

MULTI UNITS FRANCE

SICAV d'Amundi

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous délégataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Sommaire

Caractéristiques de la SICAV	4
Rapport sur le gouvernement d'entreprise	6
Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice	8
Présentation des travaux du Conseil d'Administration	9
Résolutions	10
Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	23
Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes annuels	29
Règles & méthodes comptables	31
AMUNDI BEL 20 UCITS ETF	33
AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF	86
AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF	140
AMUNDI MDAX UCITS ETF	199
AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF	250
AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF	309
AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF	376
AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF	427
AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF	478
AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF	529
AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF	580
AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF	633
AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF	684
AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF	736
AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF	787
AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF	855
AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF	923
AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF	974
AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF	1025

MULTI UNITS FRANCE

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF	1076
AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF	1127
AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF	1178
AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF	1229
AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF	1281
AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF	1343
AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF	1397
AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF	1468
AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF	1551
AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF	1612
AMUNDI CAC 40 UCITS ETF	1719
AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF	1791
AMUNDI PEA EURO COURT TERME EURO UCITS ETF	1869
AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF	1921
AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF	1973
AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF	2035
AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE	2105
LYXOR GREEN BOND INDICIEL	2155
AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF	2212

MULTI UNITS FRANCE

Caractéristiques de la SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable	R.C.S. Nanterre 441 298 163
Siège Social	91/93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – France.
Gestionnaire financier par délégation	AMUNDI ASSET MANAGEMENT 91/93, boulevard Pasteur, 75015 Paris – France.
Établissements en charge de la centralisation des ordres de souscription et rachat	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 32, rue du Champ de Tir - 44000 Nantes - France.
Dépositaire, conservateur et établissement en charge de la tenue des registres des actions	SOCIÉTÉ GÉNÉRALE 75886 Paris Cedex 18.
Commissaire aux comptes	DELOITTE et ASSOCIÉS 6, place de la Pyramide - 92908 Paris - La Défense Cedex.

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Conseil d'administration	<u>Président du conseil d'administration – Directeur général :</u> BALAFREJ Mehdi <u>Administrateurs :</u> BERTHIER Grégory CAYTAN Luc RAULIN Yannic
---------------------------------	---

INFORMATIONS CONCERNANT LES PLACEMENTS ET LA GESTION

Classification :

La Sicav Multi Units France est une Sicav à Compartiments.

Orientation des placements :

La Sicav Multi Units France est une Sicav à Compartiments. L'objectif de chacun des Compartiments est défini dans leur notice d'information. Chacun des Compartiments pourra faire l'objet d'une demande d'admission à la négociation sur tout marché boursier réglementé, selon la réglementation en vigueur.

L'objectif de la Sicav est ainsi de proposer un ensemble de Compartiments.

Au 31 octobre 2025, la Sicav Multi Units France comprenait 38 Compartiments :

MULTI UNITS FRANCE

Compartiment N°1 : AMUNDI BEL 20 UCITS ETF
Compartiment N°2 : AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°3 : AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF
Compartiment N°4 : AMUNDI MDAX UCITS ETF
Compartiment N°5 : AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF
Compartiment N°6 : AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF
Compartiment N°7 : AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF
Compartiment N°8 : AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°9 : AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF
Compartiment N°10 : AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF
Compartiment N°11 : AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF
Compartiment N°12 : AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF
Compartiment N°13 : AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°14 : AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°15 : AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF
Compartiment N°16 : AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF
Compartiment N°17 : AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°18 : AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF
Compartiment N°19 : AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°20 : AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°21 : AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF
Compartiment N°22 : AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°23 : AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°24 : AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF
Compartiment N°25 : AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF
Compartiment N°26 : AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF
Compartiment N°27 : AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF
Compartiment N°28 : AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF
Compartiment N°29 : AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF
Compartiment N°30 : AMUNDI CAC 40 UCITS ETF
Compartiment N°31 : AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF
Compartiment N°32 : AMUNDI PEA EURO COURT TERME EURO UCITS ETF
Compartiment N°33 : AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF
Compartiment N°34 : AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF
Compartiment N°35 : AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF
Compartiment N°36 : AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE
Compartiment N°37 : LYXOR GREEN BOND INDICIEL
Compartiment N°38 : AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exercice des droits des actionnaires :

Durant l'exercice, la société a participé au mieux des intérêts des actionnaires de la Sicav aux assemblées générales des sociétés composant le portefeuille.

Commission :

Les commissions de mouvements ont été perçues par le dépositaire, Société Générale. Aucune rétrocession n'a été effectuée en faveur de la société de gestion, Amundi Asset Management.

Rapport sur le gouvernement d’entreprise

Liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Mehdi BALAFREJ

Société	Fonction	Représente
AMUNDI ETF ICAV	Président du Conseil d'Administration	
AMUNDI Index Solutions	Président du Conseil d'Administration	
MULTI UNITS France	Président du Conseil d'Administration	
MULTI UNITS France	Directeur Général	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Grégory BERTHIER

Société	Fonction	Représente
AMUNDI Index Solutions	Administrateur	
LYXOR INDEX FUND	Administrateur	
MULTI UNITS France	Administrateur	
MULTI UNITS Luxembourg	Administrateur	
PANGEA ICAV	Administrateur	

Luc CAYTAN

Société	Fonction	Représente
AMUNDI Index Solutions	Administrateur	
LYXOR INDEX FUND	Président du Conseil d'Administration	
MULTI UNITS France	Administrateur	
MULTI UNITS Luxembourg	Président du Conseil d'Administration	
SIFTER FUND SICAV	Président du Conseil d'Administration	
SOLYS SICAV	Président du Conseil d'Administration	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Yannic RAULIN

Société	Fonction	Représente
AMUNDI FUNDS	Président du Conseil d'Administration	

MULTI UNITS FRANCE

Société	Fonction	Représente
FIRST EAGLE	Administrateur	
MULTI UNITS France	Administrateur	

(*) Mandat échu au cours de cet exercice

Conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10% d'une société et d'autre part, une autre société dont la première possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, à l'exceptions des conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Aucune convention n'a été conclue au cours des exercices antérieurs dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Aucune convention relevant de l'article L.225-28 du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

Tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'assemblée générale des actionnaires en cas d'augmentation de capital en application des articles L.225-129-1 et L.225-129-2 du Code de Commerce.

Sans objet pour les SICAV.

Modalités d'exercice de la direction générale prévues à l'article L.225-51-1 du Code de Commerce.

Le Conseil d'administration a opté pour le cumul des fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur général.

Composition du Conseil d'Administration à la clôture de l'exercice

Président du Conseil d'Administration, Directeur Général

Monsieur Mehdi BALAFREJ

Administrateurs

Monsieur Grégory BERTHIER

Monsieur Luc CAYTAN

Madame Yannic RAULIN

Commissaire aux Comptes

DELOITTE & ASSOCIES représenté par

Monsieur Jean-Marc LECAT

Présentation des travaux du Conseil d'Administration

Au cours de l'exercice :

Votre Conseil d'Administration s'est réuni trois fois, notamment sur les points suivants :

Conseil d'Administration du 4 novembre 2024

- Présentation et approbation du projet de liquidation des compartiments AMUNDI SMI DAILY (-2x) INVERSE UCITS ETF et AMUNDI US TREASURY 10Y DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF.

Conseil d'Administration du 17 septembre 2024

- Administration de la société – renouvellement de deux mandats d'administrateur,
- Evolution et développement de la SICAV 01.11.2023-31.10.2024,
- Analyse de Risque de Marché,
- Analyse de Risque Opérationnel,
- Rapport de Conformité et rapport de Cyber sécurité,
- Rapport de Distribution,
- Rapport Juridique,
- Arrêté des comptes de l'exercice clos à fin octobre 2024,
- Préparation et convocation de l'AGO
- Répartition de la rémunération des membres du Conseil d'Administration.
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 28 juin 2024.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire

Conseil d'Administration du 19 juin 2025

- Présentation du projet de création d'un nouveau compartiment AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF,
- Proposition d'évolution statutaire : La loi Attractivité,
- Convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire.

Depuis la clôture de l'exercice :

Conseil d'Administration du 16 janvier 2026

- Administration de la société – renouvellement des mandats du Président Directeur Général et d'un administrateur ; la rémunération d'administrateur indépendant,
- Rapport d'activité de la SICAV 01.11.2024 -31.10.2025,
- Analyse de Risque de Marché et de Risque Opérationnel,
- Rapport sur la Cyber Sécurité,
- Rapport de Conformité,
- Rapport sur la Distribution,
- Rapport Juridique,
- Arrêté des comptes de l'exercice clos à fin octobre 2025,
- Préparation et convocation de l'AGO
- Répartition de la rémunération des membres du Conseil d'Administration.
- Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 28 juin 2024.
- Convocation de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Résolutions

PROJET DES RESOLUTIONS

ASSEMBLEE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 27 FEVRIER 2026

PREMIÈRE RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture :

- du rapport de gestion sur l'activité de la SICAV au cours de son exercice clos à fin octobre 2025 et sur les comptes de cet exercice,
- et du Rapport sur les comptes annuels du Commissaire aux comptes,

Approuve les comptes et le bilan de l'exercice tels qu'ils sont présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports.

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu lecture du Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L225-38 du Code de commerce, prend acte de ce rapport et en approuve les conclusions.

TROISIÈME RÉSOLUTION

(AMUNDI BEL 20 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net

Elle décide d'affecter les sommes distribuables, comme suit :

- Report à nouveau : 3 113,75 Euros
- Distribution : 747 271,55 Euros

Sur la base de cette répartition, au titre de l'exercice, le dividende net global par action est donc arrêté à 0,85 Euro, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au Revenu Net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	1,34	1,34	-
31/10/2023	0,91	0,91	-
31/10/2024	0,58	0,58	-

Au titre des plus-values nettes réalisées, le restant des sommes à affecter au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 est de 12 873 619,04 Euros.

L'Assemblée générale décide que les sommes distribuables sont réparties, comme suit :

- Distribution : Néant
- Report à nouveau des Plus et moins values réalisées nettes : 12 873 619,04 Euros

MULTI UNITS FRANCE

QUATRIEME RESOLUTION

(AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

CINQUIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

SIXIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

SEPTIEME RESOLUTION

(AMUNDI MDAX UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme distribuable de 2 756 310,10 Euros est affectée, comme suit :

Action Dist :

- Distribution : 2 753 513,46 € (soit un montant unitaire restant à verser après règlement des acomptes de 1,74 €).

- Report à nouveau de l'exercice : 2 796,64 Euros

Les dividendes liés au Revenu Net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	1,27	-	1,27
31/10/2023	-	-	-
31/10/2024	5,37	-	5,37

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 55 951 327,17 Euros est intégralement affectée au compte des «Report à nouveau des plus ou moins values nettes».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

MULTI UNITS FRANCE

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

DIZIEME RESOLUTION

(AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

- intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net
- report à nouveau pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution pour les actions Dist au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	0,83	-	0,83
31/10/2023	-	-	-
31/10/2024	1,15	-	1,15

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 284 953 806,43 Euros est affecté en totalité au compte « Report des Plus ou moins values nettes ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

ONZIEME RESOLUTION

(LYXOR GREEN BOND INDICIEL)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents, s'agissant de la première clôture.

DOUZIEME RESOLUTION

(AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TREIZIEME RESOLUTION

(AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour le compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

MULTI UNITS FRANCE

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

QUATORZIEME RESOLUTION

(AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

QUINZIEME RESOLUTION

(AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

SEIZIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

DIX-SEPTIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

DIX-HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

DIX-NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI CAC 40 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net, la somme de 120 601 516,32 Euros est répartie comme suit entre les différentes catégories d'actions :

- ACTIONS ACC, la somme de 16 833 914,17 Euros est intégralement capitalisée.
- ACTIONS S-ACC, la somme de 7 222,30 Euros est intégralement capitalisée.

MULTI UNITS FRANCE

- ACTIONS DIST, la somme de 103 430 647,10 Euros est répartie, comme suit :
- Distribuée à hauteur de 100 722 593,52 Euros, soit un dividende unitaire de 2,32 Euro,
- Affectée à hauteur de 2 708 053,58 Euros au compte « Report à nouveau de l'exercice »

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	1,69	1,69	-
31/10/2023	2,10	2,10	-
31/10/2024	2,19	2,19	-

- ACTIONS J-EUR la somme de 329 732,75 Euros est répartie, comme suit :
- Distribuée à hauteur de 322 224,00 Euros soit un dividende unitaire de 196,00 Euros.
- Affectée à hauteur de 7 508,75 Euros

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	144,16	144,16	-
31/10/2023	178,70	178,70	-
31/10/2024	186,06	186,06	-

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 743 263 425,94 Euros est répartie comme suit :

- ACTIONS ACC, la somme de 7 985 428,56 Euros est intégralement capitalisée.
- ACTIONS S-ACC, la somme de 3 466,58 Euros est intégralement capitalisée.
- ACTIONS DIST, la somme globale de 733 024 835,01 Euros est intégralement affectée au compte des « Report à nouveau des Plus et moins- values nettes ».
- ACTIONS J-EUR, la somme de 2 249 695,79 Euros est intégralement affecté au compte des « Report à nouveau des Plus et moins- values nettes ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGTIEME RESOLUTION

(AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGT-ET UNIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

MULTI UNITS FRANCE

VINGT-DEUXIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 Daily (2X) Leveraged UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGT-TROISIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour le compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGT-QUATRIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour le compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGT-CINQUIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Action Dist :

Au titre du Revenu Net : la somme distribuable de 700 493,21 Euros est répartie, comme suit :

- la somme de 631 047,60 Euros est distribuée, soit la somme unitaire de 0,09 Euros,
- la somme de 69 445,61 Euros est affectée au compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Au titre des plus-values nettes réalisées : la somme de 172 828 273,32 Euros affectée au compte « Reports des Plus et moins-values nettes ».

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
30/10/2022	0,19	-	0,19
31/10/2023			
31/10/2024	0,71		0,71

VINGT-SIXIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

MULTI UNITS FRANCE

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGT-SEPTIEME RESOLUTION

(AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGT HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net, le montant des sommes distribuables est de 32 754 039,62 Euros.

Actions ACC

- Capitalisée à hauteur de 938 423,76 Euros

Actions DIST

La somme de 31 815 615,86 Euros est répartie, comme suit :

- Distribution de 21 781 043,36 Euros,

- La somme de 10 034 572,50 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »

L'assemblée générale décide qu'un dividende de 1,64 Euros sera distribué qui représente l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos.

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	0,93	0,93	-
31/10/2023	1,12	1,12	-
31/10/2024	1,34	1,34	-

Au titre des plus-values nettes réalisées, le montant de 153 319 546,59 Euros est réparti, comme suit :

Actions ACC

- la somme de 1 360 364,16 Euros est capitalisée.

Actions DIST

- la somme de 151 959 182,43 Euros est affectée au compte des « Report à nouveau des plus et moins values nettes ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

VINGT NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu Net, la somme de 23 909 243,98 Euros est répartie comme suit :

Actions ACC : la somme de 4 508 280,24 Euros est entièrement capitalisée.

Actions DIST, la somme de 19 400 963,74 Euros est :

MULTI UNITS FRANCE

- Distribuée à hauteur de 5 946 426,60 Euros, soit un dividende unitaire de 2,55 Euro restant à verser après règlement des acomptes.

- La somme de 13 454 537,14 Euros est affectée sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Sur la base de cette répartition, à laquelle est ajouté l'acompte versé au titre de l'exercice, le dividende net global par action est donc arrêté 2,55 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au Résultat mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	1,88	1,88	-
31/10/2023	3,14	3,14	-
31/10/2024	3,60	3,60	-

Au titre des plus-values nettes de l'exercice, le montant de 50 096 556,28 Euros est réparti, comme suit :

Actions ACC, la somme de 7 506 310,88 Euros est capitalisée.

Actions DIST, la somme de 42 590 245,40 Euros est affectée au compte « Report à nouveau des plus et moins values non distribuées ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values- nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TRENTIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour le compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre des Revenus Nets : la somme de 192 560 114,80 Euros est répartie comme suit :

- ACTIONS ACC : la somme de 22 500,20 Euros est intégralement capitalisée,

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR – ACC : la somme de 219 075,79 Euros est intégralement capitalisée.

- ACTIONS DIST : la somme de 174 124 761,88 Euros est affectée comme suit :

- distribuée à hauteur de 103 669 506,96 Euros, soit un montant unitaire de 4,74 Euros.

- à hauteur de 70 455 254,92 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/12/2022	3,78	-	3,78
31/10/2023	3,85		3,85
31/10/2024	5,75		5,75

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO USD – DIST, la somme de 591 781,81 est affectée comme suit :

- distribuée à hauteur de 372 167,23 Euros, soit un montant unitaire de 3,27 Euros soit 3,78 Dollars US.

- à hauteur de 219 614,58 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions Monthly Hedged to USD - DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

MULTI UNITS FRANCE

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	2,54	-	3,78
31/10/2023	2,75		3,85
31/10/2024	3,79		3,79

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR – DIST, la somme de 17 401 881,20 est affectée comme suit :

- distribuée à hauteur de 10 675 753,44 Euros, soit un montant unitaire de 3,04 Euros.

- à hauteur de 6 726 127,76 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice ».

Les dividendes mis en distribution pour les actions Monthly Hedged to EUR - DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	2,20	-	2,20
31/10/2023	2,34	-	2,34
31/10/2024	3,36	-	3,36

- ACTIONS J, la somme de 113,92 Euros est entièrement capitalisée.

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 2 345 490 693,03 Euros est :

- ACTIONS ACC : la somme de -380 302 916,44 Euros est intégralement capitalisée,

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR : la somme de 288 129 212,64 Euros est intégralement capitalisée,

- ACTIONS DIST, la somme de affectée à hauteur de 1 900 349 570,09 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des plus ou moins values réalisées nettes ».

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO USD – DIST, la somme de 41 916 630,02 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des plus ou moins values réalisées nettes ».

- ACTIONS MONTHLY HEDGED TO EUR – DIST, la somme de 495 368 145,32 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des plus ou moins values réalisées nettes ».

- ACTIONS J, la somme de 31 051,40 Euros est intégralement capitalisée.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TRENTE-ET UNIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale constate que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TRENTE-DEUXIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

MULTI UNITS FRANCE

TRENTE-TROISIEME RESOLUTION

(AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre des Revenus Nets, la somme globale de 1 336 976 107 JPY est répartie entre les catégories d'actions comme suit :

- ACTIONS DIST (JPY), la somme de 208 033 706 JPY est répartie, comme suit :
- Affectée à hauteur de 72 236 413 JPY sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »,
- Distribuée à hauteur de 135 797 293 JPY

Sur la base de cette répartition, , le dividende net global par action est donc arrêté à 233 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST (JPY) au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en JPY) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	352,00	-	352,00
31/10/2023	290,00	-	290,00
31/10/2024	197,00	-	197,00

- ACTIONS Daily Hedged to EUR – DIST le montant de 143 112 284 JPY est réparti, comme suit :
- Affectation de la somme de 46 999 786 JPY sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »,
- Distribution à hauteur de 96 112 498 JPY

Sur la base de cette répartition, , le dividende net global par action est donc arrêté à 440,97 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions Daily Hedged to EUR – DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en JPY) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	335.76	-	335.76
31/10/2023	380,98	-	380,98
31/10/2024	535,33	-	535,33

- Pour les actions DIST (EUR), la somme de 985 830 117 JPY est répartie comme suit :
- Affectée à hauteur de 380 568 003 JPY sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »,
- Distribuée à hauteur de 605 262 114 JPY

Sur la base de cette répartition, , le dividende net global par action est donc arrêté à 231,15 Euros, assorti, le cas échéant, d'un crédit d'impôt d'un montant déterminé à la date de paiement desdits acomptes.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST (EUR) au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en EUR) :

MULTI UNITS FRANCE

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	348,54		348,54
31/10/2023	291,34	-	291,34
31/10/2024	193,36	-	193,36

Au titre des plus-values nettes réalisées, la somme de 57 975 842 613 JPY est répartie comme suit :

- ACTIONS Dist (Jpy) un total de 12 310 522 178 JPY est intégralement affecté au compte « Report à nouveau des plus et moins values réalisées nettes ».
- ACTIONS DIST (EUR), un total de 39 043 608 908 JPY est intégralement affecté au compte « Report à nouveau des plus et moins values réalisées nettes ».
- ACTIONS Daily Hedged to EUR, le total de 6 621 711 527 JPY est affecté intégralement au compte « Report à nouveau des plus et moins values réalisées nettes ».

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des plus-values nettes réalisées au titre des trois exercices précédents.

TRENTE-QUATRIEME RESOLUTION

(AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TRENTE-CINQUIEME RESOLUTION

(AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TRENTE SIXIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

- intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net
- report à nouveau pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

L'Assemblée Générale prend acte de l'acompte de 0,04 Euros déjà versé.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution pour les actions DIST au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en EUR) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	0,02		0,02
31/10/2023	0,03	-	0,03
31/10/2024	0,05	-	0,05

MULTI UNITS FRANCE

Au titre des plus-values nettes réalisées, le montant de 175 735 930,83 Euros est affecté au compte « Report à nouveau des Plus et moins values ».

TRENTE SEPTIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende lié aux plus-values nettes réalisées n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

TRENTE HUITIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme de 16 091 746,51Euros est répartie, comme suit :

- ACTIONS ACC, la somme de 185 876,73 Euros est intégralement capitalisée.
- ACTIONS DIST, la somme de 15 905 869,78 Euros est affectée comme suit :
- Distribution de la somme de 2 897 654,34 Euros,
- Report de la somme de 13 008 215,44 Euros sur le compte « Report à nouveau de l'exercice »

L'Assemblée Générale décide de distribuer un dividende de 0,14 Euros qui sera mis en paiement prochainement représente l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	0,09	-	0,09
31/10/2023	0,22	-	0,22
31/10/2024	0,19	-	0,19

Au titre des plus-values nettes réalisées : le montant de 34 435 024,81 Euros, est réparti comme suit :

- ACTIONS ACC, la somme de -6 588 074,02 Euros est intégralement capitalisée
- ACTIONS DIST, la somme de 41 023 098,83 Euros est affectée au compte des «Report des Plus et moins values nettes»

TRENTE NEUVIEME RESOLUTION

(AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont réparties, comme suit :

Au titre du Revenu net : la somme de 25 790 597,97 Euros est répartie, comme suit :

- ACTIONS Acc, la somme de 986 606,04 Euros est intégralement capitalisée.
- ACTIONS DIST, la somme de 24 803 991,93 Euros est affectée comme suit :
- Distribution de la somme de 16 847 568,72 Euros.
- La somme de 7 956 423,21 Euros sur le « compte Report à nouveau de l'exercice »

L'Assemblée Générale décide de distribuer un dividende de 0,72 Euros qui sera mis en paiement prochainement représente l'intégralité du revenu distribué au titre de l'exercice clos.

Les dividendes liés au résultat net mis en distribution au titre des trois exercices précédents ont été les suivants (en Euros) :

MULTI UNITS FRANCE

Clôture	Dividende net	Montant éligible à l'abattement de 40%	Montant non éligible à l'abattement de 40%
31/10/2022	0.22	-	0.22
31/10/2023	0.51	-	0.51
31/10/2024	0.51	-	0.51

Au titre des plus-values nettes réalisées : le montant de 443 606 226,02 Euros, est réparti comme suit :

- ACTIONS ACC, la somme de 3 919 443,55 Euros est intégralement capitalisée
- ACTIONS DIST, la somme de 439 686 782,47 Euros est affectée au compte des «Report des Plus et moins values nettes»

QUARANTIEME RESOLUTION

(AMUNDI OPPORTUNITIES DIVERSIFIES MONDE)

L'Assemblée Générale décide que les sommes distribuables au titre de l'exercice clos à fin octobre 2025 pour ce compartiment sont intégralement capitalisées pour la quote-part afférente au résultat net et pour la quote-part afférente aux plus-values nettes réalisées.

Conformément à la réglementation, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été mis en distribution au titre des trois exercices précédents.

QUARANTE ET UNIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur Luc CAYTAN pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin octobre 2028.

QUARANTE DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide de renouveler le mandat d'administrateur de Monsieur BALAFREJ Mehdi pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice clos à fin octobre 2028.

QUARANTE-TROISIEME RESOLUTION

L'assemblée générale fixe le montant de la rémunération allouée aux administrateurs à €. 15.000, jusqu'à nouvelle décision.

QUARANTE QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des différents documents soumis à la présente assemblée et du procès-verbal de celui-ci pour faire tous dépôts prévus par la loi.

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MULTI UNITS FRANCE

Société d'Investissement à Capital Variable à compartiments

91-93, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 octobre 2025

A l'assemblée générale,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre conseil d'administration, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif MULTI UNITS FRANCE constitué sous forme de société d'investissement à capital variable (SICAV) relatifs à l'exercice clos le 31 octobre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SICAV, à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au conseil d'administration de la SICAV.

Fondement de l'opinion sur les comptes annuels

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Deloitte est actionnaire simplifiée au capital de 2 201 424 €
Société d'Ingénierie Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre d'Alsace de France
Société de Commissaires aux Comptes inscrite à la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes
RCS 332 041 825 Nanterre
TVA : FR 92 332 041 825
Une entité du réseau Deloitte



Indépendance
Nous avons réalisé notre mission d’audit dans le respect des règles d’indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/11/2024 à la date d’émission de notre rapport, et notamment nous n’avons pas fourni de services interdits par l’article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Points clés de l’audit
En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l’audit relatifs aux risques d’anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l’audit des comptes annuels de l’exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s’inscrivent dans le contexte de l’audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n’exprimons pas d’opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Points clés de l’audit	Réponse d’audit apportée pour couvrir ces risques
Les principaux risques de cette SICAV concernent les instruments financiers de son portefeuille. Toute erreur dans l’enregistrement ou la valorisation de ces instruments financiers peut entraîner une anomalie dans l’établissement de la valeur liquidative de la SICAV et dans les états financiers. Nous avons donc considéré que l’existence et la valorisation des instruments financiers du portefeuille constituaient des points clés de l’audit.	
Points clés de l’audit	Réponse d’audit apportée pour couvrir ces risques
Valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé	



La valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par la SICAV n'est pas complexe car elle repose essentiellement sur des prix cotés fournis par des sources indépendantes. Cependant, les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle sur le calcul de la valeur liquidative. Nous estimons donc que la valorisation de ces instruments est un point clé de l'audit. La valeur des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé est enregistrée au bilan et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.	Nous avons pris connaissance des méthodes de valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ainsi que leur correcte application à la clôture de l'exercice. Nous avons comparé la valorisation des instruments financiers négociés sur un marché réglementé ou assimilé détenus par la SICAV à la clôture de l'exercice avec les cours observables relevés sur des bases de données de marché.
Valorisation des contrats financiers négociés de gré à gré Dans le cadre de sa stratégie d'investissement, la SICAV utilise des swaps de gré à gré. La valorisation de ces instruments n'est pas observable sur un marché réglementé ou assimilé. La valorisation du swap à la clôture de l'exercice correspond à la valorisation calculée par la société de gestion de manière indépendante. Cette dernière effectue un contrôle de cette évaluation avec le prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. Par conséquent, la valorisation des swaps de gré à gré constitue un point clé de l'audit. La valeur du swap est enregistrée au bilan dans le poste contrats financiers et figure dans l'inventaire détaillé présenté en annexe des comptes annuels. L'engagement correspondant au swap figure dans l'état du hors bilan. Les règles d'évaluation de ces instruments sont décrites dans les Règles et méthodes comptables de l'annexe.	Nous avons pris connaissance de la procédure de contrôle mise en place par la société de gestion sur la valorisation des swaps de gré à gré. Nous avons vérifié que cette procédure avait été appliquée, notamment en date de clôture.
Points clés de l'audit	Réponse d'audit apportée pour couvrir ces risques
Existence des instruments financiers Les instruments financiers en portefeuille font	Nous avons vérifié l'existence des



l'objet de conservation ou de tenue de compte par le dépositaire de la SICAV. Celui-ci en atteste l'existence à la clôture de l'exercice. Il existe néanmoins un risque que ces instruments fassent l'objet d'enregistrements erronés ou incomplets dans la comptabilité de la SICAV. L'existence de ces instruments constitue un point clé de l'audit dans la mesure où les montants concernés sont significatifs et pourraient être une source d'erreur matérielle.	instruments financiers du portefeuille en contrôlant les états de rapprochement établis par la SICAV entre les instruments financiers qu'il détient à la clôture de l'exercice et ceux recensés par le dépositaire dans un compte ouvert à au nom de la SICAV. Les écarts significatifs éventuels ont été examinés, le cas échéant sur la base des avis d'opérés ou des contrats.
--	---

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du code de commerce.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux réglementaires

Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de l'OPCVM constitué sous forme de société d'investissement à capital variable à compartiments SICAV MULTI UNITS FRANCE par le conseil d'administration en date du 23/10/2013.

Au 31 octobre 2025, notre cabinet était dans la 2^{ème} année de sa mission sans interruption, soit la 12^{ème} année depuis que les titres de la SICAV ont été admis aux négociations sur un marché réglementé.

Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la SICAV ou de cesser son activité.

Il incombe à la direction de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, et de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre SICAV.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.



En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SICAV à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris La Défense, le 10 février 2026

Le Commissaire aux Comptes
Deloitte & Associés

Stéphane COLLAS

Jean-Marc LECAT

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



Deloitte & Associés
6 place de la Pyramide
92908 Paris-La Défense Cedex
France
Téléphone : + 33 (0) 1 40 88 28 00
www.deloitte.fr

Adresse postale :
TSA 20303
92030 La Défense Cedex

MULTI UNITS FRANCE

Société d'Investissement à Capital Variable

91-93, boulevard Pasteur
75015 Paris

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le
31 octobre 2025

A l'assemblée générale,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Société par actions immatriculée au registre de 2 201 424 R
Société d'Expertise Comptable inscrite au Tableau de l'Ordre d'Alsace de France
Société de Commissariat aux Comptes inscrite à la Compagnie Régionale des Commissaires en Alsace
SIC 6202 (CA) (CA) (CA)
TVA : FR 62 672 828 041

Une pièce du Réseau Deloitte



CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

A Paris La Défense, le 10 février 2026

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Stéphane COLLAS".

Stéphane COLLAS

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Jean-Marc LECAT".

Jean-Marc LECAT

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent (sous réserve des changements décrits ci-avant) :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Le compte de résultat présenté ne tient compte que des compartiments actifs à la date de clôture.

Les compartiments en devise GBP ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2025 (WMC Reuters).

Les compartiments en devise USD ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2025 (WMC Reuters).

Les compartiments en devise CHF ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2025 (WMC Reuters).

Les compartiments en devise JPY ont fait l'objet d'une conversion en Euro au taux en vigueur au 31 octobre 2025 (WMC Reuters).

Au 31 octobre 2025, la Sicav Multi Units France comprenait 38 Compartiments :

Compartiment N°1 : AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment N°2 : AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment N°3 : AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment N°4 : AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment N°5 : AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment N°6 : AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Compartiment N°7 : AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment N°8 : AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment N°9 : AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment N°10 : AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment N°11 : AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment N°12 : AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment N°13 : AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment N°14 : AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment N°15 : AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment N°16 : AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Compartiment N°17 : AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment N°18 : AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment N°19 : AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

MULTI UNITS FRANCE

Compartiment N°20 : AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°21 : AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF
Compartiment N°22 : AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°23 : AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF
Compartiment N°24 : AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF
Compartiment N°25 : AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF
Compartiment N°26 : AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF
Compartiment N°27 : AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF
Compartiment N°28 : AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF
Compartiment N°29 : AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF
Compartiment N°30 : AMUNDI CAC 40 UCITS ETF
Compartiment N°31 : AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF
Compartiment N°32 : AMUNDI PEA EURO COURT TERME EURO UCITS ETF
Compartiment N°33 : AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF
Compartiment N°34 : AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF
Compartiment N°35 : AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF
Compartiment N°36 : AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE
Compartiment N°37 : LYXOR GREEN BOND INDICIEL
Compartiment N°38 : AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- **Rappel de l'orientation des placements et de la politique de gestion (*)**

- **Règles et méthodes comptables (*)**

- **Compléments d'information (*)**

- **Changements intervenus sur l'exercice :**

- Néant.

- **Changements à intervenir :**

- Néant.

(*) Nous vous invitons à vous reporter aux informations concernant chaque compartiment.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice BEL 20 Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice BEL 20 Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 18,08%. Celle du benchmark est de 18,90% avec une tracking error de 0,42%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ARGEN-X N V	3 316 399,82	2 504 312,86
UCB SA	3 094 544,67	1 937 660,83
KBC GROUPE	2 709 314,41	1 764 241,82
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	2 956 685,37	1 475 803,66
AGEAS NV	1 988 397,62	738 762,97
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	1 302 415,79	487 020,47
SYENSQO SA	1 251 136,40	371 035,71
ACKERMANS V.HAAREN	1 099 666,81	311 748,42
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	1 081 281,70	227 498,70
WARAHOUSES DE PAUW NV	919 997,33	296 288,46

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	30,38

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	19 561 464,01	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	30,31	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	ING GROUP
	Montant	9 684 752,52
2	Dénomination	LLOYDS BANKING GROUP
	Montant	9 193 415,99
3	Dénomination	DEUTSCHE BANK
	Montant	1 612 380,90
4	Dénomination	IBERDROLA
	Montant	697 593,98

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-
	Montant	16 713 853,87	-	-	-
2	Dénomination	NATIXIS	-	-	-
	Montant	1 476 386,73	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

3	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	744 945,19	-	-	-	-
4	Dénomination	CREDIT AGRICOLE	-	-	-	-
	Montant	626 278,22	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	21 988 197,39	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-
	Montant	12 794 781,40	-	-	-
2	Monnaie	GBP	-	-	-
	Montant	9 193 415,99	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	103 163,98	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	443 969,25	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	1 207 107,59	-	-	-	-
1 à 3 mois	14 780 622,25	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	2 984 434,58	-	-	-	-
Ouvertes	42 166,36	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	FRANCE	-	-	-	-
Montant	19 561 464,01	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	19 561 464,01	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

1	Nombre de dépositaires	1
	Dénomination	CACEIS
	Montant	21 988 197,39

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.
- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	86 324,33	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		19 561 464,01
- Prêts de titres :	19 561 464,01	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		162 640,00
- Change à terme :	-	
- Future :	162 640,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS	SOCIETE GENERALE
CREDIT AGRICOLE	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	21 188 143,39
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	800 054,00
Total	21 988 197,39
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	86 324,33
- Autres revenus	-
Total des revenus	86 324,33
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	66 007 423,16	38 613 584,45
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	66 007 423,16	38 613 584,45
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	4 927,40	3 712,50
Opérations temporaires sur titres (H)	19 561 464,01	10 363 401,68
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	19 561 464,01	10 363 401,68
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	85 573 814,57	48 980 698,63
Créances et comptes d'ajustement actifs	19 452,74	31 320,20
Comptes financiers	967 419,73	5 668 915,92
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	986 872,47	5 700 236,12
Total Actif I + II	86 560 687,04	54 680 934,75

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	44 710 142,31	27 832 721,64
Report à nouveau sur revenu net	149 402,99	111 749,39
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	9 796 782,14	6 184 534,96
Résultat net de l'exercice	9 880 124,02	9 472 007,41
Capitaux propres I	64 536 451,46	43 601 013,40
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	64 536 451,46	43 601 013,40
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	21 188 143,39	5 577 058,15
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	21 188 143,39	5 577 058,15
Instruments financiers à terme (B)	5 687,40	6 097,50
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	21 193 830,79	5 583 155,65
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	829 612,61	5 494 491,52
Concours bancaires	792,18	2 274,18
Sous-total autres passifs IV	830 404,79	5 496 765,70
Total Passifs: I + II + III + IV	86 560 687,04	54 680 934,75

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	589 224,89	367 873,00
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	86 324,33	264 893,30
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	4 493,46	8 724,97
Sous-total Produits sur opérations financières	680 042,68	641 491,27
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-279,81	6 000,14
Sous-total charges sur opérations financières	-279,81	6 000,14
Total Revenus financiers nets (A)	679 762,87	647 491,41
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-236 213,48	-216 125,46
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-236 213,48	-216 125,46
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	443 549,39	431 365,95
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	157 432,92	-21 987,65
Sous-total revenus nets I = C + D	600 982,31	409 378,30

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	2 474 991,10	1 739 605,74
Frais de transactions externes et frais de cession	4 160,81	-205 016,70
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	2 479 151,91	1 534 589,04
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	597 684,99	24 435,06
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	3 076 836,90	1 559 024,10
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5 173 712,57	8 511 244,00
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,02	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	5 173 712,55	8 511 244,00
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 028 592,26	-1 007 638,99
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	6 202 304,81	7 503 605,01
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	9 880 124,02	9 472 007,41

Annexe

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Bel 20 NR™ (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	64 536 451,46	43 601 013,40	40 108 459,84	41 431 809,33	52 502 505,28

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Dist					
FR0000021842					
Nombre de parts ou actions	879 143,00	694 891,00	802 773	793 403	832 098
Valeur liquidative unitaire	73,4083	62,7451	49,9623	52,2203	63,0965
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,85	0,58	0,91*	1,34	0,77
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-0,04

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

* La distribution annuelle est conforme aux décisions d'affectation prises par le conseil d'administration lors de l'arrêté des comptes 2023.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	43 601 013,40	40 108 459,84
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	21 106 799,34	2 131 384,16
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-7 878 368,46	-8 431 448,99
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	443 549,39	431 365,95
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	2 479 151,91	1 534 589,09
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	5 173 712,55	8 511 244,00
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-389 406,78	-684 580,65
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,11	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	64 536 451,46	43 601 013,40

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0000021842	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	302 756	21 106 799,34
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-118 504	-7 878 368,46
Solde net des souscriptions/rachats	184 252	13 228 430,88
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		2 743,52
Commissions de rachat acquises		1 024,32
Total des commissions acquises		3 767,84

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0000021842	Action Dist	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	64 536 451,46	879 143	73,4083

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Belgique +/-	Pays-Bas +/-	Royaume-Uni +/-	Allemagne +/-	Espagne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	66 007,42	36 422,64	18 081,39	9 193,42	1 612,38	697,59
Opérations temporaires sur titres	19 561,47	19 152,21	409,25	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-21 188,14	-	-9 684,75	-9 193,42	-1 612,38	-697,59
Hors-bilan						
Futures	162,64	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	64 543,39	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	
Titres de créances	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	967,42	-	-	-	967,42	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-0,79	-	-	-	-0,79	
Emprunts	-	-	-	-	-	
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	
Options	N/A	-	-	-	-	
Swaps	N/A	-	-	-	-	
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	
Total	N/A	-	-	-	966,63	

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	967,42	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,79	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	966,63	-	-	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD +/-	GBP +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	9 193,42	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-9 193,42	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	16 713,85	-
NATIXIS	1 476,39	-
BNP PARIBAS	744,95	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	626,28	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	18 878,17	-
NATIXIS	1 612,38	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	697,59	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	-	800,05

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	7 439,33
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	12 013,41
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	19 452,74
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-28 285,05
Dépôts de garantie	-800 054,00
Autres créditeurs divers *	-1 273,56
Total des dettes	-829 612,61
Total des créances et dettes	-810 159,87

* Dont -1 273,56€ de commissions de mouvements.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le gestionnaire financier par délégation.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance, ces rémunèrent le gestionnaire financier par délégation dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,50 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0000021842	31/10/2025
Frais fixes	236 213,48
Frais fixes en % actuel	0,50
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	600 982,31	409 378,30
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	600 982,31	409 378,30
Report à nouveau	149 402,99	111 749,39
Sommes distribuables au titre du revenu net	750 385,30	521 127,69

Action Dist

FR0000021842

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	747 271,55	403 036,78
Report à nouveau du revenu de l'exercice	3 113,75	118 090,91
Capitalisation	-	-
Total	750 385,30	521 127,69
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	879 143	694 891
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,85	0,58
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	3 076 836,90	1 559 024,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	3 076 836,90	1 559 024,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	9 796 782,14	6 184 534,96
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	12 873 619,04	7 743 559,06

Action Dist

FR0000021842

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	12 873 619,04	7 743 559,06
Capitalisation	-	-
Total	12 873 619,04	7 743 559,06
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	879 143	694 891
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			44 819 279,77	69,45
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			44 819 279,77	69,45
Assurance vie			4 802 658,00	7,44
AGEAS NV	EUR	83 670	4 802 658,00	7,44
Automobiles			6 422 218,70	9,95
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	121 403	6 422 218,70	9,95
Banques			29 294,25	0,05
KBC GROUPE	EUR	281	29 294,25	0,05
Biotechnologie			8 396 640,00	13,01
ARGEN-X N V	EUR	11 900	8 396 640,00	13,01
Brasseurs			83 270,00	0,13
LOTUS BAKERIES	EUR	11	83 270,00	0,13
Chimie de spécialité			1 886 884,78	2,92
SYENSQO SA	EUR	2 599	186 192,36	0,29
UMICORE SA	EUR	102 823	1 700 692,42	2,63
Distributeurs spécialisés			778 076,50	1,21
D'IETEREN GROUP	EUR	4 909	778 076,50	1,21
Expert en finance			5 777 522,00	8,95
ACKERMANS V.HAAREN	EUR	11 992	2 590 272,00	4,01
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	41 800	3 187 250,00	4,94
Gestionnaires d'actifs			1 320 736,00	2,05
SOFINA SA	EUR	5 540	1 320 736,00	2,05
Industries diversifiées			834 641,50	1,29
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	7 987	834 641,50	1,29
Pharmacie			8 668 377,50	13,43
UCB SA	EUR	38 959	8 668 377,50	13,43
SCPI de soins de santé			3 243 416,45	5,03
AEDIFICA REIT	EUR	26 442	1 673 778,60	2,60
COFINIMMO SICAFI REIT	EUR	21 197	1 569 637,85	2,43
SCPI industrielles			1 246 194,98	1,93
MONTEA REIT	EUR	11 087	776 090,00	1,20
WARAHOUSES DE PAUW NV	EUR	21 349	470 104,98	0,73

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi conducteurs			18 000,00	0,03
MELEXIS	EUR	288	18 000,00	0,03
Services d'appui professionnels			904 224,25	1,40
AZELIS GROUP NV	EUR	88 217	904 224,25	1,40
Services de transport			407 124,86	0,63
SOLVAY	EUR	15 271	407 124,86	0,63
Titres reçus en garantie			21 188 143,39	32,83
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			21 188 143,39	32,83
Banques			20 490 549,41	31,75
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	52 130	1 612 380,90	2,50
ING GROUP NV	EUR	445 891	9 684 752,52	15,01
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	9 065 959	9 193 415,99	14,24
Électricité conventionnelle			697 593,98	1,08
IBERDROLA SA	EUR	39 715	697 593,98	1,08
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-21 188 143,39	-32,83
Créances représentatives de titres prêtés			19 561 370,41	30,31
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			19 561 370,41	30,31
Banques			8 340 000,00	12,92
KBC GROUPE	EUR	80 000	8 340 000,00	12,92
Biotechnologie			409 248,00	0,64
ARGEN-X N V	EUR	580	409 248,00	0,64
Brasseurs			1 635 120,00	2,53
LOTUS BAKERIES	EUR	216	1 635 120,00	2,53
Chimie de spécialité			2 744 528,40	4,25
SYENSQO SA	EUR	38 310	2 744 528,40	4,25
Distributeurs spécialisés			1 116 632,50	1,73
D'IETEREN GROUP	EUR	7 045	1 116 632,50	1,73
Expert en finance			42 166,25	0,07
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	553	42 166,25	0,07
Gestionnaires d'actifs			626 276,80	0,97
SOFINA SA	EUR	2 627	626 276,80	0,97
Industries diversifiées			1 570 008,00	2,43
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	15 024	1 570 008,00	2,43
SCPI de soins de santé			949,50	-
AEDIFICA REIT	EUR	15	949,50	-
SCPI industrielles			1 778 263,60	2,76
MONTEA REIT	EUR	496	34 720,00	0,06

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
WARAHOUSES DE PAUW NV	EUR	79 180	1 743 543,60	2,70
Semi conducteurs			684 437,50	1,06
MELEXIS	EUR	10 951	684 437,50	1,06
Services de transport			613 739,86	0,95
SOLVAY	EUR	23 021	613 739,86	0,95
Indemnités sur titres prêtés			93,60	-
Total			64 380 743,78	99,76

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

			Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument		Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures					
CAC 40	1125	2	4 927,40	-	162 640,00
Sous total			4 927,40	-	162 640,00
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			4 927,40	-	162 640,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	64 380 743,78
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	4 927,40
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	986 872,47
Autres passifs (-)	-836 092,19
Total = actif net	64 536 451,46

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi BEL 20 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0000021842 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice BEL 20 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR) et représentatif des grandes sociétés cotées sur Euronext Bruxelles, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet d'Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 350	€1 330
	Rendement annuel moyen	-86,5%	-33,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 100	€8 190
	Rendement annuel moyen	-19,0%	-3,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 040	€10 990
	Rendement annuel moyen	0,4%	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 250	€13 360
	Rendement annuel moyen	42,5%	6,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2019 et le 29/02/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI BEL 20 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€69	€386
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,61% avant déduction des coûts et de 1,91% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,50% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	50,00 EUR
Coûts de transaction	0,19% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	19,45 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat italiennes de maturités comprises entre 8,5 et 11 ans, dont le contrat futures "Long-Term Euro-BTP" est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive BTP Daily (-2x) Inverse (l'Indice de Référence), libellé en Euro (EUR), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat italiennes, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -5,71%. Celle du benchmark est de -5,19% avec une tracking error de 0,00%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE 1.5% 25/05/2031	25 798 540,10	25 587 590,47
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	24 255 594,51	24 415 929,62
FRANCE 2.75% 25/02/2029	18 202 618,96	18 225 255,51
FRANCE 2.5% 24/09/2027	17 541 174,30	13 086 756,02
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	12 643 568,78	12 696 160,31
BTPS 2.7% 01/10/2030	11 421 628,00	11 418 433,20
EUROPEAN UNION 2.625% 04/07/2028	11 212 792,88	11 225 141,21
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	11 350 974,40	9 058 034,66
EUROPEAN UNION 2.875% 05/10/2029	9 196 677,32	9 180 600,55
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/02/2030	12 949 526,28	4 807 939,83

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	122 046 683,03
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,14

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	122 046 683,03

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	122 046 683,03
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	122 046 683,03

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	122 046 683,03

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		122 046 683,03
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	122 046 683,03	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	122 245 918,14	59 259 906,30
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	122 245 918,14	59 259 906,30
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	244 936,18
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	122 245 918,14	59 504 842,48
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 459 455,48	1 450 330,68
Comptes financiers	515,86	934,15
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 459 971,34	1 451 264,83
Total Actif I + II	124 705 889,48	60 956 107,31

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	129 257 694,59	70 349 855,19
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-7 386 651,53	-10 864 443,46
Capitaux propres I	121 871 043,06	59 485 411,73
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	121 871 043,06	59 485 411,73
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	335 657,19	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	335 657,19	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 499 189,23	1 470 695,58
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	2 499 189,23	1 470 695,58
Total Passifs: I + II + III + IV	124 705 889,48	60 956 107,31

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	446,95	15 680,23
Sous-total Produits sur opérations financières	446,95	15 680,23
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-29,62	-1 686,07
Sous-total charges sur opérations financières	-29,62	-1 686,07
Total Revenus financiers nets (A)	417,33	13 994,16
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-231 195,08	-276 670,20
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-231 195,08	-276 670,20
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-230 777,75	-262 676,04
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-274 248,77	48 355,94
Sous-total revenus nets I = C + D	-505 026,52	-214 320,10

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-1 418 536,01	-4 847 889,84
Frais de transactions externes et frais de cession	1,04	-1,04
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-1 418 534,97	-4 847 890,88
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-8 392 663,38	-7 704 627,86
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-9 811 198,35	-12 552 518,74
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 009 223,99	971 548,29
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,23	8,66
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1 009 223,76	971 556,95
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 920 349,58	930 838,43
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	2 929 573,34	1 902 395,38
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-7 386 651,53	-10 864 443,46

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement, à la hausse comme à la baisse et avec un levier quotidien amplificateur de 2, à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat italiennes de maturités résiduelles comprises entre 8,5 et 11 ans en reproduisant l'évolution de l'indice Solactive BTP Daily (-2x) Inverse Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	121 871 043,06	59 485 411,73	43 323 039,11	81 322 583,95	172 863 734,25

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0011023621					
Nombre de parts ou actions	7 129 603,00	3 281 103,00	2 020 583	3 665 222	11 119 000
Valeur liquidative unitaire	17,0936	18,1296	21,4408	22,1876	15,5466
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,45	-3,89	-0,29	5,89	0,39

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	59 485 411,73	43 323 039,11
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	186 873 380,60	192 542 065,41
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-123 847 659,50	-172 240 680,91
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-230 777,75	-262 676,04
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-1 418 534,97	-4 847 892,79
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 009 223,76	971 556,95
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-0,81	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	121 871 043,06	59 485 411,73

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011023621	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	10 753 500	186 873 380,60
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 905 000	-123 847 659,50
Solde net des souscriptions/rachats	3 848 500	63 025 721,10
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011023621	Action Acc	Capitalisable	EUR	121 871 043,06	7 129 603	17,0936

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	122 245,92	117 840,30	4 405,62	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,51	-	-	-	0,51
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	122 046,88	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	244 292,60	117 840,30	4 405,62	-	0,51

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	9 954,41	4 721,62	9 985,85	37 880,26	21 344,61	34 862,56	3 496,61
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,51	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	122 046,68	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	132 001,60	4 721,62	9 985,85	37 880,26	21 344,61	34 862,56	3 496,61

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	122 245,92	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	122 245,92	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	335,66
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 794 438,49
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	665 016,99
Total des créances	2 459 455,48
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-2 459 455,48
Frais de gestion	-39 733,75
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-2 499 189,23
Total des créances et dettes	-39 733,75

* Autres débiteurs divers = 665 016,99€ de soultes à recevoir sur swap.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le délégataire de gestion financière.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance : Ces commissions rémunèrent le gestionnaire financier par délégation dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011023621	31/10/2025
Frais fixes	231 195,08
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-505 026,52	-214 320,10
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-505 026,52	-214 320,10
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-505 026,52	-214 320,10

Action Acc

FR0011023621

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-505 026,52	-214 320,10
Total	-505 026,52	-214 320,10
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-9 811 198,35	-12 552 518,74
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-9 811 198,35	-12 552 518,74
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-9 811 198,35	-12 552 518,74

Action Acc

FR0011023621

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-9 811 198,35	-12 552 518,74
Total	-9 811 198,35	-12 552 518,74
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			122 245 918,14	100,31
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			122 245 918,14	100,31
Automobiles			1 033 262,58	0,85
BMW US CAPITAL LLC 1% 20/04/2027	EUR	533 000	526 105,46	0,43
PEUGEOT SA 2.75% 15/05/2026	EUR	500 000	507 157,12	0,42
Banques			3 762 985,56	3,09
RCI BANQUE SA 1.75% 10/04/2026	EUR	3 734 000	3 762 985,56	3,09
ABN AMRO BANK NV 2.375% 07/04/2028	EUR	600 000	609 899,67	0,50
ACHMEA BANK NV 3.75% 19/10/2026	EUR	2 500 000	2 542 184,59	2,09
ARKEA PUBLIC SECTOR SCF 3.004% 27/01/2032	EUR	200 000	206 199,34	0,17
BANQUE CAISSEE VAR 19/03/2031	EUR	2 300 000	2 389 698,74	1,96
BAYERISCHE LANDESBANK 2.75% 28/05/2032	EUR	3 000	3 047,11	-
CAISSE REFINANCE L HABIT 2.75% 20/02/2032	EUR	3 800 000	3 847 321,45	3,16
COMMERZBANK 2.5% 25/02/2028	EUR	6 132 000	6 271 768,44	5,15
COMMERZBANK AG 2.25% 01/09/2032	EUR	62 000	60 530,30	0,05
COMMERZBANK AG 2.875% 13/10/2028	EUR	79 000	80 512,29	0,07
COMMERZ BANK AG 3.125% 20/04/2029	EUR	36 000	37 504,51	0,03
COMMERZBANK AG 3.375% 12/12/2025	EUR	2 000	2 063,67	-
DEUTSCHE BANK AG 0.5% 09/06/2026	EUR	53 000	52 592,29	0,04
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 2.875% 19/01/2029	EUR	19 000	19 625,74	0,02
DE VOLKSBANK NV 4.875% 07/03/2030	EUR	300 000	331 449,58	0,27
DEXIA 2.5% 05/04/2028	EUR	300 000	305 333,71	0,25
EURO STABILITY MECHANISM 2.125% 17/11/2028	EUR	2 260 014,47	2 273 711,71	1,87
ING BANK NV 2.5% 02/09/2030	EUR	500 000	500 502,53	0,41
ING BANK NV 2.75% 10/01/2032	EUR	300 000	307 605,62	0,25
KFW 0.875% 04/07/2039	EUR	4 000	3 015,39	-
NORDDUTSCHE LANDESABANK 3.125% 20/02/2026	EUR	3 000	3 074,32	-
RAIFFEISEN BANK INTL VAR 26/1/2027	EUR	1 000 000	1 041 868,63	0,85
UNICREDIT BANK AG 0.01% 10/03/2031	EUR	1 188 000	1 033 138,83	0,85
UNICREDIT SPA 3.375% 31/01/2027	EUR	5 332 000	5 543 483,19	4,55
Détaillants et grossistes Alimentation			417 127,73	0,34
CARREFOUR SA 4.125% 12/10/20228	EUR	400 000	417 127,73	0,34

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distribution de gaz			4 653 689,23	3,82
NATIONAL GRID NORTH AMERICA INC 3.631% 03/09/2031	EUR	499 000	515 046,71	0,42
NATURAL GAS TRANSMISSION 4.25% 05/04/2030	EUR	3 849 000	4 138 642,52	3,40
Électricité alternative			1 331 719,03	1,09
ORSTED AS 3.25% 13/09/2031	EUR	1 337 000	1 331 719,03	1,09
Électricité conventionnelle			538 642,99	0,44
ELECTRICITE DE FRANCE SA 4.25% 25/01/2032	EUR	300 000	326 937,62	0,27
ELECTRICITE DE FRANCE SA 4.375% 12/10/2029	EUR	200 000	211 705,37	0,17
État			52 172 298,07	42,81
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE 2.75% 25/11/2032	EUR	600 000	604 768,68	0,50
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 2.875% 25/05/2027	EUR	1 400 000	1 434 018,66	1,18
COMMUNITY OF MADRID SPAI 3.173% 30/07/2029	EUR	38 000	39 305,01	0,03
DUTCH FUNGIBLE STRIP 0% 15/01/2041	EUR	5 000	3 079,75	-
EFSF 3.50% 11/04/2029	EUR	100 000	105 797,93	0,09
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.4% 26/01/2026	EUR	29 000	28 986,09	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2039	EUR	31 608	21 103,40	0,02
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	EUR	1 043	625,78	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/02/2030	EUR	8 994 821,76	8 214 610,92	6,74
FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	EUR	10 710 000	9 810 266,10	8,05
FRANCE 1.75% 25/06/2039	EUR	2 170	1 732,89	-
FRANCE 2.5% 24/09/2027	EUR	4 862 776	4 910 811,57	4,03
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	EUR	3 294 713	2 659 153,84	2,18
FRANCE OAT 0% 25/04/2053	EUR	2 047	618,26	-
FRANCE OAT 0% 25 /10/38	EUR	2 347	1 440,64	-
FREE AND HANSEATIC CITY OF HAMBURG 1.2% 03/06/2033	EUR	100 000	89 828,30	0,07
FREISTAAT BAYERN 0.01% 18/01/2035	EUR	200 000	153 727,89	0,13
GRAND DUCHY LUXEMBOURG 2.875% 01/03/2034	EUR	17 000	17 476,24	0,01
ITALY BTPS HYBID 0% 01/05/31	EUR	595 425,09	514 346,06	0,42
JUNTA DE CASTILLA Y LEON 2.9% 14/05/2032	EUR	394 000	400 238,86	0,33
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2030	EUR	1 002	894,86	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2031	EUR	8 717	7 532,10	0,01
KINGDOM OF NETHERLAND 0% 15/01/2039	EUR	5 000	3 341,50	-
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2027	EUR	757 767	739 929,16	0,61
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2029	EUR	10 162	9 471,19	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2030	EUR	291 500	265 104,68	0,22
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2031	EUR	4 000	3 540,44	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2032	EUR	12 500	10 689,38	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2034	EUR	78 606	62 846,28	0,05
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	EUR	3 266	2 343,84	-
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	EUR	26 500	19 112,07	0,02
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	EUR	194 500	138 328,40	0,11
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2038	EUR	5 000	3 469,05	-
KINGDOM OF NETHERLANDS 5.50% 15/01/2028	EUR	4 866 296	5 443 539,36	4,47
KINGDOM OF SPAIN 5.9% 30/07/26	EUR	2 860 000	2 984 151,03	2,45
KINGDOM OF THE NETHERLANDS 0% 15/01/2040	EUR	5 000	3 211,35	-
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0.2% 09/04/2030	EUR	282 000	255 902,37	0,21
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 3.15% 20/11/2026	EUR	386 000	401 740,76	0,33
LAND RHEINLAND-PFALZ 0.375% 26/01/2027	EUR	100 000	98 150,73	0,08
LORD NORDRHEIN WESTFALEN 3% 06/06/2029	EUR	1 000	1 034,12	-
NETHERLANDS 0% 15/01/2042	EUR	509 328	303 309,92	0,25
NETHERLAND STRIP 0% 15/01/2042	EUR	344 744	203 798,86	0,17
OAT 0% 25/04/2049	EUR	5 088	1 876,20	-
PROVINCE OF QUEBEC 0.875% 05/07/2028	EUR	100 000	96 634,47	0,08
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	EUR	1 532 000	1 454 772,72	1,19
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	EUR	896 000	810 781,44	0,67
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	EUR	3 443 000	3 556 030,86	2,92
REPUBLIC OF FINLAND 1.5% 15/09/2032	EUR	2 689 000	2 496 077,14	2,05
REPUBLIC OF ITALY 0% 01/11/2027	EUR	331 299,48	317 716,20	0,26
REPUBLIC OF ITALY 2.1% 15/07/2026	EUR	2 085 000	2 100 556,82	1,72
REPUBLIC OF SLOVAKIA 0.75% 09/04/2030	EUR	40 000	37 240,18	0,03
REPUBLIC OF SLOVAKIA 1.375% 21/01/2027	EUR	70 000	70 156,92	0,06
REPUBLIKA SLOVEN 0.125% 01/07/2031	EUR	56 000	49 212,88	0,04
SLOVAK REPUBLIC 0.125% 17/06/2027	EUR	237 000	229 719,23	0,19
SPGB STRIP 0% 30/07/33	EUR	112 486	90 100,16	0,07
STATE OF NORTH RHINE WESTPHALIA 0.8% 30/07/2049	EUR	1 000	555,81	-
STATE OF NORTH RHINE WESTPHALIA 1.55% 16/06/2048	EUR	183 000	126 492,83	0,10
STATE OF NORTH RHINE WESTPHALIA 2% 15/06/2032	EUR	788 000	760 995,89	0,63
Expert en finance			12 381 814,21	10,16
CK HUTCHISON GROUP 0.75% 17/04/2026	EUR	286 000	285 230,70	0,23
DEUTSCHE BAHN FINANCE BV 1.5% 08/12/2032	EUR	44 000	41 237,80	0,03
DEUTSCHE TELEKOM INTERNATIONAL FINANCE 2% 01/12/2029	EUR	32 000	32 077,46	0,03
DIAGEO FINANCE PLC 3.125% 28/02/2031	EUR	524 000	538 959,41	0,44
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 17/01/2031	EUR	228 000	206 979,77	0,17
EUROPEAN UNION 0% 06/07/2026	EUR	649	640,47	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EUROPEAN UNION 2.875% 06/12/2027	EUR	1 496 567	1 558 898,20	1,28
EUROPEAN UNION 3.125% 05/12/2028	EUR	2 150 332	2 268 010,83	1,86
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	2 199 909	2 281 112,16	1,87
FINNVERA PLC 1.125% 17/05/2032	EUR	400 000	364 412,22	0,30
GLOBAL SWITCH FINANCE 1.375% 07/10/2030	EUR	100 000	94 875,48	0,08
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICES INC 5.125% 05/04/2026	EUR	435 000	451 816,03	0,37
HEIDELBERGCEMENT FIN LUX 1.625% 07/04/2026	EUR	18 000	18 124,81	0,02
NESTLE FIN INTL LTD 3.5% 17/01/2030	EUR	38 000	40 608,10	0,03
NTT FINANCE CORP 0.082% 13/12/2025	EUR	500 000	499 211,19	0,41
REDEXIS GAS FINANCE BV 1.875% 27/04/2027	EUR	3 058 000	3 056 292,55	2,51
TOYOTA MOTOR FINANCE BV 3.375% 13/01/2026	EUR	523 000	538 385,30	0,44
TRATON FINANCE LUX SA 4.125% 22/11/2025	EUR	100 000	104 005,58	0,09
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.5% 12/01/2029	EUR	1 000	936,15	-
Fer et acier			1 016 490,82	0,83
ARCELORMITTAL 1.75% 19/11/2025	EUR	1 000 000	1 016 490,82	0,83
Fournitures médicales			198 984,64	0,16
STRYKER CORP 0.75% 01/03/2029	EUR	210 000	198 984,64	0,16
Industries diversifiées			3 101 970,57	2,55
LEASYS SPA 4.5% 26/07/2026	EUR	670 000	687 876,98	0,57
SOCIETE NATIONALE 3.375% 25/05/2033	EUR	1 000 000	1 024 011,92	0,84
SOCIETE NATIONALE SNCF SA 3.125% 25/05/2034	EUR	1 400 000	1 390 081,67	1,14
Matériel de production d'énergie renouvelable			46 616,55	0,04
EON SE 0.375% 29/09/2027	EUR	25 000	24 155,50	0,02
E ON SE 2.875% 26/08/2028	EUR	21 000	21 398,03	0,02
E ON SE 3.75% 01/03/2029	EUR	1 000	1 063,02	-
Pharmacie			852 713,11	0,70
BAYER AG 4% 26/08/2026	EUR	232 000	236 570,69	0,19
LOREAL SA 3.375% 23/01/2027	EUR	400 000	415 757,10	0,34
SANOFI 1% 21/03/2026	EUR	200 000	200 385,32	0,17
Pneus			272 662,86	0,22
CONTINENTAL AG 2.5% 27/08/2026	EUR	271 000	272 662,86	0,22
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			1 188 227,18	0,98
UNBAIL RODAMCO SE 1% 27/02/2027	EUR	1 200 000	1 188 227,18	0,98
Services de transport			858 706,48	0,70
ABERTIS INFRASTRUCTURAS 1.375% 20/05/2026	EUR	600 000	601 457,26	0,49
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.3% 25/11/2031	EUR	300 000	257 249,22	0,21
Services financiers aux consommateurs			974 047,68	0,80
CA AUTO BANK SPA IE FRN 26/01/2026	EUR	972 000	974 047,68	0,80

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services financiers hypothécaires			3 077 015,57	2,53
DANSKE MORTGAGE BANK PLC 0.01% 24/11/2026	EUR	3 144 000	3 077 015,57	2,53
Services informatiques			6 659 869,74	5,46
DXC TECHNOLOGY CO 1.75% 15/01/2026	EUR	6 575 000	6 659 869,74	5,46
Télécommunications filaires			109 590,44	0,09
BRITISH TELECOMMUNICATION 4.25% 06/01/2033	EUR	100 000	109 590,44	0,09
Véhicules commerciaux et camions			131 351,45	0,11
VOLVO TREASURY AB 3.5% 17/11/2025	EUR	127 000	131 351,45	0,11
Total			122 245 918,14	100,31

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	122 046 683,03	-	335 657,19	122 046 683,03
Sous total		-	335 657,19	122 046 683,03
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	335 657,19	122 046 683,03

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	122 245 918,14
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-335 657,19
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	2 459 971,34
Autres passifs (-)	-2 499 189,23
Total = actif net	121 871 043,06

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi Italy BTP Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011023621 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat italiennes de maturités comprises entre 8,5 et 11 ans, dont le contrat futures "Long-Term Euro-BTP" est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive BTP Daily (-2x) Inverse (l'"Indice de Référence"), libellé en Euro (EUR), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat italiennes, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation de la valeur du contrat futures "Long-Term Euro-BTP" entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation de la valeur du contrat futures "Long-Term Euro-BTP".

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison de la réinitialisation quotidienne du levier effectuée dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance du contrat futures "Long-Term Euro-BTP" et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le coût de renouvellement (« roll ») des contrats à terme de type « futures » utilisés dans la méthodologie de l'Indice de Référence pourra impacter négativement et progressivement l'écart entre la performance du Fonds et la performance brute des positions vendeuses sur les sous-jacents des contrats futures susvisés, et ce de manière significative, notamment en cas d'investissement à long terme dans les actions du Fonds.

Le site internet de Solactive (www.solactive.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Solactive.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances internationaux, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 610
	Rendement annuel moyen	-63,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 080
	Rendement annuel moyen	-9,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 940
	Rendement annuel moyen	-0,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 710
	Rendement annuel moyen	17,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2022 et le 31/01/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2021 et le 31/05/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/04/2018 et le 31/05/2018

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI ITALY BTP DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice FTSE ITALIA PMI PIR Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice FTSE ITALIA PMI PIR Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 30,32%. Celle du benchmark est de 29,98% avec une tracking error de 0,31%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LOTTOMATICA GROUP S P A	11 104 140,64	21 064 345,79
BUZZI SPA	541 180,78	11 454 850,37
PIRELLI C SPA	8 651 186,05	93 296,46
REPLY SPA	3 093 560,38	2 826 799,43
ERG SPA	4 788 194,66	950 519,71
BANCA GENERALI	2 888 173,44	2 254 856,14
ANIMA HOLDING	477 801,27	4 517 554,12
DE LONGHI	2 226 751,28	1 845 518,24
TECHNOGYM S.P.A	1 446 961,52	2 214 336,13
MAIRE SPA	1 575 681,42	1 937 770,12

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	22,68

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	39 519 745,65	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	22,64	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	TEMENOS GROUP
	Montant	6 235 491,34
2	Dénomination	ING GROUP
	Montant	5 009 739,72
3	Dénomination	SIEMENS ENERGY
	Montant	2 869 738,50
4	Dénomination	VONOVIA
	Montant	867 465,00
5	Dénomination	TALANX
	Montant	768 251,00
6	Dénomination	BAYER
	Montant	529 082,40
7	Dénomination	BUREAU VERITAS REGISTRE INTL DE CLASSIFICA DE NAVIRES ET D'AERONEFS
	Montant	455 680,00
8	Dénomination	DEUTSCHE TELEKOM
	Montant	406 039,00

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

9	Dénomination	ETAT ALLEMAND
	Montant	281 869,18
10	Dénomination	DEUTSCHE BANK
	Montant	259 069,68

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	14 087 597,13	-	-	-	-
2	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	10 133 555,17	-	-	-	-
3	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	4 487 729,48	-	-	-	-
4	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	4 357 039,00	-	-	-	-
5	Dénomination	GOLDMAN SACHS	-	-	-	-
	Montant	3 984 719,85	-	-	-	-
6	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	1 244 869,58	-	-	-	-
7	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	884 106,62	-	-	-	-
8	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	234 503,16	-	-	-	-
9	Dénomination	CCF	-	-	-	-
	Montant	60 501,98	-	-	-	-
10	Dénomination	CITIGROUP	-	-	-	-
	Montant	19 323,62	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	42 901 298,20	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-	-
	Montant	36 602 055,69	-	-	-	-
2	Monnaie	CHF	-	-	-	-
	Montant	6 235 491,34	-	-	-	-
3	Monnaie	USD	-	-	-	-
	Montant	63 751,17	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	343 291,21	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	3 628 304,11	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	5 725 698,62	-	-	-	-
1 à 3 mois	3 145 713,00	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	21 059 646,08	-	-	-	-
Ouvertes	5 617 092,63	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-
	Montant	18 765 441,33	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	11 036 985,41	-	-	-	-
3	Pays	SUISSE	-	-	-	-
	Montant	4 487 729,48	-	-	-	-
4	Pays	ROYAUME-UNI	-	-	-	-
	Montant	3 984 719,85	-	-	-	-
5	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	1 244 869,58	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	39 519 745,65	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	42 901 298,20

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	153 605,75	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		39 519 745,65
- Prêts de titres :	39 519 745,65	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		342 864,00
- Change à terme :	-	
- Future :	342 864,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
CCF	-
CITIGROUP	-
CREDIT AGRICOLE	-
GOLDMAN SACHS	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	17 559 597,94
- Obligations	538 670,76
- OPCVM	-
- Espèces (**)	24 803 029,50
Total	42 901 298,20
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	153 605,75
- Autres revenus	-
Total des revenus	153 605,75
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	152 267 346,22	122 027 368,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	152 267 346,22	122 027 368,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	538 670,76	2 308 282,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	538 670,76	2 308 282,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	5 582,00	7 237,00
Opérations temporaires sur titres (H)	39 519 745,65	26 871 215,57
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	39 519 745,65	26 871 215,57
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	192 331 344,63	151 214 103,75
Créances et comptes d'ajustement actifs	66 016,94	122 682,04
Comptes financiers	25 142 451,93	23 719 948,31
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	25 208 468,87	23 842 630,35
Total Actif I + II	217 539 813,50	175 056 734,10

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	133 982 231,17	118 124 612,08
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	40 585 709,06	26 804 581,54
Capitaux propres I	174 567 940,23	144 929 193,62
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	174 567 940,23	144 929 193,62
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	18 098 268,70	7 216 925,16
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	18 098 268,70	7 216 925,16
Instruments financiers à terme (B)	5 838,00	13 399,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	18 104 106,70	7 230 324,16
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	24 867 492,54	22 887 247,14
Concours bancaires	274,03	9 969,18
Sous-total autres passifs IV	24 867 766,57	22 897 216,32
Total Passifs: I + II + III + IV	217 539 813,50	175 056 734,10

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compte de résultat

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	4 057 432,91	5 094 181,00
Produits sur obligations	4 057,56	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	153 605,75	253 449,18
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	15 426,34	31 461,15
Sous-total Produits sur opérations financières	4 230 522,56	5 379 091,33
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-2 805,75
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-835,80	-5 203,32
Sous-total charges sur opérations financières	-835,80	-8 009,07
Total Revenus financiers nets (A)	4 229 686,76	5 371 082,26
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-621 132,13	-596 455,47
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-621 132,13	-596 455,47
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	3 608 554,63	4 774 626,79
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	39 386,69	-59 033,06
Sous-total revenus nets I = C + D	3 647 941,32	4 715 593,73

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	14 235 848,71	9 792 963,35
Frais de transactions externes et frais de cession	-56 975,11	-72 749,39
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	14 178 873,60	9 720 213,96
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-3 382,87	-541 588,07
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	14 175 490,73	9 178 625,89
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	23 071 308,30	14 839 312,69
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	5,28	3,50
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	23 071 313,58	14 839 316,19
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-309 036,57	-1 928 954,27
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	22 762 277,01	12 910 361,92
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	40 585 709,06	26 804 581,54

Annexe

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « FTSE Italia PIR PMI Net Tax Index » (« Indicateur de Référence »), libellé en Euro (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence. Il est représentatif des performances des actions de moyenne capitalisations boursières listées sur Borsa Italiana.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales Référence est de 1%.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	174 567 940,23	144 929 193,62	133 108 271,06	160 511 764,02	330 458 415,56

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0011758085					
Nombre de parts ou actions	767 886,00	830 793	936 262	1 177 346	1 887 487
Valeur liquidative unitaire	227,3357	174,4468	142,1698	136,3335	175,0785
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	23,21	16,71	4,67	6,53	12,41

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	144 929 193,62	133 108 271,06
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	20 667 055,25	18 172 487,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-31 887 051,13	-35 685 721,67
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 608 554,63	4 774 626,79
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	14 178 873,60	9 720 213,96
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	23 071 313,58	14 839 316,19
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,68	0,02
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	174 567 940,23	144 929 193,62

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011758085	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	97 428	20 667 055,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-160 335	-31 887 051,13
Solde net des souscriptions/rachats	-62 907	-11 219 995,88

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	22 967,87
Commissions de rachat acquises	4 145,86
Total des commissions acquises	27 113,73

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011758085	Action Acc	Capitalisable	EUR	174 567 940,23	767 886	227,3357

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Italie+/-	Suisse+/-	Allemagne +/-	Pays-Bas+/-	France+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	152 267,35	134 707,75	6 235,49	5 699,65	5 009,74	455,68
Opérations temporaires sur titres	39 519,74	39 519,75	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-17 559,60	-	-6 235,49	-5 699,65	-5 009,74	-455,68
Hors-bilan						
Futures	342,86	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	174 570,35	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	538,67	538,67	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	25 142,45	-	-	-	25 142,45
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-538,67	-538,67	-	-	-
Comptes financiers	-0,27	-	-	-	-0,27
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	25 142,18

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	48,63	327,02	163,02	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	25 142,45	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-48,63	-327,02	-163,02	-
Comptes financiers	-0,27	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	25 142,18	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	CHF +/-	USD +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	6 235,49	63,75	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	0,13	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-6 235,49	-63,75	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	0,13	-	-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
MORGAN STANLEY EUROPE SE	10 133,56	-
BNP PARIBAS	8 862,42	-
BNP PARIBAS ARBITRAG	5 225,18	-
UBS AG	4 487,73	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	4 357,04	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	3 984,72	-
BANK OF AMERICA	1 244,87	-
JP MORGAN AG	884,11	-
NATIXIS	234,50	-
CCF	60,50	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	25,80	-
CITIGROUP GLOBAL MARKETS EUROPE AG	19,32	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie		
BNP PARIBAS ARBITRAG	6 235,49	-
UBS AG	5 896,26	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	5 009,74	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	281,87	-
NATIXIS	259,07	-
JP MORGAN AG	256,80	-
CCF	66,91	-
BNP PARIBAS	63,75	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	28,39	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Dettes

Collatéral espèces

MORGAN STANLEY LLC	-	9 704,07
BNP PARIBAS	-	9 190,86
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	3 851,12
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	1 305,14
JP MORGAN CHASE & CO	-	732,01
CITIGROUP GLOBAL MARKETS INC	-	19,83

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	35 289,56
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	30 727,38
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	66 016,94
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-59 413,34
Dépôts de garantie	-24 803 029,50
Autres créditeurs divers *	-5 049,70
Total des dettes	-24 867 492,54
Total des créances et dettes	-24 801 475,60

* Autres créditeurs divers = -5 049,70€ de commissions de mouvements.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011758085	31/10/2025
Frais fixes	621 132,13
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	3 647 941,32	4 715 593,73
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 647 941,32	4 715 593,73
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	3 647 941,32	4 715 593,73

Action Acc

FR0011758085

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 647 941,32	4 715 593,73
Total	3 647 941,32	4 715 593,73
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	14 175 490,73	9 178 625,89
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	14 175 490,73	9 178 625,89
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	14 175 490,73	9 178 625,89

Action Acc

FR0011758085

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	14 175 490,73	9 178 625,89
Total	14 175 490,73	9 178 625,89
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			134 707 748,28	77,16
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			134 707 748,28	77,16
Aérospatiale			95 452,10	0,05
SPACE2 S.P.A	EUR	2 542	95 452,10	0,05
Agences de médias			4 218 924,07	2,42
ARNOLDO MONDADORI EDITORE SPA	EUR	453 344	945 222,24	0,54
CAIRO COMMUNICATIONS SPA	EUR	244 686	704 695,68	0,40
RAI WAY SPA	EUR	327 833	1 947 328,02	1,12
RCS MEDIAGROUP	EUR	603 571	621 678,13	0,36
Assurance services complets			1 140 350,64	0,65
REVO INSURANCE SPA	EUR	63 921	1 140 350,64	0,65
Banques			5 168 750,46	2,96
BANCA SISTEMA S.P.A	EUR	170 525	267 042,15	0,15
BANCO DI DESIO E DELLA BRIANZA	EUR	167 767	1 330 392,31	0,76
CREDITO EMILIANO SPA	EUR	260 300	3 571 316,00	2,05
Bâtiment : Contrôle climat			3 422 796,85	1,96
CAREL INDUSTRIES S P A	EUR	151 787	3 422 796,85	1,96
Biotechnologie			1 031 035,20	0,59
PHILOGEN S P A	EUR	41 574	1 031 035,20	0,59
Chimie de base			6 289 344,80	3,60
SOL SPA	EUR	123 806	6 289 344,80	3,60
Composants et équipements électriques			5 435,20	-
CEMBRE	EUR	86	5 435,20	-
Construction lourde			1 172 352,69	0,67
CALTAGIRONE SPA. ROMA	EUR	55 928	503 352,00	0,29
TREVI FINANZIARIA INDUSTRIALE SPA	EUR	832 983	364 013,57	0,21
WEBUILD SPA	EUR	87 189	304 987,12	0,17
Conteneurs et emballages			11 970,94	0,01
ZIGNAGO VETRO SPA	EUR	1 594	11 970,94	0,01
Détaillants et grossistes Alimentation			188 176,80	0,11
MARR	EUR	20 454	188 176,80	0,11
Électricité alternative			2 045 419,44	1,17
ALERION CLEANPOWER	EUR	21 264	436 975,20	0,25

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ERG SPA	EUR	71 934	1 608 444,24	0,92
Électricité conventionnelle			3 167 587,88	1,81
ACEA SPA	EUR	150 694	3 167 587,88	1,81
Équipement électronique: autres			1 367 235,29	0,78
INDUSTRIE DE NORA SPA	EUR	189 499	1 367 235,29	0,78
Équipements de technologie de production			1 518 325,60	0,87
TECHNOPROBE SPA	EUR	161 524	1 518 325,60	0,87
Équipements de télécommunications			10 193 849,60	5,84
REPLY SPA	EUR	83 831	10 193 849,60	5,84
Équipements électroniques			528 522,06	0,30
ANTARES VISION S P A	EUR	104 451	528 522,06	0,30
Équipements médicaux			1 754 403,55	1,01
EL EN SPA	EUR	154 573	1 754 403,55	1,01
Établissements de soins de santé			632 927,00	0,36
GPI SPA	EUR	37 231	632 927,00	0,36
Expert en finance			12 650 417,51	7,25
ANIMA HOLDING	EUR	87 214	535 493,96	0,31
BFF BANK SPA	EUR	659 133	6 894 531,18	3,95
DOVALUE SPA	EUR	409 174	1 107 224,84	0,63
EQUITA GROUP SPA	EUR	162 248	932 926,00	0,54
MULTIPLY GROUP	EUR	51 102	2 404 349,10	1,38
ORSERO SPA	EUR	30 092	546 470,72	0,31
TINEXTA SPA	EUR	15 491	229 421,71	0,13
Fournisseurs industriels			586 827,50	0,34
EUROGROUP LAMINATIONS SPA	EUR	167 665	586 827,50	0,34
Gaz eau et services multiples aux collectivités			796 911,36	0,46
ASCOPIAVE	EUR	247 488	796 911,36	0,46
Gestionnaires d'actifs			9 780 694,00	5,60
BANCA GENERALI	EUR	199 606	9 780 694,00	5,60
Habillement et accessoires			6 256 906,28	3,58
BASICNET SPA	EUR	83 244	573 551,16	0,33
OVS SPA AZ	EUR	614 855	2 688 146,06	1,54
SAFILO GROUP	EUR	779 564	1 320 581,42	0,75
SALVATORE FERRAGAMO	EUR	239 918	1 674 627,64	0,96
Industries diversifiées			5 753 882,64	3,30
CIR SPA COMPAGNIE INDUSTRIALI RIUNITE	EUR	1 869 644	1 291 924,00	0,74
ENA V SPA	EUR	948 170	4 297 106,44	2,46
PHARMANUTRA SPA	EUR	307	14 214,10	0,01
TXT E SOLUTIONS SPA	EUR	4 551	150 638,10	0,09

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Ingénierie industrielle			151 570,80	0,09
BIESSE	EUR	26 685	151 570,80	0,09
Internet			2 530,00	-
DIGIT VAL RG	EUR	88	2 530,00	-
Logiciels			2 161 047,20	1,24
SESA SPA	EUR	26 812	2 161 047,20	1,24
Matériaux et accessoires de construction			432 113,00	0,25
ITALMOBILIARE SPA	EUR	13 255	432 113,00	0,25
Matériels informatiques			633 046,80	0,36
ESPRINET	EUR	109 146	633 046,80	0,36
Outillage: construction et manutention			7 716 434,88	4,42
FINCANTIERI SPA	EUR	346 962	7 716 434,88	4,42
Outillage industriel			3 060 233,30	1,75
COMER INDUSTRIES SPA	EUR	11 881	437 220,80	0,25
DANIELI C OFFICINE MECCANICHE	EUR	31 496	1 477 162,40	0,84
LU VE SPA AZ	EUR	31 741	1 145 850,10	0,66
Pharmacie			13 725,60	0,01
GVS SPA	EUR	3 192	13 725,60	0,01
Pièces détachées d'automobiles			523 491,50	0,30
SOGEFI	EUR	149 569	523 491,50	0,30
Pneus			1 573 823,75	0,90
PIRELLI C SPA	EUR	259 023	1 573 823,75	0,90
Produits alimentaires			1 436 451,12	0,82
NEWPRINCES SPA	EUR	72 111	1 436 451,12	0,82
Produits de beauté			58 398,20	0,03
INTERCOS SPA	EUR	4 949	58 398,20	0,03
Produits de loisirs			6 348 373,50	3,64
TECHNOGYM S.P.A	EUR	404 355	6 348 373,50	3,64
Produits ménagers durables			7 519 141,14	4,31
DE LONGHI	EUR	237 797	7 519 141,14	4,31
Produits ménagers non durables			1 106 697,72	0,63
FABBRICA ITALIANA LAPIS ED AFFINI SPA	EUR	116 372	1 106 697,72	0,63
SCPI : biens immobiliers diversifié			714 627,62	0,41
IMMOBILIARE GRANDE DISTRIBUZIONE SOCIETA REIT	EUR	203 308	714 627,62	0,41
Services d'ingénierie et de passation de marchés			6 856 622,82	3,93
MAIRE SPA	EUR	521 813	6 856 622,82	3,93
Services d'investissements			3 245 558,75	1,86
TAMBURI INVESTMENT PARTNERS	EUR	370 921	3 245 558,75	1,86

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services de loisirs			49 880,43	0,03
JUVENTUS FOOTBALL CLUB SPA	EUR	18 178	49 880,43	0,03
Services de transport			449 988,60	0,26
SANLORENZO S P A	EUR	13 274	449 988,60	0,26
Services financiers hypothécaires			2 484 070,40	1,42
BANCA IFIS SPA	EUR	110 896	2 484 070,40	1,42
Services informatiques			451 706,32	0,26
WIIT SPA	EUR	22 906	451 706,32	0,26
Services multiples aux collectivités			5 890 234,98	3,37
IREN SPA	EUR	2 302 672	5 890 234,98	3,37
Services supports			607 019,94	0,35
FIERA MILANO	EUR	77 229	607 019,94	0,35
Véhicules récréatifs et bateaux			1 442 460,45	0,83
FERRETTI SPA	EUR	499 438	1 421 400,55	0,82
PIAGGIO & C	EUR	10 488	20 692,82	0,01
THE ITALIAN SEA GROUP SPA	EUR	76	367,08	-
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			-	-
Construction lourde			-	-
WEBUILD SPA WARRANT 02/08/2030	EUR	144 316	-	-
Expert en finance			-	-
AMCO ASSET MANAGEMENT COMPANY SPA	EUR	18 512	-	-
Titres reçus en garantie			18 098 268,70	10,37
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			17 559 597,94	10,06
Banques			5 268 809,40	3,02
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	8 376	259 069,68	0,15
ING GROUP NV	EUR	230 651	5 009 739,72	2,87
Électricité conventionnelle			95 290,13	0,06
IBERDROLA SA	EUR	5 425	95 290,13	0,06
Logiciels			6 235 491,34	3,57
TEMENOS AG-NOM	CHF	76 170	6 235 491,34	3,57
Matériel de production d'énergie renouvelable			2 869 738,50	1,64
SIEMENS ENERGY AG	EUR	26 745	2 869 738,50	1,64
Pharmacie			529 082,40	0,30
BAYER AG	EUR	19 632	529 082,40	0,30
Réassurance			768 251,00	0,44
TALANX AG	EUR	7 282	768 251,00	0,44

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi conducteurs			63 751,17	0,04
INTEL CORP	USD	1 840	63 751,17	0,04
Services d'appui professionnels			455 680,00	0,26
BUREAU VERITAS	EUR	16 000	455 680,00	0,26
Services immobiliers			867 465,00	0,50
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	33 300	867 465,00	0,50
Télécommunications filaires			406 039,00	0,23
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	15 100	406 039,00	0,23
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			538 670,76	0,31
État			538 670,76	0,31
BUNDES OBLIGATION 2.20% 10/10/2030	EUR	69 837	70 220,55	0,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 1.7% 10/06/2027	EUR	48 381	48 625,11	0,03
FRANCE 2.75% 25/02/2030	EUR	250 000	256 801,58	0,15
GERMANY 2.6% 15/08/2034	EUR	161 547	163 023,52	0,09
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-18 098 268,70	-10,37
Créances représentatives de titres prêtés			39 519 179,30	22,64
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			39 519 179,30	22,64
Aérospatiale			1 907 727,75	1,09
SPACE2 S.P.A	EUR	50 805	1 907 727,75	1,09
Agences de médias			99 010,80	0,06
CAIRO COMMUNICATIONS SPA	EUR	1	2,88	-
RAI WAY SPA	EUR	16 668	99 007,92	0,06
Bâtiment : Contrôle climat			435 327,75	0,25
CAREL INDUSTRIES S P A	EUR	19 305	435 327,75	0,25
Chimie de base			628 904,00	0,36
SOL SPA	EUR	12 380	628 904,00	0,36
Composants et équipements électriques			1 194 985,60	0,69
CEMBRE	EUR	18 908	1 194 985,60	0,69
Construction lourde			5 731 637,42	3,28
WEBUILD SPA	EUR	1 638 547	5 731 637,42	3,28
Conteneurs et emballages			861 892,66	0,49
ZIGNAGO VETRO SPA	EUR	114 766	861 892,66	0,49
Détaillants et grossistes Alimentation			872 040,40	0,50
MARR	EUR	94 787	872 040,40	0,50
Électricité alternative			2 699 746,40	1,55
ERG SPA	EUR	120 740	2 699 746,40	1,55

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électricité conventionnelle			195 486,00	0,11
ACEA SPA	EUR	9 300	195 486,00	0,11
Équipements de technologie de production			3 550 201,40	2,03
TECHNOPROBE SPA	EUR	377 681	3 550 201,40	2,03
Équipements médicaux			181 963,20	0,11
EL EN SPA	EUR	16 032	181 963,20	0,11
Expert en finance			914 999,90	0,52
BFF BANK SPA	EUR	5 262	55 040,52	0,03
DOVALUE SPA	EUR	652	1 764,31	-
TINEXTA SPA	EUR	57 947	858 195,07	0,49
Gestionnaires d'actifs			389 158,00	0,22
BANCA GENERALI	EUR	7 942	389 158,00	0,22
Industries diversifiées			1 523 783,60	0,87
PHARMANUTRA SPA	EUR	12 116	560 970,80	0,32
TXT E SOLUTIONS SPA	EUR	29 088	962 812,80	0,55
Ingénierie industrielle			134 570,56	0,08
BIESSE	EUR	23 692	134 570,56	0,08
Internet			418 025,00	0,24
DIGIT VAL RG	EUR	14 540	418 025,00	0,24
Matériaux et accessoires de construction			1 606 267,20	0,92
ITALMOBILIARE SPA	EUR	49 272	1 606 267,20	0,92
Outils industriels			622 691,30	0,36
DANIELI C OFFICINE MECCANICHE	EUR	13 277	622 691,30	0,36
Pharmacie			1 019 530,00	0,58
GVS SPA	EUR	237 100	1 019 530,00	0,58
Pièces détachées d'automobiles			11 525,50	0,01
SOGEFI	EUR	3 293	11 525,50	0,01
Pneus			6 930 267,37	3,97
PIRELLI C SPA	EUR	1 140 597	6 930 267,37	3,97
Produits de beauté			2 262 130,80	1,30
INTERCOS SPA	EUR	191 706	2 262 130,80	1,30
Produits ménagers durables			734 848,80	0,42
DE LONGHI	EUR	23 240	734 848,80	0,42
Services d'investissements			242 628,75	0,14
TAMBURI INVESTMENT PARTNERS	EUR	27 729	242 628,75	0,14
Services de loisirs			980 529,98	0,56
JUVENTUS FOOTBALL CLUB SPA	EUR	357 336	980 529,98	0,56
Services de transport			1 268 368,50	0,73
SANLORENZO S P A	EUR	37 415	1 268 368,50	0,73

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services financiers hypothécaires			139 104,00	0,08
BANCA IFIS SPA	EUR	6 210	139 104,00	0,08
Services informatiques			298 758,00	0,17
WIIT SPA	EUR	15 150	298 758,00	0,17
Véhicules récréatifs et bateaux			1 663 068,66	0,95
PIAGGIO & C	EUR	641 569	1 265 815,65	0,72
THE ITALIAN SEA GROUP SPA	EUR	82 247	397 253,01	0,23
Indemnités sur titres prêtés			566,35	-
Total			174 227 493,93	99,80

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
MINI FTSE MIB F 1225	8	5 582,00	-	342 864,00
Sous total		5 582,00	-	342 864,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		5 582,00	-	342 864,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	174 227 493,93
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	5 582,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	25 208 468,87
Autres passifs (-)	-24 873 604,57
Total = actif net	174 567 940,23

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE Italia PMI PIR 2020 UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011758085 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice FTSE Italia PMI Net Tax Index (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé Euros (EUR) et représentatif de la performance des actions de petite et moyenne capitalisations boursières listées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Les actions du Compartiment sont incluses dans la liste des investissements éligibles au régime « Piano Individuale di Risparmio a lungo termine » (PIR), mis en place avant le 31 Décembre 2018 ou à partir du 1 Janvier 2020, d'après la loi de Finances 2017 italienne (Loi N° 232 du 11 Décembre 2016) telle que modifiée et complétée (la "loi PIR").

Le Compartiment devra investir au moins 70% de ses actifs dans des instruments financiers, qu'ils soient ou pas négociés sur un marché réglementé ou un système multilatéral de négociation, émis par ou conclus avec des entreprises domiciliées en Italie, ou dans un état membre de l'Union Européenne ou de l'EEA avec un établissement permanent en Italie.

Au moins 25% de ces instruments financiers, ce qui correspond à 17.5% de la valeur totale des actifs du Compartiment, devront être émis par des entreprises n'appartenant pas à l'indice FTSE MIB Index ou tout autre indice équivalent. Au moins 5% de ces instruments financiers, ce qui correspond à 3.5% de la valeur totale des actifs du Compartiment, devront être émis par des entreprises n'appartenant pas à l'indice FTSE MIB Index et FTSE Italia Mid Cap Index ou tout autre indice équivalent.

Le Compartiment ne pourra investir plus de 10% de la valeur totale de ses actifs dans des instruments financiers issus par ou conclus avec une seule entreprise, ou des entreprises appartenant au même groupe, ou dans des dépôts d'espèces.

Le Compartiment ne pourra pas investir dans des entreprises domiciliées dans des pays ne disposant pas d'un accord d'échange d'informations adéquat avec l'Italie.

Afin que le compartiment soit éligible à la loi PIR pour une année calendaire, ces restrictions d'investissements seront respectées au moins pendant les deux-tiers de chaque année calendaire à partir du 01/01/2020.

Le site internet de FTSE (www.ftserussell.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires de titres.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

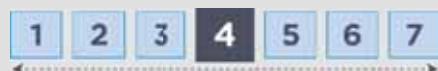
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 800	€1 550
	Rendement annuel moyen	-82,0%	-31,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 530	€9 190
	Rendement annuel moyen	-24,7%	-1,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 490	€12 760
	Rendement annuel moyen	4,9%	5,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 420	€17 980
	Rendement annuel moyen	64,2%	12,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/09/2017 et le 30/09/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 31/08/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE ITALIA PMI PIR 2020 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€46	€301
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,49% avant déduction des coûts et de 5,00% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	40,00 EUR
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	6,76 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice MDAX Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice MDAX Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 12,18%. Celle du benchmark est de 13,01% avec une tracking error de 0,04%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMAZON.COM INC	75 472 066,15	66 001 455,30
BROADCOM INC	65 565 323,19	54 937 277,69
UNITEDHEALTH GROUP	51 625 336,91	42 990 781,33
APPLE INC	42 090 888,32	41 386 112,61
MICROSOFT CORP	45 634 105,28	37 215 658,78
TESLA INC	42 578 966,70	39 948 694,93
COSTCO WHOLESALE	41 823 495,04	40 369 384,59
META PLATFORMS INC	38 739 969,66	22 181 993,20
MC DONALD'S CORP	33 039 742,60	26 729 351,01
COMCAST CLASS A	28 218 001,18	29 757 422,21

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	226 767 025,23
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,45

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	226 767 025,23

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	226 767 025,23
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	226 767 025,23

AMUNDI MDAX UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	226 767 025,23

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MDAX UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MDAX UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		226 767 025,23
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	226 767 025,23	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	228 446 116,73	56 238 460,04
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	228 446 116,73	56 238 460,04
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	228 446 116,73	56 238 460,04
Créances et comptes d'ajustement actifs	23 761 304,61	1 832 712,40
Comptes financiers	32 406,96	6 078,94
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	23 793 711,57	1 838 791,34
Total Actif I + II	252 239 828,30	58 077 251,38

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	144 784 412,30	38 046 860,46
Report à nouveau sur revenu net	3 189 944,80	1 477 318,91
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	53 187 927,77	12 873 751,43
Résultat net de l'exercice	24 591 517,21	3 703 855,72
Capitaux propres I	225 753 802,08	56 101 786,52
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	225 753 802,08	56 101 786,52
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	2 659 687,29	128 717,29
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	2 659 687,29	128 717,29
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	23 825 403,89	1 845 901,93
Concours bancaires	935,04	845,64
Sous-total autres passifs IV	23 826 338,93	1 846 747,57
Total Passifs: I + II + III + IV	252 239 828,30	58 077 251,38

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 501,54	1 800 422,00
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 563,67	9 321,23
Sous-total Produits sur opérations financières	4 065,21	1 809 743,23
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-41,79	-205,30
Sous-total charges sur opérations financières	-41,79	-205,30
Total Revenus financiers nets (A)	4 023,42	1 809 537,93
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-312 146,39	-120 497,56
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-312 146,39	-120 497,56
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-308 122,97	1 689 040,37
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-125 511,73	607 236,27
Sous-total revenus nets I = C + D	-433 634,70	2 296 276,64

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-14 265 572,30	2 203 500,47
Frais de transactions externes et frais de cession	-25 972,07	-10 151,61
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-14 291 544,37	2 193 348,86
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	17 054 943,77	-548 838,24
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	2 763 399,40	1 644 510,62
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	18 069 143,38	2 045 868,95
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	9 304,94	-972,22
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	18 078 448,32	2 044 896,73
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	4 183 304,19	-571 163,80
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	22 261 752,51	1 473 732,93
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-1 710 664,47
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-1 710 664,47
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	24 591 517,21	3 703 855,72

Annexe

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du compartiment est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'indice « MDAX Index» (l'« Indicateur de Référence »), libellé en EUR, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence. Il est représentatif des entreprises allemandes de taille intermédiaire.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	225 753 802,08	56 101 786,52	51 897 059,65	44 711 574,10	76 959 917,16

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Dist					
FR0011857234					
Nombre de parts ou actions	1 582 479,00	431 956,00	427 827	373 526	431 699
Valeur liquidative unitaire	142,6583	129,8784	121,3038	119,7013	178,2721
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	1,74	5,37	-	1,27	2,82
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-6,34	-48,07	0,98

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'Actions Dist: le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de le capitaliser.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	56 101 786,52	51 897 059,65
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	309 050 435,81	44 105 278,39
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-141 664 026,80	-44 117 173,12
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-308 122,97	1 689 040,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-14 291 544,24	2 193 348,86
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	18 078 448,32	2 044 896,73
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 213 174,56	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-1 710 664,47
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	0,11
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	225 753 802,08	56 101 786,52

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0011857234	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 188 123	309 050 435,81
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 037 600	-141 664 026,80
Solde net des souscriptions/rachats	1 150 523	167 386 409,01
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011857234	Action Dist	Capitalisation et/ou distribution	EUR	225 753 802,08	1 582 479	142,6583

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	228 446,12	228 446,12	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	226 767,03	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	455 213,15	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32,41	-	-	-	32,41
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,94	-	-	-	-0,94
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	31,47

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	32,41	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,94	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	31,47	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	SEK +/-	NOK +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	228 446,12	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	17 312,51	-	-	-	-
Comptes financiers	3,26	-	0,11	0,07	0,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-17 312,51	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,94	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	228 449,38	-0,94	0,11	0,07	0,01

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	2 656,69
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	6 448 437,00
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	11 039 175,01
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	6 273 692,60
Total des créances	23 761 304,61
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-17 312 513,90
Frais de gestion	-37 931,02
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-6 474 958,97
Total des dettes	-23 825 403,89
Total des créances et dettes	-64 099,28

* Autres débiteurs divers : 353.72€ + 6 273 338.88 € soultes à verser sur swap.

** Autres créditeurs divers : -26 521.97 : commission de mouvement /// -6 448 437 € soulte à verser sur swap.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.2% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0011857234	31/10/2025
Frais fixes	312 146,39
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-433 634,70	2 296 276,64
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-1 710 664,47
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-433 634,70	585 612,17
Report à nouveau	3 189 944,80	1 477 318,91
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 756 310,10	2 062 931,08

Action Dist

FR0011857234

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	2 753 513,46	1 192 198,56
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 796,64	870 732,52
Capitalisation	-	-
Total	2 756 310,10	2 062 931,08
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	2,61
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 582 479	431 956
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,74	2,76
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	2 763 399,40	1 644 510,62
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	2 763 399,40	1 644 510,62
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	53 187 927,77	12 873 751,43
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	55 951 327,17	14 518 262,05

Action Dist

FR0011857234

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	55 951 327,17	14 518 262,05
Capitalisation	-	-
Total	55 951 327,17	14 518 262,05
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 582 479	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			228 446 116,73	101,19
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			228 446 116,73	101,19
Audiovisuel et divertissements			7 128 859,66	3,16
WALT DISNEY CO/THE	USD	73 061	7 128 859,66	3,16
Automobiles			12 524 743,79	5,55
TESLA INC	USD	31 663	12 524 743,79	5,55
Biotechnologie			6 014 009,19	2,66
JOHNSON & JOHNSON	USD	12 815	2 097 010,09	0,93
MERCK AND CO INC	USD	52 582	3 916 999,10	1,73
Boissons non alcoolisées			9 668 494,91	4,28
PEPSICO INC	USD	76 387	9 668 494,91	4,28
Distributeurs Bricolage			2 094 618,53	0,93
HOME DEPOT INC	USD	6 369	2 094 618,53	0,93
Distributeurs diversifiés			21 135 192,18	9,36
AMAZON.COM INC	USD	93 033	19 685 079,93	8,72
WALMART INC	USD	16 542	1 450 112,25	0,64
Électronique grand public			448 876,16	0,20
COMCAST CLASS A	USD	18 613	448 876,16	0,20
Équipements de technologie de production			9 992 475,45	4,43
LAM RESEARCH CORP	USD	73 246	9 992 475,45	4,43
Équipements de télécommunications			10 235 653,37	4,53
CISCO SYSTEMS INC	USD	161 592	10 235 653,37	4,53
Équipements médicaux			2 164 842,97	0,96
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	24 808	2 164 842,97	0,96
Internet			33 353 498,51	14,77
ALPHABET INC	USD	11 789	2 872 074,95	1,27
ALPHABET INC SHS C	USD	30 010	7 327 515,34	3,24
DOORDASH INC	USD	28 641	6 312 087,31	2,80
META PLATFORMS INC	USD	29 982	16 841 820,91	7,46
Logiciels			27 127 168,30	12,02
ADOBE INC	USD	32 720	9 647 325,59	4,27
MICROSOFT CORP	USD	21 310	9 560 328,45	4,24
ORACLE CORP	USD	11 770	2 677 975,83	1,19

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	30 178	5 241 538,43	2,32
Pharmacie			10 431 021,99	4,62
ELI LILLY & CO	USD	13 953	10 431 021,99	4,62
Prestataires de soins de santé			9 579 186,62	4,24
UNITEDHEALTH GROUP	USD	32 370	9 579 186,62	4,24
Produits alimentaires			9 675 676,82	4,29
KELLANOVA	USD	134 453	9 675 676,82	4,29
Restaurants et bars			9 684 366,36	4,29
MC DONALD'S CORP	USD	37 455	9 684 366,36	4,29
Semi conducteurs			45 260 512,74	20,05
ANALOG DEVICES INC	USD	33 154	6 725 304,12	2,98
BROADCOM INC	USD	52 262	16 736 790,04	7,42
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	5 507	1 067 667,12	0,47
NVIDIA CORP	USD	118 166	20 730 751,46	9,18
Voyage et tourisme			1 926 919,18	0,85
BOOKING HOLDINGS INC	USD	438	1 926 919,18	0,85
Total			228 446 116,73	101,19

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR ETF	226 767 025,23	-	2 659 687,29	226 767 025,23
Sous total		-	2 659 687,29	226 767 025,23
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	2 659 687,29	226 767 025,23

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	228 446 116,73
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-2 659 687,29
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	23 793 711,57
Autres passifs (-)	-23 826 338,93
Total = actif net	225 753 802,08

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MDAX UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011857234 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice MDAX Germany Index (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), et représentatif des entreprises allemandes de taille intermédiaire, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de Deutsche Börse AG (www.dax-indices.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Deutsche Börse AG.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 970	€1 930
	Rendement annuel moyen	-80,3%	-28,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 500	€7 490
	Rendement annuel moyen	-35,0%	-5,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 210	€10 980
	Rendement annuel moyen	2,1%	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 010	€16 800
	Rendement annuel moyen	50,1%	10,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2021 et le 05/12/2024

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2018 et le 30/11/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2016 et le 30/06/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MDAX UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€20	€110
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,09% avant déduction des coûts et de 1,89% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	20,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Amundi MSCI China A UCITS ETF est un ETF conforme à la Directive UCITS. Il a pour objectif de répliquer l'indice MSCI China A Net Total Return Index, à la hausse comme à la baisse. Cet indice représente les valeurs de grandes et moyennes capitalisations chinoises de catégorie A cotées sur les bourses de Shanghai et Shenzhen. Il recouvre exclusivement les titres accessibles via 'Stock Connect'. Cet indice a été conçu à l'attention des investisseurs internationaux ; la base de calcul utilise les cotations des valeurs de catégorie A sur Stock Connect, sur la base du taux du RMB offshore (CNH).

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 20,95%. Celle du benchmark est de 21,44% avec une tracking error de 0,07%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	1 236 619,28	5 626 362,75
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	884 229,57	3 517 646,44
CHINA MERCHT BK -A-	614 036,48	2 497 996,43
CHINA YANGTZE POWER CO LTD	492 587,43	2 058 398,24
PING AN INSURANCE GROUP CO-A	412 794,74	1 778 594,06
BYD COMPANY LTD	425 230,56	1 737 085,40
WULIANGYE YIBIN CO LTD	363 920,00	1 637 540,97
AGRICUL BANK OF CHINA A	373 780,56	1 377 146,72
INDUSTRIAL BANK	356 341,68	1 267 388,77
BANK OF COMMUNICATIONS CO-A	641 360,55	929 533,08

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		264 640,00
- Change à terme :	-	
- Future :	264 640,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	155 206 446,98	219 891 120,63
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	155 206 446,98	219 891 120,63
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	10 065,00	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	155 216 511,98	219 891 120,63
Créances et comptes d'ajustement actifs	21 493,00	146 726,00
Comptes financiers	306 932,05	722 840,89
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	328 425,05	869 566,89
Total Actif I + II	155 544 937,03	220 760 687,52

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	128 708 207,49	195 112 133,14
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	26 753 425,89	25 548 815,10
Capitaux propres I	155 461 633,38	220 660 948,24
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	155 461 633,38	220 660 948,24
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	16 205,00	6 230,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	16 205,00	6 230,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	64 478,65	82 659,52
Concours bancaires	2 620,00	10 849,76
Sous-total autres passifs IV	67 098,65	93 509,28
Total Passifs: I + II + III + IV	155 544 937,03	220 760 687,52

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	3 389 417,54	4 775 682,84
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	42 552,86	67 474,04
Sous-total Produits sur opérations financières	3 431 970,40	4 843 156,88
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-7 404,95	-18 446,24
Sous-total charges sur opérations financières	-7 404,95	-18 446,24
Total Revenus financiers nets (A)	3 424 565,45	4 824 710,64
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-530 900,05	-664 641,52
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-7 020,28
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-530 900,05	-671 661,80
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	2 893 665,40	4 153 048,84
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-213 264,95	192 720,46
Sous-total revenus nets I = C + D	2 680 400,45	4 345 769,30

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-4 021 470,78	-33 982 197,84
Frais de transactions externes et frais de cession	-116 571,55	-160 738,43
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-4 138 042,33	-34 142 936,27
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	874 695,76	-1 916 138,86
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-3 263 346,57	-36 059 075,13
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	29 596 843,64	50 947 082,36
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-568,22	104,98
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	29 596 275,42	50 947 187,34
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-2 259 903,41	6 314 933,59
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	27 336 372,01	57 262 120,93
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	26 753 425,89	25 548 815,10

Annexe

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de reproduire l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice MSCI China A Net Total Return Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en US Dollar (USD) , tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l' Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en USD	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	155 461 633,38	220 660 948,24	189 317 032,11	170 893 867,86	228 681 041,44

Exprimés en USD	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0011720911					
Nombre de parts ou actions	837 966,00	1 438 561	1 398 020	1 258 157	1 089 330
Valeur liquidative unitaire	185,5226	153,39	135,4179	135,8287	209,9281
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,69	-22,04	-12,51	-7,81	11,61

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

USD

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'Actions Acc: Capitalisation des revenus.

Classe d'Actions Dist: le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser.

Les plus-values nettes réalisées seront capitalisées.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	220 660 948,24	189 317 032,11
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	24 213 005,04	102 943 312,18
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-117 764 215,71	-92 556 695,96
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 893 665,40	4 153 048,84
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-4 138 045,01	-34 142 936,27
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	29 596 275,42	50 947 187,34
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	155 461 633,38	220 660 948,24

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011720911	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	142 100	24 213 005,04
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-742 695	-117 764 215,71
Solde net des souscriptions/rachats	-600 595	-93 551 210,67
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		29 745,41
Commissions de rachat acquises		204 085,19
Total des commissions acquises		233 830,6

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011720911	Action Acc	Capitalisable	USD	155 461 633,38	837 966	185,5226

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Chine +/-	Caïmanes, Îles +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	155 206,45	154 712,44	494,01	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	264,64	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	155 471,09	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Exprimés en milliers d'USD						
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	306,93	-	-	-	-	306,93
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-2,62	-	-	-	-	-2,62
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	304,31

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	306,93	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-2,62	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	304,31	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	CNH +/-	CNY +/-	EUR +/-	HKD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	155 206,45	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	25,25	-	0,01	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-7,98	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	155 206,45	25,25	-7,98	0,01	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	21 493,00
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	21 493,00
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-48 553,89
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers *	-15 924,76
Total des dettes	-64 478,65
Total des créances et dettes	-42 985,65

* Se compose de -6 913,52€ (-7 979,58\$) et -7 945,18\$ de frais de transactions.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et le délégataire de gestion financière.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent le Conseil d'Administration dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la partie statistique du document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.35% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011720911	31/10/2025
Frais fixes	530 900,05
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements <i>(par nature de produit)</i>	31/10/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements <i>(par nature de produit)</i>	31/10/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Revenus nets	2 680 400,45	4 345 769,30
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 680 400,45	4 345 769,30
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 680 400,45	4 345 769,30

Action Acc

FR0011720911

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 680 400,45	4 345 769,30
Total	2 680 400,45	4 345 769,30
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-3 263 346,57	-36 059 075,13
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-3 263 346,57	-36 059 075,13
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-3 263 346,57	-36 059 075,13

Action Acc

FR0011720911

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-3 263 346,57	-36 059 075,13
Total	-3 263 346,57	-36 059 075,13
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			155 206 446,98	99,84
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			155 206 446,98	99,84
Activités minières générales			1 817 251,06	1,17
CHINA NORTHERN RARE EARTH HIGH-TECH CO LTD	CNH	88 100	628 503,85	0,41
CMOC GROUP LIMITED	CNH	411 300	984 036,34	0,63
SHANJIN INTERNATIONAL GOLD CO LTD	CNH	67 220	204 710,87	0,13
Aérospatiale			95 410,06	0,06
AVIC HELICOPTER CO LTD A	CNH	18 855	95 410,06	0,06
Agriculture et pêche			1 968 457,94	1,27
GUANGDONG HAID SHS A	CNH	40 512	332 127,62	0,21
MUYUAN FOODSTUFF CO LTD	CNH	128 590	908 150,90	0,58
NEW HOPE LIUHE CO LTD	CNH	108 299	147 951,76	0,10
TONGWEI CO LTD	CNH	109 700	381 672,41	0,25
YIHAI KERRY ARAWANA HOLDINGS CO LTD	CNH	44 000	198 555,25	0,13
Aluminium			1 282 750,68	0,83
ALUMINUM CORP OF CHINA LTD-A	CNH	322 000	451 652,27	0,29
CHINA RARE EARTH RESOURCES AND TECHNOLOGY CO LTD	CNH	25 900	191 643,11	0,12
HENAN SHENHUO COAL & POWER-A	CNH	53 300	185 069,21	0,12
SHANDONG NANSHAN ALUMINIUM A	CNH	283 100	183 241,41	0,12
YUNNAN ALUMINIUM CO LTD-A	CNH	84 000	271 144,68	0,18
Appareil électroménager			574 019,59	0,37
HAIER SMART HOME CO LTD-A	CNH	152 492	574 019,59	0,37
Assurance immobilière et dommages			253 949,55	0,16
THE PEOPLES INSURANCE COMPANY GROUP OF CHINA LTD	CNH	214 300	253 949,55	0,16
Assurance vie			3 796 277,60	2,44
CHINA LIFE INSURANCE CO LTD	CNH	67 700	417 953,50	0,27
CHINA PACIFIC INSURANCE	CNH	166 843	831 609,00	0,53
NEW CHINA LIFE INSURANCE C-A	CNH	49 250	468 902,79	0,30
PING AN INSURANCE GROUP CO-A	CNH	255 900	2 077 812,31	1,34
Automobiles			4 487 787,19	2,89
ANHUI JIANGHUAI AUTOMOBILE SERIE A	CNH	53 200	380 424,21	0,24
BYD COMPANY LTD	CNH	129 100	1 826 949,42	1,18

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CHONG QING CHANGAN AUTOMOBILE A	CNH	201 646	350 787,21	0,23
CHONGQING SOKON INDUSTRY GROUP CO LTD	CNH	39 800	867 220,71	0,56
GREAT WALL MOTOR CO LTD-A	CNH	69 300	221 748,35	0,14
GUANGZHOU AUTOMOBILE GROUP-A	CNH	144 100	158 217,15	0,10
SAIC MOTOR CORPORATION LTD-A	CNH	188 071	439 133,85	0,28
ZHENGZHOU YUTONG BUS -A-	CNH	53 600	243 306,29	0,16
Banques			19 460 019,44	12,52
AGRICUL BANK OF CHINA A	CNH	2 025 300	2 263 524,85	1,46
BANK OF BEIJING CO LTD -A	CNH	515 300	404 440,64	0,26
BANK OF CHANGSHA CO LTD A	CNH	92 500	124 290,09	0,08
BANK OF CHENGDU CO LTD	CNH	95 600	225 636,03	0,14
BANK OF CHINA LTD	CNH	969 200	763 412,21	0,49
BANK OF COMMUNICATIONS CO-A	CNH	1 262 600	1 272 837,80	0,82
BANK OF HANGZHOU CO LTD	CNH	169 900	374 520,74	0,24
BANK OF JIANGSU CO LTD	CNH	447 280	676 988,16	0,44
BANK OF NANJING -A-	CNH	297 076	471 751,19	0,30
BANK OF NINGBO CO LTD -A	CNH	160 944	640 409,07	0,41
BANK OF SHANGHAI	CNH	346 285	461 405,46	0,30
BANK OF SUZHOU CO LTD	CNH	105 000	121 920,76	0,08
CHINA CITIC BANK CORP LTD-A	CNH	298 100	323 955,81	0,21
CHINA CONSTRUCTION BANK	CNH	516 300	661 844,16	0,43
CHINA EVERBRIGHT BANK CO-A	CNH	1 131 100	530 432,72	0,34
CHINA MERCHT BK -A-	CNH	496 681	2 851 527,04	1,83
CHINA MINSHENG BANKING-A	CNH	864 332	474 504,34	0,31
CHINA ZHESHANG BANK CO LTD	CNH	481 060	201 954,38	0,13
CHONGQING RURAL COMMERCIAL BANK CO LTD	CNH	215 600	209 477,65	0,13
CNPC CAPITAL CO LTD	CNH	191 300	281 218,89	0,18
HUAXIA BANK CO LTD-A	CNH	307 260	293 789,30	0,19
INDUSTRIAL & COMMERCIAL BANK A	CNH	1 492 800	1 630 662,41	1,05
INDUSTRIAL BANK	CNH	501 600	1 424 742,06	0,92
PING AN BANK CO LTD-A	CNH	472 973	751 736,46	0,48
POSTAL SAVINGS BANK OF CHINA	CNH	733 000	591 772,33	0,38
PUDONG DEVL BK -A-	CNH	724 980	1 169 577,19	0,75
SHANGHAI RURAL COMMERICAL BANK CO LTD	CNH	218 500	261 687,70	0,17
Biotechnologie			869 284,27	0,56
BEIJING Tiantan Biological A	CNH	46 420	120 119,44	0,08
CHONGQING ZHIFEI BIOLOGICAL PRODUCTS CO LTD	CNH	58 950	170 420,95	0,11
HUALAN BIOLOGICAL ENGINEER A	CNH	42 025	95 116,44	0,06
IMEIK TECHNOLOGY DEVELOPMENT CO LTD	CNH	7 357	165 366,60	0,11

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
PHARMARON BEIJING CO LTD A	CNH	35 100	165 144,60	0,10
SHANGHAI RAAS BLOOD SHS A	CNH	161 800	153 116,24	0,10
Boissons non alcoolisées			478 837,50	0,31
EASTROC BEVERAGE GROUP CO LTD	CNH	12 180	478 837,50	0,31
Brasseurs			268 782,96	0,18
BEIJING YANJING BREWERY A	CNH	66 175	109 172,85	0,07
TSINGATO BREWERY	CNH	17 300	159 610,11	0,11
Charbon			2 900 230,74	1,87
CHINA SHENHUA ENERGY COMPANY -A- LTD	CNH	155 400	927 523,57	0,60
HUOLINHE OPENCUT COAL INDUSTRY CORPORATION	CNH	54 600	193 722,79	0,13
NINGXIA BAOFENG ENERGY GROUP CO LTD	CNH	178 700	462 666,77	0,30
SHAANXI COAL INDUSTRY COMPANY LIMITED A	CNH	236 300	753 134,28	0,48
SHANXI COKING COAL ENERGY GROUP CO LTD	CNH	133 300	137 001,10	0,09
SHANXI LU'AN ENVIRONMENTAL-A	CNH	70 400	146 290,87	0,09
YANZHOU ENERGY GROUP COMPANY LIMITED	CNH	135 425	279 891,36	0,18
Chemins de fer			1 264 077,93	0,81
BEIJING SHANGHAI HIGH SPEED RAILWAY CO LTD A	CNH	1 192 500	868 977,60	0,56
DAQIN RAILWAY -A-	CNH	491 100	395 100,33	0,25
Chimie			809 876,05	0,52
LB GROUP CO LTD	CNH	57 400	148 370,83	0,10
SDIC POWER HOLDINGS CO LTD	CNH	195 100	393 090,01	0,25
TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC SHS A	CNH	35 800	268 415,21	0,17
Chimie de base			1 791 105,50	1,15
CHINA JUSHI CO LTD	CNH	96 988	223 328,78	0,14
ENN ECOLOGICAL HOLDINGS CO LTD	CNH	62 900	172 390,49	0,11
HOSHINE SILICO INDUSTRY CO LTD	CNH	23 700	164 949,16	0,11
RONGSHENG PETRO CHEMICAL-A	CNH	246 800	353 103,62	0,23
SATELLITE CHEMICAL CO LTD	CNH	82 069	206 375,23	0,13
WANHUA CHEMICAL GROUP CO LTD	CNH	76 301	670 958,22	0,43
Chimie de spécialité			2 770 889,89	1,78
CNGR ADVANCED MAT CO LTD	CNH	21 760	140 662,08	0,09
FLAT GLASS GROUP CO LTD	CNH	46 667	121 282,78	0,08
GUANGZHOU TINCI MATERIALS TECHNOLOGY CO LTD	CNH	46 620	260 976,46	0,17
INNER MONGOLIA JUNZHENG ENERGY AND CHEMICAL GROUP CO LTD	CNH	204 400	148 372,79	0,09
MEIHUA HOLDINGS GROUP CO -A	CNH	65 400	102 568,44	0,07
QH SALT LAKE -A-	CNH	129 000	449 183,95	0,29
SD HUALU CHEMICALS A	CNH	51 791	186 665,05	0,12
SUZHOU DONGSHAN PRECISION MANUFACTURING CO LTD	CNH	44 600	428 951,57	0,27
XINJIANG DAQO NEW ENERGY CO LTD	CNH	43 801	184 189,00	0,12

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
YUNNAN YUNTIANHUA CO-A	CNH	43 800	176 866,60	0,11
ZHEJIANG HUAFENG SPANDEX CO LTD	CNH	106 300	133 877,79	0,09
ZHEJIANG JUHUA CO-A	CNH	65 820	326 408,46	0,21
ZHEJIANG LONGSHENG GROUP C-A	CNH	75 000	110 884,92	0,07
Ciment			317 459,41	0,20
ANHUI CONCH CEMENT CO LTD -A-	CNH	97 500	317 459,41	0,20
Compagnies aériennes			1 280 879,64	0,82
AIR CHINA LTD-A	CNH	314 100	346 635,72	0,22
CHINA EASTERN AIRLINES CO-A	CNH	411 400	277 260,73	0,18
CHINA SOUTHERN AIRLINE -A-	CNH	252 500	236 466,73	0,15
HAINAN AIRLINES HOLDING CO LTD	CNH	1 044 300	259 526,30	0,17
SPRING AIRLINES CO LTD-A	CNH	21 400	160 990,16	0,10
Composants électriques			486 937,83	0,31
GONEO GROUP CO LTD	CNH	21 792	133 617,43	0,08
NINGBO DEYE TECHNOLOGY CO LTD	CNH	20 231	211 563,07	0,14
NINGBO ORIENT WIRES AND CABLES CO LTD	CNH	16 100	141 757,33	0,09
Composants et équipements électriques			8 025 773,77	5,16
BOE TECHNOLOGIE GROUP CO LT-A	CNH	895 000	510 189,96	0,33
CAMBRICON TECHNOLOGIES CORPORATION LIMITED	CNH	9 941	1 919 179,55	1,23
CHAOZHOU THREE -CIRCLE GROUP CO LTD	CNH	44 418	309 892,33	0,20
CHINA XD ELECTRIC CO LTD-A	CNH	119 100	133 276,30	0,09
EVERDISPLAY OPTRONICS SHANGHAI CO LTD	CNH	290 496	110 940,95	0,07
GOTION HIGH TECH CO LTD SHS A	CNH	44 000	281 152,76	0,18
GUANGDONG SHENGYI SCI TECH A	CNH	59 245	534 866,64	0,34
HUMANWELL HEALTHCARE(GP)CO LTD	CNH	37 500	111 306,13	0,07
NAURA TECHNOLOGY GROUP CO LTD	CNH	16 995	971 296,37	0,62
NINGBO SANXING MEDICAL ELCTRIC CO LTD	CNH	34 600	108 868,14	0,07
OFLIM GROUP CO LTD	CNH	80 800	139 880,53	0,09
SHENERGY COMPANY LIMITED-A	CNH	119 300	137 855,19	0,09
SHENNAN CIRCUITS CO LTD	CNH	16 239	489 022,59	0,31
SHZH KINWONG ELECTRONIC CO LTD	CNH	22 600	230 371,05	0,15
TBEA CO LTD	CNH	122 420	336 548,69	0,22
UNIGROUP GUOZIN CO LTD	CNH	20 719	237 785,99	0,15
VICTORY GIANT TECHNOLOGY CO LTD-A	CNH	21 000	866 860,99	0,56
ZHEJIANG CHINT ELECTRICS-A	CNH	52 060	209 709,23	0,14
ZHUHAI GREE ELECTRIC APPLIANCES INC	CNH	69 300	386 770,38	0,25
Construction lourde			2 056 313,57	1,32
CHINA NATIONAL CHEMICAL ENGINEERING A	CNH	148 900	161 605,83	0,10
CHINA RAILWAY GROUP LIMITED A	CNH	500 500	394 932,83	0,25

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CHINA STATE CEC LTD	CNH	970 500	739 908,82	0,48
METALLURGICAL CORP OF CHIN-A	CNH	397 800	194 927,47	0,13
POWER CONS CORP A	CNH	419 900	332 512,38	0,21
SICHUAN ROAD AND BRIDGE CO LTD	CNH	174 620	232 426,24	0,15
Conteneurs et emballages			214 968,47	0,14
RANGE INTELLIGENT COMPUTING TECHNOLOGY GROUP COMPANY LTD	CNH	30 300	214 968,47	0,14
Cuivre			228 541,99	0,15
TONGLING NONFERROUS METALS-A	CNH	307 700	228 541,99	0,15
Distillateurs et viticulteurs			9 788 764,16	6,30
GUJING DISTILERY	CNH	9 953	224 989,74	0,15
JIANGSU KING LUCK BREWERY JOINT STOCK CO LTD	CNH	27 100	147 709,24	0,10
JIANGSU YANGHE BREWERY -A	CNH	36 700	364 822,96	0,23
KWEICHOW MOUTAI CO LTD -A-	CNH	30 078	6 039 081,15	3,88
LUZHOU LAOJIAO CO LTD	CNH	35 900	678 154,59	0,44
SHANXI XINGHUACUN FEN WINE FACTORY CO LTD	CNH	29 720	794 925,85	0,51
WULIANGYE YIBIN CO LTD	CNH	92 123	1 539 080,63	0,99
Distributeurs diversifiés			1 030 432,93	0,66
CCOOP GROUP CO LTD	CNH	425 800	160 222,42	0,10
HAPPIGO HOME SHOPPING CO LTD	CNH	45 574	187 997,37	0,12
HNA INFRASTRUCTURE INVEST INVESTMENT GROUP CO LTD	CNH	278 500	192 776,88	0,13
YONGHUI SUPERSTORES CO LTD-A	CNH	218 800	143 465,35	0,09
ZJ COMMODITIES -A-	CNH	133 700	345 970,91	0,22
Distributeurs Produits pharmaceutiques			108 847,26	0,07
YIFENG PHARMACY CHAIN CO L SHS A	CNH	31 746	108 847,26	0,07
Distributeurs spécialisés			508 781,77	0,33
CHINA TOURISM GROUP DUTY FREE COPERATION LIMITED	CNH	47 636	508 781,77	0,33
Divertissement électronique			197 934,95	0,13
KUNLUN TECH CO LTD	CNH	30 600	197 934,95	0,13
Eau			322 870,34	0,21
GD POWER DEVELOPMENT CO -A	CNH	434 700	322 870,34	0,21
Édition			1 433 821,78	0,92
EAST MONEY INFORMATION CO LTD A	CNH	374 290	1 340 081,59	0,86
JIANGSU PHOENIX PUBLISHING & MEDIA CORP	CNH	66 300	93 740,19	0,06
Électricité alternative			2 908 928,88	1,87
CHINA THREE GORGES RENEWABLES GROUP CO LTD	CNH	696 800	415 795,62	0,27
CHINA YANGTZE POWER CO LTD	CNH	582 203	2 297 013,75	1,48
ZHEJIANG ZHENENG ELECTRIC-A	CNH	270 700	196 119,51	0,12

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électricité conventionnelle			1 635 906,70	1,05
CGN POWER CO LTD	CNH	381 100	210 823,01	0,14
CHINA NATIONAL NUCLEAR POWER CO LTD	CNH	482 900	608 858,51	0,39
DATANG INTL POWER GEN CO-A	CNH	300 300	153 475,67	0,10
HUANENG POWER INTL 'A'CNY1	CNH	222 000	253 411,52	0,16
SICHUAN CHUANTOU ENERGY CO-A	CNH	109 410	226 124,52	0,14
HUDIAN POWER INTL-A-	CNH	241 200	183 213,47	0,12
Électronique grand public			285 713,59	0,18
TCL TECHNOLOGY GROUP CORPORATION	CNH	472 140	285 713,59	0,18
Équipement électronique: autres			137 890,54	0,09
ZHUZHOU CRRC TIMES ELECTRIC CO LTD	CNH	18 814	137 890,54	0,09
Équipement électronique: contrôle et filtres			314 067,08	0,20
ZHEJIANG SANHUA INTELLIGENT CO SHS -A-	CNH	44 800	314 067,08	0,20
Équipement ferroviaire			132 113,87	0,08
CHINA RAILWAY SIGNAL COMMUNICATION CORPORATION LTD	CNH	177 203	132 113,87	0,08
Équipements de loisirs			485 351,60	0,31
GOERTEK INC -A	CNH	85 100	392 507,33	0,25
OPPEIN HOME GROUP INC	CNH	12 360	92 844,27	0,06
Équipements de technologie de production			329 287,19	0,21
ACM RESEARCH SHANGHAI INC	CNH	6 203	154 581,85	0,10
ZHEJIANG JINGSHENG MECHANICAL ELECTRICAL CO LTD	CNH	31 905	174 705,34	0,11
Équipements de télécommunications			277 453,60	0,18
SHENZHEN TRANSSION HOLDING CO LTD	CNH	25 899	277 453,60	0,18
ACCELINK TECHNOLOGIES CO LTD	CNH	19 600	173 317,16	0,11
EOPTOLINK TECHNOLOGY INC LTD	CNH	23 480	1 135 090,70	0,73
GUANGZHOU HAIGE COMMUNICAT-A	CNH	60 500	99 470,68	0,06
HENGTON OPTIC-ELECTRIC CO LTD	CNH	60 600	190 251,14	0,12
JOIN IN HOLDING CO LTD SHS A	CNH	31 000	195 865,09	0,13
JS ZHONGTIAN TEC-A-	CNH	82 706	196 829,21	0,13
LUXSHARE PRECISION INDUSTR-A	CNH	171 911	1 520 642,25	0,98
OMNIVISION INTEGRATED CIRCUITS GROUP INC	CNH	29 715	545 340,04	0,35
SUZHOU TFC OPTICAL COMMUNICATIONS CO LTD A	CNH	18 916	419 659,17	0,27
YEALINK NETWORK TECHNOLOGY CORP LTD	CNH	30 910	156 237,16	0,10
ZTE CORPORATION A	CNH	98 200	599 216,89	0,39
Équipements électroniques			1 630 031,08	1,05
GRG BANKING EQUIPMENT	CNH	63 000	113 664,94	0,07
HUAGONG TECH CO LTD SHS A	CNH	23 200	260 005,51	0,17
HUIZHOU DESAY SV AUTOMOTIVE CO LTD A	CNH	13 600	226 238,64	0,15
NARI TECHNOLOGY DEVELOPMEN-A	CNH	195 814	666 162,21	0,43

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SICHUAN CHANGHONG ELECTRIC-A	CNH	112 500	160 798,92	0,10
WUHAN GUIDE INFRARED SHS -A-	CNH	104 248	203 160,86	0,13
Équipements électroniques et électriques			226 544,31	0,15
ZHEJIANG DAHUA TECHNOLOGY-A	CNH	78 900	226 544,31	0,15
Équipements médicaux			1 527 122,95	0,98
APT MEDICAL INC	CNH	3 437	133 189,95	0,09
JGSU YUYUE MEDICAL EQUIPMENT AND SUPPLY SHS A	CNH	26 841	135 783,12	0,09
SHANGHAI UNITED IMAGING HEALTHCARE CO LTD	CNH	20 088	394 638,39	0,25
SZ MINDRAY BIO MEDICAL ELECTRONICS CO LTD	CNH	28 600	863 511,49	0,55
Expert en finance			769 949,84	0,50
CHINA INTERNATIONAL CAPITAL CORPORATION LTD	CNH	68 300	353 379,24	0,23
GUOYUAN SECURITIES CO. LTD	CNH	106 410	130 878,82	0,08
SOUTHWEST SECURITIES CO.LTD. A	CNH	156 000	103 821,14	0,07
TIANFENG SECURITIES CO LTD	CNH	247 200	181 870,64	0,12
Exploration et production			118 632,19	0,08
WINTIME ENERGY GROUP CO LTD	CNH	524 800	118 632,19	0,08
Fer et acier			1 424 564,32	0,92
BAOSHAN IRON AND STEEL S.A	CNH	534 028	552 604,42	0,36
CITIC PACIFIC SPECIAL STEEL GROUP CO LTD	CNH	82 000	167 977,84	0,11
HUNAN VALIN STEEL CO LTD	CNH	168 420	136 443,33	0,09
INNER MONGOLIAN BAOTOU STE-A	CNH	1 103 880	393 675,53	0,25
WESTERN SUP TECH CO LTD	CNH	15 835	173 863,20	0,11
Fournisseurs de données financières			275 618,55	0,18
BEIJING COMPASS TECHNOLOGY DEVELOPMENT CO LTD	CNH	13 600	275 618,55	0,18
Fournisseurs industriels			601 774,51	0,39
LENS TECHNOLOGY CO LTD-A	CNH	121 500	502 052,78	0,32
XIAMEN C & D -A-	CNH	69 700	99 721,73	0,07
Fournitures médicales			377 939,71	0,24
BEIJING WANTAI BIOLOGICAL PHARMACY ENTERPRISE CO A	CNH	26 975	213 497,27	0,14
SZ NEW INDUSTRIES BIOMEDICAL ENGINEERING CO LTD	CNH	19 200	164 442,44	0,10
Gestionnaires d'actifs			405 973,16	0,26
SHENWAN HONGYUAN GROUP CO LTD	CNH	528 600	405 973,16	0,26
Habillement et accessoires			573 715,26	0,37
HLA GROUP CORP LTD	CNH	117 100	101 772,49	0,06
SDIC CAPITAL CO LTD	CNH	155 800	171 500,88	0,11
YOUNGOR FASHION CO LTD	CNH	112 740	118 719,52	0,08
YTO EXPRESS GROUP CO LTD	CNH	75 600	181 722,37	0,12

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Industries diversifiées			1 041 550,25	0,67
AECC AVIATION-A RG REGISTERED SHS -A-	CNH	65 000	356 657,00	0,23
SANAN OPTOELECTRONICS CO L-A	CNH	111 800	217 721,39	0,14
WUS PRINTED CIRCUIT KUNSHAN CO LTD	CNH	46 890	467 171,86	0,30
Ingénierie industrielle			533 680,14	0,34
NINESTAR CORPORATION	CNH	34 700	105 674,90	0,07
XCMG CONSTRUCTION MACHIN-A	CNH	286 500	428 005,24	0,27
Internet			1 110 152,92	0,71
HITHINK ROYALFLUSH INFORMATION NETWORK CO LTD —SHS -A-	CNH	13 149	670 645,69	0,43
IFLYTEK CO LTD - A	CNH	56 300	439 507,23	0,28
Logiciels			1 806 495,10	1,16
BEIJING KINGSOFT OFFICE SOFTWARE INC A	CNH	10 911	549 958,28	0,35
CHINA NATIONAL SOFTWARE AND SERVICE CO LTD	CNH	22 650	166 291,36	0,11
EMPYREAN TECHNOLOGY CO LTD	CNH	11 000	187 049,06	0,12
HUNDSUN TECHNOLOGIES INC	CNH	45 451	200 763,61	0,13
ISOFTSTONE INFORMATION TECHNOLOY GROUP CO LTD	CNH	24 650	184 159,03	0,12
JIANGU HOPERUN SOFTWARE CO LTD	CNH	19 200	165 979,03	0,10
SHANGHAI BAOSIGHT SOFTWARE CO LTD	CNH	52 651	169 952,84	0,11
YONYOU NETWORK TECHNOLOGY	CNH	83 249	182 341,89	0,12
Matériaux diversifiés			315 694,71	0,20
HUAIBEI MINING HOLDINGS CO LTD	CNH	65 600	122 316,42	0,08
SHANGHAI PUTAILAI NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNH	47 119	193 378,29	0,12
Matériaux et accessoires de construction			248 891,85	0,16
BEIJNG NEW BUILDING SHS -A-	CNH	41 200	137 502,07	0,09
XINJIANG GUANGHUI ENERGY CO CLASS A	CNH	150 540	111 389,78	0,07
Matériel de production d'énergie renouvelable			2 194 350,90	1,41
CSI SOLAR CO RG-A	CNH	88 716	193 070,75	0,12
GOLDWIND SCIENCE AND TECHNOLOGY CO LTD	CNH	84 100	185 386,66	0,12
JA SOLAR TECHNOLOGY CO LTD	CNH	80 652	159 441,23	0,10
JINKO SOLAR CO LTD	CNH	242 353	197 700,32	0,13
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	CNH	49 020	1 306 328,35	0,84
TRINA SOLAR LTD	CNH	53 294	152 423,59	0,10
Matériels informatiques			1 419 267,19	0,91
CHINA GREATWALL TECHNOLOGY GROUP CO LTD SHS -A-	CNH	78 100	185 428,92	0,12
FOCUS MEDIA A SHS	CNH	352 000	383 025,07	0,25
HUAQIN TECHNOLOGY CO LTD	CNH	19 100	272 518,13	0,17
IEIT SYSTEMS CO LTD	CNH	35 872	328 538,15	0,21

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
UNISPLENDOR CORPOATION LTD - A	CNH	65 688	249 756,92	0,16
Métaux non ferreux			1 936 609,24	1,25
GANFENG LITHIUM GROUP CO LTD	CNH	39 100	378 908,68	0,25
JIANGXI COPPER CO LTD-A	CNH	50 300	290 193,02	0,19
JINDUICHENG MOLYBDENUM CO -A	CNH	69 700	146 989,24	0,10
LINGYI ITECH GUANGDONG COMPANY	CNH	170 800	374 825,98	0,24
WESTERN MINING A	CNH	52 400	176 352,72	0,11
XIAMEN TUNGSTEN CO LTD A	CNH	38 260	191 776,78	0,12
ZHEJIANG HUAYOU COBALT CO -A	CNH	41 492	377 562,82	0,24
Mines aurifères			3 056 637,51	1,97
CHIFENG JILONG GOLD MINING-A	CNH	40 600	169 816,30	0,11
SHANDONG GOLD MINING CO LT-A	CNH	83 676	423 417,23	0,27
ZHONGJIN GOLD CORP-A	CNH	118 100	367 619,40	0,24
ZIJIN MINING GROUP CO LTD-A	CNH	489 400	2 095 784,58	1,35
Outillage : agriculture			210 060,47	0,13
TIANSHAN ALUMINUM GROUP CO LTD	CNH	111 900	210 060,47	0,13
Outillage: construction et manutention			642 230,27	0,41
SANY HEAVY INDUSTRY -A-	CNH	206 600	642 230,27	0,41
Outillage : moteurs			893 184,14	0,57
CHINA CSSC HOLDINGS A	CNH	177 200	893 184,14	0,57
Outillage industriel			3 897 692,94	2,51
360 SECURITY TECHNOLOGY INC	CNH	157 200	264 198,00	0,17
DONGFANG ELECTRIC CORP A	CNH	67 719	198 433,88	0,13
JIANGSU HENGLI HYDRAULIC CO LTD	CNH	32 664	440 641,30	0,28
SHANGHAI ELECTRIC GRP CO LTD	CNH	308 500	403 262,36	0,26
SHENZHEN INOVANCE TECHNOLOGY CO LTD	CNH	32 850	355 193,76	0,23
SUPCON TECHNOLOGY CO LTD	CNH	18 858	138 530,76	0,09
WEICHAI POWER -A-	CNH	165 100	346 785,96	0,22
ZHONGJI INNOLIGHT CO LTD	CNH	26 360	1 750 646,92	1,13
Papiers			135 965,76	0,09
SHANDONG SUNPAPER CO LTD	CNH	68 100	135 965,76	0,09
Participation et promotion immobilières			1 191 000,22	0,77
BAIC BLUEPARK NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNH	134 100	157 216,49	0,10
CHINA MERCHANTS SHEKOU INDUSTRIAL ZONE HOLDINGS CO LTD	CNH	220 900	293 096,32	0,19
CHINA VANKE A	CNH	235 505	207 324,44	0,14
POLY DEVELOPMENTS AND HOLDINGS GROUP CO LTD	CNH	291 800	300 311,59	0,19
SHANGHAI ZHANGJIANG HI-TECH	CNH	37 300	233 051,38	0,15
Pharmacie			5 184 703,40	3,33
BEIJING TONGRENTANG CO-A	CNH	33 400	158 928,17	0,10

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CHANGCHUN HI & NEW	CNH	9 900	156 042,56	0,10
CHINA RESOURCES SANJIU MED A	CNH	39 583	160 227,18	0,10
DONG-E E-JIAO-A CO LTD	CNH	14 800	98 683,99	0,06
GUANGZHOU BAIYUNSHAN PHARMACEUTICAL -A-	CNH	32 300	119 544,82	0,08
HAISCO PHARMACEUTICAL GROUP CO LTD	CNH	22 700	180 554,62	0,12
HUANDONG MEDECINE CO LTD-A	CNH	39 280	229 318,35	0,15
JIANGSU HENGRUI MEDICINE C A	CNH	151 110	1 361 045,68	0,88
PIENTZEHUANG A SHARE	CNH	14 700	367 652,26	0,24
SHANGHAI ALLIST PHARMACEUTICALS CO LTD	CNH	10 824	163 448,54	0,10
SHANGHAI FOSUN PHARMACEUTI-A	CNH	51 600	211 551,15	0,14
SHANGHAI PHARMACEUTICAL A	CNH	65 800	165 741,46	0,11
SHENZHEN SALUBRIS	CNH	24 700	206 727,81	0,13
SICHUAN BIOKIN PHARMACEUTICAL CO LTD	CNH	4 802	251 472,52	0,16
SICHUAN KELUN PHARMACEUTIC A	CNH	39 000	191 652,94	0,12
WUXI APPTEC CO LTD	CNH	58 495	816 371,75	0,52
YUNNAN BAIYAO GROUP CO LTD A	CNH	43 460	345 739,60	0,22
Pièces détachées d'automobiles			7 668 580,48	4,93
37 INTERACTIVE ENTERTAINMENT NETWORK TECHNOLOGY GROUP CO LTD	CNH	53 200	155 142,56	0,10
BETHEL AUTOMATIVE SAFETY SYSTEMS CO A	CNH	14 560	102 480,66	0,06
CHANGZHOU XINGYU AUTOMOTIVE LIGHTING SYSTEMS CO LTD	CNH	6 968	126 793,20	0,08
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	CNH	105 166	5 740 516,06	3,69
FUYAO GROUP GLASSIndustr-A	CNH	48 800	462 494,35	0,30
HUAYU AUTOMOTIVE SYSTEMS -A	CNH	70 000	200 695,03	0,13
KUANG CHI TECHNOLOGIES CO LTD	CNH	52 500	335 834,92	0,22
NINGBO TUOPU GROUP CO LTD	CNH	42 315	438 344,77	0,28
ZHEJIANG WANFENG AUTO WHEEL CO LTD A	CNH	44 500	106 278,93	0,07
Plastiques			140 089,27	0,09
HANGZHOU FIRST APPLIED MATERIAL CO LTD	CNH	63 551	140 089,27	0,09
Pneus			788 436,90	0,51
HENGLI PETROCHEMICAL CO LTD	CNH	171 620	432 528,96	0,28
SAILUN JINYU GROUP CO LTD	CNH	80 100	172 632,97	0,11
SHANDONG HIMILE MECHANICAL SCIENCE ANE TECH CO LTD	CNH	19 500	183 274,97	0,12
Prestataires de soins de santé			451 627,34	0,29
AIER EYE HOSPITAL GROUP CO LTD	CNH	220 786	379 743,59	0,24
HZ TIGERMED CON —SHS -A-	CNH	8 550	71 883,75	0,05
Produits alimentaires			2 416 248,05	1,55
ANGEL YEAST CO LTD-A	CNH	21 200	115 551,14	0,07

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CSPC INNOVATION PHARMACEUTICAL CO LTD	CNH	34 220	170 085,03	0,11
FOSHAN HAITIAN FLAVOURING AND FOOD COMPANY LTD	CNH	112 947	604 361,07	0,39
INNER MONGOLIA YILI INDUSTRIAL GROUP CO LTD	CNH	154 160	593 285,28	0,38
SHUANGHUI INVT -A-	CNH	78 698	284 416,69	0,18
WENS FOODSTUFF GROUP CO LTD	CNH	162 160	413 240,81	0,27
ZHEJIANG NHU CO LTD-A	CNH	68 968	235 308,03	0,15
Produits ménagers durables			1 483 832,10	0,95
BEIJING ROBOROCK TECHNOLOGY CO LTD	CNH	5 610	128 705,69	0,08
ECOVAS ROBOTICS CO LTD	CNH	13 800	173 220,56	0,11
MIDEA GROUP CO	CNH	82 600	886 045,94	0,57
ZAMGGE MINING	CNH	35 800	295 859,91	0,19
Produits ménagers non durables			786 191,87	0,51
EVE ENRGY CO LTD	CNH	49 819	581 830,87	0,38
SUNWODA ELECTRONIC CO LTD-A	CNH	40 600	204 361,00	0,13
Produits textiles			209 228,15	0,13
JIANGSU EASTERN SHENGHONG CO LTD	CNH	161 100	209 228,15	0,13
Semi conducteurs			8 232 089,70	5,30
ADVANCED MICRO FABRICATION EQUIPMENT INC CHINA	CNH	15 262	598 630,04	0,39
AMLOGIC SHANGAI CO LTD	CNH	10 102	121 980,01	0,08
ANKER INNOVATIONS TECHNOLOGU CO	CNH	12 980	213 045,34	0,14
AVARY HOLDING CO LIMITED A	CNH	56 500	416 873,23	0,27
BESTECHNIC CO LTD	CNH	4 040	139 540,19	0,09
CHINA RESOURCES MICROELECTRONICS LTD	CNH	32 156	229 084,30	0,15
GALAXYCORE INC	CNH	50 205	112 502,64	0,07
GIGA DEVICE SEMICONDUCTOR INC	CNH	16 144	498 673,93	0,32
HANGZHOU SILAN MICROELECTRONICS CO LTD	CNH	40 300	180 330,82	0,12
HWATSING TECHNOLOGY CO LTD	CNH	8 591	165 662,27	0,11
HYGON INFORMATION TECHNOLOGY CO LTD	CNH	55 205	1 777 551,21	1,14
INGENIC SEMICONDUCTOR CO LTD	CNH	11 600	141 387,36	0,09
JCET GROUP CO LTD	CNH	40 100	225 322,36	0,14
LONGI GREEN ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNH	184 722	547 507,02	0,35
LOONGSON TECHNOLOGY CORPORATION LIMITED	CNH	9 774	189 284,00	0,12
MAXSCEND MICROELECTRONICS COMPANY LIMITED A	CNH	13 384	140 356,08	0,09
MONTAGE TECHNOLOGY CO LTD	CNH	27 903	533 985,66	0,34
NATIONAL SILICON INDUSTRY GROUP CO LTD	CNH	66 080	212 094,35	0,14
NEXCHIP SEMICONDUCTOR CORPORATION	CNH	48 594	228 769,98	0,15
PIOTECH INC RG A	CNH	6 776	290 172,38	0,19
ROCKCHIP ELECTRONICS CO LTD	CNH	9 500	242 026,78	0,16

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SG MICRO CORP	CNH	14 735	152 475,64	0,10
SHENZHEN GOODIX TECHNOLOGY-A	CNH	11 300	130 353,20	0,08
TCL ZHONGHUAN RENEWABLE ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNH	94 350	125 318,70	0,08
TIANSHUI HUATIAN TECHNOLOGY CO LTD	CNH	77 800	131 737,60	0,08
TONGFU MICROELECTRONICS CO LTD A	CNH	36 500	217 547,15	0,14
VERISILICON MICROELECTRONICS SHANGHAI CO LTD	CNH	12 051	269 877,46	0,17
Services d'ingénierie et de passation de marchés			265 798,61	0,17
CHINA ENERGY ENGINEERING CORP LTD	CNH	785 512	265 798,61	0,17
Services d'investissements			7 445 191,24	4,79
BOC INTERNATIONAL LTD	CNH	67 700	133 551,21	0,08
CAITONG SECURITIES CO LTD	CNH	113 150	136 626,78	0,09
CAPITAL SECURITIES CORPORATION LIMITED	CNH	46 500	135 799,80	0,09
CHANGJIANG SECURITIES CO L-A	CNH	133 000	164 703,59	0,11
CHINA GALAXY SECURITIES CO LTD	CNH	176 600	435 905,56	0,28
CHINA GREAT WALL SECURITIES CO LTD A	CNH	98 300	152 510,11	0,10
CHINA MERCHANTS SECURITIES-A	CNH	174 330	424 183,26	0,27
CHINA SECURITIES CO LTD	CNH	105 600	388 313,29	0,25
CITIC SECURITIES -A-	CNH	296 940	1 224 907,61	0,79
DONGXING SECURITIES CO LTD-A	CNH	82 300	146 406,14	0,09
EVERBRIGHT SECURITIE CO -A	CNH	87 800	229 416,01	0,15
FOUNDER SECURITIES CO LTD	CNH	197 900	228 680,15	0,15
GF SECURITIES CO LTD-A	CNH	143 900	456 010,86	0,29
GUOLIAN MINSHENG SECURITIES COMPANY LIMITED	CNH	82 000	126 760,52	0,08
GUOSEN SECURITIES CO LTD	CNH	145 800	287 413,70	0,18
GUOTAI HAITONG SECURITIES CO LTD	CNH	332 400	904 477,20	0,58
HUATAI SECURITIES	CNH	178 135	543 240,22	0,35
INDUSTRIAL SECURITIES CO-A	CNH	209 970	202 828,29	0,13
NANJING SECURITIES CO LTD A	CNH	86 600	102 987,41	0,07
ORIENT SECURITIES CO LTD	CNH	169 040	258 464,08	0,17
SINOLINK SECURITIES CO.LTD	CNH	89 300	123 877,16	0,08
SOOCHOW SECURITIES	CNH	121 157	163 306,17	0,10
WESTERN SECURITIES SHS -A-	CNH	104 934	126 558,76	0,08
ZHESHANG SECURITIES CO LTD	CNH	111 433	181 803,73	0,12
ZHONGTAI SECURITIES CO LTD	CNH	169 852	166 459,63	0,11
Services de livraison			665 348,11	0,43
S F HOLDING CO LTD	CNH	117 500	665 348,11	0,43
Services de transport			524 303,47	0,34
CHINA MERCHANTS EXPRESSWAY NETWORK TECHNOLOGY HOLDINGS CO LT	CNH	136 700	196 924,03	0,13

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
COSCO SHIPPING ENERGY TRANSPORTATION CO LTD	CNH	99 600	188 648,83	0,12
SH INTL AIPORT -A-	CNH	30 600	138 730,61	0,09
Services informatiques			135 703,48	0,09
SHANGHAI BOCHU ELECTRONIC TECHNOLOGY CORPORATION LIMITED	CNH	7 060	135 703,48	0,09
Service traitement et d'élimination des déchets			266 239,55	0,17
GEM CO LTD SHS A	CNH	118 400	141 636,16	0,09
ZHEJIANG WEIMING ENVIRONMENT PROTECTION CO LTD-A	CNH	41 010	124 603,39	0,08
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 455 443,31	0,94
CHINA PETROLEUM & CHEMICAL-A	CNH	790 000	606 732,49	0,39
PETROCHINA CO LTD-A	CNH	526 200	676 012,57	0,44
YANTAI JEREH	CNH	24 600	172 698,25	0,11
Technologie Matériel et équipement			3 188 430,99	2,05
FOXCONN INDUSTRIAL INTERNET CO LTD	CNH	315 400	3 188 430,99	2,05
Télécommunications			169 156,54	0,11
BEIJING ENLIGHT MEDIA CO LTD	CNH	71 500	169 156,54	0,11
Télécommunications filaires			580 335,21	0,37
CHINA UNITED NETWORK-A	CNH	762 600	580 335,21	0,37
Transport maritime			903 603,81	0,58
CHINA MERCHANTS ENERGY	CNH	196 800	255 869,73	0,16
COSCO SHIPPING HOLDINGS-A	CNH	307 350	647 734,08	0,42
Véhicules commerciaux et camions			835 758,44	0,54
CHANGSHA ZOOMLION HEAVY INDUST	CNH	171 900	197 188,13	0,13
CRRC CORPORATION LTD	CNH	592 967	638 570,31	0,41
Voyage, loisirs et restauration			214 809,11	0,14
GIANT NETWORK GROUP CO LTD	CNH	43 600	214 809,11	0,14
Total			155 206 446,98	99,84

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI CHINA A 50 1125	4	10 065,00	-	264 640,00
Sous total		10 065,00	-	264 640,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		10 065,00	-	264 640,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Dollar americain (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	155 206 446,98
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	10 065,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	328 425,05
Autres passifs (-)	-83 303,65
Total = actif net	155 461 633,38

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI China A UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011720911 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'Indice MSCI China A Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en US Dollars, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indice de Référence est représentatif de la performance du marché des « Actions A », à savoir, des titres émis par des sociétés de grande et moyenne capitalisation constituées en République Populaire de Chine à l'exclusion de Hong Kong et Macau, qui sont négociés sur les bourses de Shanghai et de Shenzhen et cotés en yuan chinois (« CNY »).

L'attention des investisseurs est attirée sur les risques spécifiques liés à l'investissement en République Populaire de Chine (« RPC ») tels que décrits plus en détails dans la section Profil de Risques du Prospectus.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage et à des cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$2 970	\$2 660
	Rendement annuel moyen	-70,3%	-23,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$6 470	\$8 420
	Rendement annuel moyen	-35,3%	-3,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 450	\$11 730
	Rendement annuel moyen	4,5%	3,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$15 830	\$18 870
	Rendement annuel moyen	58,3%	13,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/05/2021 et le 25/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2018 et le 30/06/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI CHINA A UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$42	\$248
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,68% avant déduction des coûts et de 3,24% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 USD
Coûts de transaction	0,07% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	7,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres: Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 24 mars 2025 le fonds a changé de dénomination de Amundi MSCI World Ex EMU SRI PAB Net Zero Ambition UCITS ETF à Amundi MSCI World Ex EMU SRI Climate Paris Aligned UCITS ETF.

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice MSCI World Ex EMU SRI Filtered PAB Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice MSCI World Ex EMU SRI Filtered PAB Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 13,18%. Celle du benchmark est de 13,31% avec une tracking error de 0,22%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TESLA INC	-	347 019,05
MICROSOFT CORP	23 722,18	275 732,59
SERVICENOW INC	127 379,34	-
NVIDIA CORP	14 828,10	68 218,75
ANALOG DEVICES INC	78 207,97	-
INTUIT	27 079,59	24 213,49
DANAHER CORP	623,26	50 216,66
ADOBE INC	17 360,70	32 778,83
TEXAS INSTRUMENTS	22 251,18	27 571,63
WELLTOWER INC REIT	3 163,99	41 601,18

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		141 210,00
- Change à terme :	-	
- Future :	141 210,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	4 660 953,87	5 197 104,66
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 660 953,87	5 197 104,66
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	2 797,50	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	4 663 751,37	5 197 104,66
Créances et comptes d'ajustement actifs	15 486,53	14 241,71
Comptes financiers	138 271,73	115 911,50
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	153 758,26	130 153,21
Total Actif I + II	4 817 509,63	5 327 257,87

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

Bilan Passif

Devise	31/10/2025	31/10/2024
USD	USD	
Capitaux propres :		
Capital	4 251 259,65	4 221 095,54
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	560 287,80	1 100 708,09
Capitaux propres I	4 811 547,45	5 321 803,63
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	4 811 547,45	5 321 803,63
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	3 517,50	2 070,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	3 517,50	2 070,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 552,56	3 384,24
Concours bancaires	892,12	-
Sous-total autres passifs IV	2 444,68	3 384,24
Total Passifs: I + II + III + IV	4 817 509,63	5 327 257,87

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	52 765,02	267 896,24
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	4 073,26	10 783,09
Sous-total Produits sur opérations financières	56 838,28	278 679,33
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-11,90	-635,26
Sous-total charges sur opérations financières	-11,90	-635,26
Total Revenus financiers nets (A)	56 826,38	278 044,07
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-15 585,56	-79 394,77
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-624,97	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-16 210,53	-79 394,77
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	40 615,85	198 649,30
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	5,54	-137 367,39
Sous-total revenus nets I = C + D	40 621,39	61 281,91

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	328 642,35	4 979 811,96
Frais de transactions externes et frais de cession	-447,00	-12 427,68
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	328 195,35	4 967 384,28
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	0,96	34 528,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	328 196,31	5 001 912,90
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	195 774,48	5 026 371,39
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	375,15	-863,11
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	196 149,63	5 025 508,28
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-4 679,53	-8 987 995,00
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	191 470,10	-3 962 486,72
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	560 287,80	1 100 708,09

Annexe

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'indice MSCI WORLD ex EMU SRI FILTERED PAB Net USD Index (ci-après l' « Indicateur de Référence ») libellé en USD, et représentatif de la performance d'entreprises de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés excluant les pays de la zone Euro sélectionnées sur la base d'une notation tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), et excluant les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif, tout en minimisant l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

En outre, l'Indicateur de Référence vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondra les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la réglementation de l'Union européenne sur les indices de référence « Accord de Paris » (EU PAB).

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales de marché est inférieur à 1 %.

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en USD	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	4 811 547,45	5 321 803,63	52 056 657,89	38 549 231,24	130 609 946,03

Exprimés en USD	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0013209921					
Nombre de parts ou actions	18 402,00	23 037,00	284 807	232 077	625 894
Valeur liquidative unitaire	261,4687	231,0111	182,7787	166,1053	208,6774
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	20,04	219,78	29,13	-33,01	47,06

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

USD

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe Actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

Classe Actions Monthly Hedged to EUR - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Monthly Hedged to EUR - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

Classe Actions Monthly Hedged to GBP - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Monthly Hedged to GBP - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

Classe Actions Monthly Hedged to CHF - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe Actions Monthly Hedged to CHF - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de le capitaliser. Les plus values nettes réalisées seront capitalisées.

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	5 321 803,63	52 056 657,89
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	-	2 512 092,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 075 215,89	-59 438 489,01
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	40 615,85	198 649,30
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	328 194,23	4 967 384,25
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	196 149,63	5 025 508,28
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-0,03
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	4 811 547,45	5 321 803,63

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0013209921	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 635	-1 075 215,89
Solde net des souscriptions/rachats	-4 635	-1 075 215,89
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		193,57
Total des commissions acquises		193,57

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013209921	Action Acc	Capitalisable	USD	4 811 547,45	18 402	261,4687

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Japon +/-	Canada +/-	Suisse +/-	Royaume- Uni+/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	4 660,96	3 213,55	406,19	350,58	189,44	134,94
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	141,21	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	4 802,17	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	138,27	-	-	-	138,27
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,89	-	-	-	-0,89
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	137,38

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	138,27	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,89	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	137,38	-	-	-	-	-	-

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	JPY +/-	CAD +/-	CHF +/-	GBP +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	406,19	350,59	160,36	121,20	254,73
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2,66	0,07	-	-	10,56
Comptes financiers	3,44	2,57	2,91	1,75	16,24
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-0,01
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,01
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	412,29	353,23	163,27	122,95	281,51

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

	31/10/2025
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	5 673,87
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	9 812,66
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	15 486,53
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-1 426,31
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers *	-126,25
Total des dettes	-1 552,56
Total des créances et dettes	13 933,97

* Se compose de -123,02\$ et -2,8€ (-3,23\$) de frais de transactions.

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème maximum actions Acc et Dist	Taux barème maximum actions Monthly Hedged to EUR - Acc, Monthly Hedged to EUR - Dist, Monthly Hedged to GBP - Acc, Monthly Hedged to GBP - Dist, Monthly Hedged to CHF- Acc, Monthly Hedged to CHF - Dist
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.35% par an	0.45% par an
Dont frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats)	Actif net	0.12% par an	
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant	
Commission de surperformance	Actif net	Néant	
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant	

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0013209921	31/10/2025
Frais fixes	16 210,53
Frais fixes en % actuel	0,36
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Revenus nets	40 621,39	61 281,91
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	40 621,39	61 281,91
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	40 621,39	61 281,91

Action Acc

FR0013209921

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	40 621,39	61 281,91
Total	40 621,39	61 281,91
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	328 196,31	5 001 912,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	328 196,31	5 001 912,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	328 196,31	5 001 912,90

Action Acc

FR0013209921

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	328 196,31	5 001 912,90
Total	328 196,31	5 001 912,90
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			4 660 953,87	96,87
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 660 953,87	96,87
Agences de médias			461,42	0,01
AUTO TRADER GROUP PLC	GBP	45	461,42	0,01
Agriculture et pêche			10 165,22	0,21
MOWI ASA	NOK	462	10 165,22	0,21
Articles de luxe			5 095,96	0,11
PANDORA AB	DKK	38	5 095,96	0,11
Assurance immobilière et dommages			101 658,83	2,11
ADMIRAL GROUP	GBP	22	946,96	0,02
CHUBB LIMITED	USD	105	29 078,70	0,60
PROGRESSIVE CORP	USD	149	30 694,00	0,64
QBE INSURANCE GROUP LTD	AUD	59	766,32	0,02
SOMPO HOLDINGS SHS	JPY	197	6 020,42	0,12
TOKIO MARINE HLDGS INC	JPY	502	18 841,09	0,39
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	57	15 311,34	0,32
Assurance services complets			31 024,35	0,64
THE HARTFORD INSURANCE GROUP INC	USD	76	9 437,68	0,19
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	31	21 586,67	0,45
Assurance vie			38 490,91	0,80
AIA GROUP LTD -H-	HKD	2 481	24 084,67	0,50
LEGAL & GENERAL GROUP	GBP	266	831,11	0,02
PRUDENTIAL FINANCIAL	USD	64	6 656,00	0,14
SUN LIFE FINANCIAL	CAD	97	5 905,94	0,12
T&D HOLDINGS INC	JPY	47	1 013,19	0,02
Audiovisuel et divertissements			100 747,83	2,09
INFORMA PLC	GBP	200	2 543,19	0,05
WALT DISNEY CO/THE	USD	872	98 204,64	2,04
Automobiles			4 953,05	0,10
RIVIAN AUTOMOTIVE INC	USD	365	4 953,05	0,10
Banques			138 745,41	2,88
BANK OF NOVA SCOTIA	CAD	146	9 585,41	0,20
BOC HONG KONG HOLDINGS LTD -H-	HKD	414	2 033,72	0,04

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
DNB BANK ASA	NOK	137	3 497,80	0,07
HUNTINGTON BANCSHARES INC	USD	43	663,92	0,01
NATIONAL BANK OF CANADA	CAD	30	3 355,12	0,07
PNC FINANCIAL SERVICES GROUP	USD	89	16 246,95	0,34
STATE STREET CORP	USD	73	8 443,18	0,17
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	JPY	978	26 428,31	0,55
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	282	3 704,54	0,08
TORONTO DOMINION BANK	CAD	420	34 519,80	0,72
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	310	13 835,30	0,29
US BANCORP	USD	352	16 431,36	0,34
Bâtiment : Contrôle climat			33 668,64	0,70
CARRIER GLOBAL CORPORATIONS	USD	121	7 198,29	0,15
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	59	26 470,35	0,55
Biotechnologie			169 910,67	3,53
ALNYLAM PHARMACEUTICALS	USD	34	15 505,36	0,32
BIOGEN INC	USD	12	1 851,24	0,04
GILEAD SCIENCES INC	USD	311	37 254,69	0,77
LONZA GROUP AG N	CHF	30	20 710,95	0,43
NOVONESIS A/S	DKK	103	6 164,47	0,13
NOVO NORDISK AS	DKK	989	48 298,98	1,00
ROYALTY PHARMA PLC A	USD	366	13 739,64	0,29
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	62	26 385,34	0,55
Boissons non alcoolisées			10 538,08	0,22
KEURIG DR PEPPER INC	USD	388	10 538,08	0,22
Chaussures			5 379,00	0,11
DECKERS OUTDOOR	USD	66	5 379,00	0,11
Chemins de fer			8 365,30	0,17
TOKYU CORP	JPY	751	8 365,30	0,17
Chimie de base			26 922,00	0,56
ECOLAB INC	USD	105	26 922,00	0,56
Chimie de spécialité			16 433,23	0,34
GIVAUDAN N	CHF	4	16 433,23	0,34
Composants électriques			15 510,00	0,32
HUBBELL INC	USD	33	15 510,00	0,32
Composants et équipements électriques			11 438,13	0,24
ALLEGION	USD	69	11 438,13	0,24
Construction individuelle			1 078,83	0,02
PULTE HOMES	USD	9	1 078,83	0,02
Construction lourde			8 785,14	0,18
EMCOR GROUP INC	USD	13	8 785,14	0,18

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Courtiers en assurances			24 465,80	0,51
MARSH & MCLENNAN COMPANIES	USD	118	21 021,70	0,44
WILLIS TOWERS — SHS	USD	11	3 444,10	0,07
Défense			21 966,90	0,46
AXON ENTERPRISE INC	USD	30	21 966,90	0,46
Détaillants et grossistes Alimentation			19 704,02	0,40
GEORGE WESTON LTD	CAD	99	6 025,59	0,12
METRO INC	CAD	205	13 678,43	0,28
Distributeurs Bricolage			156 808,71	3,26
HOME DEPOT INC	USD	319	121 089,21	2,52
LOWE'S COMPANIES INC	USD	150	35 719,50	0,74
Distributeurs diversifiés			63 553,90	1,32
AEON CO LTD	JPY	648	10 261,24	0,21
NEXT PLC	GBP	109	20 479,84	0,43
TARGET CORP	USD	90	8 344,80	0,17
WW GRAINGER INC	USD	17	16 643,00	0,35
ZOZO RG REGISTERED SHS	JPY	904	7 825,02	0,16
Distributeurs Produits pharmaceutiques			3 643,46	0,08
MATSUKIYOCOCOKARA CO	JPY	201	3 643,46	0,08
Distributeurs spécialisés			72 949,51	1,52
DICK'S SPORTING GOODS	USD	27	5 979,15	0,13
DOLLARAMA INC	CAD	211	27 454,29	0,57
TRACTOR SUPPLY	USD	301	16 287,11	0,34
ULTA BEAUTY INC.	USD	23	11 957,24	0,25
WILLIAMS-SONOMA	USD	58	11 271,72	0,23
Divertissement			21 641,80	0,45
WARNER BROS DISCOVERY INC	USD	964	21 641,80	0,45
Divertissement électronique			20 253,23	0,42
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	79	20 253,23	0,42
Eau			66 772,65	1,39
AMERICAN WATER WORKS	USD	169	21 704,67	0,45
ESSENTIAL UTILITIESINC	USD	62	2 419,86	0,05
SEVERN TRENT PLC	GBP	334	12 204,26	0,26
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	829	13 076,18	0,27
VERALTO CORPORATION	USD	176	17 367,68	0,36
Électricité alternative			32 188,43	0,67
BROOKFIELD RENEWABLE CORPORATION	CAD	184	7 973,83	0,17
HYDRO ONE LTD	CAD	567	20 933,55	0,43
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	952	3 227,35	0,07
ORSTED SH	DKK	3	53,70	-

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électricité conventionnelle			25 903,17	0,54
EVERSOURCE ENERGY	USD	121	8 931,01	0,19
EXELON CORP	USD	368	16 972,16	0,35
Électronique grand public			67 431,34	1,40
SONY GROUP CORPORATION	JPY	2 398	67 431,34	1,40
Équipement électronique: contrôle et filtres			24 721,01	0,51
JOHNSON CONTROLS INTERNATIONAL PLC	USD	39	4 461,21	0,09
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	55	20 259,80	0,42
Équipements de technologie de production			250 699,74	5,21
APPLIED MATERIALS INC	USD	502	117 016,20	2,43
LAM RESEARCH CORP	USD	849	133 683,54	2,78
Équipements de télécommunications			3 663,94	0,08
NICE SYSTEME LTD	ILS	27	3 663,94	0,08
Équipements électroniques			104 481,26	2,17
AGILENT TECHNOLOGIES INC	USD	154	22 539,44	0,47
HITACHI LTD	JPY	377	13 014,09	0,27
HOYA CORP	JPY	157	25 564,54	0,53
KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	USD	169	30 920,24	0,64
PENTAIR PLC	USD	117	12 442,95	0,26
Équipements médicaux			62 126,32	1,29
COCHLEAR LIMITED	AUD	58	10 903,56	0,23
DEMANT AS	DKK	37	1 231,89	0,03
INSULET CORP	USD	27	8 451,27	0,18
REVVITY INC	USD	95	8 891,05	0,18
SONOVA HOLDING AG	CHF	37	10 075,44	0,21
SYSMEX	JPY	653	7 320,31	0,15
WATERS CORP	USD	35	12 236,00	0,25
ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	USD	30	3 016,80	0,06
Expert en finance			62 135,76	1,29
3I GROUP	GBP	239	13 817,03	0,29
DIGITAL REALTY TRUST REIT	USD	137	23 346,17	0,48
IQVIA HOLDINGS INC	USD	104	22 511,84	0,47
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	24	2 460,72	0,05
Fournisseurs de données financières			58 334,88	1,21
FACTSET RESH SYS	USD	6	1 600,80	0,03
MOODY'S CORP	USD	39	18 731,70	0,39
S&P GLOBAL INC	USD	78	38 002,38	0,79
Fournitures médicales			88 926,92	1,85
ALCON INC	CHF	233	17 356,79	0,36

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	185	15 253,25	0,32
HOLOGIC INC	USD	121	8 943,11	0,19
IDEXX LABS	USD	38	23 921,38	0,50
STRAUMANN HOLDING LTD	CHF	90	11 323,38	0,23
WEST PHARMACEUTICAL	USD	43	12 129,01	0,25
Gestion financière			99 028,60	2,06
AMERICAN EXPRESS CO	USD	143	51 584,39	1,07
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	94	24 468,20	0,51
FIDELITY NATIONAL INFORM SVCES	USD	130	8 127,60	0,17
FISERV INC	USD	139	9 269,91	0,19
SYCHRONY FINANCIAL	USD	75	5 578,50	0,12
Gestionnaires d'actifs			59 941,42	1,25
AMERIPRISE FINANCIAL	USD	21	9 508,17	0,20
BLACKROCK INC	USD	38	41 146,78	0,85
EQT AB	SEK	92	3 194,44	0,07
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	14	945,23	0,02
NORTHERN TRUST CORP	USD	40	5 146,80	0,11
Habillement et accessoires			8 868,08	0,18
LULULEMON ATHLETICA	USD	52	8 868,08	0,18
Industries diversifiées			46 489,63	0,97
FORTIVE CORP - W/I	USD	351	17 669,34	0,37
ILLINOIS TOOL WORKS INC	USD	100	24 392,00	0,51
SIGMA HEALTHCARD LTD	AUD	2 175	4 428,29	0,09
Internet			146 500,22	3,04
LY CORPORATION	JPY	200	588,10	0,01
NOMURA RESEARCH	JPY	171	6 693,26	0,14
RAKUTEN GROUP INC	JPY	1 299	8 512,16	0,18
SHOPIFY INC	CAD	751	130 706,70	2,71
Jouets			20 006,00	0,42
ELECTRONIC ARTS INC	USD	100	20 006,00	0,42
Logiciels			293 361,86	6,10
ADOBE INC	USD	258	87 799,98	1,83
AUTODESK INC	USD	123	37 064,82	0,77
CYBERARK SOFTWARE LTD	USD	28	14 581,84	0,30
INTUIT	USD	170	113 483,50	2,36
OPEN TEXT	CAD	70	2 688,30	0,06
SAGE GRP	GBP	309	4 666,94	0,10
THOMSON REUTERS CORP	CAD	17	2 606,64	0,05
WORKDAY INC	USD	127	30 469,84	0,63

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Matériaux diversifiés			3 497,80	0,07
AVERY DENNISON CORP	USD	20	3 497,80	0,07
Matériaux et accessoires de construction			22 595,15	0,47
JAMES HARDIE INDUSTRIES PLC	AUD	45	948,90	0,02
LENNOX INTL INC	USD	8	4 040,00	0,08
WSP GLOBAL	CAD	92	17 606,25	0,37
Matériel de production d'énergie renouvelable			1 284,91	0,03
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	63	1 284,91	0,03
Matériels informatiques			77 124,71	1,60
FUJITSU LIMITED	JPY	785	20 540,29	0,43
LOGITECH INTERNATIONAL NOM	CHF	105	12 645,56	0,26
NEC CORP	JPY	588	21 442,88	0,44
NETAPP INC	USD	191	22 495,98	0,47
Mines aurifères			54 703,45	1,14
AGNICO EAGLE MINES	CAD	202	32 521,40	0,68
NEWMONT CORPORAION	USD	265	21 457,05	0,45
NORTHERN STAR RESOURCES	AUD	45	725,00	0,01
Organisme formation professionnel et de placement			17 211,72	0,36
RECRUIT HOLDING CO LTD	JPY	344	17 211,72	0,36
Outils industriel			145 388,99	3,02
ABB LTD-NOM	CHF	468	34 780,94	0,72
DOVER CORP	USD	63	11 431,98	0,24
FANUC LTD	JPY	330	10 515,53	0,22
GRACO INC.	USD	300	24 531,00	0,51
IDEX CORP	USD	111	19 032,06	0,39
INGERSOLL RAND INC	USD	326	24 883,58	0,52
XYLEM	USD	134	20 213,90	0,42
Participation et promotion immobilières			6 162,54	0,13
CAPITALAND INVESTMENT LIMITED	SGD	3 038	6 162,54	0,13
Pharmacie			97 456,68	2,03
AMGEN INC	USD	131	39 094,33	0,81
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	1 076	11 269,52	0,24
EISAI	JPY	172	5 102,33	0,11
STERIS PLC	USD	62	14 613,40	0,30
ZOETIS INC	USD	190	27 377,10	0,57
Platine et métaux précieux			28 807,97	0,60
WHEATON PRECIOUS METALS CORP	CAD	298	28 807,97	0,60
Prestataires de soins de santé			32 917,10	0,68
ELEVANCE HEALTH INC	USD	38	12 053,60	0,25

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	36	16 548,48	0,34
HUMANA	USD	14	3 894,66	0,08
QUEST DIAGNOSTICS INC	USD	1	175,95	-
THE CIGNA GROUP	USD	1	244,41	0,01
Produits alimentaires			12 191,48	0,25
AJINOMOTO CO INC	JPY	71	2 015,40	0,04
KELLANOVA	USD	36	2 990,16	0,06
MCCORMICK NON VTG	USD	112	7 185,92	0,15
Produits de loisirs			6 943,56	0,14
POOL CORP	USD	26	6 943,56	0,14
Produits de soin personnel			38 140,74	0,79
KENVUE INC	USD	746	10 720,02	0,22
KIMBERLY-CLARK CORP	USD	32	3 830,72	0,08
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	221	16 888,10	0,35
SVENSKA CELLULOSEA SCA AB	SEK	450	6 008,69	0,13
UNI-CHARM CORP	JPY	112	693,21	0,01
Produits ménagers non durables			17 084,18	0,36
CHURCH & DWIGHT INC	USD	182	15 959,58	0,33
CLOROX CO	USD	10	1 124,60	0,03
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			5 483,28	0,11
FOX CORP	USD	33	1 927,53	0,04
FOX CORP CLASS A WHEN ISSUED	USD	55	3 555,75	0,07
Réassurance			9 130,95	0,19
SWISS RE AG	CHF	50	9 130,95	0,19
SCPI : biens immobiliers diversifié			23 980,41	0,50
GOODMAN GRP REIT	AUD	1 109	23 980,41	0,50
SCPI : biens immobiliers résidentiels			14 937,37	0,31
STOCKLAND REIT	AUD	3 616	14 937,37	0,31
SCPI : biens immobiliers spécialisés			32 148,38	0,67
EQUINIX INC COMMON STOCK REIT	USD	38	32 148,38	0,67
SCPI : emprunts immobiliers			2 349,87	0,05
ANNALY CAPITAL MANAGEMENT INC	USD	111	2 349,87	0,05
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			13 791,62	0,29
CAPITALAND ASCENDAS REIT	SGD	6 365	13 791,62	0,29
SCPI d'infrastructure			52 520,28	1,09
AMERICAN TOWER REDIT	USD	177	31 679,46	0,66
CROWN CASTLE INC	USD	231	20 840,82	0,43
SCPI industrielles			19 893,25	0,41
SEGRO PLC REIT	GBP	2 171	19 893,25	0,41

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi conducteurs			720 453,46	14,97
ANALOG DEVICES INC	USD	362	84 755,06	1,76
INTEL CORP	USD	2 731	109 212,69	2,27
METTLER TOLEDO INTERNATIONAL INC	USD	12	16 995,48	0,35
NVIDIA CORP	USD	1 551	314 061,99	6,53
NXP SEMICONDUCTOR	USD	185	38 687,20	0,80
TEXAS INSTRUMENTS	USD	608	98 167,68	2,04
TOKYO ELECTRON LTD	JPY	264	58 573,36	1,22
Services d'appui professionnels			25 300,11	0,53
PAYCHEX INC	USD	55	6 436,65	0,14
QUANTA SERVICES	USD	42	18 863,46	0,39
Services d'investissements			53 769,47	1,12
BANK OF NEW YORK MELLON CORP	USD	175	18 887,75	0,39
BROADRIDGE FINANCIAL SOLUTIONS	USD	12	2 644,80	0,06
DAIWA SECURITIES GROUP INC	JPY	507	3 914,69	0,08
INTERCONTINENTALEXCHANGE GROUP	USD	133	19 456,57	0,40
NASDAQ SHS	USD	87	7 437,63	0,16
RAYMOND J FINANCIAL	USD	9	1 428,03	0,03
Services de loisirs			5 609,94	0,12
ORIENTAL LAND	JPY	277	5 609,94	0,12
Services de transport			68 733,96	1,43
EXPEDIT INTL WASH	USD	120	14 628,00	0,30
MTR CORP -H-	HKD	3 656	13 406,20	0,28
OLD DOMNION FREIGHT	USD	98	13 761,16	0,29
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	74	680,41	0,01
TRANSURBAN GROUP	AUD	2 770	26 258,19	0,55
Services immobiliers			22 923,78	0,48
FIRSTSERVICE CORP	CAD	39	6 214,31	0,13
SINO LAND -H-	HKD	13 458	16 709,47	0,35
Services informatiques			143 207,78	2,98
RELX PLC	GBP	349	15 393,62	0,32
SERVICENOW INC	USD	127	116 748,56	2,43
VEEVA SYSTEMS INC	USD	38	11 065,60	0,23
Services médicaux			507,92	0,01
LABCORP HOLDINGS INC	USD	2	507,92	0,01
Services spécialisés aux consommateurs			17 644,27	0,37
EBAY INC	USD	217	17 644,27	0,37
Services supports			26 135,40	0,54
UNITED RENTALS INC	USD	30	26 135,40	0,54

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Télécommunications filaires			106 374,34	2,21
KDDI CORP	JPY	1 110	17 735,64	0,37
SOFTBANK CORP	JPY	8 551	12 139,20	0,25
VERIZON COMMUNICATIONS INC	USD	1 925	76 499,50	1,59
Transport maritime			5 371,44	0,11
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	CHF	28	5 371,44	0,11
Transport par camions			5 235,66	0,11
C.H. ROBINSON WORLDWIDE	USD	34	5 235,66	0,11
Voyage et tourisme			57 999,39	1,21
BOOKING HOLDINGS INC	USD	10	50 777,40	1,06
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC.	JPY	269	7 221,99	0,15
Total			4 660 953,87	96,87

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)			
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI WORLD INDE 1225	1	2 797,50	-	141 210,00
Sous total		2 797,50	-	141 210,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		2 797,50	-	141 210,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	4 660 953,87
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	2 797,50
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	153 758,26
Autres passifs (-)	-5 962,18
Total = actif net	4 811 547,45

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Ex EMU SRI Climate Paris Aligned UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013209921 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Ex EMU SRI Climate Paris Aligned (l'« Indice de Référence »), libellé en dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indice de Référence est représentatif de la performance d'entreprises de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés excluant les pays de la zone Euro sélectionnées sur la base d'une notation tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance (« ESG ») par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundi.fr>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marche lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Le score ESG des entreprises est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations collectés/calculés selon des méthodes propres à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes.

L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées. Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site Internet de MSCI (www.msci.com).

L'Indice de Référence est un indice de rendement total net.

Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'Indice de Référence selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'Indice de Référence après retenue de l'impôt.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplique indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE

1

2

3

4

5

6

7

Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$1 250	\$1 280
	Rendement annuel moyen	-87,5%	-33,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$7 180	\$8 420
	Rendement annuel moyen	-28,2%	-3,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$9 930	\$13 470
	Rendement annuel moyen	-0,7%	6,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$13 880	\$18 940
	Rendement annuel moyen	38,8%	13,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 07/09/2023
Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/11/2014 et le 29/11/2019
Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:
– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
– 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$46	\$312
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%
* Période de détention recommandée.		
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,63% avant déduction des coûts et de 6,14% après cette déduction.		
Nous ne facturons pas de frais d'entrée		

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 USD
Coûts de transaction	0,11% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	11,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr. Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Amundi MSCI World Ex EMU SRI Climate Paris Aligned UCITS ETF

Identifiant d'entité juridique : 969500PPTV9AJJ02NE72

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 58,65 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le Compartiment a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en reproduisant, entre autres, un indice MSCI World SRI ex EMU Filtered PAB répondant aux normes minimales de la réglementation de l'Union européenne sur les indices de référence alignés sur l'Accord de Paris (EU PAB) conformément au règlement (UE) 2019/2089 modifiant le règlement (UE) 2016/1011.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**
A la fin de la période, l'intensité pondérée moyenne des gaz à effet de serre (GES) (Weighted Average Carbon Intensity, « WACI ») est 82.286.

ou sociales promues par le produit sont atteintes.

- L'intensité moyenne pondérée de l'empreinte carbone du portefeuille est 57,53
- L'intensité moyenne pondérée de l'empreinte carbone du Benchmark est 57,47

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

En fin de période, l'intensité moyenne pondérée des gaz à effet de serre (GES) (le « WACI ») de l'indice est 105.001

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des

Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union Européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d’investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/11/2024 au 31/10/2025**

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d’actifs
NVIDIA CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	6,53 %
LAM RESEARCH CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	2,78 %
SHOPIFY INC-A CAD	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	Canada	2,72 %
HOME DEPOT INC	Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution &	États-Unis	2,52 %

		Retail		
APPLIED MATERIALS INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	2,43 %
SERVICENOW INC	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	2,43 %
INTUIT INC	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	2,36 %
INTEL CORP	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	2,27 %
WALT DISNEY CO/THE	Services de communication	Médias et Divertissement	États-Unis	2,04 %
TEXAS INSTRUMENTS	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	2,04 %
ADOBE INC	Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	États-Unis	1,82 %
ANALOG DEVICES INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	1,76 %
VERIZON COMMUNICATIONS INC	Services de communication	Services télécom	États-Unis	1,59 %
SONY GROUP CORP (JT)	Conso Cyclique	Biens de conso. durables & vêtement	Japon	1,40 %
TOKYO ELECTRON LTD	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	Japon	1,22 %



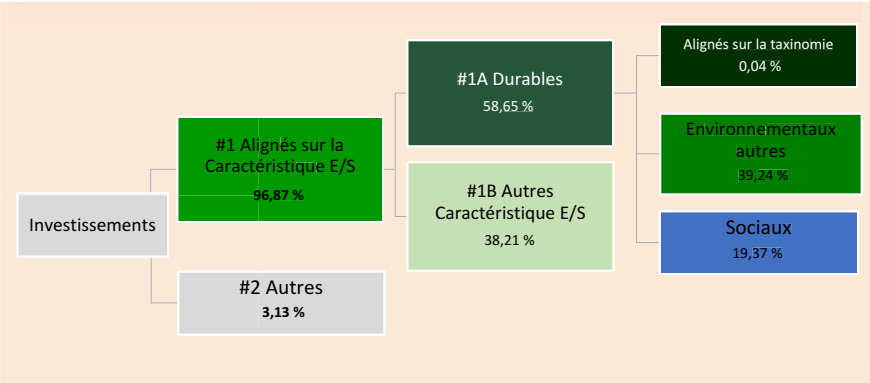
Quelle était la proportion d’investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 58,65 % dans des investissements liés à la durabilité.



Quelle était l’allocation des actifs?

L’allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.
- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	19,83 %
Technologies de l'info.	Logiciels & Services Informatiques	12,27 %
Industrie	Biens d'équipement	8,59 %
Santé	Pharmacie, Biotech. & Sciences de la Vie	7,11 %
Conso Cyclique	Consumer Discretionary Distribution & Retail	6,05 %
Finance	Services financiers	5,63 %
Santé	Services & Equipements de Santé	4,30 %
Finance	Assurance	4,26 %
Immobilier	REITs	3,75 %
Services de communication	Médias et Divertissement	3,52 %

AMUNDI MSCI WORLD EX EMU SRI CLIMATE PARIS ALIGNED UCITS ETF

<i>Finance</i>	<i>Banques</i>	2,71 %
<i>Services de communication</i>	<i>Services télécom</i>	2,21 %
<i>Industrie</i>	<i>Transports</i>	1,97 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Biens de conso. durables & vêtement</i>	1,83 %
<i>Industrie</i>	<i>Services commerciaux & professionnels</i>	1,79 %
<i>Matériaux</i>	<i>Métaux et mines.</i>	1,74 %
<i>Technologies de l'info.</i>	<i>Technologie, Matériel et équipement</i>	1,37 %
<i>Conso Cyclique</i>	<i>Services à la consommation</i>	1,17 %
<i>Matériaux</i>	<i>Chimie</i>	1,03 %
<i>Services publics</i>	<i>Services d'eau</i>	1,03 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Produits ménagers, hygiène et beauté</i>	1,02 %
<i>Services publics</i>	<i>Services publics d'électricité</i>	0,97 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Consumer Staples Distribution & Retail</i>	0,87 %
<i>Conso non Cyclique</i>	<i>Alimentation, Boisson & Tabac</i>	0,68 %
<i>Immobilier</i>	<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	0,60 %
<i>Services publics</i>	<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	0,23 %

Matériaux	Papier et Industrie du Bois	0,12 %
Conso Cyclique	Automobiles & Composants	0,10 %
Matériaux	Contenants et emballages	0,07 %
Matériaux	Bâtiments	0,02 %
Autres	Autres	0,00 %
Liquidités	Liquidités	3,13 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 0,04 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☐ Oui:

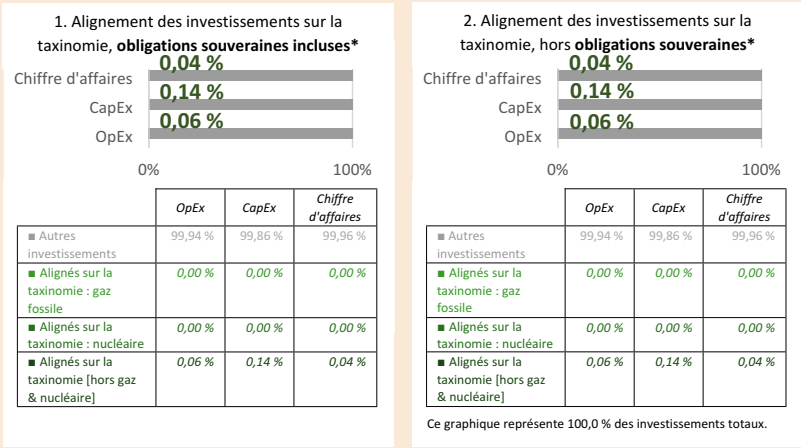
☐ Dans le gaz fossile ☐ Dans l'énergie nucléaire

☒ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le symbole représente des investissements

- Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?
- Au 31/10/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,03 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.
- Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?
- A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,17%.
- Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?
- La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de 39,24 % à la fin de la période.

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **19,37 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

L'indicateur de référence est l'indice MSCI World ex EMU SRI Filtered Net Total Return Index (ci-après l'« Indicateur de Référence ») libellé en USD, et représentatif de la performance d'entreprises de grandes et moyennes capitalisations boursières des pays développés hors pays de la zone Euro sélectionnées sur la base d'une notation tenant compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) et excluant les sociétés dont les produits ont un impact social ou environnemental négatif. En outre, l'Indice vise à représenter la performance d'une stratégie qui répondre les titres en fonction des opportunités et des risques liés à la transition climatique afin de répondre aux exigences minimales de la réglementation de l'Union européenne sur les indices de référence « Accord de Paris » (EU PAB).

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un fonds indiciel de gestion passive. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Dow Jones Global Titans 50 Total Return (l'« Indice de Référence ») libellé en Euros (EUR) et représentatif de la performance des 50 premières sociétés mondiales sélectionnées par Dow Jones au sein de 18 secteurs et 9 pays, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Compartiment et celles de son Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 22,25%. Celle du benchmark est de 22,90% avec une tracking error de 0,00%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	122 396 181,81	85 422 741,58
BROADCOM INC	103 556 184,52	88 506 995,59
APPLE INC	96 320 107,36	95 048 201,44
COSTCO WHOLESALE	87 323 299,88	83 974 795,54
ELI LILLY & CO	74 485 823,98	65 950 636,06
ALPHABET INC	63 882 181,94	67 828 308,24
CISCO SYSTEMS INC	76 494 468,31	52 614 690,95
HOME DEPOT INC	63 850 094,47	64 969 284,14
ORACLE CORP	61 797 220,92	59 389 244,28
UNITEDHEALTH GROUP	50 643 057,63	65 673 845,95

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	574 786 514,78
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,45

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	574 786 514,78

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	574 786 514,78
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	574 786 514,78

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	574 786 514,78

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		574 786 514,78
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	574 786 514,78	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	580 363 661,76	259 856 972,39
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	580 363 661,76	259 856 972,39
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	580 363 661,76	259 856 972,39
Créances et comptes d'ajustement actifs	35 611 582,34	13 959 365,60
Comptes financiers	68 026,04	19 523,70
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	35 679 608,38	13 978 889,30
Total Actif I + II	616 043 270,14	273 835 861,69

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	222 810 743,74	119 209 361,44
Report à nouveau sur revenu net	805,29	2 211 763,81
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	249 762 856,25	66 593 621,40
Résultat net de l'exercice	105 482 458,40	67 372 805,68
Capitaux propres I	578 056 863,68	255 387 552,33
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	578 056 863,68	255 387 552,33
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	2 128 050,24	4 386 969,64
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	2 128 050,24	4 386 969,64
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	35 858 173,24	14 061 157,78
Concours bancaires	182,98	181,94
Sous-total autres passifs IV	35 858 356,22	14 061 339,72
Total Passifs: I + II + III + IV	616 043 270,14	273 835 861,69

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	227 204,70	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	* 1 800 422,00
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	4 284,19	8 719,94
Sous-total Produits sur opérations financières	231 488,89	1 809 141,94
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-39,15	-2 418,65
Sous-total charges sur opérations financières	-39,15	-2 418,65
Total Revenus financiers nets (A)	231 449,74	1 806 723,29
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 441 979,94	-819 264,89
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 441 979,94	-819 264,89
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-1 210 530,20	987 458,40
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-425 155,53	189 095,55
Sous-total revenus nets I = C + D	-1 635 685,73	1 176 553,95

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.
* Au 31/10/2024 les produits sur des parts d'OPC correspondent à des produits sur actions.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	31 490 329,13	57 224 616,21
Frais de transactions externes et frais de cession	-56 491,65	-35 047,20
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	31 433 837,48	57 189 569,01
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	3 757 112,70	10 009 740,10
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	35 190 950,18	67 199 309,11
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	54 023 441,26	-2 958 966,16
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-15 269,19	707,43
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	54 008 172,07	-2 958 258,73
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	17 970 704,88	3 104 175,09
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	71 978 876,95	145 916,36
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-51 683,00	-1 148 973,74
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-51 683,00	-1 148 973,74
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	105 482 458,40	67 372 805,68

Annexe

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Dow Jones Global Titans 50 Total Return (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	578 056 863,68	255 387 552,33	136 435 018,23	115 873 710,80	114 345 330,02

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Dist					
FR0007075494					
Nombre de parts ou actions	6 018 102,00	3 223 776	2 339 369	2 212 723	1 950 604
Valeur liquidative unitaire	96,053	79,22	58,3212	52,367	58,6204
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,02	1,15	-	0,83	0,57
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,28	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	255 387 552,33	136 435 018,23
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	283 104 513,18	128 363 288,53
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-42 299 266,50	-63 480 549,70
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 210 530,20	987 458,40
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	31 433 837,57	57 189 569,34
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	54 008 172,07	-2 958 258,73
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-2 315 731,77	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-51 683,00	-1 148 973,74
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	0,33
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	578 056 863,68	255 387 552,33

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0007075494	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 309 326	283 104 513,18
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-515 000	-42 299 266,50
Solde net des souscriptions/rachats	2 794 326	240 805 246,68
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0007075494	Action Dist	Capitalisation et/ou distribution	EUR	578 056 863,68	6 018 102	96,053

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	580 363,66	580 363,66	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	574 786,51	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	1 155 150,17	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	68,02	-	-	-	68,02
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,18	-	-	-	-0,18
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	67,84

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	68,02	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,18	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	67,84	-	-	-	-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	AUD +/-	JPY +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	580 363,66	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	35 610,73	-	-	-	-
Comptes financiers	4,72	-	0,05	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-35 610,73	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,18	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	580 368,38	-0,18	0,05	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	2 128,05
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	35 610 727,43
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	854,91
Total des créances	35 611 582,34
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-32 912 606,65
Frais de gestion	-187 675,28
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-2 757 891,31
Total des dettes	-35 858 173,24
Total des créances et dettes	-246 590,90

* Autres débiteurs divers : 854.91 soultte a recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -59 770.53€ commission de mouvement // - 2 698 120.78 € soultte a verser sur swap.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0007075494	31/10/2025
Frais fixes	1 441 979,94
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Instruments d’entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
-	-	-
Total		-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-1 635 685,73	1 176 553,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-51 683,00	-1 148 973,74
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 687 368,73	27 580,21
Report à nouveau	805,29	2 211 763,81
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 686 563,44	2 239 344,02

Action Dist

FR0007075494

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	2 238 912,43
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	431,59
Capitalisation	-1 686 563,44	-
Total	-1 686 563,44	2 239 344,02
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,02	0,46
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 018 102	3 223 776
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	0,69
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	35 190 950,18	67 199 309,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	35 190 950,18	67 199 309,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	249 762 856,25	66 593 621,40
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	284 953 806,43	133 792 930,51

Action Dist

FR0007075494

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	284 953 806,43	133 792 930,51
Capitalisation	-	-
Total	284 953 806,43	133 792 930,51
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	6 018 102	3 223 776
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			580 363 661,76	100,40
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			580 363 661,76	100,40
Audiovisuel et divertissements			5 684 860,89	0,98
WALT DISNEY CO/THE	USD	58 262	5 684 860,89	0,98
Automobiles			50 074 845,75	8,66
TESLA INC	USD	126 591	50 074 845,75	8,66
Biotechnologie			10 483 250,46	1,81
JOHNSON & JOHNSON	USD	64 064	10 483 250,46	1,81
Boissons non alcoolisées			56 943 687,35	9,85
COCA-COLA CO	USD	364 757	21 774 178,91	3,77
KEURIG DR PEPPER INC	USD	627 609	14 768 550,03	2,55
PEPSICO INC	USD	161 180	20 400 958,41	3,53
Chemins de fer			3 442 064,08	0,60
UNION PACIFIC CORP	USD	18 028	3 442 064,08	0,60
Distributeurs diversifiés			62 177 297,07	10,76
AMAZON.COM INC	USD	203 457	43 049 964,08	7,45
WALMART INC	USD	218 193	19 127 332,99	3,31
Distributeurs Habillement			3 440 484,35	0,59
TJX COMPANIES INC	USD	28 336	3 440 484,35	0,59
Divertissement			18 334 879,60	3,17
NETFLIX INC	USD	18 914	18 334 879,60	3,17
Équipements de technologie de production			46 751 678,01	8,09
APPLIED MATERIALS INC	USD	2 563	517 618,52	0,09
LAM RESEARCH CORP	USD	338 901	46 234 059,49	8,00
Équipements de télécommunications			26 047 416,96	4,51
CISCO SYSTEMS INC	USD	411 215	26 047 416,96	4,51
Équipements médicaux			7 121 236,84	1,23
DANAHER CORP	USD	38 162	7 121 236,84	1,23
Internet			72 462 051,99	12,54
ALPHABET INC SHS C	USD	111 179	27 146 478,76	4,70
COGNIZANT TECH SO-A	USD	321 491	20 300 003,53	3,51
META PLATFORMS INC	USD	44 533	25 015 569,70	4,33

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Logiciels			94 577 832,91	16,36
ADOBE INC	USD	32 200	9 494 006,24	1,64
MICROSOFT CORP	USD	90 035	40 392 499,87	6,99
ORACLE CORP	USD	80 929	18 413 415,95	3,19
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	134 558	23 371 029,51	4,04
SALESFORCE.COM	USD	12 884	2 906 881,34	0,50
Pharmacie			32 452 126,79	5,61
ELI LILLY & CO	USD	31 404	23 477 088,41	4,06
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	68 890	8 975 038,38	1,55
Produits alimentaires			16 457 710,76	2,85
KELLANOVA	USD	228 696	16 457 710,76	2,85
Restaurants et bars			19 774 930,54	3,42
MC DONALD'S CORP	USD	76 481	19 774 930,54	3,42
Semi conducteurs			54 137 307,41	9,37
BROADCOM INC	USD	72 123	23 097 231,41	4,00
NVIDIA CORP	USD	148 588	26 067 912,08	4,51
QUALCOMM INC	USD	31 724	4 972 163,92	0,86
Total			580 363 661,76	100,40

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Valeur actuelle présentée au bilan			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	574 786 514,78	-	2 128 050,24	574 786 514,78
Sous total		-	2 128 050,24	574 786 514,78
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	2 128 050,24	574 786 514,78

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	580 363 661,76
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-2 128 050,24
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	35 679 608,38
Autres passifs (-)	-35 858 356,22
Total = actif net	578 056 863,68

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi DJ Global Titans 50 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0007075494 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un fonds indiciaire de gestion passive.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Dow Jones Global Titans 50 Total Return (l'« Indice de Référence ») libellé en Euros (EUR) et représentatif de la performance des 50 premières sociétés mondiales sélectionnées par Dow Jones au sein de 18 secteurs et 9 pays, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Compartiment et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Dow Jones (<https://eu.spindices.com>) contient des informations plus détaillées sur les indices Dow Jones.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôttaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 260	€1 270
	Rendement annuel moyen	-87,4%	-33,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 950	€13 810
	Rendement annuel moyen	-20,5%	6,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 280	€18 880
	Rendement annuel moyen	12,8%	13,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 170	€22 410
	Rendement annuel moyen	41,7%	17,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2019 et le 28/06/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI DJ GLOBAL TITANS 50 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€40	€380
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 14,01% avant déduction des coûts et de 13,55% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	40,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un fonds indicial de gestion passive. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions allemandes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie ShortDAX x2 (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice DAX (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier allemand, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -37,49%. Celle du benchmark est de -38,20% avec une tracking error de 0,08%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	12 598 000,81	12 653 355,09
AMAZON.COM INC	10 773 973,34	13 802 543,57
NVIDIA CORP	11 219 638,02	13 265 769,90
BROADCOM INC	11 105 019,72	11 616 077,30
APPLE INC	12 223 666,45	10 328 390,10
TESLA INC	6 387 248,83	8 923 865,82
SAP SE	6 801 444,20	6 870 964,20
CISCO SYSTEMS INC	5 701 407,95	7 427 900,84
PFIZER INC	5 847 916,93	5 970 655,10
ALPHABET INC SHS C	4 708 031,69	7 028 919,71

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	26 213 767,46
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	97,34

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	26 213 767,46

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	26 213 767,46
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	26 213 767,46

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	26 213 767,46

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		26 213 767,46
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	26 213 767,46	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	26 677 082,53	38 375 943,72
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	26 677 082,53	38 375 943,72
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	266 306,25	1 467 747,33
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	26 943 388,78	39 843 691,05
Créances et comptes d'ajustement actifs	780 407,65	1 195 974,58
Comptes financiers	8 647,60	3 509,61
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	789 055,25	1 199 484,19
Total Actif I + II	27 732 444,03	41 043 175,24

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	43 078 972,95	61 337 405,85
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	0,02
Résultat net de l'exercice	-16 147 945,17	-21 512 328,48
Capitaux propres I	26 931 027,78	39 825 077,39
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	26 931 027,78	39 825 077,39
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	801 416,25	1 218 097,85
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	801 416,25	1 218 097,85
Total Passifs: I + II + III + IV	27 732 444,03	41 043 175,24

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	4 011,73	208 146,97
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	265,74	1 989,23
Sous-total Produits sur opérations financières	4 277,47	210 136,20
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2,13	-1 303,58
Sous-total charges sur opérations financières	-2,13	-1 303,58
Total Revenus financiers nets (A)	4 275,34	208 832,62
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-180 454,56	-254 251,36
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-180 454,56	-254 251,36
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-176 179,22	-45 418,74
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-7 313,35	-16 413,68
Sous-total revenus nets I = C + D	-183 492,57	-61 832,42

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-11 861 093,65	-22 468 795,13
Frais de transactions externes et frais de cession	-7 051,19	-8 743,28
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-11 868 144,84	-22 477 538,41
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-3 910 573,56	-4 648 261,07
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-15 778 718,40	-27 125 799,48
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-1 448 118,61	4 495 681,47
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-1 371,72	-0,02
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-1 449 490,33	4 495 681,45
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 263 756,13	1 179 621,97
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-185 734,20	5 675 303,42
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-16 147 945,17	-21 512 328,48

Annexe

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un levier x2 quotidien à la hausse ou à la baisse au marché des actions allemandes en reproduisant l'évolution de l'indicateur de référence ShortDAX x2 (l'« Indicateur de Référence ») et en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence. L'Indicateur de Référence reflète l'évolution de l'indice DAX® (l'« Indice Parent ») avec un effet de levier inversé x2 quotidien, c'est-à-dire que si l'indice sous-jacent croît de 2 % sur une même journée, l'indice avec effet de levier baissera de 4 %, minorés des coûts d'emprunt sur la même journée et inversement.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	26 931 027,78	39 825 077,39	56 399 365,05	70 628 369,87	59 101 313,74

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010869495					
Nombre de parts ou actions	48 579 999,00	44 910 351,00	41 301 205	42 160 846	41 169 921
Valeur liquidative unitaire	0,5543	0,8867	1,3655	1,6752	1,4355
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,33	-0,60	-0,29	0,38	-1,66

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions I-USD : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer, une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	39 825 077,39	56 399 365,05
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	15 525 397,31	17 453 225,03
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-14 925 632,53	-16 000 236,98
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-176 179,22	-45 418,74
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-11 868 144,84	-22 477 538,42
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-1 449 490,33	4 495 681,45
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	26 931 027,78	39 825 077,40

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010869495	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	24 210 256	15 525 397,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-20 540 608	-14 925 632,53
Solde net des souscriptions/rachats	3 669 648	599 764,78
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010869495	Action Acc	Capitalisable	EUR	26 931 027,78	48 579 999	0,5543

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	26 677,08	26 677,08	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	26 213,77	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	52 890,85	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,65	-	-	-	-	8,65
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	8,65

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,65	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	8,65	-	-	-	-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	26 677,08	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	780,39	-	-	-	-
Comptes financiers	0,97	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-780,39	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	26 678,05	-	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	266,31	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	780 388,50
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	19,15
Total des créances	780 407,65
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-754 271,60
Frais de gestion	-13 351,39
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-33 793,26
Total des dettes	-801 416,25
Total des créances et dettes	-21 008,60

* Autres débiteurs divers : 19.15 soulte à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -7 676.36€ de commissions de mouvements /// - 26 116.90 soulte à verser sur swap.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance. Celles-ci rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment a dépassé ses objectifs. Elles sont donc facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010869495	31/10/2025
Frais fixes	180 454,56
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-183 492,57	-61 832,42
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-183 492,57	-61 832,42
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-183 492,57	-61 832,42

Action Acc

FR0010869495

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-183 492,57	-61 832,42
Total	-183 492,57	-61 832,42
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-15 778 718,40	-27 125 799,48
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-15 778 718,40	-27 125 799,48
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	0,02
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-15 778 718,40	-27 125 799,46

Action Acc

FR0010869495

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-15 778 718,40	-27 125 799,48
Total	-15 778 718,40	-27 125 799,46
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			26 677 082,53	99,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			26 677 082,53	99,06
Aérospatiale			30 514,90	0,11
GENERAL ELECTRIC CO	USD	114	30 514,90	0,11
Assurance vie			1 167 837,08	4,34
PRINCIPAL FINANCIAL	USD	16 039	1 167 837,08	4,34
Automobiles			1 922 052,67	7,14
GENERAL MOTORS	USD	21 523	1 288 359,10	4,79
TESLA INC	USD	1 602	633 693,57	2,35
Biotechnologie			1 169 023,81	4,34
JOHNSON & JOHNSON	USD	7 144	1 169 023,81	4,34
Composants et équipements électriques			1 197 826,62	4,45
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	9 922	1 197 826,62	4,45
Électricité conventionnelle			470 472,54	1,75
NEXTERA ENERGY INC	USD	6 671	470 472,54	1,75
Équipements médicaux			1 141 198,32	4,24
ABBOTT LABORATORIES	USD	10 655	1 141 198,32	4,24
Gestion financière			279 068,22	1,04
BLOCK INC	USD	3 344	220 016,77	0,82
FISERV INC	USD	1 022	59 051,45	0,22
Hôtels			1 076 640,58	4,00
HILTON WORLDWIDE HOLDINGS INC	USD	4 836	1 076 640,58	4,00
Industries diversifiées			1 214 729,46	4,51
3 M	USD	8 013	1 155 921,42	4,29
GE VERNOVA INC	USD	116	58 808,04	0,22
Internet			1 644 455,07	6,11
ALPHABET INC	USD	1 747	425 609,89	1,58
COGNIZANT TECH SO-A	USD	2 845	179 642,70	0,67
META PLATFORMS INC	USD	1 850	1 039 202,48	3,86
Logiciels			4 718 401,81	17,52
INTUIT	USD	3 999	2 312 885,51	8,59
MICROSOFT CORP	USD	2 532	1 135 933,91	4,22
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	2 629	1 016 226,26	3,77

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TYLER TECHNOLOGIES	USD	614	253 356,13	0,94
Matériels informatiques			2 381 607,86	8,84
APPLE INC	USD	10 167	2 381 607,86	8,84
Mines aurifères			1 963 638,25	7,29
NEWMONT CORPORAION	USD	27 991	1 963 638,25	7,29
Pipelines			708 559,04	2,63
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	14 132	708 559,04	2,63
Prestataires de soins de santé			1 419 909,03	5,27
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	2 234	889 728,92	3,30
MOLINA HEALTHCARE	USD	3 998	530 180,11	1,97
Restaurants et bars			187 197,47	0,69
MC DONALD'S CORP	USD	724	187 197,47	0,69
Semi conducteurs			3 983 949,80	14,79
ANALOG DEVICES INC	USD	400	81 140,18	0,30
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	9 827	798 113,83	2,96
NVIDIA CORP	USD	12 702	2 228 407,54	8,28
QUALCOMM INC	USD	5 591	876 288,25	3,25
Total			26 677 082,53	99,06

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	26 213 767,46	266 306,25	-	26 213 767,46
Sous total		266 306,25	-	26 213 767,46
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		266 306,25	-	26 213 767,46

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	26 677 082,53
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	266 306,25
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	789 055,25
Autres passifs (-)	-801 416,25
Total = actif net	26 931 027,78

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi ShortDAX Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010869495 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un fonds indicial de gestion passive.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions allemandes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie ShortDAX x2 (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice DAX (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier allemand, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de tracking error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Deutsche Börse AG (www.dax-indices.com/indices) contient des informations plus détaillées sur les indices Deutsche Börse AG.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi-etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€170
	Rendement annuel moyen	-98,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 430
	Rendement annuel moyen	-25,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 740
	Rendement annuel moyen	-2,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 460
	Rendement annuel moyen	24,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 28/04/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2022 et le 30/06/2022

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI SHORTDAX DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d’activité

Le Fonds est un fonds indiciel de gestion passive. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions espagnoles en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Apalancado Neto (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie avec un effet de levier quotidien x2 avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice Ibex 35® (dividendes bruts réinvestis) (l' « Indice Parent »), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

D’octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l’Action Acc est de 89,75%. Celle du benchmark est de 90,09% avec une tracking error de 0,20%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l’OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements (“Devise de comptabilité”)	
	Acquisitions	Cessions
AMAZON.COM INC	17 076 683,63	16 578 924,15
TESLA INC	15 706 772,40	16 995 071,92
APPLE INC	13 732 597,07	13 731 352,96
BROADCOM INC	12 776 360,86	12 431 783,81
NVIDIA CORP	13 276 931,77	10 924 831,66
MICROSOFT CORP	12 758 887,83	9 133 973,23
ELI LILLY & CO	7 496 095,16	6 352 431,84
ALPHABET INC SHS C	6 561 389,79	6 557 908,23
UNITEDHEALTH GROUP	6 095 256,86	5 882 309,78
META PLATFORMS INC	5 559 520,47	5 932 477,75

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	56 139 212,57
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,10

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	56 139 212,57

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	56 139 212,57
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	56 139 212,57

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	56 139 212,57

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		56 139 212,57
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	56 139 212,57	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	56 805 959,85	31 503 115,37
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	56 805 959,85	31 503 115,37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	284 076,25
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	56 805 959,85	31 787 191,62
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 444 349,27	3 014 217,23
Comptes financiers	8 567,18	5 282,76
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 452 916,45	3 019 499,99
Total Actif I + II	59 258 876,30	34 806 691,61

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	29 554 716,38	18 717 088,80
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	26 526 081,53	13 061 993,37
Capitaux propres I	56 080 797,91	31 779 082,17
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	56 080 797,91	31 779 082,17
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	708 001,62	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	708 001,62	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 470 071,54	3 027 441,46
Concours bancaires	5,23	167,98
Sous-total autres passifs IV	2 470 076,77	3 027 609,44
Total Passifs: I + II + III + IV	59 258 876,30	34 806 691,61

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	216,51	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 571,56	3 503,23
Sous-total Produits sur opérations financières	2 788,07	3 503,23
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-3,73	-1 088,36
Sous-total charges sur opérations financières	-3,73	-1 088,36
Total Revenus financiers nets (A)	2 784,34	2 414,87
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-169 745,39	-160 859,98
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-169 745,39	-160 859,98
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-166 961,05	-158 445,11
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	9 329,05	53 176,04
Sous-total revenus nets I = C + D	-157 632,00	-105 269,07

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	22 931 525,72	26 318 540,89
Frais de transactions externes et frais de cession	-7 149,40	-8 076,54
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	22 924 376,32	26 310 464,35
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 504 416,73	-11 690 552,00
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	21 419 959,59	14 619 912,35
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	6 218 417,25	-9 403,14
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	326,87	-3 141,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	6 218 744,12	-12 544,70
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-954 990,18	-1 440 105,21
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 263 753,94	-1 452 649,91
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	26 526 081,53	13 061 993,37

Annexe

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer avec un effet de levier x2 quotidien à la hausse comme à la baisse au marché des actions espagnoles en reproduisant l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Apalancado Neto (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	56 080 797,91	31 779 082,17	58 763 771,38	64 313 411,10	77 603 549,10

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0011042753					
Nombre de parts ou actions	1 035 926,00	1 113 893	3 499 677	5 007 000	4 723 897
Valeur liquidative unitaire	54,1359	28,5297	16,7911	12,8446	16,4278
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	20,52	13,03	3,07	13,11	7,81

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	31 779 082,17	58 763 771,38
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	31 842 647,90	33 733 329,62
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-36 517 091,70	-86 857 493,86
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-166 961,05	-158 445,11
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	22 924 376,47	26 310 464,84
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	6 218 744,12	-12 544,70
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	56 080 797,91	31 779 082,17

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011042753	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	953 033	31 842 647,90
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 031 000	-36 517 091,70
Solde net des souscriptions/rachats	-77 967	-4 674 443,80
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011042753 *	Action Acc	Capitalisable	EUR	56 080 797,91	1 035 926	54,1359

* Part couverte contre le risque de change.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	56 805,96	56 805,96	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	56 139,21	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	112 945,17	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,57	-	-	-	-	8,57
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,01	-	-	-	-	-0,01
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	8,56

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,57	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,01	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	8,56	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	CHF +/-	NOK +/-	SEK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	56 805,96	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2 444,29	-	-	-	-
Comptes financiers	0,86	0,09	0,02	0,01	0,01
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-2 444,29	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,01
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	56 806,82	0,09	0,02	0,01	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	708,00
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	2 444 293,02
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	56,25
Total des créances	2 444 349,27
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-2 064 420,38
Frais de gestion	-18 225,88
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-387 425,28
Total des dettes	-2 470 071,54
Total des créances et dettes	-25 722,27

* Autres débiteurs divers : 56.25€ soulte à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -7 552,64€ de commissions de mouvements // -379 872.64 soulte à verser sur swap.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011042753	31/10/2025
Frais fixes	169 745,39
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-157 632,00	-105 269,07
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-157 632,00	-105 269,07
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-157 632,00	-105 269,07

Action Acc

FR0011042753

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-157 632,00	-105 269,07
Total	-157 632,00	-105 269,07
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	21 419 959,59	14 619 912,35
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	21 419 959,59	14 619 912,35
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	21 419 959,59	14 619 912,35

Action Acc

FR0011042753

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	21 419 959,59	14 619 912,35
Total	21 419 959,59	14 619 912,35
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			56 805 959,85	101,29
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			56 805 959,85	101,29
Audiovisuel et divertissements			1 775 360,34	3,17
WALT DISNEY CO/THE	USD	18 195	1 775 360,34	3,17
Automobiles			2 299 413,69	4,10
TESLA INC	USD	5 813	2 299 413,69	4,10
Banques			2 041 474,14	3,64
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	2 985	2 041 474,14	3,64
Biotechnologie			3 394 567,73	6,05
GILEAD SCIENCES INC	USD	9 124	946 945,04	1,69
JOHNSON & JOHNSON	USD	2 995	490 093,27	0,87
MERCK AND CO INC	USD	19 387	1 444 198,80	2,57
REGENERON PHARMA	USD	909	513 330,62	0,92
Chaussures			340 521,70	0,61
NIKE INC -B-	USD	6 085	340 521,70	0,61
Distributeurs Bricolage			764 968,24	1,36
HOME DEPOT INC	USD	2 326	764 968,24	1,36
Distributeurs diversifiés			2 579 523,50	4,60
AMAZON.COM INC	USD	12 191	2 579 523,50	4,60
Divertissement électronique			511 318,44	0,91
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	2 302	511 318,44	0,91
Équipements de technologie de production			1 928 699,53	3,44
APPLIED MATERIALS INC	USD	9 550	1 928 699,53	3,44
Équipements médicaux			1 508 331,78	2,69
DANAHER CORP	USD	8 083	1 508 331,78	2,69
Expert en finance			1 870 109,86	3,33
BERKSHIRE HATAW B	USD	4 520	1 870 109,86	3,33
Internet			4 138 029,52	7,38
ALPHABET INC	USD	10 811	2 633 811,38	4,70
ALPHABET INC SHS C	USD	2 283	557 438,10	0,99
DOORDASH INC	USD	4 296	946 780,04	1,69
Jouets			2 341 024,40	4,17
ELECTRONIC ARTS INC	USD	13 506	2 341 024,40	4,17

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Logiciels			7 429 520,22	13,25
MICROSOFT CORP	USD	10 879	4 880 657,59	8,70
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	14 675	2 548 862,63	4,55
Pharmacie			3 048 642,42	5,44
ELI LILLY & CO	USD	4 078	3 048 642,42	5,44
Produits de soin personnel			1 401 529,43	2,50
KENVUE INC	USD	112 571	1 401 529,43	2,50
Restaurants et bars			2 052 449,61	3,66
MC DONALD'S CORP	USD	7 938	2 052 449,61	3,66
Semi conducteurs			12 134 463,48	21,64
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	22 043	4 891 399,38	8,72
BROADCOM INC	USD	7 399	2 369 513,40	4,23
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	6 522	1 264 449,78	2,25
NVIDIA CORP	USD	20 572	3 609 100,92	6,44
Services d'investissements			2 609 026,58	4,65
ROBINHOOD MARKETS INC	USD	20 516	2 609 026,58	4,65
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 636 985,24	4,70
CHEVRON CORP	USD	10 569	1 444 240,76	2,57
EXXON MOBIL CORP	USD	12 038	1 192 744,48	2,13
Total			56 805 959,85	101,29

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	56 139 212,57	-	708 001,62	56 139 212,57
Sous total		-	708 001,62	56 139 212,57
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	708 001,62	56 139 212,57

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	56 805 959,85
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-708 001,62
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	2 452 916,45
Autres passifs (-)	-2 470 076,77
Total = actif net	56 080 797,91

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 Doble Apalancado Diario (2x) UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011042753 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions espagnoles en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Apalancado Neto (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie avec un effet de levier quotidien x2 avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice Ibex 35® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation plus forte de la valeur liquidative du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€70
	Rendement annuel moyen	-99,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 690
	Rendement annuel moyen	-43,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 120
	Rendement annuel moyen	1,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 530
	Rendement annuel moyen	55,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2016 et le 30/09/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE APALANCADO DIARIO (2X) UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d’activité

Le Fonds est un fonds indiciel de gestion passive. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions espagnoles en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Inverso Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice Ibex 35® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

D’octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l’Action Acc est de -51,19%. Celle du benchmark est de -51,63% avec une tracking error de 0,07%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l’OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements (“Devise de comptabilité”)	
	Acquisitions	Cessions
BROADCOM INC	17 323 029,80	16 686 838,99
AMAZON.COM INC	15 862 055,82	17 643 068,36
MICROSOFT CORP	12 604 129,67	10 528 889,42
TESLA INC	10 573 723,50	10 447 125,04
NVIDIA CORP	9 742 207,37	8 192 293,73
APPLE INC	8 874 698,88	8 409 269,39
ALPHABET INC SHS C	8 907 620,85	8 228 244,95
ELI LILLY & CO	7 533 180,31	7 090 411,80
META PLATFORMS INC	5 021 637,42	5 357 607,49
ORACLE CORP	4 232 841,22	6 090 576,99

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	37 313 934,93
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,78

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	37 313 934,93

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	37 313 934,93
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	37 313 934,93

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	37 313 934,93

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		37 313 934,93
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	37 313 934,93	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	37 856 485,28	38 576 100,92
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	37 856 485,28	38 576 100,92
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	734 421,18
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	37 856 485,28	734 421,18
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 281 181,56	3 239 011,72
Comptes financiers	8 166,16	4 026,93
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 289 347,72	3 243 038,65
Total Actif I + II	40 145 833,00	42 553 560,75

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	76 592 844,87	67 744 466,07
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-0,02
Résultat net de l'exercice	-39 196 316,68	-28 453 304,82
Capitaux propres I	37 396 528,19	39 291 161,23
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	37 396 528,19	39 291 161,23
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	441 182,88	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	441 182,88	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 308 069,67	3 262 343,74
Concours bancaires	52,26	55,78
Sous-total autres passifs IV	2 308 121,93	3 262 399,52
Total Passifs: I + II + III + IV	40 145 833,00	42 553 560,75

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	152,00	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 142,40	2 668,26
Sous-total Produits sur opérations financières	2 294,40	2 668,26
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-0,50	-1 541,42
Sous-total charges sur opérations financières	-0,50	-1 541,42
Total Revenus financiers nets (A)	2 293,90	1 126,84
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-210 678,67	-239 673,99
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-210 678,67	-239 673,99
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-208 384,77	-238 547,15
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-127 818,33	-46 676,93
Sous-total revenus nets I = C + D	-336 203,10	-285 224,08

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-23 237 234,80	-20 026 182,40
Frais de transactions externes et frais de cession	-6 814,37	-8 483,78
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-23 244 049,17	-20 034 666,18
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-22 560 020,80	-11 004 360,41
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-45 804 069,97	-31 039 026,59
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	2 550 256,74	1 123 132,59
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	3 190,44	835,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	2 553 447,18	1 123 968,15
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	4 390 509,21	1 746 977,70
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	6 943 956,39	2 870 945,85
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-39 196 316,68	-28 453 304,82

Annexe

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un effet de levier x2 quotidien à la hausse comme à la baisse au marché des actions espagnoles en reproduisant l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Inverso (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), quelle que soit son évolution, et tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'indice de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	37 396 528,19	39 291 161,23	29 679 280,39	19 348 824,21	24 661 530,76

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0011036268					
Nombre de parts ou actions	83 308 629,00	42 735 400	18 728 792	8 844 499	11 844 552
Valeur liquidative unitaire	0,4488	0,9194	1,5846	2,1876	2,082
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,55	-0,73	-0,62	3,53	-1,47

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	39 291 161,23	29 679 280,39
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	51 038 001,66	69 132 155,11
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-32 033 648,08	-40 371 030,36
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-208 384,77	-238 547,15
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-23 244 049,03	-20 034 664,91
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	2 553 447,18	1 123 968,15
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	37 396 528,19	39 291 161,23

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0011036268	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	78 833 029	51 038 001,66
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-38 259 800	-32 033 648,08
Solde net des souscriptions/rachats	40 573 229	19 004 353,58
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0011036268	Action Acc	Capitalisable	EUR	37 396 528,19	83 308 629	0,4488

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	37 856,49	37 856,49	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	37 313,93	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	75 170,42	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	
Titres de créances	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	8,16	-	-	-	8,16	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-0,05	-	-	-	-0,05	
Emprunts	-	-	-	-	-	
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	
Options	N/A	-	-	-	-	
Swaps	N/A	-	-	-	-	
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	
Total	N/A	-	-	-	8,11	

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,16	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,05	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	8,11	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	JPY +/-	GBP +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	37 856,48	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2 281,13	-	-	-	-
Comptes financiers	0,27	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-2 281,13	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-0,05	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	37 856,75	-0,05	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	441,18
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 783 613,85
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	497 567,71
Total des créances	2 281 181,56
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-2 281 130,84
Frais de gestion	-19 439,69
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-7 499,14
Total des dettes	-2 308 069,67
Total des créances et dettes	-26 888,11

* Autres débiteurs divers : 497 567,71 € soulte à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -7 499,14€ de commissions de mouvements.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs. Elles sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à l'actionie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commissions de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0011036268	31/10/2025
Frais fixes	210 678,67
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-336 203,10	-285 224,08
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-336 203,10	-285 224,08
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-336 203,10	-285 224,08

Action Acc

FR0011036268

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-336 203,10	-285 224,08
Total	-336 203,10	-285 224,08
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-45 804 069,97	-31 039 026,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-45 804 069,97	-31 039 026,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-0,02
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-45 804 069,97	-31 039 026,61

Action Acc

FR0011036268

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-45 804 069,97	-31 039 026,61
Total	-45 804 069,97	-31 039 026,61
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			37 856 485,28	101,23
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			37 856 485,28	101,23
Automobiles			2 098 862,73	5,61
TESLA INC	USD	5 306	2 098 862,73	5,61
Banques			320 754,23	0,86
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	469	320 754,23	0,86
Biotechnologie			1 222 615,21	3,27
BIOMARIN PHARMACEUTICAL INC	USD	7 456	346 056,07	0,92
GILEAD SCIENCES INC	USD	5 324	552 557,58	1,48
JOHNSON & JOHNSON	USD	1 980	324 001,56	0,87
Boissons non alcoolisées			945 876,43	2,53
PEPSICO INC	USD	7 473	945 876,43	2,53
Distributeurs diversifiés			3 778 436,23	10,10
AMAZON.COM INC	USD	10 082	2 133 275,03	5,70
WALMART INC	USD	18 767	1 645 161,20	4,40
Distributeurs spécialisés			1 503 717,90	4,02
DOLLAR TREE INC	USD	17 510	1 503 717,90	4,02
Divertissement			1 234 022,51	3,30
NETFLIX INC	USD	1 273	1 234 022,51	3,30
Équipements de technologie de production			2 484 488,13	6,64
APPLIED MATERIALS INC	USD	12 302	2 484 488,13	6,64
Équipements de télécommunications			1 706 555,01	4,56
ARISTA NETWORKS INC	USD	12 491	1 706 555,01	4,56
Équipements médicaux			384 220,60	1,03
DANAHER CORP	USD	2 059	384 220,60	1,03
Expert en finance			1 429 061,83	3,82
BERKSHIRE HATAW B	USD	3 454	1 429 061,83	3,82
Internet			1 669 135,20	4,46
ALPHABET INC	USD	1 351	329 135,06	0,88
ALPHABET INC SHS C	USD	5 488	1 340 000,14	3,58
Logiciels			6 547 578,20	17,51
AUTODESK INC	USD	5 617	1 466 493,48	3,92
MICROSOFT CORP	USD	5 008	2 246 744,48	6,01

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	9 698	1 684 420,43	4,50
WORKDAY INC	USD	5 532	1 149 919,81	3,08
Pharmacie			1 918 297,31	5,13
ELI LILLY & CO	USD	2 566	1 918 297,31	5,13
Prestataires de soins de santé			1 308 297,31	3,50
UNITEDHEALTH GROUP	USD	4 421	1 308 297,31	3,50
Produits de soin personnel			833 054,12	2,23
KENVUE INC	USD	66 911	833 054,12	2,23
Semi conducteurs			7 881 998,24	21,08
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	2 611	579 387,73	1,55
ANALOG DEVICES INC	USD	7 446	1 510 424,52	4,04
BROADCOM INC	USD	4 995	1 599 637,71	4,28
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	22 214	1 804 141,71	4,82
NVIDIA CORP	USD	13 614	2 388 406,57	6,39
Voyage et tourisme			589 514,09	1,58
BOOKING HOLDINGS INC	USD	134	589 514,09	1,58
Total			37 856 485,28	101,23

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	37 313 934,93	-	441 182,88	37 313 934,93
Sous total		-	441 182,88	37 313 934,93
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	441 182,88	37 313 934,93

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	37 856 485,28
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-441 182,88
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	2 289 347,72
Autres passifs (-)	-2 308 121,93
Total = actif net	37 396 528,19

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 Doble Inverso Diario (-2x) UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011036268 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions espagnoles en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie Ibex 35® Doble Inverso Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice Ibex 35® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais de l'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiinvest.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€170
	Rendement annuel moyen	-98,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 120
	Rendement annuel moyen	-38,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 790
	Rendement annuel moyen	-2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 100
	Rendement annuel moyen	41,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 DOBLE INVERSO DIARIO (-2X) UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d’activité

Le Fonds est un fonds indiciel de gestion passive. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer à la hausse comme à la baisse au marché des actions américaines en reproduisant l'indice de stratégie NASDAQ-100 Leveraged Notional Net Return Index (l' « Indicateur de Référence »), libellé en Dollars (USD) représentatif d'une stratégie de levier 2x réinitialisé quotidiennement sur l'Indice NASDAQ-100® (l' « Indice Parent »), représentatif des 100 plus grandes sociétés américaines du secteur technologique tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indicateur de Référence.

D’octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l’Action Acc est de 43,31%. Celle du benchmark est de 44,06% avec une tracking error de 0,08%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l’OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements (“Devise de comptabilité”)	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	463 257 388,50	433 368 357,40
SAP SE	415 010 770,05	386 640 003,85
AIRBUS BR BEARER SHS	233 859 559,78	312 025 748,80
SIEMENS AG-NOM	242 100 374,17	206 630 570,23
ADIDAS NOM	187 128 881,00	162 643 290,55
WOLTERS KLUWER CVA	159 798 501,25	181 643 102,05
ALLIANZ SE-NOM	168 837 590,30	164 320 275,70
SIEMENS ENERGY AG	191 310 257,88	125 116 279,41
ING GROUP NV	150 361 472,04	153 669 522,75
JDE PEETS B V	115 240 645,22	184 734 605,88

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 1 122 764 533,44	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	98,87

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	1 122 764 533,44

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	- 1 122 764 533,44	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	- 1 122 764 533,44	

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	- 1 122 764 533,44	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 87,74% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		1 122 764 533,44
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	1 122 764 533,44	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	1 120 851 571,65	759 403 176,85
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 120 851 571,65	759 403 176,85
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	15 310 852,77	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 136 162 424,42	759 403 176,85
Créances et comptes d'ajustement actifs	21 555 833,58	13 595 747,74
Comptes financiers	217 061,54	60 457,11
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	21 772 895,12	13 656 204,85
Total Actif I + II	1 157 935 319,54	773 059 381,70

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	792 468 348,48	428 643 127,47
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	343 183 710,30	301 405 779,57
Capitaux propres I	1 135 652 058,78	730 048 907,04
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	1 135 652 058,78	730 048 907,04
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	28 996 095,54
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	28 996 095,54
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	22 282 840,82	14 013 936,20
Concours bancaires	419,94	442,92
Sous-total autres passifs IV	22 283 260,76	14 014 379,12
Total Passifs: I + II + III + IV	1 157 935 319,54	773 059 381,70

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	139 304,78	1 731 817,26
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	9 165,77	53 908,63
Sous-total Produits sur opérations financières	148 470,55	1 785 725,89
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-9,62	-15 725,54
Sous-total charges sur opérations financières	-9,62	-15 725,54
Total Revenus financiers nets (A)	148 460,93	1 770 000,35
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 371 973,79	-3 732 978,16
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-5 371 973,79	-3 732 978,16
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-5 223 512,86	-1 962 977,81
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	52 250,12	-7 462,34
Sous-total revenus nets I = C + D	-5 171 262,74	-1 970 440,15

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	314 742 738,06	331 254 697,07
Frais de transactions externes et frais de cession	-168 245,31	-166 062,54
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	314 574 492,75	331 088 634,53
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-22 531 354,54	9 723 968,14
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	292 043 138,21	340 812 602,67
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	55 158 695,49	-34 519 746,01
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	49,44	101,53
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	55 158 744,93	-34 519 644,48
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 153 089,90	-2 916 738,47
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	56 311 834,83	-37 436 382,95
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	343 183 710,30	301 405 779,57

Annexe

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer à la hausse comme à la baisse au marché des actions américaines en reproduisant l'indice de stratégie NASDAQ-100 Leveraged Notional Net Return Index (l' « Indicateur de Référence »), libellé en Dollars (USD), quelle que soit son évolution, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	1 135 652 058,78	730 048 907,04	418 423 127,50	266 801 315,55	380 659 063,21

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010342592					
Nombre de parts ou actions	721 112,00	664 313,00	648 474	561 887	436 220
Valeur liquidative unitaire	1 574,8622	1 098,9532	645,2427	474,8309	872,6309
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	397,82	510,06	160,25	-358,79	378,56

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	730 048 907,04	418 423 127,50
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	199 402 073,29	192 273 059,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-158 308 646,45	-175 253 292,68
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-5 223 512,86	-1 962 977,81
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	314 574 492,83	331 088 634,59
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	55 158 744,93	-34 519 644,48
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 135 652 058,78	730 048 907,04

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010342592	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	185 559	199 402 073,29
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-128 760	-158 308 646,45
Solde net des souscriptions/rachats	56 799	41 093 426,84
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010342592	Action Acc	Capitalisable	EUR	1 135 652 058,78	721 112	1 574,8622

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	Portugal +/-	Danemark +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 120 851,57	675 008,32	235 396,53	104 206,29	37 866,30	22 242,24
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	1 122 764,53	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	2 243 616,10	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	217,06	-	-	-	217,06
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,42	-	-	-	-0,42
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	216,64

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	217,06	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,42	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	216,64	-	-	-	-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	DKK +/-	SEK +/-	NOK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	142 587,28	22 242,24	2 835,82	1 243,31	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 492,63	0,11	962,81	-	-
Comptes financiers	0,28	0,23	1,77	0,93	0,42
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 492,63	-0,11	-962,81	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,42
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	142 587,56	22 242,47	2 837,59	1 244,24	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	15 310,85	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	21 555 294,67
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	538,91
Total des créances	21 555 833,58
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-551 557,00
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-21 731 283,82
Total des dettes	-22 282 840,82
Total des créances et dettes	-727 007,24

* Autres débiteurs divers : 538.91 € soulte à recevoir sur swap en devise

** Autres créditeurs divers : -175 989.15€ de commissions de mouvements // - 21 555 294.67 soulte à verser sur swap en devise.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la partie Statistique du Document Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010342592	31/10/2025
Frais fixes	5 371 973,79
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d’entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
-	-	-
Total		-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-5 171 262,74	-1 970 440,15
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-5 171 262,74	-1 970 440,15
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-5 171 262,74	-1 970 440,15

Action Acc

FR0010342592

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-5 171 262,74	-1 970 440,15
Total	-5 171 262,74	-1 970 440,15
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	292 043 138,21	340 812 602,67
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	292 043 138,21	340 812 602,67
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	292 043 138,21	340 812 602,67

Action Acc

FR0010342592

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	292 043 138,21	340 812 602,67
Total	292 043 138,21	340 812 602,67
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées		1 120 851 571,65		98,70
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé		1 120 851 571,65		98,70
Aérospatiale			3 012 141,00	0,27
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	14 115	3 012 141,00	0,27
Articles de luxe			10 333 423,67	0,91
PANDORA AB	DKK	88 937	10 333 423,67	0,91
Assurance services complets			38 652 289,20	3,40
ALLIANZ SE-NOM	EUR	111 006	38 652 289,20	3,40
Assurance vie			420 184,40	0,04
AEGON LIMITED	EUR	2 204	14 559,62	-
NN GROUP NV	EUR	6 831	405 624,78	0,04
Audiovisuel et divertissements			132 290,38	0,01
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	USD	233	132 290,38	0,01
Automobiles			113 191 593,31	9,97
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	5 704	460 426,88	0,04
FERRARI NV	EUR	109 718	38 017 287,00	3,35
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	819 482	46 063 083,22	4,06
STELLANTIS NV	EUR	3 264 304	28 650 796,21	2,52
Banques			122 216 807,94	10,76
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	578 414	14 986 706,74	1,32
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	EUR	30 036 298	22 983 775,23	2,02
DANSKE BANK A/S	DKK	40 701	1 576 869,42	0,14
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	1 546 018	47 818 336,74	4,21
DNB BANK ASA	NOK	20 924	462 847,41	0,04
ING GROUP NV	EUR	1 533 887	33 316 025,64	2,93
SPAREBANK 1 SOR NORGE ASA	NOK	52 316	780 461,35	0,07
SYDBANK	DKK	3 940	291 785,41	0,03
Bâtiment : Contrôle climat			510 765,99	0,04
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	1 314	510 765,99	0,04
Biotechnologie			10 449 419,87	0,92
GENMAB	DKK	5 114	1 258 775,98	0,11
MODERNA INC	USD	46 826	1 101 883,69	0,10
NOVO NORDISK AS	DKK	172 685	7 306 597,62	0,64

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ZEALAND PHARMA	DKK	11 394	782 162,58	0,07
Boissons non alcoolisées			3 717 997,07	0,33
PRIMO BRANDS CORP	USD	195 326	3 717 997,07	0,33
Brasseurs			389 045,40	0,03
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	6 639	389 045,40	0,03
Chaussures			40 756 552,20	3,59
ADIDAS NOM	EUR	248 819	40 756 552,20	3,59
Chimie de base			1 855 802,30	0,16
BASF SE	EUR	43 370	1 855 802,30	0,16
Chimie de spécialité			11 439 232,34	1,01
LINDE PLC	USD	31 093	11 268 585,95	0,99
LYONDELLBASELL	USD	4 243	170 646,39	0,02
Ciment			13 356 465,30	1,18
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	65 763	13 356 465,30	1,18
Composants et équipements électriques			204 950,43	0,02
ALLEGION	USD	1 427	204 950,43	0,02
Défense			79 762 917,00	7,02
RHEINMETALL AG	EUR	46 878	79 762 917,00	7,02
Détaillants et grossistes Alimentation			7 825 019,11	0,69
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	220 361	7 825 019,11	0,69
Distributeurs diversifiés			41 077 076,12	3,62
AMAZON.COM INC	USD	194 133	41 077 076,12	3,62
Électricité alternative			14 882 529,13	1,31
EDP S.A	EUR	3 453 023	14 882 529,13	1,31
Électricité conventionnelle			945 666,64	0,08
PG&E CORP	USD	68 389	945 666,64	0,08
Équipements de technologie de production			70 496 308,50	6,21
ASML HOLDING N.V.	EUR	76 785	70 496 308,50	6,21
Équipements électroniques			7 141 722,23	0,63
PENTAIR PLC	USD	77 508	7 141 722,23	0,63
Équipements médicaux			1 112 910,31	0,10
SECTRA AB	SEK	40 402	1 112 910,31	0,10
Expert en finance			45 111 825,38	3,97
ACKERMANS V.HAAREN	EUR	78 085	16 866 360,00	1,48
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	88 959	19 526 500,50	1,72
EURONEXT	EUR	6 273	777 852,00	0,07
EXOR NV	EUR	66 838	5 026 217,60	0,44
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	9 745	743 056,25	0,06
INDUSTRIVARDEN AB A	SEK	39 468	1 425 801,20	0,13

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TE CONNECTIVITY PLC	USD	3 486	746 037,83	0,07
Fournitures médicales			9 986 017,34	0,88
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	420 641	9 986 017,34	0,88
Gestion financière			4 400 301,60	0,39
ADYEN BV	EUR	2 956	4 400 301,60	0,39
Industries diversifiées			93 475 240,50	8,23
GE VERNOVA INC	USD	3 111	1 577 170,80	0,14
SIEMENS AG-NOM	EUR	374 254	91 898 069,70	8,09
Internet			3 833 551,80	0,34
SCOUT 24 AG	EUR	38 259	3 833 551,80	0,34
Logiciels			114 916 903,64	10,12
CYBERARK SOFTWARE LTD	USD	5	2 256,02	-
ELASTIC B V	USD	177 157	13 694 288,29	1,21
INTUIT	USD	1 460	844 414,31	0,07
MICROSOFT CORP	USD	4 441	1 992 370,65	0,18
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	3 827	1 479 306,92	0,13
SAP SE	EUR	431 741	96 904 267,45	8,53
Matériel de production d'énergie renouvelable			94 511 342,20	8,32
SIEMENS ENERGY AG	EUR	880 814	94 511 342,20	8,32
Matériels informatiques			4 423 554,91	0,39
APPLE INC	USD	18 884	4 423 554,91	0,39
Outillage : agriculture			178 762,61	0,02
CNH INDUSTRIAL N.V	USD	19 669	178 762,61	0,02
Outillage industriel			5 271 751,50	0,46
GEA GROUP AG	EUR	65 420	4 056 040,00	0,36
RATIONAL AG	EUR	1 913	1 215 711,50	0,10
Pharmacie			31 475 477,71	2,77
ABBVIE INC	USD	8 845	1 670 909,55	0,15
ALK ABELLO A/S	DKK	24 236	692 624,06	0,06
BAYER AG	EUR	636 173	17 144 862,35	1,51
MERCK KGAA	EUR	102 465	11 624 654,25	1,02
UCB SA	EUR	1 539	342 427,50	0,03
Raffinage et commercialisation du pétrole			138 053,02	0,01
HF SINCLAIR CORPORATION	USD	3 088	138 053,02	0,01
Réassurance			11 297 361,30	0,99
HANNOVER RUECK SE	EUR	13 574	3 358 207,60	0,30
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	11 743	6 298 945,20	0,55
TALANX AG	EUR	15 547	1 640 208,50	0,14

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi conducteurs			49 850 829,34	4,39
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	203 643	6 989 027,76	0,62
NVIDIA CORP	USD	230 727	40 478 175,56	3,56
NXP SEMICONDUCTOR	USD	1 385	250 936,75	0,02
STMICROELECTRONICS NV	EUR	99 962	2 132 689,27	0,19
Services d'appui professionnels			4 518 764,65	0,40
ACCENTURE SHS CLASS A	USD	19	4 117,05	-
QUANTA SERVICES	USD	11 602	4 514 647,60	0,40
Services d'investissements			3 078 951,95	0,27
FLATEX DEGIRO AG	EUR	84 606	2 781 845,28	0,24
NORDNET AB	SEK	11 837	297 106,67	0,03
Services de santé			604 191,58	0,05
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	12 079	604 191,58	0,05
Services financiers hypothécaires			245 062,55	0,02
INVITATION HOMES INC REIT	USD	10 048	245 062,55	0,02
Services informatiques			4 075 633,51	0,36
GLOBANT SA	USD	76 390	4 075 633,51	0,36
Services multiples aux collectivités			201 141,90	0,02
RWE AG	EUR	4 715	201 141,90	0,02
Télécommunications filaires			44 255 873,30	3,90
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	1 624 912	43 693 883,68	3,85
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	139 868	561 989,62	0,05
Transport maritime			1 117 869,52	0,10
KONINKLIJKE VOPAK N.V.	EUR	28 459	1 117 869,52	0,10
Total			1 120 851 571,65	98,70

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	1 122 764 533,44	15 310 852,77	-	1 122 764 533,44
Sous total		15 310 852,77	-	1 122 764 533,44
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		15 310 852,77	-	1 122 764 533,44

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

	Valeur actuelle présentée au bilan
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 120 851 571,65
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	15 310 852,77
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	21 772 895,12
Autres passifs (-)	-22 283 260,76
Total = actif net	1 135 652 058,78

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi Nasdaq-100 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010342592 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer à la hausse comme à la baisse au marché des actions américaines en reproduisant l'indice de stratégie NASDAQ-100 Leveraged Notional Net Return Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollars (USD) représentatif d'une stratégie de levier 2x réinitialisé quotidiennement sur l'Indice NASDAQ-100® (l'« Indice Parent »), représentatif des 100 plus grandes sociétés américaines du secteur technologique tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("tracking error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

La réinitialisation quotidienne du levier implique que, sur une période ouvrée supérieure à un jour ouvrable, la performance totale du Fonds pourrait ne pas être égale au double de la performance de l'Indice Parent, ce mécanisme pourrait entraîner une baisse du Fonds alors même que l'Indice Parent connaîtrait une hausse sur cette même période.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation de l'Indice Parent entraînera une dépréciation plus forte de la valeur liquidative du Fonds.

Le site internet <https://indexes.nasdaqomx.com/> contient des informations plus détaillées sur l'Indicateur de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplique indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrats d'échange de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€460
	Rendement annuel moyen	-95,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 830
	Rendement annuel moyen	-21,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 320
	Rendement annuel moyen	3,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 100
	Rendement annuel moyen	31,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2022 et le 29/04/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2024 et le 31/01/2025

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 30/04/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI NASDAQ-100 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40 Leverage Gross Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC 40® Gross Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 21,94%. Celle du benchmark est de 23,78% avec une tracking error de 0,02%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	77 479 844,75	63 957 726,95
STELLANTIS NV	67 320 261,13	67 246 733,82
ASML HOLDING N.V.	59 411 771,40	64 400 841,60
PROSUS N V	57 236 121,98	58 273 587,67
AIRBUS BR BEARER SHS	59 948 016,80	52 058 184,38
FERROVIAL SE	52 355 095,84	57 680 972,01
RWE AG	48 315 931,22	54 051 283,08
NORDEA BANK ABP	50 517 315,65	48 191 097,79
NOVO NORDISK AS	40 435 405,69	57 626 809,60
WOLTERS KLUWER CVA	40 406 454,60	46 703 360,70

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	212 948 979,70
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,91

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	212 948 979,70

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	212 948 979,70
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	212 948 979,70

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	212 948 979,70

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 90,29% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		212 948 979,70
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	212 948 979,70	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	211 958 701,52	256 007 551,87
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	211 958 701,52	256 007 551,87
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	211 958 701,52	256 007 551,87
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 579 428,92	36 157 041,41
Comptes financiers	52 546,78	27 337,27
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 631 975,70	36 184 378,68
Total Actif I + II	213 590 677,22	292 191 930,55

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	173 066 416,20	222 612 347,72
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	37 969 446,91	30 073 553,73
Capitaux propres I	211 035 863,11	252 685 901,45
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	211 035 863,11	252 685 901,45
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	860 261,49	3 244 632,19
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	860 261,49	3 244 632,19
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 694 069,32	36 260 912,91
Concours bancaires	483,30	484,00
Sous-total autres passifs IV	1 694 552,62	36 261 396,91
Total Passifs: I + II + III + IV	213 590 677,22	292 191 930,55

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	4 032 725,51	3 661 415,97
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	4 611,59	18 184,84
Sous-total Produits sur opérations financières	4 037 337,10	3 679 600,81
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-646,37	-4 663,02
Sous-total charges sur opérations financières	-646,37	-4 663,02
Total Revenus financiers nets (A)	4 036 690,73	3 674 937,79
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-956 235,45	-981 750,32
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-956 235,45	-981 750,32
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	3 080 455,28	2 693 187,47
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-879 233,39	892 524,10
Sous-total revenus nets I = C + D	2 201 221,89	3 585 711,57

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	45 182 477,82	30 207 980,99
Frais de transactions externes et frais de cession	-36 040,11	-47 239,63
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	45 146 437,71	30 160 741,36
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-14 007 958,64	1 828 593,75
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	31 138 479,07	31 989 335,11
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	16 978 367,32	3 421 589,03
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	63,27	-11,06
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	16 978 430,59	3 421 577,97
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-12 348 684,64	-8 923 070,92
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	4 629 745,95	-5 501 492,95
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	37 969 446,91	30 073 553,73

Annexe

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40® LEVERAGE GROSS RETURN (l'« Indicateur de Référence »), quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence reflète l'évolution de l'indice CAC 40® Gross Return (l'« Indice Parent ») avec un effet de levier x2 quotidien, c'est-à-dire que si l'indice sous-jacent croît de 2% sur une même journée, l'indice avec effet de levier croît de 4%, minorés des coûts d'emprunt, sur la même journée et inversement.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	211 035 863,11	252 685 901,45	267 037 931,18	223 244 728,99	167 784 120,11

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010592014					
Nombre de parts ou actions	4 874 536,00	7 117 079	8 537 400	8 642 525	5 481 510
Valeur liquidative unitaire	43,2935	35,5041	31,2786	25,8309	30,6091
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	6,84	4,99	5,21	0,22	15,49

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	252 685 901,45	267 037 931,18
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	190 663 442,47	281 117 829,64
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-297 518 804,71	-331 745 366,30
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 080 455,28	2 693 187,47
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	45 146 438,03	30 160 741,49
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	16 978 430,59	3 421 577,97
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	211 035 863,11	252 685 901,45

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010592014	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 232 234	190 663 442,47
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 474 777	-297 518 804,71
Solde net des souscriptions/rachats	-2 242 543	-106 855 362,24

Action Acc

	En montant
Commissions de souscription acquises	-
Commissions de rachat acquises	-
Total des commissions acquises	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010592014	Action Acc	Capitalisable	EUR	211 035 863,11	4 874 536	43,2935

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	Finlande +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	211 958,70	93 100,72	37 446,61	30 494,39	21 414,17	14 251,95
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	212 948,98	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	424 907,68	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	52,55	-	-	-	52,55
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,49	-	-	-	-0,49
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	52,06

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	52,55	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,49	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	52,06	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	DKK +/-	NOK +/-	SEK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	21 414,16	2 924,22	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,03	0,28	2,23	0,49	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,48
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	21 414,19	2 924,50	2,23	0,49	-0,48

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	860,26
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 579 389,44
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	39,48
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	1 579 428,92
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-73 442,66
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers *	-1 620 626,66
Total des dettes	-1 694 069,32
Total des créances et dettes	-114 640,40

* Autres créditeurs divers : -41 237,22€ de commissions de mouvements // -1 579 389,44 soultte a verser sur swap.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI)

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010592014	31/10/2025
Frais fixes	956 235,45
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements <i>(par nature de produit)</i>	31/10/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements <i>(par nature de produit)</i>	31/10/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	2 201 221,89	3 585 711,57
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	2 201 221,89	3 585 711,57
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	2 201 221,89	3 585 711,57

Action Acc

FR0010592014

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	2 201 221,89	3 585 711,57
Total	2 201 221,89	3 585 711,57
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	31 138 479,07	31 989 335,11
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	31 138 479,07	31 989 335,11
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	31 138 479,07	31 989 335,11

Action Acc

FR0010592014

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	31 138 479,07	31 989 335,11
Total	31 138 479,07	31 989 335,11
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			211 958 701,52	100,44
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			211 958 701,52	100,44
Aérospatiale			23 091 380,60	10,94
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	54 502	11 630 726,80	5,51
SAFRAN	EUR	37 222	11 460 653,80	5,43
Assurance immobilière et dommages			5 841 840,66	2,77
SAMPO OYJ A	EUR	604 245	5 841 840,66	2,77
Assurance services complets			7 153 989,82	3,39
AXA SA	EUR	190 114	7 153 989,82	3,39
Assurance vie			7 604 737,22	3,60
NN GROUP NV	EUR	128 069	7 604 737,22	3,60
Automobiles			19 371 192,49	9,18
FERRARI NV	EUR	14 158	4 905 747,00	2,33
RENAULT SA	EUR	80 194	2 702 537,80	1,28
STELLANTIS NV	EUR	723 761	6 353 174,06	3,01
TESLA INC	USD	13 676	5 409 733,63	2,56
Banques			17 059 374,45	8,08
BNP PARIBAS	EUR	85 372	5 725 046,32	2,71
NORDEA BANK ABP	EUR	567 675	8 410 105,13	3,98
SYDBANK	DKK	39 486	2 924 223,00	1,39
Chaussures			3 326 941,80	1,58
ADIDAS NOM	EUR	20 311	3 326 941,80	1,58
Chimie de spécialité			5 823 801,44	2,76
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	34 682	5 823 801,44	2,76
Composants électriques			6 425 671,00	3,05
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	26 110	6 425 671,00	3,05
Construction lourde			5 115 826,00	2,42
VINCI SA	EUR	44 140	5 115 826,00	2,42
Distillateurs et viticulteurs			2 200 379,04	1,04
PERNOD RICARD	EUR	25 899	2 200 379,04	1,04
Distributeurs Bricolage			1 238 551,33	0,59
HOME DEPOT INC	USD	3 766	1 238 551,33	0,59

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distributeurs diversifiés			7 758 016,69	3,68
AMAZON.COM INC	USD	33 776	7 146 746,42	3,39
WALMART INC	USD	6 973	611 270,27	0,29
Eau			2 568 329,25	1,22
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	89 645	2 568 329,25	1,22
Expert en finance			1 799 064,00	0,85
ACKERMANS V.HAAREN	EUR	8 329	1 799 064,00	0,85
Habillement et accessoires			1 523 568,80	0,72
KERING	EUR	4 966	1 523 568,80	0,72
Internet			1 821 052,79	0,86
ALPHABET INC	USD	4 401	1 072 186,09	0,51
ALPHABET INC SHS C	USD	3 067	748 866,70	0,35
Logiciels			13 015 406,60	6,17
SAP SE	EUR	57 988	13 015 406,60	6,17
Matériaux et accessoires de construction			9 948 248,82	4,71
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	118 347	9 948 248,82	4,71
Matériel de production d'énergie renouvelable			9 427 592,60	4,47
SIEMENS ENERGY AG	EUR	87 862	9 427 592,60	4,47
Pharmacie			29 540 379,78	14,00
L'OREAL PRIME 2013	EUR	15 995	5 800 586,75	2,75
SANOFI	EUR	17 529	1 535 540,40	0,73
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	240 409	11 676 665,13	5,53
UCB SA	EUR	47 315	10 527 587,50	4,99
Produits alimentaires			4 479 952,32	2,12
DANONE SA	EUR	58 424	4 479 952,32	2,12
Semi conducteurs			5 186 810,65	2,46
NVIDIA CORP	USD	29 565	5 186 810,65	2,46
Services d'appui professionnels			1 123 251,20	0,53
BUREAU VERITAS	EUR	39 440	1 123 251,20	0,53
Services multiples aux collectivités			9 810 299,80	4,65
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	483 266	9 810 299,80	4,65
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			5 356 749,45	2,54
TOTAL ENERGIES SE	EUR	99 291	5 356 749,45	2,54
Télécommunications filaires			4 346 292,92	2,06
ORANGE	EUR	314 152	4 346 292,92	2,06
Total			211 958 701,52	100,44

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR ETF	212 948 979,70	-	860 261,49	212 948 979,70
Sous total		-	860 261,49	212 948 979,70
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	860 261,49	212 948 979,70

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	211 958 701,52
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-860 261,49
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 631 975,70
Autres passifs (-)	-1 694 552,62
Total = actif net	211 035 863,11

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010592014 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40 Leverage Gross Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC 40® Gross Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site internet d'Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fund.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€110
	Rendement annuel moyen	-98,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 520
	Rendement annuel moyen	-34,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 170
	Rendement annuel moyen	1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 310
	Rendement annuel moyen	43,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/07/2021 et le 31/08/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40 Double Short GR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC40® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -23,39%. Celle du benchmark est de -24,05% avec une tracking error de 0,07%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	119 179 168,65	94 363 593,55
ASML HOLDING N.V.	105 811 148,10	93 857 107,90
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	60 087 448,04	64 769 547,42
WOLTERS KLUWER CVA	50 292 602,00	60 335 404,75
SIEMENS AG-NOM	56 461 704,71	52 071 735,33
AIRBUS BR BEARER SHS	49 410 859,08	52 937 374,56
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	49 635 850,15	52 356 274,12
RHEINMETALL AG	55 295 216,50	43 185 777,00
SIEMENS ENERGY AG	55 992 191,92	40 551 680,64
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	44 926 735,72	44 830 192,68

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	278 691 684,18
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	107,65

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	278 691 684,18

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	278 691 684,18
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	278 691 684,18

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	278 691 684,18

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 87,32% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		278 691 684,18
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	278 691 684,18	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	255 721 813,00	226 876 264,07
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	255 721 813,00	226 876 264,07
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	3 279 476,98	7 281 705,97
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	259 001 289,98	234 157 970,04
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 156 722,73	19 290 114,71
Comptes financiers	79 927,73	47 534,46
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	3 236 650,46	19 337 649,17
Total Actif I + II	262 237 940,44	253 495 619,21

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	337 916 119,79	266 403 157,00
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-79 033 054,50	-32 355 314,18
Capitaux propres I	258 883 065,29	234 047 842,82
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	258 883 065,29	234 047 842,82
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	3 354 833,28	19 440 226,08
Concours bancaires	41,87	7 550,31
Sous-total autres passifs IV	3 354 875,15	19 447 776,39
Total Passifs: I + II + III + IV	262 237 940,44	253 495 619,21

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	23 861,69	1 577 609,11
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	11 772,60	23 663,58
Sous-total Produits sur opérations financières	35 634,29	1 601 272,69
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-8 037,36	-19 871,47
Sous-total charges sur opérations financières	-8 037,36	-19 871,47
Total Revenus financiers nets (A)	27 596,93	1 581 401,22
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 184 226,36	-1 658 753,89
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 184 226,36	-1 658 753,89
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-1 156 629,43	-77 352,67
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-591 893,77	-123 837,86
Sous-total revenus nets I = C + D	-1 748 523,20	-201 190,53

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-29 911 870,95	-48 923 258,24
Frais de transactions externes et frais de cession	-64 766,87	-103 486,42
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-29 976 637,82	-49 026 744,66
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-65 700 138,14	-5 815 326,59
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-95 676 775,96	-54 842 071,25
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-2 237 421,83	19 928 008,48
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	874,97	2,81
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-2 236 546,86	19 928 011,29
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	20 628 791,52	2 759 936,31
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	18 392 244,66	22 687 947,60
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-79 033 054,50	-32 355 314,18

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse comme à la baisse au marché des actions françaises en reproduisant l'indice de stratégie CAC 40 Double Short GR libellé en Euros (l'« Indicateur de Référence ») quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles du CAC 40 Double Short GR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	258 883 065,29	234 047 842,82	269 150 093,22	271 778 320,57	228 617 159,29

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010411884					
Nombre de parts ou actions	386 481 326,00	267 684 721,00	270 445 055	214 391 880	168 753 514
Valeur liquidative unitaire	0,6698	0,8743	0,9952	1,2676	1,3547
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,25	-0,20	-0,24	-0,10	-2,47

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	234 047 842,82	269 150 093,22
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	289 326 242,52	397 384 824,43
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-231 121 205,97	-403 310 989,54
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-1 156 629,43	-77 352,67
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-29 976 637,79	-49 026 743,91
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-2 236 546,86	19 928 011,29
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	258 883 065,29	234 047 842,82

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010411884	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	393 920 655	289 326 242,52
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-275 124 050	-231 121 205,97
Solde net des souscriptions/rachats	118 796 605	58 205 036,55
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010411884	Action Acc	Capitalisable	EUR	258 883 065,29	386 481 326	0,6698

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	Portugal +/-	Luxembourg +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	255 721,81	117 263,24	84 458,16	25 757,57	14 448,59	7 876,33
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	278 691,68	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	534 413,49	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-		-
Obligations	-	-	-	-		-
Titres de créances	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	79,93	-	-	-		79,93
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	-0,04	-	-	-		-0,04
Emprunts	-	-	-	-		-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-		-
Options	N/A	-	-	-		-
Swaps	N/A	-	-	-		-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-		-
Total	N/A	-	-	-		79,89

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	79,93	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,04	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	79,89	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	DKK +/-	NOK +/-	SEK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	30 774,38	4 128,68	1 163,50	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2 372,53	174,02	-	-	-
Comptes financiers	0,14	0,33	2,78	0,64	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-2 372,52	-174,02	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,04
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	30 774,53	4 129,01	1 166,28	0,64	-0,04

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	3 279,48	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	839 246,48
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	2 317 476,25
Total des créances	3 156 722,73
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-2 982 609,06
Frais de gestion	-123 170,10
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-249 054,12
Total des dettes	-3 354 833,28
Total des créances et dettes	-198 110,55

* Autres débiteurs divers : 2 317 476.25 soulte a recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -75 035.88€ de commissions de mouvements //- 174 018.24 soulte a verser sur swap.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.60% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010411884	31/10/2025
Frais fixes	1 184 226,36
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-1 748 523,20	-201 190,53
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-1 748 523,20	-201 190,53
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-1 748 523,20	-201 190,53

Action Acc

FR0010411884

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1 748 523,20	-201 190,53
Total	-1 748 523,20	-201 190,53
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-95 676 775,96	-54 842 071,25
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-95 676 775,96	-54 842 071,25
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-95 676 775,96	-54 842 071,25

Action Acc

FR0010411884

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-95 676 775,96	-54 842 071,25
Total	-95 676 775,96	-54 842 071,25
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			255 721 813,00	98,78
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			255 721 813,00	98,78
Assurance services complets			11 905 205,19	4,60
ALLIANZ SE-NOM	EUR	26 497	9 226 255,40	3,56
STOREBRAND ASA	NOK	86 481	1 163 497,91	0,45
TRYGVESTA	DKK	70 859	1 515 451,88	0,59
Automobiles			17 261 388,97	6,67
FERRARI NV	EUR	31 230	10 821 195,00	4,18
STELLANTIS NV	EUR	733 758	6 440 193,97	2,49
Banques			19 886 260,81	7,68
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	57 559	1 491 353,69	0,58
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	8 491	262 626,63	0,10
ING GROUP NV	EUR	709 494	15 410 209,68	5,95
POPULAR INC	USD	1 127	108 843,09	0,04
RINGKJOBING LANDBOBANK	DKK	13 338	2 613 227,72	1,01
Chimie de base			4 250 662,42	1,64
EASTMAN CHEMICAL CO	USD	82 428	4 250 662,42	1,64
Chimie de spécialité			3 786 716,93	1,46
LYONDELLBASELL	USD	94 154	3 786 716,93	1,46
Ciment			6 375 512,10	2,46
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	31 391	6 375 512,10	2,46
Composants et équipements électriques			62 188,88	0,02
ALLEGION	USD	433	62 188,88	0,02
Courtiers en assurances			61 035,78	0,02
WILLIS TOWERS — SHS	USD	225	61 035,78	0,02
Défense			11 206 079,00	4,33
RHEINMETALL AG	EUR	6 586	11 206 079,00	4,33
Détaillants et grossistes Alimentation			6 053 638,27	2,34
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	170 477	6 053 638,27	2,34
Distributeurs spécialisés			283 093,10	0,11
AUTOZONE INC	USD	40	127 341,19	0,05
GAMESTOP A	USD	8 065	155 751,91	0,06

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électricité alternative			4 702 761,68	1,82
EDP S.A	EUR	1 091 128	4 702 761,68	1,82
Équipements de technologie de production			17 355 762,40	6,71
ASML HOLDING N.V.	EUR	18 904	17 355 762,40	6,71
Équipements électroniques			1 148 770,68	0,44
KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	USD	7 247	1 148 770,68	0,44
Équipements et services pétroliers			9 717 732,35	3,75
TECHNIP ENERGIES NV	EUR	52 283	1 841 407,26	0,71
TENARIS SA	EUR	455 674	7 876 325,09	3,04
Expert en finance			1 783 223,71	0,69
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	5 413	1 188 153,50	0,46
EXOR NV	EUR	2 678	201 385,60	0,08
MANDATUM OYJ	EUR	63 273	393 684,61	0,15
Gestion financière			3 194 535,60	1,23
ADYEN BV	EUR	2 146	3 194 535,60	1,23
Industries diversifiées			11 461 204,50	4,43
KNORR BREMSE AG	EUR	2 820	227 292,00	0,09
SIEMENS AG-NOM	EUR	45 750	11 233 912,50	4,34
Internet			437 026,77	0,17
META PLATFORMS INC	USD	778	437 026,77	0,17
Logiciels			24 851 133,53	9,60
ELASTIC B V	USD	81	6 261,32	-
MICROSOFT CORP	USD	1 289	578 285,47	0,22
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	1 521	587 934,63	0,23
SAP SE	EUR	101 877	22 866 292,65	8,83
STRATEGY INCORPORATION	USD	3 479	812 359,46	0,32
Matériel de production d'énergie renouvelable			21 464 077,40	8,29
SIEMENS ENERGY AG	EUR	200 038	21 464 077,40	8,29
Matériels informatiques			6 268 030,20	2,42
APPLE INC	USD	26 758	6 268 030,20	2,42
Outillage : agriculture			991 769,42	0,38
CNH INDUSTRIAL N.V	USD	109 123	991 769,42	0,38
Outillage industriel			578 305,00	0,22
RATIONAL AG	EUR	910	578 305,00	0,22
Produits alimentaires			941 459,12	0,36
FLOWERS FOODS	USD	91 084	941 459,12	0,36
Réassurance			11 097 412,60	4,29
HANNOVER RUECK SE	EUR	8 789	2 174 398,60	0,84
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	16 635	8 923 014,00	3,45

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi conducteurs			9 800 685,81	3,79
NVIDIA CORP	USD	7 914	1 388 412,63	0,54
QUALCOMM INC	USD	53 673	8 412 273,18	3,25
Services multiples aux collectivités			4 150 775,34	1,60
RWE AG	EUR	97 299	4 150 775,34	1,60
Services spécialisés aux consommateurs			649 261,58	0,25
MERCADOLIBRE	USD	322	649 261,58	0,25
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			9 745 827,07	3,77
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	560 266	9 745 827,07	3,77
Télécommunications filaires			17 386 546,43	6,72
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	356 881	9 596 530,09	3,71
FREENET	EUR	288 733	7 790 016,34	3,01
Véhicules commerciaux et camions			16 863 730,36	6,52
IVECO GROUPO NV	EUR	914 519	16 863 730,36	6,52
Total			255 721 813,00	98,78

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	278 691 684,18	3 279 476,98	-	278 691 684,18
Sous total		3 279 476,98	-	278 691 684,18
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		3 279 476,98	-	278 691 684,18

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	255 721 813,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	3 279 476,98
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	3 236 650,46
Autres passifs (-)	-3 354 875,15
Total = actif net	258 883 065,29

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010411884 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40 Double Short GR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC40® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré, en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€210
	Rendement annuel moyen	-97,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 730
	Rendement annuel moyen	-32,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 550
	Rendement annuel moyen	25,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/04/2022 et le 31/05/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40® Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC40® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -10,20%. Celle du benchmark est de -10,67% avec une tracking error de 0,05%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	50 948 064,60	46 298 490,00
SAP SE	48 441 198,80	45 520 260,15
STELLANTIS NV	28 199 788,59	31 343 374,77
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	26 280 126,73	28 251 794,80
SIEMENS ENERGY AG	25 974 654,88	27 185 404,69
ALLIANZ SE-NOM	27 142 392,00	25 115 665,70
AIRBUS BR BEARER SHS	20 754 204,22	23 549 854,64
WOLTERS KLUWER CVA	20 668 845,00	21 614 113,70
RHEINMETALL AG	22 637 759,50	18 153 703,00
TELE2 B	20 105 694,13	19 331 384,40

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	103 376 946,97
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,54

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	103 376 946,97

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	103 376 946,97
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	103 376 946,97

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	103 376 946,97

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 87,36% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		103 376 946,97
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	103 376 946,97	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	102 432 810,66	135 349 860,80
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	102 432 810,66	135 349 860,80
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 446 994,09	2 836 137,08
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	103 879 804,75	138 185 997,88
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 356 897,17	14 212 740,15
Comptes financiers	37 835,70	11 501,33
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 394 732,87	14 224 241,48
Total Actif I + II	109 274 537,62	152 410 239,36

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	115 646 607,33	143 448 149,94
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-11 796 746,48	-5 311 543,38
Capitaux propres I	103 849 860,85	138 136 606,56
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	103 849 860,85	138 136 606,56
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5 424 147,26	14 272 623,64
Concours bancaires	529,51	1 009,16
Sous-total autres passifs IV	5 424 676,77	14 273 632,80
Total Passifs: I + II + III + IV	109 274 537,62	152 410 239,36

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	17 822,93	329 332,40
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	3 529,32	6 972,37
Sous-total Produits sur opérations financières	21 352,25	336 304,77
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-305,71	-7 649,11
Sous-total charges sur opérations financières	-305,71	-7 649,11
Total Revenus financiers nets (A)	21 046,54	328 655,66
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-438 307,19	-640 566,92
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-438 307,19	-640 566,92
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-417 260,65	-311 911,26
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-727,73	29 572,06
Sous-total revenus nets I = C + D	-417 988,38	-282 339,20

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-6 060 837,43	-17 016 538,22
Frais de transactions externes et frais de cession	-28 947,97	-44 259,31
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-6 089 785,40	-17 060 797,53
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-4 995 426,78	9 455 684,20
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-11 085 212,18	-7 605 113,33
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-3 078 001,08	8 429 694,44
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	19,41	12,89
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-3 077 981,67	8 429 707,33
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	2 784 435,75	-5 853 798,18
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-293 545,92	2 575 909,15
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-11 796 746,48	-5 311 543,38

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement à la hausse ou à la baisse au marché des actions françaises en reproduisant l'évolution de l'indicateur de référence CAC 40® Short (dividendes bruts réinvestis) (l' « Indicateur de Référence ») et en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'indice de stratégie CAC 40® Short.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	103 849 860,85	138 136 606,56	224 114 186,32	241 926 385,01	71 132 219,94

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010591362					
Nombre de parts ou actions	10 680 209,00	12 757 211,00	19 905 583	19 489 272	5 671 402
Valeur liquidative unitaire	9,7235	10,8281	11,2588	12,4133	12,5422
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-1,08	-0,61	-0,87	-0,04	-8,30

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	138 136 606,56	224 114 186,32
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	75 374 745,09	123 875 126,48
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-100 076 463,08	-200 909 704,94
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-417 260,65	-311 911,26
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-6 089 785,40	-17 060 797,37
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-3 077 981,67	8 429 707,33
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	103 849 860,85	138 136 606,56

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc		
FR0010591362	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	7 446 081	75 374 745,09
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-9 523 083	-100 076 463,08
Solde net des souscriptions/rachats	-2 077 002	-24 701 717,99
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010591362	Action Acc	Capitalisable	EUR	103 849 860,85	10 680 209	9,7235

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	Belgique +/-	Suède +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	102 432,81	51 284,85	33 750,29	9 647,37	2 342,70	2 193,20
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	103 376,95	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	205 809,76	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	37,84	-	-	-	37,84
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,53	-	-	-	-0,53
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	37,31

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	37,84	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,53	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	37,31	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	SEK +/-	NOK +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	15 796,84	2 193,20	1 067,10	87,13	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	1 267,36	-	-	-
Comptes financiers	-	-	0,37	0,98	0,12
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-1 267,36	-	-	-
Comptes financiers	-0,02	-0,42	-	-	-0,08
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	15 796,82	2 192,78	1 067,47	88,11	0,04

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	1 446,99	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	3 673 287,41
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	1 683 609,76
Total des créances	5 356 897,17
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-4 089 342,60
Frais de gestion	-34 351,20
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-1 300 453,46
Total des dettes	-5 424 147,26
Total des créances et dettes	-67 250,09

* Autres débiteurs divers : 1 683 609,76€ solte a recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -33 093,09€ de commissions de mouvements / -1 267 360,37€ solte a verser sur swap.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,40% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010591362	31/10/2025
Frais fixes	438 307,19
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-417 988,38	-282 339,20
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-417 988,38	-282 339,20
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-417 988,38	-282 339,20

Action Acc

FR0010591362

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-417 988,38	-282 339,20
Total	-417 988,38	-282 339,20
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-11 085 212,18	-7 605 113,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-11 085 212,18	-7 605 113,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-11 085 212,18	-7 605 113,33

Action Acc

FR0010591362

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-11 085 212,18	-7 605 113,33
Total	-11 085 212,18	-7 605 113,33
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			102 432 810,66	98,64
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			102 432 810,66	98,64
Aérospatiale			76 554,93	0,07
GENERAL ELECTRIC CO	USD	286	76 554,93	0,07
Assurance services complets			3 460 759,80	3,33
ALLIANZ SE-NOM	EUR	9 939	3 460 759,80	3,33
Automobiles			4 122 657,00	3,97
FERRARI NV	EUR	11 898	4 122 657,00	3,97
Banques			5 083 791,03	4,90
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	40 559	1 254 489,87	1,21
ING GROUP NV	EUR	176 303	3 829 301,16	3,69
Bâtiment : Contrôle climat			2 060 167,22	1,98
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	5 300	2 060 167,22	1,98
Chaussures			3 776 572,80	3,64
ADIDAS NOM	EUR	23 056	3 776 572,80	3,64
Chimie de spécialité			402,18	-
LYONDELLBASELL	USD	10	402,18	-
Ciment			3 226 852,80	3,11
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	15 888	3 226 852,80	3,11
Construction lourde			8 812 633,20	8,49
FERROVIAL SE	EUR	165 651	8 812 633,20	8,49
Défense			3 918 554,50	3,77
RHEINMETALL AG	EUR	2 303	3 918 554,50	3,77
Détaillants et grossistes Alimentation			4 354 413,75	4,19
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	122 625	4 354 413,75	4,19
Équipements de technologie de production			6 050 279,00	5,83
ASML HOLDING N.V.	EUR	6 590	6 050 279,00	5,83
Expert en finance			3 114 956,20	3,00
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	4 718	1 035 601,00	1,00
EXOR NV	EUR	27 651	2 079 355,20	2,00
Gestion financière			412 342,20	0,40
ADYEN BV	EUR	277	412 342,20	0,40

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Industries diversifiées			9 116 043,75	8,78
SIEMENS AG-NOM	EUR	37 125	9 116 043,75	8,78
Logiciels			11 849 100,19	11,41
MICROSOFT CORP	USD	6 916	3 102 732,59	2,99
SAP SE	EUR	38 968	8 746 367,60	8,42
Matériaux et accessoires de construction			87 129,15	0,08
ROCKWOOL	DKK	2 932	87 129,15	0,08
Matériel de production d'énergie renouvelable			5 397 593,18	5,20
E.ON SE	EUR	135 812	2 192 005,68	2,11
SIEMENS ENERGY AG	EUR	29 875	3 205 587,50	3,09
Matériels informatiques			301 946,74	0,29
APPLE INC	USD	1 289	301 946,74	0,29
Pharmacie			6 751 021,80	6,50
BAYER AG	EUR	163 574	4 408 319,30	4,24
UCB SA	EUR	10 529	2 342 702,50	2,26
Produits alimentaires			1 067 096,71	1,03
ORKLA ASA	NOK	121 329	1 067 096,71	1,03
Réassurance			6 943 698,00	6,69
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	12 945	6 943 698,00	6,69
Restaurants et bars			1 599 930,41	1,54
CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	USD	58 272	1 599 930,41	1,54
Semi conducteurs			8 655 111,87	8,33
NVIDIA CORP	USD	26 015	4 564 007,41	4,39
NXP SEMICONDUCTOR	USD	22 568	4 088 910,21	3,94
QUALCOMM INC	USD	14	2 194,25	-
Télécommunications filaires			2 193 202,25	2,11
TELE2 B	SEK	159 716	2 193 202,25	2,11
Total			102 432 810,66	98,64

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	103 376 946,97	1 446 994,09	-	103 376 946,97
Sous total		1 446 994,09	-	103 376 946,97
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 446 994,09	-	103 376 946,97

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	102 432 810,66
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	1 446 994,09
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	5 394 732,87
Autres passifs (-)	-5 424 676,77
Total = actif net	103 849 860,85

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010591362 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions françaises en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie CAC 40® Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice CAC40® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), principal indice boursier français, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 470
	Rendement annuel moyen	-65,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 240
	Rendement annuel moyen	-17,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 890
	Rendement annuel moyen	-1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 460
	Rendement annuel moyen	14,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Euro Overnight Return Index (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif de l'évolution d'un dépôt rémunéré au taux à court terme de la zone euro (Euro Short Term Rate, ou ESTER) augmenté de 0,085%, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 2,43%. Celle du benchmark est de 2,52% avec une tracking error de 0,00%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BTP 2.4% i 15/05/2039	834 811 626,74	714 719 192,84
BTPS i 1.8% 15/05/2036	644 941 471,95	644 939 752,95
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/02/2030	520 868 308,09	440 988 619,00
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	423 951 815,28	372 108 470,97
FRANCE 2.5% 24/09/2027	377 985 193,71	349 807 501,10
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	366 154 084,01	335 991 082,43
EUROPEAN UNION 2.625% 04/07/2028	360 890 945,27	325 719 801,17
BUONI POLIENNALI 3.85% 01/10/2040	314 586 765,98	319 473 855,82
ITALY i 3.10% 15/09/2026	340 095 692,11	293 270 849,09
UNITED KINGDOM i 0.125% 22/03/2051	267 892 522,51	342 597 906,38

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 2 698 613 182,16	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,99

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	- 2 698 613 182,16	

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	- 2 698 613 182,16	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	- 2 698 613 182,16	

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	- 2 698 613 182,16	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		2 698 613 182,16
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	2 698 613 182,16	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	2 697 923 179,51	1 957 123 082,53
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	2 697 923 179,51	1 957 123 082,53
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	1 046 582,17	7 542 370,93
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	2 698 969 761,68	1 964 665 453,46
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 799 198,40	1 097 635,00
Comptes financiers	15 585,43	33 632,11
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 814 783,83	1 131 267,11
Total Actif I + II	2 700 784 545,51	1 965 796 720,57

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	2 634 844 085,42	1 892 128 513,97
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	63 914 690,65	72 409 514,87
Capitaux propres I	2 698 758 776,07	1 964 538 028,84
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	2 698 758 776,07	1 964 538 028,84
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 025 769,44	1 258 691,73
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	2 025 769,44	1 258 691,73
Total Passifs: I + II + III + IV	2 700 784 545,51	1 965 796 720,57

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	39 390,00	97 622,28
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	23 089,33	78 233,21
Sous-total Produits sur opérations financières	62 479,33	175 855,49
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-10 667,30	-15 251,94
Sous-total charges sur opérations financières	-10 667,30	-15 251,94
Total Revenus financiers nets (A)	51 812,03	160 603,55
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-2 415 630,07	-1 438 733,00
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-2 415 630,07	-1 438 733,00
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-2 363 818,04	-1 278 129,45
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-251 294,88	-430 324,22
Sous-total revenus nets I = C + D	-2 615 112,92	-1 708 453,67

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	45 503 831,78	32 431 699,14
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	45 503 831,78	32 431 699,14
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	12 262 312,71	-1 066 411,24
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	57 766 144,49	31 365 287,90
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	13 565 511,91	22 436 171,99
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,38	30,48
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	13 565 511,53	22 436 202,47
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-4 801 852,45	20 316 478,17
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	8 763 659,08	42 752 680,64
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	63 914 690,65	72 409 514,87

Annexe

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Euro Overnight Return Index (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en euros (EUR), quelle que soit son évolution, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du fonds et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	2 698 758 776,07	1 964 538 028,84	1 035 095 203,11	880 288 693,95	506 158 861,91

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010510800					
Nombre de parts ou actions	23 998 360,00	17 893 160	9 788 510	8 554 418	4 895 000
Valeur liquidative unitaire	112,4559	109,7926	105,7459	102,9045	103,4032
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	2,30	1,66	2,88	-0,58	1,67

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 964 538 028,84	1 035 095 203,11
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	1 188 364 903,29	1 118 004 978,55
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-510 849 676,10	-242 151 932,45
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-2 363 818,04	-1 278 129,45
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	45 503 831,78	32 431 699,14
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	13 565 511,53	22 436 202,47
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-5,23	7,47
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	2 698 758 776,07	1 964 538 028,84

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010510800	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	10 697 200	1 188 364 903,29
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-4 592 000	-510 849 676,10
Solde net des souscriptions/rachats	6 105 200	677 515 227,19
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010510800	Action Acc	Capitalisable	EUR	2 698 758 776,07	23 998 360	112,4559

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	2 697 923,18	2 434 836,56	25 886,00	237 200,62	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15,58	-	-	-	15,58
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	2 698 613,18	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	5 396 551,94	2 434 836,56	25 886,00	237 200,62	15,58

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	15 017,68	11 245,92	114 089,66	568 630,25	430 374,26	621 231,75	937 333,66
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	15,58	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	2 698 613,18	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2 713 646,44	11 245,92	114 089,66	568 630,25	430 374,26	621 231,75	937 333,66

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	GBP +/-	USD +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	246 677,95	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,27	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	246 678,22	-	-	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	2 697 373,78	549,40	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	2 697 373,78	549,40	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	1 046,58	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	1 799 198,40
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	1 799 198,40
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-226 571,04
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers *	-1 799 198,40
Total des dettes	-2 025 769,44
Total des créances et dettes	-226 571,04

* Autres créditeurs divers = -1 799 198,40€ de soultes à verser sur swap.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,15 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010510800	31/10/2025
Frais fixes	2 415 630,07
Frais fixes en % actuel	0,10
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Obligations et valeurs assimilées			
	FR001400J4X8	CREDIT AGRICOLE 3.75% 13/07/2026	102 237,23
	XS2633552026	CA AUTO 4.375% 2026	411 395,84
	XS2752874821	CA AUTO BAN FRN 26	1 330 784,37
Total			1 844 417,44

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-2 615 112,92	-1 708 453,67
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-2 615 112,92	-1 708 453,67
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-2 615 112,92	-1 708 453,67

Action Acc

FR0010510800

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-2 615 112,92	-1 708 453,67
Total	-2 615 112,92	-1 708 453,67
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	57 766 144,49	31 365 287,90
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	57 766 144,49	31 365 287,90
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	57 766 144,49	31 365 287,90

Action Acc

FR0010510800

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	57 766 144,49	31 365 287,90
Total	57 766 144,49	31 365 287,90
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			2 697 923 179,51	99,97
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 697 923 179,51	99,97
Aérospatiale			397 368,55	0,01
SAFRAN SA 0.125% 16/03/2026	EUR	400 000	397 368,55	0,01
Aérospatiale et défense			655 240,81	0,02
ROLLS- ROYCE PLC 3.375% 18/06/26	GBP	572 000	655 240,81	0,02
Assurance vie			105 982,88	-
ALLIANZ FINANCE II BV 3.25% 04/12/2029	EUR	100 000	105 982,88	-
Audiovisuel et divertissements			1 404 000,22	0,05
ITV PLC 1.375% 26/09/2026	EUR	200 000	198 395,84	0,01
SKY PLC 2.25% 17/11/2025	EUR	1 180 000	1 205 604,38	0,04
Automobiles			1 860 311,58	0,07
AMHEUSER BUSCH INBEV SA NV 2.75% 17/03/2036	EUR	62 000	59 350,09	-
ANHEUSER BUSCH INBEV SA 02/04/2032	EUR	200 000	201 976,74	0,01
DAIMLER AG 1.125% 08/08/2034	EUR	54 000	45 254,29	-
DAIMLER AG 1% 15/11/2027	EUR	218 000	214 679,56	0,01
GENERAL MOTORS FINL CO 0.85% 26/02/2026	EUR	600 000	600 795,12	0,02
PEUGEOT SA 2.75% 15/05/2026	EUR	400 000	405 705,70	0,01
STELLANTIS NV 0.625% 30/03/2027	EUR	145 000	141 691,10	0,01
VOLKSWAGEN BANK GMBH 1.25% 15/12/2025	EUR	189 000	190 858,98	0,01
Banques			713 833,33	0,03
INTESA SANPAOLO SPA 0% 08/01/27	EUR	38 873	37 757,34	-
RCI BANQUE SA 1.625% 26/05/2026	EUR	1 000	1 003,07	-
RCI BANQUE SA 1.75% 10/04/2026	EUR	73 000	73 554,99	-
RCI BANQUE SA 4.625% 02/10/2026	EUR	393 000	400 542,26	0,02
RCI BANQUE SA 4.625% 13/07/2026	EUR	233 000	238 733,01	0,01
ABN AMRO BANK NV 0.50% 23/09/2029	EUR	100 000	91 655,53	-
ABN AMRO BANK NV 1% 13/04/2031	EUR	900 000	831 542,79	0,03
AEGON BANK 0.01% 16/11/2025	EUR	100 000	99 936,67	-
AEKEA HOME LOANS 0.125% 12/07/2029	EUR	300 000	274 885,15	0,01
ARKEA HOME LOANS 1.5% 01/06/2033	EUR	1 200 000	1 083 841,15	0,04
ARKEA PUBLIC SECTOR SCF 3.25% 10/01/2031	EUR	100 000	104 867,42	-
AUSTRALIA & NZ BANK 2.478% 04/09/2029	EUR	1 973 000	1 992 014,26	0,07
BANCO BILBAO VIZCAYA AGR 3.50% 26/03/2031	EUR	400 000	421 881,42	0,02

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BANCO BILBAO VIZCAYA ARG 0.875% 22/11/2026	EUR	100 000	99 490,85	-
BANCO BPM SPA 3.875% 18/9/2026	EUR	1 560 000	1 589 857,97	0,06
BANCO SANTANDER SA 0.3% 04/10/2026	EUR	100 000	98 338,48	-
BANCO SANTANDER SA 2.5% 13/05/2030	EUR	600 000	605 565,78	0,02
BANCO SANTANDER SA 3.125% 28/05/2029	EUR	100 000	103 714,86	-
BANCO SANTANDER SA 3.375% 11/01/2030	EUR	100 000	106 200,23	-
BANCO SANTANDER SA 3.75% 09/01/2034	EUR	200 000	212 501,84	0,01
BANCO SANTANDER SA 3.75% 16/01/2026	EUR	100 000	103 315,00	-
BANCO SANTANDER SA 4.875% 18/10/2031	EUR	100 000	109 563,05	0,01
BANCO SANTANDER SA VAR 18/10/2027	EUR	100 000	102 310,41	-
BANCO SANTANDER VAR 24/06/2029	EUR	200 000	190 295,48	0,01
BANK OF AMERICA CORP VAR 25/04/2028	EUR	200 000	199 537,62	0,01
BANK OF MONTREAL 0.125% 26/01/2027	EUR	530 000	517 420,85	0,02
BANK OF MONTREAL 2.75% 13/10/2026	EUR	500 000	503 778,77	0,02
BANQUE CAISSEE VAR 19/03/2031	EUR	12 100 000	12 566 569,37	0,47
BANQUE FED CRED 0.25% 29/06/2028	EUR	200 000	188 965,34	0,01
BANQUE FED CRED MUTUEL 0.10% 08/10/2027	EUR	500 000	478 721,99	0,02
BANQUE FED CRED MUTUEL 3.625% 14/09/2032	EUR	100 000	102 873,51	-
BANQUE FEDERATIVE DU CREDIT MUTUEL 4.125% 13/03/2029	EUR	300 000	321 528,37	0,01
BARCLAYS PLC VAR 29/01/2034	EUR	200 000	230 616,37	0,01
BAYERISCHE LANDESBANK 2.75% 28/05/2032	EUR	1 059 000	1 075 112,47	0,04
BAYERISCHELANDESBODEN 2.375% 07/05/2030	EUR	77 000	77 439,47	-
BNP PARIBAS 4.125% 24/05/2033	EUR	200 000	215 578,85	0,01
BNP PARIBAS HOME LOAN COVERED 3% 31/01/2030	EUR	100 000	103 800,71	-
BNP PARIBAS VAR 13/04/2027	EUR	300 000	297 568,23	0,01
BNP PARIBAS VAR 26/09/2032	EUR	800 000	848 286,03	0,03
BPCE 3.875% 11/01/2029	EUR	100 000	106 282,08	-
BPCE 3.875% 25/01/2036	EUR	300 000	316 924,36	0,01
BPCE SA 0.01% 14/01/2027	EUR	100 000	97 346,05	-
BPCE SA 0.625% 15/01/2030	EUR	100 000	92 030,71	-
BPCE SA 1.75% 26/04/2027	EUR	100 000	100 058,55	-
BPCE SA 1% 05/10/2028	EUR	200 000	191 986,38	0,01
BPCE SA VAR 08/03/2033	EUR	100 000	106 476,63	-
CAISSE FRANCAISE DE FIN 1.45% 16/01/2034	EUR	1 500 000	1 334 310,00	0,05
CAISSE FRANCAISE DE FIN 3.0% 19/03/2036	EUR	200 000	198 096,82	0,01
CAISSE FRANCAISE DE FIN 3.125% 17/05/2039	EUR	1 500 000	1 457 730,62	0,06
CANADIAN IMPERIAL BANK 0.01% 07/10/2026	EUR	1 100 000	1 078 679,44	0,04
CANADIAN IMPERIAL BANK 0.01% 30/04/2029	EUR	120 000	110 191,38	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CANADIAN IMPERIAL BANK 2.75% 15/04/2031	EUR	1 500 000	1 505 193,29	0,06
CASSIE REFINANCE L HABIT 2.75% 12/04/2028	EUR	100 000	102 420,05	-
CIE FINANCEMENT FONCER 3.125% 18/05/2027	EUR	100 000	102 728,48	-
CLEARSTREAM BANKING AG 0% 01/12/2025	EUR	100 000	99 820,00	-
COMMERZBANK AG 1% 04/03/2026	EUR	11 000	11 033,03	-
COMMERZBANK AG 2.25% 01/09/2032	EUR	1 000	975,88	-
COMMERZBANK AG 2.75% 09/01/2031	EUR	9 000	9 274,03	-
COMMERZBANK AG 2.75% 20/12/2029	EUR	2 291 000	2 364 171,40	0,09
COMMERZBANK AG 2.875% 27/02/2035	EUR	2 000 000	2 032 643,56	0,08
COMMERZBANK AG 3.375% 28/08/2028	EUR	377 000	390 503,26	0,02
COMMERZBNBANK AG 1.50% 28/08/2028	EUR	191 000	187 750,04	0,01
COMMON WEALTH BANK AUST 0.125% 15/10/2029	EUR	891 000	811 601,65	0,03
CREDIT AGRICOLE 3.75% 13/07/2026	EUR	100 000	102 237,23	-
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 07/05/2027	EUR	200 000	196 433,81	0,01
CREDIT MUTUEL ARKEA 0.875% 25/10/2031	EUR	100 000	87 506,97	-
CREDIT MUTUEL ARKEA 3.625% 03/10/2033	EUR	100 000	102 332,81	-
CREDIT MUTUEL ARKEA 4.125% 01/02/2034	EUR	100 000	108 574,18	0,01
CRH-CAISSE DE REFINANCEMENT DE L'HABITAT 3% 11/01/2030	EUR	100 000	103 966,10	-
DEUTSCHE BANK AG VAR 23/02/2028	EUR	300 000	301 283,38	0,01
DEUTSCHE BANK VAR 15/01/2030	EUR	100 000	106 303,27	-
DEUTSCHE HYPOTHEKENBANK 0.75% 05/03/2029	EUR	5 000	4 757,37	-
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 0.1% 21/01/2028	EUR	100 000	95 195,63	-
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 2.875% 19/01/2029	EUR	157 000	162 104,65	0,01
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG VAR 01/09/2026	GBP	200 000	229 268,52	0,01
DE VOLKSBANK NV 0.5% 30/01/2026	EUR	100 000	100 004,82	-
DNB BOLIGKREDITT AS 0.01% 21/01/2031	EUR	252 000	220 754,17	0,01
EQUITABLE BANK 3.5% 28/05/2027	EUR	1 800 000	1 859 908,44	0,07
EUROFIMA 0% 28/07/2026	EUR	100 000	98 451,00	-
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.875% 18/06/2035	EUR	43 533 000	43 887 298,99	1,63
FED CAISSES DESJARDINS 0.01% 08/04/2026	EUR	200 000	198 241,51	0,01
FEDERATION DES CAISSES DESJARDINS DU QUEBEC 2.68% 29/05/2030	EUR	800 000	809 550,07	0,03
ING BANK NV 0.125% 08/12/2031	EUR	200 000	171 430,71	0,01
ING BANK NV 2.75% 21/11/2025	EUR	100 000	102 656,92	-
ING BELGIUM SA 3.375% 31/05/2027	EUR	2 000 000	2 065 014,25	0,08
ING GROEP NV VAR 18/02/2029	EUR	100 000	94 937,40	-
INTESA SANPAOLO SPA 1.75% 04/07/2029	EUR	100 000	97 362,73	-
KBC BANK NV 22/02/2027	EUR	200 000	206 632,44	0,01
KFW 0.625% 07/01/2028	EUR	41 000	39 910,39	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KFW 0% 10/01/2031	EUR	26 925 000	23 726 310,00	0,88
KFW 0% 17/09/2030	EUR	6 181 000	5 506 158,42	0,21
KFW 0% 31/03/2027	EUR	10 694 000	10 394 995,76	0,39
KFW 1.125% 31/03/2027	EUR	10 268 000	8 474 993,40	0,32
KFW 2.625% 26/04/2029	EUR	35 456 000	36 330 990,94	1,35
KFW 2.75% 14/02/2033	EUR	11 000	11 275,50	-
KFW 2.75% 17/01/2035	EUR	30 069 000	30 538 379,12	1,13
KFW 5% 09/06/2036	GBP	30 000	36 036,30	-
KFW VAR 30/04/2027	EUR	4 906 000	4 759 752,14	0,18
KOMMUNALKREDIT AUSTRIA A 3.0% 16/04/2030	EUR	100 000	102 211,27	-
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU 2.75% 15/03/2028	EUR	894 000	921 767,76	0,04
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU 4.125% 18/02/2026	GBP	100 000	117 059,58	0,01
KREDITANSTALT FUER WIEDERAUFBAU KFW 0.125% 09/01/2032	EUR	777 000	669 909,18	0,03
LANDWIRTSCH RENTENBANK 0.10% 08/03/2027	EUR	100 000	97 484,03	-
LANDWIRTSCH RENTENBANK 2.75% 16/02/2032	EUR	4 310 000	4 426 604,39	0,17
LANDWIRTSCH RETENBANK 0.05% 31/01/2031	EUR	1 888 000	1 660 532,73	0,06
L BANK BW FOERDERBANK VAR 23/02/2026	GBP	300 000	346 148,15	0,01
LLOYDS BANKING GROUP PLC VAR 11/01/2029	EUR	739 000	796 609,81	0,03
NATIONWIDE BUILDING SOCIETY 3.309% 02/05/2034	EUR	100 000	103 713,23	-
NEDER WATERCHAPSBANK 0% 08/09/2031	EUR	1 898 000	1 629 053,40	0,06
NEDER WATERSCHAPSBANK 3.0% 05/06/2031	EUR	100 000	103 102,32	-
NIBC BANK NV 0.25% 09/09/2026	EUR	100 000	98 298,36	-
NIBC BANK NV 0.5% 19/03/2027	EUR	300 000	293 886,21	0,01
NN BANK NV NETHERLANDS 3% 21/03/2031	EUR	600 000	621 323,84	0,02
NORDDUTSCHE LANDESABANK 3.125% 20/02/2026	EUR	54 000	55 338,84	-
NRW BANK 0.625% 04/01/2028	EUR	100 000	97 098,55	-
NRW BANK 2.875% 25/07/2034	EUR	100 000	100 650,42	-
OP CORPORATE BANK PLC 0.1% 16/11/2027	EUR	100 000	95 631,71	-
OP MORTGAGE BANK 3.375% 15/02/2027	EUR	300 000	311 872,81	0,01
RAIFFEISEN BANK INTL 0.375% 25/09/2026	EUR	100 000	98 429,10	-
RAIFFEISEN BANK INTL VAR 26/1/2027	EUR	1 500 000	1 562 892,95	0,06
ROYAL BANK OF CANADA 0.01% 21/01/2027	EUR	698 000	679 739,36	0,03
SANTANDER CONSUMER BANK 0.05% 14/02/2030	EUR	1 500 000	1 350 915,41	0,05
SFIL SA 3% 24/09/2030	EUR	1 500 000	1 519 709,79	0,06
SKANDINAVISKA ENSKILDA 0.75% 15/11/2027	EUR	500 000	488 816,99	0,02
SWEDBANK AB 2.10% 25/05/2027	EUR	400 000	402 511,23	0,02
TORONTO DOMINION BANK 0.864% 24/03/2027	EUR	500 000	493 523,01	0,02

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TORONTO DOMINION BANK 3.765% 08/09/2026	EUR	3 475 000	3 541 649,07	0,13
UNICREDIT SPA 4.2% 11/06/2034	EUR	150 000	159 057,00	0,01
UNICREDIT SPA VAR 18/01/2028	EUR	183 000	181 219,28	0,01
Biotechnologie			88 994,45	-
JOHNSON AND JOHNSON 1.65% 20/05/2035	EUR	100 000	88 994,45	-
Boissons non alcoolisées			462 105,07	0,02
COCA-COLA CO/THE 1.625% 09/03/2035	EUR	430 000	378 341,92	0,02
PEPSICO INC 0.75% 14/10/2033	EUR	100 000	83 763,15	-
Brasseurs			246 015,73	0,01
HEINEKEN NV 2.02% 12/05/2032	EUR	149 000	141 372,73	0,01
HEINEKEN NV 2.25% 30/03/2030	EUR	105 000	104 643,00	-
Chaussures			420 977,81	0,02
ADIDAS AG 3.125% 21/11/2029	EUR	400 000	420 977,81	0,02
Chimie de base			111 093,23	-
BASF SE 4.50% 08/03/2035	EUR	100 000	111 093,23	-
Ciment			193 565,07	0,01
HEIDELBERG 3.95% 19/07/2034	EUR	185 000	193 565,07	0,01
Composants électriques			205 368,69	0,01
SCHEIDER ELECTRIC SE 3.0% 03/09/2030	EUR	100 000	101 916,59	-
SCHNEIDER ELECTRIC SE 3.25% 12/06/2028	EUR	100 000	103 452,10	0,01
Défense			104 794,21	-
THALES SA 3.625% 14/06/2029	EUR	100 000	104 794,21	-
Détaillants et grossistes Alimentation			814 133,48	0,03
CARREFOUR 1.75% 04/05/2026	EUR	700 000	704 250,34	0,03
CARREFOUR SA 4.37% 14/11/2031	EUR	100 000	109 883,14	-
Distillateurs et viticulteurs			802 469,04	0,03
PERNOD RICARD SA 1.5% 18/05/2026	EUR	800 000	802 469,04	0,03
Distribution de gaz			300 440,47	0,01
NATIONAL GRID NA INC 0.410% 20/01/2026	EUR	148 000	147 897,15	-
NATIONAL GRID NA INC 4.061% 03/09/2036	EUR	148 000	152 543,32	0,01
Eau			9 334 050,98	0,35
ACCIONA ENERGIA FINANCIA 3.75% 25/04/2030	EUR	8 100 000	8 523 215,01	0,32
ACCIONA ENERGIA FINANCIACION FILIALES SAU 5.125% 23/04/2031	EUR	100 000	111 647,01	0,01
FCC AQUALIA SA 2.629% 08/06/2027	EUR	609 000	617 040,07	0,02
SUEZ 1.25% 14/05/2035	EUR	100 000	82 148,89	-
Électricité alternative			1 251 798,23	0,05
ORSTED AS 3.25% 13/09/2031	EUR	1 258 000	1 251 798,23	0,05

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électricité conventionnelle			2 037 419,06	0,08
A2A SPA 1.625% 19/10/2027	EUR	100 000	98 905,23	-
A2A SPA 4.50% 19/09/2030	EUR	100 000	107 474,12	0,01
ELECTRICITE DE FRANCE SA 1% 29/11/2033	EUR	200 000	166 665,01	0,01
RTE RESEAU DE TRANSPORT 0.75% 12/01/2034	EUR	100 000	81 533,22	-
TERNA SPA 1.375% 26/07/2027	EUR	100 000	98 877,48	-
VATTENFALL AB 0.5% 24/06/2026	EUR	1 497 000	1 483 964,00	0,06
État			2 110 666 064,52	78,21
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 0.5% 31/05/2035	EUR	100 000	76 112,07	-
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 1% 31/01/2028	EUR	200 000	195 539,81	0,01
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 3.0% 17/01/2034	EUR	400 000	398 451,12	0,02
BASQUE GOVERNMENT 1.125% 30/04/2029	EUR	100 000	96 437,45	-
BASQUE GOVERNMENT 1.45% 30/04/2028	EUR	31 000	30 661,74	-
BASQUE GOVERNMENT 3.5% 30/04/2033	EUR	50 000	52 899,87	-
BELGIUM BE STRIP 0% 22/06/2043	EUR	611 250	309 249,71	0,01
BELGIUM BE STRIP 0% 22/06/2044	EUR	611 250	293 748,41	0,01
BON Y OBL EST PRINCIPAL 0% 30/07/41	EUR	8 400 000	4 699 380,00	0,17
BON Y OBLIG 0% 30/07/2029	EUR	3 489 100	3 192 491,61	0,12
BON Y OBLIG 0% 30/07/2030	EUR	3 706 450	3 294 626,34	0,12
BTP 2.4% i 15/05/2039	EUR	102 883 000	116 400 017,62	4,31
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	EUR	40 200 000	34 750 488,00	1,29
BUND STRIP 0% 04/07/42	EUR	3 845 300	2 291 760,35	0,09
BUONI ORD 0% 01/08/2038	EUR	606 000	373 792,92	0,01
BUONI ORDINARI 0% 2028	EUR	882 625	821 953,36	0,03
BUONI PIOLENNALI ST 0% 01/02/2030	EUR	7 348 250	6 597 773,23	0,24
BUONI POLIENNALI STRIP 0% 01/09/2043	EUR	5 000	2 394,25	-
BUONI TP STRIP 0% 01/02/2034	EUR	3 263 152	2 499 476,54	0,09
BUONI TP STRIP 0% 01/08/2033	EUR	3 379 392	2 647 449,49	0,10
CAISSE D AMORT DETTE SOC 2.75% 24/09/2027	EUR	800 000	810 655,23	0,03
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE 2.75% 25/11/2032	EUR	600 000	604 888,68	0,02
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 0% 25/02/2028	EUR	200 000	189 894,00	0,01
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 2.875% 25/05/2027	EUR	27 200 000	27 858 757,92	1,03
COMMUNAUTE FRANCAISE BEL 3.8% 22/06/2040	EUR	4 600 000	4 657 167,92	0,17
COMUNIDAD DE MADRID SPAI 1.571% 30/04/2029	EUR	100 000	98 044,17	-
DBR STRIP 0% 04/01/27	EUR	2 076 230	2 027 189,45	0,08
DUCHY OF LUXEMBOURG 2.25% 19/03/2028	EUR	120 000	122 115,37	-
EFSF 1.7% 13/02/2043	EUR	100 000	78 193,59	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EFSF 2.375% 11/04/2028	EUR	108 000	109 882,35	-
EFSF 2.875% 13/02/2034	EUR	300 000	306 250,36	0,01
EFSF 3.50% 11/04/2029	EUR	7 028 000	7 432 737,71	0,28
EFSF 3% 04/09/34	EUR	30 000	30 314,81	-
EFSF 3% 15/12/2028	EUR	32 000	33 543,68	-
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.4% 26/01/2026	EUR	9 000	8 995,23	-
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FAC 0.875% 05/09/2028	EUR	13 346 000	12 872 195,06	0,48
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 1.2% 17/02/2045	EUR	75 000	51 588,60	-
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 2.875% 16/02/2033	EUR	14 332 000	14 701 740,08	0,55
EXPORT DEVELOPMENT CANADA 2.625% 18/01/2029	EUR	100 000	102 802,62	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2028	EUR	33 528 194	32 138 450,36	1,19
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2029	EUR	13 640 109	12 773 007,27	0,47
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2030	EUR	2 438 600	2 226 027,24	0,08
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2030 STRIP	EUR	57 450 711	52 533 504,65	1,95
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2031	EUR	29 635 307	26 382 535,70	0,98
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2032	EUR	3 016 146	2 608 574,19	0,10
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	EUR	123 983 762	91 092 109,78	3,38
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/35	EUR	2 736 000	2 150 714,88	0,08
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/37	EUR	43 383	31 780,22	-
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2027	EUR	14 167 462	13 723 595,42	0,51
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2028	EUR	39 383 602	37 284 456,01	1,38
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2029	EUR	3 159 022	2 920 515,84	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2032	EUR	2 458 654	2 094 920,73	0,08
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2034	EUR	1 266 863	1 015 035,97	0,04
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2039	EUR	21 206 505	14 177 184,79	0,53
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	EUR	152 745 503,23	91 842 816,18	3,40
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2044	EUR	4 695 377	2 640 022,67	0,10
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/26	EUR	5 449 293,95	5 376 763,85	0,20
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/27	EUR	57 521 437	55 601 946,65	2,06
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/41	EUR	4 553 125	2 832 453,53	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/44	EUR	5 410 934	3 036 020,96	0,11
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/02/2030	EUR	86 819 047,81	79 215 435,60	2,94
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% STRIP 04/01/26	EUR	4 526 163	4 510 909,83	0,17
FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	EUR	15 325 000	14 024 386,14	0,52
FINNISH GOVERNMENT 0.125% 15/04/2052	EUR	9 000	3 773,93	-
FINNISH GOVERNMENT 2.875% 15/04/2029	EUR	1 956 000	2 026 337,22	0,08

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FRANCE 0.75% 25/02/2028	EUR	39 445 278	38 376 235,32	1,42
FRANCE 2.5% 24/09/2027	EUR	155 458 932	156 954 170,08	5,82
FRANCE 2.75% 25/02/2029	EUR	66 270 000	68 296 954,19	2,53
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	EUR	75 000 564	60 902 502,50	2,26
FRANCE OAT 0% 25/04/2039	EUR	6 583 219,14	3 952 235,61	0,15
FRANCE OAT 0%25/04/2042	EUR	770 848	400 825,54	0,02
FRANCE OAT 0% 25/04/2043	EUR	494 445	244 809,61	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2045	EUR	463 687	208 167,64	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2046	EUR	206 000	88 697,42	-
FRANCE OAT 0% 25/04/2048	EUR	623 816	243 375,57	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2050	EUR	648 141	229 228,03	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2051	EUR	700 000	235 410,00	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2052	EUR	489 000	155 819,85	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2053	EUR	1 100 886	335 935,36	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/2054	EUR	977 911	279 614,09	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/44	EUR	493 403	233 498,04	0,01
FRANCE OAT 0% 25/04/47	EUR	597 000	244 620,75	0,01
FRANCE OAT 0% 25 /10/38	EUR	57 930 564,17	35 578 635,29	1,32
FRANCE OAT FUNGIBLE 0% 25/05/2035	EUR	487 500	353 106,00	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2039	EUR	367 500	219 787,05	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2044	EUR	487 500	228 783,75	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRIP 0% 25/05/2045	EUR	487 500	220 978,88	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2026	EUR	487 500	482 020,50	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2027	EUR	487 500	472 143,75	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2028	EUR	487 500	460 526,63	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2029	EUR	487 500	447 583,50	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2030	EUR	580 500	516 552,12	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2031	EUR	487 500	419 098,88	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2032	EUR	487 500	403 518,38	0,02
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2033	EUR	487 500	386 231,63	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2034	EUR	487 500	370 353,75	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2036	EUR	487 500	338 325,00	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2037	EUR	585 500	385 540,04	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2038	EUR	487 500	307 646,63	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2040	EUR	487 500	281 926,13	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2041	EUR	487 500	262 626,00	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2042	EUR	487 500	251 398,88	0,01
FRANCE OAT FUNGIBLE STRP 0% 25/05/2066	EUR	500 000	86 085,00	-
FRANCE OAT FUNHILE STRP 0% 25/05/2043	EUR	156 500	77 647,48	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FREE STATE OF BAVARIA 0.10% 07/05/2027	EUR	100 000	96 896,96	-
FRENCH REPUBLIC 1.75% 25/05/2066	EUR	427 650 119	223 368 101,20	8,28
GERMANY 0% 04/07/2030	EUR	1 540 205	1 386 600,36	0,05
GERMANY 0% 04/07/2031	EUR	2 746 983	2 409 735,90	0,09
GERMANY 0% 04/07/2034	EUR	22 470 546	18 052 387,25	0,67
GRAND DUCHY LUXEMBOURG 2.875% 01/03/2034	EUR	37 000	38 030,61	-
GRAND DUCHY OF LUXEMBERG 2.9% 17/09/2035	EUR	14 087 000	14 150 443,60	0,52
GRAND DUCHY OF LUXEMBOUR 0% 24/03/2031	EUR	47 000	41 110,90	-
GRAND DUCHY OF LUXEMBOUR 1.75% 25/05/2024	EUR	341 000	272 603,95	0,01
GRAND DUCHY OF LUXEMBOURG 1.375% 25/05/2029	EUR	100 000	97 416,04	-
ITALIE 0% STRIP PO 01/08/2039	EUR	41 831 037,92	24 915 402,81	0,92
ITALY 0% 01/02/2028	EUR	227 375	216 179,06	0,01
ITALY 0% 01/02/2029	EUR	3 043 375	2 813 995,83	0,10
ITALY 0% 01/02/2031	EUR	2 039 859	1 763 600,90	0,07
ITALY 0% 01/02/2035	EUR	1 673 728	1 225 202,37	0,05
ITALY 0% 01/05/2028	EUR	970 625	917 065,91	0,03
ITALY 0% 01/05/2030	EUR	12 379	11 044,79	-
ITALY 0% 01/08/2028	EUR	1 494 000	1 400 774,40	0,05
ITALY 0% 01/08/2029	EUR	6 948 797	6 339 595,97	0,24
ITALY 0% 01/08/2030	EUR	1 231 375	1 088 843,34	0,04
ITALY 0% 01/08/35 STRIPS IO	EUR	2 740 056	1 962 537,71	0,07
ITALY 0% BTPS STRIP 01/08/37	EUR	217 000	141 514,38	0,01
ITALY 0% STRIP 01/05/26	EUR	289 088	286 147,98	0,01
ITALY BTPS 0% 01/08/2032	EUR	1 300 033	1 059 747,90	0,04
ITALY BTPS 0% 01/08/2036	EUR	2 489 000	1 699 165,63	0,06
ITALY BTPS 0% 01/08/26	EUR	2 343 024	2 307 574,05	0,09
ITALY BTPS HYBID 0% 01/05/31	EUR	10 827 920,72	9 344 712,14	0,35
ITALY BTPS HYBID 0% 01/11/29	EUR	649 382,79	590 009,72	0,02
ITALY BTPS HYBRD 0% 01/02/33	EUR	189 609	151 946,96	0,01
ITALY BTPS HYBRID 0% 01/02/2037	EUR	65 000	43 866,55	-
ITALY BTPS STRIP 0% 01/02/2038	EUR	488 000	309 226,08	0,01
ITALY BTPS STRIP 0% 01/02/2039	EUR	1 301 000	779 702,31	0,03
ITALY BTPS STRIP 01/02/2032	EUR	384 611	319 727,12	0,01
ITALY BTPS STRIP 01/02/36	EUR	2 036 000	1 422 166,36	0,05
ITALY BTPS STRIP 01/08/2031	EUR	7 623 519	6 489 901,72	0,24
ITALY i 3.10% 15/09/2026	EUR	33 753 000	47 304 995,62	1,75
ITALY STRIP 0% 01/02/26	EUR	4 977 692	4 951 608,89	0,18
ITALY STRIP 0% 01/02/27	EUR	1 087 375	1 058 907,52	0,04
ITALY STRIP 0% 01/05/27	EUR	1 502 375	1 454 554,40	0,05

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ITALY STRIP 0% 01/08/27	EUR	2 023 375	1 948 429,19	0,07
ITLAY 0% 01/11/2030	EUR	1 157 405,83	1 014 963,89	0,04
JAPAN FN ORG MUNICIPAL 2.875% 23/01/2029	EUR	400 000	413 267,45	0,02
JUNTA DE CASTILLA Y LEON 2.9% 14/05/2032	EUR	198 000	201 079,82	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2018	EUR	297 250	281 002,32	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2026	EUR	677 250	668 885,96	0,03
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2029	EUR	17 734	16 308,54	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2030	EUR	1 002	894,41	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2031	EUR	10 967	9 472,09	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2033	EUR	247 250	198 341,48	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2034	EUR	4 945 958	3 811 651,99	0,14
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2035	EUR	421 250	309 601,90	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2036	EUR	421 250	295 654,31	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2037	EUR	5 000 000	3 382 300,00	0,13
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2038	EUR	21 250	13 721,98	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2039	EUR	611 250	374 904,08	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2040	EUR	10 001 028	5 933 709,92	0,22
KINGDOM OF BELGIUM 0% 22/06/2041	EUR	611 250	339 647,18	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2032	EUR	164 090	137 722,38	0,01
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2035	EUR	10 047 989	7 483 038,85	0,28
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2036	EUR	27 750	19 775,48	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2037	EUR	27 750	18 918,29	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2038	EUR	27 750	17 935,66	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2039	EUR	27 750	17 212,22	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2040	EUR	27 750	16 406,63	-
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/2041	EUR	9 770 750	5 515 979,21	0,20
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/33	EUR	749 500	604 494,24	0,02
KINGDOM OF BELGIUM 0% 28/03/34	EUR	356 500	276 119,95	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2026	EUR	1 498 449,21	1 492 395,48	0,06
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2027	EUR	7 545 567	7 365 907,05	0,27
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2028	EUR	358 500	343 091,67	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2029	EUR	2 053 972	1 913 254,38	0,07
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2031	EUR	1 034 500	913 680,75	0,03
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2033	EUR	458 500	381 380,30	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2034	EUR	340 894	272 381,12	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2035	EUR	363 500	281 250,86	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2036	EUR	200 901	149 564,77	0,01
KINGDOM OF NETHERLANDS 0% 15/01/2037	EUR	3 918 452	2 812 429,74	0,10
KINGDOM OF SPAIN 0% 30/07/2032	EUR	10 000 000	8 303 900,00	0,31

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2030	EUR	617 600	557 186,37	0,02
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2031	EUR	1 091 600	954 636,95	0,04
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2032	EUR	2 054 600	1 736 137,00	0,06
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2033	EUR	1 407 580	1 144 404,77	0,04
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2034	EUR	1 822 800	1 425 721,25	0,05
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2035	EUR	1 822 800	1 368 193,68	0,05
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2036	EUR	824 600	593 827,44	0,02
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2037	EUR	1 000 000	689 090,00	0,03
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/01/2037	EUR	1 839 600	1 267 190,06	0,05
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/10/2026	EUR	108 150	105 943,74	-
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/10/2027	EUR	108 150	103 804,53	-
KINGDOM OF SPAIN 0% 31/10/2032	EUR	15 450	12 650,61	-
KINGDOM OF SPAIN 5.9% 30/07/26	EUR	16 842 000	17 576 638,81	0,65
KINGDOM OF SPAIN STRIP 0% 31/10/2028	EUR	108 150	100 969,92	-
LAND BADEN WUERTTEMBERG 3.0% 27/06/2033	EUR	48 000	49 203,60	-
LAND BERLIN 2.75% 16/01/2032	EUR	7 000 000	7 185 430,00	0,27
LAND HESSEN 2.625% 25/08/2034	EUR	100 000	98 584,62	-
LAND NIEDERSACHSEN 0.01% 19/02/2029	EUR	60 000	55 565,44	-
LAND NIEDERSACHSEN 0.75% 15/02/2028	EUR	80 000	77 824,28	-
LAND NORDHREIN WESTFALEN 0.6% 04/06/2041	EUR	20 000	13 368,30	-
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0.2% 09/04/2030	EUR	8 000	7 255,00	-
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0.5% 25/11/2039	EUR	100 000	69 745,23	-
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 3.4% 07/03/2073	EUR	8 518 000	7 974 061,52	0,30
LAND NORDRHEIN WESTFALLEN 0.5% 15/01/2052	EUR	99 000	47 260,99	-
LAND SCHLESWIG HOLSTEIN 2.625% 17/11/2028	EUR	100 000	103 341,51	-
LUXEMBOURG 3.25% 02/03/2043	EUR	150 000	148 831,97	0,01
NETHERLANDS 0% 15/01/2042	EUR	74 771 341,49	44 591 384,92	1,65
NETHERLAND STRIP 0% 15/01/2042	EUR	902 806	535 057,00	0,02
NRW 2.7 09/05/34	EUR	167 000	165 466,67	0,01
OAT 0% 25/04/2026	EUR	395 600	391 822,02	0,01
OAT 0% 25/04/2027	EUR	6 863 000	6 654 982,47	0,25
OAT 0% 25/04/2028	EUR	473 500	448 016,23	0,02
OAT 0% 25/04/2030	EUR	5 843 047	5 198 851,07	0,19
OAT 0% 25/04/2031	EUR	1 326 000	1 139 657,22	0,04
OAT 0% 25/04/2033	EUR	5 820 879	4 620 206,29	0,17
OAT 0% 25/04/2034	EUR	461 988	350 621,17	0,01
OAT 0% 25/04/2035 STRIPPS	EUR	5 276 429	3 842 770,48	0,14
OAT 0% 25/04/2036	EUR	64 615	44 725,21	-
OAT 0% 25/04/2037	EUR	1 788 928	1 157 436,42	0,04

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
OAT 0% 25/04/2037	EUR	2 428 500	1 603 271,42	0,06
OAT 0% 25/04/2038	EUR	4 316 352	2 717 316,24	0,10
OAT 0% 25/04/2040	EUR	1 084 931	620 819,22	0,02
OAT 0% 25/04/2049	EUR	1 109 112	412 667,30	0,02
OAT 0% 25/04/2055	EUR	459 331	124 878,32	0,01
OAT 0% 25/04/2055	EUR	1 000 000	275 310,00	0,01
OAT 0% 25/04/32	EUR	684 510	579 157,07	0,02
OAT 0% 25/04/32	EUR	16 761 892	13 862 922,78	0,51
OAT 0% 25/10/2026	EUR	11 081 060	10 859 882,04	0,40
OAT 0% 25/10/2027	EUR	236 049	226 392,24	0,01
OAT 0% 25/10/2028	EUR	319 106	297 879,07	0,01
OAT 0% 25/10/2035	EUR	1 281 080	910 335,45	0,03
OAT 0% 25/10/2036	EUR	1 516 900	1 030 232,97	0,04
OAT 0% 25/10/29	EUR	174 517	158 074,01	0,01
OAT 0% 25/10/30	EUR	360 560	316 376,98	0,01
OAT 0% 251028 IMPT	EUR	42 906	39 963,94	-
OAT demembree principal Avr.29	EUR	741 000	681 712,59	0,03
OAT ST 0% 25/10/2034	EUR	1 093 380	813 299,78	0,03
OAT STRIP 0% 25/10/2033	EUR	1 099 010	854 689,09	0,03
PROVINCE OF QUEBEC 0.875% 05/07/2028	EUR	200 000	193 168,93	0,01
PROVINCE OF QUEBEC 3.25% 22/05/2035	EUR	16 477 000	16 776 565,40	0,62
REPUBLIC OF AUSTRIA 0.5% 20/02/2029	EUR	1 830 000	1 736 652,70	0,06
REPUBLIC OF AUSTRIA 0% 20/02/2030	EUR	11 518 000	10 413 078,26	0,39
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	EUR	6 551 000	6 764 950,28	0,25
REPUBLIC OF FINLAND 1.5% 15/09/2032	EUR	8 962 000	8 311 849,87	0,31
REPUBLIC OF ITALY 0% 01/08/2034	EUR	1 350 593	1 017 091,07	0,04
REPUBLIC OF ITALY 0% 01/11/2027	EUR	6 097 475,46	5 844 918,03	0,22
REPUBLIC OF ITALY 0% 01/11/26	EUR	830 934,55	814 955,68	0,03
REPUBLIC OF ITALY 2.1% 15/07/2026	EUR	2 246 000	2 262 645,79	0,08
REPUBLIC OF SLOVAKIA 0.75% 09/04/2030	EUR	5 000	4 653,62	-
REPUBLIC OF SLOVAKIA1.375% 21/01/2027	EUR	603 200	604 485,81	0,02
REPUBLIC OF SLOVAKIA 1.625% 21/1/2031	EUR	246 200	237 419,87	0,01
REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.625% 01/16/2029	EUR	200 000	213 976,00	0,01
REPUBLIC OF SLOVAKIA 3.875% 08/02/2033	EUR	119 750	129 293,86	0,01
REPUBLIC OF SLOVENIA1% 06/03/2028	EUR	2 333 000	2 296 576,12	0,09
REPUBLIC OF SLOVENIA 5.125% 30/03/2026	EUR	9 000	9 392,58	-
REPUBLIC OF SLOVENIJA 0% 12/02/2031	EUR	50 000	43 953,50	-
REPUBLIKA SLOVEN 0.125% 01/07/2031	EUR	433 000	380 148,67	0,01
RHEINLAND 0.01% 25/02/2028	EUR	90 000	85 503,51	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SLOVAKIA 4% 23/02/2043	EUR	126 000	129 197,33	0,01
SLOVAK REPUBLIC 0.125% 17/06/2027	EUR	30 000	29 070,58	-
SPAIN 0% STRIP 30/07/2032	EUR	6 683 650	5 547 897,36	0,21
SPGB 0% 30/07/2031	EUR	3 718 450	3 192 995,83	0,12
SPGB 0% 30/07/2036	EUR	1 890 500	1 332 216,45	0,05
SPGB 0% 30/07/2038	EUR	3 703 500	2 394 794,21	0,09
SPGB 0% 30/07/2039	EUR	2 053 500	1 265 140,82	0,05
SPGB 0% 30/07/2040	EUR	1 818 500	1 069 041,60	0,04
SPGB 0% 31/01/2026	EUR	496 187	493 750,72	0,02
SPGB 0% 31/01/2027	EUR	1 376 800	1 343 495,21	0,05
SPGB 0% 31/01/2028	EUR	957 800	913 712,47	0,03
SPGB 0% 31/01/2029	EUR	49 833	46 392,03	-
SPGB 0% 31/01/2029	EUR	752 600	699 805,11	0,03
SPGB 0% STRIP 30/07/37	EUR	3 167 400	2 144 773,24	0,08
SPGB 0% STRIP 30/07/41	EUR	6 416 400	3 582 532,78	0,13
SPGB STRIP 0% 30/07/27	EUR	31 550	30 449,54	-
SPGB STRIP 0% 30/07/33	EUR	1 060 482	847 441,77	0,03
SPGB STRIP 0% 30/07/34	EUR	1 168 853	897 316,76	0,03
SPGB STRIP 0% 30/07/35	EUR	370 200	272 407,97	0,01
STATE OF LOWER SAXONY 0.01% 25/11/2027	EUR	1 777 000	1 699 636,97	0,06
STATE OF NORTH RHINE WESTPHALIA 0.8% 30/07/2049	EUR	1 000	559,62	-
STATE OF NORTH RHINE WESTPHALIA 1.5% 12/06/2040	EUR	100 000	79 296,89	-
STATE OF NORTH RHINE WESTPHALIA 2% 15/06/2032	EUR	1 000	965,29	-
STATE OF SCHLESWING HOLSTEIN 1.375% 14/07/2027	EUR	100 000	99 114,68	-
STRIP INT 30/07/26	EUR	299 350	294 895,67	0,01
STRIP OAT 0% 25/04/2056	EUR	90 959	23 101,77	-
STRIP OAT 0% 25/04/2057	EUR	896 000	216 688,64	0,01
STRIP OAT 0% 25/04/2059	EUR	1 096 000	236 155,12	0,01
STRIP OAT 0% 25/04/2060	EUR	2 542 600	522 682,28	0,02
STRIP OAT 0% 25/04/2058	EUR	496 000	113 172,32	-
UK OF GB AND NORTHERN IRELAND 3.25% 31/01/2033	GBP	18 140 484	19 613 875,08	0,73
UK TREASURY GILT 0.625% 31/07/2035	GBP	123 513 783,13	99 013 751,05	3,67
UK TSY 0.5% 22/10/2061	GBP	76 749 076	23 268 190,05	0,86
UK TSY GILT i 0.375% 22/03/2062	GBP	19 291 406	22 373 090,72	0,83
UNEDIC 0.50% 20/03/2029	EUR	500 000	470 333,49	0,02
UNEDIC 3.375% 25/11/2033	EUR	8 800 000	9 097 238,68	0,34
UNITED KINGDOM 1.25% 31/07/2051	GBP	19 365 193	9 884 118,30	0,37
UNITED KINGDOM 3.5% 22/01/45	GBP	20 410 510	19 040 788,38	0,71
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 0.125% 10/08/2041	GBP	40 845 000	51 122 515,00	1,89

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
UNITED KINGDOM OF GREAT BRITAIN 1.25% 22/07/2027	GBP	891 992	977 861,99	0,04
Expert en finance			280 871 316,09	10,41
ATLAS COPCO FINANCE 0.125% 03/09/2029	EUR	156 000	141 938,52	0,01
BAYER CAP CORP BV 1.5% 26/06/2026	EUR	200 000	200 076,71	0,01
BECTON DICKINSON EURO 1.208% 04/06/2026	EUR	946 000	945 388,57	0,04
BMW FINANCE NV 0.20% 11/01/2033	EUR	16 000	13 231,80	-
BMW FINANCE NV 0.75% 13/07/2026	EUR	417 000	414 148,75	0,02
BMW FINANCE NV 3.25% 22/07/2030	EUR	5 000	5 187,35	-
BMW INTERNATIONAL INVESTMENT BV 3.25% 17/11/2028	EUR	73 000	76 885,24	-
BMW INTL INVESTMENT BV 3.0% 27/08/2027	EUR	177 000	179 954,35	0,01
BMW INTL INVESTMENT BV 3.5% 17/11/2032	EUR	264 000	277 842,42	0,01
BNI FINANCE BV 3.875% 01/12/2030	EUR	404 000	437 303,16	0,02
BPIFRANCE SACA 3.125% 01/07/2033	EUR	7 900 000	7 908 118,60	0,29
BPLN 2.213 25/09/2026	EUR	100 000	100 303,52	-
CNH INDUSTRIAL FIN EUR S 1.875% 19/01/2026	EUR	1 401 000	1 420 201,95	0,05
CPPIB CAPITAL INC 0.75% 15/07/2049	EUR	700 000	377 286,96	0,01
CRED MUTUEL CIC HOME LO 1% 30/04/2028	EUR	700 000	680 064,48	0,03
CRED MUTUEL HOME LOAN SF 3.125% 06/06/2035	EUR	700 000	703 785,66	0,03
CRED MUTUEL HOME LOAN SF 3% 03/02/2031	EUR	100 000	103 279,05	-
DAIMLER AG 1.5% 09/03/2026	EUR	2 000	2 014,93	-
DAIMLER TRUCK INTL 3.875% 19/06/2026	EUR	200 000	204 954,14	0,01
DEUTSCH BAHN FIN GMBH 1.375% 28/03/2031	EUR	115 000	108 871,11	-
DEUTSCHE BAHN FINANCE B.V. 2.75% 19/03/2029	EUR	6 000	6 186,17	-
DEUTSCHE BAHN FIN GMBH 0.375% 23/06/2029	EUR	2 000	1 864,01	-
DEUTSCHE BAHN FIN GMBH 0.5% 09/04/2027	EUR	29 000	28 404,14	-
DEUTSCHE BAHN FIN GMBH 0.625% 15/04/2036	EUR	174 000	134 863,23	0,01
DEUTSCHE BOERSE AG 1.5% 04/04/2032	EUR	500 000	463 927,26	0,02
DH EUROPE FINANCE 0.2% 18/03/2026	EUR	173 000	171 964,73	0,01
DIAGEO FINANCE PLC 1.875% 27/03/2027	EUR	100 000	100 614,41	-
ENBW INTL FINANCE BV 0.125% 01/03/2028	EUR	46 000	43 933,65	-
ENBW INTL FINANCE BV 3.625% 22/11/2026	EUR	3 000	3 143,56	-
ENBW INTL FINANCE BV 4.049% 22/11/2029	EUR	55 000	59 934,23	-
ENBW INTL FINANCE BV 4% 24/01/2035	EUR	39 000	41 875,99	-
ENEL FINANCE INTL NV 0.875% 28/09/2034	EUR	600 000	483 292,19	0,02
ENEL FINANCE INTL NV 1.25% 17/01/2035	EUR	500 000	417 327,88	0,02
EUROPEAN 0.25% 22/04/2036	EUR	172 000	128 589,44	0,01
EUROPEAN UNION 0.0% 04/07/2035	EUR	1 000	751,11	-
EUROPEAN UNION 0.2% 04/06/2036	EUR	105 000	77 841,58	-
EUROPEAN UNION 0.4% 04/02/2037	EUR	4 012 206	2 994 436,85	0,11

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EUROPEAN UNION 0% 04/03/2026	EUR	1 000	993,54	-
EUROPEAN UNION 2.625% 04/07/2028	EUR	34 681 537	35 355 603,55	1,31
EUROPEAN UNION 2.75% 04/12/2037	EUR	82 000	80 095,12	-
EUROPEAN UNION 2.875% 06/12/2027	EUR	73 533 559	76 577 072,71	2,84
EUROPEAN UNION 3.125% 05/12/2028	EUR	76 320 306	80 451 973,72	2,98
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	50 797 962	52 640 508,46	1,95
EUROPEAN UNION 3% 04/09/2026	EUR	520 000	526 751,52	0,02
HEIDELBERG MATERIALS 4.875% 21/11/2033	EUR	25 000	28 512,24	-
JAB HOLDINGS BV 4.375% 25/04/2034	EUR	100 000	106 401,36	-
JOHN DEERE 1.85% 02/04/2028	EUR	401 000	400 730,51	0,02
MERCEDES BENZ INT FINANCE FRN 01/12/2025	EUR	1 100 000	1 104 903,80	0,04
MERCEDES BENZ INT FINCE 3.50% 30/05/2026	EUR	2 000	2 045,12	-
MONDELEZ INTL HLDINGS NE 0.625% 09/09/2032	EUR	100 000	85 254,89	-
MONDELEZZ INTL HLDINGS NE 09/09/2029	EUR	130 000	119 019,36	0,01
NESTLE FINANCE INTERNATIONAL LTD 1.5% 29/03/2035	EUR	13 000	11 364,48	-
NESTLE FINANCE INTL LTD 0.625% 14/02/2034	EUR	22 000	18 302,54	-
NESTLE FINANCE INTL LTD 0% 03/12/2025	EUR	2 000	1 996,28	-
NESTLE FINANCE INTL LTD 3.25% 15/01/2031	EUR	49 000	51 703,77	-
NESTLE FIN INTL 3.75% 14/11/2035	EUR	78 000	84 084,20	-
NESTLE FIN INTL LTD 3.5% 17/01/2030	EUR	62 000	66 234,23	-
PACCAR FINANCIAL EUROPE 0% 01/03/2026	EUR	1 300 000	1 290 757,00	0,05
PACCAR FINANCIAL EUROPE 3.25% 29/11/2025	EUR	625 000	644 271,23	0,02
PACCAR FINANCIAL EUROPE BV 3.375% 15/05/2026	EUR	1 700 000	1 737 275,18	0,07
PROLOGIS EURO FINANCE 4% 05/05/2034	EUR	106 000	111 473,29	0,01
REPSOL EUROPE FINANCE 0.875% 06/07/2033	EUR	100 000	83 681,07	-
SARTORIUS FINANCE 4.875% 14/09/2035	EUR	100 000	108 529,16	-
SHELL INTERNATIONAL FINANCE BV 1.25% 12/05/2028	EUR	1 076 000	1 055 811,44	0,04
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 2.75% 09/09/2030	EUR	100 000	101 371,45	-
SIEMENS FINANCIERINGSMAT 3.375% 24/08/2031	EUR	500 000	521 043,77	0,02
SWEDISH COVERED BOND 2.625% 25/02/2030	EUR	870 000	888 533,86	0,03
SWEDISH COVERED BOND 3.25% 03/05/2028	EUR	300 000	312 186,78	0,01
SWEDISH EXPORT CREDIT 2.0% 30/06/2027	EUR	100 000	100 294,89	-
TENNET HOLDING BV 1.50% 03/06/2039	EUR	800 000	648 799,01	0,02
TENNET HOLDINGS BV 1.875% 13/6/2036	EUR	100 000	89 672,73	-
TOTAL CAPITAL INTL SA 0.696% 31/05/2028	EUR	300 000	288 667,13	0,01
TOTAL CAPITAL INTL SA 1.375% 04/10/2029	EUR	400 000	383 283,12	0,02
TOTAL CAPITAL INTL SA 2.875% 19/11/2025	EUR	100 000	102 784,85	-
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.44% 13/01/2028	EUR	144 000	138 328,73	0,01
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 3.434% 18/06/2026	EUR	240 000	244 991,38	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TOYOTA MOTOR FINANCE 3.125% 11/07/2029	EUR	300 000	307 260,45	0,01
TOYOTA MOTOR FINANCE BV 3.375% 13/01/2026	EUR	736 000	757 673,28	0,03
TRATON FINANCE LUXEMBRG 1.25% 24/03/2033	EUR	300 000	255 955,64	0,01
TRATON FINANCE LUX SA 3.75% 27/03/2030	EUR	200 000	208 801,64	0,01
UNILEVER NV 1.625% 12/02/2033	EUR	304 000	280 180,98	0,01
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 1.25% 23/09/2032	EUR	200 000	172 583,67	0,01
VOLKSWAGEN INTL FIN NV 3.875% 29/03/2026	EUR	1 100 000	1 132 379,78	0,04
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.25% 12/01/2026	EUR	6 000	5 988,52	-
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.375% 20/07/2026	EUR	880 000	868 673,80	0,03
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 3.625% 11/10/2026	EUR	845 000	856 723,16	0,03
Fer et acier			203 292,16	0,01
ARCELORMITTAL 1.75% 19/11/2025	EUR	200 000	203 292,16	0,01
Fournitures médicales			281 286,27	0,01
STRYKER CORP 3.375% 11/09/2032	EUR	276 000	281 286,27	0,01
Gaz eau et services multiples aux collectivités			197 064,88	0,01
ENAGAS FINANCIACIONES SA 0.75% 27/10/2026	EUR	200 000	197 064,88	0,01
Gestion financière			147 168,46	0,01
FIDELITY NATL INFO SERV 2.95% 21/05/2039	EUR	162 000	147 168,46	0,01
Habillement et accessoires			411 607,31	0,01
KERING 3.875% 05/09/2035	EUR	100 000	102 131,99	-
LVMH MOET HENNESSY VUIT 3.25% 07/09/2029	EUR	300 000	309 475,32	0,01
Hôtels			3 532 860,22	0,13
BNG BANK NV 0.01% 05/10/2032	EUR	1 981 000	1 641 116,30	0,06
BNG BANK NV 2.75% 28/08/2034	EUR	100 000	99 155,33	-
BNG BANK NV 2.875% 26/02/2035	EUR	450 000	454 212,25	0,02
BNG BANK NV 3% 23/04/2030	EUR	1 291 000	1 338 376,34	0,05
Industries diversifiées			2 077 127,39	0,08
LA POSTE SA 0.375% 17/09/2027	EUR	600 000	580 711,89	0,02
SOCIETE NATIONALE 3.375% 25/05/2033	EUR	200 000	204 884,38	0,01
SOCIETE NATIONALE SNCF SA 3.125% 25/05/2034	EUR	1 300 000	1 291 531,12	0,05
Matériaux et accessoires de construction			721 600,52	0,03
CIE DE SAINT GOBAIN 2.125% 10/06/2028	EUR	100 000	100 044,82	0,01
CIE DE SAINT GOBAIN SA 3.625% 08/04/2034	EUR	600 000	621 555,70	0,02
Matériel de production d'énergie renouvelable			819 967,31	0,03
EON SE 0.375% 29/09/2027	EUR	19 000	18 353,24	-
E ON SE 0.75% 20/02/2028	EUR	114 000	110 531,07	0,01
E ON SE 3.375% 15/01/2031	EUR	84 000	88 417,77	-
E ON SE 3.50% 25/03/2032	EUR	36 000	37 793,50	-
E ON SE 3.75% 01/03/2029	EUR	258 000	274 137,76	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
E ON SE 3.75% 15/01/2036	EUR	20 000	21 060,65	-
E ON SE 4% 29/08/2033	EUR	253 000	269 673,32	0,01
Outillage industriel			412 858,90	0,02
TIMKEN CO 4.125% 23/05/2034	EUR	400 000	412 858,90	0,02
Papiers			90 592,05	-
STORA ENSO OYJ 0.625% 02/12/2030	EUR	100 000	90 592,05	-
Pharmacie			753 371,72	0,03
BAYER AG 4.625% 26/05/2033	EUR	107 000	116 824,46	0,01
BAYER AG 4% 26/08/2026	EUR	36 000	36 710,68	-
MEDTRONIC INC 3.875% 15/10/2036	EUR	400 000	415 057,32	0,02
PROCTER GAMBLE CO THE 1.2% 30/10/2028	EUR	100 000	96 723,44	-
SANOFI 1.25% 21/03/2034	EUR	100 000	88 055,82	-
Pipelines			2 696 656,60	0,10
SAGESS 3.375% 29/06/2030	EUR	2 600 000	2 696 656,60	0,10
Pneus			918 880,56	0,03
CONTINENTAL AG 2.5% 27/08/2026	EUR	33 000	33 201,50	-
CONTINENTAL AG 3.625% 30/11/2027	EUR	20 000	21 071,56	-
CONTINENTAL AG 4% 01/06/2028	EUR	823 000	864 607,50	0,03
Produits alimentaires			139 731,21	-
KELLOGG CO 0.5% 20/05/2029	EUR	150 000	139 731,21	-
Produits de beauté			549 396,33	0,02
COTY INC 5.75% 15/09/2028	EUR	529 000	549 396,33	0,02
SCPI : biens immobiliers diversifié			303 095,79	0,01
ICADE SA 1.125% 17/11/2025	EUR	300 000	303 095,79	0,01
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			738 407,76	0,03
KLEPIERRE 1.25% 29/09/2031	EUR	300 000	271 836,86	0,01
UNIBAIL-RODAMCO SE 2% 29/05/2037	EUR	560 000	466 570,90	0,02
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			2 908 700,14	0,11
INMOBILIARIA COLONIAL SA 1.35% 14/10/2028	EUR	3 000 000	2 908 700,14	0,11
SCPI d'infrastructure			201 405,70	0,01
AMERICAN TOWER CORP 1.95% 22/05/2026	EUR	200 000	201 405,70	0,01
Semi conducteurs			697 857,52	0,03
INFINEON TECHNOLOGIES AG 1.125% 24/06/2026	EUR	700 000	697 857,52	0,03
Services d'investissements			1 140 148,74	0,04
MORGAN STANLEY VAR 21/03/2035	EUR	500 000	530 232,60	0,02
VOLKSWAGEN BANK GMBH 2.5% 31/07/2026	EUR	500 000	503 677,67	0,02
VOLKSWAGEN BANK GMBH 4.375% 03/05/2028	EUR	100 000	106 238,47	-
Services de santé			227 051,04	0,01
FRESENIUS MEDICAL CARE A 1.25% 29/11/2029	EUR	2 000	1 910,57	-

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FRESENIUS SE AND CO KGAA 5% 28/11/2029	EUR	200 000	225 140,47	0,01
Services de transport			18 779 239,57	0,70
ABERTIS INFRASTRUCTURAS 1.375% 20/05/2026	EUR	1 400 000	1 403 316,27	0,05
ADIF ALTA VELOCIDAD 3.625% 30/04/2035	EUR	1 200 000	1 239 085,48	0,05
AUTOROUTES DU SUD DE LA 1.125% 20/4/2026	EUR	100 000	100 154,27	-
AUTOSTRADA PER L'ITALIA 1.75% 26/06/2026	EUR	1 000 000	1 003 180,82	0,04
AUTOSTRADA PER L'ITALIA 2% 15/01/2030	EUR	310 000	303 110,19	0,01
AUTOSTRADA PER L'ITALIA 5.125% 14/06/2033	EUR	179 000	200 390,28	0,01
MOTABILITY OPERATIONS GR 4.0% 17/01/2030	EUR	100 000	107 036,04	-
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.3% 25/11/2031	EUR	5 500 000	4 715 630,68	0,18
SOCIETE DU GRAND PARIS 0.875% 10/05/2046	EUR	1 500 000	852 535,68	0,03
SOCIETE DU GRAND PARIS 0% 25/11/2030	EUR	7 000 000	6 091 820,00	0,23
SOCIETE DU GRAND PARIS 3.7% 25/05/2053	EUR	3 000 000	2 762 979,86	0,10
Services financiers aux consommateurs			1 742 180,21	0,06
CA AUTOBANK SPA 4.375% 08/06/2026	EUR	400 000	411 395,84	0,01
CA AUTO BANK SPA IE FRN 26/01/2026	EUR	1 328 000	1 330 784,37	0,05
Services financiers hypothécaires			608 965,50	0,02
DANSKE MORTGAGE BANK PLC 0.01% 24/11/2026	EUR	100 000	97 862,45	-
EIKA BOLIGKREDITT AS 3.25% 20/03/2035	EUR	120 000	124 794,05	0,01
SPAREBANK 1 BOLIGKREDITT 0.125% 14/05/2026	EUR	390 000	386 309,00	0,01
Services immobiliers			1 424 218,10	0,05
VONOVIA FINANCE BV 1.625% 07/10/2039	EUR	1 200 000	879 991,89	0,03
VONOVIA FINANCE BV 2.75% 22/03/2038	EUR	500 000	450 576,37	0,02
VONOVIA SE 0.25% 01/09/2028	EUR	100 000	93 649,84	-
Services informatiques			402 643,07	0,01
CAPGEMINI SE 1.625% 15/04/2026	EUR	400 000	402 643,07	0,01
Services médicaux			1 379 975,94	0,05
EUROFINS SCIENTIFIC SE 3.75% 17/07/2026	EUR	1 356 000	1 379 975,94	0,05
Services multiples aux collectivités			997 936,63	0,04
ENGIE SA 3.625% 06/03/2031	EUR	200 000	210 510,71	0,01
ENGIE SA 3.75% 06/09/2027	EUR	100 000	102 844,16	-
ENGIE SA 3.875% 06/03/2036	EUR	200 000	208 553,59	0,01
NATIONAL GRID PLC 0.75% 01/09/2033	EUR	321 000	263 099,65	0,01
NATIONAL GRID PLC 4.275% 16/01/2035	EUR	196 000	212 928,52	0,01
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 161 017,86	0,04
2I RETE GAS SPA 1.75% 28/08/2026	EUR	500 000	499 615,14	0,02
ENI 3.625% 29/01/29	EUR	200 000	211 839,78	0,01
ENI SPA 1.125% 19/09/2028	EUR	200 000	193 075,56	-
ENI SPA 4.25% 19/05/2033	EUR	238 000	256 487,38	0,01

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Télécommunications filaires			3 774 539,23	0,14
AT&T INC 3.5% 17/12/2025	EUR	300 000	309 707,01	0,01
AT AND T INC 4.30% 18/11/2034	EUR	105 000	115 417,12	-
BRITISH TELECOMMUNICATIO 3.75% 13/05/2031	EUR	100 000	105 526,95	-
DEUTSCHE TELEKOM AG 0.875% 25/03/2026	EUR	6 000	6 000,48	-
DEUTSCHE TELEKOM AG 1.375% 05/07/2034	EUR	85 000	74 569,30	-
DEUTSCHE TELEKOM AG 3.25% 20/03/2036	EUR	429 000	435 808,41	0,02
ORANGE 8.125% 28/01/2033	EUR	39 000	53 743,51	-
ORANGE SA 0.125% 16/09/2029	EUR	200 000	181 603,56	0,01
ORANGE SA 0% 29/06/2026	EUR	200 000	197 274,00	0,01
ORANGE SA 3.875% 11/09/2035	EUR	100 000	104 185,29	-
TELSTRA CORP LTD 1.125% 14/04/2026	EUR	985 000	986 652,51	0,04
VERIZON COMMUNICATIONS 1.125% 19/09/2035	EUR	231 000	184 672,44	0,01
VERIZON COMMUNICATIONS 4.75% 31/10/2034	EUR	301 000	329 712,55	0,01
VODAFONE GROUP PLC 0.9% 24/11/2026	EUR	415 000	412 836,54	0,02
VODAFONE GROUP PLC 1.125% 20/11/2025	EUR	274 000	276 829,56	0,01
Véhicules commerciaux et camions			1 181 660,88	0,04
VOLVO TREASURY AB 0% 18/05/2026	EUR	1 075 000	1 062 272,00	0,04
VOLVO TREASURY AB 3.125% 08/09/2026	EUR	118 000	119 388,88	-
Total			2 697 923 179,51	99,97

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP PERF LYX	2 698 613 182,16	1 046 582,17	-	2 698 613 182,16
Sous total		1 046 582,17	-	2 698 613 182,16
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		1 046 582,17	-	2 698 613 182,16

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	2 697 923 179,51
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	1 046 582,17
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 814 783,83
Autres passifs (-)	-2 025 769,44
Total = actif net	2 698 758 776,07

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EUR Overnight Return UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010510800 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Euro Overnight Return Index (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif de l'évolution d'un dépôt rémunéré au taux à court terme de la zone euro (Euro Short Term Rate, ou ESTER) augmenté de 0,085%, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Solactive AG (<https://www.solactive.com>) contient des informations complémentaires sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances de la zone euro, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

Au moins 60% de la valeur des actifs du Fonds correspond à des actifs de bilan dont la maturité résiduelle est de deux ans ou plus.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à préserver tout ou partie du capital investi sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

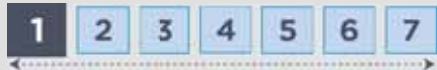
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 950
	Rendement annuel moyen	-0,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 390
	Rendement annuel moyen	3,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 29/06/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2023 et le 31/07/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EUR OVERNIGHT RETURN UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€9
Incidence des coûts annuels**	0,1%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,40% avant déduction des coûts et de -0,50% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,10% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	10,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 24 mars 2025 le fonds a changé de dénomination de Amundi MSCI Water ESG Screened UCITS ETF à Amundi MSCI Water UCITS ETF.

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI Water Filtered (l'« Indice de Référence »), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 2,92%. Celle du benchmark est de 3,53% avec une tracking error de 0,12%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 2,92%. Celle du benchmark est de 3,53% avec une tracking error de 0,12%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GEBERIT AG-NOM	20 493 586,58	137 863 574,57
FERGUSON ENTERPRISES INC	47 987 175,85	6 337 557,10
XYLEM	46 093 302,67	6 699 572,06
FLOWSERVE CORP	-	44 664 969,80
EBARA CORP	-	38 573 737,83
VERALTO CORPORATION	29 896 040,77	6 661 070,99
AMERICAN WATER WORKS	27 075 563,94	8 107 712,81
VEOLIA ENVIRONNEMENT	25 875 562,65	7 036 045,05
WASTE MANAGEMENT INC	20 122 966,08	6 555 236,87
REPUBLIC SERVICES INC	8 154 468,93	16 180 012,81

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	1,70

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	28 634 544,30	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	1,70	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	SAP
	Montant	1 545 787,15

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	26 950 390,39	-	-	-	-
2	Dénomination	GOLDMAN SACHS	-	-	-	-
	Montant	1 560 636,76	-	-	-	-
3	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	123 517,15	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	30 305 991,15	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
Montant	30 305 991,15	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	1 481 542,39	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	1 583 593,01	-	-	-	-
1 à 3 mois	25 569 408,90	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	FRANCE	-	-	-	-
Montant	27 073 907,54	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

2	Pays	ROYAUME-UNI	-	-	-	-
	Montant	1 560 636,76	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	28 634 544,30	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

1	Nombre de dépositaires	1
	Dénomination	CACEIS
	Montant	30 305 991,15

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.
- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	50 213,39	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		28 634 544,30
- Prêts de titres :	28 634 544,30	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		856 411,37
- Change à terme :	-	
- Future :	856 411,37	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS	SOCIETE GENERALE
GOLDMAN SACHS	-
NATIXIS	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	1 545 787,15
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	28 760 204,00
Total	30 305 991,15
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	50 213,39
- Autres revenus	-
Total des revenus	50 213,39
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	1 660 766 087,52	1 556 911 496,84
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 660 766 087,52	1 556 911 496,84
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	2 656,73	1 238,70
Opérations temporaires sur titres (H)	28 634 544,30	60 204 184,33
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	28 634 544,30	60 204 184,33
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 689 403 288,55	1 617 116 919,87
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 222 394,89	2 060 140,19
Comptes financiers	29 034 357,22	62 971 984,23
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	30 256 752,11	65 032 124,42
Total Actif I + II	1 719 660 040,66	1 682 149 044,29

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	1 254 196 014,20	968 308 633,72
Report à nouveau sur revenu net	8 992 983,39	8 836 301,99
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	376 691 528,06	306 738 009,19
Résultat net de l'exercice	48 556 390,46	333 121 352,12
Capitaux propres I	1 688 436 916,11	1 617 004 297,02
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	1 688 436 916,11	1 617 004 297,02
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	1 545 787,15	2 202 261,30
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	1 545 787,15	2 202 261,30
Instruments financiers à terme (B)	7 023,39	39 372,54
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	1 552 810,54	2 241 633,84
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	29 664 903,38	62 858 056,42
Concours bancaires	5 410,63	45 057,01
Sous-total autres passifs IV	29 670 314,01	62 903 113,43
Total Passifs: I + II + III + IV	1 719 660 040,66	1 682 149 044,29

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	26 473 449,96	20 827 923,42
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	50 213,39	377 916,69
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	101 488,07	268 604,35
Sous-total Produits sur opérations financières	26 625 151,42	21 474 444,46
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-32,71
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-41 677,23	-17 749,81
Sous-total charges sur opérations financières	-41 677,23	-17 782,52
Total Revenus financiers nets (A)	26 583 474,19	21 456 661,94
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-10 008 541,94	-9 137 737,47
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-10 008 541,94	-9 137 737,47
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	16 574 932,25	12 318 924,47
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	222 682,33	170 703,93
Sous-total revenus nets I = C + D	16 797 614,58	12 489 628,40

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	66 310 428,11	69 270 187,32
Frais de transactions externes et frais de cession	-276 155,52	-759 897,29
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	66 034 272,59	68 510 290,03
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	880 425,37	1 438 459,61
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	66 914 697,96	69 948 749,64
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-36 409 573,92	246 480 342,36
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	130,98	469,35
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-36 409 442,94	246 480 811,71
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	1 253 520,86	4 202 162,37
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-35 155 922,08	250 682 974,08
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	48 556 390,46	333 121 352,12

Annexe

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI Water Filtered (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées à la thématique de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	1 688 436 916,11	1 617 004 297,02	1 280 145 085,65	1 258 678 525,87	1 267 858 842,09

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

Action Acc					
FR0014002CH1					
Nombre de parts ou actions	14 862 215,00	11 589 415	3 357 034	1 836 540	378 000
Valeur liquidative unitaire	6,6784	6,4887	5,1566	5,0626	5,6591
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,33	0,33	0,10	-0,04	0,45

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Dist

FR0010527275

Nombre de parts ou actions	23 399 401,00	23 197 028,00	23 703 089	23 886 347	21 522 852
Valeur liquidative unitaire	67,9154	66,4655	53,2771	52,3052	58,7263
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,72	0,51	*0,51	0,22	0,38
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-1,06	0,92

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 617 004 297,02	1 280 145 085,65
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	143 866 139,54	101 131 236,59
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-106 738 691,44	-79 678 252,09
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	16 574 932,25	12 318 924,47
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	66 034 262,76	68 510 290,03
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-36 409 442,94	246 480 811,71
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-11 894 581,08	-11 903 799,33
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-0,01
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 688 436 916,11	1 617 004 297,02

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014002CH1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	5 557 024	37 453 739,67
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 284 224	-15 170 537,23
Solde net des souscriptions/rachats	3 272 800	22 283 202,44
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		5 655,115
Commissions de rachat acquises		1 054,14
Total des commissions acquises		6 709,29

Action Dist

FR0010527275	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 563 464	106 412 399,87
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 361 091	-91 568 154,21
Solde net des souscriptions/rachats	202 373	14 844 245,66
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		94 891,07
Commissions de rachat acquises		18 236,35
Total des commissions acquises		113 127,42

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014002CH1	Action Acc	Capitalisable	EUR	99 257 117,61	14 862 215	6,6784
FR0010527275	Action Dist	Distribuable	EUR	1 589 179 798,50	23 399 401	67,9154

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Royaume-Uni +/-	France +/-	Irlande +/-	Allemagne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 660 766,09	1 126 782,10	114 994,36	112 482,13	100 889,77	61 817,04
Opérations temporaires sur titres	28 634,54	179,71	22 797,33	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-1 545,79	-	-	-	-	-1 545,79
Hors-bilan						
Futures	856,41	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	1 688 711,25	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Exprimés en milliers d'EUR						
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	29 034,36	-	-	-	-	29 034,36
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-5,41	-	-	-	-	-5,41
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	29 028,95

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	29 034,36	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-5,41	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	29 028,95	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	GBP +/-	JPY +/-	AUD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 227 671,87	114 994,36	35 885,77	33 785,07	43 181,74
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	179,71	22 797,33	-	-	1 612,78
Créances	808,19	0,77	257,07	-	96,38
Comptes financiers	114,60	7,01	35,48	10,59	93,22
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-5,34	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-4,36	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	1 228 764,67	137 799,47	36 178,32	33 795,66	44 984,12

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
BNP PARIBAS	26 950,39	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	1 560,64	-
NATIXIS	123,52	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	1 545,79	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	-	27 142,34
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	1 617,87

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	1 160 893,22
Ventes à règlement différé	1 989,17
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	59 512,50
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	1 222 394,89
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-873 058,11
Dépôts de garantie	-28 760 204,00
Autres créditeurs divers *	-31 641,27
Total des dettes	-29 664 903,38
Total des créances et dettes	-28 442 508,49

Autres créditeurs divers = -31 641,27€ de commissions de mouvements.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Les coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0014002CH1	31/10/2025
Frais fixes	582 507,02
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist	
FR0010527275	31/10/2025
Frais fixes	9 426 034,92
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	16 797 614,58	12 489 628,40
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	16 797 614,58	12 489 628,40
Report à nouveau	8 992 983,39	8 836 301,99**
Sommes distribuables au titre du revenu net	25 790 597,97	21 325 930,39

Action Acc

FR0014002CH1

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	986 606,04	580 238,71
Total	986 606,04	580 238,71
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Action Dist

FR0010527275	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	16 847 568,72	11 830 484,28
Report à nouveau du revenu de l'exercice	7 956 423,21	8 915 207,40**
Capitalisation	-	-
Total	24 803 991,93	20 745 691,68
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	23 399 401	23 197 028
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,72	0,51
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	66 914 697,96	69 948 749,64
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	66 914 697,96	69 948 749,64
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	376 691 528,06	306 738 009,19
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	443 606 226,02	376 686 758,83

Action Acc

FR0014002CH1

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 919 443,55	3 253 100,02
Total	3 919 443,55	3 253 100,02
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Action Dist

FR0010527275

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	439 686 782,47	373 433 658,81**
Capitalisation	-	-
Total	439 686 782,47	373 433 658,81
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	23 399 401	23 197 028
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées		1 659 220 300,37		98,27
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé		1 650 109 587,32		97,73
Eau		488 247 661,16		28,92
AMERICAN STATES WATER	USD	199 547	12 328 622,92	0,73
AMERICAN WATER WORKS	USD	959 080	106 718 631,43	6,32
BEIJING ENTERPRISES WATER GR	HKD	23 128 000	6 445 427,89	0,38
CALIFORNIA WATER SERVICE GRP	USD	408 025	15 688 918,30	0,93
CHINA WATER AFFAIRS GROUP	HKD	5 706 000	3 994 524,40	0,24
PENNON GROUP PLC	GBP	2 878 396	16 989 564,87	1,01
SEVERN TRENT PLC	GBP	1 131 364	35 816 760,02	2,12
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	4 550 527	62 188 031,92	3,68
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	3 926 078	112 482 134,70	6,66
VERALTO CORPORATION	USD	1 352 045	115 595 044,71	6,85
Équipements électroniques		142 518 566,36		8,44
BADGER METER INC	USD	195 130	30 507 025,21	1,81
LANDIS GYR HOLDINGS LTD	CHF	176 756	11 121 768,71	0,66
PENTAIR PLC	USD	1 094 941	100 889 772,44	5,97
Fournisseurs industriels		220 100 346,23		13,04
CORE AND MAIN INC	USD	1 260 059	56 965 758,64	3,38
FERGUSON ENTERPRISES INC	USD	757 706	163 134 587,59	9,66
Matériaux et accessoires de construction		109 304 357,78		6,47
FLUIDRA SA	EUR	636 969	16 000 661,28	0,95
MUELLER WATER PRODUCTS SER A	USD	1 038 783	23 094 066,70	1,37
RELIANCE WORLDWIDE CORPORATION LTD	AUD	5 214 057	12 273 240,44	0,73
WATTS WATER TECHNOLOGIES CL-A	USD	182 017	42 988 939,70	2,54
WIENERBERGER	EUR	580 709	14 947 449,66	0,88
Outillage industriel		406 483 755,94		24,08
CHINA LESSO GROUP HOLDINGS L	HKD	7 199 000	3 571 131,57	0,21
ENERGY RECOVERY INC	USD	362 319	5 371 060,55	0,32
FRANKLIN ELECTRIC	USD	258 117	21 193 682,28	1,26
GEA GROUP AG	EUR	972 117	60 271 254,00	3,57
GRACO INC.	USD	1 115 898	79 056 471,55	4,68
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JPY	699 334	23 039 714,64	1,36

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ORGANO CORP	JPY	172 000	12 846 049,98	0,76
SULZER AG-NOM	CHF	124 614	18 048 889,75	1,07
XYLEM	USD	1 086 040	141 941 720,67	8,41
ZURN ELKAY WATER SOLUTIONS CORPORATION	USD	1 008 027	41 143 780,95	2,44
Services d'ingénierie et de passation de marchés			46 818 753,25	2,77
TETRA TECH	USD	1 689 750	46 818 753,25	2,77
Service traitement et d'élimination des déchets			229 701 042,91	13,60
CECO ENVIRONMENTAL CORP	USD	193 382	8 191 341,17	0,49
CLEANAWAY WASTE MANAGEMENT LTD	AUD	14 873 109	21 511 827,77	1,27
REPUBLIC SERVICES INC	USD	544 888	98 308 332,28	5,82
WASTE MANAGEMENT INC	USD	587 526	101 689 541,69	6,02
Véhicules commerciaux et camions			6 935 103,69	0,41
LINDSAY SHS	USD	71 957	6 935 103,69	0,41
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			9 110 713,05	0,54
Eau			9 110 713,05	0,54
H2O AMERICA	USD	227 364	9 110 713,05	0,54
Titres reçus en garantie			1 545 787,15	0,09
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			1 545 787,15	0,09
Logiciels			1 545 787,15	0,09
SAP SE	EUR	6 887	1 545 787,15	0,09
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-1 545 787,15	-0,09
Créances représentatives de titres prêtés			28 634 484,66	1,70
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			28 634 484,66	1,70
Eau			24 357 924,99	1,44
BEIJING ENTERPRISES WATER GR	HKD	5 600 000	1 560 636,29	0,09
PENNON GROUP PLC	GBP	259 460	1 531 447,55	0,09
SEVERN TRENT PLC	GBP	671 736	21 265 841,15	1,26
Fournisseurs industriels			56 194,54	0,01
CORE AND MAIN INC	USD	1 243	56 194,54	0,01
Matériaux et accessoires de construction			4 044 706,38	0,24
WIENERBERGER	EUR	157 137	4 044 706,38	0,24
Outillage industriel			52 141,82	-
SULZER AG-NOM	CHF	360	52 141,82	-
Service traitement et d'élimination des déchets			123 516,93	0,01
CECO ENVIRONMENTAL CORP	USD	2 916	123 516,93	0,01
Indemnités sur titres prêtés			59,64	-
Total			1 687 854 844,67	99,97

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI WORLD INDE 1225	7	2 656,73	-	856 411,37
Sous total		2 656,73	-	856 411,37
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		2 656,73	-	856 411,37

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 687 854 844,67
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	2 656,73
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	30 256 752,11
Autres passifs (-)	-29 677 337,40
Total = actif net	1 688 436 916,11

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Water UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002CH1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI Water Filtered (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'indice de référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au secteur de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau et exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiethf.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marche lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Le score ESG des entreprises est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations collectés/calculés selon des méthodes propres à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes.

L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiethf.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiethf.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôttaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 780	€4 190
	Rendement annuel moyen	-52,2%	-16,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€10 630
	Rendement annuel moyen	-17,0%	1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 940	€16 600
	Rendement annuel moyen	9,4%	10,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 610	€19 820
	Rendement annuel moyen	46,1%	14,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2024 et le 27/03/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 27/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€65	€547
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,39% avant déduction des coûts et de 10,67% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Water UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010527275 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI Water Filtered (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'indice de référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au secteur de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau et exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiethf.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marche lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Le score ESG des entreprises est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations collectés/calculés selon des méthodes propres à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes.

L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiethf.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiethf.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 780	€4 190
	Rendement annuel moyen	-52,2%	-16,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 300	€10 630
	Rendement annuel moyen	-17,0%	1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 940	€16 600
	Rendement annuel moyen	9,4%	10,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 610	€19 830
	Rendement annuel moyen	46,1%	14,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2024 et le 27/03/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 27/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€65	€547
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,39% avant déduction des coûts et de 10,67% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,13 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Amundi MSCI Water UCITS ETF
Identifiant d'entité juridique : 9695004Y3YNBCRB45L58

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ **Oui**

☐ ☒ **X Non**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ X Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 37,69 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ X ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☒ X ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier sont respectées grâce au suivi du rendement total net filtré de l'indice MSCI ACWI IMI Water ESG. L'objectif d'investissement du produit est de répliquer un indice, qui est basé sur un indice mère. À chacune des dates de rééquilibrage de l'indice, au moins 20 % des composantes de l'indice mère ont été retirées en fonction de critères de durabilité, basés entre autres sur des notations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

A la fin de la période, le score MSCI ESG de l'indice est : **7.688**.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Au cours de la période précédente, le score MSCI ESG pour l'indice de référence était 7.303.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/11/2024 au 31/10/2025

Investissements les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
FERGUSON ENTERPRISES INC	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	9,66 %
XYLEM INC	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	8,41 %
VERALTO CORP	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	6,85 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	Services publics	Multi-Utilitaires	France	6,66 %

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

AMERICAN WATER WORKS	Services publics	Services d'eau	États-Unis	6,32 %
WASTE MANAGEMENT INC	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	6,02 %
PENTAIR PLC	Industrie	Biens d'équipement	Irlande	5,97 %
REPUBLIC SERVICES INC	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	5,82 %
GRACO INC	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	4,68 %
UNITED UTILI GRP PLC	Services publics	Services d'eau	Royaume-Uni	3,69 %
GEA GROUP AG	Industrie	Biens d'équipement	Allemagne	3,57 %
SEVERN TRENT PLC	Services publics	Services d'eau	Royaume-Uni	3,39 %
CORE & MAIN INC-CLASS A	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	3,38 %
TETRA TECH INC	Industrie	Services commerciaux & professionnels	États-Unis	2,77 %
WATTS WATER TECHNO-A	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	2,55 %

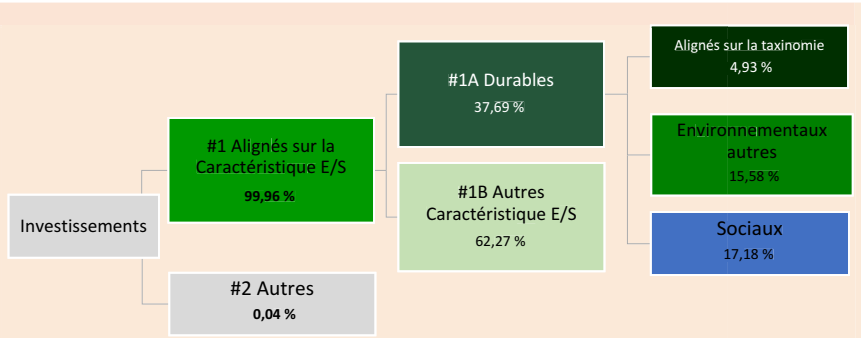


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 37,69 % dans des investissements liés à la durabilité.

Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie	Biens d'équipement	49,57 %
Industrie	Services commerciaux & professionnels	22,74 %
Services publics	Services d'eau	17,40 %
Services publics	Multi-Utilitaires	6,66 %
Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	2,46 %
Matériaux	Bâtiments	1,13 %
Autres	Autres	0,00 %
Forex	Forex	-0,00 %
Liquidités	Liquidités	0,04 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

 Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 4,93 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

☒ Oui:

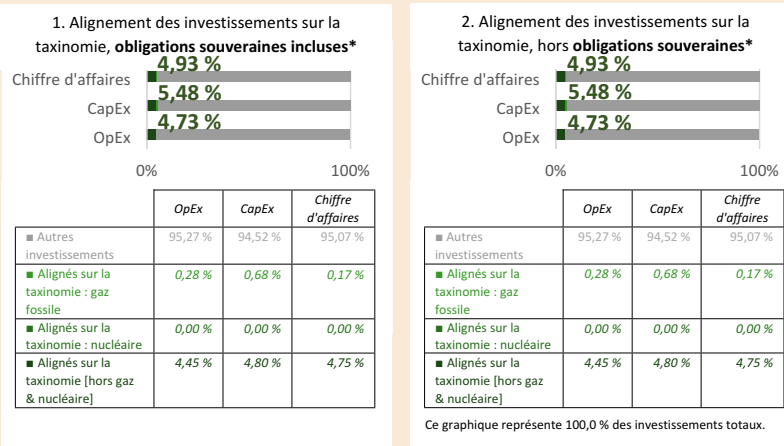
☒ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique (« atténuation du changement climatique ») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes ?**

Au 31/10/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,09 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 1,40 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente, le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,88%.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **15,58 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **17,18 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.

AMUNDI MSCI WATER UCITS ETF



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?*

"L'indice MSCI ACWI IMI Water ESG Filtered Net Total Return (l'« Indicateur de Référence ») vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées à la thématique de l'eau tel que la distribution de l'eau, les services publics et la fourniture d'équipements liés à l'eau et le traitement de l'eau. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, sur la base d'une note ESG."

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Double Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, avec rééquilibrage quotidien, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -31,88%. Celle du benchmark est de -32,74% avec une tracking error de 0,08%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
APPLE INC	18 511 335,79	18 150 377,66
AMAZON.COM INC	15 265 401,19	16 449 327,06
NVIDIA CORP	13 544 084,90	15 167 464,55
BROADCOM INC	10 670 831,17	15 376 337,56
MICROSOFT CORP	13 043 527,03	12 114 270,69
ALPHABET INC SHS C	7 568 844,85	8 406 899,26
SAP SE	7 751 872,30	7 813 727,25
BERKSHIRE HATAW B	6 308 791,73	6 624 476,76
META PLATFORMS INC	5 346 942,38	6 810 422,92
TESLA INC	4 890 382,35	6 148 535,68

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	43 039 654,25
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	140,78

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	43 039 654,25

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	43 039 654,25
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	43 039 654,25

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	43 039 654,25

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		43 039 654,25
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	43 039 654,25	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	30 130 767,38	36 519 968,24
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	30 130 767,38	36 519 968,24
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	458 503,14	1 628 318,57
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	30 589 270,52	38 148 286,81
Créances et comptes d'ajustement actifs	836 306,86	1 334 604,53
Comptes financiers	10 123,95	4 507,65
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	846 430,81	1 339 112,18
Total Actif I + II	31 435 701,33	39 487 398,99

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	44 885 909,72	53 813 490,95
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-14 313 005,35	-15 683 329,60
Capitaux propres I	30 572 904,37	38 130 161,35
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	30 572 904,37	38 130 161,35
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	862 796,96	1 356 807,41
Concours bancaires	-	430,23
Sous-total autres passifs IV	862 796,96	1 357 237,64
Total Passifs: I + II + III + IV	31 435 701,33	39 487 398,99

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	5 507,09	197 463,39
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	155,72	852,66
Sous-total Produits sur opérations financières	5 662,81	198 316,05
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-8,83	-824,98
Sous-total charges sur opérations financières	-8,83	-824,98
Total Revenus financiers nets (A)	5 653,98	197 491,07
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-196 858,94	-267 347,67
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-196 858,94	-267 347,67
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-191 204,96	-69 856,60
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-25 599,63	4 184,68
Sous-total revenus nets I = C + D	-216 804,59	-65 671,92

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-8 854 775,21	-21 462 264,23
Frais de transactions externes et frais de cession	-8 360,59	-10 242,88
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-8 863 135,80	-21 472 507,11
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-5 424 734,75	53 090,10
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-14 287 870,55	-21 419 417,01
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-655 216,61	5 582 485,34
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	5 272,78	346,78
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-649 943,83	5 582 832,12
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	841 613,62	218 927,21
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	191 669,79	5 801 759,33
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-14 313 005,35	-15 683 329,60

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un levier x2 quotidien à la hausse ou à la baisse au marché des actions européennes en reproduisant l'évolution de l'indice de référence EURO STOXX 50® Daily Double Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	30 572 904,37	38 130 161,35	59 674 778,28	106 123 410,12	67 711 960,72

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010424143					
Nombre de parts ou actions	56 251 877,00	47 786 668,00	53 003 260	70 869 173	48 731 970
Valeur liquidative unitaire	0,5435	0,7979	1,1258	1,4974	1,3894
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,26	-0,44	-0,33	0,13	1,89

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	38 130 161,35	59 674 778,28
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	42 013 677,75	41 151 076,27
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-39 866 650,15	-46 736 161,58
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-191 204,96	-69 856,60
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-8 863 135,79	-21 472 507,14
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-649 943,83	5 582 832,12
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	30 572 904,37	38 130 161,35

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010424143	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	64 954 109	42 013 677,75
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-56 488 900	-39 866 650,15
Solde net des souscriptions/rachats	8 465 209	2 147 027,60
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010424143	Action Acc	Capitalisable	EUR	30 572 904,37	56 251 877	0,5435

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Libéria +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	30 130,77	28 776,64	1 354,13	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	43 039,65	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	73 170,42	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-		-
Obligations	-	-	-	-		-
Titres de créances	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	10,12	-	-	-		10,12
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	-	-	-	-		-
Emprunts	-	-	-	-		-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-		-
Options	N/A	-	-	-		-
Swaps	N/A	-	-	-		-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-		-
Total	N/A	-	-	-		10,12

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10,12	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	10,12	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	30 130,77	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	836,29	-	-	-	-
Comptes financiers	0,07	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-836,29	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	30 130,84	-	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	458,50	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	836 287,11
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	19,75
Total des créances	836 306,86
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-746 896,37
Frais de gestion	-17 606,98
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-98 293,61
Total des dettes	-862 796,96
Total des créances et dettes	-26 490,10

* Autres débiteurs divers : 19.75 soulte à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -8 902.87€ de commissions de mouvements // -89 390.74 soulte à verser sur swap.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010424143	31/10/2025
Frais fixes	196 858,94
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements <i>(par nature de produit)</i>	31/10/2025
Garanties reçues	
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Garanties données	
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés	-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés	-
Autres engagements hors-bilan	-
Total	-

Acquisitions temporaires

Autres engagements <i>(par nature de produit)</i>	31/10/2025
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension livrée	-
Titres empruntés	-
Titres reçus en garantie	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-216 804,59	-65 671,92
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-216 804,59	-65 671,92
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-216 804,59	-65 671,92

Action Acc

FR0010424143

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-216 804,59	-65 671,92
Total	-216 804,59	-65 671,92
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-14 287 870,55	-21 419 417,01
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-14 287 870,55	-21 419 417,01
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-14 287 870,55	-21 419 417,01

Action Acc

FR0010424143

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-14 287 870,55	-21 419 417,01
Total	-14 287 870,55	-21 419 417,01
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			30 130 767,38	98,55
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			30 130 767,38	98,55
Assurance immobilière et dommages			271 088,34	0,89
CINCINNATI FINANCIAL CORP	USD	2 024	271 088,34	0,89
Automobiles			1 583 167,84	5,18
GENERAL MOTORS	USD	26 448	1 583 167,84	5,18
Banques			2 316 972,00	7,58
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	61 008	1 279 148,85	4,18
US BANCORP	USD	25 661	1 037 823,15	3,40
Chimie de base			367 668,56	1,20
DOW INC	USD	17 793	367 668,56	1,20
Défense			58 361,03	0,19
L3HARRIS TECHNOLOGIES	USD	233	58 361,03	0,19
Distributeurs diversifiés			739 821,78	2,42
DOLLAR GENERAL	USD	8 655	739 821,78	2,42
Divertissement			775 246,62	2,54
WARNER BROS DISCOVERY INC	USD	39 857	775 246,62	2,54
Électricité conventionnelle			592 512,56	1,94
CONSTELLATION ENERGY CORP	USD	1 814	592 512,56	1,94
Équipement électronique: contrôle et filtres			1 367 866,02	4,47
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	4 286	1 367 866,02	4,47
Équipements de télécommunications			1 900 277,25	6,21
CISCO SYSTEMS INC	USD	30 000	1 900 277,25	6,21
Équipements électroniques			18 704,97	0,06
KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	USD	118	18 704,97	0,06
Équipements médicaux			6 212,06	0,02
ABBOTT LABORATORIES	USD	58	6 212,06	0,02
Fer et acier			671 206,16	2,19
NUCOR CORP	USD	1 795	233 356,22	0,76
STEEL DYNAMICS	USD	3 223	437 849,94	1,43
Fournitures médicales			1 354 165,54	4,43
COOPER COMPANIES INC	USD	22 357	1 354 165,54	4,43

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			792 861,01	2,59
FISERV INC	USD	13 722	792 861,01	2,59
Ingénierie industrielle			431 010,12	1,41
OTIS WORLDWIDE CORPORATION	USD	5 363	431 010,12	1,41
Internet			325 804,02	1,06
META PLATFORMS INC	USD	580	325 804,02	1,06
Logiciels			2 683 149,47	8,78
APPROVIN CORP	USD	87	48 039,95	0,16
INTUIT	USD	2 295	1 327 349,90	4,34
MICROSOFT CORP	USD	2 915	1 307 759,62	4,28
Matériels informatiques			2 705 808,24	8,85
APPLE INC	USD	11 551	2 705 808,24	8,85
Mines aurifères			2 549 762,28	8,34
NEWMONT CORPORAION	USD	36 346	2 549 762,28	8,34
Pharmacie			1 297 623,25	4,24
ABBVIE INC	USD	6 869	1 297 623,25	4,24
Pipelines			451,25	-
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	9	451,25	-
SCPI : biens immobiliers résidentiels			127 096,79	0,42
MID-AMERICA APARTMENT COMMUNITIES INC REIT	USD	1 144	127 096,79	0,42
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			173 288,39	0,57
KIMCO REALTY CORP REIT	USD	9 681	173 288,39	0,57
Semi conducteurs			4 038 495,21	13,21
ANALOG DEVICES INC	USD	6 717	1 362 546,53	4,46
NVIDIA CORP	USD	15 253	2 675 948,68	8,75
Services d'ingénierie et de passation de marchés			1 102 697,49	3,61
MASTEC	USD	6 234	1 102 697,49	3,61
Services d'investissements			33 122,99	0,11
CME GROUP INC	USD	144	33 122,99	0,11
Télécommunications filaires			281 637,93	0,92
AT&T INC	USD	13 134	281 637,93	0,92
Véhicules commerciaux et camions			210 558,36	0,69
CATERPILLAR INC	USD	421	210 558,36	0,69
Voyage et tourisme			1 354 129,85	4,43
ROYAL CARIBBEAN CRUISES	USD	5 449	1 354 129,85	4,43
Total			30 130 767,38	98,55

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	43 039 654,25	458 503,14	-	43 039 654,25
Sous total		458 503,14	-	43 039 654,25
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		458 503,14	-	43 039 654,25

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	30 130 767,38
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	458 503,14
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	846 430,81
Autres passifs (-)	-862 796,96
Total = actif net	30 572 904,37

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EURO STOXX 50 Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010424143 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Double Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, avec rééquilibrage quotidien, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet de Stoxx (www.stoxx.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Stoxx.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi-etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€230
	Rendement annuel moyen	-97,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 010
	Rendement annuel moyen	-29,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 700
	Rendement annuel moyen	-3,0%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 370
	Rendement annuel moyen	23,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2016 et le 31/08/2016

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d’activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Leverage Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D’octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l’Action Acc est de 36,11%. Celle du benchmark est de 36,44% avec une tracking error de 0,20%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l’OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements (“Devise de comptabilité”)	
	Acquisitions	Cessions
RWE AG	59 008 720,51	60 836 353,27
SAP SE	51 910 323,95	41 975 303,00
PROSUS N V	34 498 645,35	34 244 621,01
NOVO NORDISK AS	33 873 581,43	32 785 856,33
SIEMENS AG-NOM	32 477 382,96	32 813 775,43
FERROVIAL SE	30 611 954,98	33 758 628,33
AIRBUS BR BEARER SHS	28 566 088,40	23 465 690,67
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	21 977 067,50	26 347 342,46
UCB SA	25 709 617,40	18 973 518,75
NN GROUP NV	21 941 777,75	20 407 271,34

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	163 372 738,61
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	101,33

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	163 372 738,61

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	163 372 738,61
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	163 372 738,61

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	163 372 738,61

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 91,66% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		163 372 738,61
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	163 372 738,61	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	162 586 845,83	115 940 670,64
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	162 586 845,83	115 940 670,64
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	162 586 845,83	115 940 670,64
Créances et comptes d'ajustement actifs	4 780 288,62	4 235 090,98
Comptes financiers	34 480,36	11 454,45
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	4 814 768,98	4 246 545,43
Total Actif I + II	167 401 614,81	120 187 216,07

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	118 457 750,74	81 758 305,14
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	42 770 367,05	32 980 645,43
Capitaux propres I	161 228 117,79	114 738 950,57
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	161 228 117,79	114 738 950,57
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 310 969,01	1 163 167,37
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	1 310 969,01	1 163 167,37
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	4 862 509,50	4 285 078,24
Concours bancaires	18,51	19,89
Sous-total autres passifs IV	4 862 528,01	4 285 098,13
Total Passifs: I + II + III + IV	167 401 614,81	120 187 216,07

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	838 460,62	611 368,57
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 074,55	8 815,58
Sous-total Produits sur opérations financières	840 535,17	620 184,15
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-122,35	-2 658,17
Sous-total charges sur opérations financières	-122,35	-2 658,17
Total Revenus financiers nets (A)	840 412,82	617 525,98
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-565 179,22	-472 950,99
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-565 179,22	-472 950,99
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	275 233,60	144 574,99
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-33 126,69	5 333,87
Sous-total revenus nets I = C + D	242 106,91	149 908,86

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	33 745 680,12	36 767 220,98
Frais de transactions externes et frais de cession	-25 165,14	-25 832,36
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	33 720 514,98	36 741 388,62
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-358 136,97	-3 780 991,56
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	33 362 378,01	32 960 397,06
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	8 798 441,43	1 176 936,09
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	8,10	-7,30
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	8 798 449,53	1 176 928,79
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	367 432,60	-1 306 589,28
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	9 165 882,13	-129 660,49
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	42 770 367,05	32 980 645,43

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse ou à la baisse au marché des actions européennes en reproduisant l'évolution de l'indice de référence EURO STOXX 50® Daily Leverage Net Total Return dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	161 228 117,79	114 738 950,57	101 414 412,30	82 188 774,08	87 577 878,51

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010468983					
Nombre de parts ou actions	2 340 359,00	2 266 887,00	2 811 887	2 873 345	2 216 691
Valeur liquidative unitaire	68,8903	50,6152	36,0663	28,6038	39,5083
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	14,36	14,60	7,89	-7,48	18,95

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	114 738 950,57	101 414 412,30
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	43 071 039,54	21 956 673,84
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-39 376 070,49	-46 695 028,05
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	275 233,60	144 574,99
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	33 720 515,04	36 741 388,70
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	8 798 449,53	1 176 928,79
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	161 228 117,79	114 738 950,57

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010468983	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	765 600	43 071 039,54
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-692 128	-39 376 070,49
Solde net des souscriptions/rachats	73 472	3 694 969,05
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010468983	Action Acc	Capitalisable	EUR	161 228 117,79	2 340 359	68,8903

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	France +/-	Belgique +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	162 586,84	77 166,62	40 929,68	14 807,09	9 062,91	8 673,27
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	163 372,74	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	325 959,58	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	34,48	-	-	-	34,48
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,02	-	-	-	-0,02
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	34,46

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	34,48	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,02	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	34,46	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	DKK +/-	SEK +/-	NOK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	14 807,09	5 912,83	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 134,09	-	-	-	-
Comptes financiers	0,21	0,24	0,98	0,08	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 134,09	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,02
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	14 807,30	5 913,07	0,98	0,08	-0,02

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	1 310,97
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	2 581 346,22
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	2 198 942,40
Total des créances	4 780 288,62
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-3 645 958,62
Frais de gestion	-54 429,36
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-1 162 121,52
Total des dettes	-4 862 509,50
Total des créances et dettes	-82 220,88

* Autres débiteurs divers : 2 198 942.40 € soulte à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -28 035.4 commission de mouvement // -1 134 086.12 soulte à verser sur swap.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010468983	31/10/2025
Frais fixes	565 179,22
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	242 106,91	149 908,86
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	242 106,91	149 908,86
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	242 106,91	149 908,86

Action Acc

FR0010468983

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	242 106,91	149 908,86
Total	242 106,91	149 908,86
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	33 362 378,01	32 960 397,06
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	33 362 378,01	32 960 397,06
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	33 362 378,01	32 960 397,06

Action Acc

FR0010468983

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	33 362 378,01	32 960 397,06
Total	33 362 378,01	32 960 397,06
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			162 586 845,83	100,84
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			162 586 845,83	100,84
Aérospatiale			13 100 839,40	8,13
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	61 391	13 100 839,40	8,13
Assurance services complets			4 126 091,87	2,56
AXA SA	EUR	109 649	4 126 091,87	2,56
Assurance vie			2 916 329,94	1,81
NN GROUP NV	EUR	49 113	2 916 329,94	1,81
Automobiles			21 433 851,75	13,29
FERRARI NV	EUR	18 784	6 508 656,00	4,04
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	64 439	3 622 116,19	2,25
STELLANTIS NV	EUR	783 584	6 878 300,35	4,26
TESLA INC	USD	11 186	4 424 779,21	2,74
Banques			15 254 075,79	9,46
BNP PARIBAS	EUR	73 618	4 936 823,08	3,06
DANSKE BANK A/S	DKK	68 170	2 641 094,52	1,64
ING GROUP NV	EUR	52 325	1 136 499,00	0,71
JYSKE BANK	DKK	4 964	505 228,20	0,31
NORDEA BANK ABP	EUR	407 319	6 034 430,99	3,74
Biotechnologie			6 101 174,44	3,78
ARGEN-X N V	EUR	4 726	3 334 665,60	2,07
NOVO NORDISK AS	DKK	65 384	2 766 508,84	1,71
Chaussures			11 470 413,48	7,11
ADIDAS NOM	EUR	23 656	3 874 852,80	2,40
PUMA AG	EUR	412 354	7 595 560,68	4,71
Défense			5 169 157,00	3,21
RHEINMETALL AG	EUR	3 038	5 169 157,00	3,21
Distributeurs diversifiés			2 526 413,79	1,57
AMAZON.COM INC	USD	11 940	2 526 413,79	1,57
Expert en finance			3 487 132,00	2,16
ACKERMANS V.HAAREN	EUR	9 482	2 048 112,00	1,27
EURONEXT	EUR	11 605	1 439 020,00	0,89

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Gestion financière			2 814 942,60	1,75
ADYEN BV	EUR	1 891	2 814 942,60	1,75
Industries diversifiées			6 290 991,00	3,90
SIEMENS AG-NOM	EUR	25 620	6 290 991,00	3,90
Internet			1 941 677,61	1,20
ALPHABET INC	USD	7 970	1 941 677,61	1,20
Logiciels			15 544 219,75	9,64
MICROSOFT CORP	USD	4 584	2 056 524,90	1,27
NEMETSCHEK	EUR	36 404	3 640 400,00	2,26
SAP SE	EUR	43 873	9 847 294,85	6,11
Matériel de production d'énergie renouvelable			6 185 201,20	3,84
SIEMENS ENERGY AG	EUR	57 644	6 185 201,20	3,84
Pharmacie			17 152 270,37	10,64
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	216 741	10 527 110,37	6,53
UCB SA	EUR	29 776	6 625 160,00	4,11
Réassurance			2 593 506,50	1,61
TALANX AG	EUR	24 583	2 593 506,50	1,61
Semi conducteurs			13 953 678,94	8,65
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	294 172	10 095 983,04	6,26
NVIDIA CORP	USD	21 989	3 857 695,90	2,39
Services d'appui professionnels			2 800 431,25	1,74
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	26 357	2 800 431,25	1,74
Services multiples aux collectivités			4 891 182,30	3,03
RWE AG	EUR	114 655	4 891 182,30	3,03
Télécommunications filaires			2 833 264,85	1,76
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	105 365	2 833 264,85	1,76
Total			162 586 845,83	100,84

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	163 372 738,61	-	1 310 969,01	163 372 738,61
Sous total		-	1 310 969,01	163 372 738,61
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	1 310 969,01	163 372 738,61

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	162 586 845,83
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-1 310 969,01
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	4 814 768,98
Autres passifs (-)	-4 862 528,01
Total = actif net	161 228 117,79

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EURO STOXX 50 Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010468983 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Leverage Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error dans des conditions normales de marché est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute dépréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site internet de Stoxx (www.stoxx.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Stoxx.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions des pays de la zone euro, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fund.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€120
	Rendement annuel moyen	-98,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 660
	Rendement annuel moyen	-33,4%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 190
	Rendement annuel moyen	1,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 860
	Rendement annuel moyen	38,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/09/2019 et le 31/10/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent»), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -15,32%. Celle du benchmark est de -15,81% avec une tracking error de 0,04%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
SAP SE	25 246 030,75	43 980 218,35
ASML HOLDING N.V.	32 024 838,10	34 758 508,20
SIEMENS AG-NOM	23 710 512,92	36 723 153,27
ING GROUP NV	18 555 396,28	20 388 398,27
BAYER AG	14 684 842,60	21 104 428,99
WOLTERS KLUWER CVA	12 268 294,90	21 809 664,85
AIRBUS BR BEARER SHS	6 311 314,80	27 385 992,50
ALLIANZ SE-NOM	11 786 353,80	21 680 103,40
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	12 562 977,40	20 555 998,80
AMAZON.COM INC	11 719 871,25	16 052 081,26

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	33 834 149,30
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,34

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	33 834 149,30

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	33 834 149,30
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	33 834 149,30

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	33 834 149,30

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 84,21% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		33 834 149,30
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	33 834 149,30	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	33 546 275,28	213 541 710,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	33 546 275,28	213 541 710,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	521 779,71	4 636 139,14
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	34 068 054,99	218 177 849,64
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 594 260,39	7 138 629,92
Comptes financiers	18 399,28	18 910,02
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 612 659,67	7 157 539,94
Total Actif I + II	35 680 714,66	225 335 389,58

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	40 222 939,73	252 061 224,98
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-6 163 655,55	-33 946 889,14
Capitaux propres I	34 059 284,18	218 114 335,84
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	34 059 284,18	218 114 335,84
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	* 213 541 710,50
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	* 213 541 710,50
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 621 430,48	7 221 053,74
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	1 621 430,48	7 221 053,74
Total Passifs: I + II + III + IV	35 680 714,66	225 335 389,58

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions

* Le montant des instruments financiers à terme N 1 résulte d'une erreur d'affichage et aurait dû être à 0, sans impact sur le bilan passif.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	366 280,28	1 513 867,34
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	973,61	4 481,01
Sous-total Produits sur opérations financières	367 253,89	1 518 348,35
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-7,69	-4 389,58
Sous-total charges sur opérations financières	-7,69	-4 389,58
Total Revenus financiers nets (A)	367 246,20	1 513 958,77
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-308 239,40	-588 659,72
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-308 239,40	-588 659,72
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	59 006,80	925 299,05
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	127 253,96	711 231,43
Sous-total revenus nets I = C + D	186 260,76	1 636 530,48

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-9 382 310,75	-8 298 753,73
Frais de transactions externes et frais de cession	-13 439,10	-46 999,84
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-9 395 749,85	-8 345 753,57
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	5 065 959,37	-32 560 529,76
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-4 329 790,48	-40 906 283,33
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-6 108 847,71	7 754 963,79
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	83,69	-335,18
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-6 108 764,02	7 754 628,61
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	4 088 638,19	-2 431 764,90
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-2 020 125,83	5 322 863,71
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-6 163 655,55	-33 946 889,14

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement à la hausse ou à la baisse quotidienne du marché des actions européennes en reproduisant l'évolution de l'indicateur de référence EURO STOXX 50® Daily Short (dividendes bruts réinvestis) (l'«Indicateur de Référence»), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	34 059 284,18	218 114 335,84	86 047 758,07	117 792 918,71	75 552 982,74

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010424135					
Nombre de parts ou actions	4 528 731,00	24 558 044	8 372 794	10 191 018	6 967 058
Valeur liquidative unitaire	7,5207	8,8815	10,277	11,5585	10,8443
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,91	-1,59	-1,26	2,87	13,91

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	218 114 335,84	86 047 758,07
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	34 036 063,98	187 120 937,38
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-202 645 608,54	-55 388 533,42
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	59 006,80	925 299,05
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-9 395 749,88	-8 345 753,85
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-6 108 764,02	7 754 628,61
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	34 059 284,18	218 114 335,84

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010424135	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 108 858	34 036 063,98
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-24 138 171	-202 645 608,54
Solde net des souscriptions/rachats	-20 029 313	-168 609 544,56
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010424135	Action Acc	Capitalisable	EUR	34 059 284,18	4 528 731	7,5207

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Allemagne +/-	France +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	Pologne +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	33 546,27	12 424,43	6 151,08	5 516,37	3 269,62	2 745,67
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	33 834,15	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	67 380,42	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,40	-	-	-	-	18,40
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	18,40

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	18,40	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	18,40	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	PLN +/-	DKK +/-	SEK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	4 866,45	3 198,23	54,27	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	63,41	100,93	-	-	24,62
Comptes financiers	0,06	0,77	1,12	0,22	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-63,41	-100,93	-	-	-24,62
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	4 866,51	3 199,00	55,39	0,22	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	521,78
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 539 987,28
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	54 273,11
Total des créances	1 594 260,39
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-1 442 273,16
Frais de gestion	-11 584,21
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-167 573,11
Total des dettes	-1 621 430,48
Total des créances et dettes	-27 170,09

* Autres débiteurs divers : 54 273.11€ de soultes à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -15 656.98€ de commissions de mouvements /// - 151 916.13€ soulte a verser sur swap.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,40 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010424135	31/10/2025
Frais fixes	308 239,40
Frais fixes en % actuel	0,40
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d’entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
-	-	-
Total		-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	186 260,76	1 636 530,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	186 260,76	1 636 530,48
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	186 260,76	1 636 530,48

Action Acc

FR0010424135

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	186 260,76	1 636 530,48
Total	186 260,76	1 636 530,48
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-4 329 790,48	-40 906 283,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-4 329 790,48	-40 906 283,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-4 329 790,48	-40 906 283,33

Action Acc

FR0010424135

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-4 329 790,48	-40 906 283,33
Total	-4 329 790,48	-40 906 283,33
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			33 546 275,28	98,49
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			33 546 275,28	98,49
Assurance services complets			1 645 617,37	4,83
ALLIANZ SE-NOM	EUR	294	102 370,80	0,30
ASR NEDERLAND N.V	EUR	26 526	1 535 855,40	4,51
POWSZECHNY ZAKLAD UBEZPIECZEN	PLN	533	7 391,17	0,02
Audiovisuel et divertissements			278 168,71	0,82
CHARTER COMMUNICATIONS INC	USD	1 373	278 168,71	0,82
Banques			3 259 119,22	9,57
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	44 301	1 147 838,91	3,37
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	9 561	295 721,73	0,87
MBANK	PLN	4 208	969 450,48	2,85
PKO BANK POLSKI SA	PLN	44 550	791 837,29	2,32
RINGKJOBING LANDBOBANK	DKK	277	54 270,81	0,16
Bâtiment : Contrôle climat			1 596 823,95	4,69
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	4 108	1 596 823,95	4,69
Biotechnologie			878 352,19	2,58
CHARLES RIVER LABORATORIES	USD	5 630	878 352,19	2,58
Ciment			894 655,50	2,63
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	4 405	894 655,50	2,63
Détaillants et grossistes Alimentation			217 297,49	0,64
DINO POLSKA SA	PLN	21 000	217 297,49	0,64
Équipements de technologie de production			1 387 249,10	4,07
ASML HOLDING N.V.	EUR	1 511	1 387 249,10	4,07
Équipements médicaux			331 860,20	0,97
ZIMMER BIOMET HOLDINGS INC	USD	3 809	331 860,20	0,97
Gestion financière			1 445 430,60	4,24
ADYEN BV	EUR	971	1 445 430,60	4,24
Habillement et accessoires			175 643,49	0,52
TAPESTRY INC	USD	1 846	175 643,49	0,52
Industries diversifiées			2 806 636,50	8,24
SIEMENS AG-NOM	EUR	11 430	2 806 636,50	8,24

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Logiciels			4 396 368,47	12,91
MICROSOFT CORP	USD	3 092	1 387 167,32	4,07
SAP SE	EUR	13 407	3 009 201,15	8,84
Matériel de production d'énergie renouvelable			1 514 003,00	4,44
SIEMENS ENERGY AG	EUR	14 110	1 514 003,00	4,44
Métaux non ferreux			224 618,40	0,66
KGHM POLSKA MIEDZ SA	PLN	4 935	224 618,40	0,66
Pharmacie			5 475 986,90	16,08
BAYER AG	EUR	51 026	1 375 150,70	4,04
LOREAL SA LOYALTY BONUS 2027	EUR	3 800	1 378 070,00	4,05
SANOFI	EUR	15 837	1 387 321,20	4,07
UCB SA	EUR	6 002	1 335 445,00	3,92
Raffinage et commercialisation du pétrole			535 070,79	1,57
ORLEN SPOLKA AKCYJNA	PLN	22 775	535 070,79	1,57
Réassurance			1 459 544,40	4,28
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	2 721	1 459 544,40	4,28
Services multiples aux collectivités			2 653 404,96	7,79
ENGIE SA LOYALTY BONUS	EUR	83 067	1 686 260,10	4,95
RWE AG	EUR	22 671	967 144,86	2,84
Services spécialisés aux consommateurs			613 807,37	1,80
ALLEGRO EU	PLN	55 869	452 566,45	1,33
COPART	USD	4 327	161 240,92	0,47
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 699 425,00	4,99
TOTAL ENERGIES SE	EUR	31 500	1 699 425,00	4,99
Voyage et tourisme			57 191,67	0,17
BOOKING HOLDINGS INC	USD	13	57 191,67	0,17
Total			33 546 275,28	98,49

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	33 834 149,30	521 779,71	-	33 834 149,30
Sous total		521 779,71	-	33 834 149,30
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		521 779,71	-	33 834 149,30

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	33 546 275,28
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	521 779,71
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 612 659,67
Autres passifs (-)	-1 621 430,48
Total = actif net	34 059 284,18

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi EURO STOXX 50 Daily (-1x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010424135 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est Lifetime. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions européennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie EURO STOXX 50® Daily Short (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien -1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice EURO STOXX 50® Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice Parent »), représentatif des 50 valeurs les plus importantes appartenant aux pays membres de la zone Euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site internet du fournisseur de l'Indice de Référence STOXX Ltd. (www.qontigo.com) contient des informations plus détaillées sur les indices STOXX.

Afin de répliquer synthétiquement l'Indice, le Fonds échange la performance des actifs détenus par le Fonds contre celle de l'Indice en concluant un contrat d'échange à terme ou « total return swap » (TRS).

Vous serez en permanence investi, via le panier, au minimum à 75% en titres éligibles au Plan d'Epargne en Actions (PEA) réservé aux investisseurs français.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 360
	Rendement annuel moyen	-66,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 400
	Rendement annuel moyen	-16,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860
	Rendement annuel moyen	-1,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 370
	Rendement annuel moyen	13,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2023 et le 28/04/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,40% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,11 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Super Short Strategy RT Gross TR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -44,11%. Celle du benchmark est de -44,66% avec une tracking error de 0,12%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMAZON.COM INC	16 405 848,45	18 818 012,92
TESLA INC	13 625 480,78	15 393 213,54
NVIDIA CORP	13 090 521,11	11 062 908,08
MICROSOFT CORP	12 236 055,34	11 306 098,65
BROADCOM INC	11 959 621,54	11 084 598,06
META PLATFORMS INC	10 072 307,09	10 464 229,56
APPLE INC	9 946 887,43	9 255 094,37
MICRON TECHNOLOGY INC	7 944 568,52	9 018 008,25
UNITEDHEALTH GROUP	7 433 939,93	7 235 953,73
ELI LILLY & CO	7 617 986,67	5 514 936,15

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	43 097 851,91
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,14

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	43 097 851,91

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	43 097 851,91
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	43 097 851,91

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	43 097 851,91

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		43 097 851,91
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	43 097 851,91	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	43 550 497,67	46 312 688,17
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	43 550 497,67	46 312 688,17
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	1 179 069,76
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	43 550 497,67	47 491 757,93
Créances et comptes d'ajustement actifs	2 045 209,03	5 401 903,46
Comptes financiers	8 543,97	8 353,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	2 053 753,00	5 410 256,60
Total Actif I + II	45 604 250,67	52 902 014,53

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	76 976 837,57	75 725 766,76
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-33 937 690,80	-28 252 568,51
Capitaux propres I	43 039 146,77	47 473 198,25
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	43 039 146,77	47 473 198,25
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	489 137,16	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	489 137,16	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	2 075 966,74	5 428 741,61
Concours bancaires	-	74,67
Sous-total autres passifs IV	2 075 966,74	5 428 816,28
Total Passifs: I + II + III + IV	45 604 250,67	52 902 014,53

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	105,17	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	363,18	24 237,21
Sous-total Produits sur opérations financières	468,35	24 237,21
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-0,17	-762,08
Sous-total charges sur opérations financières	-0,17	-762,08
Total Revenus financiers nets (A)	468,18	23 475,13
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-245 273,78	-296 098,31
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-245 273,78	-296 098,31
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-244 805,60	-272 623,18
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-103 861,44	-21 418,29
Sous-total revenus nets I = C + D	-348 667,04	-294 041,47

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-19 532 730,40	-25 968 349,97
Frais de transactions externes et frais de cession	-7 854,72	-9 372,64
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-19 540 585,12	-25 977 722,61
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-15 577 175,22	-7 928 817,57
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-35 117 760,34	-33 906 540,18
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	532 061,70	3 871 183,89
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 980,93	101,42
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	534 042,63	3 871 285,31
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	994 693,95	2 076 727,83
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	1 528 736,58	5 948 013,14
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-33 937 690,80	-28 252 568,51

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement et avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse comme à la baisse au marché des actions italiennes en reproduisant l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Super Short Strategy RT Gross TR (l'« Indicateur de Référence »), quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	43 039 146,77	47 473 198,25	51 916 383,55	55 769 890,80	58 907 912,31

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010446666					
Nombre de parts ou actions	181 694 148,00	112 043 148	76 811 602	49 755 940	54 872 454
Valeur liquidative unitaire	0,2368	0,4237	0,6758	1,1208	1,0735
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,19	-0,30	-0,45	1,21	-1,04

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	47 473 198,25	51 916 383,55
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	33 744 196,50	65 321 810,11
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-18 926 900,00	-47 385 935,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-244 805,60	-272 623,18
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-19 540 585,01	-25 977 722,54
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	534 042,63	3 871 285,31
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	43 039 146,77	47 473 198,25

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc		
FR0010446666	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	116 151 000	33 744 196,50
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-46 500 000	-18 926 900,00
Solde net des souscriptions/rachats	69 651 000	14 817 296,50
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010446666	Action Acc	Capitalisable	EUR	43 039 146,77	181 694 148	0,2368

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	43 550,50	43 550,50	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	43 097,85	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	86 648,35	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,54	-	-	-	-	8,54
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	8,54

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8,54	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	8,54	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	JPY +/-	GBP +/-	AUD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	43 550,50	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	2 045,16	-	-	-	-
Comptes financiers	0,04	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-2 045,16	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	43 550,54	-	-	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.
Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).
Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	489,14
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	2 001 992,38
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	43 216,65
Total des créances	2 045 209,03
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-2 045 158,53
Frais de gestion	-22 432,66
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-8 375,55
Total des dettes	-2 075 966,74
Total des créances et dettes	-30 757,71

* Autres débiteurs divers : 43 216,65 soulté à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -8 375,55€ de commissions de mouvements.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010446666	31/10/2025
Frais fixes	245 273,78
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-348 667,04	-294 041,47
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-348 667,04	-294 041,47
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-348 667,04	-294 041,47

Action Acc

FR0010446666

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-348 667,04	-294 041,47
Total	-348 667,04	-294 041,47
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-35 117 760,34	-33 906 540,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-35 117 760,34	-33 906 540,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-35 117 760,34	-33 906 540,18

Action Acc

FR0010446666

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-35 117 760,34	-33 906 540,18
Total	-35 117 760,34	-33 906 540,18
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			43 550 497,67	101,19
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			43 550 497,67	101,19
Automobiles			1 999 576,16	4,65
TESLA INC	USD	5 055	1 999 576,16	4,65
Biotechnologie			6 012 648,72	13,97
GILEAD SCIENCES INC	USD	19 044	1 976 503,86	4,59
JOHNSON & JOHNSON	USD	13 222	2 163 610,41	5,03
MERCK AND CO INC	USD	25 137	1 872 534,45	4,35
Boissons non alcoolisées			1 679 519,58	3,90
COCA-COLA CO	USD	28 135	1 679 519,58	3,90
Chaussures			1 708 652,29	3,97
NIKE INC -B-	USD	30 533	1 708 652,29	3,97
Distributeurs Bricolage			311 775,53	0,72
HOME DEPOT INC	USD	948	311 775,53	0,72
Distributeurs diversifiés			2 344 261,89	5,45
AMAZON.COM INC	USD	10 316	2 182 787,66	5,07
WALMART INC	USD	1 842	161 474,23	0,38
Divertissement			977 136,44	2,27
NETFLIX INC	USD	1 008	977 136,44	2,27
Électronique grand public			1 861 076,75	4,32
COMCAST CLASS A	USD	77 171	1 861 076,75	4,32
Équipements de technologie de production			1 888 307,92	4,39
APPLIED MATERIALS INC	USD	9 350	1 888 307,92	4,39
Équipements de télécommunications			1 346 916,51	3,13
CISCO SYSTEMS INC	USD	21 264	1 346 916,51	3,13
Équipements médicaux			1 625 464,77	3,78
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	18 627	1 625 464,77	3,78
Internet			2 109 046,81	4,90
ALPHABET INC	USD	8 657	2 109 046,81	4,90
Logiciels			4 547 682,72	10,57
MICROSOFT CORP	USD	2 881	1 292 506,16	3,00
ORACLE CORP	USD	876	199 312,39	0,47
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	11 725	2 036 484,79	4,73

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
WORKDAY INC	USD	4 904	1 019 379,38	2,37
Pharmacie			4 107 326,99	9,54
ELI LILLY & CO	USD	2 744	2 051 367,04	4,76
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	15 781	2 055 959,95	4,78
Prestataires de soins de santé			326 112,56	0,76
UNITEDHEALTH GROUP	USD	1 102	326 112,56	0,76
Restaurants et bars			2 147 858,27	4,99
MC DONALD'S CORP	USD	8 307	2 147 858,27	4,99
Semi conducteurs			6 708 276,02	15,59
BROADCOM INC	USD	6 410	2 052 788,34	4,77
NVIDIA CORP	USD	17 072	2 995 069,55	6,96
QUALCOMM INC	USD	10 594	1 660 418,13	3,86
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 848 857,74	4,29
CHEVRON CORP	USD	13 530	1 848 857,74	4,29
Total			43 550 497,67	101,19

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	43 097 851,91	-	489 137,16	43 097 851,91
Sous total		-	489 137,16	43 097 851,91
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	489 137,16	43 097 851,91

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	43 550 497,67
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-489 137,16
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	2 053 753,00
Autres passifs (-)	-2 075 966,74
Total = actif net	43 039 146,77

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010446666 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Super Short Strategy RT Gross TR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien -2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site Internet FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.ftf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€110
	Rendement annuel moyen	-98,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 440
	Rendement annuel moyen	-35,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 730
	Rendement annuel moyen	-2,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€13 780
	Rendement annuel moyen	37,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/12/2023 et le 31/01/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Leveraged RT Net-of-Tax (Lux) TR (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 61,74%. Celle du benchmark est de 60,91% avec une tracking error de 0,53%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMAZON.COM INC	45 544 865,39	46 120 916,50
TESLA INC	35 463 049,75	36 839 983,51
BROADCOM INC	32 931 880,49	32 061 522,34
APPLE INC	28 661 916,37	32 094 840,87
MICROSOFT CORP	34 348 067,82	24 599 338,46
NVIDIA CORP	28 090 935,64	21 549 488,02
QUALCOMM INC	19 727 253,93	14 054 494,58
META PLATFORMS INC	16 389 505,73	17 000 378,83
UNITEDHEALTH GROUP	19 608 728,14	13 445 631,99
ALPHABET INC SHS C	16 632 424,43	14 288 111,68

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

	Prêts de titres
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	138 232 379,11
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,13

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	138 232 379,11

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	138 232 379,11
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	138 232 379,11

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	138 232 379,11

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		138 232 379,11
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	138 232 379,11	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	139 655 248,20	91 521 023,06
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	139 655 248,20	91 521 023,06
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	139 655 248,20	91 521 023,06
Créances et comptes d'ajustement actifs	10 438 318,99	12 730 739,90
Comptes financiers	20 315,78	21 101,15
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	10 458 634,77	12 751 841,05
Total Actif I + II	150 113 882,97	104 272 864,11

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	-44 203 923,47	-39 647 838,91
Report à nouveau sur revenu net	1 088,30	99 244,59
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	136 399 016,47	101 013 036,93
Résultat net de l'exercice	45 852 921,96	29 994 181,99
Capitaux propres I	138 049 103,26	91 458 624,60
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	138 049 103,26	91 458 624,60
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	1 542 659,41	25 436,64
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	1 542 659,41	25 436,64
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	10 522 120,25	12 787 577,13
Concours bancaires	0,05	1 225,74
Sous-total autres passifs IV	10 522 120,30	12 788 802,87
Total Passifs: I + II + III + IV	150 113 882,97	104 272 864,11

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	7 980 000,46	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	** 9 002 110,00
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	10 794,31	17 072,20
Sous-total Produits sur opérations financières	7 990 794,77	9 019 182,20
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 006,98	-427,34
Sous-total charges sur opérations financières	-1 006,98	-427,34
Total Revenus financiers nets (A)	7 989 787,79	9 018 754,86
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-603 037,51	-639 025,16
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-603 037,51	-639 025,16
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	7 386 750,28	8 379 729,70
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	246 708,25	-1 862 283,67
Sous-total revenus nets I = C + D	7 633 458,53	6 517 446,03

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.
 ** Au 31/10/2024 les produits sur des parts d'OPC correspondent à des produits sur actions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	34 005 318,08	43 364 328,35
Frais de transactions externes et frais de cession	-17 513,46	-23 954,82
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	33 987 804,62	43 340 373,53
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	2 441 452,23	-11 169 603,68
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	36 429 256,85	32 170 769,85
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	9 324 854,07	-851 305,28
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-424,15	-1 569,55
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	9 324 429,92	-852 874,83
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-600 169,72	-2 661 213,06
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	8 724 260,20	-3 514 087,89
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-6 934 053,62	-5 179 946,00
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-6 934 053,62	-5 179 946,00
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	45 852 921,96	29 994 181,99

Annexe

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer avec un effet de levier quotidien x2 à la hausse comme à la baisse au marché des actions italiennes en reproduisant l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Leveraged RT Net-of-Tax (Lux) TR (l'« Indicateur de Référence ») (dividend net réinvestis), quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	138 049 103,26	91 458 624,60	108 189 660,20	109 003 663,53	140 491 863,73

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Dist					
FR0010446658					
Nombre de parts ou actions	7 011 640,00	6 846 361	12 050 992	18 007 178	14 825 031
Valeur liquidative unitaire	19,6885	13,3587	8,9776	6,0533	9,4766
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	1,10	0,71	-	0,19	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	0,40	0,31
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-0,04	-	-0,04

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	91 458 624,60	108 189 660,20
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	57 191 850,22	79 963 460,24
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-52 927 056,10	-142 381 778,29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	7 386 750,28	8 379 729,70
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	33 987 804,76	43 340 373,58
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	9 324 429,92	-852 874,83
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 439 246,80	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-6 934 053,62	-5 179 946,00
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	138 049 103,26	91 458 624,60

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist

FR0010446658	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	3 707 279	57 191 850,22
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 542 000	-52 927 056,10
Solde net des souscriptions/rachats	165 279	4 264 794,12
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010446658 *	Action Dist	Distribuable	EUR	138 049 103,26	7 011 640	19,6885

* Part couverte contre le risque de change.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	139 655,25	139 655,25	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	138 232,38	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	277 887,63	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
Exprimés en milliers d'EUR	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	20,32	-	-	-	20,32
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	20,32

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	20,32	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	20,32	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	AUD +/-	JPY +/-	GBP +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	139 655,25	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	7 441,54	-	-	-	-
Comptes financiers	1,78	0,02	0,01	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-7 441,54	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	139 657,03	0,02	0,01	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	1 542,66
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	2 996 634,40
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	4 573 731,94
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	2 867 952,65
Total des créances	10 438 318,99
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-7 441 534,67
Frais de gestion	-65 218,41
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-3 015 367,17
Total des dettes	-10 522 120,25
Total des créances et dettes	-83 801,26

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0010446658	31/10/2025
Frais fixes	603 037,51
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	7 633 458,53	6 517 446,03
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-6 934 053,62	-5 179 946,00
Revenus de l'exercice à affecter (**)	699 404,91	1 337 500,03
Report à nouveau	1 088,30	99 244,59
Sommes distribuables au titre du revenu net	700 493,21	1 436 744,62

Action Dist

FR0010446658

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	631 047,60	1 435 681,90
Report à nouveau du revenu de l'exercice	69 445,61	1 062,72
Capitalisation	-	-
Total	700 493,21	1 436 744,62
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	1,01	0,50
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7 011 640	6 846 361
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,09	0,21
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	36 429 256,85	32 170 769,85
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	36 429 256,85	32 170 769,85
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	136 399 016,47	101 013 036,93
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	172 828 273,32	133 183 806,78

Action Dist

FR0010446658

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	172 828 273,32	133 183 806,78
Capitalisation	-	-
Total	172 828 273,32	133 183 806,78
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	7 011 640	6 846 361
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			139 655 248,20	101,16
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			139 655 248,20	101,16
Audiovisuel et divertissements			4 203 198,53	3,04
WALT DISNEY CO/THE	USD	43 077	4 203 198,53	3,04
Automobiles			12 002 599,27	8,69
TESLA INC	USD	30 343	12 002 599,27	8,69
Banques			5 989 691,96	4,34
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	8 758	5 989 691,96	4,34
Biotechnologie			12 253 160,72	8,88
GILEAD SCIENCES INC	USD	52 449	5 443 480,95	3,95
JOHNSON & JOHNSON	USD	13 837	2 264 247,26	1,64
REGENERON PHARMA	USD	8 049	4 545 432,51	3,29
Boissons non alcoolisées			4 952 657,60	3,59
COCA-COLA CO	USD	82 966	4 952 657,60	3,59
Distributeurs Bricolage			281 189,96	0,20
HOME DEPOT INC	USD	855	281 189,96	0,20
Distributeurs diversifiés			17 103 935,05	12,39
AMAZON.COM INC	USD	41 923	8 870 590,07	6,43
WALMART INC	USD	93 921	8 233 344,98	5,96
Distributeurs Habillement			1 148 244,65	0,83
TJX COMPANIES INC	USD	9 457	1 148 244,65	0,83
Divertissement			2 240 240,39	1,62
NETFLIX INC	USD	2 311	2 240 240,39	1,62
Équipements de télécommunications			893 763,73	0,65
CISCO SYSTEMS INC	USD	14 110	893 763,73	0,65
Équipements médicaux			5 524 403,18	4,00
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	31 929	2 786 249,25	2,02
DANAHER CORP	USD	8 715	1 626 266,42	1,18
INTUITIVE SURGICAL	USD	2 402	1 111 887,51	0,80
Expert en finance			5 143 215,86	3,73
BERKSHIRE HATAW B	USD	12 431	5 143 215,86	3,73
Internet			7 609 445,70	5,51
ALPHABET INC	USD	10 474	2 551 710,33	1,85

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ALPHABET INC SHS C	USD	15 708	3 835 408,56	2,78
META PLATFORMS INC	USD	2 176	1 222 326,81	0,88
Logiciels			18 313 651,77	13,27
MICROSOFT CORP	USD	21 772	9 767 596,01	7,07
ORACLE CORP	USD	5 193	1 181 540,23	0,86
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	34 468	5 986 657,39	4,34
SALESFORCE.COM	USD	6 107	1 377 858,14	1,00
Pharmacie			11 730 352,86	8,50
ABBVIE INC	USD	31 283	5 909 673,64	4,28
ELI LILLY & CO	USD	7 786	5 820 679,22	4,22
Prestataires de soins de santé			5 446 849,21	3,94
UNITEDHEALTH GROUP	USD	18 406	5 446 849,21	3,94
Produits de soin personnel			1 815 497,98	1,31
KENVUE INC	USD	145 821	1 815 497,98	1,31
Semi conducteurs			20 964 050,14	15,19
BROADCOM INC	USD	12 296	3 937 766,83	2,85
NVIDIA CORP	USD	64 041	11 235 195,02	8,14
QUALCOMM INC	USD	36 949	5 791 088,29	4,20
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 039 099,64	1,48
EXXON MOBIL CORP	USD	20 580	2 039 099,64	1,48
Total			139 655 248,20	101,16

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR ETF	138 232 379,11	-	1 542 659,41	138 232 379,11
Sous total		-	1 542 659,41	138 232 379,11
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	1 542 659,41	138 232 379,11

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	139 655 248,20
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-1 542 659,41
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	10 458 634,77
Autres passifs (-)	-10 522 120,30
Total = actif net	138 049 103,26

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB Daily (2x) Leveraged UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010446658 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Leveraged RT Net-of-Tax (Lux) TR (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de levier (et avec un effet de levier quotidien 2x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens contraire.

Le site Internet FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.ftf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€20
	Rendement annuel moyen	-99,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 540
	Rendement annuel moyen	-44,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 170
	Rendement annuel moyen	1,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 030
	Rendement annuel moyen	50,3%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2019 et le 31/07/2019

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Short Strategy RT Gross TR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien-1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de -23,11%. Celle du benchmark est de -23,48% avec une tracking error de 0,05%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
COSTCO WHOLESALE	9 671 391,96	9 649 854,68
TESLA INC	8 324 988,99	7 806 023,97
BROADCOM INC	8 448 843,38	7 175 168,67
HOME DEPOT INC	6 782 896,44	7 781 039,89
MICROSOFT CORP	7 802 437,07	6 617 612,44
ELI LILLY & CO	6 313 178,64	6 173 339,54
AMAZON.COM INC	5 210 667,75	6 907 224,73
PEPSICO INC	6 095 593,74	5 135 703,48
APPLE INC	5 738 604,63	5 452 891,22
UNITEDHEALTH GROUP	5 594 935,49	5 341 526,63

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	39 170 956,67
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,92

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	39 170 956,67

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	39 170 956,67
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	39 170 956,67

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	39 170 956,67

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		39 170 956,67
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	39 170 956,67	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	39 558 359,81	28 950 853,86
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	39 558 359,81	28 950 853,86
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	525 739,30
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	39 558 359,81	29 476 593,16
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 481 599,63	1 679 823,23
Comptes financiers	5 718,85	2 585,78
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	1 487 318,48	1 682 409,01
Total Actif I + II	41 045 678,29	31 159 002,17

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	50 979 552,78	36 268 273,61
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-11 779 040,97	-6 805 386,34
Capitaux propres I	39 200 511,81	29 462 887,27
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	39 200 511,81	29 462 887,27
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	340 011,83	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	340 011,83	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	1 505 099,33	1 696 055,87
Concours bancaires	55,32	59,03
Sous-total autres passifs IV	1 505 154,65	1 696 114,90
Total Passifs: I + II + III + IV	41 045 678,29	31 159 002,17

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	97,45	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	110,33	7 704,20
Sous-total Produits sur opérations financières	207,78	7 704,20
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-0,54	-581,52
Sous-total charges sur opérations financières	-0,54	-581,52
Total Revenus financiers nets (A)	207,24	7 122,68
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-161 150,81	-192 475,78
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-161 150,81	-192 475,78
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-160 943,57	-185 353,10
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-107 091,42	7 371,22
Sous-total revenus nets I = C + D	-268 034,99	-177 981,88

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-6 577 334,46	-9 321 469,17
Frais de transactions externes et frais de cession	-5 156,45	-4 871,86
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-6 582 490,91	-9 326 341,03
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-10 218 223,13	1 258 758,93
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-16 800 714,04	-8 067 582,10
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	1 620 927,70	1 992 524,97
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-46,53	1,96
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	1 620 881,17	1 992 526,93
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	3 668 826,89	-552 349,29
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	5 289 708,06	1 440 177,64
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-11 779 040,97	-6 805 386,34

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Annexe

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement à la hausse comme à la baisse au marché des actions italiennes en reproduisant l'indice de stratégie FTSE MIB Daily Short Strategy RT Gross TR (l'« Indicateur de Référence ») (dividende net réinvesti), quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/03/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	39 200 511,81	29 462 887,27	46 842 958,13	62 835 706,28	58 851 257,46

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/03/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010446146					
Nombre de parts ou actions	7 636 855,00	4 413 587,00	5 700 452	6 087 789	5 983 644
Valeur liquidative unitaire	5,133	6,6754	8,2174	10,3215	9,8353
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-2,24	-1,86	-2,24	9,92	3,17

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	29 462 887,27	46 842 958,13
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	46 524 552,84	9 456 126,81
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-31 664 375,00	-19 317 030,52
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-160 943,57	-185 353,10
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-6 582 490,90	-9 326 340,98
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	1 620 881,17	1 992 526,93
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	39 200 511,81	29 462 887,27

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010446146	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	8 323 268	46 524 552,84
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 100 000	-31 664 375,00
Solde net des souscriptions/rachats	3 223 268	14 860 177,84
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010446146	Action Acc	Capitalisable	EUR	39 200 511,81	7 636 855	5,133

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	39 558,36	39 558,36	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	39 170,96	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	78 729,32	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,72	-	-	-	-	5,72
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,06	-	-	-	-	-0,06
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	5,66

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	5,72	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,06	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	5,66	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	AUD +/-	JPY +/-	GBP +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	39 558,36	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 481,56	-	-	-	-
Comptes financiers	0,42	0,12	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 481,56	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-0,06	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	39 558,78	0,12	-0,06	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	340,01
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 336 222,04
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	145 377,59
Total des créances	1 481 599,63
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-1 481 564,47
Frais de gestion	-18 172,46
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-5 362,40
Total des dettes	-1 505 099,33
Total des créances et dettes	-23 499,70

* Autres débiteurs divers : 145 377,59 € soulte à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -5 362,40€ de commissions de mouvements.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010446146	31/10/2025
Frais fixes	161 150,81
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-268 034,99	-177 981,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-268 034,99	-177 981,88
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-268 034,99	-177 981,88

Action Acc

FR0010446146

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-268 034,99	-177 981,88
Total	-268 034,99	-177 981,88
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-16 800 714,04	-8 067 582,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-16 800 714,04	-8 067 582,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-16 800 714,04	-8 067 582,10

Action Acc

FR0010446146

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-16 800 714,04	-8 067 582,10
Total	-16 800 714,04	-8 067 582,10
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			39 558 359,81	100,91
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			39 558 359,81	100,91
Audiovisuel et divertissements			892 022,21	2,28
WALT DISNEY CO/THE	USD	9 142	892 022,21	2,28
Automobiles			2 513 413,83	6,41
TESLA INC	USD	6 354	2 513 413,83	6,41
Biotechnologie			1 165 914,70	2,97
JOHNSON & JOHNSON	USD	7 125	1 165 914,70	2,97
Boissons non alcoolisées			2 172 607,33	5,54
COCA-COLA CO	USD	2 699	161 116,88	0,41
PEPSICO INC	USD	15 892	2 011 490,45	5,13
Distributeurs diversifiés			2 289 789,21	5,84
AMAZON.COM INC	USD	5 418	1 146 407,87	2,92
WALMART INC	USD	13 043	1 143 381,34	2,92
Divertissement			254 947,31	0,65
NETFLIX INC	USD	263	254 947,31	0,65
Divertissement électronique			720 776,86	1,84
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	3 245	720 776,86	1,84
Électronique grand public			936 555,39	2,39
COMCAST CLASS A	USD	38 835	936 555,39	2,39
Équipements de technologie de production			1 437 918,22	3,67
APPLIED MATERIALS INC	USD	1 880	379 681,16	0,97
LAM RESEARCH CORP	USD	7 757	1 058 237,06	2,70
Équipements de télécommunications			768 408,78	1,96
CISCO SYSTEMS INC	USD	12 131	768 408,78	1,96
Équipements médicaux			3 154 625,25	8,05
BOSTON SCIENTIFIC CORP	USD	10 141	884 943,27	2,26
DANAHER CORP	USD	12 163	2 269 681,98	5,79
Internet			3 455 530,74	8,81
ALPHABET INC	USD	7 186	1 750 676,95	4,46
META PLATFORMS INC	USD	3 035	1 704 853,79	4,35
Logiciels			4 238 234,15	10,81
ADOBE INC	USD	2 262	666 939,20	1,70

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MICROSOFT CORP	USD	5 255	2 357 556,36	6,02
ORACLE CORP	USD	2 694	612 953,86	1,56
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	3 459	600 784,73	1,53
Pharmacie			1 994 484,10	5,09
ELI LILLY & CO	USD	2 116	1 581 885,08	4,04
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	3 167	412 599,02	1,05
Produits alimentaires			2 123 563,98	5,42
KELLANOVA	USD	29 509	2 123 563,98	5,42
Restaurants et bars			954 345,11	2,43
MC DONALD'S CORP	USD	3 691	954 345,11	2,43
Semi conducteurs			5 289 989,88	13,49
BROADCOM INC	USD	4 313	1 381 228,72	3,52
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	7 246	1 404 814,95	3,58
NVIDIA CORP	USD	8 739	1 533 148,60	3,91
QUALCOMM INC	USD	6 194	970 797,61	2,48
Services d'investissements			2 116 114,36	5,40
ROBINHOOD MARKETS INC	USD	16 640	2 116 114,36	5,40
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			2 793 160,07	7,13
CHEVRON CORP	USD	9 359	1 278 895,75	3,26
EXXON MOBIL CORP	USD	15 283	1 514 264,32	3,87
Voyage et tourisme			285 958,33	0,73
BOOKING HOLDINGS INC	USD	65	285 958,33	0,73
Total			39 558 359,81	100,91

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR	39 170 956,67	-	340 011,83	39 170 956,67
Sous total		-	340 011,83	39 170 956,67
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	340 011,83	39 170 956,67

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	39 558 359,81
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-340 011,83
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	1 487 318,48
Autres passifs (-)	-1 505 154,65
Total = actif net	39 200 511,81

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB Daily (-1x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010446146 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un rééquilibrage quotidien au marché des actions italiennes en reproduisant, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie FTSE MIB Super Short Strategy RT Gross TR (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), qui représente une stratégie de vente à découvert (et avec un effet de levier quotidien -1x) avec un rééquilibrage quotidien, sur l'indice FTSE MIB® (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice Parent »), mesurant l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation du niveau de l'Indice Parent entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation du niveau de l'Indice Parent.

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison du réajustement quotidien du levier effectué dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale à l'inverse de la performance de l'Indice Parent, et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le site Internet FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.ftf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôttaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 320
	Rendement annuel moyen	-86,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 050
	Rendement annuel moyen	-19,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 870
	Rendement annuel moyen	-1,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 070
	Rendement annuel moyen	20,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2018 et le 30/11/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB DAILY (-1X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.

** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,16 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat allemandes de maturités résiduelles comprises entre 8,5 et 10,5 ans, dont le contrat futures "Euro-Bund" est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Bund Daily (-2x) Inverse (l'Indice de Référence), libellé en Euro (EUR), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat allemandes, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 4,20%. Celle du benchmark est de 4,60% avec une tracking error de 0,00%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
FRANCE 1.75% 25/06/2039	7 515 482,70	9 203 010,43
BUNDESREPUB DEUTSCHLAND 0% 15/02/2032	6 399 676,09	9 282 182,72
ITALIAN REPUBLIC i 0.65% 15/05/2026	6 385 189,77	6 412 402,29
FRANCE 0% 25/11/2030	5 675 188,01	5 675 040,34
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/01/2037	3 448 220,89	6 353 167,79
FRANCE 2.5% 24/09/2027	4 606 994,80	4 341 076,50
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 04/07/2042 STRIPS	2 457 572,04	6 135 870,77
FRANCE 2.75% 25/02/2029	4 030 099,70	4 046 476,39
FRANCE GOVT OF 3% 25/05/2054	1 398 869,24	6 170 167,66
FRANCE 1.5% 25/05/2031	3 213 776,56	3 206 555,38

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	27 097 628,09
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,04

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	27 097 628,09

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	27 097 628,09
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	27 097 628,09

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	27 097 628,09

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		27 097 628,09
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	27 097 628,09	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	27 096 217,95	25 522 230,30
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	27 096 217,95	25 522 230,30
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	249 522,31
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	27 096 217,95	25 771 752,61
Créances et comptes d'ajustement actifs	514 806,61	55 298,40
Comptes financiers	66,72	1 019,21
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	514 873,33	56 317,61
Total Actif I + II	27 611 091,28	25 828 070,22

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	25 993 695,10	26 207 556,19
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	1 092 631,65	-438 459,13
Capitaux propres I	27 086 326,75	25 769 097,06
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	27 086 326,75	25 769 097,06
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	5 386,93	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	5 386,93	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	519 377,60	58 973,16
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	519 377,60	58 973,16
Total Passifs: I + II + III + IV	27 611 091,28	25 828 070,22

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	72,85	1 545,74
Sous-total Produits sur opérations financières	72,85	1 545,74
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-40,66	-525,14
Sous-total charges sur opérations financières	-40,66	-525,14
Total Revenus financiers nets (A)	32,19	1 020,60
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-46 579,71	-67 304,31
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-46 579,71	-67 304,31
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-46 547,52	-66 283,71
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-7 080,84	16 892,47
Sous-total revenus nets I = C + D	-53 628,36	-49 391,24

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 093 124,88	-3 256 851,96
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 093 124,88	-3 256 851,96
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	152 702,03	2 301 472,66
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 245 826,91	-955 379,30
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	5 535,98	827 476,26
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-0,91	1,24
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	5 535,07	827 477,50
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-105 101,97	-261 166,09
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-99 566,90	566 311,41
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	1 092 631,65	-438 459,13

Annexe

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de s'exposer inversement, à la hausse comme à la baisse et avec un levier quotidien amplificateur de 2, à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat allemandes de maturités résiduelles comprises entre 8.5 et 10.5 ans en reproduisant l'évolution de l'indice Solactive Bund Daily (-2x) Inverse Index (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	27 086 326,75	25 769 097,06	54 373 551,33	248 349 741,21	327 538 293,42

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010869578					
Nombre de parts ou actions	636 489,00	630 989	1 309 134	6 564 337	11 759 105
Valeur liquidative unitaire	42,5558	40,8392	41,5339	37,8331	27,854
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,87	-1,58	3,90	10,10	2,59

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	25 769 097,06	54 373 551,33
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	37 491 531,25	154 051 957,31
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-37 226 414,00	-180 160 750,18
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-46 547,52	-66 283,71
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 093 124,88	-3 256 851,96
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	5 535,07	827 477,50
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,01	-3,23
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	27 086 326,75	25 769 097,06

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010869578	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	880 500	37 491 531,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-875 000	-37 226 414,00
Solde net des souscriptions/rachats	5 500	265 117,25
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010869578	Action Acc	Capitalisable	EUR	27 086 326,75	636 489	42,5558

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	27 096,22	26 997,89	98,33	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,06	-	-	-	0,06
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	27 097,63	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	54 193,85	26 997,89	98,33	-	0,06

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
Exprimés en milliers d'EUR	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	1 421,42	2 747,94	2 695,55	7 447,28	5 705,95	6 693,18	384,90
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,06	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	27 097,63	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	28 519,11	2 747,94	2 695,55	7 447,28	5 705,95	6 693,18	384,90

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	0,01	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	0,01	-	-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	27 096,22	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	27 096,22	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux obligations composant l'indice de référence.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	5,39
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	424 250,38
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	90 556,23
Total des créances	514 806,61
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-514 806,61
Frais de gestion	-4 570,99
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-519 377,60
Total des créances et dettes	-4 570,99

* Autres débiteurs divers = 90 556,23€ de soultes à recevoir sur swap.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,20 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010869578	31/10/2025
Frais fixes	46 579,71
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments d’entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
-	-	-
Total		-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-53 628,36	-49 391,24
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-53 628,36	-49 391,24
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-53 628,36	-49 391,24

Action Acc

FR0010869578

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-53 628,36	-49 391,24
Total	-53 628,36	-49 391,24
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 245 826,91	-955 379,30
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 245 826,91	-955 379,30
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 245 826,91	-955 379,30

Action Acc

FR0010869578

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 245 826,91	-955 379,30
Total	1 245 826,91	-955 379,30
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Obligations			27 096 217,95	100,04
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			27 096 217,95	100,04
Aérospatiale et défense			228 434,21	0,84
ROLLS ROYCE PLC 4.625% 16/02/2026	EUR	226 000	228 434,21	0,84
Automobiles			987,06	-
BMW US CAPITAL LLC 1% 20/04/2027	EUR	1 000	987,06	-
Banques			924 331,93	3,41
RCI BANQUE SA 1.75% 10/04/2026	EUR	450 000	453 493,17	1,67
RCI BANQUE SA 4.625% 02/10/2026	EUR	462 000	470 838,76	1,74
BAYERISCHE LANDESBANK 0.05% 04/30/2031	EUR	1 000	871,38	-
BAYERISCHE LANDESBANK 2.75% 28/05/2032	EUR	4 000	4 062,82	0,02
CAISSE REFINANCE L HABIT 2.75% 20/02/2032	EUR	600 000	607 471,81	2,24
COMMERZBANK 2.5% 25/02/2028	EUR	547 000	559 467,93	2,07
COMMERZBANK AG 2.5% 10/10/2030	EUR	1 000	999,82	-
COMMERZBANK AG 2.875% 13/10/2028	EUR	1 000	1 019,14	-
DEUTSCHE BANK AG 0.5% 09/06/2026	EUR	47 000	46 638,45	0,17
DEUTSCHE PFANDBRIEFBANK AG 2.875% 19/01/2029	EUR	18 000	18 592,81	0,07
DE VOLKSBANK NV 4.875% 07/03/2030	EUR	1 200 000	1 325 798,30	4,90
DNB BOLIGKREDITT AS 0.01% 12/05/2028	EUR	100 000	94 577,82	0,35
ING BANK NV 0.50% 17/02/2027	EUR	100 000	98 233,16	0,36
ING BANK NV 2.5% 02/09/2030	EUR	700 000	700 703,55	2,59
ING BANK NV 2.75% 10/01/2032	EUR	500 000	512 676,03	1,89
KFW 0.875% 04/07/2039	EUR	1 000	753,85	-
KUTXABANK SA VAR 14/10/2027	EUR	100 000	98 330,77	0,36
NORDDUTSCHE LANDESABANK 3.125% 20/02/2026	EUR	43 000	44 065,26	0,16
ROYAL BANK OF CANADA 0.01% 21/01/2027	EUR	1 022 000	995 416,38	3,68
SFIL SA 2.875% 22/01/2031	EUR	600 000	613 306,44	2,27
TORONTO DOMINION BANK 3.25% 27/04/2026	EUR	357 000	364 867,16	1,35
UNICREDIT BANK AG 0.01% 10/03/2031	EUR	198 000	172 189,80	0,64
UNICREDIT SPA 3.375% 31/01/2027	EUR	1 082 000	1 124 915,38	4,15
Distribution de gaz			592 463,50	2,19
NATURAL GAS TRANSMISSION 4.25% 05/04/2030	EUR	551 000	592 463,50	2,19

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Électronique grand public			1 012 371,36	3,74
COMCAST CORP 0% 14/09/2026	EUR	1 032 000	1 012 371,36	3,74
État			7 771 875,74	28,69
ACTION LOGEMENT SERVICES 3.625% 25/10/2039	EUR	300 000	288 369,95	1,07
AGENCE FRANCAISE DEVELOP 0.01% 25/11/2028	EUR	100 000	92 691,42	0,34
BUONI PIOLENNALI ST 0% 01/02/2030	EUR	1 126 055	1 011 794,20	3,74
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE 2.75% 25/11/2032	EUR	500 000	503 973,90	1,86
CAISSE D AMORTISSEMENT DE LA DETTE SOCIALE 2.875% 25/05/2027	EUR	400 000	409 719,62	1,51
EUROPEAN FINANCIAL STABILITY FACILITY 0.4% 26/01/2026	EUR	151 000	150 927,58	0,56
FEDERAL REPUBLIC OF GERMANY 0% 15/02/2030	EUR	256 338,8	234 103,97	0,87
FINNISH GOVERNMENT 0.75% 15/04/2031	EUR	613 000	561 502,63	2,07
FRANCE 2.5% 24/09/2027	EUR	517 759	522 873,54	1,93
FRANCE GOVT OF 0.75% 25/05/2053	EUR	1 003	445,28	-
FRANCE OAT 0% 25/04/2054	EUR	1 061	299,29	-
FRANCE OAT 0% 25 /10/38	EUR	1 004	616,28	-
JUNTA DE CASTILLA Y LEON 2.9% 14/05/2032	EUR	1 000	1 015,83	-
KINGDOM OF SPAIN 5.9% 30/07/26	EUR	327 000	341 194,89	1,26
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 0.2% 09/04/2030	EUR	425 000	385 668,46	1,42
LAND NORDRHEIN WESTFALEN 3.15% 20/11/2026	EUR	4 000	4 163,12	0,02
OAT 0% 25/04/2049	EUR	7 717	2 845,64	0,01
REPUBLIC OF AUSTRIA 2.9% 20/02/2033	EUR	1 600 000	1 652 526,68	6,10
REPUBLIC OF ITALY 2.45% 01/09/2033	EUR	572 000	550 876,89	2,03
REPUBLIC OF SLOVENIJA 0% 12/02/2031	EUR	1 000	880,09	-
SPGB STRIP 0% 30/07/34	EUR	11 026	8 473,92	0,03
STATE OF LOWER SAXONY 0.01% 25/11/2027	EUR	62 000	59 311,94	0,22
UNEDIC 0.1% 25/11/2026	EUR	600 000	588 133,48	2,17
UNEDIC 0% 05/03/2030	EUR	100 000	89 511,00	0,33
UNEDIC 3.375% 25/11/2033	EUR	300 000	309 956,14	1,15
Expert en finance			2 589 978,49	9,56
AUSGRID FINANCE PTY LTD 0.875% 07/10/2031	EUR	242 000	212 621,50	0,78
DEUTSCHE BAHN FINANCE B.V.2.75% 19/03/2029	EUR	1 000	1 031,41	-
DEUTSCHE BAHN FINANCE BV 1.5% 08/12/2032	EUR	9 000	8 435,00	0,03
ENBW INTL FINANCE BV 3.5% 22/07/2031	EUR	1 000	1 037,48	-
EUROPEAN UNION 0.0% 04/07/2035	EUR	1 000	751,14	-
EUROPEAN UNION 0% 04/07/2031	EUR	828	718,11	-
EUROPEAN UNION 2.875% 06/12/2027	EUR	167 913	174 906,48	0,65
EUROPEAN UNION 3.25% 04/07/2034	EUR	421 955	437 530,23	1,62

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
HARLEY DAVIDSON FINANCIAL SERVICES INC 5.125% 05/04/2026	EUR	415 000	431 042,88	1,59
NTT FINANCE CORP 0.082% 13/12/2025	EUR	100 000	99 842,24	0,37
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 0.44% 13/01/2028	EUR	456 000	438 232,49	1,62
TOYOTA FINANCE AUSTRALIA 2.28% 21/10/2027	EUR	100 000	99 836,45	0,37
VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0.375% 20/07/2026	EUR	290 000	286 313,90	1,06
WORLEY US FINANCE SUB 0.375% 09/06/2026	EUR	400 000	397 679,18	1,47
Fournitures médicales			949 183,89	3,51
STRYKER CORP 3.375% 11/12/2028	EUR	900 000	949 183,89	3,51
Gestion financière			269 161,36	0,99
FIDELITY NATL INFO SERV 0.625% 03/12/2025	EUR	268 000	269 161,36	0,99
Industries diversifiées			222 549,79	0,82
ENEXIS HOLDING NV 0.375% 14/04/2033	EUR	100 000	82 036,59	0,30
RYANAIR 0.875% 25/05/2026	EUR	141 000	140 513,20	0,52
Participation et promotion immobilières			355 727,45	1,31
CTP NV 1.5% 27/09/2031	EUR	396 000	355 727,45	1,31
Pharmacie			103 948,00	0,38
MEDTRONIC INC 3.65% 15/10/2029	EUR	100 000	103 948,00	0,38
Pipelines			663 121,79	2,45
SAGESS 0.625% 20/10/2028	EUR	700 000	663 121,79	2,45
Restaurants et bars			306 318,04	1,13
MCDONALDS CORP 1.6% 15/03/2031	EUR	100 000	94 540,75	0,35
MCDONALDS CORP 3.625% 28/11/2027	EUR	200 000	211 777,29	0,78
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			396 075,73	1,46
UNBAIL RODAMCO SE 1% 27/02/2027	EUR	400 000	396 075,73	1,46
Services de transport			291 028,56	1,08
AUTOSTRADA PER L ITALIA 2.0% 04/12/2028	EUR	200 000	199 459,23	0,74
SOCIETE DU GRAND PARIS 3.7% 25/05/2053	EUR	100 000	91 569,33	0,34
Services informatiques			901 488,07	3,33
DXC TECHNOLOGY CO 1.75% 15/01/2026	EUR	890 000	901 488,07	3,33
Télécommunications filaires			1 226 034,76	4,53
AT T INC 0.25% 04/03/2026	EUR	1 232 000	1 226 034,76	4,53
Voyage et tourisme			906 180,16	3,35
BOOKING HOLDINGS INC 45 15/11/2026	EUR	859 000	906 180,16	3,35
Total			27 096 217,95	100,04

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Valeur actuelle présentée au bilan			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP PERF LYX	27 097 628,09	-	5 386,93	27 097 628,09
Sous total		-	5 386,93	27 097 628,09
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	5 386,93	27 097 628,09

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	27 096 217,95
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-5 386,93
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	514 873,33
Autres passifs (-)	-519 377,60
Total = actif net	27 086 326,75

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi German Bund Daily (-2x) Inverse UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010869578 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de s'exposer inversement avec un levier x2 quotidien à la performance quotidienne du marché des obligations d'Etat allemandes de maturités résiduelles comprises entre 8,5 et 10,5 ans, dont le contrat futures "Euro-Bund" est un indicateur représentatif, en répliquant à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice Solactive Bund Daily (-2x) Inverse (l'Indice de Référence), libellé en Euro (EUR), et représentatif d'une stratégie de vente avec un levier de 2 sur le marché des obligations d'Etat allemandes, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Sur une période d'un jour ouvré, toute appréciation de la valeur du contrat futures "Euro-Bund" entraînera une dépréciation amplifiée de la valeur liquidative du Fonds, les investisseurs ne bénéficieront donc pas de l'appréciation de la valeur du contrat futures "Euro-Bund".

Sur une période supérieure à un jour ouvré en revanche, en raison de la réinitialisation quotidienne du levier effectuée dans l'Indice de Référence, la performance du Fonds ne sera pas égale au double de l'inverse de la performance du contrat futures "Euro-Bund" et pourra même suivre une évolution de sens identique (et non inverse).

Le coût de renouvellement (« roll ») des contrats à terme de type « futures » utilisés dans la méthodologie de l'Indice de Référence pourra impacter négativement et progressivement l'écart entre la performance du Fonds et la performance brute des positions vendeuses sur les sous-jacents des contrats futures susvisés, et ce de manière significative, notamment en cas d'investissement à long terme dans les actions du Fonds.

Le site internet de Solactive (www.solactive.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Solactive.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié de titres de créances de la zone euro, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 890
	Rendement annuel moyen	-61,1%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 000
	Rendement annuel moyen	-20,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 990
	Rendement annuel moyen	-10,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 210
	Rendement annuel moyen	2,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2022 et le 29/07/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 31/07/2017

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/07/2022 et le 31/08/2022

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI GERMAN BUND DAILY (-2X) INVERSE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	€0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	0,05 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice FTSE MIB Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice FTSE MIB Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 31,96%. Celle du benchmark est de 30,78% avec une tracking error de 0,56%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 31,95%. Celle du benchmark est de 30,78% avec une tracking error de 0,56%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
UNICREDIT SPA	20 959 479,60	21 725 158,17
INTESA SANPAOLO SPA	22 778 918,03	11 777 040,97
ENEL SPA	18 789 480,39	9 155 085,98
FERRARI NV	17 099 005,48	8 069 949,10
ASSICURAZIONI GENERALI	10 714 900,34	12 738 792,57
ENI SPA	7 945 855,59	7 026 805,83
STELLANTIS NV	7 815 229,81	3 309 330,31
MEDIOBANCA SPA	4 116 469,45	4 879 984,44
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	6 526 668,96	2 096 153,90
PRYSMIAN SPA	5 878 309,19	2 604 157,87

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	19,03

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	115 927 523,02	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	18,97	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	ING GROUP
	Montant	24 472 467,00
2	Dénomination	SAP
	Montant	17 206 337,00
3	Dénomination	TEMENOS GROUP
	Montant	14 595 896,01
4	Dénomination	ANHEUSER-BUSCH INBEV SA/NV
	Montant	12 135 260,00
5	Dénomination	ETAT ALLEMAND
	Montant	9 847 156,73
6	Dénomination	IPSEN
	Montant	3 624 402,60
7	Dénomination	EUROPEAN INVESTMENT BANK EIB
	Montant	2 551 913,36
8	Dénomination	NRW BAN
	Montant	1 026 820,00

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

9	Dénomination	LLOYDS BANKING GROUP
	Montant	929 681,04
10	Dénomination	SIEMENS ENERGY
	Montant	921 492,40

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	61 620 143,74	-	-	-	-
2	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	18 787 734,07	-	-	-	-
3	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	15 577 266,54	-	-	-	-
4	Dénomination	UNICREDIT	-	-	-	-
	Montant	9 175 163,06	-	-	-	-
5	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	5 908 348,32	-	-	-	-
6	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	1 989 833,14	-	-	-	-
7	Dénomination	CREDIT AGRICOLE	-	-	-	-
	Montant	1 177 647,88	-	-	-	-
8	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	1 064 881,95	-	-	-	-
9	Dénomination	CCF	-	-	-	-
	Montant	323 851,24	-	-	-	-
10	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	154 912,65	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	126 520 406,60	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-	-
	Montant	110 994 829,55	-	-	-	-
2	Monnaie	CHF	-	-	-	-
	Montant	14 595 896,01	-	-	-	-
3	Monnaie	GBP	-	-	-	-
	Montant	929 681,04	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	13 431 515,41	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	30 933 056,02	-	-	-	-
1 à 3 mois	14 617 955,58	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	40 326 001,85	-	-	-	-
Ouvertes	16 618 994,16	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-
	Montant	97 486 643,47	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	17 073 344,52	-	-	-	-
4	Pays	SUISSE	-	-	-	-
	Montant	1 064 881,95	-	-	-	-
4	Pays	USA	-	-	-	-
	Montant	293 876,64	-	-	-	-
5	Pays	UK	-	-	-	-
	Montant	8 776,44	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	115 927 523,02	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	126 520 406,60

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.
- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	81 487,37	-	-	-	-

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 105,50% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		115 927 523,02
- Prêts de titres :	115 927 523,02	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		1 714 320,00
- Change à terme :	-	
- Future :	1 714 320,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
CCF	-
CREDIT AGRICOLE	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
UBS	-
UNICREDIT	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	74 754 808,29
- Obligations	13 425 890,09
- OPCVM	-
- Espèces (**)	38 339 708,22
Total	126 520 406,60
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	81 487,37
- Autres revenus	-
Total des revenus	81 487,37
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Bilan Actif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	568 117 146,24	362 969 794,50
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	568 117 146,24	362 969 794,50
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	13 425 890,09	302 855,36
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	13 425 890,09	302 855,36
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	23 320,00	8 220,00
Opérations temporaires sur titres (H)	115 927 523,02	73 600 720,75
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	115 927 523,02	73 600 720,75
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	697 493 879,35	436 881 590,61
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 837 306,09	87 213,39
Comptes financiers	40 098 619,89	63 189 656,82
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	41 935 925,98	63 276 870,21
Total Actif I + II	739 429 805,33	500 158 460,82

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	331 990 181,56	236 025 675,11
Report à nouveau sur revenu net	10 138 208,05	8 932 870,39
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	120 749 831,33	78 738 939,11
Résultat net de l'exercice	148 155 841,53	96 596 771,82
Capitaux propres I	611 034 062,47	420 294 256,43
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	611 034 062,47	420 294 256,43
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	88 180 698,38	17 317 692,64
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	88 180 698,38	17 317 692,64
Instruments financiers à terme (B)	24 600,00	12 960,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	88 205 298,38	17 330 652,64
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	40 189 074,35	62 525 883,34
Concours bancaires	1 370,13	7 668,41
Sous-total autres passifs IV	40 190 444,48	62 533 551,75
Total Passifs: I + II + III + IV	739 429 805,33	500 158 460,82

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	24 176 305,96	19 398 924,35
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	81 487,37	131 701,76
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	61 760,56	98 733,27
Sous-total Produits sur opérations financières	24 319 553,89	19 629 359,38
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-7,68
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 552,24	-440,07
Sous-total charges sur opérations financières	-1 552,24	-447,75
Total Revenus financiers nets (A)	24 318 001,65	19 628 911,63
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 827 074,07	-1 442 415,41
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 827 074,07	-1 442 415,41
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	22 490 927,58	18 186 496,22
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	124 903,99	-1 922 862,95
Sous-total revenus nets I = C + D	22 615 831,57	16 263 633,27

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	31 668 183,45	31 203 704,58
Frais de transactions externes et frais de cession	-188 679,11	-235 122,10
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	31 479 504,34	30 968 582,48
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 090 210,92	-2 089 631,89
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	32 569 715,26	28 878 950,59
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	89 799 823,34	48 801 281,86
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-175,98	69,96
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	89 799 647,36	48 801 351,82
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	3 170 647,34	2 652 836,14
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	92 970 294,70	51 454 187,96
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	148 155 841,53	96 596 771,82

Annexe

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice FTSE MIB™ Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Euros, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	611 034 062,47	420 294 256,43	337 898 810,03	368 104 898,12	771 266 130,81

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0014002H76					
Nombre de parts ou actions	1 202 878,00	766 858	803 760	437 748	226 000
Valeur liquidative unitaire	21,2666	16,1164	12,454	9,7464	11,1131
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,91	1,67	1,12	0,20	-10,68

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Dist

FR0010010827

Nombre de parts ou actions	13 281 124,00	11 748 660	11 774 936	16 532 866	29 239 353
Valeur liquidative unitaire	44,0815	34,7218	27,8463	22,0069	26,2917
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	1,64	1,34	1,12	0,93	0,54
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	1,55	-0,43	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	420 294 256,43	337 898 810,03
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	199 832 414,36	199 220 024,92
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-137 304 403,65	-202 040 161,33
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	22 490 927,58	18 186 496,22
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	31 479 504,34	30 968 582,51
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	89 799 647,36	48 801 351,82
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-15 558 284,40	-12 740 847,84
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	0,45	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	611 034 062,47	420 294 256,43

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014002H76	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 298 535	23 555 169,20
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-862 515	-16 121 388,39
Solde net des souscriptions/rachats	436 020	7 433 780,81
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		5 177,09
Commissions de rachat acquises		570,89
Total des commissions acquises		5 747,98

Action Dist

FR0010010827	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 724 340	176 277 245,16
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-3 191 876	-121 183 015,26
Solde net des souscriptions/rachats	1 532 464	55 094 229,90
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		131 388,14
Commissions de rachat acquises		13 125,89
Total des commissions acquises		144 514,03

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014002H76	Action Acc	Capitalisable	EUR	25 581 205,69	1 202 878	21,2666
FR0010010827	Action Dist	Distribuable	EUR	585 452 856,78	13 281 124	44,0815

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Italie +/-	Pays-Bas +/-	Allemagne +/-	Suisse +/-	Belgique +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	568 117,15	432 403,14	79 642,35	18 634,58	14 595,90	12 135,26
Opérations temporaires sur titres	115 927,52	90 619,27	25 081,94	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-74 754,81	-	-24 472,47	-18 634,58	-14 595,90	-12 135,26
Hors-bilan						
Futures	1 714,32	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	611 004,18	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	13 425,89	13 425,89	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	40 098,62	-	-	-	40 098,62
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-13 425,89	-13 425,89	-	-	-
Comptes financiers	-1,37	-	-	-	-1,37
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	40 097,25

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)* ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	1 026,82	6 439,59	5 959,48	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	40 098,62	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-1 026,82	-6 439,59	-5 959,48	-
Comptes financiers	-1,37	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	40 097,25	-	-	-	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD +/-	CHF +/-	JPY +/-	GBP +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	14 595,90	-	929,68	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	0,05	-	-	-	-
Créances	-	0,03	-	-	-
Comptes financiers	18,87	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-14 595,90	-	-929,68	-
Dettes	-0,01	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	18,91	0,03	-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
BNP PARIBAS	36 721,34	-
BNP PARIBAS ARBITRAG	24 898,81	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	18 787,73	-
NATIXIS	15 577,27	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	9 175,16	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	5 908,35	-
JP MORGAN AG	1 989,83	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	1 177,65	-
UBS AG	1 064,88	-
CCF	323,85	-
BANK OF AMERICA	154,91	-
JP MORGAN CHASE & CO	138,96	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	8,78	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie		
BNP PARIBAS ARBITRAG	30 355,56	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	25 402,15	-
NATIXIS	17 206,34	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	13 425,89	-
UBS AG	1 428,24	-
CCF	362,52	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	-	32 142,84
MORGAN STANLEY LLC	-	5 715,79
UNICREDIT BANK AG (HVB)	-	196,97
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	164,47
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	119,65

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	1 661 954,53
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	21 714,67
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	153 636,89
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	1 837 306,09
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-1 661 957,74
Achats à règlement différé	-11,71
Frais de gestion	-179 100,45
Dépôts de garantie	-38 339 708,22
Autres créditeurs divers *	-8 296,23
Total des dettes	-40 189 074,35
Total des créances et dettes	-38 351 768,26

* Autres créditeurs divers =se compose de -8 296,23€ de commissions de mouvements.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,35 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0014002H76	31/10/2025
Frais fixes	69 644,11
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist	
FR0010010827	31/10/2025
Frais fixes	1 757 429,96
Frais fixes en % actuel	0,35
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	22 615 831,57	16 263 633,27
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	22 615 831,57	16 263 633,27
Report à nouveau	10 138 208,05	8 932 870,39
Sommes distribuables au titre du revenu net	32 754 039,62	25 196 503,66

Action Acc

FR0014002H76

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	938 423,76	484 904,82
Total	938 423,76	484 904,82
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Action Dist

FR0010010827	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	21 781 043,36	15 743 204,40
Report à nouveau du revenu de l'exercice	10 034 572,50	8 968 394,44
Capitalisation	-	-
Total	31 815 615,86	24 711 598,84
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	13 281 124	11 748 660
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	1,64	1,34
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	32 569 715,26	28 878 950,59
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	32 569 715,26	28 878 950,59
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	120 749 831,33	78 738 939,11
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	153 319 546,59	107 617 889,70

Action Acc

FR0014002H76

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 360 364,16	800 973,27
Total	1 360 364,16	800 973,27
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Action Dist

FR0010010827	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	151 959 182,43	106 816 916,43
Capitalisation	-	-
Total	151 959 182,43	106 816 916,43
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	13 281 124	11 748 660
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			493 362 337,95	80,74
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			493 362 337,95	80,74
Aérospatiale et défense			19 759 044,48	3,23
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	388 346	19 759 044,48	3,23
Assurance vie			418 539,07	0,07
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	9 604	320 293,40	0,05
POSTE ITALIANE SPA	EUR	4 703	98 245,67	0,02
Automobiles			43 604 870,23	7,14
FERRARI NV	EUR	71 889	24 909 538,50	4,08
STELLANTIS NV	EUR	2 129 794	18 695 331,73	3,06
Banques			212 847 202,93	34,83
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	EUR	20 635	156 495,84	0,03
BANCA POPOLARE DI SONDRIO	EUR	85 810	1 245 103,10	0,20
BANCO BPM SPA	EUR	926 264	11 675 557,72	1,91
BPER BANCA SPA	EUR	1 375 888	14 247 320,24	2,33
FINECOBANK	EUR	532 611	10 551 023,91	1,73
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	15 551 083	86 712 838,81	14,19
MEDIOBANCA SPA	EUR	110 625	1 829 184,38	0,30
UNICREDIT SPA	EUR	1 349 831	86 429 678,93	14,14
Composants électriques			24 509 722,32	4,01
PRYSMIAN SPA	EUR	272 876	24 509 722,32	4,01
Distillateurs et viticulteurs			33 573,18	0,01
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	5 564	33 573,18	0,01
Distribution de gaz			10 730 637,33	1,76
ITALGAS SPA	EUR	9 062	82 373,58	0,02
SNAM RETE GAS	EUR	1 991 074	10 648 263,75	1,74
Électricité conventionnelle			83 843 016,69	13,72
A2A SPA	EUR	1 555 282	3 928 642,33	0,64
ENEL SPA	EUR	7 699 958	67 544 031,58	11,05
TERNA SPA	EUR	1 392 116	12 370 342,78	2,03
Équipements et services pétroliers			8 664 972,43	1,42
SAIPEM SPA	EUR	1 274 670	2 875 655,52	0,47
TENARIS SA	EUR	334 933	5 789 316,91	0,95

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements médicaux			1 155 792,30	0,19
DIASORIN SPA	EUR	15 069	1 155 792,30	0,19
Expert en finance			10 719 662,40	1,75
AZIMUT HOLDING SPA	EUR	107 230	3 635 097,00	0,59
UNIPOL GRUPPO S P A	EUR	373 560	7 084 565,40	1,16
Fournitures médicales			17 982,00	-
AMPLIFON	EUR	1 215	17 982,00	-
Gestion financière			198 415,53	0,03
NEXI SPA	EUR	43 455	198 415,53	0,03
Gestionnaires d'actifs			3 682 806,94	0,60
BANCA MEDIOLANUM	EUR	211 534	3 682 806,94	0,60
Habillement et accessoires			11 620 162,00	1,90
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	500	43 870,00	0,01
MONCLER SPA	EUR	222 621	11 576 292,00	1,89
Industries diversifiées			32 139,30	0,01
INTERPUMP GROUP	EUR	719	32 139,30	0,01
Jeux de hasard et d'argent			5 341 215,74	0,87
LOTTOMATICA GROUP S P A	EUR	249 823	5 341 215,74	0,87
Matériaux et accessoires de construction			5 480 288,48	0,90
BUZZI SPA	EUR	87 174	4 546 124,10	0,75
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	98 075	934 164,38	0,15
Pharmacie			5 529 503,50	0,90
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	EUR	107 369	5 529 503,50	0,90
Semi conducteurs			8 109 177,48	1,33
STMICROELECTRONICS NV	EUR	380 088	8 109 177,48	1,33
Services multiples aux collectivités			2 786 547,04	0,46
HERA SPA	EUR	716 336	2 786 547,04	0,46
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			30 799 279,90	5,04
ENI SPA	EUR	1 931 716	30 799 279,90	5,04
Télécommunications filaires			55 525,52	0,01
TELECOM ITALIA SPA	EUR	108 618	55 525,52	0,01
Véhicules commerciaux et camions			3 422 261,16	0,56
IVECO GROUPO NV	EUR	185 589	3 422 261,16	0,56
Titres reçus en garantie			88 180 698,38	14,43
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			74 754 808,29	12,23
Assurance services complets			367 699,20	0,06
ALLIANZ SE-NOM	EUR	1 056	367 699,20	0,06

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Automobiles			12 135 260,00	1,99
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	229 400	12 135 260,00	1,99
Banques			25 402 148,04	4,16
ING GROUP NV	EUR	1 126 725	24 472 467,00	4,01
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	916 792	929 681,04	0,15
Électricité conventionnelle			362 524,04	0,06
IBERDROLA SA	EUR	20 639	362 524,04	0,06
Logiciels			31 802 233,01	5,20
SAP SE	EUR	76 660	17 206 337,00	2,81
TEMENOS AG-NOM	CHF	178 297	14 595 896,01	2,39
Matériel de production d'énergie renouvelable			921 492,40	0,15
SIEMENS ENERGY AG	EUR	8 588	921 492,40	0,15
Pharmacie			3 624 402,60	0,59
IPSEN	EUR	29 757	3 624 402,60	0,59
Réassurance			139 049,00	0,02
TALANX AG	EUR	1 318	139 049,00	0,02
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			13 425 890,09	2,20
Banques			3 578 733,36	0,59
EUROPEAN INVESTMENT BANK 2.875% 15/10/2031	EUR	2 500 000	2 551 913,36	0,42
NRW BANK 2.875% 30/03/2027	EUR	1 000 000	1 026 820,00	0,17
État			9 847 156,73	1,61
LAND BERLIN 3% 15/05/2029	EUR	6 224 000	6 439 594,24	1,05
LAND NORDRHEIN 0.125% 04/06/2031	EUR	3 900 000	3 407 562,49	0,56
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-88 180 698,38	-14,43
Créances représentatives de titres prêtés			115 927 012,10	18,97
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			115 927 012,10	18,97
Aérospatiale et défense			539 378,88	0,09
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	10 601	539 378,88	0,09
Assurance vie			41 038 595,03	6,72
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	950 750	31 707 512,50	5,19
POSTE ITALIANE SPA	EUR	446 677	9 331 082,53	1,53
Automobiles			16 058 196,00	2,63
FERRARI NV	EUR	46 344	16 058 196,00	2,63
Banques			23 676 016,30	3,87
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	EUR	2 042 781	15 492 451,11	2,53
BANCO BPM SPA	EUR	532 113	6 707 284,37	1,10
FINECOBANK	EUR	74 522	1 476 280,82	0,24

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Composants électriques			999 876,24	0,16
PRYSMIAN SPA	EUR	11 132	999 876,24	0,16
Distillateurs et viticulteurs			3 323 412,55	0,54
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	550 781	3 323 412,55	0,54
Distribution de gaz			5 693 013,89	0,93
ITALGAS SPA	EUR	599 996	5 453 963,64	0,89
SNAM RETE GAS	EUR	44 699	239 050,25	0,04
Équipements et services pétroliers			226 312,51	0,04
TENARIS SA	EUR	13 093	226 312,51	0,04
Équipements médicaux			496 709,20	0,08
DIASORIN SPA	EUR	6 476	496 709,20	0,08
Fournitures médicales			1 779 685,20	0,29
AMPLIFON	EUR	120 249	1 779 685,20	0,29
Gestion financière			2 527 746,73	0,41
NEXI SPA	EUR	553 602	2 527 746,73	0,41
Habillement et accessoires			2 904 281,74	0,48
BRUNELLO CUCINELLI	EUR	33 101	2 904 281,74	0,48
Industries diversifiées			3 179 511,00	0,52
INTERPUMP GROUP	EUR	71 130	3 179 511,00	0,52
Jeux de hasard et d'argent			277,94	-
LOTTOMATICA GROUP S P A	EUR	13	277,94	-
Matériaux et accessoires de construction			2 122 558,63	0,35
BUZZI SPA	EUR	8	417,20	-
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	222 797	2 122 141,43	0,35
Semi conducteurs			5 626 530,21	0,92
STMICROELECTRONICS NV	EUR	263 723	5 626 530,21	0,92
Services multiples aux collectivités			164 193,01	0,03
HERA SPA	EUR	42 209	164 193,01	0,03
Télécommunications filaires			5 496 993,92	0,90
TELECOM ITALIA SPA	EUR	10 753 118	5 496 993,92	0,90
Véhicules commerciaux et camions			73 723,12	0,01
IVECO GROUPO NV	EUR	3 998	73 723,12	0,01
Indemnités sur titres prêtés			510,92	-
Total			609 289 860,97	99,71

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
FTSE/MIB ID 1225	8	23 320,00	-	1 714 320,00
Sous total		23 320,00	-	1 714 320,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		23 320,00	-	1 714 320,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	609 289 860,97
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	23 320,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	41 935 925,98
Autres passifs (-)	-40 215 044,48
Total = actif net	611 034 062,47

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002H76 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice FTSE MIB™ Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros, et représentatif de l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundi.ftf.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.ftf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€920	€750
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-40,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 350	€8 330
	Rendement annuel moyen	-26,5%	-3,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 060	€14 620
	Rendement annuel moyen	10,6%	7,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 320	€20 570
	Rendement annuel moyen	53,2%	15,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€39	€289
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,32% avant déduction des coûts et de 7,89% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi FTSE MIB UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010010827 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice FTSE MIB™ Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros, et représentatif de l'évolution des 40 valeurs les plus importantes cotées sur Borsa Italiana, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de FTSE (www.ftse.com) contient des informations plus détaillées sur les indices FTSE.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplication de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€920	€760
	Rendement annuel moyen	-90,8%	-40,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 370	€8 500
	Rendement annuel moyen	-26,3%	-3,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 110	€14 910
	Rendement annuel moyen	11,1%	8,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 350	€20 730
	Rendement annuel moyen	53,5%	15,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI FTSE MIB UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€39	€295
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,74% avant déduction des coûts et de 8,32% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,35% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	35,00 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,32 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice IBEX 35 Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 42,23%. Celle du benchmark est de 41,71% avec une tracking error de 0,19%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 42,23%. Celle du benchmark est de 41,71% avec une tracking error de 0,19%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
IBERDROLA SA	38 024 275,29	8 419 070,33
BANCO SANTANDER SA	35 244 783,59	9 574 753,17
INDITEX	32 390 855,83	8 192 778,75
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	26 847 942,25	5 774 207,42
CAIXABANK	14 521 267,39	3 823 229,58
FERROVIAL SE	11 877 880,07	3 283 862,21
AMADEUS IT GROUP SA	11 175 932,72	2 816 724,02
TELEFONICA SA	8 765 988,73	2 273 846,95
CELLNEX TELECOM S.A.	8 087 260,50	2 074 329,88
AENA SME SA	9 552 970,83	2 338 423,05

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 98,93% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		6 240 546,00
- Change à terme :	-	
- Future :	6 240 546,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	624 091 153,35	300 559 899,35
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	624 091 153,35	300 559 899,35
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	125 346,00	28 062,00
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	624 216 499,35	300 587 961,35
Créances et comptes d'ajustement actifs	9 919 656,00	2 993 152,83
Comptes financiers	3 780 442,48	713 712,39
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	13 700 098,48	3 706 865,22
Total Actif I + II	637 916 597,83	304 294 826,57

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	403 874 680,41	230 063 738,40
Report à nouveau sur revenu net	12 081 834,47	8 589 761,10
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	30 305 256,02	5 763 967,22
Résultat net de l'exercice	184 560 555,87	59 684 133,64
Capitaux propres I	630 822 326,77	304 101 600,36
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	630 822 326,77	304 101 600,36
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	125 658,00	40 298,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	125 658,00	40 298,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	6 968 613,06	80 816,62
Concours bancaires	-	72 111,59
Sous-total autres passifs IV	6 968 613,06	152 928,21
Total Passifs: I + II + III + IV	637 916 597,83	304 294 826,57

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	11 065 353,77	8 924 044,08
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	2 237,69
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	49 155,04	61 762,54
Sous-total Produits sur opérations financières	11 114 508,81	8 988 044,31
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-187,81	-16,43
Sous-total charges sur opérations financières	-187,81	-16,43
Total Revenus financiers nets (A)	11 114 321,00	8 988 027,88
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 291 532,48	-737 436,45
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 291 532,48	-737 436,45
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	9 822 788,52	8 250 591,43
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	2 004 620,99	221 145,47
Sous-total revenus nets I = C + D	11 827 409,51	8 471 736,90

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	16 075 136,27	19 128 781,47
Frais de transactions externes et frais de cession	-520 173,42	-390 120,84
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	15 554 962,85	18 738 660,63
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	4 236 337,41	-1 228 054,82
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	19 791 300,26	17 510 605,81
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	124 771 019,60	38 599 080,35
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	124 771 019,60	38 599 080,35
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	28 170 826,50	-4 897 289,42
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	152 941 846,10	33 701 790,93
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	184 560 555,87	59 684 133,64

Annexe

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros et principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	630 822 326,77	304 101 600,36	189 617 480,17	208 483 316,83	279 986 862,20

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

Action Acc					
FR0010655746					
Nombre de parts ou actions	597 887,00	363 804	213 263	283 500	265 393
Valeur liquidative unitaire	402,8213	283,219	211,4003	185,1028	182,6196
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	20,09	11,47	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Dist

FR0010251744

Nombre de parts ou actions	2 331 932,00	1 660 550	2 045 778	2 620 638	3 123 359
Valeur liquidative unitaire	167,235	121,0836	92,6872	79,5544	89,611
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	2,55	3,60	3,14	1,88	2,48
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-4,18	-6,59

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

-

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Acc

FR0012205672

Nombre de parts ou actions	-	-	-	-	19,9001
Valeur liquidative unitaire	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-0,34
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	304 101 600,36	189 617 480,17
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	324 029 675,55	178 049 575,24
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-143 065 640,37	-122 880 240,01
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 822 788,52	8 250 591,43
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	15 554 962,85	18 738 660,63
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	124 771 019,60	38 599 080,35
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-6 284 466,00	-6 526 778,88
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	* 1 892 386,26	253 231,43
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	630 822 326,77	304 101 600,36

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

* Autres éléments : 1 892 386,26 € de provisions sur récupération fiscale titres espagnol.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0010655746	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	382 846	137 182 027,24
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-148 763	-45 452 613,00
Solde net des souscriptions/rachats	234 083	91 729 414,24
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		140 948,65
Commissions de rachat acquises		3 213,04
Total des commissions acquises		144 161,69

Action Dist

FR0010251744	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 330 525	186 845 061,31
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-659 143	-97 610 440,37
Solde net des souscriptions/rachats	671 382	89 234 620,94
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		343 354,08
Commissions de rachat acquises		7 483,47
Total des commissions acquises		350 837,55

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010655746	Action Acc	Capitalisable	EUR	240 841 643,87	597 887	402,8213
FR0010251744	Action Dist	Distribuable	EUR	389 980 682,90	2 331 932	167,235

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Espagne +/-	Pays-Bas +/-	Luxembourg +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	624 091,15	590 026,86	29 752,26	4 312,03	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	6 240,55	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	630 331,70	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 780,44	-	-	-	-	3 780,44
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	3 780,44

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 780,44	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 780,44	-	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	3 729 989,44
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	2 223 734,88
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	526 500,00
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	3 439 431,68
Total des créances	9 919 656,00
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-6 803 643,71
Frais de gestion	-152 791,12
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-12 178,23
Total des dettes	-6 968 613,06
Total des créances et dettes	2 951 042,94

* Autres débiteurs divers = 3 439 431,68€ de provisions sur récupération fiscale titres espagnol.

** Autres créditeurs divers = -12 178,23€ de commissions de mouvements.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,30 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010655746	31/10/2025
Frais fixes	389 512,86
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist	
FR0010251744	31/10/2025
Frais fixes	902 019,62
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	11 827 409,51	8 471 736,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	11 827 409,51	8 471 736,90
Report à nouveau	12 081 834,47	8 589 761,10
Sommes distribuables au titre du revenu net	23 909 243,98	17 061 498,00

Action Acc

FR0010655746

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	4 508 280,24	2 480 141,08
Total	4 508 280,24	2 480 141,08
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Action Dist

FR0010251744	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	5 946 426,60	5 977 980,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	13 454 537,14	8 603 376,92
Capitalisation	-	-
Total	19 400 963,74	14 581 356,92
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 331 932	1 660 550
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,55	3,60
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	19 791 300,26	17 510 605,81
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	19 791 300,26	17 510 605,81
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	30 305 256,02	5 763 967,22
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	50 096 556,28	23 274 573,03

Action Acc

FR0010655746

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	7 506 310,88	1 694 444,34
Total	7 506 310,88	1 694 444,34
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Action Dist

FR0010251744	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	42 590 245,40	21 580 128,69
Capitalisation	-	-
Total	42 590 245,40	21 580 128,69
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 331 932	1 660 550
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			624 091 153,35	98,93
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			624 091 153,35	98,93
Activités minières générales			2 124 624,84	0,34
ACERINOX SA	EUR	190 038	2 124 624,84	0,34
Assurance services complets			5 396 620,93	0,85
MAFPRE SA	EUR	1 408 304	5 396 620,93	0,85
Banques			241 343 301,03	38,26
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	4 392 659	76 586 009,67	12,14
BANCO DE SABADELL	EUR	3 828 945	12 417 268,64	1,97
BANCO SANTANDER SA	EUR	11 345 293	100 133 556,02	15,87
BANKINTER	EUR	685 098	8 954 230,86	1,42
CAIXABANK	EUR	4 320 379	39 583 312,40	6,28
UNICAJA BANCO	EUR	1 567 916	3 668 923,44	0,58
Biotechnologie			3 648 981,95	0,58
GRIFOLS SA	EUR	324 787	3 648 981,95	0,58
Compagnies aériennes			18 051 548,71	2,86
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	EUR	3 789 158	18 051 548,71	2,86
Construction lourde			53 234 569,78	8,44
ACCIONA SA	EUR	33 449	6 422 208,00	1,02
ACS	EUR	207 057	14 742 458,40	2,34
FERROVIAL SE	EUR	559 253	29 752 259,60	4,71
SACYR SHS	EUR	607 349	2 317 643,78	0,37
Distributeurs Habillement			68 270 385,10	10,82
INDITEX	EUR	1 425 269	68 270 385,10	10,82
Distribution de gaz			6 632 939,38	1,05
ENAGAS	EUR	199 684	2 748 650,26	0,43
NATURGY ENERGY GROUP SA	EUR	147 804	3 884 289,12	0,62
Électricité alternative			1 181 189,30	0,19
CORPORACION ACCIONA ENERGIAS RENOVABLES SA	EUR	49 505	1 181 189,30	0,19
Électricité conventionnelle			105 919 097,80	16,79
ENDESA	EUR	322 784	10 035 354,56	1,59
IBERDROLA SA	EUR	5 092 296	89 446 179,24	14,18
REDEIA CORPORACION SA	EUR	412 400	6 437 564,00	1,02

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Fer et acier			4 312 033,66	0,68
ARCELORMITTAL SA	EUR	129 998	4 312 033,66	0,68
Matériaux et accessoires de construction			2 942 808,00	0,47
FLUIDRA SA	EUR	117 150	2 942 808,00	0,47
Matériel de production d'énergie renouvelable			1 428 048,83	0,23
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	95 235	1 428 048,83	0,23
Pharmacie			1 431 634,10	0,23
LABORATORIOS FARMACEUTICOS ROV	EUR	23 431	1 431 634,10	0,23
Produits de beauté			1 984 003,16	0,31
PUIG BRANDS SA	EUR	133 244	1 984 003,16	0,31
SCPI : biens immobiliers diversifié			5 804 706,60	0,92
MERLIN PROPERTIES REIT	EUR	429 660	5 804 706,60	0,92
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			1 049 061,10	0,17
COLONIAL SFL SOCIMI SA	EUR	191 260	1 049 061,10	0,17
Services de livraison			2 340 871,56	0,37
DISTRIB.INTEGRAL LOGISTA HOLD.	EUR	80 943	2 340 871,56	0,37
Services de transport			21 539 206,80	3,41
AENA SME SA	EUR	914 616	21 539 206,80	3,41
Services informatiques			5 165 963,44	0,82
INDRA SISTEMAS SA	EUR	107 714	5 165 963,44	0,82
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			14 004 036,00	2,22
REPSOL	EUR	882 144	14 004 036,00	2,22
Télécommunications filaires			33 513 819,76	5,31
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	538 461	14 554 600,83	2,31
TELEFONICA SA	EUR	4 321 682	18 959 218,93	3,00
Voyage et tourisme			22 771 701,52	3,61
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	343 361	22 771 701,52	3,61
Total			624 091 153,35	98,93

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
IBEX 35 IND 1125	39	125 346,00	-	6 240 546,00
Sous total		125 346,00	-	6 240 546,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		125 346,00	-	6 240 546,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)		Classe de part couverte
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	624 091 153,35
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	125 346,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	13 700 098,48
Autres passifs (-)	-7 094 271,06
Total = actif net	630 822 326,77

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010655746 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenue par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 280	€2 540
	Rendement annuel moyen	-87,2%	-24,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 150	€6 920
	Rendement annuel moyen	-28,5%	-7,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 490	€11 080
	Rendement annuel moyen	4,9%	2,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 320	€15 060
	Rendement annuel moyen	43,2%	8,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2018 et le 31/05/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2019 et le 30/08/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€44	€245
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,4%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,52% avant déduction des coûts et de 2,07% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	14,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi IBEX 35 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010251744 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice IBEX 35 Net Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), principal indice boursier espagnol, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site Internet de Bolsa Madrid (<http://www.bolsamadrid.es/ing/asp/Indices/Resumen.aspx>) contient des informations plus détaillées sur les indices Bolsa Madrid.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenue par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 280	€2 540
	Rendement annuel moyen	-87,2%	-24,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 180	€7 070
	Rendement annuel moyen	-28,2%	-6,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 540	€11 280
	Rendement annuel moyen	5,4%	2,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 390	€15 260
	Rendement annuel moyen	43,9%	8,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2018 et le 31/05/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2019 et le 30/08/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI IBEX 35 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€44	€250
Incidence des coûts annuels**	0,4%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 2,89% avant déduction des coûts et de 2,44% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	0,14% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	14,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 11 septembre 2025 le fonds a changé de dénomination de Amundi MSCI Europe II UCITS ETF à Amundi MSCI Europe UCITS ETF.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice MSCI EUROPE Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice MSCI EUROPE Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 16,08%. Celle du benchmark est de 15,87% avec une tracking error de 0,09%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	1 101 372,03	6 810 870,19
SAP SE	1 318 948,48	6 540 688,96
NESTLE SA	1 352 109,70	5 953 664,89
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	5 071 967,39	2 016 501,72
NOVO NORDISK AS	1 085 714,22	5 578 651,07
NOVARTIS AG-NOM	1 025 316,56	5 340 501,05
SHELL PLC	777 093,71	5 349 037,54
ASTRAZENECA PLC	1 037 852,96	4 893 136,31
HSBC HOLDINGS PLC	783 994,34	5 046 471,30
ROCHE HOLDING LTD	931 589,46	4 827 358,63

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	9,71

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	54 634 141,69	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	9,67	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	ING GROUP
	Montant	29 675 688,48
2	Dénomination	DEUTSCHE BANK
	Montant	11 878 975,80
3	Dénomination	IBERDROLA
	Montant	4 473 155,60
4	Dénomination	ETAT ALLEMAND
	Montant	2 576 203,62
5	Dénomination	TEMENOS
	Montant	2 018 573,53
6	Dénomination	LLOYDS BANKING
	Montant	1 344 409,82
7	Dénomination	SCOR
	Montant	786 376,44
8	Dénomination	SIEMENS ENERGY
	Montant	307 951,00

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

9	Dénomination	IPSEN
	Montant	197 194,20

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	28 315 875,04	-	-	-	-
2	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	10 860 608,11	-	-	-	-
3	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	6 720 905,06	-	-	-	-
4	Dénomination	CREDIT AGRICOLE	-	-	-	-
	Montant	3 336 442,90	-	-	-	-
5	Dénomination	UNICREDIT BANK	-	-	-	-
	Montant	2 602 301,19	-	-	-	-
6	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	738 006,79	-	-	-	-
7	Dénomination	BANK OF AMERICA	-	-	-	-
	Montant	608 708,04	-	-	-	-
8	Dénomination	UBS	-	-	-	-
	Montant	581 328,84	-	-	-	-
9	Dénomination	GOLDMAN SACHS	-	-	-	-
	Montant	509 039,86	-	-	-	-
10	Dénomination	JP MORGAN	-	-	-	-
	Montant	360 925,86	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	61 272 573,49	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-	-
	Montant	57 909 590,14	-	-	-	-
2	Monnaie	CHF	-	-	-	-
	Montant	2 018 573,53	-	-	-	-
3	Monnaie	GBP	-	-	-	-
	Montant	1 344 409,82	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	14 283 718,97	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	15 536 561,24	-	-	-	-
1 à 3 mois	10 222 051,11	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	8 033 881,79	-	-	-	-
Ouvertes	6 557 928,58	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-
	Montant	49 233 831,11	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	3 701 233,84	-	-	-	-
3	Pays	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE	-	-	-	-
	Montant	608 708,04	-	-	-	-
4	Pays	SUISSE	-	-	-	-
	Montant	581 328,84	-	-	-	-
5	Pays	ROYAUME-UNI	-	-	-	-
	Montant	509 039,86	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	54 634 141,69	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	61 272 573,49

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.
- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	85 198,20	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		54 634 141,69
- Prêts de titres :	54 634 141,69	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		2 485 760,00
- Change à terme :	-	
- Future :	2 485 760,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BANK OF AMERICA	SOCIETE GENERALE
BNP PARIBAS	-
CREDIT AGRICOLE	-
GOLDMAN SACHS	-
JP MORGAN	-
MORGAN STANLEY	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
UBS	-
UNICREDIT BANK	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	50 682 324,87
- Obligations	2 576 203,62
- OPCVM	-
- Espèces (**)	8 014 045,00
Total	61 272 573,49
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	85 198,20
- Autres revenus	-
Total des revenus	85 198,20
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	558 654 923,95	685 082 640,01
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	558 654 923,95	685 082 640,01
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	2 576 203,62	1 425 997,91
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	2 576 203,62	1 425 997,91
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	47 343,00	57 902,50
Opérations temporaires sur titres (H)	54 634 141,69	34 068 659,63
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	54 634 141,69	34 068 659,63
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	615 912 612,26	720 635 200,05
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 620 187,44	1 090 287,57
Comptes financiers	9 766 705,70	21 017 233,86
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	11 386 893,14	22 107 521,43
Total Actif I + II	627 299 505,40	742 742 721,48

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	486 962 655,88	590 615 174,18
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	78 140 094,00	113 828 184,91
Capitaux propres I	565 102 749,88	704 443 359,09
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	565 102 749,88	704 443 359,09
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	53 258 528,49	20 075 475,27
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	53 258 528,49	20 075 475,27
Instruments financiers à terme (B)	61 103,00	109 522,50
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	53 319 631,49	20 184 997,77
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	8 867 771,13	17 242 333,71
Concours bancaires	9 352,90	872 030,91
Sous-total autres passifs IV	8 877 124,03	18 114 364,62
Total Passifs: I + II + III + IV	627 299 505,40	742 742 721,48

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	17 759 521,24	20 073 425,60
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	85 198,20	759 872,74
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	53 021,98	208 752,67
Sous-total Produits sur opérations financières	17 897 741,42	21 042 051,01
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-1,03	-5,87
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-19 423,06	-78 120,53
Sous-total charges sur opérations financières	-19 424,09	-78 126,40
Total Revenus financiers nets (A)	17 878 317,33	20 963 924,61
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-1 630 854,08	-1 901 679,24
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-1 630 854,08	-1 901 679,24
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	16 247 463,25	19 062 245,37
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-3 836 659,12	-1 841 632,57
Sous-total revenus nets I = C + D	12 410 804,13	17 220 612,80

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	84 924 267,66	41 689 309,44
Frais de transactions externes et frais de cession	-100 246,71	-778 019,64
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	84 824 020,95	40 911 289,80
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-11 577 320,87	-2 557 432,25
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	73 246 700,08	38 353 857,55
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-5 934 116,55	74 027 898,67
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	447,20	9 128,72
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-5 933 669,35	74 037 027,39
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 583 740,86	-15 783 312,83
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-7 517 410,21	58 253 714,56
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	78 140 094,00	113 828 184,91

Annexe

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'indice MSCI Europe Net Total Return Index (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif des grandes et moyennes capitalisations des marchés développés européens, tout, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	565 102 749,88	704 443 359,09	697 597 714,52	726 110 677,06	928 437 173,75

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0010261198					
Nombre de parts ou actions	2 646 763,00	3 830 063,00	4 524 259	5 101 259	5 892 074
Valeur liquidative unitaire	213,5071	183,9247	154,1904	142,3395	157,5739
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	32,36	14,50	8,64	7,45	18,09

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distributables.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	704 443 359,09	697 597 714,52
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	32 021 642,66	8 716 480,20
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-266 594 741,13	-135 908 696,62
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	16 247 463,25	19 062 245,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	84 824 015,55	40 911 289,75
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-5 933 669,35	74 037 027,39
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	* 94 679,81	27 298,48
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	565 102 749,88	704 443 359,09

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

* Autres éléments = 94 679,81 € de provisions sur les récupérations des taxes sur OST titres espagnol.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc		
FR0010261198	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	162 233	32 021 642,66
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 345 533	-266 594 741,13
Solde net des souscriptions/rachats	-1 183 300	-234 573 098,47
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		64 892,94
Commissions de rachat acquises		37 328,48
Total des commissions acquises		102 221,42

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010261198	Action Acc	Capitalisable	EUR	565 102 749,88	2 646 763	213,5071

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Royaume-Uni +/-	Pays-Bas +/-	Allemagne +/-	France +/-	Suisse +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	558 654,93	118 134,62	81 801,61	92 135,84	83 833,26	71 549,22
Opérations temporaires sur titres	54 634,14	6 617,94	3 164,18	1 559,00	2 445,67	10 987,16
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-50 682,33	-1 344,41	-29 675,69	-12 186,93	-983,57	-2 018,57
Hors-bilan						
Futures	2 485,76	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	565 092,50	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	2 576,20	2 576,20	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 766,71	-	-	-	9 766,71
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-2 576,21	-2 576,21	-	-	-
Comptes financiers	-9,35	-	-	-	-9,35
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-0,01	-	-	9 757,36

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	2 576,20	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	9 766,71	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-2 576,21	-	-
Comptes financiers	-9,35	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	9 757,36	-	-	-	-0,01	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	GBP +/-	CHF +/-	SEK +/-	DKK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	121 976,32	70 379,47	16 203,32	13 320,08	10 052,94
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	7 071,99	10 987,16	12 734,79	2 202,06	1 008,62
Créances	264,17	359,24	9,56	2,17	74,79
Comptes financiers	22,26	29,98	88,95	59,05	30,66
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-1 344,41	-2 018,57	-	-	-
Dettes	-122,42	-181,86	-19,41	-2,95	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	127 867,91	79 555,42	29 017,21	15 580,41	11 167,01

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	28 315,88	-
NATIXIS	10 860,61	-
BNP PARIBAS	5 028,92	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	3 336,44	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	2 602,30	-
BNP PARIBAS ARBITRAG	1 691,99	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	738,01	-
BANK OF AMERICA	608,71	-
UBS AG	581,33	-
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	509,04	-
JP MORGAN AG	360,93	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	31 020,10	-
NATIXIS	12 665,35	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	4 473,16	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	2 576,20	-
BNP PARIBAS ARBITRAG	2 215,77	-
UBS AG	307,95	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	-	6 008,58
MORGAN STANLEY LLC	-	1 038,88

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	536,08
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	430,51

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	402 258,40
Ventes à règlement différé	760 985,52
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	168 759,40
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	288 184,12
Total des créances	1 620 187,44
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-719 701,12
Frais de gestion	-119 978,46
Dépôts de garantie	-8 014 045,00
Autres créditeurs divers **	-14 046,55
Total des dettes	-8 867 771,13
Total des créances et dettes	-7 247 583,69

* Autres débiteurs divers = 288 184,12€ de provisions sur les récupérations des taxes sur OST titres espagnol.

** Autres créditeurs divers = 14 046,55€ de commissions de mouvements.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,25 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de transaction ni les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0010261198	31/10/2025
Frais fixes	1 630 854,08
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN		Libellé	31/10/2025
Actions et valeurs assimilées			
FR0004125920		AMUNDI SA	233 730,50
FR0000045072		CREDIT AGRICOLE SA	866 878,28
Total			1 100 608,78

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	12 410 804,13	17 220 612,80
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	12 410 804,13	17 220 612,80
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	12 410 804,13	17 220 612,80

Action Acc

FR0010261198

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	12 410 804,13	17 220 612,80
Total	12 410 804,13	17 220 612,80
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	73 246 700,08	38 353 857,55
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	73 246 700,08	38 353 857,55
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	73 246 700,08	38 353 857,55

Action Acc

FR0010261198

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	73 246 700,08	38 353 857,55
Total	73 246 700,08	38 353 857,55
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			507 972 599,08	89,89
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			507 972 599,08	89,89
Activités minières générales			7 584 625,07	1,34
ANGLO AMERICAN PLC	GBP	56 593	1 852 181,40	0,33
BOLIDEN AB	SEK	144	5 638,43	-
GLENCORE PLC	GBP	514 775	2 135 690,69	0,38
RIO TINTO PLC	GBP	57 503	3 591 114,55	0,63
Aérospatiale			18 337 860,80	3,25
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	29 541	6 304 049,40	1,12
DASSAULT AVIATION SA	EUR	973	271 272,40	0,05
ROLLS-ROYCE HOLDINGS PLC	GBP	419 797	5 576 903,63	0,99
SAAB AB	SEK	12 108	579 084,27	0,10
SAFRAN	EUR	18 209	5 606 551,10	0,99
Aérospatiale et défense			2 044 440,10	0,36
LEONARDO AZIONE POST RAGGRUPPAMENTO	EUR	21 180	1 077 638,40	0,19
MTU AERO ENGINES HLDG AG	EUR	2 557	966 801,70	0,17
Agences de médias			1 386 388,59	0,25
AUTO TRADER GROUP PLC	GBP	44 823	398 199,89	0,07
PUBLICIS GROUPE	EUR	11 364	986 395,20	0,18
WPP PLC	GBP	548	1 793,50	-
Agriculture et pêche			452 624,19	0,08
MOWI ASA	NOK	23 636	450 575,80	0,08
SALMAR ASA	NOK	42	2 048,39	-
Aluminium			409 666,93	0,07
NORSK HYDRO ASA	NOK	69 794	409 666,93	0,07
Articles de luxe			5 061 764,77	0,90
CIE FINANCIERE RICHEMONT SA	CHF	26 641	4 563 085,32	0,81
PANDORA AB	DKK	4 292	498 679,45	0,09
Assurance immobilière et dommages			526 563,50	0,09
ADMIRAL GROUP	GBP	13 807	514 903,89	0,09
SAMPO OYJ A	EUR	1 206	11 659,61	-
Assurance services complets			15 985 497,10	2,83
ALLIANZ SE-NOM	EUR	19 378	6 747 419,60	1,19

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ASR NEDERLAND N.V	EUR	7 601	440 097,90	0,08
AXA SA	EUR	89 599	3 371 610,37	0,60
BALOISE-HOLDING NOM.	CHF	1 876	403 728,24	0,07
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	NOK	7 772	181 437,63	0,03
HELVETIA HOLDING LTD	CHF	401	85 432,41	0,02
TRYGVESTA	DKK	15 198	325 037,58	0,06
ZURICH INSURANCE GROUP AG	CHF	7 344	4 430 733,37	0,78
Assurance vie			4 842 861,17	0,86
AEGON LIMITED	EUR	67 338	444 834,83	0,08
AGEAS NV	EUR	7 598	436 125,20	0,08
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	433	14 440,55	-
AVIVA PLC	GBP	151 629	1 154 068,52	0,21
LEGAL & GENERAL GROUP	GBP	3 074	8 321,44	-
NN GROUP NV	EUR	12 560	745 812,80	0,13
PHOENIX GROUP HOLDINGS PLC	GBP	40 826	313 241,78	0,06
POSTE ITALIANE SPA	EUR	232	4 846,48	-
PRUDENTIAL PLC	GBP	131 946	1 584 643,75	0,28
SWISS LIFE HOLDING NOM	CHF	145	136 525,82	0,02
Audiovisuel et divertissements			5 132 952,60	0,91
INFORMA PLC	GBP	69 034	760 556,72	0,14
SPOTIFY TECHNOLOGY SA	USD	7 701	4 372 395,88	0,77
Automobiles			10 591 298,36	1,87
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	48 514	2 566 390,60	0,45
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	14 394	1 161 883,68	0,21
BAYERISCHE MOTOREN WERKE PFD	EUR	2 380	178 619,00	0,03
DR PORSCHE AKTIENGESELLSCHAFT PREFERRED STOCK	EUR	958	43 541,10	0,01
FERRARI NV	EUR	6 194	2 146 221,00	0,38
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	36 672	2 061 333,12	0,36
PORSCHE AUTOMOBIL HOLDING SE	EUR	9 032	311 242,72	0,05
RENAULT SA	EUR	9 799	330 226,30	0,06
STELLANTIS NV	EUR	96 508	847 147,22	0,15
VOLKSWAGEN AG PFD	EUR	10 471	944 693,62	0,17
Banques			73 479 269,31	13,00
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	29 612	767 246,92	0,14
AIB GROUP PLC	EUR	109 674	875 746,89	0,16
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	EUR	429	3 253,54	-
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	291 439	5 081 238,97	0,90
BANCO BPM SPA	EUR	53 873	679 069,17	0,12

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	EUR	4 222	3 230,67	-
BANCO DE SABADELL	EUR	255 110	827 321,73	0,15
BANCO SANTANDER SA	EUR	740 504	6 535 688,30	1,16
BANKINTER	EUR	344	4 496,08	-
BANK OF IRELAND GROUP PLC	EUR	51 557	731 336,05	0,13
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	CHF	145	14 600,94	-
BARCLAYS en EUR	EUR	225	1 045,13	-
BARCLAYS PLC	GBP	696 862	3 228 673,62	0,57
BNP PARIBAS	EUR	51 147	3 429 917,82	0,61
BPER BANCA SPA	EUR	72 577	751 534,84	0,13
CAIXABANK	EUR	199 553	1 828 304,59	0,32
COMMERZBANK	EUR	39 102	1 232 104,02	0,22
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	55 427	866 878,28	0,15
DANSKE BANK A/S	DKK	34 246	1 326 784,85	0,24
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	93 986	2 906 986,98	0,51
DNB BANK ASA	NOK	44 483	983 982,09	0,17
ERSTE GROUP BANK	EUR	15 634	1 403 151,50	0,25
FINECOBANK	EUR	32 007	634 058,67	0,11
HSBC HOLDINGS PLC	GBP	870 622	10 539 238,83	1,87
ING GROUP NV	EUR	149 079	3 237 995,88	0,57
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	723 257	4 032 881,03	0,71
KBC GROUPE	EUR	176	18 348,00	-
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	3 051 902	3 094 808,24	0,55
NATWEST GROUP PLC	GBP	411 285	2 734 252,83	0,48
NORDEA BANK ABP	SEK	152 823	2 263 837,80	0,40
SEB A	SEK	6 426	106 393,74	0,02
SOCIETE GENERALE SA	EUR	36 536	2 004 364,96	0,36
STANDARD CHARTERED	GBP	55 312	981 946,20	0,17
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	21 031	239 367,09	0,04
SWEDBANK A SHS A	SEK	13 064	344 597,47	0,06
UBS GROUP INC NAMEN AKT	CHF	159 299	5 283 317,98	0,94
UNICREDIT SPA	EUR	69 987	4 481 267,61	0,79
Bâtiment : Contrôle climat			226 086,06	0,04
NIBE INDUSTRIER AB B	SEK	66 749	226 086,06	0,04
Biotechnologie			11 825 288,43	2,09
ARGEN-X N V	EUR	3 079	2 172 542,40	0,39
GENMAB	DKK	2 853	702 246,36	0,12
GRIFOLS SA	EUR	176	1 977,36	-
LONZA GROUP AG N	CHF	3 593	2 149 091,36	0,38

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NOVONESIS A/S	DKK	171	8 866,94	-
NOVO NORDISK AS	DKK	160 489	6 790 564,01	1,20
Boissons non alcoolisées			1 673 737,49	0,30
COCA COLA EUROPEAN PARTNERS PLC	USD	11 788	907 232,75	0,16
COCA COLA HBC	GBP	12 249	481 621,56	0,09
JDE PEETS B V	EUR	9 021	284 883,18	0,05
Brasseurs			817 173,31	0,14
CARLSBERG B	DKK	4 531	462 128,99	0,08
HEINEKEN HOLDING NV	EUR	5 766	337 887,60	0,06
HEINEKEN NV	EUR	143	9 586,72	-
LOTUS BAKERIES	EUR	1	7 570,00	-
Chaussures			1 377 721,80	0,24
ADIDAS NOM	EUR	8 411	1 377 721,80	0,24
Chemins de fer			282 438,86	0,05
GETLINK SE	EUR	17 842	282 438,86	0,05
Chimie de base			1 937 231,67	0,34
BASF SE	EUR	45 273	1 937 231,67	0,34
Chimie de spécialité			8 285 571,51	1,47
AIR LIQUIDE	EUR	531	89 165,52	0,02
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	28 718	4 822 326,56	0,85
COVESTRO AG	EUR	9 561	579 396,60	0,10
EMS-CHEMIE HOLDING N	CHF	47	27 924,56	0,01
EVONIK INDUSTRIES AG	EUR	11 491	166 964,23	0,03
GIVAUDAN N	CHF	458	1 630 223,95	0,29
IMCD B.V	EUR	2 611	234 937,78	0,04
SYENSQO SA	EUR	23	1 647,72	-
SYMRISE	EUR	7 185	515 739,30	0,09
YARA INTERNATIONAL ASA	NOK	6 871	217 245,29	0,04
Ciment			2 465 460,66	0,44
AMRIZE LTD	CHF	25 878	1 158 512,16	0,21
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	6 435	1 306 948,50	0,23
Compagnies aériennes			1 420 354,91	0,25
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	314	2 384,52	-
INTERNATIONAL CONSOLIDATED AIRLINES GROUP SA	EUR	65 046	309 879,14	0,05
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	42 213	1 108 091,25	0,20
Composants électriques			8 379 606,02	1,48
ALSTOM	EUR	6	129,90	-
PRYSMIAN SPA	EUR	14 706	1 320 892,92	0,23
REXEL	EUR	9 596	287 880,00	0,05

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	27 512	6 770 703,20	1,20
Composants et équipements électriques			2 666 476,64	0,47
ADDTECH AB	SEK	13 119	385 562,40	0,07
INDUTRADE AB	SEK	13 400	310 653,74	0,05
LEGRAND	EUR	13 179	1 970 260,50	0,35
Construction individuelle			299 896,26	0,05
BARRATT REDROW PLC	GBP	70 009	299 896,26	0,05
Construction lourde			6 096 643,58	1,08
ACCIONA SA	EUR	13	2 496,00	-
ACS	EUR	9 506	676 827,20	0,12
BOUYGUES	EUR	9 753	381 634,89	0,07
EIFFAGE	EUR	3 043	324 688,10	0,06
FERROVIAL SE	EUR	26 082	1 387 562,40	0,25
SKANSKA AB-B SHS	SEK	17 810	421 994,39	0,07
VINCI SA	EUR	25 034	2 901 440,60	0,51
Conteneurs et emballages			157 277,37	0,03
MONDI PLC	GBP	232	2 245,39	-
SIG GROUP LTD	CHF	16 005	155 031,98	0,03
Défense			8 374 199,20	1,48
BAE SYSTEMS PLC	GBP	153 481	3 268 973,20	0,58
HENSOLDT AG	EUR	33	3 042,60	-
RHEINMETALL AG	EUR	2 331	3 966 196,50	0,70
THALES SA	EUR	4 601	1 135 986,90	0,20
Détaillants et grossistes Alimentation			3 685 039,79	0,65
CARREFOUR SA	EUR	284	3 706,20	-
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	3 207	71 644,38	0,01
KESKO OYJ B	EUR	13 065	239 089,50	0,04
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	45 030	1 599 015,30	0,29
SAINSBURY(J)	GBP	824	3 204,26	-
TESCO PLC	GBP	338 144	1 768 380,15	0,31
Distillateurs et viticulteurs			3 150 400,14	0,56
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	313	1 888,64	-
DIAGEO	GBP	113 002	2 251 163,98	0,40
PERNOD RICARD	EUR	10 562	897 347,52	0,16
Distributeurs Bricolage			2 545,06	-
KINGFISHER	GBP	724	2 545,06	-
Distributeurs diversifiés			1 481 379,34	0,26
MARKS AND SPENCER GROUP	GBP	107 560	487 078,01	0,09
NEXT PLC	GBP	6 108	994 301,33	0,17

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distributeurs Habillement			3 223 708,34	0,57
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	SEK	10 233	168 397,94	0,03
INDITEX	EUR	55 577	2 662 138,30	0,47
JD SPORTS FASHION PLC	GBP	149 064	158 116,96	0,03
ZALANDO	EUR	9 689	235 055,14	0,04
Distributeurs spécialisés			284 171,54	0,05
AVOLTA AG	CHF	3 798	173 063,04	0,03
D'IETEREN GROUP	EUR	701	111 108,50	0,02
Distribution de gaz			564 401,18	0,10
SNAM RETE GAS	EUR	105 535	564 401,18	0,10
Divers produits de consommation courante			1 795 612,91	0,32
HALEON PLC	GBP	445 455	1 795 612,91	0,32
Eau			1 436 158,34	0,25
SEVERN TRENT PLC	GBP	142	4 495,44	-
UNITED UTILITIES GROUP PLC	GBP	35 687	487 702,70	0,08
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	32 948	943 960,20	0,17
Édition			315 858,16	0,06
PEARSON	GBP	26 176	315 858,16	0,06
Électricité alternative			1 172 088,21	0,21
EDP RENOVAVEIS	EUR	374	4 742,32	-
EDP S.A	EUR	168 159	724 765,29	0,13
ORSTED SH	DKK	25 828	400 536,00	0,07
VERBUND A	EUR	628	42 044,60	0,01
Électricité conventionnelle			11 328 776,18	2,01
BKW AG	CHF	111	21 551,89	0,01
ENDESA	EUR	167	5 192,03	-
ENEL SPA	EUR	401 471	3 521 703,61	0,62
FORTUM OYJ	EUR	226	4 370,84	-
IBERDROLA SA	EUR	320 966	5 637 767,79	1,00
REDEIA CORPORACION SA	EUR	17 731	276 780,91	0,05
SSE PLC	GBP	54 928	1 198 042,55	0,21
TERNA SPA	EUR	74 653	663 366,56	0,12
Équipement électronique: contrôle et filtres			222 436,69	0,04
ALFA LAVAL	SEK	5 368	222 436,69	0,04
Équipements de technologie de production			19 465 110,30	3,44
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	2 350	1 320 700,00	0,23
ASML HOLDING N.V.	EUR	19 763	18 144 410,30	3,21
Équipements de télécommunications			2 272 430,26	0,40
NOKIA OYJ	EUR	187 882	1 101 740,05	0,19

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TELEFON AB LM ERICSSON	SEK	133 887	1 170 690,21	0,21
Équipements électroniques			802 043,08	0,14
HALMA PLC	GBP	19 869	802 043,08	0,14
Équipements et services pétroliers			299 324,35	0,05
TENARIS SA	EUR	17 317	299 324,35	0,05
Équipements médicaux			1 366 755,93	0,24
BIOMERIEUX SA	EUR	2 168	241 948,80	0,04
DEMANT AS	DKK	2 312	66 692,31	0,01
SARTORIUS AG PFD	EUR	1 255	298 815,50	0,05
SMITH & NEPHEW	GBP	43 550	696 542,21	0,13
SONOVA HOLDING AG	CHF	266	62 757,11	0,01
Établissements de soins de santé			-	-
NMC HEALTH PLC-W/I	GBP	22 318	-	-
Expert en finance			11 794 405,21	2,09
3I GROUP	GBP	49 594	2 484 075,36	0,44
AB INDUSTRIVAERDEN C	SEK	489	17 638,59	-
BRENNTAG AG	EUR	62	2 985,30	-
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	9 349	2 052 105,50	0,36
EURONEXT	EUR	3 479	431 396,00	0,08
EXOR NV	EUR	4 409	331 556,80	0,06
GECINA ACT	EUR	2 410	194 125,50	0,04
GROUPE BRUXELLES LAMBERT	EUR	4 058	309 422,50	0,06
INDUSTRIVARDEN AB A	SEK	6 178	223 183,33	0,04
INVESTOR AB	SEK	86 855	2 485 648,40	0,44
LATOUR AB INVESTMENT	SEK	78	1 729,26	-
LONDON STOCK EXCHANGE	GBP	23 664	2 555 372,58	0,45
M&G PLC	GBP	119 545	358 315,20	0,06
UNIPOL GRUPPO S P A	EUR	18 289	346 850,89	0,06
Exploration et production			372 364,74	0,07
AKER BP SHS	NOK	16 539	372 364,74	0,07
Fabrication de métaux			4 002,74	-
SKF AB-B SHS	SEK	179	4 002,74	-
Fer et acier			724 347,04	0,13
ARCELORMITTAL SA	EUR	21 844	724 347,04	0,13
Fournitures médicales			8 108 892,09	1,44
ALCON INC	CHF	24 761	1 598 087,31	0,28
COLOPLAST B	DKK	66	5 175,92	-
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	15 100	4 791 230,00	0,85
KONINKLIJKE PHILIPS N.V.	EUR	39 794	944 709,56	0,17

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
QIAGEN NV	EUR	9 948	405 480,48	0,07
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	1 450	300 440,00	0,06
STRAUMANN HOLDING LTD	CHF	585	63 768,82	0,01
Gestion financière			2 260 495,28	0,40
ADYEN BV	EUR	1 265	1 883 079,00	0,33
EDENRED	EUR	106	2 642,58	-
NEXI SPA	EUR	234	1 068,44	-
WISE PLC	GBP	33 966	373 705,26	0,07
Gestionnaires d'actifs			1 939 346,46	0,34
AMUNDI SA	EUR	3 635	233 730,50	0,04
BANCA MEDIOLANUM	EUR	11 400	198 474,00	0,04
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	EUR	87	1 260,63	-
EQT AB	SEK	18 406	553 712,96	0,10
JULIUS BAER GRUPPE	CHF	11 022	644 749,23	0,11
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	114	120 871,62	0,02
SCHRODERS LTD	GBP	42 751	184 640,32	0,03
SOFINA SA	EUR	8	1 907,20	-
Habillement et accessoires			12 977 632,57	2,30
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 592	3 421 208,00	0,61
KERING	EUR	3 896	1 195 292,80	0,21
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	12 549	7 681 242,90	1,36
MONCLER SPA	EUR	12 225	635 700,00	0,11
THE SWATCH GROUP	CHF	244	44 188,87	0,01
Hôtels			1 553 823,84	0,28
ACCOR SA	EUR	10 256	452 802,40	0,08
INTERCONTINENTAL HOTELS GROUP PLC	GBP	7 760	811 997,50	0,15
WHITBREAD	GBP	8 764	289 023,94	0,05
Industries diversifiées			10 494 423,53	1,86
DCC PLC	GBP	330	18 820,65	-
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	20	2 090,00	-
KNORR BREMSE AG	EUR	3 796	305 957,60	0,06
LIFCO AB	SEK	104	3 495,06	-
MELROSE INDUSTRIES PLC	GBP	634	4 515,11	-
SIEMENS AG-NOM	EUR	37 906	9 307 818,30	1,65
SMITHS GROUP	GBP	17 148	491 532,40	0,09
TRELLEBORG AB	SEK	9 928	360 194,41	0,06
Internet			4 279 772,34	0,76
PROSUS N V	EUR	65 658	3 934 883,94	0,70
SCOUT 24 AG	EUR	3 442	344 888,40	0,06

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Jeux de hasard et d'argent			448 570,95	0,08
ENTAIN PLC	GBP	30 153	271 993,14	0,05
EVOLUTION AB	SEK	78	4 522,13	-
LA FRANCAISE DES JEUX UNITED	EUR	6 806	172 055,68	0,03
Location d'Équipement commercial			591 008,80	0,10
ASHTREAD GROUP	GBP	10 232	591 008,80	0,10
Logiciels			13 816 949,37	2,45
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	33 277	819 612,51	0,15
HEXAGON AB	SEK	26 508	281 985,84	0,05
NEMETSCHEK	EUR	2 816	281 600,00	0,05
SAGE GRP	GBP	51 398	672 571,02	0,12
SAP SE	EUR	52 400	11 761 180,00	2,08
Matériaux et accessoires de construction			8 568 106,80	1,52
AKZO NOBEL NV	EUR	8 994	516 615,36	0,09
ASSA ABLOY AB	SEK	48 566	1 590 017,04	0,28
BELIMO HOLDING LTD	CHF	500	467 325,02	0,08
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	22 346	1 878 404,76	0,33
GEBERIT AG-NOM	CHF	166	105 166,48	0,02
HOLCIM LTD	CHF	25 907	1 994 717,37	0,35
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	7 077	67 408,43	0,01
KINGSPAN GROUP PLC	EUR	8 097	525 495,30	0,10
ROCKWOOL	DKK	5 110	151 851,97	0,03
SIKA LTD	CHF	7 492	1 271 105,07	0,23
Matériel de production d'énergie renouvelable			6 143 023,45	1,09
E.ON SE	EUR	111 046	1 792 282,44	0,32
SIEMENS ENERGY AG	EUR	33 579	3 603 026,70	0,64
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	42 314	747 714,31	0,13
Matériels informatiques			830 578,81	0,15
LOGITECH INTERNATIONAL NOM	CHF	7 960	830 578,81	0,15
Médias			204 088,00	0,04
CTS EVENTIM AKT	EUR	2 630	204 088,00	0,04
Métaux non ferreux			6 320,34	-
ANTOFAGASTA PLC	GBP	199	6 320,34	-
Mines aurifères			283 956,65	0,05
FRESNILLO PLC-W/I	GBP	11 226	283 956,65	0,05
Organisme formation professionnel et de placement			2 209,35	-
RANDSTAD HOLDING NV	EUR	65	2 209,35	-
Outillage: construction et manutention			1 401 731,83	0,25
ATLAS COPCO AB	SEK	1 312	19 177,80	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ATLAS COPCO AB	SEK	81 689	1 064 333,58	0,19
EPIROC AB	SEK	369	6 776,30	-
EPIROC AB	SEK	19 170	311 444,15	0,06
Outillage : outils			1 393 384,23	0,25
SANDVIK	SEK	52 916	1 393 384,23	0,25
Outillage : spécialisé			301 715,46	0,05
BEIJER REF AB	SEK	21 950	301 715,46	0,05
Outillage industriel			6 687 637,30	1,18
ABB LTD-NOM	CHF	77 753	5 006 469,14	0,89
GEA GROUP AG	EUR	7 562	468 844,00	0,08
KONE B	EUR	178	10 309,76	-
RATIONAL AG	EUR	211	134 090,50	0,02
SCHINDLER HOLDING N	CHF	1 201	351 920,03	0,06
SCHINDLER HOLDING PS	CHF	2 131	657 779,94	0,12
SPIRAX GROUP PLC	GBP	38	3 069,16	-
VAT GROUP LTD	CHF	126	47 636,72	0,01
WARTSILA OYJ	EUR	265	7 518,05	-
Papiers			626 937,94	0,11
STORA ENSO OYJ-R	EUR	305	3 080,50	-
UPM KYMMENE OYJ	EUR	26 798	623 857,44	0,11
Participation et promotion immobilières			584 286,20	0,10
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	44	2 906,20	-
LUNDBERGFÖRETAGEN AB B	SEK	675	31 358,81	-
SAGAX B	SEK	2 039	39 677,33	0,01
SWISS PRIME SITE REIT	CHF	4 137	510 343,86	0,09
Pharmacie			51 661 603,44	9,14
ASTRAZENECA PLC	GBP	77 422	10 990 407,42	1,94
BAYER AG	EUR	49 299	1 328 608,05	0,24
BIOVITRUM	SEK	103	3 076,02	-
GALDERMA GROUP LTD	CHF	7 756	1 243 069,45	0,22
GSK PLC	GBP	202 010	4 094 471,00	0,72
HIKMA PHARMACEUTICALS	GBP	8 709	182 319,44	0,03
IPSEN	EUR	1 915	233 247,00	0,04
L'OREAL PRIME 2013	EUR	11 938	4 329 315,70	0,77
LOREAL SA	EUR	221	80 145,65	0,01
MERCK KGAA	EUR	6 556	743 778,20	0,13
NOVARTIS AG-NOM	CHF	95 403	10 221 419,04	1,81
ORION NEW B	EUR	5 265	318 795,75	0,06
RECORDATI INDUSTRIA CHIMICA E	EUR	6 020	310 030,00	0,06

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ROCHE HOLDING	CHF	1 637	480 207,87	0,09
ROCHE HOLDING LTD	CHF	35 255	9 851 081,43	1,74
SANDOZ GROUP LTD	CHF	2 123	122 584,32	0,02
SANOFI	EUR	55 449	4 857 332,40	0,86
SIEMENS HEALTHINEERS AG	EUR	17 710	860 174,70	0,15
UCB SA	EUR	6 344	1 411 540,00	0,25
Pneus			1 284 007,77	0,23
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	33 289	921 772,41	0,16
CONTINENTAL AG	EUR	5 532	362 235,36	0,07
Produits alimentaires			15 627 661,95	2,77
ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	165	4 310,72	-
BARRY CALLEBAUT N	CHF	27	30 480,82	0,01
DANONE SA	EUR	32 871	2 520 548,28	0,45
DSM FIRMENICH LTD	EUR	9 733	688 123,10	0,12
KERRY GROUP A	EUR	8 638	683 265,80	0,12
LINDT & SPRUENGLI AG-NOM	CHF	5	664 831,90	0,12
LINDT AND SPRUENGLI PS	CHF	5	66 753,01	0,01
NESTLE SA	CHF	128 591	10 669 770,74	1,89
ORKLA ASA	NOK	34 062	299 577,58	0,05
Produits de soin personnel			9 142 126,77	1,62
BEIERSDORF	EUR	5 134	470 890,48	0,08
ESSITY AB	SEK	316	7 524,87	-
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	34 606	2 291 177,60	0,41
SVENSKA CELLULOSE SCA AB	SEK	304	3 516,90	-
UNILEVER	GBP	121 919	6 369 016,92	1,13
Produits ménagers durables			861 279,21	0,15
HENKEL KGAA	EUR	5 439	352 175,25	0,06
HENKEL KGAA VZ PFD	EUR	7 246	509 103,96	0,09
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			12 868,31	-
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	553	12 868,31	-
Réassurance			4 774 394,40	0,85
HANNOVER RUECK SE	EUR	2 947	729 087,80	0,13
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	6 455	3 462 462,00	0,62
SWISS RE AG	CHF	1 498	237 015,60	0,04
TALANX AG	EUR	3 278	345 829,00	0,06
Restaurants et bars			2 630 719,30	0,47
COMPASS GROUP PLC	GBP	86 196	2 473 676,54	0,44
SODEXO	EUR	4	192,16	-
SODEXO PRIME DE FIDELITE	EUR	3 265	156 850,60	0,03

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCPI : biens immobiliers diversifié			24 061,95	-
LAND SECURITIES GROUP PLC R E I T	GBP	3 401	24 061,95	-
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			559 234,12	0,10
KLEPIERRE REITS	EUR	110	3 645,40	-
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	6 198	555 588,72	0,10
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			56 823,20	0,01
COVIVIO SA REIT	EUR	1 022	56 823,20	0,01
SCPI industrielles			534 198,32	0,09
SEGRO PLC REIT	GBP	67 288	534 198,32	0,09
Semi conducteurs			2 937 911,60	0,52
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	37	5 461,20	-
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	65 532	2 249 058,24	0,40
STMICROELECTRONICS NV	EUR	32 024	683 392,16	0,12
Services d'appui professionnels			5 010 403,51	0,89
BUNZL	GBP	16 982	446 950,70	0,08
BUREAU VERITAS	EUR	16 628	473 565,44	0,08
EXPERIAN PLC	GBP	45 571	1 840 063,03	0,33
INTERTEK GROUP	GBP	8 380	483 177,19	0,09
RENTOKIL INITIAL	GBP	1 322	6 346,26	-
SECURITAS AB	SEK	23 970	306 728,49	0,05
TELEPERFORMANCE SE	EUR	2 690	166 672,40	0,03
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	12 112	1 286 900,00	0,23
Services de livraison			1 941 389,56	0,34
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	48 749	1 940 210,20	0,34
INPOST SA	EUR	108	1 179,36	-
Services de santé			1 604 658,72	0,28
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	11 517	536 231,52	0,09
FRESENIUS SE & CO KGAA	EUR	21 360	1 068 427,20	0,19
Services de sécurité			755 533,43	0,13
SGS LTD	CHF	7 725	755 533,43	0,13
Services de transport			2 216 542,25	0,39
ADP	EUR	21	2 496,90	-
AENA SME SA	EUR	39 252	924 384,60	0,16
AERCAP HOLDINGS NV	USD	8 349	942 101,68	0,17
ARKEMA	EUR	3 365	173 297,50	0,03
BOLLORE SA	EUR	36 079	174 261,57	0,03
Services immobiliers			962 452,07	0,17
FASTIGHETS AB BALDER	SEK	727	4 619,62	-
VONOVIA SE NAMEN AKT REIT	EUR	36 769	957 832,45	0,17

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services informatiques			4 648 804,76	0,82
CAPGEMINI SE	EUR	8 082	1 078 947,00	0,19
RELX PLC	GBP	93 415	3 569 857,76	0,63
Services médicaux			369 041,04	0,07
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	6 036	369 041,04	0,07
Services multiples aux collectivités			6 952 196,79	1,23
CENTRICA PLC	GBP	263 052	536 914,16	0,10
ENGIE SA	EUR	3 128	63 498,40	0,01
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	89 929	1 825 558,70	0,32
NATIONAL GRID PLC	GBP	248 914	3 230 257,39	0,57
RWE AG	EUR	30 379	1 295 968,14	0,23
Services spécialisés aux consommateurs			2 508,00	-
DELIVERY HERO AG	EUR	114	2 508,00	-
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			22 228 525,35	3,93
BP PLC	GBP	784 363	3 949 271,50	0,70
ENI SPA	EUR	103 865	1 656 023,56	0,29
EQUINOR ASA	NOK	20	414,49	-
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	20 661	359 398,10	0,06
NESTE CORPORATION	EUR	193	3 465,32	-
OMV AG	EUR	4 515	214 281,90	0,04
REPSOL	EUR	60 573	961 596,38	0,17
SHELL PLC	GBP	293 872	9 525 875,35	1,69
TOTAL ENERGIES SE	EUR	103 025	5 558 198,75	0,98
Sylviculture et papiers			1 311,40	-
HOLMEN AB	SEK	40	1 311,40	-
Tabac			5 952 699,85	1,05
BRITISH AMERICAN TOBACCO PLC	GBP	103 292	4 590 494,26	0,81
IMPERIAL BRAND SHS PLC	GBP	39 558	1 362 205,59	0,24
Télécommunications filaires			8 676 419,72	1,54
BT GROUP PLC	GBP	94 781	200 416,31	0,04
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	259	7 000,77	-
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	175 157	4 709 971,73	0,83
ELISA OYJ	EUR	7 041	269 247,84	0,05
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	189 965	763 279,37	0,14
ORANGE	EUR	40 051	554 105,59	0,10
SWISSCOM N	CHF	4	2 544,92	-
TELE2 B	SEK	27 169	373 081,67	0,07
TELECOM ITALIA SPA	EUR	4 791	2 449,16	-
TELEFONICA SA	EUR	1 929	8 462,52	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TELENOR	NOK	31 268	403 268,03	0,07
TELIA COMPANY AB	SEK	101 518	345 427,59	0,06
VODAFONE GROUP	GBP	988 818	1 037 164,22	0,18
Transport maritime			289 777,36	0,05
A.P. MOELLER-MAERSK A	DKK	133	237 958,00	0,04
A.P. MOELLER-MAERSK B	DKK	26	46 500,70	0,01
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	CHF	32	5 318,66	-
Transport par camions			1 549 342,46	0,27
DSV A/S	DKK	8 414	1 549 342,46	0,27
Véhicules commerciaux et camions			1 826 919,57	0,32
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	23 580	818 461,80	0,15
KONGSBERG GRUPPEN ASA	NOK	23 017	510 623,78	0,09
METSO CORPORATION	EUR	33 676	478 535,96	0,08
VOLVO AB-B SHS	SEK	807	19 298,03	-
Voyage et tourisme			1 487 955,52	0,26
AMADEUS IT GROUP SA	EUR	22 436	1 487 955,52	0,26
Titres reçus en garantie			53 258 528,49	9,42
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			50 682 324,87	8,97
Banques			42 899 074,10	7,59
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	384 060	11 878 975,80	2,10
ING GROUP NV	EUR	1 366 284	29 675 688,48	5,25
LLOYDS BANKING GROUP PLC	GBP	1 325 771	1 344 409,82	0,24
Électricité conventionnelle			4 473 155,60	0,79
IBERDROLA SA	EUR	254 663	4 473 155,60	0,79
Logiciels			2 018 573,53	0,36
TEMENOS AG-NOM	CHF	24 658	2 018 573,53	0,36
Matériel de production d'énergie renouvelable			307 951,00	0,05
SIEMENS ENERGY AG	EUR	2 870	307 951,00	0,05
Pharmacie			197 194,20	0,04
IPSEN	EUR	1 619	197 194,20	0,04
Réassurance			786 376,44	0,14
SCOR SE ACT PROV	EUR	29 923	786 376,44	0,14
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			2 576 203,62	0,45
État			2 576 203,62	0,45
LAND NIEDERSACHSEN 2.625% 15/03/2029	EUR	2 512 000	2 576 203,62	0,45

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-53 258 528,49	-9,42
Créances représentatives de titres prêtés			54 633 905,78	9,67
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			54 633 905,78	9,67
Activités minières générales			555 580,70	0,10
BOLIDEN AB	SEK	14 189	555 580,70	0,10
Aérospatiale			222 680,57	0,04
SAAB AB	SEK	4 656	222 680,57	0,04
Agences de médias			177 497,58	0,03
WPP PLC	GBP	54 234	177 497,58	0,03
Agriculture et pêche			201 814,76	0,04
SALMAR ASA	NOK	4 138	201 814,76	0,04
Assurance immobilière et dommages			1 154 049,82	0,20
SAMPO OYJ A	EUR	119 368	1 154 049,82	0,20
Assurance services complets			315 737,74	0,06
HELVETIA HOLDING LTD	CHF	1 482	315 737,74	0,06
Assurance vie			3 959 303,90	0,70
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	42 851	1 429 080,85	0,25
LEGAL & GENERAL GROUP	GBP	304 256	823 633,41	0,15
POSTE ITALIANE SPA	EUR	22 920	478 798,80	0,08
SWISS LIFE HOLDING NOM	CHF	1 304	1 227 790,84	0,22
Automobiles			203 661,45	0,04
DR PORSCHE AKTIENGESELLSCHAFT PREFERRED STOCK	EUR	4 481	203 661,45	0,04
Banques			6 106 551,07	1,08
BANCA MONTE DEI PASCHI DI SIENA SPA	EUR	91 329	692 639,14	0,12
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	EUR	417 897	319 774,78	0,06
BANKINTER	EUR	34 025	444 706,75	0,08
BANQUE CANTONALE VAUDOISE	CHF	1 296	130 502,19	0,02
KBC GROUPE	EUR	10 800	1 125 900,00	0,20
SEB A	SEK	70 450	1 166 423,73	0,21
STANDARD CHARTERED	GBP	46 771	830 319,03	0,15
SVENSKA HANDELSBANKEN AB	SEK	55 305	629 461,13	0,11
SWEDBANK A SHS A	SEK	29 071	766 824,32	0,13
Bâtiment : Contrôle climat			28 668,48	0,01
NIBE INDUSTRIER AB B	SEK	8 464	28 668,48	0,01
Biotechnologie			1 072 429,18	0,19
GRIFOLS SA	EUR	17 418	195 691,23	0,03
NOVONESIS A/S	DKK	16 908	876 737,95	0,16

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Brasseurs			1 054 998,24	0,19
HEINEKEN NV	EUR	14 156	949 018,24	0,17
LOTUS BAKERIES	EUR	14	105 980,00	0,02
Chimie de spécialité			426 536,66	0,08
EMS-CHEMIE HOLDING N	CHF	320	190 124,66	0,04
SYENSQO SA	EUR	3 300	236 412,00	0,04
Compagnies aériennes			235 740,54	0,04
DEUTSCHE LUFTHANSA NOM	EUR	31 043	235 740,54	0,04
Composants électriques			368 851,05	0,07
ALSTOM	EUR	17 037	368 851,05	0,07
Construction lourde			245 568,00	0,04
ACCIONA SA	EUR	1 279	245 568,00	0,04
Conteneurs et emballages			221 345,26	0,04
MONDI PLC	GBP	22 870	221 345,26	0,04
Défense			294 394,60	0,05
HENSOLDT AG	EUR	3 193	294 394,60	0,05
Détaillants et grossistes Alimentation			874 400,28	0,16
CARREFOUR SA	EUR	28 101	366 718,05	0,07
JERONIMO MARTINS SGPS SA	EUR	10 332	230 816,88	0,04
SAINSBURY(J)	GBP	71 198	276 865,35	0,05
Distillateurs et viticulteurs			186 541,11	0,03
DAVIDE CAMPARI MILANO NV	EUR	30 915	186 541,11	0,03
Distributeurs Bricolage			251 908,67	0,04
KINGFISHER	GBP	71 661	251 908,67	0,04
Distributeurs Habillement			240 443,88	0,04
HENNES & MAURITZ AB-B SHS	SEK	14 611	240 443,88	0,04
Distributeurs spécialisés			15 850,00	-
D'IETEREN GROUP	EUR	100	15 850,00	-
Eau			443 180,82	0,08
SEVERN TRENT PLC	GBP	13 999	443 180,82	0,08
Électricité alternative			343 902,07	0,06
EDP RENOVAVEIS	EUR	16 134	204 579,12	0,04
VERBUND A	EUR	2 081	139 322,95	0,02
Électricité conventionnelle			1 136 668,81	0,20
BKW AG	CHF	994	192 996,17	0,03
ENDESA	EUR	16 456	511 617,04	0,09
FORTUM OYJ	EUR	22 340	432 055,60	0,08
Équipement électronique: contrôle et filtres			395 852,78	0,07
ALFA LAVAL	SEK	9 553	395 852,78	0,07

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements de télécommunications			370 188,45	0,07
NOKIA OYJ	EUR	63 129	370 188,45	0,07
Équipements médicaux			602 825,94	0,11
DEMANT AS	DKK	1 375	39 663,46	0,01
SONOVA HOLDING AG	CHF	2 387	563 162,48	0,10
Expert en finance			701 198,45	0,12
AB INDUSTRIVAERDEN C	SEK	6 586	237 561,87	0,04
BRENNTAG AG	EUR	6 097	293 570,55	0,05
LATOUR AB INVESTMENT	SEK	7 671	170 066,03	0,03
Fabrication de métaux			395 242,44	0,07
SKF AB-B SHS	SEK	17 675	395 242,44	0,07
Fournitures médicales			1 078 091,25	0,19
COLOPLAST B	DKK	6 440	505 043,92	0,09
STRAUMANN HOLDING LTD	CHF	5 257	573 047,33	0,10
Gestion financière			365 459,80	0,07
EDENRED	EUR	10 420	259 770,60	0,05
NEXI SPA	EUR	23 147	105 689,20	0,02
Gestionnaires d'actifs			1 424 215,61	0,25
CVC CAPITAL PARTNERS PLC	EUR	8 552	123 918,48	0,02
EQT AB	SEK	932	28 037,62	0,01
PARTNERS GROUP HOLDING N	CHF	1 025	1 086 784,31	0,19
SOFINA SA	EUR	778	185 475,20	0,03
Habillement et accessoires			183 456,26	0,03
THE SWATCH GROUP	CHF	1 013	183 456,26	0,03
Industries diversifiées			1 273 064,34	0,23
DCC PLC	GBP	4 849	276 549,49	0,05
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	1 977	206 596,50	0,04
LIFCO AB	SEK	10 210	343 121,23	0,06
MELROSE INDUSTRIES PLC	GBP	62 738	446 797,12	0,08
Jeux de hasard et d'argent			445 024,10	0,08
EVOLUTION AB	SEK	7 676	445 024,10	0,08
Location d'Équipement commercial			647 845,46	0,11
ASHTREAD GROUP	GBP	11 216	647 845,46	0,11
Logiciels			814 118,70	0,14
HEXAGON AB	SEK	76 531	814 118,70	0,14
Matériaux et accessoires de construction			1 017 816,62	0,18
GEBERIT AG-NOM	CHF	1 493	945 864,77	0,17
INFRASTRUTTURE WIRELESS ITALIANE SPA	EUR	7 554	71 951,85	0,01

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Matériel de production d'énergie renouvelable			186 212,93	0,03
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	10 538	186 212,93	0,03
Métaux non ferreux			625 618,08	0,11
ANTOFAGASTA PLC	GBP	19 698	625 618,08	0,11
Organisme formation professionnel et de placement			216 686,25	0,04
RANDSTAD HOLDING NV	EUR	6 375	216 686,25	0,04
Outillage: construction et manutention			2 443 202,48	0,43
ATLAS COPCO AB	SEK	129 805	1 897 389,23	0,33
EPIROC AB	SEK	29 722	545 813,25	0,10
Outillage industriel			2 489 201,80	0,44
KONE B	EUR	17 610	1 019 971,20	0,18
SPIRAX GROUP PLC	GBP	3 684	297 546,59	0,05
VAT GROUP LTD	CHF	1 134	428 730,45	0,08
WARTSILA OYJ	EUR	26 188	742 953,56	0,13
Papiers			304 777,60	0,05
STORA ENSO OYJ-R	EUR	30 176	304 777,60	0,05
Participation et promotion immobilières			525 178,51	0,09
LEG IMMOBILIEN SE	EUR	4 296	283 750,80	0,05
LUNDBERGFÖRETAGEN AB B	SEK	2 000	92 915,00	0,02
SAGAX B	SEK	7 632	148 512,71	0,02
Pharmacie			1 405 970,67	0,25
BIOVITRUM	SEK	10 144	302 942,78	0,05
SANDOZ GROUP LTD	CHF	19 103	1 103 027,89	0,20
Produits alimentaires			1 217 093,00	0,22
ASSOCIATED BRITISH FOODS	GBP	16 316	426 264,67	0,08
BARRY CALLEBAUT N	CHF	192	216 752,46	0,04
LINDT AND SPRUENGLI PS	CHF	43	574 075,87	0,10
Produits de soin personnel			1 090 887,26	0,19
ESSITY AB	SEK	31 210	743 200,37	0,13
SVENSKA CELLULOSA SCA AB	SEK	30 054	347 686,89	0,06
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			1 272 147,63	0,23
UNIVERSAL MUSIC GROUP NV	EUR	54 669	1 272 147,63	0,23
Réassurance			2 132 507,48	0,38
SWISS RE AG	CHF	13 478	2 132 507,48	0,38
Restaurants et bars			14 700,24	-
SODEXO	EUR	306	14 700,24	-
SCPI : biens immobiliers diversifié			237 980,49	0,04
LAND SECURITIES GROUP PLC R E I T	GBP	33 637	237 980,49	0,04

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			359 834,12	0,06
KLEPIERRE REITS	EUR	10 858	359 834,12	0,06
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			111 200,00	0,02
COVIVIO SA REIT	EUR	2 000	111 200,00	0,02
Semi conducteurs			539 773,20	0,10
BE SEMICONDUCTOR INDUSTRIES NV BESI	EUR	3 657	539 773,20	0,10
Services d'appui professionnels			630 574,60	0,11
RENTOKIL INITIAL	GBP	130 801	627 910,32	0,11
TELEPERFORMANCE SE	EUR	43	2 664,28	-
Services de livraison			116 014,08	0,02
INPOST SA	EUR	10 624	116 014,08	0,02
Services de transport			236 967,70	0,04
ADP	EUR	1 993	236 967,70	0,04
Services immobiliers			177 877,71	0,03
FASTIGHETS AB BALDER	SEK	27 993	177 877,71	0,03
Services spécialisés aux consommateurs			247 874,00	0,04
DELIVERY HERO AG	EUR	11 267	247 874,00	0,04
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			1 284 261,15	0,23
EQUINOR ASA	NOK	38 930	806 804,83	0,14
NESTE CORPORATION	EUR	19 077	342 527,54	0,06
OMV AG	EUR	2 843	134 928,78	0,03
Sylviculture et papiers			129 467,73	0,02
HOLMEN AB	SEK	3 949	129 467,73	0,02
Télécommunications filaires			3 725 744,06	0,66
BT GROUP PLC	GBP	217 877	460 705,25	0,08
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	25 623	692 589,69	0,12
ORANGE	EUR	52 400	724 954,00	0,13
SWISSCOM N	CHF	1 206	767 294,81	0,14
TELECOM ITALIA SPA	EUR	474 302	242 463,18	0,04
TELEFONICA SA	EUR	190 959	837 737,13	0,15
Transport maritime			666 383,41	0,12
A.P. MOELLER-MAERSK B	DKK	174	311 196,97	0,06
KUEHNE UND NAGEL INTERNATIONAL AG-NOM	CHF	2 137	355 186,44	0,06
Transport par camions			283 205,22	0,05
DSV A/S	DKK	1 538	283 205,22	0,05
Véhicules commerciaux et camions			1 909 858,94	0,34
VOLVO AB-B SHS	SEK	79 866	1 909 858,94	0,34
Indemnités sur titres prêtés			235,91	-
Total			562 606 740,77	99,56

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI EUROPE 1225	64	47 343,00	-	2 485 760,00
Sous total		47 343,00	-	2 485 760,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		47 343,00	-	2 485 760,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	562 606 740,77
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	47 343,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	11 386 893,14
Autres passifs (-)	-8 938 227,03
Total = actif net	565 102 749,88

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Europe UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010261198 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Europe Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR) et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations des marchés développés européens, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

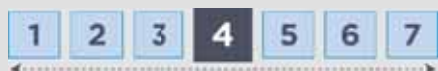
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 200	€3 810
	Rendement annuel moyen	-58,0%	-17,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 660	€10 320
	Rendement annuel moyen	-13,4%	0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 800	€14 420
	Rendement annuel moyen	8,0%	7,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 190	€18 890
	Rendement annuel moyen	41,9%	13,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 31/03/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI EUROPE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€29	€213
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,91 % avant déduction des coûts et de 7,60 % après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,04% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	4,41 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres: Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 11 septembre 2025 le fonds a changé de dénomination de Amundi MSCI World II UCITS ETF à Amundi MSCI World Swap II UCITS ETF.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 14,81%. Celle du benchmark est de 14,77% avec une tracking error de 0,03%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Monthly Hedged to EUR - Acc est de 19,23%. Celle du benchmark est de 19,33% avec une tracking error de 0,01%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Monthly Hedged to USD - Dist est de 21,31%. Celle du benchmark est de 21,49% avec une tracking error de 0,08%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Monthly Hedged to EUR - Dist est de 19,23%. Celle du benchmark est de 19,33% avec une tracking error de 0,01%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action J est de 19,26%. Celle du benchmark est de 19,33% avec une tracking error de 0,02%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 14,81%. Celle du benchmark est de 14,77% avec une tracking error de 0,03%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
APPLE INC	3 225 903 732,70	2 372 205 014,93
MICROSOFT CORP	2 721 742 947,79	2 236 558 640,86
ALPHABET INC	1 955 777 458,62	2 077 015 852,57
BROADCOM INC	1 730 489 626,17	1 859 569 390,38
META PLATFORMS INC	1 630 238 584,16	1 898 494 368,42
NVIDIA CORP	1 274 883 743,14	1 263 785 710,15
UNITEDHEALTH GROUP	865 464 858,87	784 077 712,86
STRATEGY INCORPORATION	850 510 275,48	744 539 537,73
AMAZON.COM INC	927 356 349,76	612 081 948,88
MASTERCARD INC SHS A	703 911 910,77	792 613 482,34

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 9 931 896 351,26	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	98,30

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	MORGAN STANLEY
	Montant	-	-	-	8 616 738 844,53
2	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	1 315 157 506,73

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	- 9 931 896 351,26	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	ALLEMAGNE
Montant	-	-	-	- 8 616 738 844,53	
2 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	- 1 315 157 506,73	

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	- 9 931 896 351,26	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)

o Dépôt

o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité

o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité

o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		9 931 896 351,26
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	9 931 896 351,26	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	MORGAN STANLEY
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	10 187 417 350,16	8 224 983 211,33
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	10 187 417 350,16	8 224 983 211,33
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	580 798,01	36 359 320,81
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	10 187 998 148,17	8 261 342 532,14
Créances et comptes d'ajustement actifs	137 736 311,37	206 404 131,14
Comptes financiers	3 325 482,40	4 745 389,85
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	141 061 793,77	211 149 520,99
Total Actif I + II	10 329 059 941,94	8 472 492 053,13

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	6 985 460 185,79	5 998 112 950,76
Report à nouveau sur revenu net	187 617 497,61	277 703 886,87
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	1 576 998 568,65	141 967 641,43
Résultat net de l'exercice	1 353 342 932,51	1 842 993 862,28
Capitaux propres I	10 103 419 184,56	8 260 778 341,34
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	10 103 419 184,56	8 260 778 341,34
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	84 060 071,45	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	84 060 071,45	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	141 580 685,88	211 710 123,73
Concours bancaires	0,05	3 588,06
Sous-total autres passifs IV	141 580 685,93	211 713 711,79
Total Passifs: I + II + III + IV	10 329 059 941,94	8 472 492 053,13

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	32 834 213,65	135 129 032,46
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	174 114,00	224 968,69
Sous-total Produits sur opérations financières	33 008 327,65	135 354 001,15
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-36 932,11	-31 824,51
Sous-total charges sur opérations financières	-36 932,11	-31 824,51
Total Revenus financiers nets (A)	32 971 395,54	135 322 176,64
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-27 481 161,93	-22 208 265,23
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-27 481 161,93	-22 208 265,23
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	5 490 233,61	113 113 911,41
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-547 616,42	1 930 740,49
Sous-total revenus nets I = C + D	4 942 617,19	115 044 651,90

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	895 709 711,04	1 405 138 372,19
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 178 088,15	-1 111 320,28
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	894 531 622,89	1 404 027 051,91
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-126 039 498,51	-20 868 214,69
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	768 492 124,38	1 383 158 837,22
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	418 489 062,17	319 002 133,88
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-74 767,74	-76 397,14
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	418 414 294,43	318 925 736,74
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	161 493 896,51	105 357 402,70
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	579 908 190,94	424 283 139,44
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-79 492 766,28
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-79 492 766,28
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	1 353 342 932,51	1 842 993 862,28

Annexe

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en US Dollars (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	10 103 419 184,56	8 260 778 341,34	5 806 617 283,34	5 067 382 475,78	5 505 083 505,12

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR00140031Y1					
Nombre de parts ou actions	27 148 385,00	8 894 018	4 364 491	1 754 084	1 100 000
Valeur liquidative unitaire	16,6684	14,5187	11,148	10,7786	11,2738
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-14,00	-5,50	-8,92	2,59	-10,06

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Monthly Hedged to EUR - Acc

FR0014003N93

Nombre de parts ou actions	28 718 036,00	44 631 637	49 018 018	55 342 691	14 650 000
Valeur liquidative unitaire	15,2337	12,7766	9,7489	9,074	10,7911
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	10,04	4,63	2,01	-0,99	-19,17

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

USD

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845

Nombre de parts ou actions	113 639,00	185 413	253 292	359 911	413 441
Valeur liquidative unitaire	300,6114	251,577	190,6116	175,2537	204,78
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	3,78	4,11	2,75	2,54	2,39
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	69,90	40,22	160,39

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927

Nombre de parts ou actions	3 511 761,00	2 513 705	3 332 479	3 837 419	7 310 842
Valeur liquidative unitaire	241,1357	205,4357	158,8856	150,0392	180,0795
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	3,04	3,36	2,34	2,20	2,47
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	52,24	164,48	46,86

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action J

FR0013465804

Nombre de parts ou actions	1 200,00	1 200	1 200	1 200	1 200
Valeur liquidative unitaire	189,5541	158,9397	121,2434	112,8486	134,2527
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	25,97	42,59	9,86	5,71	32,77

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Dist

FR0010315770

Nombre de parts ou actions	21 871 204,00	20 756 881,00	17 919 503	15 158 955	14 494 489
Valeur liquidative unitaire	381,176	337,3267	262,551	257,7072	272,1542
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	4,74	5,75	3,85	3,78	3,71
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-16,12	-4,47	83,63

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist, Monthly Hedged to EUR - Dist et Monthly Hedged to USD - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc, Classe d'actions Monthly Hedged to EUR - Acc et Classe d'actions I – EUR : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	8 260 778 341,34	5 806 617 283,34
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	1 935 201 744,66	1 334 186 963,89
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 280 215 857,52	-636 599 840,04
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	5 490 233,61	113 113 911,41
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	894 531 622,89	1 404 027 051,91
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	418 414 294,43	318 925 736,74
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-130 781 194,85	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-79 492 766,28
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	0,37
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	10 103 419 184,56	8 260 778 341,34

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014003IY1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	21 177 732	319 954 639,70
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 923 365	-44 676 818,64
Solde net des souscriptions/rachats	18 254 367	275 277 821,06
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		65 008,73
Commissions de rachat acquises		8 817,43
Total des commissions acquises		73 826,16

Action Monthly Hedged to EUR - Acc

FR0014003N93	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	11 913 329	159 333 401,93
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-27 826 930	-383 062 899,20
Solde net des souscriptions/rachats	-15 913 601	-223 729 497,27
Action Monthly Hedged to EUR - Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		65 236,44
Commissions de rachat acquises		174 151,1
Total des commissions acquises		239 387,54

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-71 774	-15 888 808,86
Solde net des souscriptions/rachats	-71 774	-15 888 808,86
Action Monthly Hedged to USD - Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		7 948,38
Total des commissions acquises		7 948,38

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 270 733	486 001 656,82
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 272 677	-278 923 604,96
Solde net des souscriptions/rachats	998 056	207 078 051,86
Action Monthly Hedged to EUR - Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		225 420,7
Commissions de rachat acquises		123 301,6
Total des commissions acquises		348 722,3

Action J

FR0013465804	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Action J		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

Action Dist

FR0010315770	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	2 743 039	969 912 046,21
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 628 716	-557 663 725,86
Solde net des souscriptions/rachats	1 114 323	412 248 320,35
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		368 739,2
Commissions de rachat acquises		159 447,4
Total des commissions acquises		528 186,6

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014003IY1	Action Acc	Capitalisable	EUR	452 521 772,66	27 148 385	16,6684
FR0014003N93*	Action Monthly Hedged to EUR - Acc	Capitalisable	EUR	437 482 912,02	28 718 036	15,2337
FR0011669845*	Action Monthly Hedged to USD - Dist	Capitalisation et/ou Distribution	USD	34 161 187,7898	113 639	300,6114
FR0011660927*	Action Monthly Hedged to EUR - Dist	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	846 810 976,75	3 511 761	241,1357
FR0013465804	Action J	Capitalisable	EUR	227 464,94	1 200	189,5541
FR0010315770	Action Dist	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	8 336 778 771,94	21 871 204	381,176

* Actions couvertes contre le risque de change.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	France +/-	Curacao +/-	Suisse +/-	Bermudes +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	10 187 417,35	9 596 251,46	379 830,54	119 245,97	36 605,89	26 010,07
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	9 931 896,35	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	20 119 313,70	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 325,48	-	-	-	-	3 325,48
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	3 325,48

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	3 325,48	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	3 325,48	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	JPY +/-	AUD +/-	CAD +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	9 807 586,82	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	113 154,59	-	-	-	-
Comptes financiers	29,92	0,16	0,12	0,01	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-113 154,59	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	9 807 616,74	0,16	0,12	0,01	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.
Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).
Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	580,80	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
MORGAN STANLEY BANK AG	-	84 060,07
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	12 285 184,00
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	97 498 839,16
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	27 952 288,21
Total des créances	137 736 311,37
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-12 285 029,63
Achats à règlement différé	-105 095 264,47
Frais de gestion	-2 538 624,69
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-21 661 767,09
Total des dettes	-141 580 685,88
Total des créances et dettes	-3 844 374,51

* Autres débiteurs divers = 15 655 748,80€ (18 069 865,26\$) de soultes à recevoir sur swap + 12 296 539,4€ de soultes à recevoir sur swaps.

** Autres créditeurs divers = -1 294 565,18€ de commissions de mouvements + -12 307 878,42€ de soultes à verser sur swaps + -8 059 323,49€ (-9 302 071,17\$) de soultes à verser sur swaps.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,30 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc

FR0014003IY1

31/10/2025

Frais fixes	932 723,49
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Monthly Hedged to EUR - Acc

FR0014003N93

31/10/2025

Frais fixes	1 595 130,57
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to USD - Dist	
FR0011669845	31/10/2025
Frais fixes	105 103,59
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Monthly Hedged to EUR - Dist	
FR0011660927	31/10/2025
Frais fixes	2 010 879,38
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action J	
FR0013465804	31/10/2025
Frais fixes	610,62
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist	
FR0010315770	31/10/2025
Frais fixes	22 836 714,28
Frais fixes en % actuel	0,30
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Actions et valeurs assimilées		
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	838 569,88
Total		838 569,88

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	4 942 617,19	115 044 651,90
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-79 492 766,28
Revenus de l'exercice à affecter (**)	4 942 617,19	35 551 885,62
Report à nouveau	187 617 497,61	277 703 886,87
Sommes distribuables au titre du revenu net	192 560 114,80	313 255 772,49

Action Acc

FR0014003IY1

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	222 500,20	1 884 776,27
Total	222 500,20	1 884 776,27
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Acc

FR0014003N93

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	219 075,79	8 352 749,86
Total	219 075,79	8 352 749,86
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	372 167,23	762 047,43
Report à nouveau du revenu de l'exercice	219 614,58	905 865,48
Capitalisation	-	-
Total	591 781,81	1 667 912,91
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	2,55
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	113 639	185 413
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	***3,78	4,11
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

*** Coupon unitaire exprimé en USD.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	10 675 753,44	8 446 048,80
Report à nouveau du revenu de l'exercice	6 726 127,76	12 154 901,59
Capitalisation	-	-
Total	17 401 881,20	20 600 950,39
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	2,34
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 511 761	2 513 705
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	3,04	3,36
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action J

FR0013465804

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	113,92	2 793,04
Total	113,92	2 793,04
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Dist

FR0010315770	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	103 669 506,96	119 352 065,75
Report à nouveau du revenu de l'exercice	70 455 254,92	161 394 524,27
Capitalisation	-	-
Total	174 124 761,88	280 746 590,02
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	3,85
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	21 871 204	20 756 881
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	4,74	5,75
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	768 492 124,38	1 383 158 837,22
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	768 492 124,38	1 383 158 837,22
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	1 576 998 568,65	141 967 641,43
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	2 345 490 693,03	1 525 126 478,65

Action Acc

FR00140031Y1

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-380 302 916,44	-50 868 789,53
Total	-380 302 916,44	-50 868 789,53
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Acc

FR0014003N93

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	288 129 212,64	198 940 442,81
Total	288 129 212,64	198 940 442,81
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action Monthly Hedged to USD - Dist

FR0011669845

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	41 916 630,02	37 707 071,07
Capitalisation	-	-
Total	41 916 630,02	37 707 071,07
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	113 639	185 413
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Monthly Hedged to EUR - Dist

FR0011660927

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	495 368 145,32	415 565 140,14
Capitalisation	-	-
Total	495 368 145,32	415 565 140,14
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	3 511 761	2 513 705
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action J

FR0013465804

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	31 051,40	48 335,76
Total	31 051,40	48 335,76
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Action Dist

FR0010315770	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	1 900 348 570,09	923 734 278,40
Capitalisation	-	-
Total	1 900 348 570,09	923 734 278,40
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	21 871 204	20 756 881
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées		10 187 417 350,16		100,83
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé		10 187 417 350,16		100,83
Aérospatiale			20 725 642,87	0,21
DASSAULT AVIATION SA	EUR	1 030	287 164,00	0,01
RTX CORPORATION	USD	104 412	16 147 584,47	0,16
SAFRAN	EUR	13 936	4 290 894,40	0,04
Agences de médias			872 860,80	0,01
PUBLICIS GROUPE	EUR	10 056	872 860,80	0,01
Agriculture et pêche			374 325,14	-
CORTEVA INC	USD	7 032	374 325,14	-
Assurance immobilière et dommages			60 609 630,94	0,60
ARCH CAP GRP	USD	73 225	5 475 697,24	0,06
CHUBB LIMITED	USD	152 562	36 605 891,77	0,36
PROGRESSIVE CORP	USD	103 811	18 528 041,93	0,18
Assurance services complets			37 664 092,78	0,37
AXA SA	EUR	1 000 906	37 664 092,78	0,37
Audiovisuel et divertissements			44 682 487,51	0,44
WALT DISNEY CO/THE	USD	457 934	44 682 487,51	0,44
Automobiles			616 318 662,04	6,10
RENAULT SA	EUR	8 564	288 606,80	-
TESLA INC	USD	1 557 346	616 030 055,24	6,10
Banques			180 709 355,02	1,79
BANK OF AMERICA CORP	USD	1 399 008	64 786 845,95	0,64
BNP PARIBAS	EUR	1 082 896	72 619 005,76	0,72
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	53 617	838 569,88	0,01
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	21 414	14 645 268,74	0,14
SOCIETE GENERALE SA	EUR	159 826	8 768 054,36	0,09
STATE STREET CORP	USD	166 694	16 704 061,72	0,17
US BANCORP	USD	58 045	2 347 548,61	0,02
Bâtiment : Contrôle climat			11 079 035,09	0,11
TRANE TECHNOLOGIES PLC	USD	28 502	11 079 035,09	0,11
Biotechnologie			117 960 880,68	1,17
GILEAD SCIENCES INC	USD	89 062	9 243 404,07	0,09

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
JOHNSON & JOHNSON	USD	482 616	78 973 907,40	0,78
MERCK AND CO INC	USD	5 500	409 712,35	-
NEUROCRINE BIOSCIENCES	USD	751	93 182,04	-
REGENERON PHARMA	USD	2 625	1 482 390,40	0,02
VERTEX PHARMACEUTICALS INC	USD	75 284	27 758 284,42	0,28
Boissons non alcoolisées			68 902 886,40	0,68
COCA-COLA CO	USD	229 681	13 710 813,46	0,13
PEPSICO INC	USD	436 051	55 192 072,94	0,55
Chaussures			3 672 477,79	0,04
DECKERS OUTDOOR	USD	41 664	2 941 965,00	0,03
NIKE INC -B-	USD	13 054	730 512,79	0,01
Chemins de fer			136 292 017,91	1,35
GETLINK SE	EUR	20 829	329 723,07	-
UNION PACIFIC CORP	USD	712 110	135 962 294,84	1,35
Chimie de base			6 023 023,05	0,06
ECOLAB INC	USD	27 113	6 023 023,05	0,06
Chimie de spécialité			26 873 077,20	0,27
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	160 035	26 873 077,20	0,27
Composants électriques			6 858 066,00	0,07
ALSTOM	EUR	8 346	180 690,90	-
REXEL	EUR	13 468	404 040,00	0,01
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	25 491	6 273 335,10	0,06
Composants et équipements électriques			12 399 983,95	0,12
AMPHENOL CORPORATION-A	USD	87 978	10 621 083,45	0,10
LEGRAND	EUR	11 899	1 778 900,50	0,02
Construction lourde			37 373 344,31	0,37
BOUYGUES	EUR	9 235	361 365,55	-
EIFFAGE	EUR	2 622	279 767,40	-
EMCOR GROUP INC	USD	58 201	34 076 478,76	0,34
VINCI SA	EUR	22 914	2 655 732,60	0,03
Cuivre			13 546 069,05	0,13
FREEPORT MCMORAN INC	USD	374 937	13 546 069,05	0,13
Défense			9 860 801,16	0,10
AXON ENTERPRISE INC	USD	13 708	8 696 420,76	0,09
THALES SA	EUR	4 716	1 164 380,40	0,01
Détaillants et grossistes Alimentation			372 042,45	-
CARREFOUR SA	EUR	28 509	372 042,45	-
Distillateurs et viticulteurs			2 591 704,80	0,03
PERNOD RICARD	EUR	30 505	2 591 704,80	0,03

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Distributeurs Bricolage			126 559 489,32	1,25
HOME DEPOT INC	USD	384 823	126 559 489,32	1,25
Distributeurs diversifiés			1 037 342 187,91	10,27
AMAZON.COM INC	USD	4 505 584	953 347 534,64	9,44
WALMART INC	USD	958 160	83 994 653,27	0,83
Distributeurs Habillement			122 378 693,80	1,21
TJX COMPANIES INC	USD	1 007 917	122 378 693,80	1,21
Distributeurs Produits pharmaceutiques			9 892 547,22	0,10
CENCORA INC	USD	33 800	9 892 547,22	0,10
Distributeurs spécialisés			89 179 253,33	0,88
DOLLAR TREE INC	USD	27 660	2 375 376,19	0,02
OREILLY AUTOMOTIVE INC	USD	1 060 875	86 803 877,14	0,86
Divertissement			100 439 460,80	0,99
NETFLIX INC	USD	89 780	87 031 061,17	0,86
WARNER BROS DISCOVERY INC	USD	689 353	13 408 399,63	0,13
Divertissement électronique			9 933 393,49	0,10
TAKE TWO INTERACTIVE SOFTWARE	USD	44 721	9 933 393,49	0,10
Eau			735 388,20	0,01
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	25 668	735 388,20	0,01
Électricité conventionnelle			143 409 852,19	1,42
AMERICAN ELECTRIC POWER INC	USD	1 050 886	109 495 365,07	1,09
NEXTERA ENERGY INC	USD	161 596	11 396 564,20	0,11
PUBLIC SERVICE ENTERPRISE GROU	USD	322 619	22 517 922,92	0,22
Électronique grand public			30 320 157,62	0,30
COMCAST CLASS A	USD	1 257 249	30 320 157,62	0,30
Équipement électronique: contrôle et filtres			27 790 355,74	0,28
ROCKWELL AUTOMATION INC	USD	72 449	23 121 914,43	0,23
TELEDYNE TECHNOLOGIES INC.	USD	10 228	4 668 441,31	0,05
Équipements de technologie de production			63 861 424,63	0,63
APPLIED MATERIALS INC	USD	26 758	5 403 993,94	0,05
KLA CORPORATION	USD	8 829	9 246 201,23	0,09
LAM RESEARCH CORP	USD	360 724	49 211 229,46	0,49
Équipements de télécommunications			98 544 164,31	0,98
ARISTA NETWORKS INC	USD	223 558	30 543 113,00	0,30
CISCO SYSTEMS INC	USD	936 375	59 312 403,61	0,59
F5 INC	USD	1 046	229 327,93	-
HP INC	USD	352 864	8 459 319,77	0,09
Équipements électroniques			48 726 993,02	0,48
AMETEK	USD	233 165	40 829 126,80	0,40

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KEYSIGHT TECHNOLOGIES SHS WI INC	USD	49 314	7 817 093,61	0,08
TRIMBLE INC	USD	1 169	80 772,61	-
Équipements et services pétroliers			119 245 971,08	1,18
SLB LIMITED	USD	3 816 797	119 245 971,08	1,18
Équipements médicaux			61 487 804,58	0,61
DANAHER CORP	USD	34 590	6 454 682,20	0,06
DEXCOM INC	USD	29 412	1 483 596,12	0,02
INTUITIVE SURGICAL	USD	104 140	48 206 479,99	0,48
WATERS CORP	USD	17 640	5 343 046,27	0,05
Expert en finance			79 535 852,87	0,79
ATLASSIAN CORP	USD	460 156	67 544 298,67	0,67
BERKSHIRE HATAW B	USD	21 983	9 095 271,03	0,09
IQVIA HOLDINGS INC	USD	14 897	2 793 800,57	0,03
WENDEL ACT	EUR	1 259	102 482,60	-
Fournisseurs de données financières			10 275 140,88	0,10
MOODY'S CORP	USD	24 692	10 275 140,88	0,10
Fournitures médicales			15 582 009,79	0,15
BECTON DICKINSON & CO	USD	95 526	14 790 722,11	0,14
COOPER COMPANIES INC	USD	13 064	791 287,68	0,01
Gestion financière			55 809 772,67	0,55
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	89 221	20 121 492,20	0,20
EDENRED	EUR	10 317	257 202,81	-
FISERV INC	USD	578 874	33 447 502,22	0,33
PAYPAL HOLDINGS INC	USD	33 051	1 983 575,44	0,02
Gestionnaires d'actifs			6 392 802,59	0,06
EURAZEO SA LOYALTY BONUS	EUR	1 942	114 869,30	-
INVESCO LTD	USD	305 738	6 277 933,29	0,06
Habillement et accessoires			59 144 775,80	0,59
HERMES INTERNATIONAL	EUR	1 176	2 527 224,00	0,03
KERING	EUR	72 820	22 341 176,00	0,22
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	55 998	34 276 375,80	0,34
Hôtels			2 413 239,00	0,02
ACCOR SA	EUR	54 660	2 413 239,00	0,02
Industries diversifiées			165 863 337,03	1,64
3 M	USD	464 659	67 029 737,91	0,66
GE VERNOVA INC	USD	141 500	71 735 669,73	0,71
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	40 470	27 097 929,39	0,27
Internet			703 592 739,91	6,96
ALPHABET INC	USD	1 870 502	455 697 849,06	4,51

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ALPHABET INC SHS C	USD	41 997	10 254 370,59	0,10
DOCUSIGN INC	USD	23 759	1 505 573,78	0,01
DOORDASH INC	USD	156 089	34 399 895,10	0,34
GODADDY INC	USD	180 080	20 771 140,53	0,21
META PLATFORMS INC	USD	322 154	180 963 910,85	1,79
Jouets			5 314 017,92	0,05
ELECTRONIC ARTS INC	USD	30 658	5 314 017,92	0,05
Logiciels			1 245 796 892,37	12,33
ADOBE INC	USD	20 852	6 148 106,15	0,06
AUTODESK INC	USD	56 188	14 669 634,31	0,15
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	60 395	17 722 390,01	0,18
CHECK POINT SOFTWARE TECHNOLOGIES	USD	14 539	2 464 903,41	0,02
CONFLUENT INC	USD	24 943	505 040,64	-
CROWDSTRIKE HOLDINGS INC	USD	25	11 761,61	-
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	28 805	709 467,15	0,01
DATADOG INC	USD	139 857	19 728 052,48	0,20
MICROSOFT CORP	USD	1 393 260	625 059 747,53	6,19
MONDAY COM LTD	USD	89 582	15 929 483,35	0,16
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	840 987	146 068 847,59	1,45
PALO ALTO NETWORKS INC	USD	7 507	1 432 456,84	0,01
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	322 501	124 661 082,26	1,23
SALESFORCE.COM	USD	278 362	62 803 888,77	0,62
STRATEGY INCORPORATION	USD	598 611	139 777 898,64	1,38
SYNOPSYS INC	USD	156 639	61 588 902,25	0,61
ZOOM COMMUNICATIONS INC	USD	83 106	6 280 832,07	0,06
ZSCALER INC	USD	817	234 397,31	-
Matériaux et accessoires de construction			39 484 563,38	0,39
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	464 858	39 075 963,48	0,39
MOHAWK INDUSTRIES	USD	4 150	408 599,90	-
Matériel de production d'énergie renouvelable			86 035,07	-
FIRST SOLAR INC	USD	372	86 035,07	-
Matériels informatiques			836 262 468,16	8,28
APPLE INC	USD	3 569 975	836 262 468,16	8,28
Outillage industriel			60 120 099,68	0,60
WABTEC	USD	161 714	28 643 918,00	0,29
XYLEM	USD	240 834	31 476 181,68	0,31
Peintures et revêtements			109 968 409,15	1,09
PPG INDUSTRIES INC	USD	330 130	27 958 939,09	0,28
SHERWIN WILLIAMS CO	USD	274 411	82 009 470,06	0,81

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Pharmacie			476 232 973,18	4,71
ABBVIE INC	USD	52 013	9 825 779,35	0,10
BRISTOL MYERS SQUIBB CO	USD	2 655 015	105 975 169,86	1,05
ELI LILLY & CO	USD	367 986	275 099 982,64	2,72
L'OREAL PRIME 2013	EUR	11 223	4 070 020,95	0,04
PFIZER INC	USD	250 768	5 355 597,99	0,05
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	389 390	50 730 007,19	0,50
SANOFI	EUR	287 402	25 176 415,20	0,25
Pièces détachées d'automobiles			127 292,69	-
VALEO SA	EUR	10 621	127 292,69	-
Pipelines			30 596 915,61	0,30
CHENIERE ENERGY INC	USD	166 580	30 596 915,61	0,30
Pneus			899 481,96	0,01
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	32 484	899 481,96	0,01
Prestataires de soins de santé			83 222 243,71	0,82
CENTENE	USD	817 237	25 043 902,87	0,25
ELEVANCE HEALTH INC	USD	123 396	33 911 983,37	0,33
THE CIGNA GROUP	USD	74 915	15 863 780,24	0,16
UNITEDHEALTH GROUP	USD	28 394	8 402 577,23	0,08
Produits alimentaires			28 734 679,80	0,29
DANONE SA	EUR	374 735	28 734 679,80	0,29
Produits de soin personnel			24 582 529,90	0,24
COLGATE PALMOLIVE CO	USD	272 418	18 185 589,07	0,18
KENVUE INC	USD	513 803	6 396 940,83	0,06
Produits ménagers durables			53 065,88	-
SEB (NOM DROIT PRIME FIDELITE	EUR	1 106	53 065,88	-
Raffinage et commercialisation du pétrole			60 291 056,71	0,60
MARATHON PETROLEUM	USD	357 026	60 291 056,71	0,60
Réassurance			191 081,88	-
SCOR SE ACT PROV	EUR	7 271	191 081,88	-
Restaurants et bars			111 162 381,56	1,10
CHIPOTLE MEXICAN GRILL CL A	USD	101 480	2 786 259,92	0,03
MC DONALD'S CORP	USD	418 389	108 178 677,24	1,07
SODEXO PRIME DE FIDELITE	EUR	4 110	197 444,40	-
SCPI : biens immobiliers résidentiels			11 443 297,70	0,11
ESSEX PROPERTY TRUST INC	USD	52 460	11 443 297,70	0,11
SCPI : biens immobiliers spécialisés			101 918 617,58	1,01
VENTAS INC REIT	USD	1 594 179	101 918 617,58	1,01

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			7 380 488,58	0,07
SIMON PROPERTY GROUP INC REIT	USD	48 467	7 380 488,58	0,07
SCPI d'infrastructure			111 008 776,45	1,10
AMERICAN TOWER REDIT	USD	559 463	86 755 057,82	0,86
CROWN CASTLE INC	USD	310 282	24 253 718,63	0,24
SCPI de soins de santé			77 434 362,29	0,77
WELLTOWER INC REIT	USD	493 674	77 434 362,29	0,77
Semi conducteurs			1 703 512 299,75	16,86
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	255 670	56 733 841,97	0,56
ANALOG DEVICES INC	USD	132 872	26 953 146,21	0,27
BROADCOM INC	USD	1 391 924	445 760 585,79	4,41
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	54 598	4 434 254,48	0,04
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	522 576	101 314 184,30	1,00
NVIDIA CORP	USD	5 429 058	952 460 539,27	9,43
ON SEMICONDUCTOR	USD	35 183	1 526 567,87	0,02
QUALCOMM INC	USD	337 442	52 887 937,79	0,52
TERADYNE	USD	390 160	61 441 242,07	0,61
Services d'appui professionnels			19 470 573,92	0,19
BUREAU VERITAS	EUR	12 161	346 345,28	-
CINTAS CORP	USD	97 773	15 524 915,71	0,16
FAIR ISAAC	USD	1 583	2 276 066,53	0,02
GARTNER	USD	6 150	1 323 246,40	0,01
Services d'investissements			40 825 246,53	0,40
CME GROUP INC	USD	151 979	34 958 330,19	0,35
COINBASE GLOBAL INC	USD	5 332	1 588 143,27	0,01
ROBINHOOD MARKETS INC	USD	33 646	4 278 773,07	0,04
Services de loisirs			14 256 435,51	0,14
NORWEGIAN CRUISE LINE HLDGS	USD	733 933	14 256 435,51	0,14
Services de transport			505 880,02	0,01
ADP	EUR	1 323	157 304,70	-
ARKEMA	EUR	3 026	155 839,00	-
BOLLORE SA	EUR	39 904	192 736,32	0,01
Services immobiliers			4 043 541,08	0,04
ZILLOW GROUP SER C	USD	62 244	4 043 541,08	0,04
Services informatiques			178 500 452,62	1,77
CAPGEMINI SE	EUR	7 288	972 948,00	0,01
DYNATRACE INC	USD	22 988	1 007 193,87	0,01
EPAM SYSTEMS	USD	38 798	5 497 335,75	0,05
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	206 782	55 074 384,53	0,55

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SERVICENOW INC	USD	145 579	115 948 590,47	1,15
Services multiples aux collectivités			68 215 007,73	0,68
DUKE ENERGY	USD	457 885	49 311 302,63	0,49
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	931 217	18 903 705,10	0,19
Services spécialisés aux consommateurs			7 312 172,57	0,07
COPART	USD	458	17 066,87	-
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	87 254	7 295 105,70	0,07
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			57 295 583,64	0,57
CHEVRON CORP	USD	221 887	30 320 583,64	0,30
TOTAL ENERGIES SE	EUR	500 000	26 975 000,00	0,27
Télécommunications filaires			1 229 779,32	0,01
ORANGE	EUR	88 889	1 229 779,32	0,01
Voyage et tourisme			65 719 371,54	0,65
AIRBNB INC	USD	213 334	23 388 740,56	0,23
BOOKING HOLDINGS INC	USD	9 622	42 330 630,98	0,42
Total			10 187 417 350,16	100,83

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR SG	1 315 157 506,73	580 798,01	-	1 315 157 506,73
SWAP ETF LYXOR MS	8 616 738 844,53	-	84 060 071,45	8 616 738 844,53
Sous total		580 798,01	84 060 071,45	9 931 896 351,26
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		580 798,01	84 060 071,45	9 931 896 351,26

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	10 187 417 350,16
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-83 479 273,44
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	141 061 793,77
Autres passifs (-)	-141 580 685,93
Total = actif net	10 103 419 184,56

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Swap II UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR00140031Y1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi-etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 100	€3 890
	Rendement annuel moyen	-59,0%	-17,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 730	€11 150
	Rendement annuel moyen	-12,7%	2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 950	€17 770
	Rendement annuel moyen	9,5%	12,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 350	€21 480
	Rendement annuel moyen	43,5%	16,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€268
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,52% avant déduction des coûts et de 12,19% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Swap II UCITS ETF EUR Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014003N93 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Afin de couvrir le risque de change de la classe d'actions contre le risque de change de l'indice, le Fonds utilise une stratégie de couverture qui réduit l'impact des variations entre la devise de l'indice et la devise de la classe d'actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 160	€3 760
	Rendement annuel moyen	-58,4%	-17,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 210	€11 600
	Rendement annuel moyen	-17,9%	2,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 110	€16 310
	Rendement annuel moyen	11,1%	10,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 840	€19 920
	Rendement annuel moyen	48,4%	14,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2019 et le 31/12/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€246
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,61% avant déduction des coûts et de 10,28% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Swap II UCITS ETF USD Hedged Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011669845 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Afin de couvrir le risque de change de la classe d'actions contre le risque de change de l'indice, le Fonds utilise une stratégie de couverture qui réduit l'impact des variations entre la devise de l'indice et la devise de la classe d'actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$4 110	\$3 750
	Rendement annuel moyen	-58,9%	-17,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$8 450	\$11 820
	Rendement annuel moyen	-15,5%	3,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$11 360	\$18 560
	Rendement annuel moyen	13,6%	13,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$15 110	\$22 040
	Rendement annuel moyen	51,1%	17,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2019 et le 28/06/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$30	\$280
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,51% avant déduction des coûts et de 13,17% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Swap II UCITS ETF EUR Hedged Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011660927 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change mensuelle ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Afin de couvrir le risque de change de la classe d'actions contre le risque de change de l'indice, le Fonds utilise une stratégie de couverture qui réduit l'impact des variations entre la devise de l'indice et la devise de la classe d'actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 160	€3 760
	Rendement annuel moyen	-58,4%	-17,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 210	€11 600
	Rendement annuel moyen	-17,9%	2,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 150	€16 540
	Rendement annuel moyen	11,5%	10,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 880	€19 990
	Rendement annuel moyen	48,8%	14,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€249
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,92% avant déduction des coûts et de 10,59% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Swap II UCITS ETF J

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013465804 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 150	€3 750
	Rendement annuel moyen	-58,5%	-17,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 210	€11 600
	Rendement annuel moyen	-17,9%	2,9%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 110	€16 290
	Rendement annuel moyen	11,1%	10,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 890	€20 000
	Rendement annuel moyen	48,9%	14,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2019 et le 31/12/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€245
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,58% avant déduction des coûts et de 10,25% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World Swap II UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après: "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010315770 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI World Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays développés, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 100	€3 890
	Rendement annuel moyen	-59,0%	-17,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 730	€11 150
	Rendement annuel moyen	-12,7%	2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 950	€17 990
	Rendement annuel moyen	9,5%	12,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 390	€21 540
	Rendement annuel moyen	43,9%	16,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2017 et le 31/01/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€30	€271
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 12,80% avant déduction des coûts et de 12,46% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,30% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	30,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 11 septembre 2025 le fonds a changé de dénomination de Amundi MSCI Emerging Markets III UCITS ETF à Amundi MSCI Emerging Markets Swap II UCITS ETF.

Rapport d’activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays émergents, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D’octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l’Action Acc (EUR) est de 19,90%. Celle du benchmark est de 20,32% avec une tracking error de 0,00%.

D’octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l’Action Acc (USD) est de 27,47%. Celle du benchmark est de 27,91% avec une tracking error de 0,01%.

D’octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l’Action J (EUR) est de 19,90%. Celle du benchmark est de 20,32% avec une tracking error de 0,00%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l’OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l’exercice

Titres	Mouvements (“Devise de comptabilité”)	
	Acquisitions	Cessions
MICROSOFT CORP	239 371 958,33	204 699 715,45
BROADCOM INC	211 025 450,28	192 429 472,19
AMAZON.COM INC	188 930 745,25	175 653 998,96
UNITEDHEALTH GROUP	199 573 267,84	163 389 104,43
COSTCO WHOLESALE	167 943 261,05	170 756 364,30
APPLE INC	154 771 048,77	153 839 709,42
META PLATFORMS INC	166 099 550,95	113 726 014,01
TESLA INC	116 725 259,98	108 928 519,21
ELI LILLY & CO	115 422 621,97	103 940 937,72
HOME DEPOT INC	95 005 228,03	100 155 204,46

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 1 006 774 663,27	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,55

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	- 1 006 774 663,27	

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	- 1 006 774 663,27	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	- 1 006 774 663,27	

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	- 1 006 774 663,27	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		1 006 774 663,27
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	1 006 774 663,27	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	1 007 749 187,03	981 992 273,20
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 007 749 187,03	981 992 273,20
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	8 586 953,64
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 007 749 187,03	990 579 226,84
Créances et comptes d'ajustement actifs	58 823 369,57	9 684 036,86
Comptes financiers	110 193,38	95 361,89
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	58 933 562,95	9 779 398,75
Total Actif I + II	1 066 682 749,98	1 000 358 625,59

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	835 047 031,57	814 886 561,24
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	166 204 563,66	175 290 060,26
Capitaux propres I	1 001 251 595,23	990 176 621,50
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	1 001 251 595,23	990 176 621,50
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	6 045 315,06	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	6 045 315,06	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	59 385 839,69	10 178 892,62
Concours bancaires	-	3 111,47
Sous-total autres passifs IV	59 385 839,69	10 182 004,09
Total Passifs: I + II + III + IV	1 066 682 749,98	1 000 358 625,59

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	14 761 174,45	28 697 006,19
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	8 636,73	48 414,64
Sous-total Produits sur opérations financières	14 769 811,18	28 745 420,83
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-35,37	-2 955,50
Sous-total charges sur opérations financières	-35,37	-2 955,50
Total Revenus financiers nets (A)	14 769 775,81	28 742 465,33
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-5 131 868,75	-5 159 468,12
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-5 131 868,75	-5 159 468,12
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	9 637 907,06	23 582 997,21
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-1 361 280,73	-268 496,69
Sous-total revenus nets I = C + D	8 276 626,33	23 314 500,52

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	242 207 743,59	120 705 838,79
Frais de transactions externes et frais de cession	-104 133,59	-49 403,16
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	242 103 610,00	120 656 435,63
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-9 515 097,33	-1 182 939,18
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	232 588 512,67	119 473 496,45
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-82 413 502,35	32 032 619,23
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-9 088,30	12 698,55
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-82 422 590,65	32 045 317,78
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	7 762 015,31	456 745,51
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-74 660 575,34	32 502 063,29
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	166 204 563,66	175 290 060,26

Annexe

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes net réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollars des Etats-Unis (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2 %.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	1 001 251 595,23	990 176 621,50	804 731 472,21	900 044 173,10	1 163 386 019,82

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

Action Acc (EUR)					
FR0010429068					
Nombre de parts ou actions	57 768 461,00	69 054 872,00	66 912 281	76 572 813	80 621 368
Valeur liquidative unitaire	15,301	12,761	10,502	10,1837	12,6621
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,78	1,64	0,07	-0,44	-1,11

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Exprimés en

USD

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Acc (USD)

FR0010435297

Nombre de parts ou actions	7 657 911,00	8 528 000,00	9 703 624	11 797 056	11 246 805
Valeur liquidative unitaire	17,6603	13,8540	10,5019	10,1837	12,6621
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	2,89	3,47	0,75	-3,42	-3,72

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action J (EUR)

FR0013465796

Nombre de parts ou actions	1 200,00	1 200,00	1 200	1 200	1 200
Valeur liquidative unitaire	134,8236	112,4445	92,5385	89,7345	111,5734
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	11,93	17,01	-12,99	-11,94	-17,78

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	990 176 621,50	804 731 472,21
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	195 364 416,64	168 441 732,20
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-353 608 369,20	-159 281 334,03
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	9 637 907,06	23 582 997,21
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	242 103 610,00	120 656 435,63
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-82 422 590,65	32 045 317,78
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-0,12	0,50
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 001 251 595,23	990 176 621,50

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc (EUR)

FR0010429068	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	13 099 037	173 385 964,53
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-24 385 448	-320 096 727,63
Solde net des souscriptions/rachats	-11 286 411	-146 710 763,10
Action Acc (EUR)		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

Action Acc (USD)

FR0010435297	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 701 211	21 978 452,11
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 571 300	-33 511 641,57
Solde net des souscriptions/rachats	-870 089	-11 533 189,46
Action Acc (USD)		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

Action J (EUR)

FR0013465796	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	-
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	-	-
Action J (EUR)		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010429068	Action Acc (EUR)	Capitalisable	EUR	883 916 632,94	57 768 461	15,301
FR0010435297	Action Acc (USD)	Capitalisable	USD	135 241 277,35	7 657 911	17,6603
FR0013465796	Action J (EUR)	Capitalisable	EUR	161 788,36	1 200	134,8236

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	France +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 007 749,19	728 660,18	279 089,01	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	1 006 774,66	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	2 014 523,85	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-		-
Obligations	-	-	-	-		-
Titres de créances	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	110,19	-	-	-		110,19
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	-	-	-	-		-
Emprunts	-	-	-	-		-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-		-
Options	N/A	-	-	-		-
Swaps	N/A	-	-	-		-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-		-
Total	N/A	-	-	-		110,19

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	110,19	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	110,19	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	AUD +/-	JPY +/-	PLN +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	728 660,18	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	55 778,03	-	-	-	-
Comptes financiers	6,45	0,03	0,01	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-55 778,03	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	728 666,63	0,03	0,01	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	6 045,31
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	3 044 097,80
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	43 727 332,18
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	12 051 939,59
Total des créances	58 823 369,57
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-55 778 030,32
Frais de gestion	-454 955,20
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-3 152 854,17
Total des dettes	-59 385 839,69
Total des créances et dettes	-562 470,12

* Autres débiteurs divers = 1 241,45€ + 12 050 698,14€ (13 908 915,79\$) de soultes à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers = -108 756,37€ de commissions de mouvements + -3 044 097,8€ de soultes à verser sur swap.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.55 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc (EUR)

FR0010429068

31/10/2025

Frais fixes	4 544 746,24
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Acc (USD)

FR0010435297

31/10/2025

Frais fixes	586 354,05
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Action J (EUR)	
FR0013465796	31/10/2025
Frais fixes	768,46
Frais fixes en % actuel	0,55
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Actions et valeurs assimilées		
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	45 762 640,00
Total		45 762 640,00

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	8 276 626,33	23 314 500,52
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	8 276 626,33	23 314 500,52
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	8 276 626,33	23 314 500,52

Action Acc (EUR)

FR0010429068

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 306 701,53	20 748 905,94
Total	7 306 701,53	20 748 905,94
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Action Acc (USD)

FR0010435297

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	968 587,51	2 562 417,42
Total	968 587,51	2 562 417,42
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action J (EUR)

FR0013465796

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	1 337,29	3 177,16
Total	1 337,29	3 177,16
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	232 588 512,67	119 473 496,45
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	232 588 512,67	119 473 496,45
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	232 588 512,67	119 473 496,45

Action Acc (EUR)

FR0010429068

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	211 385 434,03	92 704 411,07
Total	211 385 434,03	92 704 411,07
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Action Acc (USD)

FR0010435297	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	21 190 094,36	26 751 838,97
Total	21 190 094,36	26 751 838,97
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action J (EUR)

FR0013465796	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	12 984,28	17 246,41
Total	12 984,28	17 246,41
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées		1 007 749 187,03		100,65
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé		1 007 749 187,03		100,65
Audiovisuel et divertissements			8 384 150,16	0,84
WALT DISNEY CO/THE	USD	85 926	8 384 150,16	0,84
Automobiles			48 152 009,01	4,81
TESLA INC	USD	121 730	48 152 009,01	4,81
Banques			45 762 640,00	4,57
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	2 926 000	45 762 640,00	4,57
Biotechnologie			7 706 603,50	0,77
JOHNSON & JOHNSON	USD	33 476	5 477 917,28	0,55
MERCK AND CO INC	USD	29 918	2 228 686,22	0,22
Boissons non alcoolisées			59 666 348,13	5,96
COCA-COLA CO	USD	304 269	18 163 346,13	1,81
PEPSICO INC	USD	327 899	41 503 002,00	4,15
Chimie de spécialité			61 333 283,76	6,12
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	365 253	61 333 283,76	6,12
Construction lourde			22 691 064,03	2,27
BOUYGUES	EUR	189 111	7 399 913,43	0,74
VINCI SA	EUR	131 934	15 291 150,60	1,53
Distributeurs Bricolage			2 534 327,27	0,25
HOME DEPOT INC	USD	7 706	2 534 327,27	0,25
Distributeurs diversifiés			57 586 921,89	5,75
AMAZON.COM INC	USD	235 268	49 780 931,35	4,97
WALMART INC	USD	89 046	7 805 990,54	0,78
Électronique grand public			1 871 109,12	0,19
COMCAST CLASS A	USD	77 587	1 871 109,12	0,19
Équipements de technologie de production			44 344 321,21	4,43
LAM RESEARCH CORP	USD	325 049	44 344 321,21	4,43
Équipements médicaux			4 166 526,29	0,42
DANAHER CORP	USD	22 328	4 166 526,29	0,42
Habillement et accessoires			68 384 620,80	6,83
KERING	EUR	35 356	10 847 220,80	1,08
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	94 000	57 537 400,00	5,75

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Internet			101 110 669,34	10,10
ALPHABET INC	USD	107 962	26 302 057,51	2,63
ALPHABET INC SHS C	USD	84 151	20 547 075,74	2,05
META PLATFORMS INC	USD	96 597	54 261 536,09	5,42
Logiciels			56 542 842,05	5,65
MICROSOFT CORP	USD	94 942	42 593 932,61	4,26
ORACLE CORP	USD	61 307	13 948 909,44	1,39
Pharmacie			109 423 677,00	10,93
ABBVIE INC	USD	186 047	35 146 151,34	3,51
ELI LILLY & CO	USD	33 490	25 036 546,01	2,50
L'OREAL PRIME 2013	EUR	135 781	49 240 979,65	4,92
Pneus			14 827 219,68	1,48
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	535 472	14 827 219,68	1,48
Prestataires de soins de santé			34 108 947,46	3,41
UNITEDHEALTH GROUP	USD	115 261	34 108 947,46	3,41
Produits alimentaires			8 648 976,92	0,86
KELLANOVA	USD	120 186	8 648 976,92	0,86
Restaurants et bars			19 335 378,47	1,93
MC DONALD'S CORP	USD	74 781	19 335 378,47	1,93
Semi conducteurs			154 442 608,79	15,42
BROADCOM INC	USD	133 602	42 785 745,33	4,27
MICRON TECHNOLOGY INC	USD	9 714	1 883 297,33	0,19
NVIDIA CORP	USD	370 527	65 004 342,60	6,49
QUALCOMM INC	USD	285 642	44 769 223,53	4,47
Services multiples aux collectivités			16 849 203,00	1,68
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	830 010	16 849 203,00	1,68
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			7 967 846,23	0,80
EXXON MOBIL CORP	USD	80 417	7 967 846,23	0,80
Télécommunications filaires			12 538 030,45	1,25
T-MOBILE US INC	USD	68 895	12 538 030,45	1,25
Voyage et tourisme			39 369 862,47	3,93
BOOKING HOLDINGS INC	USD	8 949	39 369 862,47	3,93
Total			1 007 749 187,03	100,65

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYX ETF	1 006 774 663,28	-	6 045 315,06	1 006 774 663,28
Sous total		-	6 045 315,06	1 006 774 663,28
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	6 045 315,06	1 006 774 663,28

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 007 749 187,03
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-6 045 315,06
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	58 933 562,95
Autres passifs (-)	-59 385 839,69
Total = actif net	1 001 251 595,23

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Emerging Markets Swap II UCITS ETF EUR Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010429068 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays émergents, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.etf.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

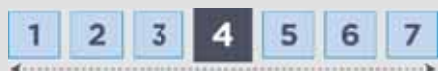
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 480	€3 770
	Rendement annuel moyen	-55,2%	-17,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 040	€9 740
	Rendement annuel moyen	-19,6%	-0,5%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 660	€12 220
	Rendement annuel moyen	6,6%	4,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 680	€17 530
	Rendement annuel moyen	46,8%	11,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2017 et le 31/05/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€55	€339
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,66% avant déduction des coûts et de 4,09% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	55,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Emerging Markets Swap II UCITS ETF USD Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010435297 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays émergents, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$4 170	\$3 630
	Rendement annuel moyen	-58,3%	-18,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$6 870	\$8 260
	Rendement annuel moyen	-31,3%	-3,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 820	\$11 820
	Rendement annuel moyen	8,2%	3,4%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$15 720	\$19 580
	Rendement annuel moyen	57,2%	14,4%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2019 et le 31/10/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$55	\$328
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,97% avant déduction des coûts et de 3,40% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	55,00 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Emerging Markets Swap II UCITS ETF J

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013465796 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciaire géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Emerging Markets Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en US Dollars (USD), et représentatif des entreprises de grande et moyenne capitalisations de l'ensemble des pays émergents, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiief.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

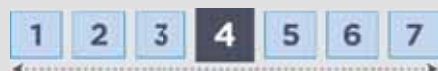
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 480	€3 770
	Rendement annuel moyen	-55,2%	-17,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 040	€9 500
	Rendement annuel moyen	-19,6%	-1,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 580	€11 980
	Rendement annuel moyen	5,8%	3,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 680	€16 950
	Rendement annuel moyen	46,8%	11,1%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2017 et le 31/10/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/04/2017 et le 29/04/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/02/2016 et le 26/02/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI EMERGING MARKETS SWAP II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€55	€333
Incidence des coûts annuels**	0,6%	0,6%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,25% avant déduction des coûts et de 3,68% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,55% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	55,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Rapport d'activité

Le AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF est un ETF conforme à la directive OPCVM qui cherche à reproduire la performance de l'indice de référence Topix Total Return Index JPY. L'indice Topix Total Return Index JPY est composé de l'ensemble des actions japonaises cotées à la Première Section du Tokyo Stock Exchange. Chaque action est pondérée en fonction de sa capitalisation boursière. Le Topix Total Return Index JPY est donc très représentatif de l'économie japonaise puisqu'il est constitué d'un nombre significatif de sociétés qui se trouvent être les plus importantes capitalisations de la place. La méthodologie de l'indice est disponible sur www.tse.or.jp/english.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist (JPY) est de 25,77%. Celle du benchmark est de 26,70% avec une tracking error de 0,22%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Daily Hedged to EUR - Dist est de 27,74%. Celle du benchmark est de 28,83% avec une tracking error de 0,29%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist (EUR) est de 16,97%. Celle du benchmark est de 17,84% avec une tracking error de 0,22%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
LYXOR UCITS ETF JAPAN (TOPIX)	35 046 749 198,00	23 686 756 898,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	27,42

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	31 496 061 606,00	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	27,19	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON
	Montant	12 492 607 117,00
2	Dénomination	SIEMENS ENERGY
	Montant	7 234 163 407,00
3	Dénomination	VOLKSWAGEN
	Montant	4 247 291 905,00
4	Dénomination	SIKA
	Montant	3 111 424 747,00
5	Dénomination	SANOFI
	Montant	2 715 146 638,00
6	Dénomination	ASTRAZENECA
	Montant	1 649 574 177,00
7	Dénomination	SCOR
	Montant	1 277 292 118,00
8	Dénomination	ING GROUP
	Montant	1 169 638 038,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

9	Dénomination	RECKITT BENKISER
	Montant	875 935 692,00
10	Dénomination	RIO TINTO
	Montant	851 186 697,00

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	24 794 702 432,00	-	-	-	-
2	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	4 471 894 551,00	-	-	-	-
3	Dénomination	MORGAN STANLEY	-	-	-	-
	Montant	977 491 245,00	-	-	-	-
4	Dénomination	CCF	-	-	-	-
	Montant	960 192 588,00	-	-	-	-
5	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	291 780 790,00	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	37 429 361 243,00	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

3.3. Monnaie de la garantie

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-	-
	Montant	30 823 312 849,00	-	-	-	-
2	Monnaie	GBP	-	-	-	-
	Montant	3 376 696 566,00	-	-	-	-
3	Monnaie	CHF	-	-	-	-
	Montant	3 111 424 747,00	-	-	-	-
4	Monnaie	DKK	-	-	-	-
	Montant	117 927 081,00	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	1 725 859 206,00	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	7 169 716 829,00	-	-	-	-
1 à 3 mois	14 734 439 016,00	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	7 261 202 850,00	-	-	-	-
Ouvertes	604 843 705,00	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-
	Montant	30 518 570 361,00	-	-	-
2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-
	Montant	977 491 245,00	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	31 496 061 606,00	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	37 429 361 243,00

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.
- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	15 363 077,00	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		31 496 061 606,00
- Prêts de titres :	31 496 061 606,00	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		12 938 301 666,00
- Change à terme :	11 898 093 666,00	
- Future :	1 040 208 000,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS	SOCIETE GENERALE
CCF	GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE
MORGAN STANLEY	BARCLAYS BANK IRELAND PLC
NATIXIS	STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH
SOCIETE GENERALE	BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE
-	UBS EUROPE SE
-	UBS AG
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	36 070 945 850,00
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	1 358 415 393,00
Total	37 429 361 243,00
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	15 363 077,00
- Autres revenus	-
Total des revenus	15 363 077,00
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	119 156 403 903,00	99 466 285 168,00
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	119 156 403 903,00	99 466 285 168,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	338 274,00
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	309 776 457,00	616 234 547,00
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	31 496 061 606,00	30 731 191 001,00
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	150 962 241 966,00	130 814 048 990,00
Créances et comptes d'ajustement actifs	3 442 147 662,00	2 713 018 687,00
Comptes financiers	10 921 459 823,00	21 863 583 194,00
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	14 363 607 485,00	24 576 601 881,00
Total Actif I + II	165 325 849 451,00	155 390 650 871,00

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	JPY	JPY
Capitaux propres :		
Capital	42 511 989 197,00	58 801 015 577,00
Report à nouveau sur revenu net	488 603 515,00	515 193 809,00
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	48 425 535 757,00	22 482 590 456,00
Résultat net de l'exercice	24 426 303 104,00	18 375 933 881,00
Capitaux propres I	115 852 431 573,00	100 174 733 723,00
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	115 852 431 573,00	100 174 733 723,00
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	36 070 945 850,00	31 495 967 193,00
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	36 070 945 850,00	31 495 967 193,00
Instruments financiers à terme (B)	57 127 283,00	59 121 994,00
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	36 128 073 133,00	31 555 089 187,00
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	13 345 344 560,00	23 659 382 361,00
Concours bancaires	185,00	1 445 600,00
Sous-total autres passifs IV	13 345 344 745,00	23 660 827 961,00
Total Passifs: I + II + III + IV	165 325 849 451,00	155 390 650 871,00

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	1 278 481 063,00	1 148 310 640,00
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	289 956,00
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	7 699 591,00	153 086 487,00
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	96 093 983,00	12 572 296,00
Sous-total Produits sur opérations financières	1 382 274 637,00	1 314 259 379,00
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-97 589 097,00	-10 949 239,00
Sous-total charges sur opérations financières	-97 589 097,00	-10 949 239,00
Total Revenus financiers nets (A)	1 284 685 540,00	1 303 310 140,00
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-439 880 328,00	-531 364 068,00
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-439 880 328,00	-531 364 068,00
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	844 805 212,00	771 946 072,00
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	3 567 380,00	97 571 132,00
Sous-total revenus nets I = C + D	848 372 592,00	869 517 204,00

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	9 705 774 837,00	33 410 434 814,00
Frais de transactions externes et frais de cession	-3 201 650,00	-64 788 297,00
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	9 702 573 187,00	33 345 646 517,00
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-152 266 331,00	-2 735 946 510,00
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	9 550 306 856,00	30 609 700 007,00
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	14 229 519 665,00	-8 546 974 795,00
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 308 258,00	4 850 671,00
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	14 230 827 923,00	-8 542 124 124,00
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-203 204 267,00	-4 561 159 206,00
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	14 027 623 656,00	-13 103 283 330,00
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	24 426 303 104,00	18 375 933 881,00

Annexe

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Yens japonais (JPY), en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en JPY	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	115 852 431 573,00	100 174 733 723	127 850 718 108	122 337 012 904	156 240 705 307

Exprimés en JPY	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Dist (JPY)					
FR0010377028					
Nombre de parts ou actions	582 821,00	557 687,00	622 879	606 209	543 541
Valeur liquidative unitaire	32 672,3282	26 172,3843	21 830,9446	18 574,2484	19 195,7671
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	233,00	197,00	290	352	253
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078

Nombre de parts ou actions	217 957,00	410 378,00	796 565	1 203 577	1 359 958
Valeur liquidative unitaire	273,2777	217,2242	176,4118	146,2121	152,8398
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	440,97	535,33	380,98	335,76	262,49
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Dist (EUR)

FR0010245514

Nombre de parts ou actions	2 618 482,00	2 686 171,00	4 169 998	4 553 434	6 123 021
Valeur liquidative unitaire	185,1819	159,4647	137,4606	127,4084	146,5152
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	231,15	193,36	291,34	348,54	255,99
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

JPY

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist (EUR), Classe d'actions Dist (JPY), Classe d'action Daily Hedged to EUR - Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Daily Hedged to EUR - Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	JPY	JPY
Capitaux propres début d'exercice	100 174 733 723,00	127 850 718 108,00
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	13 726 669 166,00	23 490 516 108,00
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-22 000 606 248,00	-75 091 090 083,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	844 805 212,00	771 946 072,00
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	9 702 573 187,00	33 345 646 518,00
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	14 230 827 923,00	-8 542 124 124,00
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-826 571 403,00	-1 650 878 876,00
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	13,00	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	115 852 431 573,00	100 174 733 723,00

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist (JPY)

FR0010377028	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	61 191	1 761 601 835,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-36 057	-979 442 077,00
Solde net des souscriptions/rachats	25 134	782 159 758,00
Action Dist (JPY)		En montant
Commissions de souscription acquises		300 052
Commissions de rachat acquises		504 406
Total des commissions acquises		804 458

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	57 392	2 268 965 137,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-249 813	-9 280 037 273,00
Solde net des souscriptions/rachats	-192 421	-7 011 072 136,00
Action Daily Hedged to EUR - Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		200 202
Commissions de rachat acquises		387 465
Total des commissions acquises		587 667

Action Dist (EUR)

FR0010245514	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	366 360	9 695 261 271,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-434 049	-11 740 285 975,00
Solde net des souscriptions/rachats	-67 689	-2 045 024 704,00
Action Dist (EUR)		En montant
Commissions de souscription acquises		1 398 944
Commissions de rachat acquises		2 355 768
Total des commissions acquises		3 754 712

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010377028	Action Dist (JPY)	Distribuable	JPY	19 042 119 026,00	582 821	32 672,3282
FR0011475078*	Action Daily Hedged to EUR - Dist	Distribuable	EUR	59 562 799,6541	217 957	273,2777
FR0010245514	Action Dist (EUR)	Distribuable	EUR	484 895 609,9732	2 618 482	185,1819

* Part couverte contre le risque de change.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Exposition +/-	Japon +/-	France +/-	Allemagne +/-	Royaume-Uni +/-	Suisse +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	119 156 403,90	83 085 458,05	16 691 801,19	11 482 040,63	3 376 696,57	3 111 424,75
Opérations temporaires sur titres	31 496 061,61	31 496 061,61	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-36 070 945,85	-	-16 691 801,19	-11 482 040,63	-3 376 696,57	-3 111 424,75
Hors-bilan						
Futures	1 040 208,00	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	115 621 727,66	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	10 921 459,83	-	-	-	10 921 459,83
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,19	-	-	-	-0,19
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	10 921 459,64

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

		Ventilation par durée résiduelle						
<i>Exprimés en milliers d' JPY</i>		0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif								
Dépôts		-	-	-	-	-	-	-
Obligations		-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances		-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres		-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers		10 921 459,83	-	-	-	-	-	-
Passif								
Opérations de cession sur instruments financiers		-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres		-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers		-0,19	-	-	-	-	-	-
Emprunts		-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan								
Futures		-	-	-	-	-	-	-
Options		-	-	-	-	-	-	-
Swaps		-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments		-	-	-	-	-	-	-
Total		10 921 459,64	-	-	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	EUR +/-	USD +/-	DKK +/-	CHF +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	29 464 897,46	-	117 927,08	3 111 424,75	3 376 696,57
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	359 738,50	-	-	-	-
Comptes financiers	1 575 748,44	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-29 464 897,46	-	-117 927,08	-3 111 424,75	-3 376 696,57
Dettes	-1 921 707,75	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,18	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	13 779,01	-	-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'JPY</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Yen japonais</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
NATIXIS	241 924,04	-
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	4 468,59	-
BNP PARIBAS	4 071,90	-
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	3 327,02	-
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	828,73	-
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	433,71	-
UBS EUROPE SE	80,47	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	24 794 702,43	-
NATIXIS	4 471 894,55	-
MORGAN STANLEY EUROPE SE	977 491,25	-
CCF	960 192,59	-
BNP PARIBAS	291 780,79	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	30 272 180,07	-
NATIXIS	4 698 581,10	-
CCF	1 100 184,68	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces		
UBS AG	1 778,10	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	-	4 587,75
UBS EUROPE SE	-	2 110,18
BNP PARIBAS	-	1 841,01
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	-	957,24
SOCIETE GENERALE PARIS	-	477,11

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Dettes		
Collatéral espèces		
MORGAN STANLEY LLC	-	1 052 342,70
BNP PARIBAS	-	306 072,69
NATEXIS BANQUE POPULAIRE	-	208 038,05
BNP PARIBAS	-	1 778,10

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	715 799 544,00
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	842 635 711,00
Ventes à règlement différé	1 805 298 245,00
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	60 211 318,00
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	18 202 844,00
Total des créances	3 442 147 662,00
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-2 499 894 619,00
Frais de gestion	-42 253 527,00
Dépôts de garantie	-1 568 231 547,00
Autres créditeurs divers **	-9 234 964 867,00
Total des dettes	-13 345 344 560,00
Total des créances et dettes	-9 903 196 898,00

* Autres débiteurs divers = -18 202 844 de provision sur récupération fiscale sur titres espagnol.

** Autres créditeurs divers = -9 174 449 210 yen de dividendes à payer + -60 515 657 yen de commissions de mouvements.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,45 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Action Dist (JPY)	
FR0010377028	31/10/2025
Frais fixes	68 337 011,00
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Daily Hedged to EUR - Dist	
FR0011475078	31/10/2025
Frais fixes	50 909 472,00
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist (EUR)	
FR0010245514	31/10/2025
Frais fixes	320 633 845,00
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments d’entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Parts d’OPC et de fonds d’investissements		
-	-	-
Total		-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	JPY	JPY
Revenus nets	848 372 592,00	869 517 204,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	848 372 592,00	869 517 204,00
Report à nouveau	488 603 515,00	515 193 809,00
Sommes distribuables au titre du revenu net	1 336 976 107,00	1 384 711 013,00

Action Dist (JPY)

FR0010377028

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	135 797 293,00	109 864 339,00
Report à nouveau du revenu de l'exercice	72 236 413,00	69 057 724,00
Capitalisation	-	-
Total	208 033 706,00	178 922 063,00
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	582 821	557 687
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	233,00	197,00
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	96 112 498,00	219 687 244,36
Report à nouveau du revenu de l'exercice	46 999 786,00	86 808 522,64
Capitalisation	-	-
Total	143 112 284,00	306 495 767,00
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	217 957	410 378
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	440,97	535,33
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action Dist (EUR)

FR0010245514

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	605 262 114,00	519 391 577,75
Report à nouveau du revenu de l'exercice	380 568 003,00	379 901 605,25
Capitalisation	-	-
Total	985 830 117,00	899 293 183,00
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 618 482	2 686 171
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	231,15	193,36
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	JPY	JPY
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	9 550 306 856,00	30 609 700 007,00
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	9 550 306 856,00	30 609 700 007,00
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	48 425 535 757,00	22 482 590 456,00
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	57 975 842 613,00	53 092 290 463,00

Action Dist (JPY)

FR0010377028

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	12 310 522 178,00	10 431 489 935,00
Capitalisation	-	-
Total	12 310 522 178,00	10 431 489 935,00
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	582 821	557 687
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Action Daily Hedged to EUR - Dist

FR0011475078

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	6 621 711 527,00	9 154 789 859,00
Capitalisation	-	-
Total	6 621 711 527,00	9 154 789 859,00
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	217 957	410 378
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action Dist (EUR)

FR0010245514

31/10/2025

31/10/2024

Devise	JPY	JPY
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	39 043 608 908,00	33 506 010 673,00
Capitalisation	-	-
Total	39 043 608 908,00	33 506 010 673,00
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	2 618 482	2 686 171
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			83 085 458 053,00	78,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			82 932 051 650,00	77,91
Activités minières générales			16 802 004,00	0,02
NITTETSU MINING	JPY	5 700	9 638 700,00	0,01
PACIFIC METALS CO LTD	JPY	3 496	7 163 304,00	0,01
Agences de médias			114 478 481,00	0,11
CARTA HOLDING INC	JPY	2 316	4 838 124,00	0,01
CERES INC	JPY	2 073	4 330 497,00	0,01
DENTSU INC	JPY	4 043	12 306 892,00	0,01
DIRECT MARKETING MIX INC	JPY	6 400	1 715 200,00	0,00
DOUBLE STANDARD INC	JPY	1 724	2 911 836,00	0,00
HAKUHODO DY HOLDINGS	JPY	27 422	30 575 530,00	0,03
I-MOBILE CO LTD	JPY	4 677	2 731 368,00	0,00
PRESTIGE INTERNATIONAL INC	JPY	13 258	8 790 054,00	0,01
PR TIMES INC	JPY	1 224	3 641 400,00	0,00
RAKSUL INC	JPY	7 900	8 358 200,00	0,01
TOHO CO LTD	JPY	2 675	24 224 800,00	0,02
TOW CO LTD	JPY	10 544	3 901 280,00	0,00
VECTOR INC	JPY	5 300	6 153 300,00	0,01
Agriculture et pêche			78 693 356,00	0,07
CHUBU SHIRYO CO LTD	JPY	3 500	5 607 000,00	0,00
HOKUTO	JPY	3 097	5 648 928,00	0,01
MARUHA NICHIRO	JPY	4 744	16 338 336,00	0,02
NISSUI CORPORATION	JPY	30 661	32 868 592,00	0,03
SAKATA SEED	JPY	3 938	15 555 100,00	0,01
YUKIGUNI FACORY CO LTD	JPY	2 600	2 675 400,00	0,00
Aluminium			47 718 635,00	0,04
DAIKI ALUMINIUM INDUSTRY	JPY	8 185	9 224 495,00	0,01
NIPPON LIGHT METAL	JPY	5 784	13 014 000,00	0,01
UACJ CORP	JPY	12 772	25 480 140,00	0,02
Ameublement			69 227 951,00	0,06
FRANCE BED HOLDINGS	JPY	3 815	5 028 170,00	0,00
ITOKI CORP	JPY	5 200	12 958 400,00	0,01
OKAMURA CORP	JPY	7 187	16 228 246,00	0,02
SANGETSU CORP	JPY	7 278	21 943 170,00	0,02
TACHIKAWA CORP	JPY	2 505	4 741 965,00	0,00
UCHIDA YOKO CO LTD	JPY	800	8 328 000,00	0,01
Articles de luxe			27 202 860,00	0,03
SEIKO GROUP CORPORATION	JPY	3 826	27 202 860,00	0,03
Assurance immobilière et dommages			502 370 796,00	0,47
MS AD ASSURANCE	JPY	13 814	44 011 404,00	0,04

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SOMPO HOLDINGS SHS	JPY	18 097	85 200 676,00	0,08
TOKIO MARINE HLDGS INC	JPY	64 538	373 158 716,00	0,35
Assurance vie			453 900 202,00	0,43
ADVANCE CREATE CO LTD	JPY	2 748	728 220,00	0,00
ANICOM HOLDINGS	JPY	9 900	7 880 400,00	0,01
DAI-ICHI LIFE HLDGS SHS	JPY	70 404	76 388 340,00	0,07
JAPAN POST INSURANCE CO LTD	JPY	9 409	37 560 728,00	0,04
LIFENET INSURANCE COMPANY	JPY	4 400	8 280 800,00	0,01
SONY FINANCIAL HOLDINGS INC	JPY	817 950	127 109 430,00	0,12
T&D HOLDINGS INC	JPY	59 004	195 952 284,00	0,18
Audiovisuel et divertissements			403 434 258,00	0,38
ASAHI BROADCASTING	JPY	5 584	3 947 888,00	0,00
FIBERGATE INC	JPY	2 610	1 813 950,00	0,00
FUJI MEDIA HOLDINGS INC	JPY	19 065	65 450 145,00	0,06
HIKARI TSUSHIN INC	JPY	2 391	97 552 800,00	0,09
NIPPON TV HOLDINGS	JPY	22 901	85 718 443,00	0,08
SHOCHIKU	JPY	1 288	15 984 080,00	0,02
SKY PERFECT JSAT HOLDINGS	JPY	18 478	28 012 648,00	0,03
TBS HOLDINGS INC	JPY	11 478	61 108 872,00	0,06
TOEI	JPY	3 305	18 111 400,00	0,02
TV ASAHI	JPY	6 001	18 813 135,00	0,02
TV TOKYO HOLDINGS CORPORATION	JPY	645	2 999 250,00	0,00
WOWOW INC	JPY	2 699	3 921 647,00	0,00
Automobiles			2 235 930 941,00	2,10
HONDA MOTOR CO LTD	JPY	524 643	818 443 080,00	0,77
MAZDA MOTOR CORP	JPY	16 565	17 757 680,00	0,02
MITSUBISHI MOTORS	JPY	878	331 094,00	0,00
NISSAN MOTOR CO LTD	JPY	369 075	130 468 013,00	0,12
NISSAN SHATAI	JPY	7 793	8 018 997,00	0,01
SUBARU CORP	JPY	72 795	238 985 985,00	0,22
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	177 484	409 633 072,00	0,39
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	184 095	577 690 110,00	0,54
YAMAHA MOTOR CO LTD	JPY	31 034	34 602 910,00	0,03
Banques			7 424 000,00	0,01
MIYAZAKI BANK	JPY	1 600	7 424 000,00	0,01
AICHI FINANCIAL GROUP INC	JPY	4 538	18 038 550,00	0,02
AKITA BANK	JPY	1 593	5 822 415,00	0,01
AOZORA BANK	JPY	6 149	13 561 620,00	0,01
AWA BANK	JPY	3 548	12 914 720,00	0,01
BANK OF IWATE LTD	JPY	1 500	6 075 000,00	0,01
BANK OF NAGOYA	JPY	4 221	16 609 635,00	0,02
BANK OF SAGA	JPY	1 308	4 192 140,00	0,00
BANK OF THE RYUKYUS LTD	JPY	4 600	6 923 000,00	0,01
CCI GROUP INC	JPY	23 200	15 288 800,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CHIBA BANK	JPY	44 911	67 613 511,00	0,06
CHIBA KOGYO BANK LTD	JPY	6 000	9 654 000,00	0,01
CHUGIN FINANCIAL GROUP INC	JPY	20 914	44 965 100,00	0,04
DAISHI HOKUETSU FINANCIAL GROUP INC	JPY	23 766	35 363 808,00	0,03
FIDEA HOLDINGS CO LTD	JPY	3 232	5 348 960,00	0,01
FIRST BANK OF TOYAMA LTD	JPY	9 295	13 542 815,00	0,01
FUKUI BANK	JPY	61	132 614,00	0,00
FUKUOKA FINANCIAL GROUP	JPY	4 020	18 029 700,00	0,02
GUNMA BANK LTD	JPY	10 447	16 725 647,00	0,02
HACHIJUNI BANK	JPY	12 756	19 816 446,00	0,02
HIROGIN HOLDINGS INC	JPY	8 075	11 628 000,00	0,01
HOKUHOKU FINANCIAL	JPY	13 188	49 837 452,00	0,05
HYAKUGO BANK	JPY	24 560	23 454 800,00	0,02
HYAKUJUSHI BANK LTD	JPY	1 592	8 596 800,00	0,01
IYOGIN HOLDINGS INC	JPY	30 631	73 728 817,00	0,07
JAPAN POST BANK CO LTD	JPY	258 446	446 594 688,00	0,42
KEIYO BANK LTD	JPY	10 545	13 708 500,00	0,01
KIYO BANK	JPY	7 402	22 206 000,00	0,02
KYUSHU FINANCIAL GROUP INC	JPY	46 058	40 701 455,00	0,04
MEBUKI FIN GRP SHS	JPY	114 168	109 818 199,00	0,10
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	JPY	926 080	2 157 766 400,00	2,03
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	JPY	47 411	244 119 239,00	0,23
MUSASHINO BANK LTD	JPY	3 122	12 956 300,00	0,01
NISHI NIPPON FINANCIAL HOLDINGS INC	JPY	15 507	40 907 466,00	0,04
NORTH PACIFIC BANK	JPY	33 378	24 098 916,00	0,02
OGAKI KYORITSU BANK	JPY	4 886	18 029 340,00	0,02
OITA BANK	JPY	1 745	8 882 050,00	0,01
PREMIUM GROUP CO LTD	JPY	4 063	8 032 551,00	0,01
PROCREA HOLDINGS INC	JPY	1 926	3 335 832,00	0,00
RAKUTEN BANK LTD	JPY	12 600	106 911 000,00	0,10
RESONA HOLDINGS	JPY	294 769	440 237 502,00	0,41
SAN IN GODO BANK	JPY	13 126	17 785 730,00	0,02
SAN JU SAN FINANCIAL GROUP	JPY	2 000	7 300 000,00	0,01
SENSHU IKEDA HOLDINGS INC	JPY	32 268	21 458 220,00	0,02
SEVEN BANK LTD	JPY	17 296	4 896 498,00	0,00
SEVENTY-SEVEN BK	JPY	7 501	49 619 115,00	0,05
SHIGA BANK	JPY	3 633	22 633 590,00	0,02
SHIKOKU BANK	JPY	3 600	5 238 000,00	0,00
SHIMIZU BANK	JPY	2 347	4 729 205,00	0,00
SHIZUOKA FINANCIAL GROUP INC	JPY	16 598	34 440 850,00	0,03
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	JPY	122 645	510 571 135,00	0,48
SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP INC	JPY	13 358	56 517 698,00	0,05
SURUGA BANK LTD	JPY	17 371	26 768 711,00	0,03
TOCHIGI BANK	JPY	10 400	5 720 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TOHO BANK	JPY	25 247	11 512 632,00	0,01
TOKYO TY FINANCIAL	JPY	2 564	18 819 760,00	0,02
TOMONY HOLDINGS	JPY	22 746	15 535 518,00	0,01
TOWA BANK	JPY	71	65 959,00	0,00
YAMAGUCHI FINANCIAL GROUP	JPY	23 847	42 149 573,00	0,04
YAMANASHI CHUO BANK LTD	JPY	2 700	8 869 500,00	0,01
YOKOHAMA FINANCIAL GROUP INC	JPY	4 011	4 496 331,00	0,00
Bâtiment : Contrôle climat			570 724 225,00	0,54
DAIKIN INDUSTRIES LTD	JPY	31 751	570 724 225,00	0,54
Batiment et matériaux de construction			13 336,00	0,00
E J HOLDINGS	JPY	8	13 336,00	0,00
Biotechnologie			41 528 518,00	0,04
NXERA PHARMA RG REGISTERED SHS	JPY	14 100	12 633 600,00	0,01
PEPTIDREAM	JPY	13 755	21 450 923,00	0,02
TAKARA BIO	JPY	8 065	7 443 995,00	0,01
Boissons non alcoolisées			122 289 141,00	0,11
COCA-COLA BOTTLERS JAPAN HOLDINGS INC	JPY	6 237	15 364 850,00	0,01
DYDO DRINCO HLDGS INC	JPY	4 056	9 839 856,00	0,01
ITO EN LTD	JPY	8 440	26 788 560,00	0,02
KAGOME	JPY	14 623	38 904 492,00	0,04
KEY COFFEE	JPY	3 251	6 355 705,00	0,01
LIFEDRINK CO INC	JPY	4 300	8 630 100,00	0,01
SUNTORY BEVERAGE AND FOOD LIMITED	JPY	3 519	16 405 578,00	0,01
Brasseurs			94 337 265,00	0,09
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	8 646	14 361 006,00	0,01
KIRIN HOLDINGS CO LTD	JPY	12 573	27 214 259,00	0,03
SAPPORO HOLDINGS	JPY	7 130	52 762 000,00	0,05
Charbon			11 728 600,00	0,01
mitsui matsushima co	JPY	6 500	8 430 500,00	0,01
SUMISEKI HOLDINGS INC	JPY	5 900	3 298 100,00	0,00
Chaussures			35 407 039,00	0,03
ABC MART	JPY	13 394	35 407 039,00	0,03
Chemins de fer			618 349 623,00	0,58
EAST JAPAN RAILWAY CO	JPY	133 155	500 130 180,00	0,47
NAGOYA RAILROAD	JPY	6 894	11 612 943,00	0,01
TOKYU CORP	JPY	62 125	106 606 500,00	0,10
Chimie			58 944 832,00	0,06
BANDO CHEMICAL INDUSTRIES	JPY	3 333	6 459 354,00	0,01
DEXERIALS CORP	JPY	21 011	52 485 478,00	0,05
Chimie de base			474 135 739,00	0,45
ADEKA	JPY	9 179	32 108 142,00	0,03
ASAHI KASEI	JPY	36 518	43 182 535,00	0,04
DAIICHI KIGENSO	JPY	62	81 096,00	0,00
DAINICHISEIKA COLOUR & CHEMICA	JPY	1 600	6 088 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
DENKA CO LTD	JPY	4 676	10 471 902,00	0,01
FUJIKURA KASEI CO LTD	JPY	6 999	4 318 383,00	0,00
ISHIHARA SANGYO KAISHA LTD	JPY	2 295	5 455 215,00	0,00
KH NEOCHEM CO LTD	JPY	419	1 156 021,00	0,00
MITSUBISHI GAS CHEMICAL CO INC	JPY	18 327	52 360 239,00	0,05
mitsui chemicals inc	JPY	7 814	28 497 658,00	0,03
NIPPON CHEMICAL INDUSTRIAL CO	JPY	37	103 674,00	0,00
NIPPON FINE CHEMICAL CO LTD	JPY	454	1 128 644,00	0,00
NIPPON SODA	JPY	5 294	18 105 480,00	0,02
OSAKA SODA CO.LTD	JPY	8 000	13 184 000,00	0,01
RESONAC HOLDINGS CORPORATION	JPY	20 837	125 834 643,00	0,12
RIKEN TECHNOS CORP	JPY	4 000	5 596 000,00	0,01
SAKAI CHEMICAL	JPY	2 002	5 703 698,00	0,01
SUMITOMO CHEMICAL	JPY	41 030	18 611 208,00	0,02
TAYA CORP	JPY	13	17 108,00	0,00
TEIJIN LTD	JPY	4 561	6 155 070,00	0,01
TOKAI CARBON	JPY	4 203	4 343 801,00	0,00
TOSOH CORP	JPY	35 279	77 613 800,00	0,07
TRI CHEMICAL	JPY	1 400	4 190 200,00	0,00
UBE CORPORATION	JPY	2 737	6 211 622,00	0,01
YUSHIRO INC	JPY	1 700	3 617 600,00	0,00
Chimie de spécialité			2 558 430 445,00	2,40
ACHILLES CORP	JPY	1 500	1 884 000,00	0,00
AIR WATER	JPY	21 129	45 532 995,00	0,04
ARAKAWA CHEMICAL	JPY	62	69 068,00	0,00
ARISAWA MFG	JPY	3 800	6 186 400,00	0,01
ARTIENCE CO LTD	JPY	1 243	3 909 235,00	0,00
ASAHI YUKIZAI CORP	JPY	1 038	4 992 780,00	0,00
CHUGOKU MARINE PAINT	JPY	5 379	22 269 060,00	0,02
DAICEL CHEMICAL INDUSTRIES	JPY	25 649	34 074 697,00	0,03
DAIKYONISHIKAWA	JPY	9 700	7 081 000,00	0,01
DAI NIPPON TORYO CO LTD	JPY	18	22 842,00	0,00
DIC CORP	JPY	1 561	5 669 552,00	0,01
DKS CO. LTD	JPY	1 700	11 203 000,00	0,01
EARTH CHEMICAL	JPY	2 667	13 441 680,00	0,01
FUJIKURA RUBBER LTD	JPY	2 800	5 418 000,00	0,01
FUJIMI	JPY	6 475	15 669 500,00	0,02
FUKOKU CO LTD	JPY	2 000	3 680 000,00	0,00
HOKKO CHEMICAL INDUSTRIES CO LTD	JPY	60	97 440,00	0,00
INABATA AND CO	JPY	7 276	25 138 580,00	0,02
JSP	JPY	3 334	6 294 592,00	0,01
KANEKA CORP	JPY	5 803	24 709 174,00	0,02
KANSAI PAINT	JPY	18 919	46 805 606,00	0,04
KANTO DENKA KOGYO	JPY	6 200	6 460 400,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KOATSU GAS KOGYO	JPY	3 484	3 581 552,00	0,00
KONISHI	JPY	7 360	9 096 960,00	0,01
KUMIAI CHEMICAL INDUSTRY	JPY	9 955	6 789 310,00	0,01
KURARAY	JPY	5 856	9 794 160,00	0,01
KUREHA CORP	JPY	3 597	13 272 930,00	0,01
MEC CO	JPY	489	2 234 730,00	0,00
MEIWA	JPY	5 219	4 138 667,00	0,00
MITSUBISHI CHEMICAL GROUP CORPORATION	JPY	173 086	139 524 625,00	0,13
NAGASE	JPY	3 910	13 180 610,00	0,01
NIHON NOHYAKU	JPY	3 746	3 236 544,00	0,00
NIHON PARKERIZING	JPY	11 483	15 375 737,00	0,01
NIPPON KAYAKU	JPY	17 907	25 239 917,00	0,02
NIPPON PAINT CO LTD	JPY	41 795	41 063 588,00	0,04
NIPPON SANJO HOLDINGS CORPORATION	JPY	27 393	140 471 304,00	0,13
NIPPON SHOKUBAI CO LTD	JPY	4 508	8 060 304,00	0,01
NISSAN CHEMICAL INDUSTRIES LTD	JPY	3 217	16 783 089,00	0,02
NITTO DENKO	JPY	76 610	295 254 940,00	0,28
NOF CORP	JPY	27 249	74 853 003,00	0,07
OKAMOTO INDUSTRIES	JPY	900	4 545 000,00	0,00
OKURA INDUSTRIAL	JPY	1 000	4 970 000,00	0,00
OSAKA ORGANIC CHEMICAL	JPY	2 699	10 350 665,00	0,01
RASA INDUSTRIES LTD	JPY	1 900	9 557 000,00	0,01
SAKATA	JPY	1 617	3 685 143,00	0,00
SANYO CHEMICAL IND	JPY	1 535	6 447 000,00	0,01
SHIKOKU KASEI HOLDINGS CORPORATION	JPY	4 304	11 836 000,00	0,01
SHIN-ETSU CHEMICAL CO LTD	JPY	215 675	1 003 967 125,00	0,94
SHIN-ETSU POLYMER	JPY	5 925	11 453 025,00	0,01
S T CORP	JPY	3 747	5 879 043,00	0,01
STELLA CHEMIFA	JPY	1 574	6 453 400,00	0,01
SUMITOMO BAKELITE	JPY	8 422	43 305 924,00	0,04
SUMITOMO SEIKA	JPY	2 038	9 741 640,00	0,01
T.HASEGAWA	JPY	3 929	10 616 158,00	0,01
TAIYO INK MFG	JPY	5 830	48 144 140,00	0,05
TAKASAGO INTERNATIONAL CORP	JPY	8 020	12 102 180,00	0,01
TAKI CHEMICAL	JPY	2 183	7 880 630,00	0,01
TOAGOSEI	JPY	123	188 190,00	0,00
TOCALO	JPY	6 999	15 852 735,00	0,02
TODA KOGYO	JPY	1 151	1 475 582,00	0,00
TOKUYAMA CORP	JPY	8 602	32 988 670,00	0,03
TORAY INDUSTRIES INC	JPY	178 700	169 068 070,00	0,16
TOYO TANSO	JPY	1 842	8 519 250,00	0,01
ZEON CORP	JPY	4 321	6 842 304,00	0,01
Combustibles alternatifs			5 109 216,00	0,00
EREX CO LTD	JPY	7 603	5 109 216,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Compagnies aériennes			340 698 606,00	0,32
ALL NIPPON AIRWAYS	JPY	65 588	189 483 732,00	0,18
JAPAN AIRLINES	JPY	54 433	151 214 874,00	0,14
Composants et équipements électriques			3 944 207 633,00	3,71
ALPS ELECTRIC CO LTD	JPY	19 337	37 629 802,00	0,04
CHIYODA	JPY	5 512	5 407 272,00	0,01
DAIHEN CORP	JPY	2 446	24 777 980,00	0,02
ENPLAS CORP	JPY	603	4 908 420,00	0,01
FOSTER ELECTRIC	JPY	3 000	8 022 000,00	0,01
FUJI ELECTRIC HOLDINGS	JPY	17 569	194 313 140,00	0,18
FUJIKURA LTD	JPY	32 104	679 641 680,00	0,64
FURUKAWA ELECTRIC	JPY	8 165	89 815 000,00	0,08
HIOKI E.E. CORPORATION	JPY	1 488	8 823 840,00	0,01
HIROSE ELECTRIC	JPY	3 804	78 742 800,00	0,07
HOSIDEN CORP	JPY	5 867	14 438 687,00	0,01
IBIDEN CO LTD	JPY	15 242	222 761 830,00	0,21
IDEC CORP	JPY	2 712	6 375 912,00	0,01
INABA DENKISANGYO	JPY	6 592	29 947 456,00	0,03
JAPAN AVIATION ELECTRONICS IND	JPY	7 172	16 545 804,00	0,02
JEOL	JPY	4 900	25 489 800,00	0,02
KOA	JPY	936	1 287 000,00	0,00
KYOCERA CORP	JPY	149 972	307 442 600,00	0,29
MABUCHI MOTOR	JPY	1 392	3 795 984,00	0,00
MARUMAE CO LTD	JPY	2 340	5 068 440,00	0,01
MARUWA	JPY	1 011	44 352 570,00	0,04
MEIKO ELECTRONICS	JPY	2 500	25 525 000,00	0,02
MINEBEA MITSUMI INC	JPY	43 706	133 565 536,00	0,13
MURATA MANUFACTURING CO LTD	JPY	230 486	781 808 512,00	0,73
NGK INSULATORS LTD	JPY	28 654	74 672 324,00	0,07
NICHICON	JPY	6 401	9 921 550,00	0,01
NIDEC CORPORATION	JPY	106 048	199 688 384,00	0,19
NIHON DEMPY KOGYO	JPY	5 187	5 856 123,00	0,01
NIPPON CARBON CO LTD	JPY	1 543	6 696 620,00	0,01
NIPPON CHEMI-CON	JPY	6 220	9 709 420,00	0,01
NIPPON ELECTRIC GLASS	JPY	2 901	15 085 200,00	0,01
NIPPON SIGNAL	JPY	2 073	2 611 980,00	0,00
NITTO KOGYO	JPY	3 555	13 135 725,00	0,01
NOHMI BOSAI	JPY	3 408	12 933 360,00	0,01
OHARA	JPY	2 284	2 601 476,00	0,00
OMRON CORP	JPY	20 447	88 126 570,00	0,08
OSAKI ELECTRIC	JPY	5 300	6 630 300,00	0,01
PILLAR CORPORATION	JPY	2 987	14 546 690,00	0,01
RS TECHNOLOGIES CO LTD	JPY	900	3 469 500,00	0,00
SANYO DENKI CO LTD	JPY	2 813	11 111 350,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SENSHU ELECTRIC	JPY	1 536	6 950 400,00	0,01
SIIX	JPY	819	1 134 315,00	0,00
SINFONIA TECH	JPY	2 600	27 716 000,00	0,03
SUMIDA	JPY	4 000	4 488 000,00	0,00
SWCC CORPORATION	JPY	3 448	25 928 960,00	0,02
TAIYO YUDEN CO LTD	JPY	11 981	52 728 381,00	0,05
TAKAOKA TOKO CO	JPY	1 600	5 504 000,00	0,01
TAMURA CORP	JPY	13 506	7 158 180,00	0,01
TDK CORPORATION	JPY	210 350	562 265 550,00	0,53
TEIKOKU TSUSHIN KOGYO CO LTD	JPY	37	91 538,00	0,00
UMC ELECTRONICS CO LTD	JPY	2 480	672 080,00	0,00
USHIO INC	JPY	8 704	22 286 592,00	0,02
Construction individuelle			542 012 250,00	0,51
DAIWA HOUSE INDUSTRY	JPY	65 497	342 745 801,00	0,32
NAGAWA	JPY	374	2 240 260,00	0,00
NIHON HOUSE HOLDINGS CO LTD	JPY	12 332	3 662 604,00	0,00
SEKISUI CHEMICAL CO LTD	JPY	51 703	138 305 525,00	0,13
SEKISUI HOUSE LTD	JPY	11 642	38 546 662,00	0,04
SUMITOMO FORESTRY	JPY	573	921 098,00	0,00
TAMA HOME	JPY	2 700	9 760 500,00	0,01
TOKEN CORP	JPY	412	5 829 800,00	0,01
Construction lourde			1 492 809 074,00	1,40
ASAHI KOGYOSHA CO LTD	JPY	2 236	7 032 220,00	0,01
ASANUMA CORP	JPY	8 500	7 369 500,00	0,01
BR HOLDINGS CORP	JPY	10 675	3 565 450,00	0,00
CHUDENKO CORP	JPY	3 382	14 238 220,00	0,01
COMSYS HOLDINGS	JPY	11 816	45 999 688,00	0,04
CTI ENGINEERING	JPY	2 400	6 811 200,00	0,01
DAI DAN KK	JPY	4 182	28 646 700,00	0,03
EXEO GROUP INC	JPY	8 722	19 389 006,00	0,02
FUKUDA CORP	JPY	1 005	6 914 400,00	0,01
HASEKO CORP	JPY	21 728	54 102 720,00	0,05
HIBIYA ENGINEERING	JPY	2 279	10 346 660,00	0,01
HOKURIKU ELECTRICAL CONSTRUCTION CO LTD	JPY	3 740	5 243 480,00	0,00
INFRONEER HOLDING INC	JPY	4 499	7 436 847,00	0,01
KAJIMA CORP	JPY	52 554	261 508 704,00	0,25
KANAMOTO	JPY	4 043	14 534 585,00	0,01
KANDENKO	JPY	12 983	61 240 811,00	0,06
KAWADA TECHNOLOGIES INC	JPY	654	2 645 430,00	0,00
KINDEN	JPY	15 378	95 005 284,00	0,09
LUCKLAND CO LTD SHS	JPY	1 657	1 933 719,00	0,00
MATSUI CONSTRUCTION CO LTD	JPY	22	30 404,00	0,00
MEISEI INDUSTRIAL	JPY	3 700	6 116 100,00	0,01
MIRAIT ONE CORPORATION	JPY	1 021	3 054 322,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MIYAJI ENGINEERING GROUP INC	JPY	3 848	7 615 192,00	0,01
NIPPON AIR CONDITIONNING SERVICES CO LTD	JPY	87	114 231,00	0,00
NIPPON DENSETSU KOGYO	JPY	4 460	12 849 260,00	0,01
NISHIMATSU CONSTRUCTION CO LTD	JPY	4 156	22 022 644,00	0,02
NITTO CONSTRUCTION	JPY	3 676	4 503 100,00	0,00
OBAYASHI	JPY	10 924	28 533 488,00	0,03
OKUMURA CORP	JPY	3 887	19 007 430,00	0,02
OYO CORP	JPY	1 380	3 977 160,00	0,00
PENTA-OCEAN CONSTRUCTION CO LT	JPY	7 023	9 934 034,00	0,01
RAITO KOGYO	JPY	4 804	15 492 900,00	0,01
SANKI ENGINEERING	JPY	4 679	24 845 490,00	0,02
SEIKITOKYU KOGYO CO LTD	JPY	1 116	1 656 144,00	0,00
SHIMIZU CORP	JPY	64 641	134 033 114,00	0,13
SHINNIHON CORP	JPY	1 171	2 076 183,00	0,00
SHIN NIPPON AIR TEC	JPY	4 000	12 340 000,00	0,01
SHO-BOND HOLDINGS	JPY	512	2 506 752,00	0,00
SPACE	JPY	3 924	5 368 032,00	0,00
SRG TAKAMIYA CO LTD	JPY	6 669	2 774 304,00	0,00
SUMITOMO DENTSETSU	JPY	1 881	18 264 510,00	0,02
SUMITOMO MITSUI CONST	JPY	5 865	3 495 540,00	0,00
TAIHEI DENGYO	JPY	2 967	6 417 621,00	0,01
TAIKISHA LTD	JPY	7 056	21 556 080,00	0,02
TAISEI CORP	JPY	19 853	223 048 455,00	0,21
TAKAMATSU	JPY	2 670	9 037 950,00	0,01
TAKASAGO THERMAL ENGINEERING C	JPY	12 714	58 179 264,00	0,05
TAKUMA CO LTD	JPY	7 341	17 376 147,00	0,02
TANSEISHA CO LTD	JPY	4 900	6 521 900,00	0,01
TEKKEN CORP	JPY	2 300	8 487 000,00	0,01
TOA CORP	JPY	6 916	16 363 256,00	0,02
TOA ROAD INC	JPY	5 250	8 158 500,00	0,01
TODA CORP	JPY	25 781	26 799 350,00	0,02
TOENEC	JPY	4 710	7 889 250,00	0,01
TOKYO ENERGY & SYS	JPY	2 500	4 455 000,00	0,00
TOKYU CONSTRUCTION	JPY	7 385	7 746 865,00	0,01
TOTETSU KOGYO	JPY	2 534	10 731 490,00	0,01
TOYO CONSTRUCTION CO LTD	JPY	3 373	5 869 020,00	0,01
TOYO ENGINEERING CORP	JPY	5 300	13 753 500,00	0,01
WAKACHIKU CONSTRUCTION CO LTD	JPY	600	2 883 000,00	0,00
YAHAGI CONSTRUCTION	JPY	3 820	8 339 060,00	0,01
YAMAURA CORP SHS	JPY	3 797	5 429 710,00	0,00
YODENKO CORP	JPY	5 946	8 371 968,00	0,01
YOKOGAWA BRIDGE	JPY	4 565	12 572 010,00	0,01
YURTEC	JPY	3 315	8 247 720,00	0,01
Conteneurs et emballages			112 581 424,00	0,11

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FP CORP	JPY	4 360	10 921 800,00	0,01
FUJI SEAL	JPY	5 589	15 168 546,00	0,02
KOHSOKU GORP	JPY	1 339	3 824 184,00	0,00
LINTEC	JPY	6 040	23 707 000,00	0,02
PACK CORP	JPY	8 694	10 441 494,00	0,01
RENGO	JPY	23 018	21 620 807,00	0,02
SHIMOJIMA CO LTD	JPY	3 430	4 424 700,00	0,00
TOYO SEIKAN KAISHA	JPY	4 713	16 311 693,00	0,02
ZACROS CORPORATION	JPY	5 840	6 161 200,00	0,01
Détaillants et grossistes Alimentation			213 707 867,00	0,20
ALBIS	JPY	1 865	5 005 660,00	0,01
ARCS CO	JPY	4 408	13 819 080,00	0,01
AXIAL RETAILING	JPY	4 860	5 292 540,00	0,01
Belc CO LTD	JPY	1 686	12 206 640,00	0,01
DAIKOKUTENBUSSAN CO LTD	JPY	504	3 124 800,00	0,00
FUJI CO LTD	JPY	5 271	10 383 870,00	0,01
HALOWS CO LTD	JPY	345	1 509 375,00	0,00
HEIWADO	JPY	5 052	14 327 472,00	0,01
ITOCHU-SHOKUJIN	JPY	142	1 331 960,00	0,00
JM HOLDINGS CO LTD	JPY	5 200	7 841 600,00	0,01
KOBE BUSSAN CO LTD	JPY	23 060	82 485 620,00	0,08
LIFE	JPY	5 256	12 714 264,00	0,01
MINISTOP	JPY	2 600	5 142 800,00	0,01
OISIX INC	JPY	2 900	4 941 600,00	0,00
OKUWA	JPY	63	52 416,00	0,00
PHARMA FOODS INTERNATIONAL CO LTD	JPY	1 800	1 432 800,00	0,00
PRO SHIP INC	JPY	3 722	5 556 946,00	0,01
RETAIL PARTNERS CO LTD	JPY	3 500	4 515 000,00	0,00
RIDE ON EXPRESS CO LTD	JPY	2 090	2 090 000,00	0,00
SAN-A CO LTD	JPY	3 232	8 668 224,00	0,01
TOHO	JPY	100	332 000,00	0,00
UNITED SUPER MARKETS HOLDINGS INC	JPY	8 805	7 246 515,00	0,01
UORIKI CO LTD	JPY	1 605	3 686 685,00	0,00
Distillateurs et viticulteurs			20 863 561,00	0,02
TAKARA HOLDINGS	JPY	8 536	13 388 716,00	0,01
YOMEISHU SEIZO	JPY	1 799	7 474 845,00	0,01
Distributeurs Bricolage			171 512 772,00	0,16
ARCLANDS CORPORATION	JPY	8 641	15 139 032,00	0,01
DCM JAPAN HOLDINGS	JPY	11 764	16 822 520,00	0,02
JOYFUL HONDA	JPY	7 743	15 795 720,00	0,01
KOHNAN SHOJI	JPY	2 542	9 494 370,00	0,01
KOMERI	JPY	3 403	10 923 630,00	0,01
NITORI	JPY	41 335	103 337 500,00	0,10
Distributeurs diversifiés			1 432 135 665,00	1,35

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
AEON CO LTD	JPY	76 740	187 207 230,00	0,18
AEON HOKKAIDO CORPORATION	JPY	5 000	4 345 000,00	0,00
BELLUNA	JPY	6 250	6 356 250,00	0,01
DAIYU LIC HOLDINGS CO LTD	JPY	4 330	4 520 520,00	0,00
ECO'S CO LTD	JPY	2 099	5 954 863,00	0,01
H2O RETAILING	JPY	12 431	25 962 144,00	0,02
ISETAN MITSUKHOSHI HOLDINGS LTD	JPY	41 179	99 838 486,00	0,09
IZUMI	JPY	4 068	11 699 568,00	0,01
MARUI GROUP CO LTD	JPY	3 658	10 813 048,00	0,01
MATSUYA CO	JPY	4 474	7 731 072,00	0,01
NOJIMA CO LTD	JPY	24 192	27 554 688,00	0,03
PAN PACIFIC INTERNATIONAL HOL RRG SHS	JPY	263 860	242 170 708,00	0,23
RYOHIN KEIKAKU	JPY	54 580	172 964 020,00	0,16
SCROLL CORPORATION	JPY	7 200	7 898 400,00	0,01
SENSHUKAI	JPY	10 227	2 321 529,00	0,00
SEVEN & I HOLDINGS CO LTD	JPY	281 740	553 900 840,00	0,52
TAKASHIMAYA CO LTD	JPY	7 814	12 912 635,00	0,01
ZOZO RG REGISTERED SHS	JPY	35 984	47 984 664,00	0,05
Distributeurs généralistes			3 463 320,00	0,00
KU HOLDINGS	JPY	2 940	3 463 320,00	0,00
Distributeurs Habillement			1 122 140 359,00	1,05
AND SD HD CO LTD	JPY	2 637	6 869 385,00	0,01
AOKI HOLDINGS	JPY	5 400	8 980 200,00	0,01
AOYAMA TRADING	JPY	4 900	11 172 000,00	0,01
BAROQUE JAPAN LIMITED	JPY	3 899	2 904 755,00	0,00
F&A AQUA HOLDINGS	JPY	3 840	6 577 920,00	0,01
FAST RETAILING	JPY	17 243	976 988 380,00	0,92
NISHIMATSUYA CHAIN	JPY	5 842	12 063 730,00	0,01
PAL GROUP HOLDINGS CO LTD	JPY	12 032	23 847 424,00	0,02
SAC'S BAR HOLDINGS INC	JPY	5 312	4 164 608,00	0,00
SHIMAMURA	JPY	5 670	56 388 150,00	0,05
TOKYO BASE SHS	JPY	5 203	2 367 365,00	0,00
TSUTSUMI JEWELRY	JPY	1 423	3 218 826,00	0,00
UNITED ARROWS	JPY	3 422	6 597 616,00	0,01
Distributeurs Produits pharmaceutiques			372 495 280,00	0,35
AIN HOLDINGS INC	JPY	2 496	16 126 656,00	0,01
CAWACHI	JPY	2 819	8 369 611,00	0,01
COSMOS PHARMACEUTICAL	JPY	712	4 912 088,00	0,00
CREATE SD HOLDINGS CO LTD	JPY	2 827	9 032 265,00	0,01
GENKY DRUGSTORES RG	JPY	3 212	16 477 560,00	0,02
GROWELL HOLDINGS	JPY	13 680	42 052 320,00	0,04
KUSURI NO AOKI HOLDINGS	JPY	6 530	25 506 180,00	0,02
MATSUKIYOCOCOKARA CO	JPY	45 108	125 964 090,00	0,12
NIHON CHOUZAI	JPY	1 950	7 614 750,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
QOL	JPY	2 911	5 661 895,00	0,01
SUGI HOLDINGS Co LTD	JPY	2 865	9 534 720,00	0,01
SUNDRUG	JPY	8 478	35 268 480,00	0,03
TSURUHA HOLDINGS	JPY	24 645	65 974 665,00	0,06
Distributeurs spécialisés			236 199 630,00	0,22
ALPEN	JPY	2 269	5 166 513,00	0,01
AUTOBACS SEVEN	JPY	11 635	17 929 535,00	0,02
EDION	JPY	11 965	24 265 020,00	0,02
GEO	JPY	3 692	5 962 580,00	0,01
HAMEE CORP	JPY	2 056	1 067 064,00	0,00
ICHINEN HOLDINGS CO LTD	JPY	1 791	3 608 865,00	0,00
IDOM SHS	JPY	8 943	10 320 222,00	0,01
ITOCHU ENEX	JPY	4 535	8 258 235,00	0,01
JAPAN TRANCITY	JPY	4 922	5 655 378,00	0,01
JOSHIN DENKI	JPY	1 521	4 064 112,00	0,00
K'S HOLDING SHS	JPY	16 870	25 785 795,00	0,02
KAMEI CORP	JPY	3 596	10 493 128,00	0,01
KEEPER TECHNICAL LABORATORY CO	JPY	600	2 208 000,00	0,00
KOJIMA	JPY	5 159	5 680 059,00	0,01
MR MAX HOLDINGS LTD	JPY	7 077	5 456 367,00	0,01
NAC	JPY	5 274	2 758 302,00	0,00
NEXTAGE CO LTD	JPY	6 647	15 440 981,00	0,01
SAN AI OBBLI CO LTD	JPY	6 921	14 132 682,00	0,01
USS	JPY	10 214	17 384 228,00	0,02
VT HOLDINGS	JPY	10 184	4 959 608,00	0,00
XEBIO HOLDINGS CO LTD	JPY	900	981 900,00	0,00
YAMADA HOLDINGS CO LTD	JPY	72 273	33 491 308,00	0,03
YELLOW HAT	JPY	7 162	11 129 748,00	0,01
Distribution de gaz			414 772 741,00	0,39
HIROSHIMA GAS CO LTD	JPY	77	28 028,00	0,00
HOKKAIDO GAS CO LTD	JPY	10 000	6 780 000,00	0,01
IWATANI CORP	JPY	23 712	38 093 328,00	0,04
MITSUUROKO	JPY	3 120	6 576 960,00	0,01
NIPPON GAS CO LTD	JPY	2 006	5 914 691,00	0,01
OSAKA GAS CO LTD	JPY	8 158	39 549 984,00	0,04
SAIBU GAS HOLDINGS CO LTD	JPY	5 322	9 835 056,00	0,01
SALA	JPY	5 450	5 727 950,00	0,00
SHIZUOKA GAS CO. LTD.	JPY	4 700	5 296 900,00	0,00
TOHO GAS	JPY	8 876	40 820 724,00	0,04
TOKAI HOLDINGS	JPY	15 764	16 095 044,00	0,01
TOKYO GAS CO LTD	JPY	44 438	240 054 076,00	0,22
Divertissement			33 735 405,00	0,03
ANYCOLOR INC	JPY	3 300	19 932 000,00	0,02
U-NEXT HOLDINGS RG REGISTERED SHS	JPY	6 783	13 803 405,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Divertissement électronique			1 254 136,00	0,00
GREE HOLDINGS INC	JPY	3 112	1 254 136,00	0,00
Édition			306 782 880,00	0,29
AUCNET INC	JPY	58	116 812,00	0,00
AVEX RG REGISTERED SHS	JPY	5 296	6 397 568,00	0,01
DAI NIPPON PRINTING CO LTD	JPY	51 198	132 065 241,00	0,12
GAKKEN HOLDINGS CO LTD	JPY	5 172	5 311 644,00	0,01
KADOKAWA CORPORATION	JPY	12 230	42 230 190,00	0,04
KOSAIDO HOLDINGS CO LTD	JPY	10 300	4 356 900,00	0,00
M3 INC	JPY	48 290	104 765 155,00	0,10
MEDIA DO HOLDINGS CO LTD	JPY	1 973	3 590 860,00	0,00
ZENRIN	JPY	7 717	7 948 510,00	0,01
Électricité alternative			26 031 310,00	0,02
GREMS INC	JPY	600	1 381 800,00	0,00
KASUMIGASEKI CAPITAL CO LTD	JPY	1 800	15 138 000,00	0,01
RENOVA REGISTERED SHS	JPY	6 590	5 463 110,00	0,01
TESS HOLDINGS CO LTD	JPY	11 600	4 048 400,00	0,00
Électricité conventionnelle			603 614 769,00	0,57
CHUBU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	17 702	37 970 790,00	0,04
CHUGOKU EL POWER	JPY	41 711	35 808 894,00	0,03
ELECTRIC POWER DEVELOPMENT	JPY	17 378	50 926 229,00	0,05
HOKKAIDO ELECTRIC POWER CO INC	JPY	26 224	28 190 800,00	0,03
HOKURIKU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	24 242	20 799 636,00	0,02
KANSAI ELECTRIC POWER CO INC	JPY	30 931	74 466 383,00	0,07
KYUSHU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	54 423	82 450 845,00	0,08
OKINAWA ELECTRIC POWER	JPY	4 730	4 782 030,00	0,00
SHIKOKU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	23 868	32 890 104,00	0,03
TOHOKU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	63 647	67 211 232,00	0,06
TOKYO ELECTRIC POWER CO HOLDINGS INC	JPY	217 741	168 117 826,00	0,16
Électronique grand public			4 178 688 420,00	3,93
CASIO	JPY	4 395	5 315 753,00	0,00
MAXELL LTD	JPY	3 600	8 060 400,00	0,01
MIYAKOSHI HLD	JPY	2 160	2 026 080,00	0,00
PANASONIC HOLDINGS CORPORATION	JPY	288 242	518 403 237,00	0,49
SHARP CORPORATION	JPY	34 420	29 515 150,00	0,03
SONY GROUP CORPORATION	JPY	833 250	3 609 639 000,00	3,39
TAZMO CO LTD	JPY	2 400	5 728 800,00	0,01
Équipement électronique: autres			12 857 000,00	0,01
RIGAKU HOLDINGS CORPORATION	JPY	13 000	12 857 000,00	0,01
Équipements de bureau électroniques			719 686 604,00	0,68
AI HOLDINGS CORP	JPY	4 869	13 048 920,00	0,01
BROTHER INDUSTRIES LTD	JPY	27 298	71 780 091,00	0,07
CANON ELECTRONICS	JPY	2 594	7 006 394,00	0,01
CANON INC	JPY	13 348	59 171 684,00	0,06

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CANON MARKETING JAPAN INC	JPY	59	379 075,00	0,00
FUJIFILM HOLDINGS CORP	JPY	145 824	522 049 920,00	0,49
KONICA MINOLTA HOLDINGS	JPY	58 665	31 115 916,00	0,03
RICOH COMPANY LTD	JPY	1 116	1 477 584,00	0,00
RISO KAGAKU CORP	JPY	4 762	5 571 540,00	0,00
SATO CORPORATION	JPY	3 692	8 085 480,00	0,01
Équipements de loisirs			55 146,00	0,00
CHIKARANOMOTO HOLDINGS CO LTD	JPY	39	55 146,00	0,00
Équipements de technologie de production			7 534 880,00	0,01
LASERTEC	JPY	252	7 159 320,00	0,01
MICRONICS JAPAN	JPY	41	375 560,00	0,00
Équipements de télécommunications			60 584 664,00	0,06
ANRITSU	JPY	15 376	35 157 224,00	0,04
FORVAL CORP SHS	JPY	2 480	3 025 600,00	0,00
MARKLINES CO LTD	JPY	8	15 840,00	0,00
SHIFT INC	JPY	21 000	22 386 000,00	0,02
Équipements électroniques			6 388 876 522,00	6,00
AIPHONE	JPY	1 500	4 228 500,00	0,00
AMANO CORP	JPY	6 786	27 781 884,00	0,03
CHINO CORP	JPY	3 614	5 001 776,00	0,01
FURUNO ELECTRIC CO LTD	JPY	29	260 130,00	0,00
HAGIWARA ELECTRIC CO LTD	JPY	2 112	7 487 040,00	0,01
HAKUTO	JPY	428	1 652 080,00	0,00
HAMAMATSU PHOTONICS KK	JPY	39 688	68 680 084,00	0,07
HITACHI LTD	JPY	620 815	3 301 494 170,00	3,10
HOCHIKI CORPORATION	JPY	1 104	4 261 440,00	0,00
HORIBA LTD	JPY	4 548	65 332 020,00	0,06
HOYA CORP	JPY	46 677	1 170 892 545,00	1,10
IRISO ELECTRONICS	JPY	1 662	5 152 200,00	0,01
JAPAN CASH MACHINE	JPY	5 600	5 600 000,00	0,01
KEYENCE CORP	JPY	24 158	1 385 944 460,00	1,30
KYOSAN ELECTRIC MANUFACTURING	JPY	63	33 327,00	0,00
MIRAY INDUSTRY CO LTD	JPY	1 366	4 555 610,00	0,00
NIPPON CERAMIC	JPY	908	3 309 660,00	0,00
OPTEX	JPY	5 966	13 918 678,00	0,01
RORZE CORP	JPY	5 622	12 146 331,00	0,01
SHIBAURA MECHATRON	JPY	1 840	33 616 800,00	0,03
SODICK	JPY	7 342	7 173 134,00	0,01
SUZUKI CO LTD	JPY	2 863	6 181 217,00	0,01
TAKEBISHI CORP	JPY	2 105	4 306 830,00	0,00
TOSHIBA TEC CORP	JPY	4 623	14 423 760,00	0,01
TOYO CORP	JPY	67	111 555,00	0,00
YAMATAKE CORP	JPY	58 640	89 279 400,00	0,08
YASHIMA DENKI CO LTD	JPY	4 105	10 673 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	27 117	125 361 891,00	0,12
ZUKEN	JPY	2 100	10 017 000,00	0,01
Équipements électroniques et électriques			9 128 455,00	0,01
ESPEC	JPY	2 597	9 128 455,00	0,01
Équipements et services pétroliers			177 206 800,00	0,17
MODEC	JPY	3 500	35 070 000,00	0,03
NIPPON MINING HOLDINGS INC	JPY	69 200	142 136 800,00	0,14
Équipements médicaux			902 902 463,00	0,85
A&D HOLON HOLDINGS COMPANY LIMITED	JPY	4 700	9 526 900,00	0,01
ASAHI INTECC	JPY	3 997	9 780 659,00	0,01
AS ONE	JPY	7 520	18 939 120,00	0,02
JAPAN LIFELINE CO LTD	JPY	7 525	11 016 600,00	0,01
KYOWA MEDICAL HOLDINGS CO LT	JPY	3 185	2 541 630,00	0,00
NIHON KOHDEN	JPY	20 326	36 241 258,00	0,03
NIKKISO	JPY	1 173	1 772 403,00	0,00
OLYMPUS CORP	JPY	133 747	254 052 427,00	0,24
PARAMOUNT B HLD	JPY	5 518	19 506 130,00	0,02
PHC HOLDINGS CORPORATION	JPY	6 600	6 659 400,00	0,01
SHIP HEALTHCARE	JPY	106	244 171,00	0,00
SYSMEX	JPY	61 628	106 431 556,00	0,10
TECHNO MEDICA CO	JPY	1 340	2 516 520,00	0,00
TERUMO CORP	JPY	160 731	400 461 287,00	0,38
TOPCON	JPY	5 483	18 000 689,00	0,02
WIN-PARTNERS CO., LTD.	JPY	4 133	5 211 713,00	0,00
Établissements de soins de santé			5 503 200,00	0,01
AMVIS HOLDINGS INC	JPY	6 900	3 615 600,00	0,01
POPPINS CORPORATION	JPY	1 300	1 887 600,00	0,00
Expert en finance			555 129 179,00	0,52
BLUE ZONES HOLDINGS CO LTD	JPY	3 180	24 963 000,00	0,02
DREAM INCUBATOR INC	JPY	501	1 283 562,00	0,00
EGUARANTEE INC	JPY	3 606	5 740 752,00	0,00
FRONTIER MANAGEMENT INC	JPY	1 400	949 200,00	0,00
FUYO GENERAL LEASE	JPY	6 411	25 868 385,00	0,02
ICHIGO INC	JPY	18 738	7 026 750,00	0,01
IMURAYA GROUP CO LTD	JPY	358	887 482,00	0,00
JAFCO GROUP CO LTD	JPY	5 811	13 998 699,00	0,01
JAPAN INVESTMENT ADVISER CO LTD	JPY	6 400	11 347 200,00	0,01
JAPAN SECURITIES FINANCE	JPY	8 225	14 574 700,00	0,01
JUROKU FINANCIAL GROUP INC	JPY	3 422	19 231 640,00	0,02
KITA-NIPPON BANK	JPY	1 998	7 542 450,00	0,01
KYOTO FINANCIAL GROUP INC	JPY	32 688	102 117 312,00	0,10
MIE KOTSU GROUP HOLDINGS INC	JPY	13 500	7 263 000,00	0,01
MIZUHO LEASING COMPANY LIMITED	JPY	18 130	22 408 680,00	0,02
NIHON M&A CENTRE HOLDINGS INC	JPY	8 232	5 981 371,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NIPPON KANZAI HOLDINGS CO LTD	JPY	1 753	4 594 613,00	0,00
NPR RIKEN CORPORATION	JPY	4 328	13 546 640,00	0,01
OKINAWA FINANCIAL GROUP INC	JPY	2 692	10 350 740,00	0,01
ORIX CORP	JPY	47 025	176 814 000,00	0,17
RICOH LEASING	JPY	2 989	16 917 740,00	0,02
SANYO TRADING CO LTD	JPY	6 200	9 851 800,00	0,01
TOKYO CENTURY SHS	JPY	17 016	31 003 152,00	0,03
TSUKUBA BANK	JPY	22 167	6 982 605,00	0,01
VITAL KSK HOLDINGS	JPY	6 244	7 767 536,00	0,01
ZENKOKU HOSHO CO LTD	JPY	1 930	6 116 170,00	0,01
Exploration et production			164 967 929,00	0,15
AOC HOLDINGS	JPY	5 600	2 665 600,00	0,00
IDEMITSU KOSAN	JPY	103 010	110 375 215,00	0,10
INPEX CORPORATION	JPY	15 434	43 847 994,00	0,04
K&O ENERGY GROUP	JPY	2 144	7 461 120,00	0,01
SINANEN HOLDINGS CO. LTD.	JPY	100	618 000,00	0,00
Fer et acier			307 704 783,00	0,29
AICHI STEEL CORP	JPY	6 400	17 011 200,00	0,02
CHUBU STEEL PLATE	JPY	1 700	3 367 700,00	0,00
DAIDO STEEL	JPY	16 635	24 312 053,00	0,02
GODO STEEL LTD	JPY	2 200	8 052 000,00	0,01
JFE HOLDINGS	JPY	33 219	58 747 802,00	0,06
KOBE STEEL LTD	JPY	9 344	16 973 376,00	0,02
KURIMOTO	JPY	7 795	13 524 325,00	0,01
MARUICHI STEEL TUBE	JPY	22 371	29 182 970,00	0,03
MORY INDUSTRIES	JPY	6 000	5 766 000,00	0,01
NAKAYAMA STEEL WORKS	JPY	4 100	2 529 700,00	0,00
NETUREN CO	JPY	4 000	4 772 000,00	0,00
NIPPON YAKIN KOGYO	JPY	1 700	7 276 000,00	0,01
NP STI & S'TOMO	JPY	99 520	63 324 576,00	0,06
OSAKA STEEL	JPY	1 628	4 226 288,00	0,00
SHINSHO CORP	JPY	1 848	4 300 296,00	0,00
TOKYO ROPE MFG CO LTD	JPY	50	72 250,00	0,00
TOKYO STEEL MANUFACTURING CO L	JPY	6 571	8 943 131,00	0,01
TOKYO TEKKO	JPY	850	4 794 000,00	0,00
YAMATO KOGYO	JPY	1 613	15 697 716,00	0,02
YODOKO LTD	JPY	11 400	14 831 400,00	0,01
Fournisseurs industriels			3 529 608 781,00	3,32
ADVAN GROUP CO LTD	JPY	11	9 493,00	0,00
ASKUL	JPY	5 980	8 395 920,00	0,01
DOSHISHA	JPY	2 731	7 917 169,00	0,01
FURUSATO MARUKA HOLDINGS	JPY	508	1 148 588,00	0,00
HANWA CO LTD	JPY	4 444	28 619 360,00	0,03
HASHIMOTO SOGYO HOLDINGS CO LTD	JPY	2 192	2 621 632,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ITOCHU CORP	JPY	171 970	1 535 864 070,00	1,44
JK HOLDINGS CO LTD	JPY	18	22 698,00	0,00
MARUBENI CORP	JPY	20 038	76 144 400,00	0,07
MITANI SANGYO CO LTD	JPY	6 660	3 323 340,00	0,01
MITSUBISHI CORPORATION	JPY	89 548	332 402 176,00	0,31
NETSCOUT SYSTEMS INC	JPY	367 898	1 398 748 196,00	1,32
SATO SHOJI	JPY	1 263	2 720 502,00	0,00
SUMITOMO CORP	JPY	28 966	129 941 476,00	0,12
W-SCOPE CORP	JPY	6 837	1 729 761,00	0,00
Fournitures médicales			89 913 017,00	0,08
EIKEN CHEMICAL	JPY	3 014	7 094 956,00	0,01
HOGY MEDICAL	JPY	3 030	16 210 500,00	0,02
JMS CO LTD	JPY	4 893	2 103 990,00	0,00
MANI INC	JPY	10 417	15 365 075,00	0,01
MENICON CO LTD	JPY	10 558	12 690 716,00	0,01
NIPRO	JPY	20 951	31 520 780,00	0,03
SHOFU INC	JPY	2 600	4 927 000,00	0,00
Gestion financière			85 508 133,00	0,08
GLORY	JPY	6 312	23 284 968,00	0,02
GMO PAYMENT GATEWAY	JPY	4 725	39 817 575,00	0,04
NET PROTECTIONS HOLDINGS INC	JPY	9 500	7 581 000,00	0,01
TKC CORP	JPY	3 674	14 824 590,00	0,01
Gestionnaires d'actifs			5 026 800,00	0,00
DEAR LIFE	JPY	3 800	4 195 200,00	0,00
SBI GLOBAL ASSET MANAGEMENT CO LTD	JPY	1 400	831 600,00	0,00
Habillement et accessoires			233 488 074,00	0,22
CHORI CO LTD	JPY	1 800	7 155 000,00	0,01
CITIZEN WATCH SHS	JPY	23 473	25 163 056,00	0,02
FUJIBO HOLDINGS INC	JPY	1 016	6 949 440,00	0,01
GOLDWIN INC	JPY	12 336	31 456 800,00	0,03
GUNZE	JPY	3 784	14 379 200,00	0,01
HAGIWARA INDUSTRIES INC	JPY	2 900	4 671 900,00	0,00
JAPAN WOOL TEXTILE	JPY	6 408	10 432 224,00	0,01
KOMATSU MATERE CO LTD	JPY	6 000	5 160 000,00	0,01
KURABO INDUSTRIES	JPY	1 566	10 993 320,00	0,01
LOOK	JPY	1 547	4 090 268,00	0,00
NAGAILEBEN	JPY	2 774	4 876 692,00	0,01
NISSHINBO HOLDINGS	JPY	3 240	3 949 560,00	0,00
ONWARD HOLDINGS CO LTD	JPY	14 621	9 459 787,00	0,01
SANKYO SEIKO CO LTD	JPY	7 267	4 905 225,00	0,01
SEIREN CO LTD	JPY	5 210	16 515 700,00	0,02
SHIKIBO LTD	JPY	4 138	4 154 552,00	0,00
TEIKOKU SEN-I CO LTD	JPY	2 572	8 834 820,00	0,01
TOYOBO	JPY	10 922	12 505 690,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TSI HOLDINGS CO LTD	JPY	11 468	10 974 876,00	0,01
UNITIKA LTD	JPY	7 957	1 583 443,00	0,00
WACOAL HOLDINGS CORP	JPY	4 801	25 843 783,00	0,02
WORLD CO LTD	JPY	3 482	9 432 738,00	0,01
Hôtels			94 861 288,00	0,09
FUJITA KANKO	JPY	1 000	11 180 000,00	0,01
KYORITSU MAINTENANCE	JPY	7 652	22 978 956,00	0,02
RESORTTRUST	JPY	22 396	40 693 532,00	0,04
SAIZERIYA	JPY	3 970	20 008 800,00	0,02
Industries			2 670 000,00	0,00
LIKE CO LTD	JPY	1 780	2 670 000,00	0,00
Industries diversifiées			1 330 852 489,00	1,25
ASICS CORPORATION	JPY	92 964	366 557 052,00	0,34
DAIWABO	JPY	11 705	33 768 925,00	0,03
IHI CORP	JPY	127 197	408 938 355,00	0,38
INSOURCE CO LTD	JPY	1 440	1 258 560,00	0,00
JAPAN ELEVATOR SERVICE HOLDINGS CO LTD	JPY	18 224	33 122 120,00	0,03
JAPAN HOST HOLDINGS CO LTD	JPY	23 599	34 135 954,00	0,03
JINS INC	JPY	2 181	16 968 180,00	0,02
KANEMATSU	JPY	10 651	33 263 073,00	0,03
KATAKURA INDUSTRIES	JPY	2 656	7 064 960,00	0,01
KATITAS CO LTD	JPY	7 248	18 185 232,00	0,02
KITZ	JPY	8 597	14 881 407,00	0,01
KOKUSAI ELECTR CORPORTION	JPY	28 000	158 816 000,00	0,15
MATCHING SERVICE JAPAN CO LTD	JPY	2 237	2 239 237,00	0,00
MEDICAL DATA VISION CO LTD	JPY	7 121	3 147 482,00	0,00
MITSUBISHI MATERIALS CORP	JPY	6 703	19 907 910,00	0,02
NIPPON VALQUA	JPY	1 690	6 565 650,00	0,01
ORIENTAL SHIRAISHI CORP	JPY	14 231	6 048 175,00	0,01
ORION BREWERIES LTD	JPY	3 900	6 318 000,00	0,01
RIX CORP	JPY	23	85 790,00	0,00
SOJITZ CORP	JPY	4 674	19 144 704,00	0,02
S POOL INC	JPY	15 570	4 406 310,00	0,00
STRIKE COMPANY LIMITED	JPY	1 900	7 229 500,00	0,01
SYSTEM ENGINEERING CONSULTANTS CO LTD	JPY	1 558	4 032 104,00	0,00
TOKIMEC INC	JPY	2 217	13 501 530,00	0,01
TOTECH CORP	JPY	3 900	12 441 000,00	0,01
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	17 777	83 854 109,00	0,08
UNION TOOL	JPY	1 137	9 334 770,00	0,01
YAMAE GROUP HOLDINGS	JPY	2 200	5 636 400,00	0,01
Internet			893 966 310,00	0,84
ASAHI NET	JPY	5 193	3 650 679,00	0,00
ATEAM HOLDINGS CO LTD	JPY	3 927	4 366 824,00	0,00
CYBER AGENT	JPY	50 396	77 458 652,00	0,07

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CYBOZU	JPY	438	1 346 850,00	0,00
DIGITAL GARAGE	JPY	3 766	12 427 800,00	0,01
EBASE CO LTD	JPY	6 776	3 069 528,00	0,00
FREEBIT CO LTD	JPY	2 914	4 630 346,00	0,01
GMO GLOBAL SIGN HOLDINGS KK	JPY	1 303	2 705 028,00	0,00
GMO INTERNET GROUP INC	JPY	7 827	27 010 977,00	0,03
GMO PEPABO INC	JPY	600	1 224 600,00	0,00
HITO COMMUNICATIONS HOLDINGS INC	JPY	1 229	1 230 229,00	0,00
INTERNET INITIATIVE JAPAN	JPY	13 080	36 382 020,00	0,04
LITALICO INC	JPY	10	12 340,00	0,00
LY CORPORATION	JPY	370 835	167 988 255,00	0,16
MERCARI INC	JPY	13 000	29 659 500,00	0,03
MIXI	JPY	4 600	14 329 000,00	0,01
NEOJAPAN INC	JPY	1 617	2 951 025,00	0,00
NOMURA RESEARCH	JPY	47 291	285 164 730,00	0,27
PLUS ALPHA CONSULTING CO LTD	JPY	2 400	5 685 600,00	0,01
RAKUTEN GROUP INC	JPY	198 483	200 368 589,00	0,19
SAKURA INTERNET INC	JPY	3 056	10 512 640,00	0,01
UBICOM HOLDINGS INC	JPY	1 486	1 705 928,00	0,00
ZIGEXN CO.	JPY	167	85 170,00	0,00
Jeux de hasard et d'argent			108 422 383,00	0,10
DAIKOKU DENKI	JPY	1 037	2 772 938,00	0,00
FIELDS	JPY	5 000	10 860 000,00	0,01
HEIWA	JPY	8 515	17 064 060,00	0,02
MARS ENGINEERING	JPY	1 700	5 219 000,00	0,00
SANKYO CO LTD	JPY	27 090	72 506 385,00	0,07
Jouets			2 699 066 046,00	2,54
AKATSUKI INC	JPY	510	1 341 300,00	0,00
BANDAI NAMCO HOLDINGS INC	JPY	65 635	315 179 270,00	0,30
COLOPL INC	JPY	2 549	1 136 854,00	0,00
FURYU CORP	JPY	4 600	4 807 000,00	0,01
GUMI INC	JPY	7 837	3 448 280,00	0,00
GUNGHO ONLINE ENTERTAINMENT	JPY	5 171	13 485 968,00	0,01
HAPPINET CORP	JPY	2 440	15 347 600,00	0,02
KONAMI GROUP CORPORATION	JPY	10 363	266 743 620,00	0,25
NINTENDO CO LTD	JPY	152 130	1 984 535 850,00	1,86
SEGA SAMMY HOLDINGS	JPY	19 424	55 455 520,00	0,05
TOMY	JPY	11 834	37 584 784,00	0,04
Location d'Équipement commercial			16 726 240,00	0,02
FINANCIAL PARTNERS GROUP CO LTD	JPY	7 816	16 726 240,00	0,02
Logiciels			1 200 922 706,00	1,13
&DO HOLDINGS CO LTD	JPY	2 802	3 023 358,00	0,00
ALPHA SYSTEMS	JPY	1 488	5 379 120,00	0,01
APPIER GROUP INC	JPY	7 300	9 475 400,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ASTERIA CORP	JPY	4 102	6 058 654,00	0,01
CAPCOM CO LTD	JPY	48 176	194 341 984,00	0,18
CELSYS INC	JPY	3 200	5 254 400,00	0,01
COMPUTER ENGINEERING AND CONSULTING LTD	JPY	1 307	2 827 041,00	0,00
COMPUTER INSTITUTE OF JAPAN LTD	JPY	16	7 664,00	0,00
CORE CORP	JPY	2 391	4 930 242,00	0,00
CRESCO	JPY	4 500	7 312 500,00	0,01
CROSS CAT CO LTD	JPY	2 946	3 184 626,00	0,00
DIGITAL ARTS INC	JPY	1 410	10 645 500,00	0,01
DTS	JPY	19 276	24 788 936,00	0,02
ESOL CO LTD	JPY	3 500	1 928 500,00	0,00
FINDEX INC	JPY	4 766	3 927 184,00	0,00
FIXSTARS Corp	JPY	3 700	7 451 800,00	0,01
FOCUS SYSTEM CORP	JPY	3 735	6 046 965,00	0,01
FUKUI COMPUTER HOLDINGS INC	JPY	1 676	5 170 460,00	0,01
INFORMATION DEVELOPMENT CO LTD	JPY	50	101 250,00	0,00
ISB CORP	JPY	2 602	4 673 192,00	0,00
JAPAN SYSTEM TECH CO LTD	JPY	4 400	9 420 400,00	0,01
JUSTSYSTEM CORP.	JPY	3 915	19 516 275,00	0,02
KLAB INC	JPY	10 365	2 104 095,00	0,00
KOEI HOLDINGS	JPY	338	703 209,00	0,00
MIROKU JYOHO SERVICE CO LTD	JPY	76	134 064,00	0,00
MONEY FORWARD INC	JPY	100	450 000,00	0,00
M UP HOLDINGS INC	JPY	3 072	5 935 104,00	0,01
NE INC	JPY	2 056	1 702 368,00	0,00
NEXON	JPY	60 426	190 341 900,00	0,18
NIHON TRIM	JPY	1 040	5 007 600,00	0,00
NSD CO LTD	JPY	8 510	28 048 960,00	0,03
NSW INC	JPY	2 090	5 193 650,00	0,01
OBIC BUSINESS	JPY	3 840	33 914 880,00	0,03
OPTIM CORPORATION SHS	JPY	3 928	2 199 680,00	0,00
ORACLE CORP JAPAN	JPY	4 592	65 344 160,00	0,06
PCA CORP	JPY	82	146 206,00	0,00
SCALA INC	JPY	4 686	1 841 598,00	0,00
SCSK	JPY	20 509	116 306 539,00	0,11
SOURCENEXT CORP	JPY	24 330	4 087 440,00	0,00
SQUARE ENIX	JPY	39 799	118 839 814,00	0,11
SYSTEMPRO	JPY	36 076	19 156 356,00	0,02
SYSTEM RESEARCH CO LTD	JPY	3 268	6 650 380,00	0,01
SYSTEMSOFT CORP	JPY	12 131	849 170,00	0,00
TDC SOFTWARE ENGINEERING	JPY	3 800	5 130 000,00	0,01
TERRASKY CO LTD	JPY	2 057	4 282 674,00	0,00
TIS INC	JPY	25 234	134 118 710,00	0,13
TOHO SYSTEM SCIENCE CO LTD	JPY	2 259	2 543 634,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TREND MICRO INC	JPY	14 008	110 425 064,00	0,10
Matériaux et accessoires de construction			361 392 148,00	0,34
ALINCO INC	JPY	4 133	4 273 522,00	0,00
ASAHI GLASS CO LTD	JPY	4 643	22 379 260,00	0,02
BUNKA SHUTTER	JPY	7 806	15 885 210,00	0,01
CENTRAL GLASS CO LTD	JPY	2 100	6 762 000,00	0,01
HAZAMA CORP	JPY	4 533	7 828 491,00	0,01
JAPAN PILE	JPY	4 300	5 228 800,00	0,00
KONDOTEC INC	JPY	4 210	7 072 800,00	0,01
KROSAKI HARIMA	JPY	1 680	6 955 200,00	0,01
KUMAGAI GUMI	JPY	14 040	19 670 040,00	0,02
LIXIL CORPORATION	JPY	6 652	11 374 920,00	0,01
MAEDA KOSEN	JPY	4 880	9 408 640,00	0,01
MAEZAWA KASEI INDUSTRIES	JPY	1 600	3 337 600,00	0,00
MITANI SEKISAN CO LTD	JPY	973	7 336 420,00	0,01
NICHIAS CORP	JPY	6 028	34 745 392,00	0,03
NICHIHA	JPY	2 386	6 547 184,00	0,01
NICHIREKI GROUP CO LTD	JPY	2 769	6 717 594,00	0,01
NIHON FLUSH CO LTD	JPY	4 930	3 988 370,00	0,00
NIPPON HUME CORP	JPY	2 300	7 164 500,00	0,01
NIPPON SHEET GLASS CO LTD	JPY	21 900	12 658 200,00	0,01
NITTO BOSEKI CO LTD	JPY	30	262 500,00	0,00
NORITZ	JPY	4 532	9 077 596,00	0,01
OKABE CO LTD	JPY	6 400	5 868 800,00	0,01
ONOKEN	JPY	500	689 000,00	0,00
PHIL COMPANY INC	JPY	2 900	2 705 700,00	0,00
ROBOT HOME INC	JPY	13 033	2 398 072,00	0,00
SANWA HOLDINGS CORP	JPY	24 059	101 288 390,00	0,10
SEKISUI JUSHI	JPY	2 500	5 160 000,00	0,00
SINKO INDUSTRIES LTD	JPY	6 911	8 908 279,00	0,01
SUMITOMO OSAKA CEMENT CO LTD	JPY	3 559	13 719 945,00	0,01
TAIHEIYO CEMENT CORP	JPY	138	578 358,00	0,00
TAKASHO	JPY	4 345	1 829 245,00	0,00
TOTO LTD	JPY	2 440	9 572 120,00	0,01
Matériel de production d'énergie renouvelable			5 736 195,00	0,01
BOOKOFF	JPY	321	425 325,00	0,00
EBARA JITSUGYO CO LTD	JPY	1 266	5 310 870,00	0,01
Matériels informatiques			1 900 163 740,00	1,78
BUFFALO INC	JPY	1 290	4 476 300,00	0,00
EIZO NANA0	JPY	3 942	8 632 980,00	0,01
ELECOM	JPY	5 878	10 603 912,00	0,01
FUJITSU LIMITED	JPY	225 350	908 385 850,00	0,85
JBCC HOLDINGS INC.	JPY	5 980	7 744 100,00	0,01
NEC CAPITAL SOLUTIONS LTD	JPY	1 917	7 303 770,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NEC CORP	JPY	160 195	899 975 510,00	0,85
OKI ELECTRIC INDUSTRY	JPY	7 242	13 375 974,00	0,01
SEIKO EPSON CORP	JPY	10 780	21 091 070,00	0,02
SHIMADAYA CORPORATION	JPY	1 290	2 272 980,00	0,00
TSUZUKI DENKI CO LTD	JPY	700	2 212 000,00	0,00
WACOM	JPY	16 813	14 089 294,00	0,01
Métaux non ferreux			213 735 424,00	0,20
ALCONIX CORP	JPY	2 900	6 287 200,00	0,00
CK SAN ETSU CO LTD	JPY	27	108 000,00	0,00
DOWA HOLDINGS	JPY	1 205	6 748 000,00	0,01
HAKUDO CO LTD	JPY	1 852	4 111 440,00	0,00
MATSUDA SANGYO CO LTD	JPY	2 000	8 280 000,00	0,01
mitsui kinzoku company limited	JPY	6 049	95 332 240,00	0,09
OSAKA TITANIUM	JPY	4 915	13 088 645,00	0,01
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	JPY	14 159	71 885 243,00	0,07
TOHO TITANIUM	JPY	4 984	7 894 656,00	0,01
Mines			5 493 100,00	0,01
NIPPON DENKO	JPY	16 300	5 493 100,00	0,01
Organisme formation professionnel et de placement			1 556 185 630,00	1,46
ALTECH CORP	JPY	700	1 791 300,00	0,00
BENEXT YUMESHIN GROUP CO	JPY	6 019	10 358 699,00	0,01
CAREERLINK	JPY	2 039	4 822 235,00	0,01
DIP CORPORATION	JPY	4 012	8 493 404,00	0,01
EN INC	JPY	3 978	6 193 746,00	0,01
FULLCAST	JPY	1 484	2 510 928,00	0,00
GAKKYUSHA CO LTD	JPY	1 732	3 935 104,00	0,00
GAKUJO CO LTD	JPY	2 269	3 662 166,00	0,00
JAC RECRUITMENT	JPY	11 672	11 858 752,00	0,01
MEDLEY INC	JPY	3 300	6 949 800,00	0,01
NISSO HOLDINGS CO LTD	JPY	4 298	2 767 912,00	0,00
PASONA GROUP	JPY	2 039	3 886 334,00	0,00
PERSOL HOLDINGS CO LTD	JPY	27 560	7 052 604,00	0,01
QUICK CO LTD	JPY	3 700	8 706 100,00	0,01
RECRUIT HOLDING CO LTD	JPY	183 851	1 417 123 508,00	1,33
SMS CO LTD	JPY	10 009	13 321 979,00	0,01
VISIONAL INC	JPY	2 700	28 944 000,00	0,03
WDB HOLDINGS CO LTD	JPY	2 510	4 053 650,00	0,00
WILL GROUP INC	JPY	4 037	4 113 703,00	0,00
WORLD HOLDINGS CO LTD	JPY	2 246	5 639 706,00	0,01
Outillage industriel			6 219 139 435,00	5,84
AIDA ENGINEERING LTD	JPY	5 454	5 034 042,00	0,01
AIRMAN CORP	JPY	1 194	2 299 644,00	0,00
AIRTECH JAPAN	JPY	2 617	3 318 356,00	0,00
AMADA CO LTD	JPY	35 523	65 468 889,00	0,06

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ANEST IWATA CORP	JPY	1 097	1 666 343,00	0,00
ASAHI DIAMOND INDUSTRIAL	JPY	5 638	4 724 644,00	0,00
CHUGAI RO	JPY	640	2 988 800,00	0,00
CKD CORP	JPY	8 273	27 424 995,00	0,03
DAIDO METAL	JPY	7 070	7 402 290,00	0,01
DAIFUKU	JPY	2 307	11 368 896,00	0,01
DAIICHI JITSUGYO CO LTD	JPY	2 500	6 537 500,00	0,01
DAIWA INDUSTRIES	JPY	3 288	5 191 752,00	0,01
DENYO	JPY	2 300	6 607 900,00	0,01
DISCO CORPORATION	JPY	11 797	608 843 170,00	0,57
DMG MORI CO. LTD.	JPY	4 283	10 279 200,00	0,01

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
EAGLE INDUSTRY	JPY	800	2 187 200,00	0,00
EBARA CORP	JPY	7 050	29 123 550,00	0,03
FANUC LTD	JPY	115 300	566 007 700,00	0,53
FUJI DIE CO LTD	JPY	2 903	2 566 252,00	0,00
FUJI MACHINE MFG	JPY	11 223	33 640 943,00	0,03
FUJITEC CO	JPY	7 693	43 580 845,00	0,04
GALILEI CO LTD	JPY	3 216	11 545 440,00	0,01
HIRATA CORP	JPY	3 552	7 253 184,00	0,01
HISAKA WORKS	JPY	41	57 851,00	0,00
HOSHIZAKI CORP	JPY	5 512	29 930 160,00	0,03
HOSOKAWA MICRON	JPY	2 544	14 500 800,00	0,01
IWAKI CO LTD	JPY	1 800	4 595 400,00	0,00
J FRONT RETAILING	JPY	274	636 228,00	0,00
JGC HOLDINGS CORPORATION	JPY	4 646	7 259 375,00	0,01
JUKI	JPY	7 990	3 539 570,00	0,00
KANADEVIA CORPORATION	JPY	5 215	5 971 175,00	0,01
KITAGAWA CORPORATION	JPY	2 584	4 175 744,00	0,00
KOMORI	JPY	5 905	8 568 155,00	0,01
KRAFTIA CORPORATION	JPY	5 813	47 422 454,00	0,04
KURITA WATER INDUSTRIES LTD	JPY	14 711	86 177 038,00	0,08
MAEZAWA KYUSO IND	JPY	624	894 816,00	0,00
MAKINO MILLING MACHINE	JPY	2 408	26 969 600,00	0,03
MAX	JPY	2 933	16 395 470,00	0,02
MEIDENSHA	JPY	4 338	26 591 940,00	0,03
MEIJI ELECTRIC INDUSTRIES CO LTD	JPY	1 808	4 203 600,00	0,00
METAWATER CO LTD	JPY	3 138	10 386 780,00	0,01
MIMAKI ENGINEERING CO LTD	JPY	248	422 592,00	0,00
MISUMI	JPY	38 080	91 848 960,00	0,09
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	267 213	1 153 558 521,00	1,08
MITSUBISHI HEAVY INDUSTRIES	JPY	457 110	2 126 932 830,00	2,00
MITSUBISHI KAKOKI	JPY	3 000	9 885 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
MITSUBOSHI BELTING	JPY	3 674	13 648 910,00	0,01
MIURA CO	JPY	11 051	33 059 067,00	0,03
MORITA	JPY	3 562	8 313 708,00	0,01
NABTESCO CORP	JPY	2 311	8 948 192,00	0,01
NACHI-FUJIKOSHI	JPY	1 832	7 236 400,00	0,01
NAGANO KEIKI CO LTD	JPY	200	470 000,00	0,00
NISSEI ASB MACHINE	JPY	444	3 036 960,00	0,00
NISSEI PLASTIC INDUSTRIAL	JPY	3 986	3 388 100,00	0,00
NITTA	JPY	1 734	7 014 030,00	0,01
NITTO SEIKO	JPY	7 148	4 924 972,00	0,00
NOMURA MICRO SCIENCE CO LTD	JPY	4 800	18 936 000,00	0,02
NS TOOL CO LTD	JPY	18	13 788,00	0,00
NTN CORP	JPY	56 187	19 406 990,00	0,02
OBARA	JPY	2 565	10 760 175,00	0,01
OILES	JPY	3 252	7 356 024,00	0,01
OKUMA CORP.	JPY	4 202	14 475 890,00	0,01
OPTORUN CO LTD	JPY	4 190	7 131 380,00	0,01
ORGANO CORP	JPY	3 356	44 567 680,00	0,04
OSG CORP	JPY	8 542	19 112 725,00	0,02
RHEON AUTOMATIC MACHINERY CO LTD	JPY	159	230 232,00	0,00
RIKEN KEIKI	JPY	3 844	13 530 880,00	0,01
SEIKA CORP	JPY	3 900	8 989 500,00	0,01
SHIBAURA MACHINE CO LTD	JPY	2 773	11 896 170,00	0,01
SHIBUYA CORP	JPY	3 031	10 381 175,00	0,01
SHIMADZU CORP	JPY	30 731	127 533 650,00	0,12
SHIMA SEIKI MFG LTD	JPY	3 737	3 710 841,00	0,00
SHINAGAWA REFRA CO LTD	JPY	3 680	6 811 680,00	0,01
SHINKO PLANTECH	JPY	2 627	5 035 959,00	0,01
SHINWA (NEW) CO.LTD	JPY	1 516	4 661 700,00	0,00
SINTOKOGIO	JPY	4 413	4 563 042,00	0,00
SMC CORP	JPY	6 885	361 944 450,00	0,34
STAR MICRONICS	JPY	5 540	9 218 560,00	0,01
SUMITOMO HEAVY INDUSTRIES LTD	JPY	2 337	9 654 147,00	0,01
SUZUDEN	JPY	1 986	3 326 550,00	0,00
TEIKOKU ELECTRIC	JPY	1 752	5 413 680,00	0,01
THE JAPAN STEEL WORKS	JPY	7 578	76 840 920,00	0,07
THK CO LTD	JPY	2 659	10 949 762,00	0,01
TOKYO SANGYO CO LTD	JPY	5 114	4 776 476,00	0,00
TOPY INDUSTRIES	JPY	1 845	5 269 320,00	0,01
TORISHIMA PUMP MFG	JPY	3 400	7 123 000,00	0,01
TSUBAKIMOTO CHAIN CO	JPY	12 078	26 112 636,00	0,02
TSUGAMI CORP	JPY	5 170	14 155 460,00	0,01
TSUKISHIMA HOLDINGS CO LTD	JPY	2 562	6 540 786,00	0,01
TSURUMI MANUFACTURING	JPY	2 596	5 051 816,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ULVAC INC	JPY	611	4 291 664,00	0,00
YAMABIKO	JPY	4 497	11 615 751,00	0,01
YAMAZEN	JPY	8 762	12 520 898,00	0,01
YASKAWA ELECTRIC CORP	JPY	12 472	52 943 640,00	0,05
YUASA TRADING CO LTD	JPY	2 663	13 368 260,00	0,01
YUSHIN COMPANY	JPY	4 481	2 890 245,00	0,00
Papiers			69 434 014,00	0,07
DAIO PAPER CORP	JPY	9 078	7 380 414,00	0,01
HOKUETSU PAPER MILLS LTD	JPY	13 411	10 983 609,00	0,01
JAPAN PULP & PAPER	JPY	7 930	5 741 320,00	0,01
KPP GROUP HOLDINGS CO LTD	JPY	4 903	3 740 989,00	0,00
NAKABAYASHI CO TLD	JPY	5 135	2 957 760,00	0,00
NIPPON PAPER	JPY	12 535	14 465 390,00	0,01
OJI HOLDINGS	JPY	19 605	15 260 532,00	0,02
TOKUSHU TOKAI HOLDINGS CO LTD	JPY	6 000	8 904 000,00	0,01
Participation et promotion immobilières			1 074 713 525,00	1,01
AIRPORT FACILITIES	JPY	5 664	5 833 920,00	0,01
ESLEAD CORP	JPY	1 223	6 653 120,00	0,01
FJ NEXT HOLDINGS CO LTD	JPY	4 256	6 426 560,00	0,01
FUJI CORPORATION LTD	JPY	6 556	5 375 920,00	0,00
GOLDCREST	JPY	2 199	7 344 660,00	0,01
GRANDY HOUSE	JPY	3 861	2 185 326,00	0,00
HEIWA REAL ESTATE	JPY	4 906	11 048 312,00	0,01
HULIC CO LTD	JPY	43 607	69 335 130,00	0,07
IIDA GROUP HLDGS	JPY	6 274	14 825 462,00	0,01
JAPAN PROPERTY MANAGEMENT CENTER CO LTD	JPY	2 691	3 371 823,00	0,00
KK ES CON	JPY	5 000	5 005 000,00	0,00
LEOPALACE21 REIT	JPY	18 938	11 930 940,00	0,01
MIRARTH HOLDINGS INC	JPY	14 000	5 320 000,00	0,00
MITSUBISHI ESTATE CO LTD REIT	JPY	146 929	479 576 256,00	0,45
MITSUMI FUDOSAN CO LTD REIT	JPY	51 793	82 946 490,00	0,08
NIPPON COMMERCIAL DEVELOPMENT CO LTD REIT	JPY	3 000	8 700 000,00	0,01
OPEN HOUSE GROUP CO LTD	JPY	8 116	60 212 604,00	0,06
STARTS CORP INC	JPY	3 613	17 288 205,00	0,02
SUMITOMO REALTY & DEVELOPMENT REIT	JPY	33 850	222 766 850,00	0,21
TOC	JPY	4 279	3 487 385,00	0,00
TOKYO TATEMONO	JPY	9 172	26 392 430,00	0,02
TOKYU FUDOSAN REIT	JPY	5 028	6 229 692,00	0,01
TOSEI	JPY	3 798	12 457 440,00	0,01
Pharmacie			2 610 140 753,00	2,45
ALFRESA HOLDINGS CORP	JPY	23 496	51 139 044,00	0,05
ASKA PHARMACEUTICAL HOLDINGS CO LTD	JPY	2 100	4 397 400,00	0,00
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	40 403	65 190 241,00	0,06
ASTENA HOLDINGS CO LTD	JPY	8 033	3 759 444,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
CHUGAI PHARM	JPY	10 684	75 311 516,00	0,07
DAIICHI SANKYO CO LTD	JPY	223 194	818 898 786,00	0,77
DAITO PHARMACEUTICAL	JPY	20	24 880,00	0,00
EISAI	JPY	31 061	141 948 770,00	0,13
FUJI PHARMA CO LTD	JPY	54	85 212,00	0,00
HISAMITSU PHARMACEUTICAL CO	JPY	58	232 232,00	0,00
H U GROUP HOLDINGS INC	JPY	7 166	26 944 160,00	0,03
JCR PHARMACEUTICALS	JPY	8 680	5 190 640,00	0,01
KAKEN PHARMACEUTICAL	JPY	3 660	13 413 900,00	0,01
KISSEI PHARMA	JPY	3 380	13 604 500,00	0,01
KOA SHOJI HOLDINGS CO LTD	JPY	3 500	2 737 000,00	0,00
KOBAYASHI PHARM	JPY	88	451 000,00	0,00
KOSE CORP	JPY	2 958	17 478 822,00	0,02
KYORIN PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	5 896	8 283 880,00	0,01
KYOWA HAKKO KIRIN	JPY	3 101	7 386 582,00	0,01
MEDICEO PALTAC HOLDINGS	JPY	27 347	68 640 970,00	0,06
MOCHIDA PHARMACEUTICAL	JPY	1 867	5 503 916,00	0,01
NIPPON SHINYAKU	JPY	8 067	25 983 807,00	0,02
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	16 338	30 658 257,00	0,03
OTSUKA HOLDINGS CO LTD	JPY	54 501	456 391 374,00	0,43
ROHTO PHARMACEUTIC	JPY	24 494	58 516 166,00	0,06
SANTEN PHARMACEUTICAL	JPY	45 724	68 997 516,00	0,06
SAWAI GROUP HOLDINGS RG	JPY	438	805 701,00	0,00
SHIONOGI & CO LTD	JPY	88 416	228 113 280,00	0,21
SUMITOMO PHARMA CO LTD	JPY	21 070	35 492 415,00	0,03
SUZUKEN CO LTD	JPY	7 628	44 661 940,00	0,04
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	66 243	275 107 179,00	0,26
TOHO HOLDINGS	JPY	1 480	7 320 080,00	0,01
TOWA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	3 156	8 944 104,00	0,01
TSUMURA & CO	JPY	8 124	29 043 300,00	0,03
ZERIA PHARMACEUTICAL	JPY	4 739	9 482 739,00	0,01
Pièces détachées d'automobiles			1 173 830 162,00	1,10
AISIN CORPORATION	JPY	26 733	74 170 709,00	0,07
ASIAN INDUSTRY	JPY	4 551	9 538 896,00	0,01
CHUO SPRING	JPY	2 728	9 070 600,00	0,01
DENSO CORP	JPY	36 280	78 419 220,00	0,07
EXEDY	JPY	3 705	19 228 950,00	0,02
FCC	JPY	3 038	9 478 560,00	0,01
FUTABA INDUSTRIAL CO LTD	JPY	10 500	9 922 500,00	0,01
G-7 HOLDINGS INC.	JPY	3 008	3 847 232,00	0,00
GS YUASA	JPY	3 172	13 696 696,00	0,01
G-TEKT	JPY	1 531	3 035 973,00	0,00
H ONE CO LTD	JPY	60	80 460,00	0,00
JTEKT CORPORATION	JPY	4 819	7 467 041,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KOITO MFG	JPY	247	568 965,00	0,00
KYB CORP	JPY	3 888	15 240 960,00	0,01
MITSUBA CORP	JPY	8 300	7 810 300,00	0,01
MUSASHI SEIMITSU	JPY	6 912	24 122 880,00	0,02
NHK SPRING	JPY	18 749	54 353 351,00	0,05
NIFCO INC	JPY	9 539	42 734 720,00	0,04
NITERRA CO LTD	JPY	4 506	28 577 052,00	0,03
NOK CORP	JPY	2 012	5 522 940,00	0,01
NSK LTD	JPY	8 622	6 719 987,00	0,01
OHASHI TECHNICA INC	JPY	3 066	6 288 366,00	0,01
PACIFIC INDUSTRIAL	JPY	4 074	12 547 920,00	0,01
PIOLAX	JPY	4 757	8 186 797,00	0,01
PRESS KOGYO	JPY	7 991	5 234 105,00	0,00
RYOBI	JPY	2 600	7 186 400,00	0,01
SPK CORP	JPY	2 232	5 001 912,00	0,00
STANLEY ELECTRIC CO LTD	JPY	12 396	37 621 860,00	0,04
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES	JPY	36 969	208 874 850,00	0,20
SUMITOMO RIKO COMPANY LIMITED	JPY	4 613	12 072 221,00	0,01
SUNCALL	JPY	4 868	4 926 416,00	0,00
TACHI-S	JPY	4 400	8 624 000,00	0,01
TAIHO KOGYO	JPY	4 706	3 223 610,00	0,00
TEIKOKU PISTON RING	JPY	2 200	2 670 800,00	0,00
TOKAI RIKA	JPY	6 754	18 762 612,00	0,02
TOPRE CORP	JPY	3 700	8 302 800,00	0,01
TOYODA GOSEI CO LTD	JPY	7 149	25 571 973,00	0,02
TOYOTA BOSHOKU CP	JPY	2 423	5 691 627,00	0,01
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	20 833	350 515 225,00	0,33
TS TECH	JPY	7 672	14 047 432,00	0,01
UNIPRES	JPY	4 000	4 800 000,00	0,00
YOKOWO	JPY	36	71 244,00	0,00
Platine et métaux précieux			24 073 736,00	0,02
ARE HOLDINGS INC	JPY	9 818	24 073 736,00	0,02
Pneus			58 058 432,00	0,05
BRIDGESTONE CORP	JPY	219	1 481 316,00	0,00
SUMITOMO RUBBER INDUSTRIES	JPY	7 854	14 207 886,00	0,01
TOYO TIRE & RUBBER CO LTD	JPY	4 136	17 474 600,00	0,02
YOKOHAMA RUBBER	JPY	4 505	24 894 630,00	0,02
Prestataires de soins de santé			32 661 458,00	0,03
BML	JPY	3 398	12 419 690,00	0,01
CHARM CARE CORPORATION	JPY	4 076	4 442 840,00	0,01
FALCO BIOSYSTEMS	JPY	4	9 928,00	0,00
MEDICAL SYS NETWORK CO LTD	JPY	5 484	2 698 128,00	0,00
SAINT-CARE HOLDING CORP	JPY	3 535	2 934 050,00	0,00
SHIN NIPPON BIOMEDICAL LABO	JPY	2 700	3 936 600,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SOLASTO CORP	JPY	27	13 608,00	0,00
TOKAI CORP	JPY	2 903	6 206 614,00	0,01
Producteurs de pétrole et de gaz			5 459 070,00	0,00
JAPAN PETROLEUM EXPLORATION	JPY	4 245	5 459 070,00	0,00
Produits alimentaires			1 534 775 198,00	1,44
AJINOMOTO CO INC	JPY	118 124	516 556 252,00	0,49
ARIAKE JAPAN	JPY	1 767	9 559 470,00	0,01
BULL DOG SAUCE CO LTD	JPY	2 400	4 564 800,00	0,00
CALBEE	JPY	11 082	31 761 012,00	0,03
EBARA FOODS INDUSTRY INC	JPY	1 247	3 097 548,00	0,00
EUGELA	JPY	13 159	5 592 575,00	0,00
EZAKI GLICO	JPY	65	319 735,00	0,00
FEED ONE CO. LTD.	JPY	72	73 296,00	0,00
FUJICCO	JPY	2 605	4 162 790,00	0,00
FUJI OIL CO LTD	JPY	4 925	15 715 675,00	0,01
FUJIYA CO LTD	JPY	1 197	3 094 245,00	0,00
FUSO CHEMICAL CO LTD	JPY	2 285	11 699 200,00	0,01
HOUSE FOODS GROUP	JPY	9 847	28 428 289,00	0,03
ITOHAM YONEKYU SHS	JPY	4 584	25 257 840,00	0,02
J-OIL MILLS	JPY	2 850	5 748 450,00	0,01
KAKIYASU HONTEN CO LTD	JPY	200	521 800,00	0,00
KAMEDA SEIKA	JPY	1 547	5 940 480,00	0,01
KATO SANGYO	JPY	2 912	17 239 040,00	0,02
KENKO MAYONNAISE CO LTD	JPY	10	18 200,00	0,00
KEWPIE CORP	JPY	12 589	53 780 208,00	0,05
KIBUN FOODS INC	JPY	3 400	3 655 000,00	0,00
KIKKOMAN CORP	JPY	78 995	96 847 870,00	0,09
KOTOBUKI SPIRITS CO LTD	JPY	15 575	28 790 388,00	0,03
KYOKUYO	JPY	2 438	11 617 070,00	0,01
MARUDAI FOOD	JPY	4 000	7 500 000,00	0,01
MEGMILK SNOW BRAND CO LTD	JPY	7 256	20 490 944,00	0,02
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	13 104	38 827 152,00	0,04
MORINAGA	JPY	2 298	6 102 339,00	0,01
MORINAGA MILK INDUSTRY	JPY	8 324	27 652 328,00	0,03
NAKAMURAYA CO LTD	JPY	1 436	4 365 440,00	0,00
NATORI CO LTD	JPY	3 196	6 219 416,00	0,01
NH Foods Shs	JPY	9 769	55 487 920,00	0,05
NICHIREI CORP	JPY	18 326	33 389 972,00	0,03
NIPPN CORPORATION	JPY	9 585	20 991 150,00	0,02
NIPPON BEET SUGAR MANUFACTURIN	JPY	56	167 496,00	0,00
NISSHIN OIL OILLIO GROUP LTD	JPY	3 339	16 995 510,00	0,02
NISSHIN SEIFUN GROUP INC	JPY	21 976	38 271 204,00	0,04
NISSIN FOOD PRODUCTS CO LTD	JPY	28 743	79 876 797,00	0,07
NITTO FUJI FLOUR MILLING CO	JPY	806	5 601 700,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
PICKLES HOLDINGS CO.LTD	JPY	2 736	3 006 864,00	0,00
PRIMA MEAT PACKERS	JPY	2 503	6 194 925,00	0,01
RIKEN VITAMIN CO LIMITED	JPY	1 900	5 316 200,00	0,00
ROCK FIELD	JPY	2 276	3 227 368,00	0,00
ROKKO BUTTER CO LTD	JPY	681	799 494,00	0,00
SHOEI FOODS CORP	JPY	1 021	4 022 740,00	0,00
SHOWA SANGYO	JPY	1 992	5 862 456,00	0,01
STARZEN CO LTD	JPY	5 736	6 659 496,00	0,01
TOYO SUISAN KAISHA LTD	JPY	10 842	121 376 190,00	0,11
YAKULT HONSHA	JPY	32 488	74 836 108,00	0,07
YAMAZAKI BAKING	JPY	15 682	47 359 640,00	0,04
YOKOREI CO LTD	JPY	6 656	8 160 256,00	0,01
YOSHIMURA FOOD HOLDINGS K K	JPY	3 012	1 972 860,00	0,00
Produits de loisirs			317 238 474,00	0,30
DAIICHIKOSHO	JPY	10 406	16 405 059,00	0,02
DAIWA SEIKO INC	JPY	2 454	5 727 636,00	0,00
KAWAI MUSICAL INSTRUMENTS MANU	JPY	1	2 594,00	0,00
MIZUNO CORP	JPY	7 419	20 669 334,00	0,02
NIKON CORP	JPY	30 111	54 260 022,00	0,05
NORITSU KOKI CO LTD	JPY	2 241	3 760 398,00	0,00
ROLAND CORP	JPY	1 500	4 905 000,00	0,00
SHIMANO	JPY	10 285	166 668 425,00	0,16
TAMRON	JPY	6 024	6 608 328,00	0,01
YAMAHA CORP	JPY	39 216	38 231 678,00	0,04
Produits de soin personnel			209 198 389,00	0,20
ARATA CORP	JPY	3 844	11 551 220,00	0,01
ARTNATURE	JPY	4 902	4 137 288,00	0,01
COTA CO LTD	JPY	2 970	3 605 580,00	0,00
KAO CORP	JPY	3 618	23 589 360,00	0,02
LION CORP	JPY	462	702 009,00	0,00
MANDOM CORP	JPY	5 025	12 185 625,00	0,01
MILBON	JPY	4 188	9 699 408,00	0,01
NOEVIR HOLDINGS CO LTD	JPY	1 775	7 765 625,00	0,01
PALTAC SHS	JPY	4 516	20 538 768,00	0,02
PIGEON	JPY	2 203	3 842 032,00	0,00
POLA ORBIS HOLDINGS INC	JPY	193	256 304,00	0,00
SHISEIDO CO LTD	JPY	34 929	90 815 400,00	0,09
UNI-CHARM CORP	JPY	21 420	20 423 970,00	0,02
YA MAN LTD	JPY	110	85 800,00	0,00
Produits ménagers durables			442 447 674,00	0,42
CHOFU SEISAKUSHO	JPY	4 600	8 993 000,00	0,01
CORONA CORP	JPY	3 121	2 818 263,00	0,00
JANOME CORPORARTION	JPY	4 925	5 442 125,00	0,01
MAKITA	JPY	29 874	139 690 824,00	0,13

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NORITAKE	JPY	2 022	9 776 370,00	0,01
PEGASUS SEWING	JPY	5 813	4 795 725,00	0,01
RINNAI	JPY	12 632	44 199 368,00	0,04
SANRIO	JPY	25 339	181 351 223,00	0,17
SANYO SHOKAI	JPY	1 216	3 866 880,00	0,01
SHOEI CO LTD	JPY	7 436	12 187 604,00	0,01
TAKARA STANDARD	JPY	4 819	12 008 948,00	0,01
TRANSACTION CO LTD	JPY	3 600	3 679 200,00	0,00
ZOJIRUSHI CORP	JPY	8 196	13 638 144,00	0,01
Produits ménagers non durables			22 033 352,00	0,02
KOKUYO	JPY	548	484 980,00	0,00
LEC INC.	JPY	6 500	6 636 500,00	0,01
MITSUBISHI PENCIL	JPY	4 201	8 603 648,00	0,01
PILOT	JPY	44	205 040,00	0,00
WATAHAN & CO.,LTD.	JPY	4 262	6 103 184,00	0,00
Restaurants et bars			504 208 469,00	0,47
AMIYAKI TEI	JPY	1 725	2 295 975,00	0,00
BRONCO BILLY CO LTD	JPY	3 000	11 235 000,00	0,01
COLOWIDE CO LTD	JPY	14 887	24 883 621,00	0,02
CREATE RESTAURANTS HOLDINGS	JPY	6 720	4 939 200,00	0,01
DAISYO CORP	JPY	3 010	3 298 960,00	0,00
DOUTOR-NICHIRETS HOLDINGS	JPY	4 853	11 666 612,00	0,01
EAT & HOLDINGS CO LTD	JPY	2 218	4 347 280,00	0,00
ETERNAL HOSPITALITY GROUP CO LTD	JPY	2 095	5 880 665,00	0,01
FOOD & LIFE COMPANIES LTD	JPY	14 400	108 216 000,00	0,10
FUJIO FOOD GROUP INC	JPY	8 600	9 563 200,00	0,01
GENKI GLOBAL DINING CONCEPTS CORP	JPY	1 648	4 993 440,00	0,01
GIFT HOLDINGS INC	JPY	1 800	5 814 000,00	0,01
GOURMET KINEYA CO LTD	JPY	4 480	4 238 080,00	0,00
HIDAY HIDAKA CORP.	JPY	4 356	14 331 240,00	0,01
HOTLAND HOLDINGS CO LTD	JPY	2 100	4 315 500,00	0,00
ICHIBANYA CO LTD	JPY	10 175	9 157 500,00	0,01
KAPPA CREATE CO LTD	JPY	2 332	3 472 348,00	0,00
KISOJI	JPY	3 071	7 253 702,00	0,01
KOMEDA HOLDINGS CO LTD	JPY	6 504	18 887 616,00	0,02
KOURAKUEN CORPORATION	JPY	3 554	3 664 174,00	0,00
KURA SUSHI RG	JPY	2 784	9 242 880,00	0,01
KUSHIKATSU TANAKA HOLDINGS CO	JPY	1 529	3 319 459,00	0,00
MATSUYA FOODS	JPY	2 017	11 799 450,00	0,01
MONOGATARI CORP	JPY	6 258	24 124 590,00	0,02
MOS FOOD SERVICE	JPY	3 641	14 072 465,00	0,01
OHSO FOOD SERVICE	JPY	4 888	16 472 560,00	0,02
PEPPER FOOD SERVICE CO LTD	JPY	7 729	1 383 491,00	0,00
ROYAL HOLDINGS CO	JPY	4 203	10 763 883,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SAGAMI CHAIN	JPY	2 700	4 509 000,00	0,01
SAINT MARC HOLDINGS	JPY	2 000	5 326 000,00	0,01
SATO RESTAURANT SYSTEMS CO LTD	JPY	3 911	4 485 917,00	0,00
SFP HOLDINGS CO LTD	JPY	2 718	5 493 078,00	0,01
SILVER LIFE CO LTD	JPY	1 200	1 003 200,00	0,00
SKYLARK	JPY	343	956 284,00	0,00
TORIDOLL HOLDINGS SHS	JPY	75	334 800,00	0,00
YOSHINOYA HOLDINGS	JPY	92	279 864,00	0,00
YOSSIX HOLDINGS CO LTD	JPY	1 085	2 746 135,00	0,00
ZENSHO	JPY	13 060	125 441 300,00	0,12
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			129 559 093,00	0,12
DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD	JPY	40 055	115 218 208,00	0,11
NOMURA REAL ESTATE HOLDINGS REIT	JPY	16 315	14 340 885,00	0,01
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			14 546 101,00	0,01
KEIHANSHIN REAL ESTATE	JPY	2 729	4 729 357,00	0,00
LIFULL CO LTD	JPY	16 829	3 231 168,00	0,00
RELO GROUP INC	JPY	3 972	6 585 576,00	0,01
Semi conducteurs			4 690 640 686,00	4,41
ADVANTEST	JPY	76 188	1 762 609 380,00	1,66
FURUYA METAL CO	JPY	500	1 425 500,00	0,00
JAPAN DISPLAY INC.	JPY	10	200,00	0,00
JP ELECTR MATERIALS	JPY	1 800	7 902 000,00	0,01
KAGA ELECTRONICS	JPY	4 036	14 428 700,00	0,01
KIOXIA HOLDINGS CORPORATION	JPY	14 300	154 797 500,00	0,15
MACNICA HOLDINGS INC	JPY	20 073	44 140 527,00	0,04
MARUBUN	JPY	3 714	4 412 232,00	0,00
MEGACHIPS	JPY	1 649	13 373 390,00	0,01
mitsui high tec	JPY	9 980	7 704 560,00	0,01
RENESAS ELECTRONICS CORP	JPY	238 944	456 621 984,00	0,43
ROHM	JPY	47 412	117 439 524,00	0,11
RYODEN CORP SHS	JPY	909	2 908 800,00	0,00
RYOYO RYOSAN HOLDINGS INC	JPY	3 934	11 699 716,00	0,01
SANKEN ELECTRIC	JPY	2 361	17 572 923,00	0,02
SCREEN HOLDINGS CO LTD	JPY	8 576	125 938 560,00	0,12
SHINKO SHOJI	JPY	5 436	5 539 284,00	0,01
SOCIONEXT INC	JPY	21 100	73 660 100,00	0,07
SUMCO CORP	JPY	6 829	10 772 748,00	0,01
TOKYO ELECTRON DEVICE LTD SHS	JPY	2 916	8 806 320,00	0,01
TOKYO ELECTRON LTD	JPY	51 171	1 749 024 780,00	1,64
TOKYO OHKA KOGYO CO LTD	JPY	2 661	15 042 633,00	0,01
TOKYO SEIMITSU	JPY	4 911	52 351 260,00	0,05
TOMEN DEVICES	JPY	817	7 712 480,00	0,01
TOREX SEMICONDUCTOR LTD	JPY	2 900	4 616 800,00	0,00
TOWA	JPY	869	2 063 875,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
UKC HOLDINGS CORPORATION	JPY	3 270	8 446 410,00	0,01
YAMAICHI ELECTRONICS	JPY	2 100	9 628 500,00	0,01
Services d'appui professionnels			674 953 243,00	0,63
AMUSE INC	JPY	2 996	5 635 476,00	0,00
BAYCURRENT INC	JPY	2 940	20 771 100,00	0,02
BELLSYSTEM24 HOLDINGS INC	JPY	4 343	5 750 132,00	0,01
CENTRAL SECURITY PATROLS	JPY	43	117 218,00	0,00
CHUO WAREHOUSE CO LTD	JPY	3 290	4 352 670,00	0,00
CL HOLDINGS INC	JPY	1 202	1 171 950,00	0,00
CUBE SYSTEM INC	JPY	2 884	3 253 152,00	0,00
FUNAI DOKEN HOLDINGS INC	JPY	4 214	10 235 806,00	0,01
HAMAKYOREX	JPY	7 564	11 580 484,00	0,01
INFOMART CORP	JPY	21 376	7 011 328,00	0,01
INTAGE HOLDINGS INC	JPY	1 564	2 668 184,00	0,00
INUI GLOBAL LOGISTICS CO LTD	JPY	3 698	5 794 766,00	0,01
IR JAPAN HOLDINGS LTD	JPY	2 541	2 045 505,00	0,00
JAPAN MATERIAL CO LTD	JPY	8 836	17 088 824,00	0,02
JMDC INC	JPY	3 500	17 150 000,00	0,02
KYODO PRINTING CO LTD	JPY	12	18 012,00	0,00
LTS INC	JPY	700	1 614 900,00	0,00
MANAGEMENT SOLUTIONS CO LTD	JPY	1 900	2 547 900,00	0,00
MEITEC	JPY	8 911	28 167 671,00	0,03
MONOTARO CO LTD	JPY	35 490	76 392 225,00	0,07
NIPPON JOSESUIDO SEKKEI	JPY	1 164	6 134 280,00	0,01
NIPPON PARKING DEVELOPMENT C	JPY	28 888	7 799 760,00	0,01
NISSHA CO LTD	JPY	2 145	2 878 590,00	0,00
NOMURA CO LTD	JPY	10 490	10 773 230,00	0,01
PARK24	JPY	16 851	30 365 502,00	0,03
PRONEXUS INC	JPY	4 444	4 861 736,00	0,00
PRORED PARTNERS CO LTD	JPY	1 200	669 600,00	0,00
SANSAN INC	JPY	6 200	11 302 600,00	0,01
SECOM CO LTD	JPY	46 398	241 872 774,00	0,23
SIGMAXYZ HOLDINGS INC	JPY	7 576	6 636 576,00	0,01
TAKARA AND CO LTD	JPY	1 300	5 291 000,00	0,00
TANABE CONSULTING GROUP CO LTD	JPY	4 256	2 966 432,00	0,00
TOPPAN INC	JPY	29 257	110 591 460,00	0,10
YAMATANE	JPY	3 700	9 442 400,00	0,01
Services d'ingénierie et de passation de marchés			8 703 095,00	0,01
PEOPLE DREAMS TECHNOLOGIES GROUP CO LTD	JPY	2 139	3 433 095,00	0,00
TOBISHIMA HOLDINGS INC	JPY	2 500	5 270 000,00	0,01
Services d'investissements			1 247 287 465,00	1,17
AIZAWA SECURITIES GROUP CO LTD	JPY	4 600	6 012 200,00	0,00
DAIWA SECURITIES GROUP INC	JPY	167 538	199 286 451,00	0,19
ICHIYOSHI SECURIT	JPY	7 900	6 715 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
IWAI SECURITIES	JPY	2 700	7 624 800,00	0,01
JAPAN EXCHANGE	JPY	132 134	228 525 753,00	0,21
KYOKUTO SECURITIES	JPY	4 413	6 729 825,00	0,01
M&A RESEARCH INSTITUTE INC	JPY	3 500	4 434 500,00	0,00
MARUSAN SECURITIES	JPY	11 792	10 942 976,00	0,01
MATSUI SECURITIES	JPY	17 395	13 359 360,00	0,01
MITO SECURITIES	JPY	11 770	6 038 010,00	0,01
NOMURA HLDGS INC	JPY	402 433	443 481 166,00	0,42
OKASAN HOLDINGS	JPY	11 751	8 131 692,00	0,01
SBI HOLDINGS	JPY	41 752	288 673 328,00	0,27
TOKAI TOKYO HOLDINGS	JPY	24 907	14 246 804,00	0,01
TOYO SECURITIES	JPY	5 600	3 085 600,00	0,00
Services de livraison			77 027 766,00	0,07
AZ COM MARUWA HOLDINGS INC	JPY	7 400	7 607 200,00	0,01
SEINO HOLDINGS	JPY	1 303	2 837 934,00	0,00
YAMATO HOLDINGS	JPY	29 566	66 582 632,00	0,06
Services de loisirs			532 120 866,00	0,50
CENTRAL SPORTS CO LTD	JPY	2 068	4 940 452,00	0,01
CURVES HOLDINGS CO LTD	JPY	7 711	5 605 897,00	0,01
FUJI KYUKO	JPY	3 335	8 270 800,00	0,01
KOSHIDAKA	JPY	8 011	9 452 980,00	0,01
ORIENTAL LAND	JPY	145 860	455 083 200,00	0,43
PIA CORP	JPY	808	2 428 040,00	0,00
RENAISSANCE INC	JPY	3 835	4 030 585,00	0,00
RINGER HUT	JPY	1 910	4 245 930,00	0,00
ROUND ONE	JPY	23 140	25 685 400,00	0,02
TOKYOTOKEIBA	JPY	1 655	9 152 150,00	0,01
TOSHO CO LTD	JPY	4 088	3 225 432,00	0,00
Services de sécurité			43 051 278,00	0,04
ALSOK CO LTD	JPY	40 865	43 051 278,00	0,04
Services de transport			411 655 625,00	0,39
HIS	JPY	9 031	11 821 579,00	0,01
JAPAN AIRPORT TERMINAL	JPY	8 196	39 308 016,00	0,04
KAMIGUMI CO LTD	JPY	10 986	50 832 222,00	0,05
KONOIKE TRANSPORT	JPY	4 296	13 725 720,00	0,01
KYUSHU RAILWAY COMPANY	JPY	18 331	71 619 217,00	0,07
MARUZEN SHOWA UNYU	JPY	845	5 872 750,00	0,01
MITSUBISHI LOGISTICS CORP	JPY	26 270	29 396 130,00	0,03
MITSUMI E AND S CO LTD	JPY	12 064	76 075 584,00	0,07
MITSUMI-SOKO	JPY	8 115	32 833 290,00	0,03
SANKYU INC	JPY	1 249	9 828 381,00	0,01
SENKO GROUP HOLDINGS CO LTD	JPY	15 055	30 290 660,00	0,03
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	10 106	14 315 149,00	0,01
SHIBUSAWA LOGISTICS CORP	JPY	4 800	5 313 600,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SUMITOMO WAREHOUSE	JPY	5 872	19 084 000,00	0,02
TOKYO METRO CO LTD	JPY	827	1 339 327,00	0,00
Services financiers			6 057 750,00	0,01
M AND A CAPITAL PARTNERS CO LTD	JPY	2 050	6 057 750,00	0,01
Services financiers aux consommateurs			213 073 097,00	0,20
ACOM	JPY	46 173	20 311 503,00	0,02
AEON CREDIT SERVICE	JPY	429	646 932,00	0,00
AIFUL CORP	JPY	31 164	14 148 456,00	0,01
CREDIT SAISON CO LTD	JPY	4 488	16 906 296,00	0,02
JACCS	JPY	2 620	10 571 700,00	0,01
MITSUBISHI HC CAPITAL INC	JPY	117 465	141 662 790,00	0,13
ORIENT CORP	JPY	9 155	8 825 420,00	0,01
Services financiers hypothécaires			7 350 800,00	0,01
SBI ARUHI CORPORATION	JPY	9 200	7 350 800,00	0,01
Services immobiliers			29 530 418,00	0,03
HOOSIERS HOLDINGS CO LTD	JPY	3 752	4 742 528,00	0,01
J.S.B. CO LTD REIT	JPY	800	2 916 000,00	0,00
J LEASE CO LTD	JPY	1 700	2 565 300,00	0,00
KI-STAR REAL ESTATE CO LTD	JPY	1 100	5 753 000,00	0,01
LOADSTAR CAPITAL KK	JPY	2 100	6 783 000,00	0,01
SRE HOLDINGS CORP	JPY	1 000	2 821 000,00	0,00
SUN FRONTIER FUDOUSAN CO LTD REIT	JPY	1 730	3 949 590,00	0,00
Services informatiques			514 480 119,00	0,48
AD-SOL NISSIN CORP	JPY	4 030	5 924 100,00	0,00
ARGO GRAPHICS	JPY	7 212	9 873 228,00	0,01
ASCENTECH K K	JPY	1 900	2 711 300,00	0,00
AVANT GROUP CORPORATION	JPY	3 500	5 551 000,00	0,00
BASE CO LTD	JPY	2 000	7 010 000,00	0,01
B BRAIN SHOWA-OTA	JPY	1 954	6 018 320,00	0,01
BIPROGY INC	JPY	8 037	50 118 732,00	0,05
BRAINPAD INC	JPY	32	53 664,00	0,00
BROADLEAF	JPY	6 700	4 971 400,00	0,00
CAC	JPY	25	53 425,00	0,00
COMTURE CORP	JPY	3 986	6 325 782,00	0,01
DENSAN SYSTEM HOLDINGS CO LTD	JPY	2 268	8 096 760,00	0,01
DIGITAL INFORMATION TECHNOLOGIES CORP	JPY	2 494	6 187 614,00	0,01
EM SYSTEMS	JPY	8 000	6 544 000,00	0,01
FUTURE CORP	JPY	5 188	11 289 088,00	0,01
HEARTS UNITED GROUP CO	JPY	2 560	2 457 600,00	0,00
HEROZ INC	JPY	1 600	1 556 800,00	0,00
HIMACS LTD	JPY	1 493	1 845 348,00	0,00
I NET CORP	JPY	2 866	7 239 516,00	0,01
INFORMATION SERVICES INTL	JPY	2 812	21 483 680,00	0,02
ISTYLE INC	JPY	14 600	6 570 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ITFOR INC	JPY	66	100 650,00	0,00
KANAMIC NETWORK CO LTD	JPY	6 003	2 887 443,00	0,00
MITSUBISHI RI	JPY	525	2 562 000,00	0,00
NS SOLUTIONS	JPY	6 652	25 876 280,00	0,02
OBIC	JPY	45 005	215 438 935,00	0,20
OPEN GROUP INC	JPY	7 732	2 528 364,00	0,00
OTSUKA	JPY	4 090	12 474 500,00	0,01
PKSHA TECHNOLOGY INC	JPY	2 000	8 950 000,00	0,01
POLE TO WIN HOLDINGS INC	JPY	8 196	2 712 876,00	0,00
RAKUS CO LTD	JPY	23 800	29 678 600,00	0,03
SERVERWORKS CO LTD	JPY	1 000	1 849 000,00	0,00
SIMPLEX HOLDINGS INC	JPY	200	860 000,00	0,00
SOFTCREATE HD	JPY	28	59 724,00	0,00
SRA HOLDINGS INC	JPY	1 377	6 885 000,00	0,01
SUN INC	JPY	2 700	1 169 100,00	0,00
SYSTEM SUPPORT HOLDINGS INC	JPY	2 000	6 090 000,00	0,01
TECHMA TRIX CORP	JPY	3 940	8 608 900,00	0,01
TOUKEI COMPUTER CO LTD	JPY	404	1 549 340,00	0,00
TRANSCOSMOS	JPY	2 461	8 982 650,00	0,01
USER LOCAL INC	JPY	1 700	3 335 400,00	0,00
Services logiciels et informatiques			10 752 000,00	0,01
WINGARC1ST INC	JPY	3 200	10 752 000,00	0,01
Services spécialisés aux consommateurs			106 211 379,00	0,10
ASANTE INCORPORATED	JPY	2 418	3 909 906,00	0,00
DENA CO LTD	JPY	101	273 609,00	0,00
DUSKIN CO LTD	JPY	51	189 567,00	0,00
ENIGMO INC	JPY	6 142	2 512 078,00	0,00
KAKAKU.COM	JPY	16 148	44 390 852,00	0,04
MEIKO NETWORK JAPAN	JPY	6 503	4 578 112,00	0,01
QB NET HOLDINGS CO LTD	JPY	2 515	3 412 855,00	0,00
RISO KYOIKU GROUP CORPORATION	JPY	15 807	3 113 979,00	0,00
SAN HOLDINGS INC	JPY	692	1 040 768,00	0,00
STEP CO LTD	JPY	2 031	4 929 237,00	0,01
STUDIO ALICE CO LTD	JPY	2 454	4 984 074,00	0,01
TECHNOPRO HOLDING INC	JPY	3 773	18 257 547,00	0,02
TEMAIRAZU INC	JPY	800	2 576 000,00	0,00
TOKYO INDIVIDUALIZED EDUCATION	JPY	4 863	2 164 035,00	0,00
WARABEYA NICHIO HOLDINGS CO.LTD.	JPY	800	2 496 000,00	0,00
WASEDA ACADEMY CO LTD	JPY	3 102	7 382 760,00	0,01
Service traitement et d'élimination des déchets			54 912 928,00	0,05
DAIEI KANYO CO LTD	JPY	5 100	17 493 000,00	0,02
DAISEKI	JPY	5 866	19 035 170,00	0,02
MIDAC HOLDINGS CO LTD	JPY	2 500	4 630 000,00	0,00
SANIX HOLDINGS INCORPORATED	JPY	9 634	2 090 578,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
TRE HOLDINGS CORPORATION	JPY	7 535	11 664 180,00	0,01
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			22 713 301,00	0,02
COSMO ENERGY HOLDINGS CO LTD	JPY	1 404	4 939 272,00	0,00
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	18 271	17 774 029,00	0,02
Sucre			8 728 660,00	0,01
MITSUI DM SUGAR CO LTD	JPY	2 876	8 728 660,00	0,01
Tabac			131 619 545,00	0,12
JAPAN TOBACCO INC	JPY	24 533	131 619 545,00	0,12
Technologie			6 678 800,00	0,01
CHANGE HOLDINGS INC	JPY	5 900	6 678 800,00	0,01
Télécommunications filaires			4 267 575 081,00	4,01
JAPAN COMMUNICATIONS INC	JPY	15 400	2 310 000,00	0,00
KDDI CORP	JPY	340 238	837 495 837,00	0,79
MTI	JPY	37	29 711,00	0,00
NTT INC	JPY	858 100	135 923 040,00	0,13
SOFTBANK CORP	JPY	245 700	53 734 590,00	0,05
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	119 553	3 235 701 945,00	3,04
VISION INC	JPY	1 946	2 379 958,00	0,00
Transport industriel			9 246 311,00	0,01
KUBOTA CORPORATION	JPY	4 622	9 246 311,00	0,01
Transport maritime			345 871 171,00	0,32
IINO KAIUN KAISHA	JPY	9 080	11 413 560,00	0,01
KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	JPY	40 880	90 467 440,00	0,08
MITSUI O.S.K.LINES LTD	JPY	45 153	206 936 199,00	0,19
NIPPON YUSEN	JPY	5 422	28 904 682,00	0,03
SHINWA KAIUN KAISHA	JPY	1 479	8 149 290,00	0,01
Transport par camions			47 038 686,00	0,04
FUKUYAMA TRANSPORTING	JPY	2 699	10 323 675,00	0,01
KYUSO RYUTSU SYSTEM CORP	JPY	1 910	5 560 010,00	0,00
NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	JPY	7 043	23 079 911,00	0,02
NIPPON KONPO UNYU	JPY	370	1 286 120,00	0,00
SAKAI MOVING SERVICE CO LTD	JPY	2 410	6 788 970,00	0,01
Véhicules commerciaux et camions			887 066 516,00	0,83
AICHI CORP	JPY	4 244	5 470 516,00	0,01
CTS CO LTD	JPY	6 158	5 474 462,00	0,01
FURUKAWA CO	JPY	3 323	10 118 535,00	0,01
GIKEN LTD	JPY	2 988	4 930 200,00	0,00
HINO MOTORS LTD	JPY	35 522	12 468 222,00	0,01
HITACHI CONSTRUCTION MACHINERY	JPY	9 549	48 041 019,00	0,05
ISEKI	JPY	4 500	9 918 000,00	0,01
ISUZU MOTORS LTD	JPY	814	1 542 530,00	0,00
KAWASAKI HEAVY INDUSTRIES	JPY	18 208	225 779 200,00	0,21
KOMATSU LTD	JPY	90 168	465 807 888,00	0,44
KYOKUTO KAIHATSU	JPY	3 001	7 751 583,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NAMURA SHIPBUILDING	JPY	72	378 000,00	0,00
NIKKO	JPY	650	497 250,00	0,00
NIPPON YUSOKI	JPY	1 800	2 770 200,00	0,00
NISHIO HOLDINGS CO LTD	JPY	2 300	10 097 000,00	0,01
SAKAI HEAVY INDUSTRIES LTS SHS	JPY	60	123 300,00	0,00
SHINMAYWA INDUSTRIES LTD	JPY	7 758	15 585 822,00	0,01
TADANO	JPY	14 268	15 323 832,00	0,01
TAKEUCHI MFG	JPY	3 949	25 155 130,00	0,02
TRUSCO NAKAYAMA	JPY	5 228	12 724 952,00	0,01
WAKITA & CO	JPY	4 005	7 108 875,00	0,01
Voyage, loisirs et restauration			44 556 888,00	0,04
KEIO CORP	JPY	12 184	44 556 888,00	0,04
Voyage et tourisme			1 262 568 334,00	1,19
AIRTRIP CORP	JPY	3 549	3 084 081,00	0,00
CENTRAL JAPAN RAILWAY	JPY	102 360	385 487 760,00	0,36
HANKYU HANSHIN HOLDINGS INC.	JPY	33 218	137 389 648,00	0,13
KANAGAWA CHUO KOTSU	JPY	2 200	7 722 000,00	0,01
KEIHAN HOLDINGS CO LTD	JPY	13 108	40 910 068,00	0,04
KEIHIN ELEC EXP RAILWAY	JPY	28 616	41 121 192,00	0,04
KEISEI EL RAILWAY	JPY	40 509	49 745 052,00	0,05
KINTETSU GROUP HOLDINGSS CO LTD	JPY	25 950	75 812 925,00	0,07
KOBE ELECTRIC RAILWAY CO LTD	JPY	49	114 219,00	0,00
NANKEI ELECTRIC RAILWAY CO	JPY	10 653	29 663 279,00	0,03
NISHI-NIPPON RAILROAD	JPY	6 521	14 574 435,00	0,01
ODAKYU ELECTRIC RAILWAY	JPY	39 032	63 622 160,00	0,06
SAGAMI RAILWAY CO LTD	JPY	8 248	21 312 832,00	0,02
SANYO ELECTRIC RAILWAY CO	JPY	4 224	8 460 672,00	0,01
SEIBU HOLDINGS INC.	JPY	25 764	139 666 644,00	0,13
TOBU RAILWAY	JPY	24 895	61 826 733,00	0,06
WEST JAPAN RAILWAY CO	JPY	57 594	182 054 634,00	0,17
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			153 406 403,00	0,15
Banques			15 908 130,00	0,02
NANTO BANK LTD	JPY	3 101	15 908 130,00	0,02
Chimie de spécialité			12 589 850,00	0,01
JCU CORPORATION	JPY	2 767	12 589 850,00	0,01
Construction lourde			462 324,00	0,00
DAI-ICHI CUTTER	JPY	354	462 324,00	0,00
Distributeurs diversifiés			16 797 152,00	0,02
VALOR HOLDINGS SHS	JPY	5 948	16 797 152,00	0,02
Distributeurs spécialisés			20 681 216,00	0,02
BIC CAMERA	JPY	13 287	20 681 216,00	0,02
Électronique grand public			24 522 300,00	0,02
JVCKENWOOD CORPORATION REGISTERED SHS	JPY	19 800	24 522 300,00	0,02
Fer et acier			1 985 472,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
KYOEI STEEL	JPY	864	1 985 472,00	0,00
Gestionnaires d'actifs			3 791 295,00	0,00
SPARX GROUP	JPY	2 435	3 791 295,00	0,00
Logiciels			4 757 807,00	0,01
SOLITON SYSTEMS	JPY	2 771	4 757 807,00	0,01
Matériaux et accessoires de construction			9 942 570,00	0,01
AICA KOGYO	JPY	2 739	9 942 570,00	0,01
Organisme formation professionnel et de placement			10 996 000,00	0,01
UNITED TECHNOLOGY HOLD.	JPY	4 000	10 996 000,00	0,01
Produits alimentaires			3 210 000,00	0,00
S FOODS INC	JPY	1 284	3 210 000,00	0,00
Semi conducteurs			60 324,00	0,00
INNOTECH CORP	JPY	33	60 324,00	0,00
Services d'appui professionnels			4 020 000,00	0,01
WEATHERNEWS	JPY	1 000	4 020 000,00	0,01
Services d'investissements			13 683 830,00	0,01
MONEX GROUP SHS	JPY	19 273	13 683 830,00	0,01
Services de transport			7 020 690,00	0,01
SBS HOLDINGS INC	JPY	2 071	7 020 690,00	0,01
Services spécialisés aux consommateurs			2 977 443,00	0,00
PARACA	JPY	1 503	2 977 443,00	0,00
Titres reçus en garantie			36 070 945 850,00	33,89
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			36 070 945 850,00	33,89
Activités minières générales			851 186 697,00	0,80
RIO TINTO PLC	GBP	76 653	851 186 697,00	0,80
Assurance services complets			597 123,00	0,00
ASR NEDERLAND N.V	EUR	58	597 123,00	0,00
Assurance vie			1 173 029,00	0,00
AGEAS NV	EUR	57	581 760,00	0,00
NN GROUP NV	EUR	56	591 269,00	0,00
Automobiles			4 247 291 905,00	3,99
VOLKSWAGEN AG PFD	EUR	264 760	4 247 291 905,00	3,99
Banques			1 169 643 538,00	1,10
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	1	5 500,00	0,00
ING GROUP NV	EUR	302 855	1 169 638 038,00	1,10
Biotechnologie			16 193 710,00	0,02
GENMAB	DKK	370	16 193 710,00	0,02
Détaillants et grossistes Alimentation			2 320,00	0,00
CARREFOUR SA	EUR	1	2 320,00	0,00
Eau			41 986 933,00	0,04
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	8 242	41 986 933,00	0,04
Électricité alternative			101 733 371,00	0,10
ORSTED SH	DKK	36 894	101 733 371,00	0,10
Électricité conventionnelle			587 169,00	0,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
IBERDROLA SA	EUR	188	587 169,00	0,00
Expert en finance			593 424,00	0,00
WENDEL ACT	EUR	41	593 424,00	0,00
Habillement et accessoires			12 655 609 091,00	11,89
KERING	EUR	2 988	163 001 974,00	0,15
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	114 782	12 492 607 117,00	11,74
Hôtels			580 924,00	0,00
ACCOR SA	EUR	74	580 924,00	0,00
Matériaux et accessoires de construction			3 197 692 557,00	3,00
FLUIDRA SA	EUR	19 314	86 267 810,00	0,08
SIKA LTD	CHF	103 138	3 111 424 747,00	2,92
Matériel de production d'énergie renouvelable			7 234 163 407,00	6,80
SIEMENS ENERGY AG	EUR	379 168	7 234 163 407,00	6,80
Pharmacie			4 365 295 854,00	4,10
ASTRAZENECA PLC	GBP	65 353	1 649 574 177,00	1,55
BAYER AG	EUR	120	575 039,00	0,00
SANOFI	EUR	174 314	2 715 146 638,00	2,55
Produits de soin personnel			875 935 692,00	0,82
RECKITT BENCKISER GROUP PLC	GBP	74 406	875 935 692,00	0,82
Réassurance			1 277 292 118,00	1,20
SCOR SE ACT PROV	EUR	273 343	1 277 292 118,00	1,20
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			589 740,00	0,00
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	37	589 740,00	0,00
Télécommunications filaires			32 797 248,00	0,03
CELLNEX TELECOM S.A.	EUR	6 700	32 201 623,00	0,03
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	1	4 781,00	0,00
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	827	590 844,00	0,00
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-36 070 945 850,00	-33,89
Créances représentatives de titres prêtés			31 496 030 529,00	29,59
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			31 479 695 529,00	29,57
Agences de médias			151 440 000,00	0,14
DENTSU INC	JPY	20 000	60 880 000,00	0,06
TOHO CO LTD	JPY	10 000	90 560 000,00	0,08
Assurance immobilière et dommages			1 976 716 000,00	1,86
MS AD ASSURANCE	JPY	146 000	465 156 000,00	0,44
SOMPO HOLDINGS SHS	JPY	100 000	470 800 000,00	0,44
TOKIO MARINE HLDGS INC	JPY	180 000	1 040 760 000,00	0,98
Assurance vie			503 252 000,00	0,47
DAI-ICHI LIFE HLDGS SHS	JPY	397 600	431 396 000,00	0,40
JAPAN POST INSURANCE CO LTD	JPY	18 000	71 856 000,00	0,07
Automobiles			3 650 543 521,00	3,43
MAZDA MOTOR CORP	JPY	61 210	65 617 120,00	0,06
MITSUBISHI MOTORS	JPY	86 917	32 776 401,00	0,03
TOYOTA MOTOR CORP	JPY	1 100 000	3 451 800 000,00	3,24

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
YAMAHA MOTOR CO LTD	JPY	90 000	100 350 000,00	0,10
Banques			5 357 420 200,00	5,03
AOZORA BANK	JPY	10 000	22 055 000,00	0,02
CHIBA BANK	JPY	28 000	42 154 000,00	0,04
FUKUOKA FINANCIAL GROUP	JPY	15 000	67 275 000,00	0,06
GUNMA BANK LTD	JPY	30 000	48 030 000,00	0,05
HACHIJUNI BANK	JPY	40 000	62 140 000,00	0,06
HIROGIN HOLDINGS INC	JPY	25 000	36 000 000,00	0,03
MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP	JPY	600 000	1 398 000 000,00	1,31
MIZUHO FINANCIAL GROUP INC	JPY	290 000	1 493 210 000,00	1,40
SEVEN BANK LTD	JPY	70 000	19 817 000,00	0,02
SHIZUOKA FINANCIAL GROUP INC	JPY	35 000	72 625 000,00	0,07
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GRP	JPY	400 000	1 665 200 000,00	1,56
SUMITOMO MITSUI TRUST GROUP INC	JPY	70 000	296 170 000,00	0,28
YOKOHAMA FINANCIAL GROUP INC	JPY	120 200	134 744 200,00	0,13
Boissons non alcoolisées			85 241 000,00	0,08
COCA-COLA BOTTLERS JAPAN HOLDINGS INC	JPY	10 000	24 635 000,00	0,02
SUNTORY BEVERAGE AND FOOD LIMITED	JPY	13 000	60 606 000,00	0,06
Brasseurs			466 352 500,00	0,44
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	170 000	282 370 000,00	0,27
KIRIN HOLDINGS CO LTD	JPY	85 000	183 982 500,00	0,17
Chemins de fer			32 372 721,00	0,03
NAGOYA RAILROAD	JPY	19 218	32 372 721,00	0,03
Chimie de base			376 391 400,00	0,35
ASAHI KASEI	JPY	125 000	147 812 500,00	0,14
DENKA CO LTD	JPY	6 200	13 884 900,00	0,01
KH NEOCHEM CO LTD	JPY	3 000	8 277 000,00	0,01
MITSUMI CHEMICALS INC	JPY	15 000	54 705 000,00	0,05
RESONAC HOLDINGS CORPORATION	JPY	2 500	15 097 500,00	0,01
SUMITOMO CHEMICAL	JPY	155 000	70 308 000,00	0,07
TEIJIN LTD	JPY	17 000	22 941 500,00	0,02
TOKAI CARBON	JPY	20 000	20 670 000,00	0,02
UBE CORPORATION	JPY	10 000	22 695 000,00	0,02
Chimie de spécialité			317 398 845,00	0,30
ARTIENCE CO LTD	JPY	3 500	11 007 500,00	0,01
DIC CORP	JPY	6 500	23 608 000,00	0,02
KURARAY	JPY	25 000	41 812 500,00	0,04
MEC CO	JPY	2 500	11 425 000,00	0,01
NAGASE	JPY	6 700	22 585 700,00	0,02
NIPPON PAINT CO LTD	JPY	91 570	89 967 525,00	0,09
NIPPON SHOKUBAI CO LTD	JPY	10 000	17 880 000,00	0,02
NISSAN CHEMICAL INDUSTRIES LTD	JPY	9 000	46 953 000,00	0,04
SAKATA	JPY	5 000	11 395 000,00	0,01
TOAGOSEI	JPY	12 154	18 595 620,00	0,02

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ZEON CORP	JPY	14 000	22 169 000,00	0,02
Composants et équipements électriques			50 543 000,00	0,05
MABUCHI MOTOR	JPY	9 000	24 543 000,00	0,02
NIPPON ELECTRIC GLASS	JPY	5 000	26 000 000,00	0,03
Construction individuelle			295 110 000,00	0,28
SEKISUI HOUSE LTD	JPY	60 000	198 660 000,00	0,19
SUMITOMO FORESTRY	JPY	60 000	96 450 000,00	0,09
Construction lourde			316 422 500,00	0,30
EXEO GROUP INC	JPY	15 000	33 345 000,00	0,03
INFRONEER HOLDING INC	JPY	19 700	32 564 100,00	0,03
MIRAIT ONE CORPORATION	JPY	8 900	26 624 350,00	0,03
OBAYASHI	JPY	65 600	171 347 200,00	0,16
PENTA-OCEAN CONSTRUCTION CO LT	JPY	23 300	32 957 850,00	0,03
SHO-BOND HOLDINGS	JPY	4 000	19 584 000,00	0,02
Conteneurs et emballages			34 610 000,00	0,03
TOYO SEIKAN KAISHA	JPY	10 000	34 610 000,00	0,03
Distillateurs et viticulteurs			17 410 350,00	0,02
TAKARA HOLDINGS	JPY	11 100	17 410 350,00	0,02
Distributeurs diversifiés			636 159 700,00	0,60
AEON CO LTD	JPY	225 000	548 887 500,00	0,52
MARUI GROUP CO LTD	JPY	13 200	39 019 200,00	0,04
TAKASHIMAYA CO LTD	JPY	29 200	48 253 000,00	0,04
Distributeurs Produits pharmaceutiques			60 876 000,00	0,06
COSMOS PHARMACEUTICAL	JPY	4 000	27 596 000,00	0,03
SUGI HOLDINGS Co LTD	JPY	10 000	33 280 000,00	0,03
Distributeurs spécialisés			68 080 000,00	0,06
USS	JPY	40 000	68 080 000,00	0,06
Distribution de gaz			199 459 850,00	0,19
NIPPON GAS CO LTD	JPY	10 100	29 779 850,00	0,03
OSAKA GAS CO LTD	JPY	35 000	169 680 000,00	0,16
Électricité conventionnelle			390 900 000,00	0,37
CHUBU ELECTRIC POWER CO INC	JPY	70 000	150 150 000,00	0,14
KANSAI ELECTRIC POWER CO INC	JPY	100 000	240 750 000,00	0,23
Électronique grand public			19 352 000,00	0,02
CASIO	JPY	16 000	19 352 000,00	0,02
Équipements de bureau électroniques			544 184 225,00	0,51
BROTHER INDUSTRIES LTD	JPY	3 000	7 888 500,00	0,01
CANON INC	JPY	96 000	425 568 000,00	0,40
CANON MARKETING JAPAN INC	JPY	5 797	37 245 725,00	0,03
RICOH COMPANY LTD	JPY	55 500	73 482 000,00	0,07
Équipements de technologie de production			292 101 000,00	0,27
LASERTEC	JPY	9 000	255 690 000,00	0,24
MICRONICS JAPAN	JPY	3 975	36 411 000,00	0,03
Équipements électroniques			43 566 399,00	0,04

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FURUNO ELECTRIC CO LTD	JPY	2 786	24 990 420,00	0,02
RORZE CORP	JPY	8 598	18 575 979,00	0,02
Équipements et services pétroliers			25 050 000,00	0,02
MODEC	JPY	2 500	25 050 000,00	0,02
Équipements médicaux			92 861 466,00	0,09
ASAHI INTECC	JPY	25 000	61 175 000,00	0,06
NIKKISO	JPY	5 000	7 555 000,00	0,01
SHIP HEALTHCARE	JPY	10 476	24 131 466,00	0,02
Expert en finance			427 816 820,00	0,40
NIHON M&A CENTRE HOLDINGS INC	JPY	27 700	20 126 820,00	0,02
ORIX CORP	JPY	100 000	376 000 000,00	0,35
ZENKOKU HOSHO CO LTD	JPY	10 000	31 690 000,00	0,03
Exploration et production			284 100 000,00	0,27
INPEX CORPORATION	JPY	100 000	284 100 000,00	0,27
Fer et acier			555 090 600,00	0,52
JFE HOLDINGS	JPY	47 600	84 180 600,00	0,08
KOBE STEEL LTD	JPY	40 000	72 660 000,00	0,07
NP STI & S'TOMO	JPY	580 000	369 054 000,00	0,34
YAMATO KOGYO	JPY	3 000	29 196 000,00	0,03
Fournisseurs industriels			2 784 790 000,00	2,62
MARUBENI CORP	JPY	175 000	665 000 000,00	0,63
MITSUBISHI CORPORATION	JPY	420 000	1 559 040 000,00	1,46
SUMITOMO CORP	JPY	125 000	560 750 000,00	0,53
Habillement et accessoires			18 285 000,00	0,02
NISSHINBO HOLDINGS	JPY	15 000	18 285 000,00	0,02
Industries diversifiées			683 940 000,00	0,64
JAPAN HOST HOLDINGS CO LTD	JPY	200 000	289 300 000,00	0,27
MITSUBISHI MATERIALS CORP	JPY	10 000	29 700 000,00	0,03
SOJITZ CORP	JPY	20 000	81 920 000,00	0,08
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	60 000	283 020 000,00	0,26
Internet			9 225 000,00	0,01
CYBOZU	JPY	3 000	9 225 000,00	0,01
Logiciels			51 041 400,00	0,05
KOEI HOLDINGS	JPY	14 800	30 791 400,00	0,03
MONEY FORWARD INC	JPY	4 500	20 250 000,00	0,02
Matériaux et accessoires de construction			305 154 901,00	0,29
ASAHI GLASS CO LTD	JPY	20 000	96 400 000,00	0,09
HAZAMA CORP	JPY	15 000	25 905 000,00	0,03
LIXIL CORPORATION	JPY	30 000	51 300 000,00	0,05
NITTO BOSEKI CO LTD	JPY	2 894	25 322 500,00	0,02
TAIHEIYO CEMENT CORP	JPY	13 571	56 876 061,00	0,05
TOTO LTD	JPY	12 580	49 351 340,00	0,05
Matériels informatiques			48 928 335,00	0,05
OKI ELECTRIC INDUSTRY	JPY	5 305	9 798 335,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
SEIKO EPSON CORP	JPY	20 000	39 130 000,00	0,04
Métaux non ferreux			131 556 000,00	0,12
DOWA HOLDINGS	JPY	5 360	30 016 000,00	0,03
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	JPY	20 000	101 540 000,00	0,09
Organisme formation professionnel et de placement			51 180 000,00	0,05
PERSOL HOLDINGS CO LTD	JPY	200 000	51 180 000,00	0,05
Outillage industriel			794 424 022,00	0,75
DAIFUKU	JPY	38 847	191 438 016,00	0,18
DMG MORI CO. LTD.	JPY	12 000	28 800 000,00	0,03
EBARA CORP	JPY	43 000	177 633 000,00	0,17
HOSHIZAKI CORP	JPY	10 000	54 300 000,00	0,05
J FRONT RETAILING	JPY	27 073	62 863 506,00	0,06
JGC HOLDINGS CORPORATION	JPY	20 000	31 250 000,00	0,03
KANADEVIA CORPORATION	JPY	14 300	16 373 500,00	0,01
NABTESCO CORP	JPY	12 000	46 464 000,00	0,04
SUMITOMO HEAVY INDUSTRIES LTD	JPY	12 000	49 572 000,00	0,05
THK CO LTD	JPY	10 000	41 180 000,00	0,04
ULVAC INC	JPY	5 000	35 120 000,00	0,03
YASKAWA ELECTRIC CORP	JPY	14 000	59 430 000,00	0,06
Papiers			54 488 000,00	0,05
OJI HOLDINGS	JPY	70 000	54 488 000,00	0,05
Participation et promotion immobilières			673 147 500,00	0,63
HULIC CO LTD	JPY	25 000	39 750 000,00	0,04
IIDA GROUP HLDGS	JPY	15 000	35 445 000,00	0,03
NETSCOUT SYSTEMS LTD	JPY	300 000	480 450 000,00	0,45
TOKYO TATEMONO	JPY	15 000	43 162 500,00	0,04
TOKYU FUDOSAN REIT	JPY	60 000	74 340 000,00	0,07
Pharmacie			1 608 902 290,00	1,51
ASTELLAS PHARMA INC	JPY	175 000	282 362 500,00	0,27
CHUGAI PHARM	JPY	65 000	458 185 000,00	0,43
HISAMITSU PHARMACEUTICAL CO	JPY	5 673	22 714 692,00	0,02
KOBAYASHI PHARM	JPY	6 400	32 800 000,00	0,03
KOSE CORP	JPY	2 500	14 772 500,00	0,01
KYOWA HAKKO KIRIN	JPY	25 000	59 550 000,00	0,06
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	35 000	65 677 500,00	0,06
SAWAI GROUP HOLDINGS RG	JPY	12 500	22 993 750,00	0,02
TAKEDA PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	150 000	622 950 000,00	0,58
TOHO HOLDINGS	JPY	5 438	26 896 348,00	0,03
Pièces détachées d'automobiles			1 089 473 453,00	1,02
AISIN CORPORATION	JPY	35 000	97 107 500,00	0,09
DENSO CORP	JPY	200 000	432 300 000,00	0,41
GS YUASA	JPY	8 000	34 544 000,00	0,03
JTEKT CORPORATION	JPY	17 000	26 341 500,00	0,02
KOITO MFG	JPY	24 375	56 147 813,00	0,05

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
NITERRA CO LTD	JPY	15 000	95 130 000,00	0,09
NOK CORP	JPY	7 300	20 038 500,00	0,02
NSK LTD	JPY	35 600	27 746 640,00	0,03
SUMITOMO ELECTRIC INDUSTRIES	JPY	50 000	282 500 000,00	0,26
TOYOTA BOSHOKU CP	JPY	7 500	17 617 500,00	0,02
Pneus			612 322 408,00	0,57
BRIDGESTONE CORP	JPY	70 672	478 025 408,00	0,45
SUMITOMO RUBBER INDUSTRIES	JPY	18 000	32 562 000,00	0,03
TOYO TIRE & RUBBER CO LTD	JPY	11 000	46 475 000,00	0,04
YOKOHAMA RUBBER	JPY	10 000	55 260 000,00	0,05
Producteurs de pétrole et de gaz			18 004 000,00	0,02
JAPAN PETROLEUM EXPLORATION	JPY	14 000	18 004 000,00	0,02
Produits alimentaires			112 044 628,00	0,10
EZAKI GLICO	JPY	6 412	31 540 628,00	0,03
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	20 000	59 260 000,00	0,05
MORINAGA	JPY	8 000	21 244 000,00	0,02
Produits de loisirs			16 650 000,00	0,02
NORITSU KOKI CO LTD	JPY	6 000	10 068 000,00	0,01
TAMRON	JPY	6 000	6 582 000,00	0,01
Produits de soin personnel			610 538 900,00	0,57
KAO CORP	JPY	56 000	365 120 000,00	0,34
LION CORP	JPY	29 000	44 065 500,00	0,04
PIGEON	JPY	13 000	22 672 000,00	0,02
POLA ORBIS HOLDINGS INC	JPY	13 800	18 326 400,00	0,02
SHISEIDO CO LTD	JPY	14 000	36 400 000,00	0,03
UNI-CHARM CORP	JPY	130 000	123 955 000,00	0,12
Produits ménagers non durables			63 384 360,00	0,06
KOKUYO	JPY	49 000	43 365 000,00	0,04
PILOT	JPY	4 296	20 019 360,00	0,02
Restaurants et bars			177 064 584,00	0,17
CREATE RESTAURANTS HOLDINGS	JPY	30 000	22 050 000,00	0,02
SKYLARK	JPY	33 864	94 412 832,00	0,09
TORIDOLL HOLDINGS SHS	JPY	7 369	32 895 216,00	0,03
YOSHINOYA HOLDINGS	JPY	9 108	27 706 536,00	0,03
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			43 950 000,00	0,04
NOMURA REAL ESTATE HOLDINGS REIT	JPY	50 000	43 950 000,00	0,04
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			16 580 000,00	0,02
RELO GROUP INC	JPY	10 000	16 580 000,00	0,02
Semi conducteurs			141 659 040,00	0,13
FURUYA METAL CO	JPY	2 500	7 127 500,00	0,01
JAPAN DISPLAY INC.	JPY	196 477	3 929 540,00	0,00
SUMCO CORP	JPY	40 000	63 100 000,00	0,06
TOKYO OHKA KOGYO CO LTD	JPY	9 000	50 877 000,00	0,05
TOWA	JPY	7 000	16 625 000,00	0,01

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services d'appui professionnels			105 975 000,00	0,10
BAYCURRENT INC	JPY	15 000	105 975 000,00	0,10
Services de livraison			21 780 000,00	0,02
SEINO HOLDINGS	JPY	10 000	21 780 000,00	0,02
Services de transport			134 982 424,00	0,13
SANKYU INC	JPY	4 000	31 476 000,00	0,03
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	30 000	42 495 000,00	0,04
TOKYO METRO CO LTD	JPY	37 673	61 011 424,00	0,06
Services financiers aux consommateurs			60 290 000,00	0,06
AEON CREDIT SERVICE	JPY	15 000	22 620 000,00	0,02
CREDIT SAISON CO LTD	JPY	10 000	37 670 000,00	0,04
Services informatiques			89 500 000,00	0,08
OTSUKA	JPY	23 000	70 150 000,00	0,06
SIMPLEX HOLDINGS INC	JPY	4 500	19 350 000,00	0,02
Services spécialisés aux consommateurs			45 633 924,00	0,04
DENA CO LTD	JPY	9 967	27 000 603,00	0,02
DUSKIN CO LTD	JPY	5 013	18 633 321,00	0,02
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			357 403 200,00	0,34
COSMO ENERGY HOLDINGS CO LTD	JPY	12 000	42 216 000,00	0,04
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	324 000	315 187 200,00	0,30
Tabac			643 800 000,00	0,60
JAPAN TOBACCO INC	JPY	120 000	643 800 000,00	0,60
Télécommunications filaires			1 714 453 272,00	1,61
NTT INC	JPY	5 793 800	917 737 920,00	0,86
SOFTBANK CORP	JPY	3 642 960	796 715 352,00	0,75
Transport industriel			240 060 000,00	0,22
KUBOTA CORPORATION	JPY	120 000	240 060 000,00	0,22
Transport maritime			265 223 600,00	0,25
KAWASAKI KISEN KAISHA LTD	JPY	10 000	22 130 000,00	0,02
NIPPON YUSEN	JPY	45 600	243 093 600,00	0,23
Transport par camions			100 112 296,00	0,09
NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC	JPY	20 000	65 540 000,00	0,06
NIPPON KONPO UNYU	JPY	9 946	34 572 296,00	0,03
Véhicules commerciaux et camions			312 925 895,00	0,29
ISUZU MOTORS LTD	JPY	63 601	120 523 895,00	0,11
KOMATSU LTD	JPY	30 000	154 980 000,00	0,15
NAMURA SHIPBUILDING	JPY	7 128	37 422 000,00	0,03
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			16 335 000,00	0,02
Matériaux et accessoires de construction			16 335 000,00	0,02
AICA KOGYO	JPY	4 500	16 335 000,00	0,02
Indemnités sur titres prêtés			31 077,00	0,00
Total			114 581 519 659,00	107,65

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Yen japonais (*)			
Valeur actuelle présentée au bilan			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif		+/-
Futures					
TOPIX INDEX 1225	31,00	54 590 000,00	-	1 033 540 000,00	
TOPIX MINI 1225	2,00	52 000,00	-	6 668 000,00	
Sous total		54 642 000,00	-	1 040 208 000,00	
Options					
Sous total		-	-		-
Swaps					
Sous total		-	-		-
Autres instruments					
Sous total		-	-		-
Total		54 642 000,00	-	1 040 208 000,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Yen japonais (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif		+/-
Futures					
Sous total		-	-		-
Options					
Sous total		-	-		-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Yen japonais (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des opérations à terme de devise (utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Yen japonais (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 251105 EUR/JPY DE	-	79 481,00	EUR	49 120 519,00	JPY	-49 200 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	19 164,00	-	EUR	4 519 164,00	JPY	-4 500 000,00	FR0011475078

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Yen japonais (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 251105 EUR/JPY DE	21 592,00	-	EUR	2 521 592,00	JPY	-2 500 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	95 868,00	-	EUR	23 495 868,00	JPY	-23 400 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	184 863,00	-	EUR	53 484 863,00	JPY	-53 300 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	433 706,00	-	EUR	173 233 706,00	JPY	-172 800 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	556 293,00	-	EUR	68 456 293,00	JPY	-67 900 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	828 729,00	-	EUR	61 328 729,00	JPY	-60 500 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	1 581 386,00	-	EUR	150 881 386,00	JPY	-149 300 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	1 637 000,00	-	EUR	127 237 000,00	JPY	-125 600 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	1 727 764,00	-	EUR	128 527 764,00	JPY	-126 800 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	2 735 721,00	-	EUR	291 735 721,00	JPY	-289 000 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	3 327 023,00	-	EUR	359 427 023,00	JPY	-356 100 000,00	FR0011475078
OACT 251105 EUR/JPY DE	241 924 038,00	-	EUR	9676 224 038,00	JPY	-9434 300 000,00	FR0011475078
OVCT 251105 EUR/JPY DE	-	52 373,00	JPY	38 300 000,00	EUR	-38 352 373,00	FR0011475078
OVCT 251105 EUR/JPY DE	-	424 738,00	JPY	120 500 000,00	EUR	-120 924 738,00	FR0011475078
OVCT 251105 EUR/JPY DE	-	583 740,00	JPY	20 600 000,00	EUR	-21 183 740,00	FR0011475078
OVCT 251105 EUR/JPY DE	-	957 236,00	JPY	29 800 000,00	EUR	-30 757 236,00	FR0011475078
OVCT 251105 EUR/JPY DE	-	1 841 008,00	JPY	180 000 000,00	EUR	-181 841 008,00	FR0011475078
OVCT 251105 EUR/JPY DE	-	2 110 183,00	JPY	191 200 000,00	EUR	-193 310 183,00	FR0011475078
OVCT 251105 EUR/JPY DE	-	3 924 524,00	JPY	124 500 000,00	EUR	-128 424 524,00	FR0011475078

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Yen japonais (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OVCT 251105 EUR/JPY DE	61 310,00	-	JPY	23 000 000,00	EUR	-22 938 690,00	FR0011475078
Total	255 134 457,00	9 973 283,00		11 898 093 666,00		-11 652 932 492,00	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme (utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Yen	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	114 581 519 659,00
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	54 642 000,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	245 161 174,00
Autres actifs (+)	14 363 607 485,00
Autres passifs (-)	-13 392 498 745,00
Total = actif net	115 852 431 573,00

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF JPY Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010377028 - Devise : JPY

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Yen japonais (JPY), et représentatif de l'ensemble des actions japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de la Japan Exchange Group (www.jpx.co.jp/english/) contient des informations plus détaillées sur les indices du Japan Exchange Group.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 JPY			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥1 880	¥1 800
	Rendement annuel moyen	-81,2%	-29,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥7 740	¥9 650
	Rendement annuel moyen	-22,6%	-0,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥10 890	¥13 880
	Rendement annuel moyen	8,9%	6,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	¥14 110	¥19 880
	Rendement annuel moyen	41,1%	14,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2017 et le 31/03/2022

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 JPY sont investis.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Investissement 10 000 JPY		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	¥50	¥350
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,31% avant déduction des coûts et de 6,78% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 JPY
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 JPY
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	45,00 JPY
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,00 JPY
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 JPY

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Hedged Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011475078 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) ("Indice de Référence"), libellé en Yen japonais (JPY), et représentatif de l'ensemble des actions japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de du Japan Exchange Group (www.jpx.co.jp/english/) contient des informations plus détaillées sur les indices du Japan Exchange Group.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Afin de couvrir le risque de change sur l'euro (EUR), le Fonds utilise une stratégie de couverture de change quotidienne ayant pour objectif de réduire l'impact du risque de change contre la devise des constituants de l'Indice de Référence.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôttaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€1 710	€1 640
	Rendement annuel moyen	-82,9%	-30,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 640	€9 220
	Rendement annuel moyen	-23,6%	-1,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 790	€13 440
	Rendement annuel moyen	7,9%	6,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 500	€20 070
	Rendement annuel moyen	45,0%	15,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/12/2016 et le 30/12/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€50	€339
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,62% avant déduction des coûts et de 6,09% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	45,00 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.
Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI Japan TOPIX II UCITS ETF EUR Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010245514 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice TOPIX® Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l'"Indice de Référence"), libellé en Yen japonais (JPY), et représentatif de l'ensemble des actions japonaises cotées à la première section de la Bourse de Tokyo, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celle de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de du Japan Exchange Group (www.jpx.co.jp/english/) contient des informations plus détaillées sur les indices du Japan Exchange Group.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence. Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de distribution, les revenus de l'investissement sont distribués.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€2 380	€2 190
	Rendement annuel moyen	-76,2%	-26,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 400	€10 620
	Rendement annuel moyen	-16,0%	1,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 660	€12 490
	Rendement annuel moyen	6,6%	4,5%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€12 870	€15 410
	Rendement annuel moyen	28,7%	9,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/11/2015 et le 30/11/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2016 et le 31/03/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI JAPAN TOPIX II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€50	€315
Incidence des coûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 5,07% avant déduction des coûts et de 4,55% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	45,00 EUR
Coûts de transaction	0,05% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	5,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 03 juin 2025 le fonds a créé la part FR001400ZGQ9.

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice CAC 40 Gross Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice CAC 40 Gross Return (dividendes bruts réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 13,95%. Celle du benchmark est de 14,27% avec une tracking error de 0,03%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action J-EUR est de 13,96%. Celle du benchmark est de 14,27% avec une tracking error de 0,03%.

De juin 2025 à octobre 2025, la performance de l'Action S-Acc est de 5,12%. Celle du benchmark est de 5,23%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 13,96%. Celle du benchmark est de 14,27% avec une tracking error de 0,03%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
TOTAL ENERGIES SE	20 750 243,06	36 654 048,73
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	25 418 585,04	13 228 461,72
SCHNEIDER ELECTRIC SA	25 023 688,42	13 390 535,15
SANOFI	24 347 737,73	10 162 701,87
ESSILOR LUXOTTICA SA	20 753 714,36	11 686 345,00
AIR LIQUIDE	19 197 867,07	10 479 067,98
AIRBUS BR BEARER SHS	17 535 497,56	10 591 386,72
SAFRAN	14 672 135,11	10 228 996,56
LOREAL SA	15 737 205,77	9 044 278,94
BUREAU VERITAS	23 371 840,60	906 150,02

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	4,57

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	191 037 351,88	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	4,57	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	IBERDROLA
	Montant	47 959 142,27
2	Dénomination	SAP
	Montant	23 630 320,45
3	Dénomination	L OREAL
	Montant	20 601 058,55
4	Dénomination	BNP PARIBAS
	Montant	18 477 041,80
5	Dénomination	VOLKSWAGEN
	Montant	12 827 479,60
6	Dénomination	ASR NEDERLAND
	Montant	6 626 191,80
7	Dénomination	AIR LIQUIDE
	Montant	6 458 203,20
8	Dénomination	IPSEN
	Montant	6 074 166,00

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

9	Dénomination	UNIBAIL RODAMCO WESTFIELD
	Montant	5 446 795,32
10	Dénomination	HERMES INTERNATIONAL
	Montant	5 329 520,00

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	NATIXIS	-	-	-	-
	Montant	84 282 427,38	-	-	-	-
2	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	52 762 677,96	-	-	-	-
3	Dénomination	CREDIT AGRICOLE	-	-	-	-
	Montant	42 321 413,69	-	-	-	-
4	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	7 142 265,13	-	-	-	-
5	Dénomination	CCF	-	-	-	-
	Montant	4 528 567,72	-	-	-	-

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	211 285 859,20	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

3.3. Monnaie de la garantie

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Monnaie	EUR	-	-	-	-
	Montant	211 285 859,20	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	30 926 236,39	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	133 542 323,85	-	-	-	-
1 à 3 mois	13 577 133,82	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	4 528 567,72	-	-	-	-
Ouvertes	8 463 090,10	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Pays	FRANCE	-	-	-
	Montant	191 037 351,88	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	191 037 351,88	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires		1
1	Dénomination	CACEIS
	Montant	211 285 859,20

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.

- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	205 154,29	-	-	-	-

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI CAC 40 UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 104,74% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		191 037 351,88
- Prêts de titres :	191 037 351,88	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		162 640,00
- Change à terme :	-	
- Future :	162 640,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS	SOCIETE GENERALE
CCF	-
CREDIT AGRICOLE	-
NATIXIS	-
SOCIETE GENERALE	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	203 729 567,20
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	7 556 292,00
Total	211 285 859,20
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	205 154,29
- Autres revenus	-
Total des revenus	205 154,29
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	4 190 055 297,38	3 664 363 691,57
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	4 190 055 297,37	3 664 363 691,57
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	820,00	557 222,50
Opérations temporaires sur titres (H)	191 037 351,88	249 581 577,57
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	191 037 351,88	249 581 577,57
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	4 381 093 469,26	3 914 502 491,64
Créances et comptes d'ajustement actifs	42 712,79	22 026 162,72
Comptes financiers	8 153 492,92	50 809 084,45
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	8 196 205,71	72 835 247,17
Total Actif I + II	4 389 289 674,97	3 987 337 738,81

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	2 974 873 928,56	2 685 839 839,11
Report à nouveau sur revenu net	2 962 544,77	2 795 754,53
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	687 549 995,99	661 535 014,35
Résultat net de l'exercice	511 652 149,52	338 242 192,96
Capitaux propres I	4 177 038 618,84	3 688 412 800,95
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	4 177 038 618,84	3 688 412 800,95
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	203 729 567,20	259 162 744,26
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	203 729 567,20	259 162 744,26
Instruments financiers à terme (B)	60,00	922 127,50
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	203 729 627,20	260 084 871,76
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	8 512 334,72	38 442 256,88
Concours bancaires	9 094,21	397 809,22
Sous-total autres passifs IV	8 521 428,93	38 840 066,10
Total Passifs: I + II + III + IV	4 389 289 674,97	3 987 337 738,81

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	131 552 402,77	110 613 635,97
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	205 154,29	629 200,45
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	971 244,07	1 723 847,55
Sous-total Produits sur opérations financières	132 728 801,13	112 966 683,97
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-293,22	-517,09
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-2 458,24	-72 301,69
Sous-total charges sur opérations financières	-2 751,46	-72 818,78
Total Revenus financiers nets (A)	132 726 049,67	112 893 865,19
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-10 031 252,94	-9 098 630,05
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-10 031 252,94	-9 098 630,05
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	122 694 796,73	103 795 235,14
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-5 055 825,18	5 135 089,81
Sous-total revenus nets I = C + D	117 638 971,55	108 930 324,95

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	58 170 036,68	20 880 546,02
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 274 998,71	-1 913 259,90
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	56 895 037,97	18 967 286,12
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-1 181 608,02	562 662,98
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	55 713 429,95	19 529 949,10
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	355 196 993,09	172 156 972,85
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	2 134,13	1 689,20
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	355 199 127,22	172 158 662,05
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-16 899 379,20	37 623 256,86
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	338 299 748,02	209 781 918,91
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	511 652 149,52	338 242 192,96

Annexe

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice CAC 40 GROSS TOTAL RETURN (dividendes bruts réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	4 177 038 618,84	3 688 412 800,95	3 080 381 832,57	2 888 787 121,23	3 992 601 488,60

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

Action Acc					
FR0013380607					
Nombre de parts ou actions	14 925 052,00	14 060 475	7 665 762	2 584 627	1 925 978
Valeur liquidative unitaire	40,0788	35,1709	32,0094	28,3102	30,0089
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	1,66	1,17	1,77	3,46	2,75

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action J-EUR

FR0011122233

Nombre de parts ou actions	1 644,00	1 644	1 644	1 644	17 512
Valeur liquidative unitaire	6 967,9153	6 299,1248	5 895,7594	5 230,7482	5 708,3622
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	196,00	186,06	178,70	144,16	94,19
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action S-Acc

FR001400ZGQ9

Nombre de parts ou actions	288 539,00	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	5,2558	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,03	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Dist

FR0007052782

Nombre de parts ou actions	43 414 911,00	42 877 092	40 659 783	45 538 494	57 007 115
Valeur liquidative unitaire	82,1351	74,2479	69,4866	61,6405	67,2694
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	2,32	2,19	2,10	1,69	1,11
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions Dist et J-EUR : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	3 688 412 800,95	3 080 381 832,57
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	862 055 623,78	1 045 481 023,13
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-814 756 556,39	-645 319 725,17
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	122 694 796,73	103 795 235,14
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	56 895 037,97	18 967 286,11
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	355 199 127,22	172 158 662,05
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-93 462 214,86	-87 051 512,88
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	3,44	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	4 177 038 618,84	3 688 412 800,95

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0013380607	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	11 423 116	417 045 181,70
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-10 558 539	-391 488 735,09
Solde net des souscriptions/rachats	864 577	25 556 446,61
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		92 568,42
Commissions de rachat acquises		4 075,46
Total des commissions acquises		96 643,88

Action J-EUR

FR0011122233	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	-	1 506,11
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	74,77
Solde net des souscriptions/rachats	-	1 580,88
Action J-EUR		En montant
Commissions de souscription acquises		1 506,11
Commissions de rachat acquises		74,77
Total des commissions acquises		1 580,88

Action S-Acc

FR001400ZGQ9	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	515 000	2 582 445,65
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-226 461	-1 133 644,44
Solde net des souscriptions/rachats	288 539	1 448 801,21
Action S-Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		0,15
Commissions de rachat acquises		3,11
Total des commissions acquises		3,26

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action Dist

FR0007052782	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	6 021 067	442 426 490,32
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 483 248	-422 134 251,63
Solde net des souscriptions/rachats	537 819	20 292 238,69
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		468 173,57
Commissions de rachat acquises		23 562,63
Total des commissions acquises		491 736,2

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013380607	Action Acc	Capitalisable	EUR	598 178 721,78	14 925 052	40,0788
FR0011122233	Action J-EUR	Distribuable	EUR	11 455 252,83	1 644	6 967,9153
FR001400ZGQ9	Action S-Acc	Capitalisable	EUR	1 516 526,84	288 539	5,2558
FR0007052782	Action Dist	Distribuable	EUR	3 565 888 117,39	43 414 911	82,1351

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	France +/-	Pays-Bas +/-	Espagne +/-	Allemagne +/-	Luxembourg +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	4 190 055,30	3 644 820,00	398 496,84	48 182,86	45 698,58	49 014,49
Opérations temporaires sur titres	191 037,35	191 037,35	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-203 729,57	-91 882,99	-14 122,61	-48 182,86	-45 698,58	-
Hors-bilan						
Futures	-162,64	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	4 177 200,44	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 153,49	-	-	-	-	8 153,49
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-9,09	-	-	-	-	-9,09
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	8 144,40

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	8 153,49	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-9,09	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	8 144,40	-	-	-	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	USD +/-	CHF +/-	GBP +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	0,31	-	-	-
Comptes financiers	98,78	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	98,78	0,31	-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
NATIXIS	84 282,43	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	52 762,68	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	42 321,41	-
BNP PARIBAS	7 142,27	-
CCF	4 528,57	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie		
NATIXIS	93 653,43	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	59 120,65	-
CREDIT AGRICOLE INDOSUEZ	45 959,16	-
CCF	4 996,32	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	-	7 556,29

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	33 559,96
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	9 152,83
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	42 712,79
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-891 667,66
Dépôts de garantie *	-7 556 292,00
Autres créditeurs divers **	-64 375,06
Total des dettes	-8 512 334,72
Total des créances et dettes	-8 469 621,93

* Dont 7 556 292 € de collatéral cash à recevoir.

** Se compose de -64 375,06€ de frais de transactions.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,25 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0013380607	31/10/2025
Frais fixes	1 544 853,00
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action J-EUR	
FR0011122233	31/10/2025
Frais fixes	26 883,75
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action S-Acc	
FR001400ZGQ9	31/10/2025
Frais fixes	789,35
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist	
FR0007052782	31/10/2025
Frais fixes	8 458 726,84
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Actions et valeurs assimilées		
FR0000045072	CREDIT AGRICOLE SA	32 550 046,20
Total		32 550 046,20

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	117 638 971,55	108 930 324,95
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	117 638 971,55	108 930 324,95
Report à nouveau	2 962 544,77	2 795 754,53
Sommes distribuables au titre du revenu net	120 601 516,32	111 726 079,48

Action Acc

FR0013380607

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	16 833 914,17	14 593 434,90
Total	16 833 914,17	14 593 434,90
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action J-EUR

FR0011122233

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	322 224,00	305 882,64
Report à nouveau du revenu de l'exercice	7 508,75	6 960,46
Capitalisation	-	-
Total	329 732,75	312 843,10
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 644	1 644
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	196,00	186,06
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action S-Acc

FR001400ZGQ9

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	7 222,30	-
Total	7 222,30	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action Dist

FR0007052782	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	100 722 593,52	93 900 831,48
Report à nouveau du revenu de l'exercice	2 708 053,58	2 918 970,00
Capitalisation	-	-
Total	103 430 647,10	96 819 801,48
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	43 414 911	42 877 092
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	2,32	2,19
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	55 713 429,95	19 529 949,10
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	55 713 429,95	19 529 949,10
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	687 549 995,99	661 535 014,35
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	743 263 425,94	681 064 963,45

Action Acc

FR0013380607

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	7 985 428,56	2 006 283,40
Total	7 985 428,56	2 006 283,40
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action J-EUR

FR0011122233

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	2 249 695,79	2 096 874,03
Capitalisation	-	-
Total	2 249 695,79	2 096 874,03
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	1 644	1 644
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action S-Acc

FR001400ZGQ9

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 466,58	-
Total	3 466,58	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Action Dist

FR0007052782	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	733 024 835,01	676 961 806,02
Capitalisation	-	-
Total	733 024 835,01	676 961 806,02
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	43 414 911	42 877 092
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées		3 986 325 730,18		95,44
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé		3 980 153 662,66		95,29
Aérospatiale		544 909 155,30		13,05
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	1 362 325	290 720 155,00	6,96
SAFRAN	EUR	825 557	254 189 000,30	6,09
Agences de médias		47 005 151,20		1,12
PUBLICIS GROUPE	EUR	541 534	47 005 151,20	1,12
Assurance services complets		158 999 506,57		3,81
AXA SA	EUR	4 225 339	158 999 506,57	3,81
Automobiles		48 905 603,77		1,17
RENAULT SA	EUR	240 693	8 111 354,10	0,19
STELLANTIS NV	EUR	4 647 858	40 794 249,67	0,98
Banques		286 594 695,44		6,86
BNP PARIBAS	EUR	2 462 931	165 164 152,86	3,95
CREDIT AGRICOLE SA	EUR	2 081 205	32 550 046,20	0,78
SOCIETE GENERALE SA	EUR	1 620 133	88 880 496,38	2,13
Chimie de spécialité		216 532 504,16		5,18
AIR LIQUIDE	EUR	174 553	29 310 939,76	0,70
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	1 114 945	187 221 564,40	4,48
Composants électriques		325 625 492,30		7,80
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	1 323 143	325 625 492,30	7,80
Composants et équipements électriques		87 847 396,00		2,10
LEGRAND	EUR	587 608	87 847 396,00	2,10
Construction lourde		156 580 810,81		3,75
BOUYGUES	EUR	439 307	17 190 082,91	0,41
VINCI SA	EUR	1 202 681	139 390 727,90	3,34
Défense		52 458 596,10		1,26
THALES SA	EUR	212 469	52 458 596,10	1,26
Détaillants et grossistes Alimentation		187 254,45		-
CARREFOUR SA	EUR	14 349	187 254,45	-
Distillateurs et viticulteurs		39 310 397,28		0,94
PERNOD RICARD	EUR	462 693	39 310 397,28	0,94

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Eau			35 288 434,20	0,84
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	1 231 708	35 288 434,20	0,84
Expert en finance			21 650 524,00	0,52
EURONEXT	EUR	174 601	21 650 524,00	0,52
Fer et acier			32 417 182,84	0,78
ARCELORMITTAL SA	EUR	977 599	32 417 182,84	0,78
Fournitures médicales			235 843 695,90	5,65
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	743 283	235 843 695,90	5,65
Gestion financière			9 423,54	-
EDENRED	EUR	378	9 423,54	-
Habillement et accessoires			535 674 156,80	12,82
HERMES INTERNATIONAL	EUR	72 610	156 038 890,00	3,73
KERING	EUR	122 192	37 488 505,60	0,90
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	558 972	342 146 761,20	8,19
Hôtels			17 358 852,85	0,42
ACCOR SA	EUR	393 179	17 358 852,85	0,42
Logiciels			37 957 293,00	0,91
DASSAULT SYSTEMES SE	EUR	1 541 100	37 957 293,00	0,91
Matériaux et accessoires de construction			86 561 877,78	2,07
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	1 029 763	86 561 877,78	2,07
Pharmacie			421 375 340,65	10,09
L'OREAL PRIME 2013	EUR	462 566	167 749 559,90	4,02
LOREAL SA	EUR	71 703	26 003 092,95	0,62
LOREAL SA LOYALTY BONUS 2027	EUR	15 836	5 742 925,40	0,14
SANOFI	EUR	2 532 874	221 879 762,40	5,31
Pneus			44 803 499,91	1,07
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	1 618 039	44 803 499,91	1,07
Produits alimentaires			113 800 174,56	2,72
DANONE SA	EUR	1 484 092	113 800 174,56	2,72
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			25 022 916,36	0,60
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	279 149	25 022 916,36	0,60
Semi conducteurs			31 209 301,86	0,75
STMICROELECTRONICS NV	EUR	1 462 479	31 209 301,86	0,75
Services d'appui professionnels			22 226 589,44	0,53
BUREAU VERITAS	EUR	780 428	22 226 589,44	0,53
Services informatiques			2 849 023,50	0,07
CAPGEMINI SE	EUR	21 341	2 849 023,50	0,07
Services médicaux			16 597 308,96	0,40
EUROFINS SCIENTIFIC SE	EUR	271 464	16 597 308,96	0,40

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services multiples aux collectivités			80 476 711,00	1,93
ENGIE SA	EUR	270 585	5 492 875,50	0,13
ENGIE SA LOYALTY BONUS	EUR	191 000	3 877 300,00	0,10
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	3 502 785	71 106 535,50	1,70
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			253 943 567,15	6,08
TOTAL ENERGIES SE	EUR	4 707 017	253 943 567,15	6,08
Télécommunications filaires			131 224,98	-
ORANGE	EUR	9 485	131 224,98	-
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			6 172 067,52	0,15
Chimie de spécialité			6 172 067,52	0,15
AIR LIQUIDE PRIME FIDEL 2027	EUR	36 756	6 172 067,52	0,15
Titres reçus en garantie			203 729 567,20	4,88
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			203 729 567,20	4,88
Assurance services complets			6 626 191,80	0,16
ASR NEDERLAND N.V	EUR	114 442	6 626 191,80	0,16
Assurance vie			7 639 522,92	0,18
AGEAS NV	EUR	66 943	3 842 528,20	0,09
NN GROUP NV	EUR	63 944	3 796 994,72	0,09
Automobiles			14 234 185,00	0,34
RENAULT SA	EUR	41 742	1 406 705,40	0,03
VOLKSWAGEN AG PFD	EUR	142 180	12 827 479,60	0,31
Banques			19 993 076,08	0,48
BNP PARIBAS	EUR	275 530	18 477 041,80	0,44
ING GROUP NV	EUR	69 799	1 516 034,28	0,04
Chaussures			1 423 422,00	0,03
ADIDAS NOM	EUR	8 690	1 423 422,00	0,03
Chimie de spécialité			6 458 203,20	0,15
AIR LIQUIDE	EUR	38 460	6 458 203,20	0,15
Composants et équipements électriques			284 050,00	0,01
LEGRAND	EUR	1 900	284 050,00	0,01
Construction lourde			3 599 043,00	0,09
BOUYGUES	EUR	7 800	305 214,00	0,01
EIFFAGE	EUR	30 870	3 293 829,00	0,08
Défense			2 308 515,00	0,05
THALES SA	EUR	9 350	2 308 515,00	0,05
Détaillants et grossistes Alimentation			258 115,95	0,01
CARREFOUR SA	EUR	19 779	258 115,95	0,01

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Eau			332 196,75	0,01
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	11 595	332 196,75	0,01
Électricité conventionnelle			47 959 142,27	1,15
IBERDROLA SA	EUR	2 730 381	47 959 142,27	1,15
Équipements et services pétroliers			114 629,50	-
VALLOUREC SA	EUR	7 100	114 629,50	-
Expert en finance			4 019 694,60	0,10
EURONEXT	EUR	17 608	2 183 392,00	0,05
WENDEL ACT	EUR	22 559	1 836 302,60	0,05
Fournitures médicales			4 290 287,30	0,10
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	11 301	3 585 807,30	0,08
SARTORIUS STEDIM BIOTECH	EUR	3 400	704 480,00	0,02
Habillement et accessoires			8 057 649,70	0,19
HERMES INTERNATIONAL	EUR	2 480	5 329 520,00	0,13
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	4 457	2 728 129,70	0,06
Hôtels			1 972 886,90	0,05
ACCOR SA	EUR	44 686	1 972 886,90	0,05
Logiciels			23 630 320,45	0,57
SAP SE	EUR	105 281	23 630 320,45	0,57
Matériaux et accessoires de construction			5 527 904,72	0,13
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	63 100	5 304 186,00	0,13
FLUIDRA SA	EUR	8 906	223 718,72	-
Matériel de production d'énergie renouvelable			2 346 758,30	0,06
SIEMENS ENERGY AG	EUR	21 871	2 346 758,30	0,06
Pharmacie			26 675 224,55	0,64
IPSEN	EUR	49 870	6 074 166,00	0,15
LOREAL SA	EUR	56 807	20 601 058,55	0,49
Produits alimentaires			1 940 004,00	0,05
DANONE SA	EUR	25 300	1 940 004,00	0,05
Produits ménagers non durables			116 403,00	-
BIC	EUR	2 410	116 403,00	-
Réassurance			3 004 750,08	0,07
SCOR SE ACT PROV	EUR	114 336	3 004 750,08	0,07
SCPI bien immobilier destiné à la vente au détail			5 446 795,32	0,13
UNIBAIL RODAMCO SE REITS	EUR	60 763	5 446 795,32	0,13
Semi conducteurs			393 650,40	0,01
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	11 470	393 650,40	0,01
Télécommunications filaires			4 643 069,41	0,11
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	172 669	4 643 069,41	0,11

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Véhicules commerciaux et camions			433 875,00	0,01
DAIMLER TRUCK HOLDING AG	EUR	12 500	433 875,00	0,01
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-203 729 567,20	-4,88
Créances représentatives de titres prêtés			191 036 858,72	4,57
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			191 036 858,72	4,57
Agences de médias			1 073 108,40	0,03
PUBLICIS GROUPE	EUR	12 363	1 073 108,40	0,03
Automobiles			6 740 000,00	0,16
RENAULT SA	EUR	200 000	6 740 000,00	0,16
Composants et équipements électriques			2 037 834,50	0,05
LEGRAND	EUR	13 631	2 037 834,50	0,05
Détaillants et grossistes Alimentation			18 538 164,45	0,44
CARREFOUR SA	EUR	1 420 549	18 538 164,45	0,44
Eau			8 559 359,40	0,20
VEOLIA ENVIRONNEMENT	EUR	298 756	8 559 359,40	0,20
Gestion financière			13 701 752,37	0,33
EDENRED	EUR	549 609	13 701 752,37	0,33
Habillement et accessoires			23 385 161,40	0,56
KERING	EUR	47 585	14 599 078,00	0,35
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	14 354	8 786 083,40	0,21
Hôtels			3 717 518,30	0,09
ACCOR SA	EUR	84 202	3 717 518,30	0,09
Pharmacie			12 314 895,60	0,29
SANOFI	EUR	140 581	12 314 895,60	0,29
Services informatiques			41 728 629,00	1,00
CAPGEMINI SE	EUR	312 574	41 728 629,00	1,00
Services multiples aux collectivités			4 528 544,30	0,11
ENGIE SA	EUR	223 081	4 528 544,30	0,11
Télécommunications filaires			54 711 891,00	1,31
ORANGE	EUR	3 954 600	54 711 891,00	1,31
Indemnités sur titres prêtés			493,16	-
Total			4 177 363 082,06	100,01

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument		Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures					
CAC 40	1125	-2	820,00	-	-162 640,00
Sous total			820,00	-	-162 640,00
Options					
Sous total			-	-	-
Swaps					
Sous total			-	-	-
Autres instruments					
Sous total			-	-	-
Total			820,00	-	-162 640,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	4 177 363 082,06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	820,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	8 196 205,71
Autres passifs (-)	-8 521 488,93
Total = actif net	4 177 038 618,84

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013380607 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l' "Indice de Référence"), libellé en Euros (EUR), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.amundi.fr.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site [amundi.fr](http://www.amundi.fr).

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 540	€3 320
	Rendement annuel moyen	-64,6%	-19,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€9 900
	Rendement annuel moyen	-18,1%	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 730	€15 580
	Rendement annuel moyen	7,3%	9,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 190	€20 090
	Rendement annuel moyen	51,9%	15,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/03/2024 et le 04/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2018 et le 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€28	€220
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,58% avant déduction des coûts et de 9,27% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	3,17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres: Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 UCITS ETF J

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0011122233 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est Indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l' "Indice de Référence"), libellé en Euros (EUR), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.amundi.fr.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 540	€3 320
	Rendement annuel moyen	-64,6%	-19,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€9 900
	Rendement annuel moyen	-18,1%	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 740	€15 590
	Rendement annuel moyen	7,4%	9,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 190	€20 090
	Rendement annuel moyen	51,9%	15,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/03/2024 et le 04/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2018 et le 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€28	€220
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,60% avant déduction des coûts et de 9,29% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	3,17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres: Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0007052782 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est Indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l' "Indice de Référence"), libellé en Euros (EUR), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.amundi.fr.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 540	€3 320
	Rendement annuel moyen	-64,6%	-19,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 190	€9 900
	Rendement annuel moyen	-18,1%	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 740	€15 590
	Rendement annuel moyen	7,4%	9,3%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 190	€20 090
	Rendement annuel moyen	51,9%	15,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/03/2024 et le 04/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2018 et le 28/02/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€28	€220
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,60% avant déduction des coûts et de 9,29% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	3,17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres: Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi CAC 40 UCITS ETF S - Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400ZGQ9 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est Indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'Indice CAC 40 Gross Total Return (dividendes bruts réinvestis) (l' "Indice de Référence"), libellé en Euros (EUR), et représentatif des actions des 40 plus grandes sociétés cotées sur Euronext Paris, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de Euronext (www.euronext.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Euronext.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site www.amundi.fr.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site www.amundi.fr.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 540	€3 320
	Rendement annuel moyen	-64,6%	-19,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 170	€9 900
	Rendement annuel moyen	-18,3%	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 730	€15 450
	Rendement annuel moyen	7,3%	9,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€15 140	€19 970
	Rendement annuel moyen	51,4%	14,8%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/03/2024 et le 04/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2020 et le 31/01/2025

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI CAC 40 UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€28	€218
Incidence des coûts annuels**	0,3%	0,3%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,40% avant déduction des coûts et de 9,09% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	25,00 EUR
Coûts de transaction	0,03% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	3,17 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres: Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 03 juin 2025 le fonds a créé la part FR001400ZGP1.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice EURO STOXX 50 Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 20,51%. Celle du benchmark est de 20,11% avec une tracking error de 0,15%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Daily Hedged to CHF - Acc est de 17,69%. Celle du benchmark est de 17,42% avec une tracking error de 0,20%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Daily Hedged to GBP - Acc est de 22,94%. Celle du benchmark est de 22,53% avec une tracking error de 0,17%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Daily Hedged to USD - Acc est de 23,08%. Celle du benchmark est de 22,67% avec une tracking error de 0,22%.

De juin 2025 à octobre 2025, la performance de l'Action S-Acc est de 5,75%. Celle du benchmark est de 5,74%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
RHEINMETALL AG	78 676 004,95	2 824 166,23
SAP	45 710 707,47	21 889 364,50
ASML HOLDING N.V.	43 201 497,61	23 521 932,42
SIEMENS ENERGY AG	63 794 476,20	-
DEUTSCHE BANK AG-NOM	56 719 171,97	-
SIEMENS AG-NOM	27 910 047,50	14 026 165,83
LVMH	26 690 543,61	11 562 061,39
ARGEN-X	36 026 066,65	-
SANOFI	23 004 151,65	11 169 148,75
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	22 374 669,33	11 664 128,65

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	2,18

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	84 275 148,08	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	2,17	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	BNP PARIBAS			
	Montant	75 160 445,64			
2	Dénomination	ASSICURAZIONI GENERALI			
	Montant	11 140 300,70			
3	Dénomination	ETAT ALLEMAND			
	Montant	8 140 185,07			

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	76 488 098,97	-	-	-	-
2	Dénomination	UNICREDIT BANK	-	-	-	-
	Montant	7 787 049,11	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	94 440 931,41	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
Montant	94 440 931,41	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	5 332 266,89	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	15 312 130,48	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	46 438 067,42	-	-	-	-
Ouvertes	17 192 683,29	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	FRANCE	-	-	-	-
Montant	76 488 098,97	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

2	Pays	ALLEMAGNE	-	-	-	-
	Montant	7 787 049,11	-	-	-	-

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	84 275 148,08	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

1	Nombre de dépositaires	1
	Dénomination	CACEIS
	Montant	94 440 931,41

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.
- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	326 997,98	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 95,59% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		84 275 148,08
- Prêts de titres :	84 275 148,08	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		238 930 550,26
- Change à terme :	226 184 408,76	
- Future :	12 358 420,00	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
SOCIETE GENERALE	BARCLAYS
UNICREDIT BANK	BNP PARIBAS
-	BOFA SECURITIES EUROPE SA
-	CREDIT AGRICOLE
-	GOLDMAN SACHS
-	JP MORGAN
-	SOCIETE GENERALE
-	STATE STREET
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	86 300 746,34
- Obligations	8 140 185,07
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	94 440 931,41
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	1 197 762,06
Total	1 197 762,06

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	326 997,98
- Autres revenus	-
Total des revenus	326 997,98
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	3 873 444 994,32	2 798 642 598,28
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	3 873 444 994,32	2 798 642 598,28
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	8 140 185,07	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	8 140 185,07	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	2 910 749,14	1 943 392,50
Opérations temporaires sur titres (H)	84 275 148,08	26 379 386,10
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	26 379 686,10
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	84 275 148,08	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	3 968 771 076,61	2 826 965 676,88
Créances et comptes d'ajustement actifs	7 571 055,37	6 047 271,81
Comptes financiers	176 722 709,56	174 033 370,14
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	184 293 764,93	180 080 641,95
Total Actif I + II	4 153 064 841,54	3 007 046 318,83

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	3 230 427 935,59	2 320 417 825,88
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	655 680 391,67	519 853 558,01
Capitaux propres I	3 886 108 327,26	2 840 271 383,89
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	3 886 108 327,26	2 840 271 383,89
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	94 440 931,41	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	94 440 931,41	-
Instruments financiers à terme (B)	539 808,15	497 611,48
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	539 808,15	497 611,48
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	171 726 120,91	165 968 354,40
Concours bancaires	249 653,81	308 969,06
Sous-total autres passifs IV	171 975 774,72	166 277 323,46
Total Passifs: I + II + III + IV	4 153 064 841,54	3 007 046 318,83

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	95 178 625,93	79 832 577,28
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	0,05
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	161 997,92	318 266,87
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	374 828,49	820 644,02
Sous-total Produits sur opérations financières	95 715 452,34	80 971 488,22
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-62 579,22	-44 973,55
Sous-total charges sur opérations financières	-62 579,22	-44 973,55
Total Revenus financiers nets (A)	95 652 873,12	80 926 514,67
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-6 924 791,08	-5 569 956,28
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-6 924 791,08	-5 569 956,28
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	88 728 082,04	75 356 558,39
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-202 862,87	8 949,62
Sous-total revenus nets I = C + D	88 525 219,17	75 365 508,01

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	123 422 783,71	71 724 180,57
Frais de transactions externes et frais de cession	-729 240,09	-105 150,78
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	122 693 543,62	71 619 029,79
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 240 940,95	204 262,39
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	123 934 484,57	71 823 292,18
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	463 396 587,21	376 229 047,12
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 032,65	-10 607,76
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	463 397 619,86	376 218 439,36
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-20 176 931,93	-3 553 681,54
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	443 220 687,93	372 664 757,82
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	655 680 391,67	519 853 558,01

Annexe

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice EURO STOXX 50® NET RETURN, (dividendes nets réinvestis) (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros et représentatif de la performance de 50 blue chips sur le marché de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1%.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	3 886 108 327,26	2 840 271 383,89	2 323 348 688,65	2 621 025 938,42	3 935 075 213,99

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0007054358					
Nombre de parts ou actions	58 534 370,00	52 470 535,00	52 930 261,00	69 780 341,00	90 636 164,00
Valeur liquidative unitaire	62,9036	52,1971	42,6439	36,8745	42,1208
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	3,49	2,72	1,05	1,80	3,00

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exprimés en

CHF

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731

Nombre de parts ou actions	376 575,00	186 254,00	143 857,00	97 192,00	99 010,00
Valeur liquidative unitaire	188,5728	160,2278	133,9296	118,2576	134,8419
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	10,26	9,60	1,80	22,10	9,73

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

GBP

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772

Nombre de parts ou actions	74 565,00	52 195,00	71 002,00	39 654,00	349 154,00
Valeur liquidative unitaire	248,5830	202,2061	162,9728	138,9510	157,0917
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	11,90	26,36	11,10	26,24	22,04

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exprimés en

USD

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806

Nombre de parts ou actions	397 762,00	248 949,00	173 877,00	175 043,00	245 279,00
Valeur liquidative unitaire	306,8659	249,3183	199,8878	168,6591	187,8347
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	7,83	4,52	-4,13	46,24	11,48

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action S-Acc

FR001400ZGP1

Nombre de parts ou actions	111 015,00	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	5,2875	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,27	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'actions K-EUR, J-EUR, Daily Hedged to USD – Dist, Daily Hedged to GBP – Dist, Daily Hedged to CHF – Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc, Daily Hedged to USD - Acc, Daily Hedged to GBP - Acc et Daily Hedged to CHF - Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	2 840 271 383,89	2 323 348 688,65
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	717 497 590,11	170 638 799,05
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-346 479 892,25	-176 910 131,38
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	88 728 082,04	75 356 558,39
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	122 693 543,62	71 619 029,79
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	463 397 619,86	376 218 439,36
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	0,03
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	3 886 108 327,26	2 840 271 383,89

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0007054358	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	11 171 522	589 984 781,26
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-5 107 687	-299 166 147,54
Solde net des souscriptions/rachats	6 063 835	290 818 633,72
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		983 158,22
Commissions de rachat acquises		30 965,20
Total des commissions acquises		1 014 123,42

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	277 523	51 777 886,05
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-87 202	-15 945 237,98
Solde net des souscriptions/rachats	190 321	35 832 648,07
Action Daily Hedged to CHF - Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		16 320,44
Commissions de rachat acquises		572,94
Total des commissions acquises		16 893,38

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	91 728	24 308 908,84
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-69 358	-18 513 240,61
Solde net des souscriptions/rachats	22 370	5 795 668,23
Action Daily Hedged to GBP - Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		3 953,89
Commissions de rachat acquises		158,19
Total des commissions acquises		4 112,08

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	200 078	50 720 631,52
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-51 265	-12 707 388,63
Solde net des souscriptions/rachats	148 813	38 013 242,89
Action Daily Hedged to USD - Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		23 797,41
Commissions de rachat acquises		769,59
Total des commissions acquises		24 567,00

Action S-Acc

FR001400ZGP1	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	141 000	705 382,44
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-29 985	-147 877,49
Solde net des souscriptions/rachats	111 015	557 504,95
Action S-Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		1,14
Commissions de rachat acquises		2,53
Total des commissions acquises		3,67

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0007054358	Action Acc	Capitalisable	EUR	3 682 027 310,34	58 534 370	62,9036
FR0012399731*	Action Daily Hedged to CHF - Acc	Capitalisable	CHF	71 011 825,21	376 575	188,5728
FR0012399772*	Action Daily Hedged to GBP - Acc	Capitalisable	GBP	18 535 596,18	74 565	248,5830
FR0012399806*	Action Daily Hedged to USD - Acc	Capitalisable	USD	122 059 608,25	397 762	306,8659
FR001400ZGP1	Action S-Acc	Capitalisable	EUR	586 995,92	111 015	5,2875

* Les 3 parts en devises sont couvertes contre le risque de change.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	France +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	Espagne +/-	Italie +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	3 873 444,99	1 292 685,99	1 105 478,24	738 167,27	369 792,15	270 401,97
Opérations temporaires sur titres	84 275,15	-	47 417,18	29 070,92	-	7 787,05
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-86 300,75	-75 160,45	-	-	-	-11 140,30
Hors-bilan						
Futures	12 358,42	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	3 883 762,64	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	8 140,19	8 140,19	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	176 722,71	-	-	-	176 722,71
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-8 140,19	-8 140,19	-	-	-
Comptes financiers	-249,65	-	-	-	-249,66
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	176 473,05

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	1 698,24	6 441,94	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	176 722,71	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-1 698,24	-6 441,94	-	-
Comptes financiers	-249,65	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	176 473,06	-	-	0,01	-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	CHF +/-	GBP +/-	USD +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	155,70	147,99	-	-	-
Comptes financiers	206,87	-	1 159,75	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-10,79	-	-1 186,97	-	-
Comptes financiers	-	-110,94	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	351,78	37,05	-27,22	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	2 024,29	-
JP MORGAN AG	509,25	-
CREDIT AGRICOLE CIB	44,88	-
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	25,92	-
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	10,48	-
SOCIETE GENERALE PARIS	10,17	-
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	1,74	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	76 488,10	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	7 787,05	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	86 300,75	-
UNICREDIT BANK AG (HYPOVEREINSBANK)	8 140,19	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
SOCIETE GENERALE PARIS	147,99	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	96,17
JP MORGAN AG	-	19,31
CREDIT AGRICOLE CIB	-	17,86
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	-	15,50
BARCLAYS BANK IRELAND PLC	-	13,27
GOLDMAN SACHS BANK EUROPE SE	-	10,06
BNP PARIBAS	-	2,02
BOFA SECURITIES EUROPE SA FRANCE	-	0,92

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Dettes		
Collatéral espèces	-	-
STATE STREET BANK INTERNATIONAL GMBH	-	1 160,98
CREDIT AGRICOLE SA	-	17,33
SOCIETE GENERALE PARIS	-	10,79
GOLDMAN SACHS INTERNATIONAL LTD LONDON	-	8,66

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	155 703,32
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	2 521 904,05
Ventes à règlement différé	523 928,48
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	1 006 145,73
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	3 363 373,79
Total des créances	7 571 055,37
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-155 315,87
Achats à règlement différé	-269 365,66
Frais de gestion	-657 216,57
Dépôts de garantie	-1 197 762,06
Autres créditeurs divers **	-169 446 460,75
Total des dettes	-171 726 120,91
Total des créances et dettes	-164 155 065,54

* Autres débiteurs divers = 3 363 373,79€ de provisions pour récupération fiscale sur titres espagnol.

** Autres créditeurs divers = -169 132 777,58 € de dividendes à payer - 313 683,17€ de commissions de mouvements.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) , les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- des coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,20 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Acc	
FR0007054358	31/10/2025
Frais fixes	6 608 821,15
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Daily Hedged to CHF - Acc	
FR0012399731	31/10/2025
Frais fixes	116 147,26
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Daily Hedged to GBP - Acc	
FR0012399772	31/10/2025
Frais fixes	32 314,70
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Daily Hedged to USD - Acc	
FR0012399806	31/10/2025
Frais fixes	167 088,61
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action S-Acc	
FR001400ZGP1	31/10/2025
Frais fixes	419,36
Frais fixes en % actuel	0,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
-	-	-
Total		-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	88 525 219,17	75 365 508,01
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	88 525 219,17	75 365 508,01
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	88 525 219,17	75 365 508,01

Action Acc

FR0007054358

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	87 502 641,29	72 641 878,97
Total	87 502 641,29	72 641 878,97
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	382 600,17	842 282,15
Total	382 600,17	842 282,15
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	98 220,09	335 343,55
Total	98 220,09	335 343,55
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	538 293,79	1 546 003,34
Total	538 293,79	1 546 003,34
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

Action S-Acc

FR001400ZGP1

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	3 463,83	-
Total	3 463,83	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	123 934 484,57	71 823 292,18
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	123 934 484,57	71 823 292,18
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	123 934 484,57	71 823 292,18

Action Acc

FR0007054358

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	117 054 737,79	70 257 858,76
Total	117 054 737,79	70 257 858,76
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to CHF - Acc

FR0012399731

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	3 483 941,18	945 742,78
Total	3 483 941,18	945 742,78
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action Daily Hedged to GBP - Acc

FR0012399772

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	789 651,72	1 040 267,34
Total	789 651,72	1 040 267,34
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Action Daily Hedged to USD - Acc

FR0012399806

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	2 579 095,55	-420 576,70
Total	2 579 095,55	-420 576,70
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

Action S-Acc

FR001400ZGP1

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	27 058,33	-
Total	27 058,33	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			3 787 144 247,98	101,94
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			3 787 144 247,98	101,94
Aérospatiale			226 829 606,20	6,11
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	554 054	118 235 123,60	3,18
SAFRAN	EUR	352 694	108 594 482,60	2,93
Assurance services complets			191 347 362,00	5,15
ALLIANZ SE-NOM	EUR	363 607	126 607 957,40	3,41
AXA SA	EUR	1 720 420	64 739 404,60	1,74
Automobiles			150 130 088,87	4,04
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	EUR	966 082	51 105 737,80	1,38
BAYERISCHE MOTORENWERKE	EUR	263 226	21 247 602,72	0,57
FERRARI NV	EUR	64 832	22 464 288,00	0,60
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	672 397	37 795 435,37	1,02
VOLKSWAGEN AG PFD	EUR	194 159	17 517 024,98	0,47
Banques			620 747 418,63	16,71
BANCO BILBAO VIZCAYA ARGENTA	EUR	5 426 599	94 612 753,57	2,55
BANCO SANTANDER SA	EUR	14 015 737	123 702 894,76	3,33
BNP PARIBAS	EUR	1 005 124	67 403 615,44	1,81
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	1 834 438	56 739 167,34	1,53
ING GROUP NV	EUR	2 845 027	61 793 986,44	1,66
INTESA SANPAOLO SPA	EUR	13 767 940	76 770 033,44	2,07
NORDEA BANK ABP	EUR	3 092 382	45 813 639,33	1,23
UNICREDIT SPA	EUR	1 466 677	93 911 328,31	2,53
Biotechnologie			38 161 670,40	1,03
ARGEN-X N V	EUR	54 084	38 161 670,40	1,03
Chaussures			20 151 495,00	0,54
ADIDAS NOM	EUR	123 025	20 151 495,00	0,54
Chimie de base			35 959 945,78	0,97
BASF SE	EUR	840 382	35 959 945,78	0,97
Chimie de spécialité			91 463 505,20	2,46
AIR LIQUIDE	EUR	87 415	14 678 726,80	0,40
AIR LIQUIDE PRIME FIDELITE	EUR	455 683	76 518 289,36	2,06
AIR LIQUIDE PRIME FIDEL 2027	EUR	1 587	266 489,04	0,00
Composants électriques			133 732 462,70	3,60
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	543 407	133 732 462,70	3,60
Construction lourde			63 607 774,40	1,71
VINCI SA	EUR	548 816	63 607 774,40	1,71
Défense			71 469 806,00	1,92
RHEINMETALL AG	EUR	42 004	71 469 806,00	1,92

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Détaillants et grossistes Alimentation			30 353 841,47	0,82
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	854 797	30 353 841,47	0,82
Distributeurs Habillement			50 125 960,90	1,35
INDITEX	EUR	1 046 471	50 125 960,90	1,35
Électricité conventionnelle			157 726 650,72	4,25
ENEL SPA	EUR	6 426 825	56 376 108,90	1,52
IBERDROLA SA	EUR	5 770 028	101 350 541,82	2,73
Équipements de technologie de production			340 452 596,30	9,16
ASML HOLDING N.V.	EUR	370 823	340 452 596,30	9,16
Expert en finance			38 917 350,00	1,05
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	177 300	38 917 350,00	1,05
Fournitures médicales			93 497 204,50	2,52
ESSILOR LUXOTTICA SA	EUR	294 665	93 497 204,50	2,52
Gestion financière			32 112 079,20	0,86
ADYEN BV	EUR	21 572	32 112 079,20	0,86
Habillement et accessoires			216 809 976,90	5,84
HERMES INTERNATIONAL	EUR	33 071	71 069 579,00	1,91
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	238 099	145 740 397,90	3,93
Industries diversifiées			173 866 342,95	4,68
SIEMENS AG-NOM	EUR	708 069	173 866 342,95	4,68
Internet			70 731 843,13	1,90
PROSUS N V	EUR	1 180 241	70 731 843,13	1,90
Logiciels			215 284 808,70	5,80
SAP SE	EUR	959 166	215 284 808,70	5,80
Matériaux et accessoires de construction			39 500 550,54	1,06
COMPAGNIE DE SAINT-GOBAIN SA	EUR	469 909	39 500 550,54	1,06
Matériel de production d'énergie renouvelable			71 874 797,70	1,93
SIEMENS ENERGY AG	EUR	669 849	71 874 797,70	1,93
Pharmacie			200 777 975,15	5,40
BAYER AG	EUR	925 032	24 929 612,40	0,67
L'OREAL PRIME 2013	EUR	187 559	68 018 271,35	1,83
LOREAL SA	EUR	33 486	12 143 697,90	0,32
LOREAL SA LOYALTY BONUS 2027	EUR	4 830	1 751 599,50	0,05
SANOFI	EUR	1 072 315	93 934 794,00	2,53
Produits alimentaires			46 446 839,64	1,25
DANONE SA	EUR	605 723	46 446 839,64	1,25
Réassurance			28 454 947,20	0,77
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	53 048	28 454 947,20	0,77
Semi conducteurs			42 200 901,60	1,14
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	1 229 630	42 200 901,60	1,14
Services d'appui professionnels			23 861 837,50	0,64
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	224 582	23 861 837,50	0,64
Services de livraison			34 617 841,00	0,93
DEUTSCHE POST AG-NOM	EUR	869 795	34 617 841,00	0,93

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			148 085 564,41	3,99
ENI SPA	EUR	2 019 832	32 204 201,41	0,87
TOTAL ENERGIES SE	EUR	2 147 940	115 881 363,00	3,12
Télécommunications filaires			87 843 203,29	2,36
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	3 266 761	87 843 203,29	2,36
Titres reçus en garantie			94 440 931,41	2,54
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			86 300 746,34	2,32
Assurance vie			11 140 300,70	0,30
ASSICURAZIONI GENERALI	EUR	334 042	11 140 300,70	0,30
Banques			75 160 445,64	2,02
BNP PARIBAS	EUR	1 120 794	75 160 445,64	2,02
Autres obligations et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			8 140 185,07	0,22
État			8 140 185,07	0,22
LAND BERLIN 3% 15/05/2029	EUR	1 626 000	1 682 323,30	0,04
LAND NIEDERSACHSEN 0.01% 16/06/2028	EUR	1 800 000	1 698 243,53	0,05
LAND NIEDERSACHSEN 2.625% 15/03/2029	EUR	4 641 000	4 759 618,24	0,13
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-94 440 931,41	-2,54
Créances représentatives de titres prêtés			84 274 911,25	2,27
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			84 274 911,25	2,27
Automobiles			17 497 070,36	0,47
FERRARI NV	EUR	49 618	17 192 637,00	0,46
MERCEDES BENZ GROUP AG	EUR	5 416	304 433,36	0,01
Biotechnologie			2 498 529,60	0,07
ARGEN-X N V	EUR	3 541	2 498 529,60	0,07
Chaussures			6 191 476,20	0,17
ADIDAS NOM	EUR	37 799	6 191 476,20	0,17
Défense			2 138 785,50	0,06
RHEINMETALL AG	EUR	1 257	2 138 785,50	0,06
Électricité conventionnelle			7 787 027,21	0,21
ENEL SPA	EUR	887 714	7 787 027,21	0,21
Gestion financière			9 379 668,60	0,25
ADYEN BV	EUR	6 301	9 379 668,60	0,25
Réassurance			37 529 226,00	1,01
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	69 965	37 529 226,00	1,01
Télécommunications filaires			1 253 127,78	0,03
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	46 602	1 253 127,78	0,03
Indemnités sur titres prêtés			236,83	0,00
Total			3 871 419 396,06	104,21

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
EURO STOXX 1225	218,00	284 020,80	-	12 358 420,00
Sous total		284 020,80	-	12 358 420,00
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		284 020,80	-	12 358 420,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d'une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
OACT 251104 CHF/EUR CC	-	62,51	CHF	137 847,49	EUR	-137 910,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	-	583,07	CHF	650 770,93	EUR	-651 354,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	-	592,91	CHF	146 685,09	EUR	-147 278,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	-	817,55	CHF	205 988,45	EUR	-206 806,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	-	1 286,18	CHF	350 443,82	EUR	-351 730,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	-	2 820,36	CHF	604 525,64	EUR	-607 346,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	-	4 244,59	CHF	710 131,41	EUR	-714 376,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	167,55	-	CHF	153 512,55	EUR	-153 345,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	569,34	-	CHF	337 998,34	EUR	-337 429,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	653,55	-	CHF	591 846,55	EUR	-591 193,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	827,03	-	CHF	435 108,03	EUR	-434 281,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	2 343,03	-	CHF	433 614,03	EUR	-431 271,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	2 777,24	-	CHF	478 576,24	EUR	-475 799,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	5 912,97	-	CHF	747 015,97	EUR	-741 103,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	6 994,46	-	CHF	831 632,46	EUR	-824 638,00	FR0012399731
OACT 251104 CHF/EUR CC	479 179,63	-	CHF	74 086 763,63	EUR	-73 607 584,00	FR0012399731
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	316,22	GBP	1 090 769,78	EUR	-1 091 086,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	339,09	GBP	47 059,91	EUR	-47 399,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	437,29	GBP	60 386,71	EUR	-60 824,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	468,32	GBP	76 625,68	EUR	-77 094,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	508,06	GBP	104 042,94	EUR	-104 551,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	665,62	GBP	69 382,38	EUR	-70 048,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	735,35	GBP	146 427,65	EUR	-147 163,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	856,00	GBP	117 138,00	EUR	-117 994,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	1 191,33	GBP	147 830,67	EUR	-149 022,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	1 270,97	GBP	156 054,03	EUR	-157 325,00	FR0012399772

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

OACT 251104 GBP/EUR CG	-	1 319,79	GBP	150 862,21	EUR	-152 182,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	1 581,03	GBP	136 450,97	EUR	-138 032,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	1 692,80	GBP	292 776,20	EUR	-294 469,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	1 964,14	GBP	189 109,86	EUR	-191 074,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	2 145,24	GBP	200 253,76	EUR	-202 399,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	-	95 736,64	GBP	19 085 881,36	EUR	-19 181 618,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	153,93	-	GBP	71 804,93	EUR	-71 651,00	FR0012399772
OACT 251104 GBP/EUR CG	193,51	-	GBP	101 336,51	EUR	-101 143,00	FR0012399772
OACT 251104 USD/EUR CU	134,82	-	USD	14 657,82	EUR	-14 523,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	453,46	-	USD	69 361,46	EUR	-68 908,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	511,64	-	USD	188 749,64	EUR	-188 238,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	731,08	-	USD	98 577,08	EUR	-97 846,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	1 582,19	-	USD	219 598,19	EUR	-218 016,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	1 722,76	-	USD	490 480,76	EUR	-488 758,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	2 123,51	-	USD	283 009,51	EUR	-280 886,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	3 341,36	-	USD	555 414,36	EUR	-552 073,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	5 078,83	-	USD	350 949,83	EUR	-345 871,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	7 337,37	-	USD	755 218,37	EUR	-747 881,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	8 559,31	-	USD	450 347,31	EUR	-441 788,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	9 509,84	-	USD	1 229 382,84	EUR	-1 219 873,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	12 255,01	-	USD	1 227 086,01	EUR	-1 214 831,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	15 732,80	-	USD	921 177,80	EUR	-905 445,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	18 500,29	-	USD	962 167,29	EUR	-943 667,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	20 188,53	-	USD	1 341 382,53	EUR	-1 321 194,00	FR0012399806
OACT 251104 USD/EUR CU	2 009 026,78	-	USD	102 694 321,78	EUR	-100 685 295,00	FR0012399806
OVCT 251103 CHF/EUR CC	-	149,90	EUR	134 820,00	CHF	-134 969,90	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	-	225,35	EUR	42 170,00	CHF	-42 395,35	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	-	916,08	EUR	293 084,00	CHF	-294 000,08	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	-	1 007,26	EUR	315 385,00	CHF	-316 392,26	FR0012399731

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

OVCT 251104 CHF/EUR CC	-	1 217,33	EUR	241 507,00	CHF	-242 724,33	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	-	1 471,37	EUR	457 884,00	CHF	-459 355,37	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	-	4 688,09	EUR	1 268 338,00	CHF	-1 273 026,09	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	170,00	-	EUR	296 484,00	CHF	-296 314,00	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	1 406,01	-	EUR	594 253,00	CHF	-592 846,99	FR0012399731
OVCT 251104 CHF/EUR CC	1 412,14	-	EUR	909 055,00	CHF	-907 642,86	FR0012399731
OVCT 251104 GBP/EUR CG	67,98	-	EUR	8 494,00	GBP	-8 426,02	FR0012399772
OVCT 251104 GBP/EUR CG	171,84	-	EUR	21 115,00	GBP	-20 943,16	FR0012399772
OVCT 251104 GBP/EUR CG	827,52	-	EUR	70 732,00	GBP	-69 904,48	FR0012399772
OVCT 251104 GBP/EUR CG	1 072,89	-	EUR	109 782,00	GBP	-108 709,11	FR0012399772
OVCT 251104 GBP/EUR CG	1 248,28	-	EUR	130 547,00	GBP	-129 298,72	FR0012399772
OVCT 251104 GBP/EUR CG	1 471,98	-	EUR	132 202,00	GBP	-130 730,02	FR0012399772
OVCT 251104 GBP/EUR CG	2 317,88	-	EUR	292 270,00	GBP	-289 952,12	FR0012399772
OVCT 251104 USD/EUR CU	-	2 024,48	EUR	334 852,00	USD	-336 876,48	FR0012399806
OVCT 251104 USD/EUR CU	-	2 672,26	EUR	774 952,00	USD	-777 624,26	FR0012399806
OVCT 251104 USD/EUR CU	-	4 119,31	EUR	800 889,00	USD	-805 008,31	FR0012399806
OVCT 251104 USD/EUR CU	-	5 618,26	EUR	727 406,00	USD	-733 024,26	FR0012399806
OVCT 251104 USD/EUR CU	-	8 203,32	EUR	629 081,00	USD	-637 284,32	FR0012399806
OVCT 251104 USD/EUR CU	-	9 811,53	EUR	890 029,00	USD	-899 840,53	FR0012399806
OVCT 251104 USD/EUR CU	-	11 367,75	EUR	1 710 541,00	USD	-1 721 908,75	FR0012399806
Total		2 626 728,34	175 127,35	226 184 408,76		-223 732 807,77	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	3 871 419 396,06
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	284 020,00
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	2 451 600,99
Autres actifs (+)	184 293 764,93
Autres passifs (-)	-172 340 455,52
Total = actif net	3 886 108 327,26

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0007054358 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 28/07/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplication de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Épargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 440	€3 140
	Rendement annuel moyen	-65,6%	-20,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 410	€9 880
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-0,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 070	€14 860
	Rendement annuel moyen	10,7%	8,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 700	€21 530
	Rendement annuel moyen	47,0%	16,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2015 et le 30/10/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€21	€156
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,2%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,47% avant déduction des coûts et de 8,24% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	20,00 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres: Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF CHF Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012399731 - Devise : CHF

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Afin de couvrir le risque de change de la classe d'actions contre le risque de change de l'indice, le Fonds utilise une stratégie de couverture qui réduit l'impact des variations entre la devise de l'indice et la devise de la classe d'actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 CHF			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF1 600	CHF2 480
	Rendement annuel moyen	-84,0%	-24,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF8 250	CHF8 540
	Rendement annuel moyen	-17,5%	-3,1%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF10 780	CHF14 160
	Rendement annuel moyen	7,8%	7,2%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	CHF14 660	CHF16 800
	Rendement annuel moyen	46,6%	10,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/11/2019 et le 29/11/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 CHF sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 CHF		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	CHF21	CHF149
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 7,43% avant déduction des coûts et de 7,20% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 CHF
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	20,00 CHF
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 CHF
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 CHF

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF GBP Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012399772 - Devise : GBP

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Afin de couvrir le risque de change de la classe d'actions contre le risque de change de l'indice, le Fonds utilise une stratégie de couverture qui réduit l'impact des variations entre la devise de l'indice et la devise de la classe d'actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 GBP			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£1 420	£2 470
	Rendement annuel moyen	-85,8%	-24,4%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£8 360	£8 970
	Rendement annuel moyen	-16,4%	-2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£10 940	£15 160
	Rendement annuel moyen	9,4%	8,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	£14 750	£18 160
	Rendement annuel moyen	47,5%	12,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/05/2019 et le 31/05/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 GBP sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 GBP		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	£21	£159
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,91% avant déduction des coûts et de 8,68% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 GBP
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 GBP
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	20,00 GBP
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 GBP
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 GBP

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF USD Hedged Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0012399806 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 31/01/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Afin de couvrir le risque de change de la classe d'actions contre le risque de change de l'indice, le Fonds utilise une stratégie de couverture qui réduit l'impact des variations entre la devise de l'indice et la devise de la classe d'actions.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$1 540	\$2 500
	Rendement annuel moyen	-84,6%	-24,2%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$8 370	\$9 510
	Rendement annuel moyen	-16,3%	-1,0%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$11 050	\$15 930
	Rendement annuel moyen	10,5%	9,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$14 810	\$18 910
	Rendement annuel moyen	48,1%	13,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/08/2018 et le 31/08/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 28/03/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$21	\$167
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 9,99% avant déduction des coûts et de 9,76% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	20,00 USD
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF S - Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR001400ZGP1 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 03/06/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions de pays de la zone Euro

Objectifs : Objectifs: Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'Indice EURO STOXX 50 Net Return (dividendes nets réinvestis) ("l'Indice de Référence"), libellé en euros (EUR), et représentatif de 50 valeurs de premier ordre de la zone euro, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi ("Tracking Error") entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds. Le site internet <http://www.stoxx.com/indices> contient des informations plus détaillées sur l'Indice de Référence.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification directe, à savoir en investissant principalement dans un panier d'actifs constitué des titres composant l'Indicateur de Référence et/ou d'instruments financiers représentatifs de tout ou partie des titres composant l'Indicateur de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage, ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

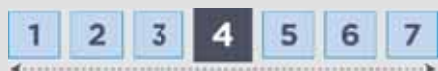
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€3 440	€3 140
	Rendement annuel moyen	-65,6%	-20,7%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 410	€9 700
	Rendement annuel moyen	-15,9%	-0,6%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 900	€14 740
	Rendement annuel moyen	9,0%	8,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€14 700	€21 670
	Rendement annuel moyen	47,0%	16,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/05/2015 et le 29/05/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2018 et le 31/03/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI EURO STOXX 50 II UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€21	€155
Incidence des coûts annuels**	0,2%	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 8,30% avant déduction des coûts et de 8,07% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,20% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	20,00 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice Solactive €STR Overnight Total Return (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 2,43%. Celle du benchmark est de 2,44% avec une tracking error de 0,004%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
NOVO NORDISK AS	240 243 909,96	188 850 256,43
PANDORA AB	162 816 363,33	140 949 488,42
BANCO COMERCIAL PORTUGUES SA	121 218 254,32	126 222 024,98
AIRBUS BR BEARER SHS	116 552 324,58	99 731 386,60
FERROVIAL SE	91 313 547,11	99 347 079,05
ATLAS COPCO AB	86 830 972,20	84 089 221,11
ASML HOLDING N.V.	79 211 877,50	75 641 996,30
ANHEUSER BUSCH INBEV SA/NV	70 189 663,56	76 090 084,92
TELENOR	71 098 708,93	70 414 340,32
NORSK HYDRO ASA	69 161 917,18	69 474 602,58

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	458 857 081,45
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	99,99

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	- SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	- 458 857 081,45

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	458 857 081,45
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	458 857 081,45

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	458 857 081,45

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 79,87% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		458 857 081,45
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	458 857 081,45	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	453 578 653,62	34 245 909,98
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	453 578 653,62	34 245 909,98
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	5 381 282,69	1 445 244,79
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	458 959 936,31	35 691 154,77
Créances et comptes d'ajustement actifs	21 055,52	-
Comptes financiers	122 504,77	2 774,90
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	143 560,29	2 774,90
Total Actif I + II	459 103 496,60	35 693 929,67

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	447 991 424,92	32 900 702,71
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	10 892 915,35	2 781 432,39
Capitaux propres I	458 884 340,27	35 682 135,10
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	458 884 340,27	35 682 135,10
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	218 748,83	11 399,89
Concours bancaires	407,50	394,68
Sous-total autres passifs IV	219 156,33	11 794,57
Total Passifs: I + II + III + IV	459 103 496,60	35 693 929,67

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	113 048,20	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	8 636,29	1 960,30
Sous-total Produits sur opérations financières	121 684,49	1 960,30
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 261,52	-1 264,23
Sous-total charges sur opérations financières	-1 261,52	-1 264,23
Total Revenus financiers nets (A)	120 422,97	696,07
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-747 028,72	-117 570,44
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-747 028,72	-117 570,44
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-626 605,75	-116 874,37
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-357 720,26	-19 090,11
Sous-total revenus nets I = C + D	-984 326,01	-135 964,48

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-20 862 556,63	198 456,43
Frais de transactions externes et frais de cession	-100 696,37	-5 753,98
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-20 963 253,00	192 702,45
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	6 321 558,95	-649 096,78
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-14 641 694,05	-456 394,33
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	28 182 079,98	2 081 517,51
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-7,80	-18,20
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	28 182 072,18	2 081 499,31
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-1 663 136,77	1 292 291,89
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	26 518 935,41	3 373 791,20
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	10 892 915,35	2 781 432,39

Annexe

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice Solactive €STR Overnight Total Return (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 0,20%.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	458 884 340,27	35 682 135,10	21 024 446,24	7 338 448,22	8 168 258,76

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0013346681					
Nombre de parts ou actions	47 703 696,00	3 799 531,00	2 428 000	825 000	764 000
Valeur liquidative unitaire	9,6194	9,3911	8,6591	8,895	10,6914
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,33	-0,15	-0,06	-0,62	-1,72

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classes d'Actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

Classes d'Actions Dist : le Conseil d'Administration se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie du résultat et/ou de les capitaliser. Les plus-values nettes seront capitalisées.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	35 682 135,10	21 024 446,24
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	435 284 481,66	14 339 001,37
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-18 674 490,00	-1 838 640,00
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-626 605,75	-116 874,37
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-20 963 252,92	192 702,45
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	28 182 072,18	2 081 499,31
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	0,10
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	458 884 340,27	35 682 135,10

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc		
FR0013346681	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	45 854 165	435 284 481,66
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-1 950 000	-18 674 490,00
Solde net des souscriptions/rachats	43 904 165	416 609 991,66
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013346681	Action Acc	Capitalisable	EUR	458 884 340,27	47 703 696	9,6194

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays-Bas +/-	Danemark +/-	États-Unis +/-	Allemagne +/-	Suède +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	453 578,65	102 249,45	99 599,69	87 083,22	45 150,47	42 439,81
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	453 578,65	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux titres composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux					
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	122,51	-	-	-	122,51
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,41	-	-	-	-0,41
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Futures	N/A	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-
Swaps	458 857,08	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	122,10

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	122,51	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-0,41	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	458 857,08	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	458 979,18	-	-	-	-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	DKK +/-	USD +/-	SEK +/-	NOK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	99 599,69	87 083,22	42 439,81	8 140,30	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,63	0,89	1,00	2,89	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-0,41
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	99 602,32	87 084,11	42 440,81	8 143,19	-0,41

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	5 381,28	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	21 055,52
Ventes à règlement différé	-
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	21 055,52
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-96 293,64
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers *	-122 455,19
Total des dettes	-218 748,83
Total des créances et dettes	-197 693,31

* Autres créditeurs divers : -101 399,67€ commission de mouvement // - 21 055,52 solte a verser sur swap.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion ⁽¹⁾	Actif net	0,25 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0013346681	31/10/2025
Frais fixes	747 028,72
Frais fixes en % actuel	0,25
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Instruments d’entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
-	-	-
Total		-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-984 326,01	-135 964,48
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-984 326,01	-135 964,48
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-984 326,01	-135 964,48

Action Acc

FR0013346681

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-984 326,01	-135 964,48
Total	-984 326,01	-135 964,48
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-14 641 694,05	-456 394,33
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-14 641 694,05	-456 394,33
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	-14 641 694,05	-456 394,33

Action Acc

FR0013346681

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-14 641 694,05	-456 394,33
Total	-14 641 694,05	-456 394,33
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			453 578 653,62	98,84
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			453 578 653,62	98,84
Aérospatiale			20 736 548,40	4,52
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	97 492	20 736 548,40	4,52
Articles de luxe			23 064 683,68	5,03
PANDORA AB	DKK	197 678	23 064 683,68	5,03
Assurance immobilière et dommages			12 291 785,96	2,68
SAMPO OYJ A	EUR	1 256 315	12 291 785,96	2,68
Assurance services complets			9 950 597,12	2,17
GJENSIDIGE FORSIKRING ASA	NOK	80 000	1 892 904,62	0,41
STOREBRAND ASA	NOK	459 263	6 247 400,94	1,36
TRYGVESTA	DKK	83 696	1 810 291,56	0,40
Automobiles			36 551 254,86	7,97
STELLANTIS NV	EUR	827 827	7 322 129,82	1,60
TESLA INC	USD	76 802	29 229 125,04	6,37
Banques			44 326 728,98	9,66
DANSKE BANK A/S	DKK	670 351	25 200 895,40	5,49
ERSTE GROUP BANK	EUR	58 936	5 012 506,80	1,09
NORDEA BANK ABP	EUR	942 774	14 113 326,78	3,08
Biotechnologie			41 988 464,39	9,15
ARGEN-X N V	EUR	2 572	1 806 572,80	0,39
NOVO NORDISK AS	DKK	929 737	40 181 891,59	8,76
Boissons non alcoolisées			367 507,59	0,08
COCA-COLA CO	USD	6 161	367 507,59	0,08
Brasseurs			4 703 224,72	1,02
CARLSBERG B	DKK	45 726	4 703 224,72	1,02
Chaussures			3 940 600,85	0,86
ADIDAS NOM	EUR	23 533	3 940 600,85	0,86
Chimie de spécialité			3 095 027,27	0,67
HEXPOL AB	SEK	389 000	3 095 027,27	0,67
Construction lourde			8 659 931,86	1,89
SKANSKA AB-B SHS	SEK	359 086	8 659 931,86	1,89

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Détaillants et grossistes Alimentation			15 744 526,71	3,43
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	438 933	15 744 526,71	3,43
Distributeurs Bricolage			943 295,31	0,21
HOME DEPOT INC	USD	2 874	943 295,31	0,21
Distributeurs diversifiés			20 235 279,44	4,41
AMAZON.COM INC	USD	104 999	20 235 279,44	4,41
Équipement électronique: contrôle et filtres			3 447 676,34	0,75
ALFA LAVAL	SEK	82 375	3 447 676,34	0,75
Équipements de technologie de production			22 450 347,41	4,89
APPLIED MATERIALS INC	USD	27 731	5 576 655,18	1,22
ASML HOLDING N.V.	EUR	15 482	14 514 375,00	3,16
LAM RESEARCH CORP	USD	16 945	2 359 317,23	0,51
Équipements de télécommunications			1 607 248,11	0,35
CISCO SYSTEMS INC	USD	25 492	1 607 248,11	0,35
Équipements médicaux			5 705 101,06	1,24
SECTRA AB	SEK	203 000	5 705 101,06	1,24
Gestion financière			17 737 330,80	3,87
ADYEN BV	EUR	11 697	17 737 330,80	3,87
Internet			1 758 096,51	0,38
ALPHABET INC SHS C	USD	7 212	1 758 096,51	0,38
Logiciels			28 391 529,87	6,19
MICROSOFT CORP	USD	25 055	11 391 315,12	2,48
NEMETSCHEK	EUR	43 517	4 412 623,80	0,96
ORACLE CORP	USD	5 714	1 269 344,05	0,28
SAP SE	EUR	50 114	11 318 246,90	2,47
Matériaux et accessoires de construction			2 260 508,26	0,49
FLSMIDTH & CO B	DKK	33 291	2 260 508,26	0,49
Matériel de production d'énergie renouvelable			12 953 736,62	2,82
E.ON SE	EUR	298 451	4 870 720,32	1,06
SIEMENS ENERGY AG	EUR	76 183	8 083 016,30	1,76
Outillage: construction et manutention			1 444 001,32	0,31
EPIROC AB	SEK	77 298	1 444 001,32	0,31
Outillage : outils			2 838 358,55	0,62
SANDVIK	SEK	107 443	2 838 358,55	0,62
Outillage industriel			4 399 500,00	0,96
RATIONAL AG	EUR	7 000	4 399 500,00	0,96
Pharmacie			8 787 195,67	1,91
ALK ABELLO A/S	DKK	84 078	2 378 195,67	0,52
FINANCIERE DE TUBIZE(NOUV)	EUR	29 000	6 409 000,00	1,39

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Prestataires de soins de santé			455 234,56	0,10
UNITEDHEALTH GROUP	USD	1 527	455 234,56	0,10
Produits de soin personnel			17 249 711,26	3,76
ESSITY AB	SEK	716 625	17 249 711,26	3,76
Semi conducteurs			11 890 801,61	2,59
BROADCOM INC	USD	12 188	3 967 845,35	0,86
NVIDIA CORP	USD	45 158	7 922 956,26	1,73
Services d'ingénierie et de passation de marchés			7 336 360,20	1,60
ARCADIS NV	EUR	176 865	7 336 360,20	1,60
Services multiples aux collectivités			8 125 766,48	1,77
RWE AG	EUR	188 708	8 125 766,48	1,77
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			31 089 086,10	6,77
GALP ENERGIA SGPS SA-B	EUR	1 797 057	31 089 086,10	6,77
Télécommunications filaires			17 051 605,75	3,72
KONINKLIJKE KPN NV	EUR	4 223 831	17 051 605,75	3,72
Total			453 578 653,62	98,84

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)	
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR ETF	458 857 081,45	5 381 282,69	-	458 857 081,45
Sous total		5 381 282,69	-	458 857 081,45
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		5 381 282,69	-	458 857 081,45

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	453 578 653,62
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	5 381 282,69
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	143 560,29
Autres passifs (-)	-219 156,33
Total = actif net	458 884 340,27

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI PEA EURO Court Terme UCITS ETF - Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013346681 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, la performance de l'indice Solactive €STR Overnight Total Return (l'« **Indicateur de Référence** ») libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indicateur de Référence est calculé à partir du taux ESTER (Euro Short-Term Rate) qui est le taux de référence à court terme de la zone euro (ESTER). Ce taux de référence reflète le coût des emprunts au jour le jour appliqués par les banques de la zone euro. Il est calculé et publié par la Banque centrale européenne (BCE).

L'Indicateur de Référence est l'indice Solactive €STR Overnight Total Return de type « Total Return » (c'est-à-dire qu'il capitalise les intérêts). L'Indicateur de Référence est calculé et maintenu par Solactive AG.

Le site Internet de Solactive (www.solactive.com) contient des informations plus détaillées sur les indices Solactive.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »). Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

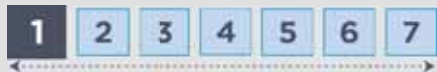
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 an.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 an		
Investissement 10 000 EUR		
Scénarios		Si vous sortez après 1 an
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 920
	Rendement annuel moyen	-0,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 930
	Rendement annuel moyen	-0,7%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 370
	Rendement annuel moyen	3,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2021 et le 30/06/2022

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/06/2017 et le 29/06/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2023 et le 31/07/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI PEA EURO COURT TERME UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR	
Scénarios	Si vous sortez après 1 an*
Coûts totaux	€24
Incidence des coûts annuels**	0,2%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de -0,45% avant déduction des coûts et de -0,70% après cette déduction.

Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

	Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,25% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	25,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.

Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 an. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 an. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Greece IMI + Coca-Cola 20- 35 Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif de la performance des grande, moyenne et petite capitalisations boursières domiciliées et/ou listées en Grèce, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 53,10%. Celle du benchmark est de 54,63% avec une tracking error de 0,02%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
ASML HOLDING N.V.	94 683 657,00	95 469 318,40
ALLIANZ SE-NOM	49 042 569,40	52 612 363,80
SAP SE	56 303 528,20	38 198 080,15
COMMERZBANK	35 921 019,18	37 303 806,22
DEUTSCHE BANK AG-NOM	38 152 208,91	31 854 817,06
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	41 901 899,20	27 169 741,60
SIEMENS AG-NOM	35 165 201,26	33 190 123,71
AIRBUS BR BEARER SHS	28 550 558,42	39 457 465,18
PROSUS N V	30 163 356,05	36 130 065,05
ADYEN BV	28 379 052,80	28 688 025,40

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	246 292 799,93
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	100,53

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	246 292 799,93

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	246 292 799,93
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	246 292 799,93

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	246 292 799,93

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Informations spécifiques

Plan d'Épargne en Actions (« PEA ») (Non audité)

Le Plan d'Épargne en Actions (PEA) est un plan d'épargne dédié aux personnes physiques résidentes fiscales françaises afin de favoriser l'investissement en actions européennes (sociétés établies dans l'Union Européenne, en Islande, au Liechtenstein ou en Norvège, et soumises à l'impôt sur les sociétés).

Pour être éligible au PEA, le compartiment doit investir de manière permanente au moins 75% de ses actifs en titres éligibles au PEA.

Durant la période comprise entre le 31/10/2024 et le 31/10/2025, les compartiments suivants ont investi en permanence au moins 75% de leur actif net total en titres éligibles au PEA.

Au 31 octobre 2025, les actifs du compartiment « AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF » étaient investis à hauteur de 89,40% en titres éligibles au PEA.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		246 292 799,93
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	246 292 799,93	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BNP PARIBAS
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	244 368 437,86	125 451 342,03
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	244 368 437,86	125 451 342,03
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	710 905,44	1 511 458,01
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	245 079 343,30	126 962 800,04
Créances et comptes d'ajustement actifs	5 377 816,17	200 149,54
Comptes financiers	46 826,79	1 409,75
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	5 424 642,96	201 559,29
Total Actif I + II	250 503 986,26	127 164 359,33

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	75 561 616,80	51 467 983,56
Report à nouveau sur revenu net	5 715,09	53 654,63
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	88 403 402,36	58 004 401,05
Résultat net de l'exercice	81 016 921,19	17 381 597,51
Capitaux propres I	244 987 655,44	126 907 636,75
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	244 987 655,44	126 907 636,75
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	5 516 330,82	256 722,58
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	5 516 330,82	256 722,58
Total Passifs: I + II + III + IV	250 503 986,26	127 164 359,33

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	3 865 799,05	387 979,02
Produits sur obligations	-	5 060 456,40
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 993,31	2 917,29
Sous-total Produits sur opérations financières	3 868 792,36	5 451 352,71
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-9 203,94	-14 399,07
Sous-total charges sur opérations financières	-9 203,94	-14 399,07
Total Revenus financiers nets (A)	3 859 588,42	5 436 953,64
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-906 160,26	-626 915,71
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-906 160,26	-626 915,71
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	2 953 428,16	4 810 037,93
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	141 249,59	-183 658,91
Sous-total revenus nets I = C + D	3 094 677,75	4 626 379,02

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	78 464 632,04	11 704 019,36
Frais de transactions externes et frais de cession	-35 855,13	-16 815,33
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	78 428 776,91	11 687 204,03
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	8 903 751,56	-2 206 796,06
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	87 332 528,47	9 480 407,97
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-6 812 029,57	6 593 602,74
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	394,11	-9,16
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-6 811 635,46	6 593 593,58
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	785 313,26	-378 099,57
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-6 026 322,20	6 215 494,01
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-3 383 962,83	-2 940 683,49
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-3 383 962,83	-2 940 683,49
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	81 016 921,19	17 381 597,51

Annexe

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « MSCI Greece IMI + Coca-Cola 20-35 Net Total Return Index » (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Euros (EUR), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	244 987 655,44	126 907 636,75	122 862 687,35	90 190 387,70	121 695 693,60

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Dist					
FR0010405431					
Nombre de parts ou actions	110 867 792,00	84 633 527,00	94 943 069	95 601 581	122 466 006
Valeur liquidative unitaire	2,2097	1,4994	1,294	0,9433	0,9937
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,04	* 0,02	0,03	0,02	0,02
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	0,05

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

* Le montant de la distribution unitaire au 31/10/2024 n'inclus pas l'acompte unitaire de 0.03.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

La Société de gestion se réserve la possibilité de distribuer une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	126 907 636,75	122 862 687,35
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	126 219 649,07	17 638 759,87
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-77 570 003,21	-33 743 962,56
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	2 953 428,16	4 810 037,93
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	78 428 776,91	11 687 204,09
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-6 811 635,46	6 593 593,58
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-1 756 233,88	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-3 383 962,83	-2 940 683,49
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-0,07	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	244 987 655,44	126 907 636,75

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Dist		
FR0010405431	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	65 208 006	126 219 649,07
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-38 973 741	-77 570 003,21
Solde net des souscriptions/rachats	26 234 265	48 649 645,86
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010405431	Action Dist	Capitalisation et/ou Distribution	EUR	244 987 655,44	110 867 792	2,2097

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	Danemark +/-	Belgique +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	244 368,44	123 965,29	67 796,49	24 527,98	15 533,74	6 067,35
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	246 292,80	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	490 661,24	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-		-
Obligations	-	-	-	-		-
Titres de créances	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	46,83	-	-	-		46,83
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-		-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-		-
Comptes financiers	-	-	-	-		-
Emprunts	-	-	-	-		-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-		-
Options	N/A	-	-	-		-
Swaps	N/A	-	-	-		-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-		-
Total	N/A	-	-	-		46,83

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	46,83	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	46,83	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	DKK +/-	NOK +/-	SEK +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	35 276,96	15 533,74	2 326,16	1 099,62	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	1 399,15	-	195,56	-	-
Comptes financiers	0,68	-	0,01	0,01	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-1 399,14	-	-195,56	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	35 277,65	15 533,74	2 326,17	1 099,63	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	710,90	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
BNP PARIBAS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	5 155 269,13
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	222 547,04
Total des créances	5 377 816,17
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-2 269 874,20
Frais de gestion	-100 718,13
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-3 145 738,49
Total des dettes	-5 516 330,82
Total des créances et dettes	-138 514,65

* Autres débiteurs divers = 185,53€ + 222 361,51 € (256 649,65\$) de soultes à recevoir sur swaps.

** Autres créditeurs divers = -195 561,44€ (228 570,9 nok) + -2 912 195€ de soultes à verser sur swaps.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) ⁽¹⁾	Actif net	0.45% par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Dist	
FR0010405431	31/10/2025
Frais fixes	906 160,26
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	3 094 677,75	4 626 379,02
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-3 383 962,83	-2 940 683,49
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-289 285,08	1 685 695,53
Report à nouveau	5 715,09	53 654,63
Sommes distribuables au titre du revenu net	-283 569,99	1 739 350,16

Action Dist

FR0010405431

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	1 692 670,54
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	46 679,62
Capitalisation	-283 569,99	-
Total	-283 569,99	1 739 350,16
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	0,04	0,03
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	110 867 792	84 633 527
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	0,02
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	87 332 528,47	9 480 407,97
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	87 332 528,47	9 480 407,97
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	88 403 402,36	58 004 401,05
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	175 735 930,83	67 484 809,02

Action Dist

FR0010405431

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	175 735 930,83	67 484 809,02
Capitalisation	-	-
Total	175 735 930,83	67 484 809,02
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	110 867 792	84 633 527
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			244 368 437,86	99,75
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			244 368 437,86	99,75
Assurance services complets			15 379 997,30	6,28
ALLIANZ SE-NOM	EUR	31 219	10 870 455,80	4,44
ASR NEDERLAND N.V	EUR	77 885	4 509 541,50	1,84
Assurance vie			7 750 218,22	3,16
NN GROUP NV	EUR	130 519	7 750 218,22	3,16
Automobiles			9 008 783,02	3,68
STELLANTIS NV	EUR	1 026 408	9 008 783,02	3,68
Banques			54 598 109,20	22,29
ABN AMRO GROUP N.V.	EUR	120 271	3 116 221,61	1,27
DANSKE BANK A/S	DKK	239 110	9 263 783,35	3,78
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	349 255	10 802 457,15	4,41
DNB BANK ASA	NOK	105 159	2 326 159,95	0,95
ING GROUP NV	EUR	1 000 034	21 720 738,48	8,87
JYSKE BANK	DKK	61 604	6 269 959,29	2,56
SEB A	SEK	66 365	1 098 789,37	0,45
Chimie de spécialité			6 837,12	-
LYONDELLBASELL	USD	170	6 837,12	-
Ciment			10 303 466,10	4,20
HEIDELBERG MATERIALS AG	EUR	50 731	10 303 466,10	4,20
Défense			8 630 008,00	3,52
RHEINMETALL AG	EUR	5 072	8 630 008,00	3,52
Distillateurs et viticulteurs			169 178,94	0,07
BROWN-FORMAN CORP B	USD	7 171	169 178,94	0,07
Distributeurs diversifiés			2 497 870,84	1,02
DOLLAR GENERAL	USD	29 222	2 497 870,84	1,02
Édition			164 335,25	0,07
NEW NEWSCORP SHS B	USD	6 225	164 335,25	0,07
Électricité alternative			3 051 794,63	1,24
EDP S.A	EUR	708 073	3 051 794,63	1,24
Électricité conventionnelle			244 391,82	0,10
PG&E CORP	USD	17 674	244 391,82	0,10

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements de technologie de production			5 183 592,60	2,12
ASML HOLDING N.V.	EUR	5 646	5 183 592,60	2,12
Équipements médicaux			903 105,04	0,37
ABBOTT LABORATORIES	USD	8 432	903 105,04	0,37
Expert en finance			14 275 332,81	5,83
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	35 554	7 804 103,00	3,19
EURONEXT	EUR	25 300	3 137 200,00	1,28
EXOR NV	EUR	34 619	2 603 348,80	1,06
INDUSTRIVARDEN AB A	SEK	23	830,89	-
PAYLOCITY HOLDING CORP	USD	5 963	729 850,12	0,30
Fournitures médicales			243,55	-
QIAGEN NV	USD	6	243,55	-
Gestion financière			279 295,92	0,11
ADYEN BV	EUR	12	17 863,20	0,01
CORPAY INC	USD	1 159	261 432,72	0,10
Industries diversifiées			11 067 184,05	4,52
SIEMENS AG-NOM	EUR	45 071	11 067 184,05	4,52
Internet			3 497 337,64	1,43
META PLATFORMS INC	USD	6 226	3 497 337,64	1,43
Logiciels			22 180 194,92	9,05
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	496	191 726,22	0,08
SAP SE	EUR	97 966	21 988 468,70	8,97
Mines aurifères			824 502,17	0,34
NEWMONT CORPORAION	USD	11 753	824 502,17	0,34
Pharmacie			11 020 012,25	4,50
MERCK KGAA	EUR	43 655	4 952 659,75	2,02
UCB SA	EUR	27 269	6 067 352,50	2,48
Pièces détachées d'automobiles			820 264,30	0,33
AUMOVIO SE	EUR	21 991	820 264,30	0,33
Réassurance			23 199 374,60	9,47
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	40 449	21 696 843,60	8,86
TALANX AG	EUR	14 242	1 502 531,00	0,61
Restaurants et bars			510 700,75	0,21
DARDEN RESTAURANTS INC	USD	3 272	510 700,75	0,21
SCPI : biens immobiliers résidentiels			259 361,06	0,11
ESSEX PROPERTY TRUST INC	USD	1 189	259 361,06	0,11
SCPI de stockage			404 252,30	0,16
PUBLIC STORAGE REIT	USD	1 675	404 252,30	0,16

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Semi conducteurs			22 492 765,53	9,18
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	8 477	688 471,65	0,28
NVIDIA CORP	USD	63 056	11 062 389,05	4,52
NXP SEMICONDUCTOR	USD	59 288	10 741 904,83	4,38
Services d'investissements			385 302,89	0,16
CHARLES SCHWAB CORP	USD	4 705	385 302,89	0,16
Services multiples aux collectivités			3 427 560,36	1,40
RWE AG	EUR	80 346	3 427 560,36	1,40
Télécommunications filaires			10 099 292,42	4,12
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	375 578	10 099 292,42	4,12
Véhicules commerciaux et camions			1 733 772,26	0,71
TORO CO	USD	26 778	1 733 772,26	0,71
Total			244 368 437,86	99,75

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR ETF	246 292 799,93	710 905,44	-	246 292 799,93
Sous total		710 905,44	-	246 292 799,93
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		710 905,44	-	246 292 799,93

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	
	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	244 368 437,86
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	710 905,44
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	5 424 642,96
Autres passifs (-)	-5 516 330,82
Total = actif net	244 987 655,44

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI Greece UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010405431 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI Greece IMI + Coca-Cola 20-35 Net Total Return Index (dividendes nets réinvestis) (l'« Indice de Référence »), libellé en Euros (EUR), et représentatif de la performance des grande, moyenne et petite capitalisations boursières domiciliées et/ou listées en Grèce, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplication indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Le Fonds est éligible au Plan d'Epargne en Actions français (PEA) et investit par conséquent un minimum de 75 % de ses actifs dans des actions de sociétés de l'Union Européenne.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€570	€520
	Rendement annuel moyen	-94,3%	-44,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€5 490	€6 490
	Rendement annuel moyen	-45,1%	-8,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 240	€13 280
	Rendement annuel moyen	12,4%	5,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 430	€20 710
	Rendement annuel moyen	64,3%	15,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2015 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2018 et le 31/03/2023

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2019 et le 31/01/2024

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI GREECE UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Côûts totaux	€45	€301
Incidence des côûts annuels**	0,5%	0,5%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les côûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 6,31% avant déduction des côûts et de 5,84% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES CÔÛTS

	Côûts ponctuels d'entrée ou de sortie	Si vous sortez après 1 an
Côûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de côûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Côûts de sortie*	Nous ne facturons pas de côûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Côûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres côûts administratifs ou d'exploitation	0,45% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les côûts réels au cours de la dernière année.	45,00 EUR
Côûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Côûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les côûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des côûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 15:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les côûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les côûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 11 septembre 2025 le fonds a changé de dénomination de Amundi MSCI India II UCITS ETF à Amundi MSCI India Swap UCITS ETF.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement. L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI India Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'"indice de Référence"), libellé en US Dollars (USD), et représentatif de la performance de marché des grandes et moyennes capitalisations cotées en Inde, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc-(EUR) est de -8,46%. Celle du benchmark est de -7,05% avec une tracking error de 0,04%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc-(USD) est de -2,68%. Celle du benchmark est de -1,18% avec une tracking error de 0,04%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMAZON.COM INC	408 267 622,75	474 612 332,96
TESLA INC	334 806 638,73	322 495 488,71
APPLE INC	336 340 926,25	312 554 910,71
BROADCOM INC	300 506 061,04	299 050 996,53
UNITEDHEALTH GROUP	310 951 464,89	280 967 478,30
MICROSOFT CORP	294 625 153,90	266 820 673,36
JOHNSON & JOHNSON	278 610 802,08	275 953 913,85
ALPHABET INC SHS C	222 378 017,02	253 015 982,94
META PLATFORMS INC	241 269 138,72	231 243 886,82
NVIDIA CORP	211 712 095,52	173 824 640,22

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	- 1 462 168 986,10	
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	98,00

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	-	652 581 547,24
2	Dénomination	-	-	-	-	BANK OF AMERICA
	Montant	-	-	-	-	532 421 663,19
3	Dénomination	-	-	-	-	BNP PARIBAS
	Montant	-	-	-	-	277 165 775,67

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	- 1 462 168 986,10	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	929 747 322,91

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

2	Pays	-	-	-	-	ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE
	Montant	-	-	-	-	532 421 663,19

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	1 462 168 986,10

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

1	Nombre de dépositaires	-
	Dénomination	-
	Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		1 462 168 986,10
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	1 462 168 986,10	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	BANK OF AMERICA
-	BNP PARIBAS
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	1 507 787 140,80	1 378 208 708,65
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	1 507 787 140,80	1 378 208 708,65
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	9 540 022,07
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	1 507 787 140,80	1 387 748 730,72
Créances et comptes d'ajustement actifs	44 247 064,09	19 405 844,98
Comptes financiers	6 924 130,22	1 208 469,58
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	51 171 194,31	20 614 314,56
Total Actif I + II	1 558 958 335,11	1 408 363 045,28

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	1 630 906 515,28	1 090 614 573,33
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	-138 959 351,58	297 215 908,09
Capitaux propres I	1 491 947 163,70	1 387 830 481,42
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	1 491 947 163,70	1 387 830 481,42
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	15 873 314,91	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	15 873 314,91	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	51 137 856,50	20 530 781,28
Concours bancaires	-	1 782,58
Sous-total autres passifs IV	51 137 856,50	20 532 563,86
Total Passifs: I + II + III + IV	1 558 958 335,11	1 408 363 045,28

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	11 203 637,58	20 514 271,35
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	68 686,50	204 654,06
Sous-total Produits sur opérations financières	11 272 324,08	20 718 925,41
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-1 435,80	-14 698,27
Sous-total charges sur opérations financières	-1 435,80	-14 698,27
Total Revenus financiers nets (A)	11 270 888,28	20 704 227,14
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-11 392 317,33	-10 632 453,12
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-11 392 317,33	-10 632 453,12
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-121 429,05	10 071 774,02
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	66 843,21	738 831,86
Sous-total revenus nets I = C + D	-54 585,84	10 810 605,88

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	47 414 199,40	121 362 615,98
Frais de transactions externes et frais de cession	-207 686,09	-162 751,10
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	47 206 513,31	121 199 864,88
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	1 881 307,24	-6 941 065,81
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	49 087 820,55	114 258 799,07
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	-158 378 356,24	131 168 004,58
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-29 307,96	15 935,56
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	-158 407 664,20	131 183 940,14
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-29 584 922,09	40 962 563,00
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	-187 992 586,29	172 146 503,14
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	-138 959 351,58	297 215 908,09

Annexe

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice « MSCI India Net Total Return » (l'« Indicateur de Référence »), libellé en US Dollars (USD), quelle que soit son évolution, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2 %.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	1 491 947 163,70	1 387 830 481,42	896 381 172,65	816 337 888,53	940 974 692,68

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc-(EUR)					
FR0010361683					
Nombre de parts ou actions	39 950 356,00	34 557 482,00	32 148 025,00	27 826 856,00	33 409 882,00
Valeur liquidative unitaire	28,1131	30,7102	24,1193	25,1044	23,4028
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,92	3,83	-1,93	4,00	2,48

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Exprimés en

USD

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Acc-(USD)

FR0010375766

Nombre de parts ou actions	13 119 160,00	10 633 691,00	5 016 433,00	4 690 873,00	6 797 903,00
Valeur liquidative unitaire	32,4478	33,3402	25,494	24,8118	27,0827
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,92	-0,74	0,31	9,51	5,00

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Pour les classes d'actions Acc (EUR) et Acc (USD) : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	1 387 830 481,42	896 381 172,65
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	482 609 092,74	518 047 353,18
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-267 169 831,73	-289 053 623,72
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-121 429,05	10 071 774,02
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	47 206 513,31	121 199 864,88
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	-158 407 664,20	131 183 940,14
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	1,21	0,27
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	1 491 947 163,70	1 387 830 481,42

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc-(EUR)

FR0010361683	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 469 798	348 353 408,41
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-7 076 924	-203 830 196,48
Solde net des souscriptions/rachats	5 392 874	144 523 211,93
Action Acc-(EUR)		En montant
Commissions de souscription acquises		542 766,31
Commissions de rachat acquises		220 647,73
Total des commissions acquises		763 414,04

Action Acc-(USD)

FR0010375766	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	4 716 700	134 255 684,33
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-2 231 231	-63 339 635,25
Solde net des souscriptions/rachats	2 485 469	70 916 049,08
Action Acc-(USD)		En montant
Commissions de souscription acquises		180 784,7
Commissions de rachat acquises		74 061,15
Total des commissions acquises		254 845,85

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0010361683	Action Acc-(EUR)	Capitalisable	EUR	1 123 130 602,74	39 950 356	28,1131
FR0010375766	Action Acc-(USD)	Capitalisable	USD	425 688 074,66	13 119 160	32,4478

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	France +/-	Bermudes +/-	Guernsey +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	1 507 787,14	1 392 209,97	107 556,16	7 092,12	928,89	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	1 462 168,99	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	2 969 956,13	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	
Titres de créances	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	6 924,13	-	-	-	6 924,13	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-	-	-	-	-	
Emprunts	-	-	-	-	-	
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	
Options	N/A	-	-	-	-	
Swaps	N/A	-	-	-	-	
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	
Total	N/A	-	-	-	6 924,13	

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	6 924,13	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	6 924,13	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	JPY +/-	AUD +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	1 400 230,98	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	44 246,06	-	-	-	-
Comptes financiers	5 680,99	0,04	0,03	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-49 876,53	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	1 400 281,50	0,04	0,03	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

Exprimés en milliers d'EUR	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
BANK OF AMERICA	-	-
BNP PARIBAS	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	7 640,29
BANK OF AMERICA	-	6 058,59
BNP PARIBAS	-	2 174,43
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	38 820 292,88
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	5 426 771,21
Total des créances	44 247 064,09
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-41 349 596,41
Frais de gestion	-1 042 071,16
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-8 746 188,93
Total des dettes	-51 137 856,50
Total des créances et dettes	-6 890 792,41

* Autres débiteurs divers = 1 000,22€ de soultes à recevoir sur swap + 5 425 770,99€ (6 262 424,88\$) de soultes à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers = -219 259,09€ de commissions de mouvements + -8 526 929,84€ (-9 841 782,42\$) de soultes à verser sur swap.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont donc facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,85 % par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc-(EUR)

FR0010361683

31/10/2025

Frais fixes	8 538 348,17
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Acc-(USD)

FR0010375766

31/10/2025

Frais fixes	2 853 969,16
Frais fixes en % actuel	0,85
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-54 585,84	10 810 605,88
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-54 585,84	10 810 605,88
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-54 585,84	10 810 605,88

Action Acc-(EUR)

FR0010361683

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-41 092,25	8 266 839,22
Total	-41 092,25	8 266 839,22
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Action Acc-(USD)

FR0010375766

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-13 493,59	2 543 766,66
Total	-13 493,59	2 543 766,66
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	49 087 820,55	114 258 799,07
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	49 087 820,55	114 258 799,07
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	49 087 820,55	114 258 799,07

Action Acc-(EUR)

FR0010361683

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	36 953 087,81	124 577 284,64
Total	36 953 087,81	124 577 284,64
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Action Acc-(USD)

FR0010375766

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	12 134 732,74	-10 318 485,57
Total	12 134 732,74	-10 318 485,57
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées		1 507 787 140,80		101,06
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé		1 507 787 140,80		101,06
Activités minières générales			9 019,10	-
MP MATERIALS CORP	USD	165	9 019,10	-
Aérospatiale			35 608 506,01	2,39
GENERAL ELECTRIC CO	USD	38 754	10 373 460,67	0,70
RTX CORPORATION	USD	42 762	6 613 253,34	0,44
SAFRAN	EUR	60 480	18 621 792,00	1,25
Agences de médias			1 403 382,40	0,09
PUBLICIS GROUPE	EUR	16 168	1 403 382,40	0,09
Assurance immobilière et dommages			15 825 294,40	1,06
ARCH CAP GRP	USD	73 700	5 511 217,29	0,37
ERIE INDEMNITY-A	USD	36 241	9 188 672,88	0,61
TRAVELERS COMPANIES INC	USD	4 382	1 019 834,38	0,07
W.R.BERKLEY CORP.	USD	1 708	105 569,85	0,01
Assurance vie			3 057 087,87	0,20
AFLAC INC	USD	10 774	1 000 576,21	0,06
PRINCIPAL FINANCIAL	USD	28 244	2 056 511,66	0,14
Audiovisuel et divertissements			20 378 638,76	1,37
WALT DISNEY CO/THE	USD	208 853	20 378 638,76	1,37
Automobiles			64 191 010,21	4,30
GENERAL MOTORS	USD	157 851	9 448 904,51	0,63
TESLA INC	USD	138 390	54 742 105,70	3,67
Banques			53 547 804,67	3,59
FIRST HORIZON NATIONAL	USD	67 945	1 257 412,23	0,08
GOLDMAN SACHS GROUP	USD	9 821	6 716 689,28	0,45
JP MORGAN CHASE & CO	USD	49 461	13 332 443,53	0,89
M&T BANK CORPORATION	USD	64 318	10 246 188,41	0,69
PROSPERITY BANCSHS INC	USD	164 141	9 360 388,68	0,63
REGIONS FINANCIAL CORP	USD	5 444	114 143,82	0,01
TRUIST FINANCIAL CORPORATION	USD	120 817	4 671 688,36	0,31
WELLS FARGO & CO	USD	104 164	7 848 850,36	0,53

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Biotechnologie			58 177 845,96	3,90
CHARLES RIVER LABORATORIES	USD	9 317	1 453 571,47	0,10
CVS HEALTH CORP	USD	366 753	24 832 565,37	1,66
GILEAD SCIENCES INC	USD	180 686	18 752 708,32	1,26
JOHNSON & JOHNSON	USD	39 205	6 415 394,52	0,43
MERCK AND CO INC	USD	68 398	5 095 182,85	0,34
MODERNA INC	USD	69 202	1 628 423,43	0,11
Boissons non alcoolisées			45 346 695,49	3,04
COCA-COLA CO	USD	114 079	6 809 948,97	0,46
PEPSICO INC	USD	245 874	31 120 891,23	2,08
PRIMO BRANDS CORP	USD	389 594	7 415 855,29	0,50
Chemins de fer			909 408,70	0,06
NORFOLK SOUTHERN CORP	USD	3 704	909 408,70	0,06
Chimie de base			5 860 088,45	0,39
EASTMAN CHEMICAL CO	USD	7 790	401 716,17	0,03
HUNTSMAN	USD	760 876	5 458 372,28	0,36
Chimie de spécialité			2 240 806,62	0,15
MOSAIC CO THE -WI	USD	94 220	2 240 806,62	0,15
Compagnies aériennes			4 939 845,69	0,33
ALASKA AIR GROUP INC	USD	136 630	4 939 845,69	0,33
Composants et équipements électriques			30 958 536,45	2,07
ARROW ELECTRONICS INC	USD	90 098	8 707 703,95	0,58
LEGRAND	EUR	148 835	22 250 832,50	1,49
Construction individuelle			2 176 480,90	0,15
TOLL BROTHERS INC	USD	18 615	2 176 480,90	0,15
Construction lourde			20 384 723,80	1,37
VINCI SA	EUR	175 882	20 384 723,80	1,37
Défense			4 441 237,20	0,30
THALES SA	EUR	17 988	4 441 237,20	0,30
Distillateurs et viticulteurs			6 574 544,64	0,44
PERNOD RICARD	EUR	77 384	6 574 544,64	0,44
Distributeurs Bricolage			53 792 132,36	3,61
HOME DEPOT INC	USD	163 563	53 792 132,36	3,61
Distributeurs diversifiés			33 639 601,68	2,25
AMAZON.COM INC	USD	158 983	33 639 601,68	2,25
Distributeurs Habillement			4 733 944,26	0,32
TJX COMPANIES INC	USD	38 989	4 733 944,26	0,32
Distributeurs spécialisés			16 109 120,34	1,08
AUTOZONE INC	USD	3 312	10 543 850,42	0,71

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
DOLLAR TREE INC	USD	33 935	2 914 258,53	0,20
ETSY INC	USD	19 622	1 054 032,23	0,07
TRACTOR SUPPLY	USD	22 833	1 070 432,88	0,07
ULTA BEAUTY INC.	USD	1 169	526 546,28	0,03
Distribution de gaz			8 148 033,91	0,55
UGI CORP	USD	281 318	8 148 033,91	0,55
Divertissement			12 128 679,60	0,81
WARNER BROS DISCOVERY INC	USD	623 560	12 128 679,60	0,81
Électricité conventionnelle			3 238 927,00	0,22
CONSTELLATION ENERGY CORP	USD	7 856	2 566 030,15	0,17
DOMINION ENERGY INC	USD	5 802	295 026,32	0,02
EXELON CORP	USD	4 828	192 919,22	0,02
SOUTHERN CO	USD	2 270	184 951,31	0,01
Équipement électronique: contrôle et filtres			4 199 358,86	0,28
CRANE COMPANY	USD	25 510	4 199 358,86	0,28
Équipements de technologie de production			22 313 974,63	1,50
APPLIED MATERIALS INC	USD	62 168	12 555 329,06	0,84
LAM RESEARCH CORP	USD	71 532	9 758 645,57	0,66
Équipements de télécommunications			1 933 133,04	0,13
F5 INC	USD	6 834	1 498 305,06	0,10
HP INC	USD	18 138	434 827,98	0,03
Équipements médicaux			35 002 166,34	2,35
BAXTER INTERNATIONAL INC	USD	13 454	215 296,64	0,02
DANAHER CORP	USD	23 421	4 370 486,03	0,29
DEXCOM INC	USD	175 595	8 857 339,20	0,59
INTUITIVE SURGICAL	USD	33 742	15 619 195,77	1,05
THERMO FISHER SCIE	USD	12 083	5 939 848,70	0,40
Expert en finance			3 189 845,92	0,21
BERKSHIRE HATAW B	USD	1 826	755 491,28	0,05
T ROWE PRICE GROUP INC	USD	27 404	2 434 354,64	0,16
Fournisseurs de données financières			27 068 608,73	1,81
MSCI	USD	53 084	27 068 608,73	1,81
Fournisseurs industriels			2 613 713,09	0,17
FASTENAL CO	USD	73 311	2 613 713,09	0,17
Fournitures médicales			2 174 421,82	0,15
COOPER COMPANIES INC	USD	14 187	859 307,89	0,06
EDWARDS LIFESCIENCES	USD	18 410	1 315 113,93	0,09
Gestion financière			5 839 565,38	0,39
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	12 632	2 848 821,35	0,19

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
FIDELITY NATIONAL INFORM SVCES	USD	55 213	2 990 744,03	0,20
Habillement et accessoires			7 928 505,42	0,53
TAPESTRY INC	USD	83 328	7 928 505,42	0,53
Hôtels			14 964 498,48	1,00
MARRIOTT INTERNATIONAL-A	USD	66 283	14 964 498,48	1,00
Industries diversifiées			20 655 324,69	1,38
DUPONT DE NEMOURS INC	USD	160 060	11 322 906,78	0,76
PARKER-HANNIFIN CORP	USD	7 293	4 883 251,77	0,33
RALLIANT CORPORATION	USD	92 418	3 516 720,29	0,23
VONTIER CORP	USD	27 954	932 445,85	0,06
Internet			92 396 360,88	6,19
ALPHABET INC	USD	188 210	45 852 339,20	3,07
ALPHABET INC SHS C	USD	29 580	7 222 522,61	0,48
COGNIZANT TECH SO-A	USD	59 382	3 749 575,60	0,25
META PLATFORMS INC	USD	54 657	30 702 535,05	2,06
THE TRADE DEESK INC	USD	111 779	4 869 388,42	0,33
Jeux de hasard et d'argent			1 231 536,11	0,08
BOYD GAMING	USD	18 254	1 231 536,11	0,08
Jouets			4 528 129,82	0,30
ELECTRONIC ARTS INC	USD	26 124	4 528 129,82	0,30
Logiciels			188 587 343,23	12,64
ADOBE INC	USD	7 127	2 101 359,70	0,14
AMDOCS	USD	12 724	928 889,48	0,06
APPLOVIN CORP	USD	21 489	11 865 867,59	0,80
CADENCE DESIGN SYSTEMS INC	USD	70 209	20 602 223,37	1,38
DATADOG INC	USD	6 240	880 206,55	0,06
DOUBLEVERIFY HOLDINGS INC	USD	591 990	5 836 810,08	0,39
FORTINET	USD	16 336	1 223 289,27	0,08
INTUIT	USD	3 934	2 275 291,72	0,15
MICROSOFT CORP	USD	111 774	50 145 291,06	3,36
ORACLE CORP	USD	148 057	33 686 751,66	2,26
PALANTIR TECHNOLOGIES INC	USD	287 918	50 007 729,56	3,35
ROPER TECHNOLOGIES INC	USD	10 022	3 873 951,91	0,26
SALESFORCE.COM	USD	2 717	613 008,12	0,04
WORKDAY INC	USD	21 873	4 546 673,16	0,31
Matériaux et accessoires de construction			2 486 554,61	0,17
BUILDERS FIRSTSOURCE	USD	1 549	155 906,54	0,01
VULCAN MATERIALS CO	USD	9 292	2 330 648,07	0,16

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Matériel de production d'énergie renouvelable			8 828 222,49	0,59
ENPHASE ENERGY	USD	239 870	6 340 698,06	0,42
FIRST SOLAR INC	USD	9 101	2 104 852,66	0,14
SEMPRA ENERGY	USD	4 804	382 671,77	0,03
Matériels informatiques			28 339 990,49	1,90
APPLE INC	USD	115 910	27 151 781,93	1,82
NETAPP INC	USD	11 644	1 188 208,56	0,08
Outillage : agriculture			551 140,30	0,04
DEERE & CO	USD	1 378	551 140,30	0,04
Outillage : outils			899 043,23	0,06
LINCOLN ELEC HLDGS	USD	4 426	899 043,23	0,06
Outillage industriel			20 091 650,98	1,35
DOVER CORP	USD	60 218	9 467 300,54	0,64
IDEX CORP	USD	33 583	4 988 859,11	0,33
MUELLER INDUSTRIES	USD	32 357	2 967 974,00	0,20
XYLEM	USD	20 410	2 667 517,33	0,18
Peintures et revêtements			9 047 876,02	0,61
SHERWIN WILLIAMS CO	USD	30 275	9 047 876,02	0,61
Pharmacie			79 599 810,81	5,33
ABBVIE INC	USD	54 196	10 238 170,02	0,68
ELI LILLY & CO	USD	45 121	33 731 680,87	2,26
L'OREAL PRIME 2013	EUR	23 771	8 620 553,15	0,58
PROCTER AND GAMBLE CO	USD	207 317	27 009 406,77	1,81
Pièces détachées d'automobiles			3 403 428,39	0,23
VALEO SA	EUR	283 974	3 403 428,39	0,23
Pipelines			2 618 539,79	0,18
WILLIAMS COMPANIES INC	USD	52 226	2 618 539,79	0,18
Pneus			3 532 690,20	0,24
CIE GENERALE DES ETABLISSEMENTS MICHELIN SA	EUR	127 580	3 532 690,20	0,24
Prestataires de soins de santé			16 999 419,26	1,14
DAVITA INC	USD	13 002	1 340 753,80	0,09
HCA HEALTHCARE RG REGISTERED SHS	USD	10 116	4 028 870,98	0,27
THE CIGNA GROUP	USD	14 343	3 037 231,53	0,20
UNITEDHEALTH GROUP	USD	29 036	8 592 562,95	0,58
Produits alimentaires			20 949 014,78	1,40
PERFORMANCE FOOD GROUP CO	USD	117 885	9 880 605,53	0,66
SMITHFIELD FOODS INC	USD	155 679	2 988 950,48	0,20
TYSON FOODS -A-	USD	181 391	8 079 458,77	0,54

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Radiodiffuseurs et télédiffuseurs			5 249 423,49	0,35
LIBERTY MEDIA CORP	USD	10 913	860 218,97	0,06
LIBERTY MEDIA CORP	USD	57 739	4 389 204,52	0,29
Raffinage et commercialisation du pétrole			1 823 262,14	0,12
VALERO ENERGY CORPORATION	USD	12 411	1 823 262,14	0,12
Réassurance			2 031 233,76	0,14
SCOR SE ACT PROV	EUR	77 292	2 031 233,76	0,14
Restaurants et bars			9 231 792,51	0,62
MC DONALD'S CORP	USD	22 887	5 917 663,67	0,40
SODEXO PRIME DE FIDELITE	EUR	38 896	1 868 563,84	0,12
YUM BRANDS INC	USD	12 072	1 445 565,00	0,10
SCPI : biens immobiliers résidentiels			8 033,82	-
EQUITY RESIDENTIAL REIT	USD	156	8 033,82	-
SCPI bien immobilier industriel et bureautique			527 989,94	0,03
PROLOGIS REIT	USD	4 911	527 989,94	0,03
Semi conducteurs			223 544 873,13	14,98
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	92 121	20 441 890,94	1,37
ANALOG DEVICES INC	USD	139 258	28 248 549,25	1,89
BROADCOM INC	USD	144 222	46 186 776,87	3,10
MARVELL TECHNOLOGY INC	USD	237 903	19 321 631,62	1,29
MICROCHIP TECHNOLOGY INC	USD	16 726	904 554,60	0,06
NVIDIA CORP	USD	575 590	100 980 089,33	6,77
QUALCOMM INC	USD	47 606	7 461 380,52	0,50
Services d'appui professionnels			5 901 077,42	0,40
BOOZ ALLEN HAMILTON HLDG CL A	USD	20 105	1 518 239,30	0,10
EXLSERVICE HOLDINGS	USD	59 627	2 019 940,82	0,14
FTI CONSULTING INC	USD	6 497	928 842,46	0,06
GARTNER	USD	6 665	1 434 054,84	0,10
Services d'élimination des déchets			2 616 009,75	0,17
DARLING INGREDIENTS	USD	94 209	2 616 009,75	0,17
Services d'investissements			3 398 327,50	0,23
CHARLES SCHWAB CORP	USD	34 346	2 812 670,18	0,19
VIRTU FINANCIAL INC	USD	19 402	585 657,32	0,04
Services de loisirs			1 580 899,43	0,11
NORWEGIAN CRUISE LINE HLDGS	USD	81 386	1 580 899,43	0,11
Services de transport			1 232 188,21	0,08
ARKEMA	EUR	3 669	188 953,50	0,01
OLD DOMNION FREIGHT	USD	8 575	1 043 234,71	0,07

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Services financiers aux consommateurs			2 869,47	-
MASTERCARD INC SHS A	USD	6	2 869,47	-
Services financiers hypothécaires			1 274 182,55	0,09
ROCKET COMPANIES INC	USD	88 275	1 274 182,55	0,09
Services immobiliers			6 655 206,38	0,45
HOWARD HUGHES HOLDINGS INC	USD	96 890	6 655 206,38	0,45
Services informatiques			32 546 923,11	2,18
CAPGEMINI SE	EUR	62 245	8 309 707,50	0,56
CDW CORP	USD	31 160	4 302 520,53	0,29
HEWLETT PACKARD ENTERPRISE	USD	325 629	6 889 499,38	0,46
INTL BUSINESS MACHINES CORP	USD	29 168	7 768 614,52	0,52
SERVICENOW INC	USD	6 625	5 276 581,18	0,35
Services multiples aux collectivités			3 813 131,70	0,26
ENGIE SA LOYALTY BONUS 2020	EUR	187 839	3 813 131,70	0,26
Services spécialisés aux consommateurs			18 353 126,32	1,23
COPART	USD	293 182	10 925 106,41	0,73
EBAY INC	USD	40 768	2 871 985,86	0,19
UBER TECHNOLOGIES INC	USD	54 493	4 556 034,05	0,31
Service traitement et d'élimination des déchets			4 573 877,82	0,31
CLEAN HARBORS INC	USD	25 078	4 573 877,82	0,31
Sociétés pétrolières et gazières intégrées			8 388 457,49	0,56
CHEVRON CORP	USD	61 387	8 388 457,49	0,56
Télécommunications filaires			5 417 725,44	0,36
AT&T INC	USD	56 445	1 210 374,07	0,08
IRIDIUM COMMUNICATIONS INC	USD	126 327	2 095 964,35	0,14
ORANGE	EUR	152 612	2 111 387,02	0,14
Transformation des fruits et des céréales			2 418 105,85	0,16
ARCHER-DANIELS MIDLAND CO	USD	46 109	2 418 105,85	0,16
Véhicules commerciaux et camions			11 181 812,42	0,75
ALLISON TRANSMISSION HOLDING	USD	146 411	10 471 519,71	0,70
GENUINE PARTS CO	USD	3 175	350 207,29	0,02
OSHKOSH	USD	3 371	360 085,42	0,03
Voyage et tourisme			16 221 346,89	1,09
AIRBNB INC	USD	18 788	2 059 810,71	0,14
BOOKING HOLDINGS INC	USD	3 219	14 161 536,18	0,95
Total			1 507 787 140,80	101,06

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Valeur actuelle présentée au bilan			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP ETF LYXOR BO	532 421 663,19	-	6 058 591,30	532 421 663,19
SWAP ETF LYXOR BP	277 165 775,67	-	2 174 430,52	277 165 775,67
SWAP ETF LYXOR SG	652 581 547,24	-	7 640 293,09	652 581 547,24
Sous total		-	15 873 314,91	1 462 168 986,10
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	15 873 314,91	1 462 168 986,10

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	1 507 787 140,80
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-15 873 314,91
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	51 171 194,31
Autres passifs (-)	-51 137 856,50
Total = actif net	1 491 947 163,70

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI India Swap UCITS ETF EUR Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010361683 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI India Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'"indice de Référence"), libellé en US Dollars (USD), et représentatif de la performance de marché des grandes et moyennes capitalisations cotées en Inde, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiief.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 360	€3 870
	Rendement annuel moyen	-56,4%	-17,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 950	€8 420
	Rendement annuel moyen	-30,5%	-3,7%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 770	€16 180
	Rendement annuel moyen	7,7%	10,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 200	€23 890
	Rendement annuel moyen	62,0%	19,0%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€85	€699
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11,04% avant déduction des coûts et de 10,10% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	85,00 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI India Swap UCITS ETF USD Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010375766 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 11/09/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI India Net Total Return (dividendes nets réinvestis) (l'"indice de Référence"), libellé en US Dollars (USD), et représentatif de la performance de marché des grandes et moyennes capitalisations cotées en Inde, tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« Tracking Error ») entre les performances du Fonds et celles de l'Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

Le site internet de MSCI (www.msci.com) contient des informations plus détaillées sur les indices MSCI.

Le Fonds vise à atteindre son objectif via une réplification indirecte, à savoir en concluant un ou plusieurs contrat(s) d'échange à terme négocié(s) de gré à gré (instruments financiers à terme, « IFT »).

Le Fonds pourra investir dans un portefeuille diversifié d'actions internationales, dont la performance sera échangée contre celle de l'Indice de Référence par le biais d'IFT.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre la valeur liquidative indicative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 4 sur 7, qui est une classe de risque moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est possible que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 USD			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$4 250	\$3 520
	Rendement annuel moyen	-57,5%	-18,8%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$6 800	\$9 090
	Rendement annuel moyen	-32,0%	-2,3%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 540	\$15 970
	Rendement annuel moyen	5,4%	9,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$17 360	\$23 510
	Rendement annuel moyen	73,6%	18,6%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/08/2024 et le 18/09/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/03/2019 et le 28/03/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/03/2020 et le 31/03/2025

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI INDIA SWAP UCITS ETF

Investissement 10 000 USD		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	\$85	\$690
Incidence des coûts annuels**	0,9%	0,9%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 10,75% avant déduction des coûts et de 9,81% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,85% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	85,00 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 24 mars 2025 le fonds a changé de dénomination de Amundi MSCI New Energy ESG Screened UCITS ETF à Amundi MSCI New Energy UCITS ETF.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy Filtered Net Return en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy Filtered Net Return (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 25,59%. Celle du benchmark est de 26,32% avec une tracking error de 0,17%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Dist est de 25,59%. Celle du benchmark est de 26,32% avec une tracking error de 0,17%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
GE VERNOVA INC	69 483 371,67	36 454 768,11
NEXTERA ENERGY INC	70 245 476,46	14 870 159,68
IBERDROLA SA	16 272 943,68	35 169 594,74
SIEMENS ENERGY AG	2 413 174,74	43 759 301,45
EXELON CORP	43 077 829,49	2 471 623,70
SCHNEIDER ELECTRIC SA	16 202 050,42	15 398 105,78
MURATA MANUFACTURING CO LTD	24 016 070,49	1 562 651,56
EDISON INTERNATIONAL	862 368,85	22 313 785,95
FIRST SOLAR INC	932 576,88	21 244 495,30
LG ENERGY SOLUTION LTD	17 930 552,59	3 402 472,00

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	2,62

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	19 379 818,89	-	-	-	-
% des actifs sous gestion	2,61	-	-	-	-

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON
	Montant	4 355 703,60

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

		Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	BNP PARIBAS	-	-	-	-
	Montant	11 686 392,00	-	-	-	-
2	Dénomination	SOCIETE GENERALE	-	-	-	-
	Montant	4 616 833,09	-	-	-	-
3	Dénomination	CCF	-	-	-	-
	Montant	3 076 593,80	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	20 627 243,60	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	EUR	-	-	-	-
Montant	20 627 243,60	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	589 790,13	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	10 791 404,66	-	-	-	-
1 à 3 mois	2 402 237,23	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	5 387 844,16	-	-	-	-
Ouvertes	208 542,71	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	FRANCE	-	-	-	-
Montant	19 379 818,89	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	19 379 818,89	-	-	-	-

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	1
1 Dénomination	CACEIS
Montant	20 627 243,60

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

L'OPC pourra avoir recours à des techniques de gestion efficace de portefeuille en conformité avec les dispositions de l'article R214-18 du Code Monétaire et Financier et notamment des opérations de cession temporaire de titres financiers.

- Proportion maximale d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet de contrats d'opérations de financement sur titres : jusqu'à 25% des actifs de l'OPC.
- Proportion attendue d'actifs sous gestion pouvant faire l'objet d'opérations de financement sur titres : 10% des actifs de l'OPC.

Les revenus totaux générés au titre des techniques de gestion efficace du portefeuille sont partagé entre le compartiment concerné et l'agent de prêt de titre. Chaque compartiment reçoit 65% tandis que l'agent reçoit 35% de ces revenus. L'ensemble des frais opérationnels directs et indirects liés à ces opérations sont supportés par l'agent, et ont dès lors été exclus des frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

7.1. Revenus

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
OPC (valeur absolue)	149 016,72	-	-	-	-

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		19 379 818,89
- Prêts de titres :	19 379 818,89	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		2 446 889,62
- Change à terme :	-	
- Future :	2 446 889,62	
- Options :	-	
- Swap :	-	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
BNP PARIBAS	SOCIETE GENERALE
CCF	-
SOCIETE GENERALE	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	4 355 703,60
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	16 271 540,00
Total	20 627 243,60
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	149 016,72
- Autres revenus	-
Total des revenus	149 016,72
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	725 570 698,55	627 373 114,93
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	725 570 698,55	627 373 114,93
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	25 817,71	-
Opérations temporaires sur titres (H)	19 379 818,89	113 963 351,12
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	19 379 818,89	113 963 351,12
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	744 976 335,15	741 336 466,05
Créances et comptes d'ajustement actifs	1 952 353,81	3 150 852,67
Comptes financiers	17 995 631,23	122 322 156,80
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	19 947 985,04	125 473 009,47
Total Actif I + II	764 924 320,19	866 809 475,52

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	432 686 178,10	252 178 251,41
Report à nouveau sur revenu net	12 958 980,33	16 040 676,12
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	146 056 761,74	402 074 412,41
Résultat net de l'exercice	151 165 547,52	72 433 474,15
Capitaux propres I	742 867 467,69	742 726 814,09
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	742 867 467,69	742 726 814,09
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	4 355 703,60	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	4 355 703,60	-
Instruments financiers à terme (B)	31 670,59	19 066,91
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	4 387 374,19	19 066,91
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	17 660 975,95	124 063 594,52
Concours bancaires	8 502,36	-
Sous-total autres passifs IV	17 669 478,31	124 063 594,52
Total Passifs: I + II + III + IV	764 924 320,19	866 809 475,52

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	6 934 602,01	9 789 621,00
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	149 016,72	428 725,41
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	46 320,23	192 218,35
Sous-total Produits sur opérations financières	7 129 938,96	10 410 564,76
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-6 595,74
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-36 376,03	-65 194,79
Sous-total charges sur opérations financières	-36 376,03	-71 790,53
Total Revenus financiers nets (A)	7 093 562,93	10 338 774,23
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-3 824 760,91	-4 701 665,72
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-3 824 760,91	-4 701 665,72
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	3 268 802,02	5 637 108,51
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-136 035,84	-207 730,51
Sous-total revenus nets I = C + D	3 132 766,18	5 429 378,00

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	-131 507 082,99	-256 288 377,96
Frais de transactions externes et frais de cession	-246 241,82	-554 474,80
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	-131 753 324,81	-256 842 852,76
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	20 131 587,88	26 728 561,29
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	-111 621 736,93	-230 114 291,47
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	274 935 791,93	328 674 472,96
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	1 106,79	4 212,03
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	274 936 898,72	328 678 684,99
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-15 282 380,45	-31 560 297,37
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	259 654 518,27	297 118 387,62
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	151 165 547,52	72 433 474,15

Annexe

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy Filtered (l'« Indicateur de Référence »), libellé en Dollar (USD), tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de son Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 2%.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	742 867 467,69	742 726 814,09	798 667 288,37	1 425 438 255,07	1 385 895 720,33

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Acc					
FR0014002CG3					
Nombre de parts ou actions	2 670 582,00	3 057 651	745 758	520 032	54 000
Valeur liquidative unitaire	16,5035	13,1412	11,8635	18,3113	22,3313
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-2,39	-3,96	-1,55	2,39	0,17

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Exprimés en

EUR

31/10/2025

31/10/2024

31/10/2023

31/10/2022

29/10/2021

Action Dist

FR0010524777

Nombre de parts ou actions	20 697 531,00	25 947 753	32 042 018	37 215 759	29 771 391
Valeur liquidative unitaire	33,7621	27,0753	24,6495	38,0461	46,5107
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	0,14	0,19	0,22	0,09	0,13
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Dist : La Société de gestion se réserve la possibilité de distribuer, une ou plusieurs fois par an, tout ou partie des sommes distribuables et/ou de les capitaliser.

Classe d'actions Acc : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	742 726 814,09	798 667 288,37
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	31 977 764,97	144 200 249,08
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-173 635 879,58	-270 614 662,84
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	3 268 802,02	5 637 108,51
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	-131 753 323,87	-256 842 852,67
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	274 936 898,72	328 678 684,99
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-4 695 861,02	-6 846 248,86
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	* 42 252,36	** -152 752,49
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	742 867 467,69	742 726 814,09

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

* Autres éléments = 42 252,36 de provision sur récupération fiscale sur titres espagnol.

** Autres éléments : -152 752,49€ de provisions pour récupération fiscale titres espagnols.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014002CG3	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	231 963	3 282 290,63
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-619 032	-7 822 170,63
Solde net des souscriptions/rachats	-387 069	-4 539 880,00
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		1 418,72
Commissions de rachat acquises		5 085,68
Total des commissions acquises		6 504,4

Action Dist

FR0010524777	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	1 079 641	28 695 474,34
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-6 329 863	-165 813 708,95
Solde net des souscriptions/rachats	-5 250 222	-137 118 234,61
Action Dist		En montant
Commissions de souscription acquises		24 741,05
Commissions de rachat acquises		89 632,62
Total des commissions acquises		114 373,67

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014002CG3	Action Acc	Capitalisable	EUR	44 074 093,56	2 670 582	16,5035
FR0010524777	Action Dist	Distribuable	EUR	698 793 374,13	20 697 531	33,7621

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	États-Unis +/-	Espagne +/-	Allemagne +/-	France +/-	Japon +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	725 570,70	305 993,98	71 175,21	69 525,98	58 295,66	55 646,74
Opérations temporaires sur titres	19 379,82	3 257,50	-	190,69	-	3 076,59
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-4 355,71	-	-	-	-4 355,70	-
Hors-bilan						
Futures	2 446,89	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	743 041,70	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	
Titres de créances	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	17 995,63	-	-	-	17 995,63	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-8,50	-	-	-	-8,50	
Emprunts	-	-	-	-	-	
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	
Options	N/A	-	-	-	-	
Swaps	N/A	-	-	-	-	
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	
Total	N/A	-	-	-	17 987,13	

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	17 995,63	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-8,50	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	17 987,13	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'EUR	USD +/-	JPY +/-	KRW +/-	CNH +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	305 993,98	55 646,74	45 573,45	23 018,79	76 906,55
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	3 257,50	3 076,59	-	-	6 753,11
Créances	1 041,07	493,15	-	-	45,42
Comptes financiers	312,74	13,42	-	-	190,90
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-8,39	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	2 446,89	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	313 043,79	59 229,90	45 573,45	23 018,79	83 895,98

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.
Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).
Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés		
BNP PARIBAS	11 686,39	-
SOCIETE GENERALE ADH RGV	4 616,83	-
CCF	3 076,59	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie		
SOCIETE GENERALE ADH RGV	4 355,70	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces		
BNP PARIBAS	-	12 248,01
HSBC HOLDINGS PLC	-	3 211,00
SOCIETE GENERALE PARIS	-	620,00
MORGAN STANLEY LLC	-	192,54

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	-
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	473 024,16
Ventes à règlement différé	1 047 419,43
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	93 520,20
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	338 390,02
Total des créances	1 952 353,81
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-1 008 657,99
Frais de gestion	-362 296,20
Dépôts de garantie	-16 271 540,00
Autres créditeurs divers **	-18 481,76
Total des dettes	-17 660 975,95
Total des créances et dettes	-15 708 622,14

* Autres débiteurs divers = 271 311,99€ de provisions sur récupérations fiscales sur titres espagnols+ revenus sur titres prêtés pour 19 125cad (11 826€) +15 000HKD (1 672,11€) + 9 527 062yen (53 579,92€).

** Autres créditeurs divers = 18 481,76€ de commissions de mouvements.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.), les coûts et les frais encourus au titre de l'utilisation des techniques de gestion efficace de portefeuille et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après):

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment ;
- Les coûts/frais opérationnels directs et indirects liés aux opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais de fonctionnement et autres services TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0014002CG3	31/10/2025
Frais fixes	209 676,88
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

Action Dist	
FR0010524777	31/10/2025
Frais fixes	3 615 084,03
Frais fixes en % actuel	0,60
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Instruments d’entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
-	-	-
Total		-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	3 132 766,18	5 429 378,00
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	3 132 766,18	5 429 378,00
Report à nouveau	12 958 980,33	16 040 676,12
Sommes distribuables au titre du revenu net	16 091 746,51	21 470 054,12

Action Acc

FR0014002CG3

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	185 876,73	293 773,92
Total	185 876,73	293 773,92
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Action Dist

FR0010524777	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	2 897 654,34	4 930 073,07
Report à nouveau du revenu de l'exercice	13 008 215,44	16 246 207,13
Capitalisation	-	-
Total	15 905 869,78	21 176 280,20
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	20 697 531	25 947 753
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	0,14	0,19
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	-111 621 736,93	-230 114 291,47
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	-111 621 736,93	-230 114 291,47
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	146 056 761,74	402 074 412,41
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	34 435 024,81	171 960 120,94

Action Acc

FR0014002CG3

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	-6 588 074,02	-12 392 453,53
Total	-6 588 074,02	-12 392 453,53
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Action Dist

FR0010524777	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	41 023 098,83	184 352 574,47
Capitalisation	-	-
Total	41 023 098,83	184 352 574,47
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	20 697 531	25 947 753
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			721 214 994,95	97,08
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			717 412 631,01	96,57
Activités minières générales			17 679 854,14	2,38
CMOC GROUP LIMITED	CNY	1 124 700	2 334 263,63	0,31
CMOC GROUP LIMITED	HKD	3 900 000	7 312 472,83	0,99
IGO NL	AUD	700 912	2 134 878,44	0,29
PILBARA MINERALS LTD	AUD	3 151 179	5 898 239,24	0,79
Chimie			601 525,45	0,08
TIANQI LITHIUM INDUSTRIES INC SHS A	CNH	92 600	601 525,45	0,08
Chimie de base			11 836 377,58	1,59
ALBEMARLE	USD	103 652	8 821 465,92	1,19
HANWHA CHEMICAL CORP	KRW	117 491	2 186 282,50	0,29
MITSUI CHEMICALS INC	JPY	40 400	828 629,16	0,11
Chimie de spécialité			17 959 847,26	2,42
CNGR ADVANCED MAT CO LTD	CNH	69 500	389 243,96	0,05
ECOVYST INC	USD	109 943	780 136,17	0,11
FLAT GLASS GROUP CO LTD	CNH	142 400	320 640,35	0,04
JOHNSON MATTHEY PLC	GBP	166 708	4 046 006,67	0,55
LG CHEM	KRW	51 397	12 423 820,11	1,67
Composants électriques			55 999 605,80	7,54
PLUG POWER	USD	883 737	2 059 653,90	0,28
SCHNEIDER ELECTRIC SA	EUR	219 179	53 939 951,90	7,26
Composants et équipements électriques			58 384 151,62	7,86
DYNAPACK INTL TECHNOLOGY	TWD	152 000	1 315 173,51	0,18
LS INDUSTRIAL SYSTEMS LTD	KRW	15 821	4 185 076,86	0,56
MURATA MANUFACTURING CO LTD	JPY	1 744 200	33 273 249,07	4,48
SIMPLO TECHNOLOGY	TWD	175 000	1 728 729,96	0,23
TAIYO YUDEN CO LTD	JPY	128 621	3 183 510,86	0,43
VOLTRONIC POWER TECHNOLOGY CORP	TWD	75 000	2 557 688,92	0,34
YAGEO	TWD	1 729 992	12 140 722,44	1,64
Construction lourde			4 928 832,00	0,66
ACCIONA SA	EUR	25 671	4 928 832,00	0,66

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Eau			277 536,83	0,04
NORTHLAND POWER INC	CAD	17 512	277 536,83	0,04
Électricité alternative			39 480 236,04	5,31
CHINA THREE GORGES RENEWABLES GROUP CO LTD	CNH	1 900 500	982 558,85	0,13
CLEARWAY ENERGY INC	USD	38 864	1 009 817,50	0,14
CLEARWAY ENERGY INC	USD	87 037	2 407 807,49	0,32
EDP RENOVAVEIS	EUR	330 424	4 189 776,32	0,56
EDP S.A	EUR	3 271 618	14 100 673,58	1,90
ERG SPA	EUR	24 281	542 923,16	0,07
NEXTERA ENERGY PARTNERS	USD	96 533	824 653,77	0,11
ORMAT TECHNOLOGIES	USD	43 163	3 977 861,99	0,53
ORSTED SH	DKK	175 112	2 715 605,53	0,37
SUNRUN INC	USD	221 947	3 992 046,20	0,54
VERBUND A	EUR	70 747	4 736 511,65	0,64
Électricité conventionnelle			213 031 014,14	28,68
BKW AG	CHF	21 901	4 252 323,03	0,58
DRAX GROUP PLC	GBP	372 472	3 059 235,56	0,41
EDISON INTERNATIONAL	USD	402 882	19 330 796,36	2,60
EXELON CORP	USD	1 052 517	42 056 908,72	5,66
IBERDROLA SA	EUR	3 083 857	54 167 948,21	7,29
NEXTERA ENERGY INC	USD	735 370	51 861 997,92	6,98
PG&E CORP	USD	2 291 251	31 682 867,75	4,27
REDEIA CORPORACION SA	EUR	424 019	6 618 936,59	0,89
Équipements électroniques			18 422 368,41	2,48
LANDIS GYR HOLDINGS LTD	CHF	26 782	1 685 166,05	0,23
SAMSUNG SDI	KRW	65 427	12 811 297,90	1,72
YAMATAKE CORP	JPY	458 500	3 925 904,46	0,53
Industries diversifiées			61 723 084,07	8,31
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	519	54 235,50	0,01
GE VERNOVA INC	USD	121 643	61 668 848,57	8,30
Matériaux diversifiés			431 077,16	0,06
SHANGHAI PUTAILAI NEW ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNH	121 234	431 077,16	0,06
Matériel de production d'énergie renouvelable			146 142 435,65	19,67
AMERESCO	USD	36 252	1 241 274,51	0,17
AMERICAN SUPERCONDUCTOR CORP	USD	41 694	2 139 608,06	0,29
ARRAY TECHNOLOGIES INC	USD	163 743	1 228 569,03	0,16
BORALEX A	CAD	91 375	1 591 095,72	0,21
CHINA CONCH VENTURE HOLDINGS	HKD	1 388 000	1 503 936,15	0,20

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
ENPHASE ENERGY	USD	133 623	3 532 176,17	0,47
FIRST SOLAR INC	USD	106 582	24 649 973,21	3,32
FLUENCE ENERGY INC	USD	77 308	1 406 574,25	0,19
JINKO SOLAR CO LTD	CNY	713 223	504 713,70	0,07
NEXTRACKER INC	USD	149 653	13 124 135,04	1,77
NORDEX	EUR	131 230	3 356 863,40	0,45
SHOALS TECHNOLOGIES GROUP INC	USD	176 838	1 610 264,58	0,22
SIEMENS ENERGY AG	EUR	616 674	66 169 120,20	8,91
SOLAREEDGE TECHNOLOGIES INC	USD	59 887	1 820 685,18	0,24
SOLARIA ENERGIA Y MEDIO AMBIENTE SA	EUR	84 676	1 269 716,62	0,17
SUNGROW POWER SUPPLY CO LTD	CNH	127 653	2 947 331,60	0,40
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	912 809	16 129 894,41	2,17
XINYI SOLAR HOLDINGS LTD	HKD	4 802 341	1 916 503,82	0,26
Métaux non ferreux			13 278 420,03	1,79
GANFENG LITHIUM GROUP CO LTD	CNH	97 342	817 291,51	0,11
MITSUI KINZOKU COMPANY LIMITED	JPY	57 800	5 123 032,81	0,69
SUMITOMO METAL MINING CO LTD	JPY	257 000	7 338 095,71	0,99
Outillage : spécialisé			24 765 858,81	3,33
BLOOM ENERGY CORP	USD	216 289	24 765 858,81	3,33
Pièces détachées d'automobiles			29 045 771,87	3,91
CONTEMPORARY AMPEREX TECHNOLOGY CO LTD	CNH	277 093	13 104 488,24	1,76
GS YUASA	JPY	81 300	1 974 314,20	0,27
LG ENERGY SOLUTION LTD	KRW	48 558	13 966 969,43	1,88
Produits ménagers non durables			1 898 544,86	0,26
EVE ENRGY CO LTD	CNH	131 600	1 331 608,54	0,18
SUNWODA ELECTRONIC CO LTD-A	CNH	130 000	566 936,32	0,08
Semi conducteurs			1 526 089,29	0,20
LONGI GREEN ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNH	496 900	1 276 024,45	0,17
TCL ZHONGHUAN RENEWABLE ENERGY TECHNOLOGY CO LTD	CNH	217 300	250 064,84	0,03
Actions et valeurs assimilées non négociées sur un marché réglementé			3 802 363,94	0,51
Électricité alternative			3 802 363,94	0,51
CONTACT ENERGY	NZD	822 302	3 802 363,94	0,51
Titres reçus en garantie			4 355 703,60	0,59
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			4 355 703,60	0,59
Habillement et accessoires			4 355 703,60	0,59
LVMH MOET HENNESSY LOUIS VUITTON SE	EUR	7 116	4 355 703,60	0,59

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-4 355 703,60	-0,59
Créances représentatives de titres prêtés			19 379 767,89	2,61
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			19 379 767,89	2,61
Chimie de base			4 687 660,74	0,63
ALBEMARLE	USD	18 930	1 611 067,31	0,22
MITSUI CHEMICALS INC	JPY	150 000	3 076 593,43	0,41
Eau			4 041 336,88	0,55
NORTHLAND POWER INC	CAD	255 000	4 041 336,88	0,55
Électricité alternative			2 303 354,40	0,31
ERG SPA	EUR	32 945	736 650,20	0,10
ORMAT TECHNOLOGIES	USD	17 000	1 566 704,20	0,21
Industries diversifiées			5 365 239,00	0,72
ELIA TRANSMISSION BELGIUM NV	EUR	51 342	5 365 239,00	0,72
Matériel de production d'énergie renouvelable			2 982 176,87	0,40
CHINA CONCH VENTURE HOLDINGS	HKD	150 000	162 529,12	0,02
ENPHASE ENERGY	USD	3 016	79 724,62	0,01
NORDEX	EUR	7 333	187 578,14	0,03
SIEMENS ENERGY AG	EUR	29	3 111,70	-
VESTAS WIND SYSTEM A/S	DKK	144 264	2 549 233,29	0,34
Indemnités sur titres prêtés			51,00	-
Total			740 594 813,84	99,69

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Valeur actuelle présentée au bilan			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
MSCI WORLD INDE 1225	20	25 817,71	-	2 446 889,62
Sous total		25 817,71	-	2 446 889,62
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		25 817,71	-	2 446 889,62

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	740 594 813,84
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	25 817,71
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	19 947 985,04
Autres passifs (-)	-17 701 148,90
Total = actif net	742 867 467,69

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI New Energy UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014002CG3 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy Filtered (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD) tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundi-etf.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marché lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Le score ESG des entreprises est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations collectés/calculés selon des méthodes propres à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes.

L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplification directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundi-etf.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundi-etf.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

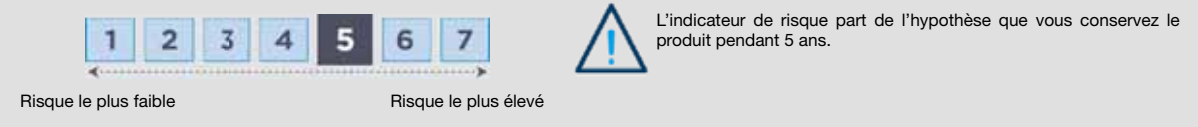
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépôtair : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 190	€2 910
	Rendement annuel moyen	-58,1%	-21,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 460	€5 350
	Rendement annuel moyen	-35,4%	-11,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 540	€18 140
	Rendement annuel moyen	5,4%	12,6%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 530	€27 540
	Rendement annuel moyen	65,3%	22,5%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 27/03/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

– 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€68	€631
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,42% avant déduction des coûts et de 12,65% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI New Energy UCITS ETF Dist

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0010524777 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 02/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Le Fonds est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Fonds est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy Filtered (l'« Indice de Référence »), libellé en Dollar (USD) tout en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre les performances du Fonds et celles de son Indice de Référence.

Le niveau anticipé de Tracking Error, dans des conditions normales de marché, est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents.

Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG.

L'indice de référence s'appuie sur une approche "Best-in-class", autrement dit, les sociétés du quartile inférieur par note ESG ajustée du secteur sont exclues de l'univers du thème. L'approche Best-in-Class vise à privilégier les sociétés les plus performantes au sein d'un univers, d'un secteur ou d'une classe. Avec ce filtre « Best-in-Class », le Compartiment suit une approche extra-financière engageante permettant de réduire d'au moins 20 % la taille de l'Univers d'Investissement (en nombre d'émetteurs).

La méthodologie de la notation ESG est basée sur des questions ESG clés y compris, entre autres, le stress hydrique, les émissions de carbone, la gestion du personnel ou l'éthique commerciale.

Pour plus d'informations sur les objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), généraux et spécifiques, visés par le Compartiment, veuillez-vous référer au Code de Transparence du Compartiment disponible sur <https://amundiETF.com/>.

Les limites de la méthodologie de l'indice de référence sont décrites dans le prospectus du fonds au travers des facteurs de risque tels que le risque de marche lié aux controverses et les risques liés aux méthodologies ESG et au calcul du score ESG.

Le score ESG des entreprises est calculé par une agence de notation ESG, à l'aide de données brutes, de modèles et d'estimations collectés/calculés selon des méthodes propres à chaque fournisseur. En raison du manque de normalisation et du caractère unique de chaque méthodologie, les informations fournies peuvent être incomplètes.

L'évaluation des risques de durabilité est complexe et peut être basée sur des données ESG difficiles à obtenir, incomplètes, estimées, périmées et/ou matériellement inexactes. Même lorsqu'elles sont identifiées, il n'y a aucune garantie que ces données seront correctement évaluées.

Des informations supplémentaires sur les indices MSCI sont disponibles sur le site internet de MSCI (www.msci.com).

Le fonds vise à atteindre son objectif via une méthode de réplique directe, à savoir en investissant principalement dans les composants de l'Indice de Référence.

Afin d'optimiser la réplique de l'Indice de Référence, le Fonds pourra avoir recours à une technique d'échantillonnage ainsi qu'à des opérations de cessions temporaires garanties de titres.

L'éventuelle utilisation de ces techniques est indiquée sur le site amundiETF.com.

La composition actualisée du portefeuille de titres détenu par le Fonds est mentionnée sur le site amundiETF.com.

En outre, la valeur liquidative figure sur les pages Reuters et Bloomberg du Fonds et peut également être mentionnée sur les sites Internet des places de cotation du Fonds.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement et à percevoir des revenus sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Conformément aux dispositions du prospectus, les revenus et plus-values de cessions pourront être capitalisés ou distribués par décision de la SICAV.

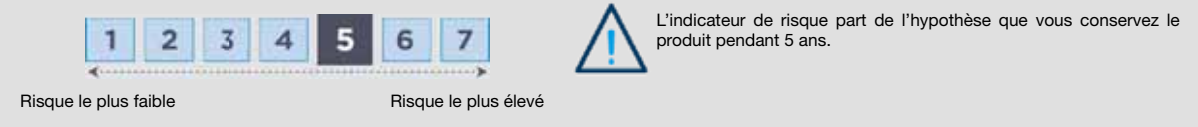
Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.
La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 5 sur 7, qui est une classe de risque entre moyenne et élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre moyen et élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€4 190	€2 910
	Rendement annuel moyen	-58,1%	-21,9%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€6 460	€5 350
	Rendement annuel moyen	-35,4%	-11,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 540	€18 250
	Rendement annuel moyen	5,4%	12,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€16 640	€27 800
	Rendement annuel moyen	66,4%	22,7%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/10/2021 et le 27/03/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2020

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 29/01/2016 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

– qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€68	€634
Incidence des coûts annuels**	0,7%	0,8%

* Période de détention recommandée.
** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 13,56% avant déduction des coûts et de 12,79% après cette déduction.
Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 EUR
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	60,00 EUR
Coûts de transaction	0,09% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	8,63 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 18:30 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit : Amundi MSCI New Energy Identifiant d'entité juridique : 9695008U0BHDZBWYFV02

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ Oui	☒ Non
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 69,99 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☒ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier sont satisfaites grâce au suivi du rendement total net filtré de l'indice MSCI ACWI IMI New Energy ESG. L'objectif d'investissement du produit est de répliquer un indice, qui est basé sur un indice mère. À chacune des dates de rééquilibrage de l'indice, au moins 20 % des composantes de l'indice mère ont été retirées en fonction de critères de durabilité, basés entre autres sur des notations environnementales, sociales et de gouvernance (« ESG »).

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière

● Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

A la fin de la période, le score MSCI ESG de l'indice est : **7.467**.

● **...et par rapport aux périodes précédentes?**

Au cours de la période précédente, le score MSCI ESG pour l'indice de référence était 7.074.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

- ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

- ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

La taxinomie de l’UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l’UE et s’accompagne de critères spécifiques de l’Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s’applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l’Union européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l’Union Européenne en matière d’activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d’investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: **du 01/11/2024 au 31/10/2025**

Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d’actifs
SIEMENS ENERGY AG	Industrie	Biens d'équipement	Allemagne	8,91 %
GE VERNOVA INC	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	8,30 %
IBERDROLA SA	Services publics	Services publics d'électricité	Espagne	7,29 %
SCHNEIDER ELECT SE	Industrie	Biens d'équipement	France	7,26 %
NEXTERA ENERGY INC	Services publics	Services publics d'électricité	États-Unis	6,98 %

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

EXELON CORP	Services publics	Services publics d'électricité	États-Unis	5,66 %
MURATA MANUFACT	Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	Japon	4,48 %
P G & E CORP	Services publics	Services publics d'électricité	États-Unis	4,26 %
BLOOM ENERGY CORPORATION	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	3,33 %
FIRST SOLAR INC	Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	États-Unis	3,32 %
EDISON INTERNATIONAL	Services publics	Services publics d'électricité	États-Unis	2,60 %
VESTAS WIND SYSTEMS A/S	Industrie	Biens d'équipement	Danemark	2,51 %
EDP SA	Services publics	Services publics d'électricité	Portugal	1,90 %
LG ENERGY SOLUTION	Industrie	Biens d'équipement	Corée	1,88 %
NEXTRACKER INC-CL A	Industrie	Biens d'équipement	États-Unis	1,77 %

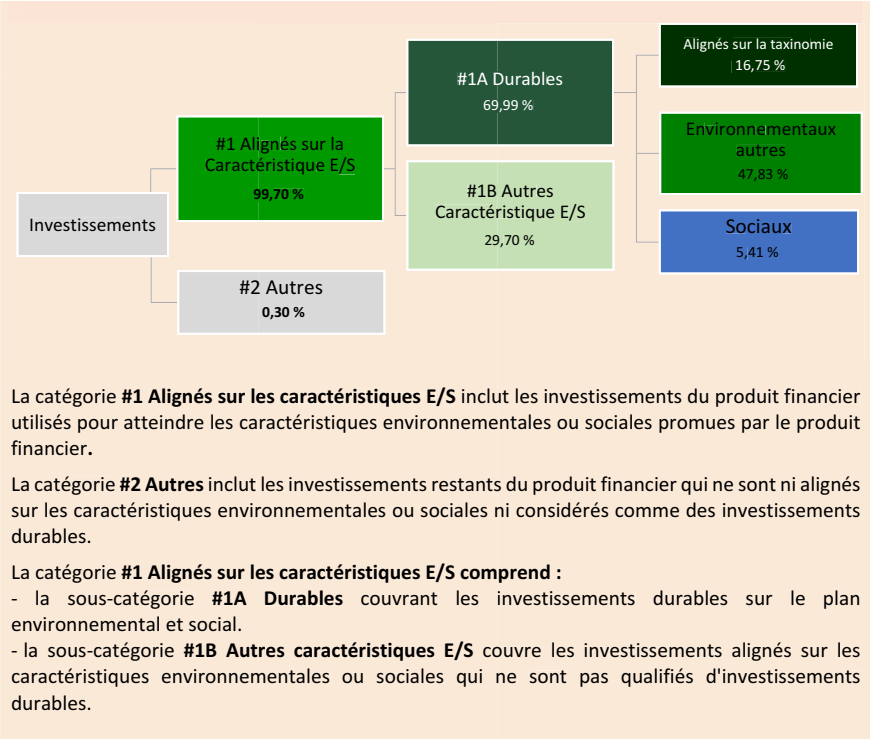


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

Le fonds a investi 69,99 % dans des investissements liés à la durabilité.

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Quelle était l'allocation des actifs?



AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Industrie	Biens d'équipement	39,88 %
Services publics	Services publics d'électricité	32,71 %
Technologies de l'info.	Technologie, Matériel et équipement	9,43 %
Matériaux	Chimie	4,80 %
Technologies de l'info.	Semi-conducteurs & Equipement de fabrication	4,62 %
Matériaux	Métaux et mines.	4,06 %
Services publics	Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable	3,93 %
Conso Cyclique	Automobiles & Composants	0,27 %
Forex	Forex	0,00 %
Autres	Autres	0,00 %
Liquidités	Liquidités	0,31 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:
- du **chiffre d'affaires** pour



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 16,75 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;

- des dépenses d'investissement (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹ ?**

☒ Oui:

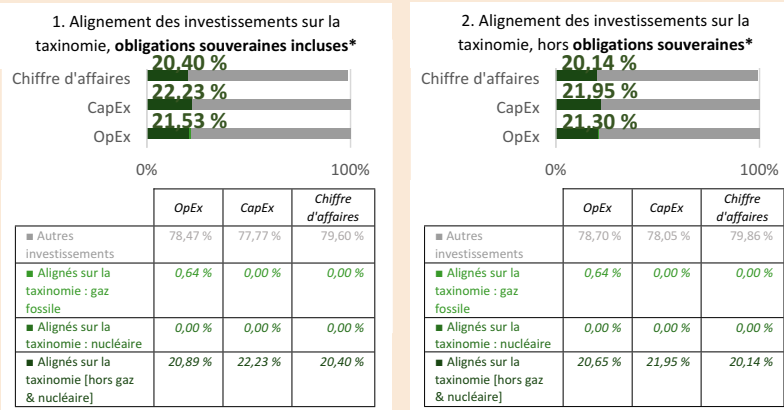
☒ Dans le gaz fossile

☐ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Ce graphique représente 99,6 % des investissements totaux.

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de

- **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/10/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF

contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

était de 13,09 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 15,64 %



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **47,83 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

La part des investissements durables sur le plan social était de **5,41 %** à la fin de la période.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres», quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.

AMUNDI MSCI NEW ENERGY UCITS ETF



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promeut.

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?*

"L'Indicateur de Référence vise à représenter la performance de titres dont les activités sont liées au développement de nouveaux produits et services dans les secteurs des sources alternatives d'énergies, de l'efficacité énergétique, des batteries et des technologies de réseaux intelligents. Il exclut les sociétés accusant un retard sur le plan environnemental, social et de gouvernance ("ESG") par rapport à l'univers du thème, notamment sur la base d'une note ESG"

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Rapport d'activité

Entre octobre 2024 et octobre 2025, les marchés financiers ont évolué dans un environnement contrasté, marqué par un assouplissement progressif des politiques monétaires, une inflation encore résistante dans certains secteurs, et des tensions géopolitiques persistantes. Au début de la période, les investisseurs ont été dominés par les anticipations concernant les banques centrales. La Réserve fédérale américaine a amorcé un cycle de baisse de taux, ce qui a soutenu les actifs risqués et amélioré le sentiment de marché. De son côté, la Banque Centrale Européenne a également ajusté sa politique monétaire, mais dans un contexte d'inflation des services encore élevée et de fragilités budgétaires dans certains pays de la zone euro. Cette divergence de rythme entre les deux institutions a entraîné des mouvements notables sur les devises, le dollar s'étant globalement renforcé avant de se stabiliser durant la seconde partie de la période. Les marchés actions ont affiché de bonnes performances sur l'ensemble de la période. Les baisses de taux, la résilience des bénéfices d'entreprise et l'engouement autour des technologies liées à l'intelligence artificielle ont soutenu les indices, en particulier aux États-Unis. Les marchés émergents ont également bénéficié d'un regain d'intérêt, grâce à la détente monétaire globale et à une meilleure visibilité sur la croissance. Néanmoins, la volatilité est restée présente, notamment lors des épisodes de tensions commerciales et politiques, qui ont régulièrement rappelé la vulnérabilité des valorisations.

Sur le marché obligataire, l'année a été marquée par des mouvements importants sur les taux souverains. Les rendements ont d'abord augmenté en réaction à des chiffres d'inflation plus élevés que prévu, avant de se détendre progressivement avec la normalisation des politiques monétaires. Les spreads souverains au sein de la zone euro se sont écartés à certains moments, en particulier pour les pays fortement endettés, révélant une sensibilité accrue aux annonces budgétaires nationales. Parallèlement, le rôle grandissant des investisseurs non bancaires — tels que les fonds et assureurs — a contribué à une dynamique de marché plus complexe et parfois plus volatile. Sur le segment des devises et des matières premières, le dollar est resté une devise refuge, profitant des tensions géopolitiques et du différentiel de taux. L'euro a souffert périodiquement de perspectives de croissance inférieures et d'inquiétudes budgétaires. L'or, quant à lui, a continué de jouer son rôle de valeur refuge, soutenu par l'incertitude globale et par les attentes de taux plus bas qui réduisent son coût d'opportunité. Les matières premières énergétiques ont connu des hausses ponctuelles liées à des épisodes géopolitiques, alimentant parfois des craintes sur l'inflation. La période a par ailleurs été marquée par une montée des risques financiers structurels : valorisations élevées sur de nombreux segments, fragilité des dettes souveraines dans certains pays, et exposition accrue des marchés aux acteurs non bancaires, dont les comportements peuvent amplifier les cycles. Malgré un climat de marché relativement favorable, ces éléments soulignent la nécessité d'une vigilance accrue.

Dans ce contexte, le fonds affiche une solide performance de 10.3% sur la période. Le fonds a en effet bien suivi la hausse des marchés actions au cours de la période grâce à une allocation plus importante en actions qu'en obligations. Le fonds a aussi mis un accent important sur la diversification dans un marché fortement dominé par le thème de l'Intelligence Artificielle et le poids important de cette thématique dans les indices américains. Le fonds a donc diversifié ses investissements en allant chercher des marchés moins chers tels que les marchés émergents (Inde, Chine) ou encore l'Europe via le secteur bancaire.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Capi est de 10,30%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI DIVERSIFIES MONDE Z	5 551 373,68	5 694 616,83

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Informations spécifiques

- La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la notice d'information et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Droit de vote

Le compartiment étant nourricier (c'est-à-dire investi en totalité et en permanence en parts d'un seul OPC maître, et à titre accessoire en liquidités), c'est la politique de vote de son fonds maître qu'il convient de considérer.

Vous pouvez vous reporter à cette politique et au rapport d'exercice des droits de vote relatif sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com, rubrique « à propos de Amundi ».

Swing Pricing

Le Swing Pricing est un mécanisme d'ajustement de la valeur liquidative d'un OPC. En cas de souscriptions et/ou de rachats significatifs dans l'OPC, ce mécanisme permet d'ajuster la valeur liquidative à la hausse ou à la baisse selon la variation du solde net des souscriptions/rachats afin de protéger les porteurs actuels de l'effet de dilution généré par les coûts de réaménagement du portefeuille.

Ce mécanisme de Swing Pricing se traduit par une répartition différente des coûts entre les investisseurs présents et les investisseurs entrants/sortants. Son déclenchement ne génère pas de coûts supplémentaires pour les investisseurs déjà présents dans l'OPC concerné.

Les coûts de réaménagement du portefeuille (frais de transaction, taxes, coûts de liquidité...) liés aux souscriptions/rachats sont supportés par les investisseurs entrants ou sortants ayant généré des mouvements de souscriptions/rachats importants.

La mise en œuvre du Swing Pricing n'entraîne pas de changement des modalités de souscriptions / rachats.

La méthode de Swing Pricing appliquée par le groupe Amundi est celle avec seuil de déclenchement : le Swing Pricing sera appliqué sur la valeur liquidative, uniquement lorsque le solde net de souscriptions / rachats aura atteint un seuil prédéfini.

Si le seuil de déclenchement est atteint, la valeur liquidative est « swinguée » i.e. sa valeur est ajustée d'un montant déterminé par un facteur d'ajustement apporté à la valeur liquidative : le facteur de swing

L'ajustement de la valeur liquidative se fait à la hausse en cas de collecte nette positive (souscriptions > rachats) ou à la baisse en cas de collecte nette négative (rachats > souscriptions).

En raison de l'application du Swing Pricing, la volatilité de l'OPC peut ne pas provenir uniquement des actifs détenus en portefeuille.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Le niveau du seuil de déclenchement ainsi que le facteur d'ajustement de la valeur liquidative sont déterminés par la Société de gestion, et ils sont revus a minima sur un rythme trimestriel.

La connaissance des paramètres ou informations de nature à déclencher le Swing Pricing peuvent créer des situations de conflit d'intérêt. Ceux-ci sont prises en compte dans la cartographie des risques de conflit d'intérêt d'Amundi. Ces paramètres sont par conséquent confidentiels et non communicables de manière à préserver l'intérêt des investisseurs.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* *Appelé en anglais Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Néant.

Comptes annuels

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	33 156 047,17	29 755 626,80
OPCVM	33 156 047,17	29 755 626,80
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	33 156 047,17	29 755 626,80
Créances et comptes d'ajustement actifs	125 014,21	81 546,99
Comptes financiers	113 558,60	190 992,29
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	238 572,81	272 539,28
Total Actif I + II	33 394 619,98	30 028 166,08

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	30 129 730,49	26 737 482,35
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	3 104 527,22	3 181 339,53
Capitaux propres I	33 234 257,71	29 918 821,88
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	33 234 257,71	29 918 821,88
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	160 362,27	109 344,20
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	160 362,27	109 344,20
Total Passifs: I + II + III + IV	33 394 619,98	30 028 166,08

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	2 940,82	6 257,20
Sous-total Produits sur opérations financières	2 940,82	6 257,20
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-146,95	-4,03
Sous-total charges sur opérations financières	-146,95	-4,03
Total Revenus financiers nets (A)	2 793,87	6 253,17
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-374 336,79	-352 880,89
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-374 336,79	-352 880,89
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A - B	-371 542,92	-346 627,72
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	252,88	9,34
Sous-total revenus nets I = C + D	-371 290,04	-346 618,38

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	422 132,24	127 711,62
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-22,46
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	422 132,24	127 689,16
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	-2 821,21	-3 184,75
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	419 311,03	124 504,41
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	3 117 620,43	3 341 911,84
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	3 117 620,43	3 341 911,84
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	-61 114,20	61 541,66
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	3 056 506,23	3 403 453,50
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	3 104 527,22	3 181 339,53

Annexe

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le compartiment est un fonds nourricier de gestion active et n'est pas géré en référence à un indice.

L'objectif de gestion du Compartiment est identique à l'objectif de gestion de l'OPCVM MAÎTRE décrit dans la section « INFORMATIONS RELATIVES A L'OPCVM MAÎTRE ».

La performance du Compartiment différera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais supportés par le Compartiment et/ou en raison de la détention de liquidités par le Compartiment.

INFORMATIONS RELATIVES A L'OPCVM MAÎTRE

Objectif d'investissement :

L'objectif de gestion de l'OPCVM MAÎTRE vise à obtenir une appréciation du capital en captant la performance de différentes classes d'actifs mondiaux en investissant dans des OPCVM indiciels cotés (« UCITS ETF »), tout en limitant la volatilité annuelle moyenne de l'OPCVM MAÎTRE autour de 7%.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	33 234 257,71	29 918 821,88	25 965 849,81	24 852 669,07	28 990 949,38

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
-----------------	------------	------------	------------	------------	------------

Action Capi					
FR0013431129					
Nombre de parts ou actions	266 955,576	265 086,767	257 435,63	243 612,686	247 128,619
Valeur liquidative unitaire	124,49	112,86	100,86	102,01	117,31
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,18	-0,84	-2,19	-1,58	-0,17

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Swing Pricing

En tant que nourricier de AMUNDI DIVERSIFIES MONDE le Compartiment supporte le mécanisme anti-dilution connu sous le nom de « swing pricing » mis en oeuvre au niveau de l'OPCVM MAÎTRE.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Capi : Capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	29 918 821,88	25 965 849,81
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	5 611 587,25	7 490 796,05
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-5 464 361,17	-6 660 797,29
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-371 542,92	-346 627,72
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	422 132,24	127 689,16
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	3 117 620,43	3 341 911,84
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	0,03
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	33 234 257,71	29 918 821,88

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Capi

FR0013431129	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	48 669,9	5 611 587,25
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-46 801,091	-5 464 361,17
Solde net des souscriptions/rachats	1 868,809	147 226,08
Action Capi		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0013431129	Action Capi	Capitalisable	EUR	33 234 257,71	266 955,576	124,49

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	
Obligations	-	-	-	-	-	
Titres de créances	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	113,56	-	-	-	113,56	
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	
Comptes financiers	-	-	-	-	-	
Emprunts	-	-	-	-	-	
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	
Options	N/A	-	-	-	-	
Swaps	N/A	-	-	-	-	
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	
Total	N/A	-	-	-	113,56	

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	113,56	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	113,56	-	-	-	-	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.

Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).

Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
FR0010755769	AMUNDI DIVERSIFIES MONDE Z	Amundi Asset Management	Mixte	France	EUR	33 156 047,17
Total						33 156 047,17

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	3 002,87
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	122 011,34
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	125 014,21
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-123 672,42
Achats à règlement différé	-2 970,93
Frais de gestion	-33 718,92
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-160 362,27
Total des créances et dettes	-35 348,06

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Frais du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au COMPARTIMENT	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	1.20% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) ⁽²⁾	Actif net	1.10% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

⁽²⁾ incluant les frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) facturés à l'OPCVM MAÎTRE.

Frais facturés à l'OCVM MAÎTRE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.1% TTC
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	1.00% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	0.10% TTC sur les parts de UCITS ETF 0.10% TTC sur les ETN 0.10% TTC sur les paniers d'actions

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Action Capi	
FR0013431129	31/10/2025
Frais fixes	374 336,79
Frais fixes en % actuel	1,20
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Instruments d'entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements			
	FR0010755769	AMUNDI DIVERSIFIES MONDE Z	33 156 047,17
Total			33 156 047,17

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-371 290,04	-346 618,38
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-371 290,04	-346 618,38
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-371 290,04	-346 618,38

Action Capi

FR0013431129

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-371 290,04	-346 618,38
Total	-371 290,04	-346 618,38
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	419 311,03	124 504,41
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	419 311,03	124 504,41
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	419 311,03	124 504,41

Action Capi

FR0013431129

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	419 311,03	124 504,41
Total	419 311,03	124 504,41
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			33 156 047,17	99,76
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			33 156 047,17	99,76
AMUNDI DIVERSIFIES MONDE Z	EUR	235 449,845	33 156 047,17	99,76
Total			33 156 047,17	99,76

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Libellé instrument	Montant de l'exposition en Euro (*)					
	Valeur actuelle présentée au bilan		Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
		Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	33 156 047,17
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	238 572,81
Autres passifs (-)	-160 362,27
Total = actif net	33 234 257,71

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.
Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE - EUR (C)

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0013431129 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 30/04/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : Le Compartiment est un fonds nourricier de gestion active et n'est pas géré en référence à un indice.

Le Compartiment est un fonds nourricier, à ce titre, le Compartiment investit en permanence au minimum 85% ou plus de ses actifs dans les parts du fonds AMUNDI DIVERSIFIES MONDE, qui est un fonds commun de placement (FCP) de droit français, ci-après dénommé l'« OPCVM MAÎTRE ».

La classe de parts de l'OPCVM MAÎTRE investie par le Fonds est la classe de parts « Z – (EUR) » dont le code ISIN est FR0010755769.

A titre accessoire, le Fonds pourra également détenir des liquidités.

La performance du Fonds diffèrera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais de gestion financière supportés par le Fonds et/ou en raison de la détention de liquidités par le Fonds.

L'OPCVM MAÎTRE est un fonds de fonds dont l'objectif de gestion vise à obtenir une appréciation du capital en captant la performance de différentes classes d'actifs mondiaux (actions, obligations, matières premières et devises) en investissant dans des OPCVM indiciels cotés (« UCITS ETF »), tout en limitant la volatilité annuelle moyenne de l'OPCVM MAÎTRE entre 4 et 10%.

L'OPCVM MAÎTRE pourra aussi investir dans des ETN «Exchange Traded Note».

La Société de gestion de l'OPCVM MAÎTRE pourra utiliser des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés et / ou organisés et / ou de gré à gré.

Le gérant de l'OPCVM MAÎTRE pourra intervenir sur ces marchés à des fins d'exposition ou de couverture sur le risque de change, le risque action, le risque obligation, le risque de taux.

Les limites d'exposition sont les suivantes :

- L'exposition à la classe d'actifs actions sera comprise entre 0% et 80% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE dont la limite d'exposition sera portée à 20% maximum des actifs de l'OPCVM MAÎTRE pour les actions de petites ou moyenne capitalisation ;

- L'exposition à la classe d'actifs obligations sera comprise entre 0% et 80% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE dont la limite d'exposition sera portée à 30% maximum des actifs de l'OPCVM MAÎTRE pour les obligations de haut rendement (titres spéculatifs) ;

- L'exposition à la classe d'actifs matières premières sera comprise entre 0% et 30% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;

- L'exposition à la classe d'actifs taux sera comprise entre 0% et 30% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;

- L'exposition à la classe d'actifs des marchés de pays émergents sera comprise entre 0% et 20% des actifs de l'OPCVM MAÎTRE ;

- L'OPCVM MAÎTRE pourra être exposé aux risques de change, actions, obligations, taux à deux niveaux, dont le cumul peut dans certains cas représenter jusqu'à 100% de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE ;

1. au niveau de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE, lorsque l'OPCVM MAÎTRE acquiert des titres vifs ou des parts d'OPCVM et/ou de FIA libellées dans une devise autre que l'Euro.

Celle-ci sera limitée à environ 30% maximum de l'actif de l'OPCVM MAÎTRE ; et

2. au sein des OPCVM et/ou des FIA sélectionnés, lorsque ceux-ci comportent une exposition au risque de change.

Celle-ci ne sera pas contrainte au niveau de l'OPCVM MAÎTRE.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et/ou une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être vendues (remboursées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction correspondant (valeur liquidative). De plus amples détails sont exposés dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIES MONDE

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 5 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 17:00 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 5 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	5 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 000	€6 500
	Rendement annuel moyen	-30,0%	-8,3%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€8 260	€8 960
	Rendement annuel moyen	-17,4%	-2,2%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 860	€10 910
	Rendement annuel moyen	-1,4%	1,8%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€11 510	€12 300
	Rendement annuel moyen	15,1%	4,2%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/12/2021 et le 16/04/2025

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2019 et le 28/06/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/10/2016 et le 29/10/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

AMUNDI OPPORTUNITES DIVERSIFIEES MONDE

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	5 ans*
Coûts totaux	€569	€1 400
Incidence des coûts annuels**	5,8%	2,7%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 4,41% avant déduction des coûts et de 1,76% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (4,00% du montant investi / 400 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 4,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 400 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	1,77% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	169,92 EUR
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	0,00 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 5 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 5 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 17:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats. Un mécanisme de plafonnement des rachats (dit « Gates ») peut être mis en œuvre par la société de gestion. Les modalités de fonctionnement sont décrites dans le Prospectus.

Vous pouvez échanger des actions du Compartiment contre des actions d'autres compartiments de MULTI UNITS FRANCE conformément au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 10 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Comptes annuels au 31/10/2025 du Fonds maître AMUNDI DIVERSIFIES MONDE

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Néant.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Rapport d'activité

L'objectif de gestion du fonds est de reproduire l'évolution positive ou négative de l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG Index Close en minimisant au maximum l'écart de suivi (« tracking error ») entre la performance du fonds et celle de l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG Index Close (dividendes nets réinvestis). L'objectif d'écart de suivi ex post (« tracking error » ex post) est d'être inférieur à 0.50%.

D'octobre 2024 à octobre 2025, la performance de l'Action Capi est de 1,60%. Celle du benchmark est de 2,36% avec une tracking error de 0,06%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	2 896 176,44	712 679,79

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers règlement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

Au cours de l'exercice, l'OPC n'a pas fait l'objet d'opérations relevant de la réglementation SFTR.

Informations spécifiques

- La documentation juridique du Fonds prévoit qu'il est investi en totalité et en permanence en parts (ou actions le cas échéant) de son OPC maître et indique, au titre des frais indirects, les taux maxima des commissions de souscription et de rachat, ainsi que des frais de gestion de cet OPC maître.

Conformément à la réglementation et au cours de la période écoulée, l'OPC maître a présenté en pratique des taux conformes à ceux mentionnés dans la notice d'information et repris dans le paragraphe « Frais de gestion ».

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Droit de vote

Le compartiment étant nourricier (c'est-à-dire investi en totalité et en permanence en parts d'un seul OPC maître, et à titre accessoire en liquidités), c'est la politique de vote de son fonds maître qu'il convient de considérer.

Vous pouvez vous reporter à cette politique et au rapport d'exercice des droits de vote relatif sur le site internet de la société de gestion : www.amundi.com, rubrique « à propos de Amundi ».

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 8 – gestion passive – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « do no significant harm » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents du produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – gestion passive – au titre de l'article 11 de SFDR

Le fonds est classé conformément à l'article 8 du Règlement UE 2019/2088 dit « Disclosure » et vise à promouvoir des caractéristiques environnementales et/ou sociales.

Au cours de la période, le Gérant de l'OPC a continuellement promu les caractéristiques environnementales et/ou sociales :

- Via la méthodologie de l'indice répliqué qui vise à obtenir un score ESG supérieur au score ESG de son indice parent ou de l'univers éligible à l'indice, et.
- Dans son processus d'investissement, en excluant tous les émetteurs mentionnés dans la liste d'exclusion de la Politique d'Investissement Responsable (sauf si cela est précisé spécifiquement dans le Prospectus de l'OPC).

Le fonds promeut les caractéristiques environnementales telles que décrites à l'article 8 du Règlement « Disclosure » et peut, au cours de la période considérée, avoir partiellement investi dans des activités économiques qui ont contribué à [un] objectif[s] environnemental[aux] au sens du Règlement « Disclosure ».

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Néant.

Comptes annuels

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Bilan Actif

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	9 713 932,33	7 349 768,66
OPCVM	9 713 932,33	7 349 768,66
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	-	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	9 713 932,33	7 349 768,66
Créances et comptes d'ajustement actifs	15 624,61	16 383,24
Comptes financiers	2 709,95	5 270,51
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	18 334,56	21 653,75
Total Actif I + II	9 732 266,89	7 371 422,41

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Bilan Passif

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres :		
Capital	9 563 388,18	6 824 732,73
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	152 890,63	527 542,92
Capitaux propres I	9 716 278,81	7 352 275,65
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	9 716 278,81	7 352 275,65
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	15 988,08	19 146,76
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	15 988,08	19 146,76
Total Passifs: I + II + III + IV	9 732 266,89	7 371 422,41

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Compte de résultat

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	93,40	586,24
Sous-total Produits sur opérations financières	93,40	586,24
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-7,24	-0,65
Sous-total charges sur opérations financières	-7,24	-0,65
Total Revenus financiers nets (A)	86,16	585,59
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-38 112,41	-21 452,21
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-38 112,41	-21 452,21
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-38 026,25	-20 866,62
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-5 238,37	-10 655,55
Sous-total revenus nets I = C + D	-43 264,62	-31 522,17

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

31/10/2024

Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	20 316,01	-15 595,04
Frais de transactions externes et frais de cession	-	-2,51
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	20 316,01	-15 597,55
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	2 550,96	-54 198,62
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	22 866,97	-69 796,17
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	160 362,08	310 504,06
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	160 362,08	310 504,06
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	12 926,20	318 357,20
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	173 288,28	628 861,26
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	152 890,63	527 542,92

Annexe

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un fonds nourricier d'un fonds luxembourgeois à gestion passive ayant pour indice de référence l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG.

L'objectif de gestion du Compartiment est identique à l'objectif de gestion de l'OPCVM MAÎTRE décrit dans la section « INFORMATIONS RELATIVES A L'OPCVM MAÎTRE ».

La performance du Compartiment différera de celle de l'OPCVM MAÎTRE en raison des frais supportés par le Compartiment et/ou en raison de la détention de liquidités par le Compartiment.

Le Compartiment promeut des caractéristiques environnementales et/ou sociales au sens de l'article 8 du Règlement SFDR.

INFORMATIONS RELATIVES A L'OPCVM MAÎTRE

Objectif d'investissement

L'objectif d'investissement de MULTI UNITS LUXEMBOURG - Amundi Global Aggregate Green Bond consiste à suivre l'évolution, à la hausse comme à la baisse, de l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG (l'« Indice ») libellé en euros, afin d'offrir une exposition au marché des obligations vertes, tout en minimisant la volatilité de l'écart entre le rendement du Compartiment et celui de l'Indice (l'« Écart de suivi »).

Pour les classes d'actions Monthly Hedged, le Compartiment appliquera également une stratégie de couverture de change mensuelle afin de minimiser l'impact de l'évolution de la devise de chaque classe d'actions par rapport aux devises de chaque composante de l'Indice.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Actif net total	9 716 278,81	7 352 275,65	1 921 799,69	619 322,27	488 466,68

Exprimés en EUR	31/10/2025	31/10/2024	31/10/2023	31/10/2022	29/10/2021
Action Capi					
FR0014000W12					
Nombre de parts ou actions	1 113 427,091	855 995,147	241 041,088	76 310,642	50 000
Valeur liquidative unitaire	8,7264	8,5891	7,9729	8,1158	9,7693
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	-0,02	-0,11	-0,09	-0,08	-0,01

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

EUR

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Capi : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Capitaux propres début d'exercice	7 352 275,65	1 921 799,69
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	3 482 008,10	6 402 962,21
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-1 260 656,78	-1 246 526,14
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-38 026,25	-20 866,62
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	20 316,01	-15 597,55
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	160 362,08	310 504,06
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	9 716 278,81	7 352 275,65

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Capi

FR0014000W12	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	403 175,647	3 482 008,10
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-145 743,703	-1 260 656,78
Solde net des souscriptions/rachats	257 431,944	2 221 351,32
Action Capi		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014000W12	Action Capi	Capitalisable	EUR	9 716 278,81	1 113 427,091	8,7264

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Pays 01 +/-	Pays 02 +/-	Pays 03 +/-	Pays 04 +/-	Pays 05 +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,71	-	-	-	-	2,71
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	2,71

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois - 1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	2,71	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	2,71	-	-	-	-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe sur le marché des devises

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Devise 01 +/-	Devise 02 +/-	Devise 03 +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'EUR</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan.
Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie).
Les acquisitions temporaires sont exclues.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers d'Euro</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
LU1563454310	AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	Amundi Luxembourg S.A	Obligations	Luxembourg	EUR	9 713 932,33
Total						9 713 932,33

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	279,80
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	15 344,81
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers	-
Total des créances	15 624,61
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-12 286,55
Achats à règlement différé	-
Frais de gestion	-3 701,53
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers	-
Total des dettes	-15 988,08
Total des créances et dettes	-363,47

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la Société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. Tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance : ces commissions rémunèrent la Société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Frais du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI).

Frais facturés au COMPARTIMENT	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0,45% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) ⁽²⁾	Actif net	0,4% TTC par an maximum
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

⁽²⁾ incluant les frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion) facturés à l'OPCVM MAÎTRE.

Frais facturés à l'OPCVM MAÎTRE	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion de portefeuille (CAC, Dépositaire, distribution, avocats) TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.4% TTC par an maximum
Frais de gestion indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM ou FIA.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Action Capi	
FR0014000W12	31/10/2025
Frais fixes	38 112,41
Frais fixes en % actuel	0,45
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Instruments d'entités liées

Code ISIN	Libellé	31/10/2025
Parts d'OPC et de fonds d'investissements		
LU1563454310	AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	9 713 932,33
Total		9 713 932,33

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Revenus nets	-43 264,62	-31 522,17
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-43 264,62	-31 522,17
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-43 264,62	-31 522,17

Action Capi

FR0014000W12

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-43 264,62	-31 522,17
Total	-43 264,62	-31 522,17
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	22 866,97	-69 796,17
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	22 866,97	-69 796,17
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	22 866,97	-69 796,17

Action Capi

FR0014000W12

	31/10/2025	31/10/2024
Devise	EUR	EUR
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	22 866,97	-69 796,17
Total	22 866,97	-69 796,17
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan *(hors IFT)*

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Parts d'OPC et fonds d'investissements			9 713 932,33	99,98
OPCVM et équivalents d'autres Etats membres de l'Union européenne			9 713 932,33	99,98
AMUNDI GLOBAL AGGREGATE GREEN BOND - UCITS ETF Acc EUR	EUR	197 004	9 713 932,33	99,98
Total			9 713 932,33	99,98

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

Montant de l'exposition en Euro (*)						
Valeur actuelle présentée au bilan			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

		Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Euro (*)
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan			Montant de l'exposition en Euro (*)				Classe de part couverte
			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Euro (*)	Classe de part couverte
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-	
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	9 713 932,33
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	-
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	18 334,56
Autres passifs (-)	-15 988,08
Total = actif net	9 716 278,81

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Lyxor Green Bond Indiciel - Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014000W12 - Devise : EUR

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 13/12/2024.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est de 99 ans. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Non applicable

Objectifs : L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que le Fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Le Fonds est un fonds nourricier d'un fonds luxembourgeois à gestion passive ayant pour indice de référence l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG. A ce titre, le Fonds investit en permanence au minimum 85 % ou plus de ses actifs dans les actions du compartiment Lyxor Green Bond (DR) UCITS ETF, qui est un compartiment de la Société d'investissement à capital variable (SICAV) Multi Units Luxembourg de droit luxembourgeois, ci-après dénommé l'« OPCVM Maître ».

La classe d'actions de l'OPCVM Maître investie par le Fonds est la classe d'actions « Acc » dont le code ISIN est LU1563454310.

A titre accessoire, le Fonds pourra également détenir des liquidités.

La performance du Fonds diffèrera de celle de l'OPCVM Maître en raison des frais de gestion financière supportés par le Fonds et/ou en raison de la détention de liquidités par le Fonds.

L'objectif d'investissement de l'OPCVM Maître est de répliquer l'évolution à la hausse comme à la baisse de l'indice Solactive Green Bond EUR USD IG (l'« Indice de référence »), libellé en euros (EUR) afin d'offrir une exposition au marché des obligations vertes, tout en minimisant la volatilité de la différence entre la performance du OPCVM Maître et celle de l'Indice de référence (l'« Écart de suivi »).

Le niveau anticipé d'Écart de suivi dans des conditions de marché normales est indiqué dans le prospectus de l'OPCVM Maître.

L'Indice de référence est représentatif de la performance des obligations vertes émises par des entités notées « investment grade » et libellées en euros et en dollars américains.

Les obligations vertes ont pour objectif de financer les projets ayant un impact positif sur l'environnement.

Des informations supplémentaires sur l'Indice de référence sont disponibles sur le site Internet www.solactive.com.

L'Indice de référence est un indice de rendement total net.

Un indice de rendement total net mesure la performance des composants de l'indice selon le critère que tout dividende ou toute distribution sont intégrés dans les rendements de l'indice après retenue de l'impôt.

L'OPCVM Maître vise à réaliser son objectif via une réplification directe, en investissant principalement dans les titres composant l'Indice de référence.

Afin d'optimiser la réplification de l'Indice de référence, l'OPCVM Maître peut avoir recours à une stratégie de réplification par échantillonnage, et peut également effectuer des opérations de prêts de titres.

L'utilisation potentielle de ces techniques est publiée sur le site Internet d'Amundi : amundieth.com.

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance de base et une expérience limitée ou inexistante de l'investissement dans des fonds, avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des États Unis d'Amérique/« U.S. Person » (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions peuvent être achetées ou vendues (rachetées) quotidiennement comme indiqué dans le prospectus au prix de transaction respectif (valeur nette d'inventaire). De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit et son maître, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France. L'OPCM maître n'étant pas établi dans le même État membre que l'OPCVM nourricier, cela peut avoir une incidence sur le traitement fiscal réservé à l'OPCVM nourricier. La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr.

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 3 ans.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 3 sur 7, qui est une classe de risque entre basse et moyenne. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau entre faible et moyen et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Les demandes de souscription et de rachat du Fonds maître sont centralisées chaque jour d'établissement de la valeur liquidative jusqu'à 18:30 (heure de Paris).

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 3 ans			
Investissement 10 000 EUR			
Scénarios		Si vous sortez après	
		1 an	3 ans
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.		
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 360	€7 380
	Rendement annuel moyen	-26,4%	-9,6%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€7 840	€7 590
	Rendement annuel moyen	-21,6%	-8,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€9 610	€9 670
	Rendement annuel moyen	-3,9%	-1,1%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	€10 730	€10 900
	Rendement annuel moyen	7,3%	2,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 31/10/2023

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/07/2015 et le 31/07/2018

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 31/01/2018 et le 29/01/2021

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé :

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 EUR sont investis.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Investissement 10 000 EUR		
Scénarios	Si vous sortez après	
	1 an	3 ans*
Coûts totaux	€466	€612
Incidence des coûts annuels**	4,7%	2,1%

* Période de détention recommandée.

** Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 0,95% avant déduction des coûts et de -1,11% après cette déduction. Ces chiffres comprennent les coûts de distribution maximaux que la personne vous vendant le produit peut vous facturer (2,00% du montant investi / 200 EUR). Cette personne vous informera des coûts de distribution réels.

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 an
Coûts d'entrée	Cela comprend des coûts de distribution de 2,00% du montant investi. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 EUR
Coûts de sortie	Un maximum de 2,00% de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé peut être facturé. La personne qui vous vend le produit vous informera des frais réels.	196,00 EUR
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,71% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est basé sur les coûts réels au cours de la dernière année.	69,58 EUR
Coûts de transaction	0,01% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents pour le produit. Le montant réel variera en fonction du volume de nos achats et ventes.	1,24 EUR
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 EUR

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 3 ans. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à moyen terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 3 ans. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : les ordres de rachat d'actions doivent être reçus avant 11:00 (heure de Paris) le jour d'établissement de la valeur liquidative. Veuillez-vous reporter au prospectus MULTI UNITS FRANCE pour plus de détails concernant les rachats.

Comment puis-je formuler une réclamation?

Si vous avez des réclamations, vous pouvez :

- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
- Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.

Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que ce fonds présente, au regard des attentes de l'Autorité des marchés financiers, une communication disproportionnée sur la prise en compte des critères extra-financiers dans sa gestion.

Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

Performance passée : Vous pouvez télécharger les performances passées du compartiment au cours des 5 dernières années sur www.amundi.fr.

Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

Information SFDR

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020 /852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.

Dénomination du produit :
Lyxor Green Bond Indiciel

Identifiant d'entité juridique :
9695002FI0DCXX5RHL27

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?

☒ ☐ ☐ **Oui**

☒ ☐ ☐ **X Non**

☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____	☒ Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 94,41 % d'investissements durables
☐ dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE	☒ ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE
☐ Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____	☐ ayant un objectif social
	☐ Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Le Compartiment a promu la promotion des caractéristiques environnementales et/ou sociales en reproduisant, entre autres, un indice Solactive Green Bond EUR USD IG répondant aux normes minimales pour les indices de référence alignés sur Paris de l'UE (BPA) en vertu du règlement (UE) 2019/2089 modifiant le règlement (UE) 2016/1011.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques

- **Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?**
A la fin de la période le portefeuille détient 99,94 % d'obligations vertes

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ...et par rapport aux périodes précédentes?

A la fin de la période précédente, le portefeuille détenait 99,70% d'obligations vertes.

● **Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?**

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

● **Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?**

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

— **Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?**

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

— **Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?**

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du 01/11/2024 au 31/10/2025

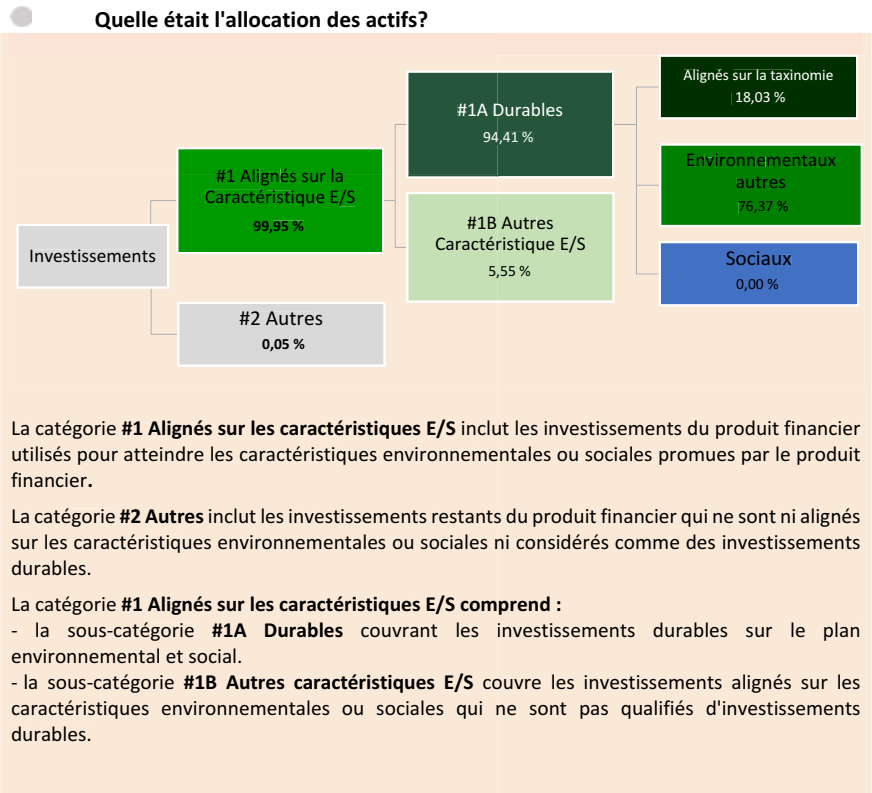
Investissement s les plus importants	Secteur	Sous-secteur	Pays	% d'actifs
Amundi Glb Aggt Green Bd ETF Acc	Finance	Fonds	Luxembourg	100,00 %



Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



● Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?

Secteur	Sous-Secteur	% d'actifs
Finance	Fonds	100,00 %
Liquidités	Liquidités	-0,00 %

Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage: - du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le

● Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le fonds promeut à la fois des caractéristiques environnementales et sociales. Bien que le fonds ne s'engage pas à réaliser des investissements alignés sur la taxinomie de l'UE, il a investi 18,03 % dans des investissements durables alignés sur la taxinomie de l'UE au cours de la période examinée. Ces investissements ont contribué aux objectifs d'atténuation du changement climatique de la taxinomie de l'UE.

L'alignement des sociétés bénéficiaires des investissements sur les objectifs susmentionnés de la taxinomie de l'UE est mesuré à l'aide des données relatives au chiffre d'affaires (ou aux recettes) et/ou à l'utilisation du produit des obligations vertes.

Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier a investi, pour une transition vers une économie verte ;
- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

● **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**

☒ Oui:

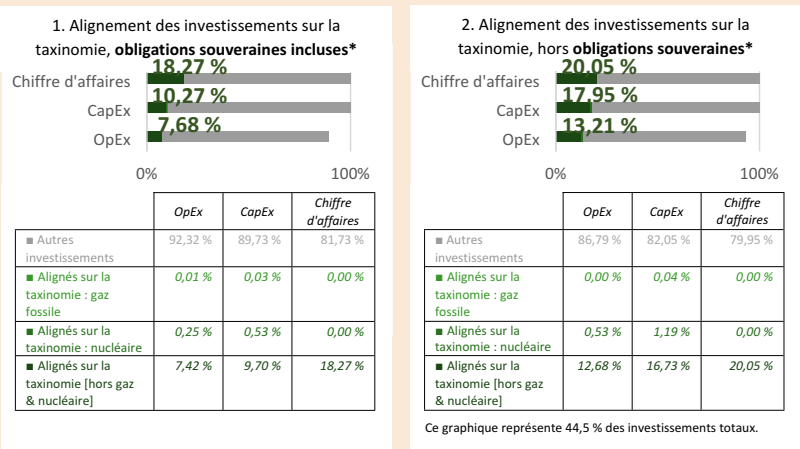
☒ Dans le gaz fossile

☒ Dans l'énergie nucléaire

☐ Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Au 31/10/2025, en utilisant comme indicateur les données relatives au chiffre d'affaires et/ou à l'utilisation des produits des obligations vertes, la part des investissements du fonds dans les activités transitoires était de 0,00 % et la part des investissements dans les activités habilitantes était de 0,00 %. Le pourcentage d'alignement des investissements du fonds sur la taxinomie de l'UE n'a pas été vérifié par les auditeurs du fonds ou par un tiers.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL

substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.



Le

symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.

- **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

A la fin de la période précédente: le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie était de 0,25 %



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

La part des investissements durables avec un objectif environnemental non alignée sur la taxinomie était de **76,37 %** à la fin de la période.

Cela est dû au fait que certains émetteurs sont considérés comme des investissements durables en vertu du règlement SFDR, mais ont une partie de leurs activités qui ne sont pas alignées sur les normes Taxinomie, ou pour lesquelles les données ne sont pas encore disponibles pour effectuer une telle évaluation.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie « autres », quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Pour les obligations et les actions non notées, des garanties environnementales et sociales minimales sont en place via un filtrage des controverses par rapport aux principes du Pacte mondial des Nations Unies. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.

LYXOR GREEN BOND INDICIEL



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence ?

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Les éléments contraignants de la méthodologie de l'indice garantissent que les caractéristiques environnementales et/ou sociales sont respectées à chaque date de rééquilibrage. La stratégie du produit s'appuie également sur des politiques d'exclusions systématiques (normatives et sectorielles) comme décrit plus en détail dans la politique d'investissement responsable d'Amundi.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée.

● *En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large ?*

Pour pouvoir être incluse dans l'Indice, une obligation doit être considérée comme « obligation verte » par la Climate Bonds Initiative et répondre à des critères spécifiques liés à la taille de l'émission de l'obligation (encours minimum de 300 millions), à l'échéance (d'au moins un an), à leur notation (seules les obligations notées « investment grades » sont éligibles) et à la devise de libellé (seules les obligations libellées en EUR et en USD sont éligibles).

● *Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues ?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit se sont globalement alignés sur ceux de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. En conséquence, les indicateurs de durabilité du produit ont globalement affiché des performances conformes à celles de l'Indice.

● *Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large ?*

Ce produit est géré passivement. Sa stratégie d'investissement consiste à répliquer l'Indice tout en minimisant l'erreur de suivi associée. Une comparaison de l'indice répliqué par le produit par rapport à son indice parent est détaillée dans la section « Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité ? ».

**Comptes annuels au 31/10/2025
du Fonds maître AMUNDI GLOBAL
AGGREGATE GREEN BOND**

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compartiment de la Sicav Multi Units France

RAPPORT ANNUEL - 31/10/2025

Société de gestion

AMUNDI ASSET MANAGEMENT

Sous déléataire de gestion comptable en titre

SOCIETE GENERALE

Dépositaire

SOCIETE GENERALE

Commissaire aux comptes

DELOITTE & ASSOCIES

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 30 septembre 2025 le fonds a créé la part FR0014010HV4.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Rapport d'activité

Le Compartiment a pour objectif de répliquer la performance de l'Indice 100% MSCI WORLD LEVERAGED 2X DAILY (l'« Indice »).

Du 30 septembre 2025 au 31 octobre 2025, la performance de l'Action Acc est de 3,36%. Celle du benchmark est de 3,54%.

La performance obtenue sur la période ne préjuge pas des résultats futurs de l'OPC.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
AIRBUS BR BEARER SHS	5 505 440,15	41 173,72
SAP SE	4 928 613,19	403 329,18
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	3 826 006,66	89 735,87
JDE PEETS B V	3 831 016,96	-
SIEMENS ENERGY AG	3 227 806,15	-
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	2 962 342,91	-
NOVO NORDISK AS	2 630 281,35	-
ADYEN BV	1 533 572,21	1 084 559,76
ARGEN-X N V	2 216 582,25	102 136,92
AERCAP HOLDINGS NV	1 099 515,20	1 170 190,70

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers réglement SFTR

(en devise de comptabilité de l'OPC)

1. Informations générales

1.1. Montant des titres et matières premières prêtés en proportion du total des actifs pouvant être prêtés définis comme excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie

Prêts de titres	
% des actifs pouvant être prêtés	-

1.2. Montant des actifs engagés dans chaque type d'opération de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global exprimés en valeur absolue (dans la monnaie de l'organisme de placement collectif) et en proportion des actifs sous gestion de l'organisme de placement collectif

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Valeur absolue	-	-	-	-	63 478 545,00
% des actifs sous gestion	-	-	-	-	101,60

2. Données sur la concentration

2.1. Les dix plus gros émetteurs de garanties pour tous les types d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global (ventilation des volumes de garanties et de matières premières reçus par noms d'émetteurs)

1	Dénomination	-
	Montant	-

2.2. Les dix principales contreparties pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément (nom de la contrepartie et volume brut des opérations en cours)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1	Dénomination	-	-	-	SOCIETE GENERALE
	Montant	-	-	-	63 478 545,00

3. Données d'opération agrégées pour chaque type d'opérations de financement sur titres et de contrats d'échange sur rendement global séparément à ventiler en fonction des catégories suivantes

3.1. Type et qualité des garanties

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.2. Échéance de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	-
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.3. Monnaie de la garantie

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Monnaie	-	-	-	-	-
Montant	-	-	-	-	-

3.4. Échéance des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Moins d'1 jour	-	-	-	-	-
1 jour à 1 semaine	-	-	-	-	-
1 semaine à 1 mois	-	-	-	-	-
1 à 3 mois	-	-	-	-	-
3 mois à 1 an	-	-	-	-	63 478 545,00
Plus d'1 an	-	-	-	-	-
Ouvertes	-	-	-	-	-

3.5. Pays où sont établies les contreparties

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
1 Pays	-	-	-	-	FRANCE
Montant	-	-	-	-	63 478 545,00

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

3.6. Règlement et compensation

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mises en pension	Prises en pension	TRS
Tri-parties	-	-	-	-	-
Contrepartie centrale	-	-	-	-	-
Bilatéraux	-	-	-	-	63 478 545,00

4. Données sur la réutilisation des garanties (collateral)

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

5. Conservation des garanties reçues par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Nombre de dépositaires	-
1 Dénomination	-
Montant	-

6. Conservation des garanties fournies par l'organisme de placement collectif dans le cadre des opérations de financement sur titres et des contrats d'échange sur rendement global

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

7. Données sur les revenus et les coûts de chaque type d'opération de financement sur titres et de contrat d'échange sur rendement global

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management, a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPCVM, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPCVM. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPCVM. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations spécifiques

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez vous reporter aux rubriques :

- 3. Compléments d'Information
- 3.9.3. Instruments financiers du groupe détenus en portefeuille dans les comptes annuels de l'exercice clos, joint ci-après.

Calcul du risque global

• Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

Règlements SFDR et taxonomie :

Article 6

Vu la focalisation des investissements dans lesquels ils investissent, les Gérants de fonds non classifiés comme relevant de l'article 8 ou de l'article 9 du règlement (UE) 2019/2088 relatif à la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »), n'ont pas intégré la prise en considération d'activités économiques durables sur le plan environnemental au processus d'investissement de l'OPC.

Il convient par conséquent de noter que les investissements sous-jacents à ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

Tout au long de l'exercice, le fonds a pris en compte l'indicateur 14 contenu dans les Principales Incidences Négatives* (au sens du Règlement (UE) 2019/2088 précité) via les normes minimales et la politique d'exclusion d'Amundi relatives aux armes controversées, excluant les émetteurs impliqués dans la fabrication, la vente, le stockage ou les services liés aux mines antipersonnel et aux bombes à sous-munitions, interdites par les traités d'Ottawa et d'Oslo, ainsi que les émetteurs impliqués dans la production, la vente ou le stockage d'armes chimiques, biologiques et à l'uranium appauvri, conformément à la politique mondiale d'investissement responsable d'Amundi.

* Appelé en anglais *Principal Adverse Impacts (PAI)*

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de "Négociation" attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernés par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de "Négociation" de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions "Compliance" et "Middle Office" de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de "Négociation" se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions "Risques" et "Compliance". Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de "Négociation".

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulée et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confié un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

Loi relative à l'énergie et au climat (Article 29 de la loi n°2019-1147) et Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi produit une analyse ESG qui se traduit par la notation ESG de plus de 19 000 entreprises dans le monde¹, selon une échelle qui va de « A » (pour les émetteurs aux meilleures pratiques ESG) à « G » (pour les moins bonnes pratiques ESG). Le score ESG obtenu vise à mesurer la performance ESG d'un émetteur : capacité à anticiper et gérer les risques de durabilité ainsi que l'impact négatif potentiel de ses activités sur les facteurs de durabilité.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Cette analyse est complétée par une politique d'engagement active auprès des émetteurs, en particulier sur les enjeux importants en matière de développement durable propres à leurs secteurs.

Dans le cadre de sa responsabilité fiduciaire, Amundi a fixé des normes minimales et des politiques d'exclusion sur des sujets critiques en matière de durabilité². Ces Normes Minimales et cette Politique d'Exclusion sont appliquées aux portefeuilles gérés activement et aux portefeuilles ESG passifs et toujours dans le respect des lois et des réglementations applicables.

Pour la gestion passive, l'application de la politique d'exclusion diffère entre les produits ESG et les produits non ESG³ :

- Pour les fonds passifs ESG : Tous les ETF ESG et fonds indiciels ESG appliquent les Normes Minimales et la Politique d'Exclusion d'Amundi,
- Pour les fonds passifs non ESG : Le devoir fiduciaire consiste à reproduire le plus fidèlement possible un indice. Le gestionnaire de portefeuille dispose donc d'une marge de manœuvre limitée et doit respecter les objectifs contractuels afin que l'exposition passive soit en parfaite adéquation avec l'indice de référence demandé. Les fonds indiciels/ETF d'Amundi, répliquant des indices de référence standards (non ESG) n'appliquent pas d'exclusions systématiques au-delà de celles imposées par la réglementation.

Exclusions normatives liées aux conventions internationales :

- mines anti-personnel et bombes à sous-munitions⁴,
- armes chimiques et biologiques⁵,
- violation des principes du Pacte mondial des Nations Unies⁶.

Exclusions sectorielles :

- armement nucléaire,
- armes à uranium appauvri,
- charbon thermique⁷,
- hydrocarbures non conventionnels (représentant plus de 30% du chiffre d'affaires pour l'exploration et la production)⁸,
- tabac (produits complets du tabac générant plus de 5% du chiffre d'affaires des entreprises).

Concernant les politiques d'exclusions sectorielles :

• Charbon thermique

Amundi a mis en œuvre depuis 2016 une politique sectorielle spécifique générant l'exclusion de certaines entreprises et émetteurs. Chaque année depuis 2016, Amundi a renforcé sa politique d'exclusion du charbon (règles et seuils) dans la mesure où son élimination progressive (calendrier 2030/2040) est primordiale pour parvenir à la décarbonation de nos économies. Ces engagements découlent de la stratégie climat du groupe Crédit Agricole.

Amundi exclut :

- Les sociétés d'exploitation minières, de services publics et d'infrastructures de transport qui développent des projets de charbon thermique, bénéficiant d'un statut autorisé, et qui sont en phase de construction,
- Les entreprises dont les projets relatifs au charbon thermique sont à des stades de développement plus précoces, y compris ceux annoncés, proposés, et avec un statut préautorisé, font l'objet d'un suivi annuel.

Concernant l'extraction minière, Amundi exclut :

- Les entreprises générant plus de 20 % de leur chiffre d'affaires grâce à l'extraction de charbon thermique,
- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique représente 70 millions de tonnes ou plus.

Pour les entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme approprié, Amundi exclut :

- Toutes les entreprises qui génèrent plus de 50 % de leur chiffre d'affaires de l'extraction du charbon thermique et de la production d'électricité à partir de charbon thermique,
- Toutes les entreprises qui génèrent entre 20 % et 50 % de leur chiffre d'affaires de la production d'électricité à base de charbon thermique et de l'extraction de charbon thermique, et présentant une trajectoire de transition insuffisante⁹.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

• Hydrocarbures non conventionnels

L'investissement dans les entreprises fortement exposées aux énergies fossiles entraîne de plus en plus de risques sociaux, environnementaux et économiques. L'exploration et la production pétrolière et gazière non conventionnelles sont exposées à des risques climatiques aigus. Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

Amundi exclut :

- Les entreprises dont l'activité qui est liée à l'exploration et à la production d'hydrocarbures non conventionnels représente plus de 30% du chiffre d'affaires.

• Tabac

Amundi pénalise les émetteurs exposés à la chaîne de valeur du tabac en limitant leur note ESG et a mis en place une politique d'exclusion pour les entreprises productrices de cigarettes. Cette politique touche l'ensemble du secteur du tabac, y compris les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les détaillants. Elle est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

La note ESG du secteur du tabac est plafonnée à E (sur l'échelle de notation allant de A à G). Cette politique s'applique aux entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieur à 10 %).

Amundi exclut :

- Les entreprises qui fabriquent des produits complets du tabac (seuils d'application : chiffre d'affaires supérieurs à 5%), y compris les fabricants de cigarettes, car aucun produit ne peut être considéré comme exempt du travail des enfants.

Cette politique est applicable à l'ensemble des stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi applique une gestion discrétionnaire.

• Armement nucléaire

Amundi restreint les investissements dans les entreprises exposées à l'armement nucléaire et notamment celles qui sont impliquées dans la production de composants clés/dédiés à l'arme nucléaire.

Amundi exclut :

- Les émetteurs impliqués dans la production, la vente et le stockage des armes nucléaires des Etats qui n'ont pas ratifié le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ou des Etats signataires du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires mais qui ne sont pas membres de l'OTAN,
- Les émetteurs impliqués dans la production d'ogives nucléaires et/ou de missiles nucléaires complets, ainsi que dans les composants qui ont été développés et/ou modifiés de manière significative en vue d'une utilisation exclusive dans des armes nucléaires,
- Les émetteurs réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires de la production ou de la vente d'armes nucléaires (à l'exception des composants à double usage et des plateformes de lancement).

• Armes à uranium appauvri

Bien qu'elles ne soient pas soumises à une interdiction ou à une restriction par un traité international, les armes à uranium appauvri sont considérées comme provoquant la libération de particules chimiquement toxiques et radioactives, représentant un danger à long terme pour l'environnement et la santé humaine.

En conséquence, Amundi exclut les émetteurs réalisant un chiffre d'affaires significatif, défini comme supérieur à 5 % de leur chiffre d'affaires total, provenant de la production ou de la vente d'armes à uranium appauvri. Cette politique est applicable à toutes les stratégies de gestion active et toutes les stratégies ESG de gestion passive sur lesquelles Amundi a toute discrétion.

Pour plus d'informations sur les modalités de prise en compte des enjeux environnementaux (en particulier les enjeux liés au changement climatique), sociaux et de gouvernance (enjeux ESG) dans sa politique d'investissement, Amundi met à la disposition des investisseurs un rapport « Application de l'article 29 », disponible sur <https://le-groupe.amundi.com> (Rubrique Documentation légale).

¹ Sources Amundi Décembre 2024

² Pour plus de détails se référer à la politique investissement responsable d'Amundi disponible sur le site www.amundi.fr

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

³ Pour une vue exhaustive du champ d'application de la Politique d'Exclusion d'Amundi, veuillez-vous référer aux tableaux présentés en annexe page 35 de la Politique Générale Investissement Responsable d'Amundi

⁴ Conventions Ottawa (12/03/1997) et Oslo (12/03/2008).

⁵ Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction - 26/03/1972

⁶ Emetteurs qui violent de manière grave et répétée un ou plusieurs des dix principes du Pacte mondial des Nations Unies, sans prendre de mesures correctives crédibles

⁷ Développeurs, extraction minière, entreprises jugées trop exposées pour pouvoir sortir du charbon thermique au rythme escompté

⁸ Sables bitumeux, pétrole de schiste, gaz de schiste

⁹ Amundi effectue une analyse pour évaluer la qualité du plan d'élimination progressive.

Politique de rémunérations

1. Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2024, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2023 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2024.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2024, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1.1 Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Sur l'exercice 2024, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 988 bénéficiaires ¹) s'est élevé à 214 708 329 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 150 552 656 euros, soit 70% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées (y compris actions de performance) et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 64 155 672 euros, soit 30% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, aucune somme correspondant à un retour sur investissement dans des parts de carried interest n'a été versée pour l'exercice.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 23 746 888 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (50 bénéficiaires), 17 290 937 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (59 bénéficiaires).

¹ Nombre de collaborateurs (CDI, CDD) payés au cours de l'année, qu'ils aient été ou non encore présents au 31/12/2024

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

1.2 Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales

ESG :

- Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero,
- Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement,
- Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe,
- Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG,
- Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG)

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés		
• Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace :		-
- Prêts de titres :	-	
- Emprunts de titres :	-	
- Prises en pension :	-	
- Mises en pensions :	-	
• Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés :		63 478 545,00
- Change à terme :	-	
- Future :	-	
- Options :	-	
- Swap :	63 478 545,00	

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés	
Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
-	SOCIETE GENERALE
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-
-	-

(*) Sauf les dérivés listés.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie	
Type d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-
Instruments financiers dérivés	
- Dépôts à terme	-
- Actions	-
- Obligations	-
- OPCVM	-
- Espèces (**)	-
Total	-

(**) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace	
Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
- Revenus (***)	-
- Autres revenus	-
Total des revenus	-
- Frais opérationnels directs	-
- Frais opérationnels indirects	-
- Autres frais	-
Total des frais	-

(***) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

Comptes annuels

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Actif

31/10/2025

Devise	USD	USD
Immobilisations corporelles nettes	-	-
Titres financiers		
Actions et valeurs assimilées (A) ⁽¹⁾	61 741 323,21	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	61 741 323,21	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations convertibles en actions (B) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées (C) ⁽¹⁾	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances (D)	-	-
Négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Parts d'OPC et de fonds d'investissements (E)	-	-
OPCVM	-	-
FIA et équivalents d'autres Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres OPC et fonds d'investissement	-	-
Dépôts (F)	-	-
Instruments financiers à terme (G)	751 936,62	-
Opérations temporaires sur titres (H)	-	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Prêts (I)	-	-
Autres actifs éligibles (J)	-	-
Sous-total actifs éligibles I = (A + B + C + D + E + F + G + H + I + J)	62 493 259,83	-
Créances et comptes d'ajustement actifs	9 609 769,12	-
Comptes financiers	1 775,20	-
Sous-total actifs autres que les actifs éligibles II	9 611 544,32	-
Total Actif I + II	72 104 804,15	-

⁽¹⁾ Les autres actifs sont les actifs autres que les actifs éligibles tels que définis par le règlement ou les statuts de l'OPC à capital variable qui sont nécessaires à leur fonctionnement.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Bilan Passif

31/10/2025

Devise	USD	USD
Capitaux propres :		
Capital	60 449 257,73	-
Report à nouveau sur revenu net	-	-
Report à nouveau des plus et moins-values réalisées nettes	-	-
Résultat net de l'exercice	2 029 798,26	-
Capitaux propres I	62 479 055,99	-
Passifs de financement II ⁽¹⁾	-	-
Capitaux propres et passifs de financement (I+II) ⁽¹⁾	62 479 055,99	-
Passifs éligibles :		
Instruments financiers (A)	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres financiers	-	-
Instruments financiers à terme (B)	-	-
Emprunts	-	-
Autres passifs éligibles (C)	-	-
Sous-total passifs éligibles III = A + B + C	-	-
Autres passifs :		
Dettes et comptes d'ajustement passifs	9 625 748,16	-
Concours bancaires	-	-
Sous-total autres passifs IV	9 625 748,16	-
Total Passifs: I + II + III + IV	72 104 804,15	-

⁽¹⁾ Cette rubrique est facultative, et ne concerne que les OFS. Les passifs de financement sont les passifs émis par l'OFS autres que les parts ou actions.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat

31/10/2025

Devise	USD	USD
Revenus financiers nets		
Produits sur opérations financières		
Produits sur actions	-	-
Produits sur obligations	-	-
Produits sur titres de créance	-	-
Produits sur des parts d'OPC ⁽¹⁾	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur opérations temporaires sur titres	-	-
Produits sur prêts et créances	-	-
Produits sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Autres produits financiers	-	-
Sous-total Produits sur opérations financières	-	-
Charges sur opérations financières		
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur opérations temporaires sur titres	-	-
Charges sur emprunts	-	-
Charges sur autres actifs et passifs éligibles	-	-
Charges sur passifs de financement	-	-
Autres charges financières	-	-
Sous-total charges sur opérations financières	-	-
Total Revenus financiers nets (A)	-	-
Autres produits :		
Rétrocession des frais de gestion au bénéfice de l'OPC	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance	-	-
Autres produits	-	-
Autres charges :		
Frais de gestion de la société de gestion	-14 203,84	-
Frais d'audit, d'études des fonds de capital investissement	-	-
Impôts et taxes	-	-
Autres charges	-	-
Sous-total Autres produits et Autres charges (B)	-14 203,84	-
Sous total Revenus nets avant compte de régularisation C = A + B	-14 203,84	-
Régularisation des revenus nets de l'exercice (D)	-17 032,74	-
Sous-total revenus nets I = C + D	-31 236,58	-

⁽¹⁾ Conformément aux principes de la transparence fiscale, les produits des parts d'OPC ont pu être retraités en fonction des revenus sous-jacents.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Compte de résultat (suite)

31/10/2025

Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations :		
Plus et moins-values réalisées	1 161 048,62	-
Frais de transactions externes et frais de cession	-1 923,47	-
Frais de recherche	-	-
Quote-part des plus-values réalisées restituées aux assureurs	-	-
Indemnités d'assurance perçues	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance reçus	-	-
Sous total plus ou moins-values réalisées nettes avant compte de régularisations E	1 159 125,15	-
Régularisations des plus ou moins-values réalisées nettes F	411 212,10	-
Plus ou moins-values réalisées nettes II = E + F	1 570 337,25	-
Plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisations :		
Variation des plus ou moins-values latentes yc les écarts de change sur les actifs éligibles	441 941,68	-
Écarts de change sur les comptes financiers en devises	-	-
Versements en garantie de capital ou de performance à recevoir	-	-
Quote-part des plus-values latentes à restituer aux assureurs	-	-
Sous total plus ou moins-values latentes nettes avant compte de régularisation G	441 941,68	-
Régularisations des plus ou moins-values latentes nettes H	48 755,91	-
Plus ou moins-values latentes nettes III = G + H	490 697,59	-
Acomptes :		
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice J	-	-
Acomptes sur plus ou moins-values réalisées nettes versés au titre de l'exercice K	-	-
Total acomptes versés au titre de l'exercice IV = J + K	-	-
Impôt sur le résultat V	-	-
Résultat net I + II + III - IV - V	2 029 798,26	-

Annexe

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Stratégie et profil de gestion

Objectif de gestion :

Le Compartiment est un OPCVM indiciel géré passivement.

L'objectif de gestion du Compartiment est de répliquer, à la hausse comme à la baisse, l'évolution de l'indice de stratégie MSCI World Leveraged x2 Daily Net Index (l'« Indicateur de Référence ») libellé en Dollars, quelle que soit son évolution, en minimisant au maximum l'écart de suivi (la « Tracking Error ») entre les performances du Compartiment et celles de l'Indicateur de Référence.

L'Indicateur de Référence reflète l'évolution de l'indice MSCI World Index (l'« Indice Parent ») avec un effet de levier x2 quotidien, c'est-à-dire que si l'Indice Parent croît de 2% sur une même journée, l'Indicateur de Référence avec effet de levier croît de 4%, minorés des coûts d'emprunt, sur la même journée et inversement.

Le niveau anticipé maximal de l'écart de suivi ex-post dans des conditions de marché normales est de 1 %.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Tableau des éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

<i>Exprimés en USD</i>	31/10/2025	-	-	-	-
Actif net total	62 479 055,99	-	-	-	-

<i>Exprimés en USD</i>	31/10/2025	-	-	-	-
------------------------	-------------------	---	---	---	---

Action Acc					
FR0014010HV4					
Nombre de parts ou actions	12 090 000,00	-	-	-	-
Valeur liquidative unitaire	5,1678	-	-	-	-
Distribution unitaire sur revenu net (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur plus et moins-values réalisées nettes (y compris acomptes)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques) ⁽¹⁾	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire ⁽²⁾	0,127	-	-	-	-

⁽¹⁾ En application de l'Instruction Fiscale du 4 mars 1993 de la Direction Générale des Impôts, le crédit d'impôt unitaire est déterminé le jour du détachement du dividende par répartition du montant global des crédits d'impôt entre les actions en circulation à cette date.

⁽²⁾ Les montants de la distribution unitaire, de la capitalisation unitaire et des crédits d'impôt sont indiqués en devise de comptabilité de l'Opc. La capitalisation unitaire correspond à la somme des revenus nets et des plus et moins-values nettes sur le nombre de parts en circulation. Cette méthode de calcul est appliquée depuis le 1er janvier 2013.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2020-07 modifié par le règlement ANC 2022-03.

Règles et méthodes comptables appliquées au cours de l'exercice

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

Information : Cet exercice présente une durée exceptionnelle de 1 mois et 1 jour.

Règles d'évaluation

Les actifs du compartiment sont évalués conformément aux lois et règlements en vigueur, et plus particulièrement aux règles définies par le règlement ANC N° 2020-07 du 4 décembre 2020 relatif aux comptes annuels des organismes de placement collectif à capital variable homologué par arrêté du 29 décembre 2020 et modifié par le règlement ANC N° 2022-03 du 3 juin 2022 homologué par un arrêté du 13 décembre 2022.

Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé sont évalués au cours de clôture constaté la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Lorsque ces instruments financiers sont négociés sur plusieurs marchés réglementés en même temps, le cours de clôture retenu est celui constaté sur le marché réglementé sur lequel ils sont principalement négociés.

Toutefois, les instruments financiers suivants, en l'absence de transactions significatives sur un marché réglementé, sont évalués selon les méthodes spécifiques suivantes :

- Les titres de créances négociables sont valorisés, en l'absence de transactions significatives, en appliquant une méthode actuarielle. Les taux retenus sont ceux des émissions de titres équivalents affectés de la marge de risque liée à l'émetteur.
- Les instruments financiers à terme fermes négociés sur des marchés organisés sont évalués au cours de compensation de la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme conditionnels négociés sur des marchés organisés sont évalués à leur valeur de marché constatée la veille du jour de calcul de la valeur liquidative. Les instruments financiers à terme fermes ou conditionnels de gré à gré sont évalués au prix donné par la contrepartie de l'instrument financier. La société de gestion réalise de manière indépendante un contrôle de cette évaluation.
- Les dépôts sont évalués à leur valeur nominale, majorée des intérêts courus qui s'y rattachent.
- Les bons de souscription, les bons de caisse, les billets à ordre et les billets hypothécaires sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion à leur valeur probable de négociation.
- Les acquisitions et cessions temporaires de titres sont évaluées au prix du marché.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit français sont évaluées à la dernière valeur liquidative connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les parts et actions d'OPCVM de droit étranger sont évaluées à la dernière valeur d'actif net unitaire connue au jour de calcul de la valeur liquidative du Compartiment.
- Les instruments financiers négociés sur un marché réglementé dont le cours n'a pas été constaté ou dont le cours a été corrigé sont évalués à leur valeur probable de négociation sous la responsabilité de la société de gestion.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

- Les cours de change retenus pour l'évaluation des instruments financiers libellés dans une devise différente de la devise de référence du Compartiment sont les cours de change diffusés par le fixing WM Reuters du jour même d'arrêté de la valeur liquidative du Compartiment.

Méthode de comptabilisation des frais de négociation

La méthode retenue est celle des frais exclus.

Méthode de comptabilisation des revenus des valeurs à revenu fixe

La méthode retenue est celle du coupon encaissé.

Devise de comptabilité

USD

Indication des changements comptables soumis à l'information particulière des porteurs

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication des autres changements soumis à l'information particulière des porteurs *(Non certifiés par le commissaire aux comptes)*

- Changement intervenu : Néant.
- Changement à intervenir : Néant.

Indication et justification des changements d'estimation et de modalités d'application

Néant.

Indication de la nature des erreurs corrigées au cours de l'exercice

Néant.

Indication des droits et conditions attachés à chaque catégorie de parts

Classe d'actions Acc : capitalisation de l'ensemble des sommes distribuables.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution des capitaux propres au cours de l'exercice

31/10/2025

Devise	USD	USD
Capitaux propres début d'exercice	-	-
Flux de l'exercice :		
Souscriptions appelées (y compris la commission de souscription acquise à l'OPC) ⁽¹⁾	60 892 193,00	-
Rachats (sous déduction de la commission de rachat acquise à l'OPC)	-	-
Revenus nets de l'exercice avant comptes de régularisation	-14 203,84	-
Plus ou moins-values réalisées nettes avant comptes de régularisation	1 159 125,15	-
Variation des plus ou moins-values latentes avant compte de régularisation	441 941,68	-
Distribution de l'exercice antérieur sur revenus nets	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur revenus nets	-	-
Acomptes versés au cours de l'exercice sur plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Autres éléments	-	-
Capitaux propres en fin d'exercice (= Actif net)	62 479 055,99	-

⁽¹⁾ Cette rubrique intègre également les montants appelés pour les sociétés de capital investissement.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Evolution du nombre de parts ou actions au cours de l'exercice

Action Acc

FR0014010HV4	En parts ou actions	En montant
Parts ou actions souscrites durant l'exercice	12 090 000	60 892 193,00
Parts ou actions rachetées durant l'exercice	-	-
Solde net des souscriptions/rachats	12 090 000	60 892 193,00
Action Acc		En montant
Commissions de souscription acquises		-
Commissions de rachat acquises		-
Total des commissions acquises		-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Ventilation de l'actif net par nature de parts ou actions

Code ISIN de la part ou action	Libellé de la part ou action	Affectation des sommes distribuables	Devise de la part ou action	Actif net en devise de la part ou action	Nombre de parts ou actions	Valeur liquidative en devise de la part ou action
FR0014010HV4	Action Acc	Capitalisable	USD	62 479 055,99	12 090 000	5,1678

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions directes et indirectes sur les différents marchés

Exposition directe sur le marché actions *(hors obligations convertibles)*

Ventilation des expositions significatives par pays						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Allemagne +/-	Pays-Bas +/-	États-Unis +/-	Danemark +/-	Autriche +/-
Actif						
Actions et valeurs assimilées	61 741,32	28 085,95	21 875,57	4 938,31	2 884,38	1 806,50
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Options	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Swaps	63 478,55	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Autres instruments financiers	-	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A
Total	125 219,87	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux actions composant l'indice de référence.

Exposition sur le marché des obligations convertibles par pays et maturité de l'exposition

		Décomposition de l'exposition par maturité			Décomposition par niveau de deltas	
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	<= 1 an	1<X<=5 ans	> 5 ans	<= 0,6	0,6<X<=1
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
-	-	-	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-	-	-
Total	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*

Ventilation par nature de taux						
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Exposition +/-	Taux fixe +/-	Taux variable ou révisable +/-	Taux indexé +/-	Autre ou sans contrepartie de taux +/-	
Actif						
Dépôts	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,78	-	-	-	-	1,78
Passif						
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan						
Futures	N/A	-	-	-	-	-
Options	N/A	-	-	-	-	-
Swaps	N/A	-	-	-	-	-
Autres instruments financiers	N/A	-	-	-	-	-
Total	N/A	-	-	-	-	1,78

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché de taux *(hors obligations convertibles)*
ventilation par maturité

Ventilation par durée résiduelle							
<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	0 - 3 mois +/-	3 - 6 mois +/-	6 mois -1 an +/-	1 - 3 ans +/-	3 - 5 ans +/-	5 - 10 ans +/-	>10 ans +/-
Actif							
Dépôts	-	-	-	-	-	-	-
Obligations	-	-	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	1,78	-	-	-	-	-	-
Passif							
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-	-	-
Hors-bilan							
Futures	-	-	-	-	-	-	-
Options	-	-	-	-	-	-	-
Swaps	-	-	-	-	-	-	-
Autres instruments	-	-	-	-	-	-	-
Total	1,78	-	-	-	-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe sur le marché des devises

Exprimés en milliers d'USD	EUR +/-	DKK +/-	SEK +/-	Devise 04 +/-	Autres devises +/-
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	52 851,11	2 884,37	1 067,53	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Créances	4 823,00	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Passif					
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Dettes	-4 823,00	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	-	-
Emprunts	-	-	-	-	-
Hors-bilan					
Devises à recevoir	-	-	-	-	-
Devises à livrer	-	-	-	-	-
Futures, options, swaps	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-
Total	52 851,11	2 884,37	1 067,53	-	-

L'exposition telle que présentée sur le tableau ci-dessus répond à une exigence réglementaire mais n'est pas représentative de l'exposition réelle de l'OPC. L'OPC est exposé aux devises composant l'indice de référence.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition directe aux marchés de crédit

<i>Exprimés en milliers d'USD</i>	Invest. Grade +/-	Non Invest. Grade +/-	Non notés +/-
Actif			
Obligations convertibles en actions	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Hors-bilan			
Dérivés de crédits	-	-	-
Solde net	-	-	-

Le classement des titres exposés directement aux marchés de taux ⁽¹⁾ dans les catégories "INVESTMENT GRADES", "Non INVESTMENT GRADES" et "NON NOTES" est alimenté des principales notations financières.

Pour chaque instrument, la notation est déterminée selon l'algorithme du 2ème meilleur rating externe.

Le 2ème meilleur rating est celui dont la notation en valeur numérique est le second sur l'ensemble des notations trouvées.

Dans le cas où un seul rating est disponible, ce rating est considéré comme le second meilleur.

En cas d'absence de rating, c'est la notation de l'émetteur qui est requise.

⁽¹⁾ Les éléments de taux d'actif et de passif sont présentés en valeur d'inventaire par cohérence avec les éléments du bilan. Concernant les opérations temporaires, seules les cessions temporaires sont renseignées (mises en pension, titres prêtés et titres donnés en garantie). Les acquisitions temporaires sont exclues.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Exposition des opérations faisant intervenir une contrepartie

<i>exprimés en milliers de Dollar américain</i>	Valeur actuelle constitutive d'une créance	Valeur actuelle constitutive d'une dette
Opérations figurant à l'actif du bilan		
Dépôts	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	751,94	-
Créances représentatives de titres financiers reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres donnés en garantie	-	-
Créances représentatives de titres financiers prêtés	-	-
Titres financiers empruntés	-	-
Titres reçus en garantie	-	-
Titres financiers donnés en pension	-	-
Créances		
Collatéral espèces	-	-
Dépôt de garantie espèces versé	-	-
Opérations figurant au passif du bilan		
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Instruments financiers à terme non compensés		
SOCIETE GENERALE PARIS	-	-
Dettes		
Collatéral espèces	-	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Expositions indirectes pour les OPC de multi-gestion

Code ISIN	Dénomination du Fonds	Société de gestion	Orientation des placements / style de gestion	Pays de domiciliation du Fonds	Devise de la part d'OPC	Montant de l'exposition
-	-	-	-	-	-	-
Total						-

L'OPC détient moins de 10 % de son actif net dans d'autres OPC.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Autres informations relatives au bilan et au compte de résultat

Créances et dettes - ventilation par nature

31/10/2025	
Créances	
Souscriptions à recevoir	4 786 617,00
Souscriptions à titre réductible	-
Coupons à recevoir	-
Ventes à règlement différé	1 096 362,46
Obligations amorties	-
Dépôts de garantie	-
Frais de gestion	-
Autres débiteurs divers *	3 726 789,66
Total des créances	9 609 769,12
Dettes	
Souscriptions à payer	-
Rachats à payer	-
Achats à règlement différé	-4 823 003,85
Frais de gestion	-14 203,84
Dépôts de garantie	-
Autres créditeurs divers **	-4 788 540,47
Total des dettes	-9 625 748,16
Total des créances et dettes	-15 979,04

* Autres débiteurs divers : 3 726 789.66 soulte à recevoir sur swap.

** Autres créditeurs divers : -1 923.47 USD commission de mouvement /// - 4 786 617 USD soulte à verser sur swap.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Frais de gestion, autres frais et charges

Ces frais recouvrent tous les frais facturés directement au Compartiment, à l'exception des frais de transactions. Les frais de transaction incluent les frais d'intermédiation (courtage, impôts de bourse, etc.) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Pour ce Compartiment, aux frais de fonctionnement et de gestion peuvent s'ajouter (cf. tableau récapitulatif ci-après) :

- Des commissions de surperformance: ces commissions rémunèrent la société de gestion dès lors que le Compartiment dépasse ses objectifs et sont facturées au Compartiment ;
- Des commissions de mouvement facturées au Compartiment.

Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés au Compartiment, se reporter à la Partie Statistique du Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DIC).

Frais facturés au Compartiment	Assiette	Taux barème
Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la société de gestion TTC ⁽¹⁾	Actif net	0.60 % par an maximum
Frais indirects maximum (commissions et frais de gestion)	Actif net	Néant
Commission de mouvement	Prélèvement sur chaque transaction	Néant
Commission de surperformance	Actif net	Néant

Ces frais n'incluent pas les frais de recherche.

⁽¹⁾ incluant tous les frais hors frais de transaction, de surperformance et frais liés aux investissements dans des OPCVM.

Action Acc	
FR0014010HV4	31/10/2025
Frais fixes	14 203,84
Frais fixes en % actuel	0,59
Frais variables	-
Frais variables en % actuel	-
Rétrocessions de frais de gestion	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Engagements reçus et donnés

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Garanties reçues		
Dont instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan		-
Garanties données		
Dont instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine		-
Engagements de financement reçus mais non encore tirés		-
Engagements de financement donnés mais non encore tirés		-
Autres engagements hors-bilan		-
Total		-

Acquisitions temporaires

Autres engagements (par nature de produit)		31/10/2025
Titres acquis à réméré		-
Titres pris en pension livrée		-
Titres empruntés		-
Titres reçus en garantie		-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments d’entités liées

	Code ISIN	Libellé	31/10/2025
	-	-	-
Total			-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Détermination et ventilation des sommes distribuables

Affectation des sommes distribuables afférentes aux revenus nets

	31/10/2025	-
Devise	USD	USD
Revenus nets	-31 236,58	-
Acomptes sur revenus nets versés au titre de l'exercice (*)	-	-
Revenus de l'exercice à affecter (**)	-31 236,58	-
Report à nouveau	-	-
Sommes distribuables au titre du revenu net	-31 236,58	-

Action Acc

FR0014010HV4

31/10/2025

-

Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau du revenu de l'exercice	-	-
Capitalisation	-31 236,58	-
Total	-31 236,58	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Montant unitaire	-	-
Crédits d'impôts totaux	-	-
Crédits d'impôts unitaires	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-
Crédits d'impôt attaché à la distribution du revenu	-	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values réalisées nettes

31/10/2025

-

Devise	USD	USD
Plus ou moins-values réalisées nettes de l'exercice	1 570 337,25	-
Acomptes sur plus et moins-values réalisées nettes versées au titre de l'exercice (*)	-	-
Plus ou moins-values réalisées nettes à affecter (**)	1 570 337,25	-
Plus et moins-values réalisées nettes antérieures non distribuées	-	-
Sommes distribuables au titre des plus ou moins-values réalisées	1 570 337,25	-

Action Acc

FR0014010HV4

31/10/2025

-

Devise	USD	USD
Affectation :		
Distribution	-	-
Report à nouveau des plus ou moins-values réalisées nettes	-	-
Capitalisation	1 570 337,25	-
Total	1 570 337,25	-
(*) Information relative aux acomptes versés		
Acomptes unitaires versés	-	-
(**) Information relative aux actions ou parts ouvrant droit à distribution		
Nombre d'actions ou parts	-	-
Distribution unitaire restant à verser après règlement des acomptes	-	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des actifs et passifs

Inventaire des éléments de bilan (hors IFT)

Le secteur d'activité mentionné dans l'inventaire représente l'activité principale exercée par l'émetteur de l'instrument financier. L'information est issue du code ICB publié lorsqu'il est disponible.

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Actions et valeurs assimilées			61 741 323,21	98,82
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			61 741 323,21	98,82
Aérospatiale			5 611 349,67	8,98
AIRBUS BR BEARER SHS	EUR	22 782	5 611 349,67	8,98
Assurance services complets			954 896,44	1,53
ALLIANZ SE-NOM	EUR	2 376	954 896,44	1,53
Automobiles			2 340 205,98	3,74
FERRARI NV	EUR	1 800	719 874,54	1,15
TESLA INC	USD	3 549	1 620 331,44	2,59
Banques			5 985 546,47	9,58
DEUTSCHE BANK AG-NOM	EUR	14 623	522 032,41	0,84
ERSTE GROUP BANK	EUR	17 439	1 806 496,42	2,89
ING GROUP NV	EUR	86 920	2 179 016,95	3,49
NORDEA BANK ABP	EUR	63 341	1 083 097,73	1,73
SYDBANK	DKK	4 620	394 902,96	0,63
Biotechnologie			4 657 415,05	7,45
ARGEN-X N V	EUR	2 662	2 167 942,17	3,47
NOVO NORDISK AS	DKK	50 976	2 489 472,88	3,98
Boissons non alcoolisées			3 812 996,42	6,10
JDE PEETS B V	EUR	104 610	3 812 996,42	6,10
Chaussures			2 030 293,43	3,25
ADIDAS NOM	EUR	10 739	2 030 293,43	3,25
Défense			1 523 964,13	2,44
RHEINMETALL AG	EUR	776	1 523 964,13	2,44
Détaillants et grossistes Alimentation			3 658 542,35	5,86
KONINKLIJKE AHOLD DELHAIZE	EUR	89 264	3 658 542,35	5,86
Distributeurs Habillement			411 781,12	0,66
ZALANDO	EUR	14 706	411 781,12	0,66
Distributeurs spécialisés			1 633 583,40	2,61
AUTO1 GROUP SE	EUR	46 496	1 633 583,40	2,61
Engrais			432 622,68	0,69
K+S AG	EUR	33 141	432 622,68	0,69

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Équipements de technologie de production			1 123 479,81	1,80
ASM INTERNATIONAL NV	EUR	1 732	1 123 479,81	1,80
Expert en finance			2 906 193,08	4,65
DEUTSCHE BOERSE AG	EUR	7 223	1 829 924,66	2,93
EURONEXT	EUR	7 520	1 076 268,42	1,72
Gestion financière			758 918,99	1,21
ADYEN BV	EUR	249	427 817,39	0,68
AUTOMATIC DATA PROCESSING INC	USD	1 272	331 101,60	0,53
Industries diversifiées			1 575 780,78	2,52
SIEMENS AG-NOM	EUR	5 560	1 575 780,78	2,52
Internet			1 647 145,67	2,64
ALPHABET INC	USD	4 380	1 231 612,20	1,97
SCOUT 24 AG	EUR	3 593	415 533,47	0,67
Logiciels			5 407 967,77	8,66
MICROSOFT CORP	USD	1 376	712 506,56	1,14
NEMETSCHEK	EUR	3 452	398 429,84	0,64
SAP SE	EUR	16 587	4 297 031,37	6,88
Matériel de production d'énergie renouvelable			4 848 593,76	7,76
E.ON SE	EUR	82 006	1 527 672,39	2,44
SIEMENS ENERGY AG	EUR	26 815	3 320 921,37	5,32
Outillage : outils			1 067 532,95	1,71
SANDVIK	SEK	35 125	1 067 532,95	1,71
Outillage industriel			217 615,18	0,35
GEA GROUP AG	EUR	3 041	217 615,18	0,35
Pharmacie			2 099 105,28	3,36
BAYER AG	EUR	67 483	2 099 105,28	3,36
Réassurance			819 086,34	1,31
MUENCHENER RUECKVERSICHERUNGS AG-NOM	EUR	1 323	819 086,34	1,31
Semi conducteurs			1 498 058,43	2,40
ADVANCED MICRO DEVICES INC	USD	2 755	705 610,60	1,13
INFINEON TECHNOLOGIES AG-NOM	EUR	11 494	455 301,98	0,73
NVIDIA CORP	USD	1 665	337 145,85	0,54
Services d'appui professionnels			1 062 008,28	1,70
WOLTERS KLUWER CVA	EUR	8 660	1 062 008,28	1,70
Services de santé			430 453,81	0,69
FRESENIUS MEDICAL CARE AG	EUR	8 010	430 453,81	0,69
Services multiples aux collectivités			455 699,28	0,73
RWE AG	EUR	9 255	455 699,28	0,73

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Instruments	Devise	Quantité	Montant	%AN
Télécommunications filaires			2 734 217,08	4,38
DEUTSCHE TELEKOM AG-NOM	EUR	88 097	2 734 217,08	4,38
Transport maritime			36 269,58	0,06
KONINKLIJKE VOPAK N.V.	EUR	800	36 269,58	0,06
Total			61 741 323,21	98,82

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaires des IFT

(Hors IFT utilisés en couverture d'une catégorie de part)

Inventaire des opérations à terme de devises

			Montant de l'exposition en Dollar américain (*)			
Valeur actuelle présentée au bilan			Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)	
Libellé instrument	Actif	Passif	Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)
-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - actions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
SWAP LYXOR ETF	63 478 545	751 936,62	-	63 478 545,00
Sous total		751 936,62	-	63 478 545,00
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		751 936,62	-	63 478 545,00

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - taux d'intérêt

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - de change

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - sur risque de crédit

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme - autres expositions

Valeur actuelle présentée au bilan				Montant de l'exposition en Dollar
Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Actif	Passif	+/-
Futures				
Sous total		-	-	-
Options				
Sous total		-	-	-
Swaps				
Sous total		-	-	-
Autres instruments				
Sous total		-	-	-
Total		-	-	-

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Inventaire des opérations à terme de devise

(utilisées en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)				Classe de part couverte
	Actif	Passif	Devises à recevoir (+)		Devises à livrer (-)		
			Devise	Montant (*)	Devise	Montant (*)	
-	-	-	-	-	-	-	-
Total	-	-		-		-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

Inventaire des instruments financiers à terme

(utilisés en couverture d’une catégorie de part)

Libellé instrument	Quantité/ Nominal	Valeur actuelle présentée au bilan		Montant de l'exposition en Dollar américain (*)	Classe de part couverte
		Actif	Passif		
Futures					
Sous total		-	-	-	
Options					
Sous total		-	-	-	
Swaps					
Sous total		-	-	-	
Autres instruments					
Sous total		-	-	-	
Total		-	-	-	

(*) Montant déterminé selon les dispositions du règlement relatif à la présentation des expositions.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Synthèse de l'inventaire

Valeur actuelle présentée au bilan	
Total inventaire des actifs et passifs éligibles (hors IFT)	61 741 323,21
Inventaire des IFT (hors IFT utilisés en couverture de parts émises) :	
Total opérations à terme de devises	-
Total instruments financiers à terme - actions	751 936,62
Total instruments financiers à terme - taux	-
Total instruments financiers à terme - change	-
Total instruments financiers à terme - crédit	-
Total instruments financiers à terme - autres expositions	-
Inventaire des instruments financiers à terme utilisés en couverture de parts émises	-
Autres actifs (+)	9 611 544,32
Autres passifs (-)	-9 625 748,16
Total = actif net	62 479 055,99

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Caractéristiques de l'OPC



Document d'informations clés

Objectif : Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial.

Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

Amundi MSCI World (2x) Leveraged UCITS ETF Acc

Un Compartiment de MULTI UNITS FRANCE

Société de gestion : Amundi Asset Management (ci-après : "nous" ou "la société de gestion"), membre du groupe de sociétés Amundi.

FR0014010HV4 - Devise : USD

Site Internet de la société de gestion : www.amundi.fr

Appelez le +33 143233030 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (« AMF ») est chargée du contrôle de Amundi Asset Management en ce qui concerne ce document d'informations clés.

Amundi Asset Management est agréée en France sous le n°GP-04000036 et réglementée par l'AMF.

Date de production du document d'informations clés : 19/08/2025.

En quoi consiste ce produit ?

Type : Actions d'un compartiment de MULTI UNITS FRANCE, organisme de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM) constitué sous la forme d'une SICAV.

Durée : La durée du produit est indéterminée. La Société de gestion peut dissoudre le produit par liquidation ou fusion avec un autre produit conformément aux exigences légales.

Classification AMF (« Autorité des marchés financiers ») : Actions internationales

Objectifs : Objectifs :

En souscrivant à Amundi MSCI World (2x) Leveraged UCITS ETF - Acc vous investissez dans un OPCVM de gestion passive de stratégie dont l'objectif est de répliquer le plus fidèlement possible la performance de l'indice de stratégie MSCI World Leveraged x2 Daily Net Index (« l'Indice de stratégie ») quelle que soit son évolution, positive ou négative. L'objectif d'écart de suivi maximal entre l'évolution de la valeur liquidative du fonds et celle de l'Indice est indiqué dans le prospectus du Fonds.

L'Indice de stratégie, dividendes nets réinvestis (les dividendes nets de fiscalité versés par les actions composant l'indice sont intégrés dans le calcul de l'indice), libellé en Dollars (USD), est calculé et publié par le fournisseur d'indices MSCI.

Vous êtes exposé au risque de change entre les devises des actions composant l'Indice de stratégie et la devise du fonds.

L'Indice de stratégie MSCI World Leveraged x2 Daily Net Index mesure la performance d'une stratégie qui consiste à doubler l'exposition à l'indice MSCI World. Il offre donc une exposition double -à la hausse ou à la baisse- à l'évolution de l'indice MSCI World. Ainsi, en cas de hausse de l'indice MSCI World de 1%, la valeur liquidative du Fonds augmentera de 2%, minorés des coûts d'emprunt, et inversement, en cas de baisse de l'indice de 1%, la valeur liquidative du Fonds baissera de 2%, minorés des coûts d'emprunt. Les actions entrant dans la composition de l'Indice MSCI World sont issues de l'univers de grande et moyenne capitalisation boursière sur les marchés développés.

L'effet de levier est quotidien. La performance de l'indice avec levier sur une période supérieure à 1 jour peut donc différer de 2 fois la performance de l'indice sans effet de levier sur la même période.

Plus d'informations concernant la composition et les règles de fonctionnement de l'Indice de stratégie sont disponibles dans le prospectus et sur msci.com.

L'Indice de stratégie est disponible via Bloomberg (MXWOLDNU).

Afin de répliquer l'Indice, l'OPCVM échange la performance des actifs détenus par le fonds contre celle de l'Indice en concluant un ou plusieurs contrats d'échange à terme négociés (Réplication synthétique de l'Indice).

Vous serez en permanence investi, via le Panier, au minimum à 75% en titres éligibles au Plan d'Épargne en Actions (PEA, Plan d'épargne réservé aux investisseurs français).

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées par le fonds sont réinvestis ou redistribués sur décision de la Société de Gestion. Vous pouvez revendre vos parts pendant les heures d'ouverture des différentes places de cotation sous réserve que les Teneurs de Marché soient en mesure d'animer le marché.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans

Investisseurs de détail visés : Ce produit s'adresse aux investisseurs, qui ont une connaissance moyenne et une certaine expérience de l'investissement dans des fonds, qui visent à augmenter la valeur de leur investissement sur la période de détention recommandée avec la capacité de supporter des pertes à hauteur du montant investi.

Le produit n'est pas ouvert aux résidents des Etats Unis d'Amérique/"U.S. Person" (la définition de « U.S. Person » est disponible sur le site internet de la société de gestion www.amundi.com et/ou dans le prospectus).

Rachat et transaction : Les actions du Compartiment sont cotées et négociées sur une ou plusieurs bourses. Dans des circonstances normales, vous pouvez négocier des actions pendant les heures de négociation des bourses. Seuls les participants autorisés (par exemple, des institutions financières sélectionnées) peuvent négocier des actions directement avec le Compartiment sur le marché primaire. De plus amples détails sont fournis dans le prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

Politique de distribution : Comme il s'agit d'une classe d'actions de non-distribution, les revenus de l'investissement sont réinvestis.

Informations complémentaires : Vous pouvez obtenir de plus amples informations sur ce produit, y compris le prospectus et les rapports financiers, gratuitement sur demande auprès de : Amundi Asset Management - 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris, France.

La valeur liquidative du produit est disponible sur www.amundi.fr

Dépositaire : SOCIETE GENERALE.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

INDICATEUR DE RISQUE



Risque le plus faible

Risque le plus élevé



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant 1 jour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à vous payer en soit affectée.

Risques supplémentaires : Le risque de liquidité du marché peut accentuer la variation des performances du produit.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Outre les risques inclus dans l'indicateur de risque, d'autres risques peuvent influencer sur la performance du Compartiment. Veuillez vous reporter au prospectus de MULTI UNITS FRANCE.

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleure et pire performances ainsi que la performance moyenne du compartiment au cours des 10 dernières années. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Période de détention recommandée : 1 jour		
Investissement 10 000 USD		
Scénarios		Si vous sortez après 1 jour
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou une partie de votre investissement.	
Scénario de tensions	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$1 400
	Rendement annuel moyen	-86,0%
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$7 120
	Rendement annuel moyen	-28,8%
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$10 290
	Rendement annuel moyen	2,9%
Scénario favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	\$12 690
	Rendement annuel moyen	26,9%

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Scénario défavorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/02/2020 et le 31/03/2020

Scénario intermédiaire : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 28/06/2024 et le 31/07/2024

Scénario favorable : Ce type de scénario s'est produit pour un investissement entre le 30/10/2020 et le 30/11/2020

Que se passe-t-il si Amundi Asset Management n'est pas en mesure d'effectuer les versements ?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de gestion. En cas de défaillance de la Société de gestion, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

Que va me coûter cet investissement?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et des différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.
- 10 000 USD sont investis.

AMUNDI MSCI WORLD (2X) LEVERAGED UCITS ETF

Investissement 10 000 USD	
Scénarios	Si vous sortez après 1 jour*
Coûts totaux	\$0
Incidence des coûts**	0,0%

* Période de détention recommandée.
** Ceci illustre les effets des coûts au cours d'une période de détention de moins d'un an. Ce pourcentage ne peut pas être directement comparé aux chiffres concernant l'incidence des coûts fournis pour les autres produits. Nous ne facturons pas de frais d'entrée

COMPOSITION DES COÛTS

Coûts ponctuels d'entrée ou de sortie		Si vous sortez après 1 jour
Coûts d'entrée*	Nous ne facturons pas de coûts d'entrée.	Jusqu'à 0 USD
Coûts de sortie*	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit, mais la personne qui vous vend le produit peut le faire.	0,00 USD
Coûts récurrents prélevés chaque année		
Frais de gestion et autres coûts administratifs ou d'exploitation	0,60% de la valeur de votre investissement par an. Ce pourcentage est une estimation.	0,16 USD
Coûts de transaction	Nous ne chargeons pas de frais de transaction pour ce produit	USD
Coûts accessoires prélevés sous certaines conditions spécifiques		
Commissions liées aux résultats	Il n'y a pas de commission liée aux résultats pour ce produit.	0,00 USD

* Marché secondaire : dans la mesure où le compartiment est un ETF, les Investisseurs qui ne sont pas des Participants autorisés ne pourront généralement acheter ou vendre des actions que sur le marché secondaire. Par conséquent, les investisseurs paieront des frais de courtage et/ou de transaction concernant leurs transactions en bourse. Ces frais de courtage et/ou de transaction ne sont ni facturés ni payables par le compartiment ou la Société de gestion mais par l'intermédiaire de l'investisseur même. En outre, les investisseurs peuvent également devoir supporter des écarts acheteur-vendeur (« bid-ask spreads »), c'est-à-dire la différence entre les cours auxquels les actions peuvent être achetées et vendues.
Marché primaire : les Participants autorisés qui négocient directement avec le compartiment paieront les coûts de transaction liés au marché primaire.

Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée?

Période de détention recommandée : 1 jour. Cette durée est basée sur notre évaluation des caractéristiques de risque et de rémunération et des coûts du compartiment. Ce produit est conçu pour un investissement à court terme ; vous devez être prêt à conserver votre investissement pendant au moins 1 jour. Vous pouvez obtenir le remboursement de votre investissement à tout moment ou le détenir plus longtemps.

Calendrier des ordres : Les détails sur la fréquence des ordres peuvent être trouvés sous « En quoi consiste ce produit ? ». Veuillez consulter la section « Que va me coûter cet investissement ? » pour plus de détails sur les coûts de sortie.

Comment puis-je formuler une réclamation?

- Si vous avez des réclamations, vous pouvez :
- Envoyer un courrier à Amundi Asset Management au 91-93 boulevard Pasteur, 75015 Paris - France
 - Envoyer un e-mail à complaints@amundi.com

Dans le cas d'une réclamation, vous devez indiquer clairement vos coordonnées (nom, adresse, numéro de téléphone ou adresse e-mail) et fournir une brève explication de votre réclamation. Vous trouverez davantage d'informations sur notre site Internet www.amundi.fr.
Si vous avez une réclamation au sujet de la personne qui vous a conseillé ce produit, ou qui vous l'a vendu, vous devez vous rapprocher d'elle pour obtenir toutes les informations concernant la démarche à suivre pour faire une réclamation.

Autres informations pertinentes

Vous trouverez le prospectus, les documents d'informations clés, les avis aux investisseurs, les rapports financiers et d'autres documents d'information relatifs au produit, y compris les diverses politiques publiées du produit, sur notre site Internet www.amundi.fr. Vous pouvez également demander une copie de ces documents au siège social de la société de gestion.
Pour plus d'informations sur la cotation du Fonds et l'établissement teneur de marché, veuillez-vous référer au prospectus du Fonds, sections "Conditions d'achat et de vente sur le marché secondaire" et "Etablissements financiers teneurs de marché". La valeur liquidative indicative est publiée en temps réel par l'entreprise de marché pendant les heures de cotation.
Lorsque ce produit est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le document d'informations clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.
Performances passées : Les données sont insuffisantes pour fournir une indication utile des performances passées aux investisseurs particuliers.
Scénarios de performance : Vous pouvez consulter les scénarios de performance précédents mis à jour chaque mois sur www.amundi.fr.

MENTIONS LÉGALES

Amundi Asset Management

Siège social : 91-93, boulevard Pasteur - 75015 Paris - France.

Adresse postale : 91-93, boulevard Pasteur CS21564 75730 Paris Cedex 15 - France.

Tél. +33 (0)1 76 33 30 30 - amundi.com

Société par Actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 euros - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF sous le n° GP 04000036,

Siren : 437 574 452 RCS Paris - Siret : 43757445200029 - Code APE : 6630 Z - N° Identification

TVA : FR58437574452.

Amundi
Investment Solutions

La confiance, ça se mérite